



84 Y



Digitized by the Internet Archive
in 2015

<https://archive.org/details/inscriptionsdela02guil>

COLLECTION
DE
DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.



TROISIÈME SÉRIE

ARCHÉOLOGIE

INSCRIPTIONS DE LA FRANCE

DU V^E SIÈCLE AU XVIII^E

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

PAR M. F. DE GUILHERMY

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

CONSEILLER RÉFÉRENDAIRE À LA COUR DES COMPTES, ETC. ETC.

TOME II

ANCIEN DIOCÈSE DE PARIS



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXV

AVERTISSEMENT.

Le premier volume du Recueil des inscriptions de la France contient tout ce qu'il nous a été possible de retrouver de celles qui existaient autrefois dans les édifices religieux de Paris. Une partie du second volume comprendra les inscriptions des édifices de l'ordre civil. Afin de ne pas multiplier les subdivisions, nous classons dans cette catégorie tous les monuments qui n'appartiennent pas à l'ordre religieux. Aussitôt que nous aurons épuisé la série des inscriptions de la ville de Paris, nous passerons aux paroisses suburbaines, presque toutes renfermées aujourd'hui dans l'enceinte fortifiée de la capitale, puis aux sept doyennés de l'ancien diocèse, dans l'ordre officiel qui a été suivi par l'abbé Lebeuf.

Si les inscriptions des édifices religieux sont devenues rares, elles le sont bien davantage encore dans les édifices construits pour les usages de la société civile. La plupart des inscriptions placées dans les palais, dans les tribunaux, dans les marchés publics, sur les ponts, sur les établissements municipaux, présentaient les noms des souverains ou des magistrats qui en avaient

l'édifice et qui font aujourd'hui partie d'une des collections du Louvre. Cette porte, située à quelques pas en amont du pont de la Tournelle, devait son nom le plus usité au voisinage du collège des Bernardins: on lui donnait aussi le nom de porte de la Tournelle, parce qu'elle touchait à une vieille tour carrée, construite sous le règne de Philippe-Auguste, en 1185, qui servait, depuis le milieu du xvii^e siècle, de lieu de dépôt pour les criminels condamnés aux galères.

L'ancienne porte Saint-Bernard fut démolie en 1670, et remplacée immédiatement par un arc de triomphe, composé de deux arcades, dont le célèbre François Blondel, maréchal des camps et armées du roi, maître de mathématiques du grand dauphin, donna le dessin et dirigea la construction.

Le sculpteur Jean-Baptiste Tubi la décora de deux grands bas-reliefs et de six statues allégoriques. Les bas-reliefs représentaient, d'un côté, Louis XIV répandant l'abondance sur les peuples; de l'autre, le même prince dirigeant le gouvernail du navire de la ville de Paris. Cet arc de triomphe ne dura guère plus d'un siècle; on le démolissait en 1791, au moment même où Millin en publiait la description. Le monument a été complètement détruit. Aux yeux de Millin, les bas-reliefs auraient mérité d'être conservés.

¹ *Antiquités nationales*, t. II, n° xviii.

CCCCLX. — CCCCLXI.

PORTE SAINT-DENIS.

1672-1673.

LVDOVICO MAGNO

EMENDATA MALE MEMORI BATAVORVM GENTE

QVOD DIEBVS VIX SEXAGINTA

PRÆFECTVS ET ÆDILES

RHENVM WAHALIM MOSAM ISALAM SVPERAVIT¹

PONI CC

SVBEGIT PROVINCIAS TRES²

ANNO DOMINI M D C LXXII

CEPIT VRBES MVNITAS QVADRAGINTA³

LVDOVICO MAGNO

QVOD TRAIECTVM AD MOSAM

PRÆFECTVS ET ÆDILES PONI CC

XIII DIEBVS GEPIT⁴

ANNO DOMINI M D C LXXIII

Un arrêt du conseil, en date du 17 mars 1671⁵, autorisa le prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris à faire abattre la vieille porte Saint-Denis de l'enceinte du roi Charles V. C'est par là que les rois de France faisaient leurs entrées solennelles et que sortaient les convois funèbres qui les conduisaient à l'abbaye de Saint-Denis. La nouvelle porte fut consacrée au souvenir de cette fameuse campagne de 1672, inaugurée par le passage du Rhin, terminée par la défaite complète des Hollandais⁶. Blondel en dessina l'architecture et en composa les inscriptions. Commencée par Girardon, la sculpture en fut terminée par les frères Anguier. Ce monument passe justement pour

¹ Passages du Rhin, du Wahal, de la Meuse et de l'Issel.

² Les provinces de Gueldres, d'Utrecht et d'Overissel.

³ Orsoy, Burich, Rhinberg, Wesel, Emmerich, Rées, Doëtkum, Arnheim, Utrecht, Doësbourg, Nimègue, Naerden, Grave, Bom-

mel, etc. etc. — ⁴ Prise de Maëstricht par Louis XIV, le 29 juin 1673, après treize jours de tranchée ouverte.

⁵ Le commissaire De la Mare, *Traité de la police*, t. I, p. 88.

⁶ Voyez Boileau, *Épître IV*, au Roi.

la plus importante et la plus belle des portes triomphales élevées à la gloire de Louis XIV.

Le nom du roi victorieux est écrit en grandes lettres de bronze doré sur la frise du monument. Les inscriptions qui indiquent la date et les motifs de la dédicace sont gravées au-dessus des deux petits passages qui accompagnent la baie principale, la première vers la ville, la seconde vers le faubourg.

Les outrages ne manquèrent pas à la porte Saint-Denis, au moment de la mutilation de nos monuments. Les révolutionnaires en brisèrent les sculptures et en effacèrent les inscriptions. Le désastre fut réparé, en partie sous le premier empire, et plus complètement après le retour des Bourbons, sous la direction de l'architecte Cellérier. Les inscriptions reprirent leur place sur les vestiges mêmes de celles que le marteau des iconoclastes avait défigurées. On a cru seulement devoir supprimer, comme par trop injurieuse pour la nation hollandaise devenue l'alliée de la France, la première ligne de l'inscription gravée sur la face méridionale de la porte : *EMENDATA MALE MEMORI BATAVORVM GENTE*. L'expression pouvait être juste, mais elle était dure. Un châtimement est une humiliation; il n'en est pas toujours ainsi d'une défaite.

La description de la porte Saint-Denis est tellement connue, qu'il nous paraîtrait superflu de la répéter ici une fois de plus.

CCCCLXII. — CCCCLXIII.

PORTE SAINT-MARTIN.

1674-1675.

LVDOVICO MAGNO

VESONTIONE SEQVANISQVE BIS CAPTIS ¹ET FRACTIS GERMANORVM HISPANORVM BATAVORVMQVE EXERCITIBVS ²

PRÆF. ET ÆDIL. P. C. C. ANN. R. S. H. M D C LXXIV

LVDOVICO MAGNO

QVOD LIMBVRO CAPTO ³IMPOTENTES HOSTIVM MINAS VBIQVE REPRESSIT ⁴

PRÆF. ET ÆDIL. P. C. C. ANN. R. S. H. M D C LXXV

La porte Saint-Martin, qui faisait partie, comme la porte Saint-Denis, de l'enceinte de Paris construite par le roi Charles V, dans la seconde moitié du xiv^e siècle, fut démolie avec l'autorisation du conseil, en 1674⁵. L'architecte Pierre Bullet dirigea la construction de la nouvelle porte Saint-Martin; Desjardins, Marsy, Le Hongre et Le Gros en exécutèrent les sculptures. Ce que nous avons dit des mutilations infligées à la porte Saint-Denis, et de la restauration qui en a été faite, convient également à la porte Saint-Martin. Les deux inscriptions de celle-ci sont gravées en caractères de très-grande dimension : la première, au sud, du côté de la ville; la seconde, au

¹ Conquête de la Franche-Comté, prise de Besançon, en 1668 et en 1674.

² Victoires de Turenne et de Condé en Allemagne et en Flandre.

³ Prise de Limbourg, par le duc d'En-

ghien, le 21 juin 1675. — ⁴ Campagnes d'Alsace, des Pays-Bas et de Catalogne.

⁵ De la Mare, *Traité de la police*, t. I, p. 89.

nord, vers le faubourg, sur l'attique élevé au-dessus de l'entablement. Cette partie du monument a été renouvelée, exactement d'après le dessin primitif. La porte Saint-Martin avait pris son nom du grand monastère de Saint-Martin-des-Champs, dont elle se trouvait très-rapprochée.

CCCCLXIV. — CCCCLXV. — CCCCLXVI.

PORTE DAUPHINE.

1673.

DV REGNE DE LOVIS LE GRAND
 EN L'ANNÉE M. DC. LXXIII. LA PORTE
 DAVPHINE QVI ESTOIT À CET ENDROIT
 A ESTÉ DÉMOLIE PAR L'ORDRE DE M.M.
 LES PREVOST DES MARCHANDS ET
 ESCHEVINS ET LA PRÉSENTE INSCRIPTION
 APPOSÉE EN EXÉCVTION DE L'ARREST
 DV CONSEIL DV XXIII SEPTEMBRE AVD
 AN¹, POVR MARQVER LE LIEV OV ESTOIT
 CETTE PORTE ET SERVIR CE QVE DE RAISON

Marbre noir.

PORTE SAINT-JACQUES.

1684.

DV REGNE DE LOVIS LE GRAND
 EN L'ANNEE M. DCLXXXIII LA PORTE
 ST IACQVE QVI ESTOIT EN CET ENDROICT
 A ESTÉ DEMOLIE PAR L'ORDRE DE M^{RS}
 LES PREVOST DES MARCHANDS ET
 ESCHEVINS ET LA PRESENTE INSCRIPTION
 APPOSSÉÉ EN EXÉCVTION DE L'ARREST
 DV CONSEIL DV VI MAY AVD'. AN POVR
 MARQVER LE LIEV OV ESTOIT CETTE
 PORTE ET SERVIR CE QVE DE RAISON.

Marbre noir.

¹ Le commissaire De la Mare (*Traité de la police*) et D. Félibien (*Hist. de la ville de Paris*) donnent à cet arrêt la date du 24 septembre 1672.

PORTE SAINT-MARCEL.

1685.

DV REGNE DE LOVIS LE GRAND
 EN L'ANNÉE MDCLXXXV LA PORTE
 S^T MARCEL QVI ESTOIT EN CET ENDDROICT
 A ESTE DEMOLIE PAR L'ORDRE DE M^{RS}
 LES PREVOST DES MARCHANDS ET
 ESCHEVINS ET LA PRESENTE INSCRIPTION
 APPOSÉE EN EXECVTION DE L'ARREST
 DV CONSEIL DV XVII AVRIL AVD^T AN
 POVR MARQVER LE LIEV OV ESTOIT CETTE
 PORTE ET SERVIR CE QVE DE RAISON

Marbre noir.

Sous le règne de Louis XIV, des boulevards plantés d'arbres prirent la place des remparts de Paris, et les anciennes portes de la ville furent supprimées comme autant d'obstacles à la circulation. Le roi pensait que la capitale d'un grand empire pouvait se passer de remparts, et que Paris ne devait avoir d'autres portes que des arcs de triomphe. « Les anciennes portes ont été démolies, comme le dit Sauval, en différents temps, selon les agrandissements de la ville; on a seulement marqué le lieu où elles étaient placées d'une inscription de marbre noir, sur laquelle est gravée l'année de la démolition ¹. » Nous n'avons pu retrouver que trois de ces inscriptions; ce sont celles que nous venons de reproduire.

La porte Dauphine, située à peu près en face de la petite rue Contrescarpe, vers l'extrémité de la rue Dauphine, datait, comme cette rue elle-même, du règne de Henri IV. L'inscription qui en désigne l'emplacement est fixée au mur de la maison n° 44 de la rue Dauphine; une bordure très-simple lui sert d'encadrement. Couverte de poussière

¹ *Hist. et rech. des antiq. de la ville de Paris*, t. I, p. 106.

et de plâtre, elle n'attirait plus les regards, lorsqu'on prit soin de la nettoyer en 1862 et de passer un peu de couleur dans les caractères pour mieux les faire ressortir. Une balle est venue briser le marbre pendant un de ces combats de barricades dont nous n'avons été que trop souvent témoins. La rue et la porte Dauphine furent ainsi nommées en l'honneur du dauphin, depuis Louis XIII, né en 1601.

La construction de la porte Saint-Jacques remontait aux premières années du XIII^e siècle (1200-1212). Cette porte, la principale des entrées de Paris, du côté du sud, avait été réparée plusieurs fois, notamment sous le règne de Charles V et sous celui de François I^{er}. Elle se trouvait placée en travers de la rue Saint-Jacques, à l'endroit où viennent y aboutir les rues des Fossés-Saint-Jacques et Saint-Hyacinthe. L'inscription, posée en 1684, aussitôt après la démolition¹, a été recueillie dans une petite cour dépendante de la maison n^o 184 de la rue Saint-Jacques. La plaque, aujourd'hui fracturée, est ajustée dans un encadrement accompagné de deux consoles et d'un petit fronton triangulaire; elle était jadis encastrée dans le mur de façade de la maison.

Comme la porte Saint-Jacques, la porte Saint-Marcel, ouverte vers le faubourg du même nom, appartenait à l'enceinte de Philippe-Auguste. Des remaniements exécutés aux XIV^e et XV^e siècles en avaient modifié l'aspect primitif. Dom Félibien, dans son *Histoire de Paris*, publie *in extenso* l'arrêt du 17 avril 1685 par lequel le conseil du roi en autorisa la démolition et qui fut confirmé par lettres patentes du mois de juillet 1686, enregistrées au parlement le 2 août suivant. L'embellissement et la commodité de la ville, la nécessité de rendre plus faciles les communications entre ses différents quartiers sont allégués comme les motifs de la décision². L'inscription commémorative est ap-

¹⁻² Le commissaire De la Mare, *Traité de la police*, t. I, p. 88, 89. — D. Félibien, *Hist. de la ville de Paris*, t. IV, p. 273, 274. — Bonnardot, *Dissertation sur les enceintes de Paris*. — *Histoire générale de Paris*, pu-

blée par les ordres du baron Haussmann, préfet de la Seine, *Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles*, par Le Roux de Lincy et Tisserand, p. 221 et suiv.

pliquée au mur de face de la maison n° 9 de la rue Mouffetard, à l'angle décrit par la rencontre de cette rue avec l'ancienne rue Contrescarpe-Saint-Marcel¹.

¹ Dans un livre d'archéologie, il n'est pas possible de tenir compte de la nouvelle nomenclature des rues de Paris, qui n'est le

plus souvent qu'une négation déplorable de l'histoire, de la topographie et des traditions municipales.

CCCCLXVII.

ANCIENNES LIMITES DE PARIS.

1727.

DU REGNE DE LOUIS XV.

DE PAR LE ROY,

DÉFENSES EXPRESSES SONT FAITES DE
 BATIR DANS CETTE RUE HORS LA PRESENTE
 BORNE ET LIMITE AUX PEINES PORTÉES
 PAR LES DECLARATIONS DE SA MAJESTÉ
 DE 1724 ET 1726.

N° 25.

Pierre.

Henri III, considérant la ville de Paris des hauteurs de Saint-Cloud, trouvait que le royaume de France avait là une tête trop grosse et trop capricieuse. Les successeurs de ce prince se préoccupèrent plus d'une fois de l'extension toujours croissante de cette ville immense. Le commissaire De la Mare et Dom Félibien ont rapporté la teneur de la déclaration royale du 26 avril 1672, qui ordonnait de planter de nouvelles bornes aux extrémités de la ville et de ses faubourgs, avec très-expreses défenses de les dépasser. « »

« . . . Il était à craindre que la ville de Paris, parvenue à cette excessive grandeur, n'eût le même sort des plus puissantes villes de l'antiquité qui avaient trouvé en elles-mêmes le principe de leur ruine, « étant très-difficile que l'ordre et la police se distribuent commodément dans toutes les parties d'un si grand corps. » La déclaration de 1672 vise les édits antérieurs rendus en 1548 et 1554 par le roi Henri II, ainsi que les déclarations de Louis XIII, datées du 31 août 1627, du 20 mars 1633, des 15 janvier et 4 août 1638. La corruption de l'air, la malpropreté inévitable des rues, le renchérissement des denrées et de la main-d'œuvre, l'occupation de terrains utilement

exploités par l'agriculture, la désertion des campagnes, telles étaient, aux yeux du prince, indépendamment des difficultés administratives, les plus funestes conséquences du développement démesuré de la capitale. Quelque rigoureuses que fussent les taxes et les amendes prononcées contre les délinquants, rien ne pouvait arrêter la manie de bâtir qui s'était emparée des Parisiens. Après un intervalle d'un peu plus d'un demi-siècle, la déclaration du 18 juillet 1724, citée dans notre inscription, prescrivit une délimitation nouvelle. Des poteaux et des inscriptions sur plaques de cuivre devaient être placées au bout et au coin de la dernière maison de chaque rue, soit du côté de la ville, soit du côté de la campagne.

Les peines prononcées étaient sévères : contre ceux qui auraient arraché ou effacé les poteaux, bornes ou inscriptions, pour un premier délit, le fouet et le bannissement pendant cinq années; en cas de récidive, cinq années de galères; contre ceux qui auraient contrevenu aux dispositions de la déclaration concernant l'ouverture de rues ou la construction de maisons, une amende de trois mille livres, applicable pour une moitié au dénonciateur et pour l'autre à l'Hôpital général, sans préjudice de la destruction des édifices, de la confiscation des matériaux et de la réunion au domaine de l'emplacement occupé¹; contre tout ouvrier qui aurait travaillé auxdites constructions, mille livres d'amende à répartir par moitié comme ci-dessus, et la déchéance de la maîtrise.

La connaissance des contraventions et délits fut attribuée au bureau des finances, au prévôt des marchands et aux échevins de la ville de Paris. Le sieur Jean Beausire², maître des bâtiments de la ville, et son fils, procédèrent aux opérations de bornage.

Une nouvelle déclaration intervint le 29 janvier 1726 pour servir d'interprétation à la précédente. Elle statuait en outre qu'au lieu de

¹ L'amende de trois mille livres fut infligée à un sieur Guérin, pour avoir commencé, sans autorisation, une partie de bâtiment au faubourg Saint-Antoine. Un

arrêt du parlement confirma la sentence le 18 mai 1735.

² Le nom de ce personnage est resté à une rue voisine de l'ancienne porte Saint-Antoine.

plaques de cuivre on emploierait pour les inscriptions des tables de pierre blanche¹.

L'inscription que nous publions est fixée par quatre crampons de fer à la maison n° 88 de la rue de Picpus, à l'angle de l'ancienne ruelle du même nom. Elle est ainsi désignée dans l'état des bornes inséré au Traité de la police du commissaire De la Mare « Ruelle de Picpus, borne
« posée dans le mur de pignon d'une maison appartenant au sieur Le
« Maître, à gauche, faisant l'encoignure de la rue de Picpus. » Un cartouche aux armes de France, gravé au trait, partage en deux les trois premières lignes. Un filet encadre le texte. Le numéro, placé à la fin, répète, aux termes de la déclaration de 1724, celui qui figurait au procès-verbal d'apposition.

Une inscription semblable se voyait, il y a peu d'années, sur la façade de la maison n° 1 du boulevard Poissonnière. « Borne posée, suivant l'état précité, à un petit édifice appartenant au sieur Hisson, à l'encoignure de la rue Poissonnière. » Cette inscription a disparu; on suppose qu'elle est restée derrière la devanture en boiserie du magasin de nouveautés qui a pris le nom de *Maison des anciennes limites de la ville de Paris, en 1726*².

Enfin, nous avons rencontré, dans les magasins de l'église de Saint-Denis, une inscription toute mutilée, qui paraissait absolument semblable à celle de la rue de Picpus, à laquelle seulement elle était antérieure d'une année. La provenance n'en était pas connue.

¹ De la Mare, *Traité de la police*, t. I, p. 85-89; t. IV, p. 419-427. — D. Félibien, *Hist. de Paris*, t. IV, p. 228 et suiv.

² *Bulletin du Comité des arts et monuments*, t. I, 1^{re} partie, p. 66.

CCCCLXVIII.

PONT SAINT-MICHEL.

1617.

LVDOVICVS, PIVS, TERTIVS A
 DECIMO, GALLIARVM ET
 NAVARRÆ REX CHRISTIANIS;¹
 PONTI LIGNEO MOLES LAPI-
 DEAS SVBSTITVENS AMNI
 PERENNI, PERENNE NOMEN
 ET MONIMENTVM HOC CA-
 TATHEMA² POSVIT · 21 · 7^{BRIS}
 · 1 · 6 · 1 · 7 ·

Bronze. — Haut. 0^m,30; larg. 0^m,36.

La petite église de Saint-Michel, située dans l'île de la Cité, à l'angle sud-est du Palais, donna son nom au pont qui reliait la rue de la Barillerie au quartier de Saint-André-des-Arcs. Il paraît que ce pont fut construit, une première fois, en bois, par les soins du prévôt des marchands, Hugues Aubriot, en 1384. Au mois de décembre 1547, des bateaux, ayant rompu les liens qui les tenaient amarrés près du Petit-Châtelet, vinrent se heurter aux pilotis du pont, et causèrent la chute de plusieurs des maisons dont il était couvert. Dans la nuit du 29 au 30 janvier 1616, une débâcle emporta une partie du pont Saint-Michel; le reste s'écroula au mois de juillet suivant. Les anciens engagistes s'obligèrent à le reconstruire en pierre, moyennant le droit d'y élever trente-deux maisons, qui feraient retour au domaine au terme de la concession³. Le roi Louis XIII, alors au moment d'accomplir sa seizième

¹ *Christianissimus*, le point et virgule équivalent ici à un signe d'abréviation.

² *Κατάθεμα*, un dépôt, un objet enfoui.

³ Sauval, *Rech. sur Paris*, t. I, p. 225-

227; Du Breul, *Théât. des antiq. de Paris*, p. 241; De la Mare, *Traité de la police*,

t. IV, p. 392.

année, déposa dans les fondations, le 21 septembre 1617, des médailles, et une plaque de bronze sur laquelle était gravée en beaux caractères l'inscription qui s'est retrouvée de nos jours. Le nouveau pont, d'un aspect vraiment pittoresque, se composait de quatre arches. Sur la pile médiane, on voyait encore, en dernier lieu, la silhouette d'une figure équestre de Louis XIII. Cette figure, sculptée en demi-relief, avait été grattée pendant la révolution. Les deux niches, disposées au-dessus des deux autres piles, avaient aussi perdu alors leurs statues de la Vierge et de saint Michel. La même décoration se répétait sur les deux faces du pont. Les trente-deux maisons qui le surmontaient, construites en briques et en pierre, ne pouvaient être chacune que de petite étendue; elles étaient occupées par des marchands et par des artisans. Un édit de 1786 en prescrivit la démolition; elles ne disparurent cependant qu'en 1804. Une dernière et complète reconstruction du pont Saint-Michel a été la conséquence de l'établissement de la grande ligne de boulevards qui, partant de la gare du chemin de fer de l'Est, traverse la Cité et se prolonge jusqu'à l'Observatoire. C'est dans les fondations de l'ancien pont de Louis XIII qu'on a recueilli, en 1857, l'inscription commémorative et deux médailles, l'une en argent, l'autre en argent doré, aux effigies du jeune prince, de la reine, sa mère, et de la reine, sa nouvelle épouse. La plaque et les médailles sont aujourd'hui classées au musée de l'hôtel de Cluny, sous les nos 3652, 3653, 3654.

CCCCLXIX.

PETIT-PONT.

1719.

Le 6^e Juillet 1719.

DU RÈGNE DE LOUIS XV.

DE LA Prévôté de Mefire CHARLES TRUDAINE, Chevalier Seig^r de Montigny et autres lieux, Con^t d'Erat : de l'Echevinage de JEAN GASCHIER, Ecuyer Con^t du Roy et de la Ville, Notaire, PIERRE MASSON, Ecuyer, Avocat en Parlement, Greffier de la 5^me Chambre des Enquêtes; HENRY DE ROSNEL, Ecuyer Con^t du Roy quartinier; PAUL BALLIN, Ecuyer, Con^t du Roy Notaire.

Etans NICOLAS-GUILLAUME MORIAU, Ecuyer Conseiller, Avocat et Procureur du Roy et de la Ville; JEAN-BATISTE JULIEN TAITBOUT, Ecuyer Con^t du Roy, Greffier; JÂQUES BOUCOT, Ecuyer Con^t du Roy, Receveur.

LA RECONSTRUCTION des trois Arches du Petit Pont, et partie des Pilles qui avoient été très endommagées par l'Incendie des Maisons qui étoient sur le Pont, arrivée le 27^e Avril 1718., a été faite des Deniers du Domaine de la Ville, et rëlargi avec Banquettes et Parapets en place des Maisons, Et la première Pierre posée a la pille Servant de Culée du côté du Portail de l'hôtel-Dieu, Par Messieurs les Prévôt des Marchands, Echevins, Procureur du Roy, Greffier, et Receveur, assemblez Sur les travaux, assistez de leurs officiers; Suivant les desseins et allignemens donnez par M^r JEAN BEAUSIRE, Con^t Architecte ordinaire du Roy et de Son Academie, Maître Gènèral des Bâtimens de Sa Majesté, et de l'Hôtel de Ville, Inspecteur et Controlleur des Bâtimens de ladite Ville, Garde ayant Charge des Eaux et Fontaines publiques d'icelle, Et ont distribué aux Ouvriers les liberalitéz de la Recette de la Ville.

Bronze. — Haut. 0^m,34; larg. 0^m,25.

L'origine du Petit-Pont se confond avec celle de la ville des Parisiens. A la fin du ix^e siècle, des prodiges de valeur y furent accomplis pour défendre, contre les Normands, la tour qui en fermait l'entrée. Le Pont-au-Change, du côté du nord, le Petit-Pont, vers le sud, sont les deux plus anciens viaducs par lesquels l'île de Lutèce se rattachait aux rives de la Seine. Emporté plus d'une fois par les eaux ou par les glaces, et toujours rétabli à la même place, le Petit-Pont subit une dernière catastrophe le 27 avril 1718. Il était construit en charpente et couvert de maisons. Deux bateaux, chargés de fourrages, auxquels le feu avait pris, vinrent s'engager sous les arches, et, au bout de quatre heures, le désastre était consommé¹. Les maisons détruites avaient été bâties en 1552 et renouvelées en 1603². L'épaisseur des murs du Petit-Châtelet arrêta les flammes qui menaçaient les premières maisons de la rue de la Huchette et de la rue Saint-Jacques. Peu s'en fallut que l'incendie ne gagnât les bâtiments de l'Hôtel-Dieu. La reconstruction du pont fut entreprise l'année suivante, aux frais de la ville. Le maître général des bâtiments municipaux, Jean Beausire, lui donna trois arches de pierre; il substitua des trottoirs et des parapets aux maisons qui jusqu'alors avaient fait de ce pont une rue étroite et mal aérée³. Le Petit-Châtelet seul resta debout à l'entrée méridionale; cette vieille forteresse, depuis longtemps transformée en prison, fut abattue à son tour, en 1782. Les trois arches du Petit-Pont faisaient obstacle à la navigation. Un nouveau pont, d'une seule arche, construit en pierre de meulière et en béton, les a remplacées en 1853. L'inscription, placée en 1719, s'est alors retrouvée à la place indiquée, dans la culée du côté de l'Hôtel-Dieu. La conservation en est parfaite et la gravure en a été exécutée avec une remarquable finesse.

La première pierre du pont qui subsista jusqu'à nos jours avait été

¹ Une quête en faveur des incendiés, prescrite par arrêt du parlement du 3 mai 1718, produisit 111,898 livres 9 sols 9 deniers. (Piganiol de la Force, *Descript. de Paris*, t. II, p. 73, 74.)

11.

² Du Breul, *Théâtre des antiq. de Paris*, p. 241.

³ Sauval, *Rech. sur Paris*, t. I, p. 215-219; De la Mare, *Traité de la police*, t. IV, p. 356, 363.

posée le 9 juillet 1719, en présence du corps municipal, composé, de temps immémorial, du prévôt des marchands, de quatre échevins, d'un procureur, d'un greffier et d'un receveur. Le nom de Charles Trudaine, le prévôt des marchands, qui a laissé une juste réputation de sévérité de mœurs et d'inflexible probité, s'est déjà rencontré dans ce recueil¹. Le prévôt des marchands était le maire de Paris; les quatre échevins étaient ses adjoints. Vingt-six conseillers et seize quartiniers complétaient le corps de ville. Parmi les quatre échevins dénommés dans l'inscription, il y avait deux notaires, un greffier de la cinquième chambre des enquêtes du parlement et un quartinier. Ces derniers magistrats municipaux étaient spécialement investis du soin de veiller sur chacun des divers quartiers de la ville et d'assurer l'exécution des mandemens du prévôt et des échevins. Les listes publiées par D. Félibien² nous apprennent que Charles Trudaine avait été élu prévôt en 1716. et continué dans ses fonctions en 1718; que Jean-Baptiste-Julien Taitbout³ avait succédé à son père dans la charge de greffier en 1711, et que les fonctions de receveur avaient été confiées, avant Jacques Boucot, à trois personnages du même nom depuis 1633.

Maître Jean Beausire, architecte du roi et de l'hôtel de ville, a donné, nous l'avons déjà dit, son nom à une rue du quartier de la place Royale. Cette rue n'était pas éloignée de son habitation; nous lisons dans les almanachs du temps qu'il demeurait à l'arsenal de la ville, rue de la Mortellerie. Le portail de l'Hôtel-Dieu, cité dans l'inscription, s'élevait sur l'alignement d'un des côtés du Petit-Pont. C'était une belle façade du xiii^e siècle, semblable à celle d'une église, richement décorée de statues et de feuillages. On l'a détruite, au commencement du siècle présent, pour dégager les abords de la cathédrale. N'est-ce pas là payer mille fois trop cher le bénéfice de quelques mètres d'espace⁴?

¹ T. I, p. 264.

² *Hist. de Paris*, t. II, p. 1542.

³ Le nom de cette famille est resté à une des rues du quartier de la Chaussée-d'Antin.

⁴ Ce portail est gravé dans l'ouvrage déjà cité de M. A. Husson, *Études sur les hôpitaux*, Paris, 1862.

CCCCLXX.

PONT-NEUF. — MONUMENT DE HENRI IV.

1618.

A · PETRO FRANCAVILLA CAMARCENSI INVENTVM · ET INCEPTVM · FRANC⁵ AVTEM
BORDONI FLORENT⁵ EIVS GENER PERFECIT LVETETLE · AN · DNI · M · DCXVIII

Bronze.

Henri III posa la première pierre du Pont-Neuf, le 31 mai 1578, dans la fouille commencée du côté des Grands-Augustins. Le célèbre Jacques Androuet du Cerceau en avait tracé le dessin. Les troubles de la Ligue interrompirent pour longtemps les travaux. Henri IV fit terminer ce grand ouvrage, en 1604, par les entrepreneurs Guillaume Marchand et François Petit.

Peu de temps après la mort du roi, en 1612, le grand-duc de Toscane, Cosme II, envoya à la reine Marie de Médicis, sa cousine, la statue équestre de ce prince, dont son père et prédécesseur, Ferdinand I^{er}, avait confié l'exécution à Jean de Bologne¹. Flamand de naissance, mais Florentin de style et de séjour, cet artiste cessa de vivre au moment où il venait à peine d'ébaucher son œuvre²; son élève, Pierre Tacca, se chargea du soin de l'achever. Aucun emplacement ne pouvait mieux convenir à la statue de Henri IV que la terrasse disposée à la pointe de l'île de la Cité, entre les deux sections du Pont-Neuf. Le piédestal, destiné à la recevoir, fut décoré par Pierre de Franqueville, compatriote et disciple de Jean de Bologne, de quatre captifs de bronze enchaînés aux angles³, et de plusieurs bas-reliefs de même

¹ Sauval, *Rech. sur Paris*, t. I, p. 231-237; Félibien, *Hist. de Paris*, t. II, p. 1299.

² Né à Douai, vers 1520, mort à Florence en 1608. Il repose dans le tombeau qu'il s'était lui-même préparé, en 1599, dans une des chapelles de la rotonde de l'église de la *Santissima Annunziata*.

³ Les esclaves attachés au piédestal de la statue du grand-duc Ferdinand I^{er}, à Livourne, dessinés par Jean de Bologne, furent modelés et coulés en bronze par ses élèves. On est autorisé à croire que Franqueville puisa dans la composition de son maître la première idée de la sienne.

métal qui représentaient les principales actions guerrières du roi. La statue ne fut mise en place qu'en 1614. Les vainqueurs du 10 août 1792 la renversèrent le surlendemain de leur fatale victoire. On n'a pu conserver que les quatre captifs, l'extrémité d'une des jambes du cheval, un bras, une main et une botte du cavalier. Ces débris sont placés au Louvre, dans le musée des sculptures modernes, nos 57-60 et 64-67. Avant la translation définitive qui en a été faite au Louvre, les captifs avaient été recueillis au musée des monuments français, où Alexandre Lenoir s'en servit pour la composition du piédestal d'une statue pédestre en marbre de Henri IV attribuée à Barthélemy Prieur¹.

Les captifs de Franqueville passaient jadis pour la personnification des quatre parties du monde. Ils sont à peu près nus, les mains liées derrière le dos, les pieds posés sur des armures ou sur des engins de guerre. La proportion de ces figures est de 1^m,55. Sauval ne les trouvait pas de son goût. « On peut, dit-il, les appeler des squelettes, tant « ils sont maigres et décharnés; aussi ceux qui s'y connaissent sou-
« tiennent que s'il n'y en avait point du tout, cela n'en serait que mieux. » Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre, sans doute; on y reconnaît bien cependant la tradition de la grande école de Michel-Ange arrivée jusqu'à Franqueville par l'intermédiaire de Jean de Bologne.

C'est autour de la culasse d'un canon brisé, aux pieds d'un captif, dont le type appartient à la race européenne, que nous avons lu les deux lignes qui indiquent les auteurs et la date de ces bronzes. Il y a ici plus qu'une signature d'artiste. Nous apprenons à la fois que Pierre de Franqueville, né à Cambrai², fut l'inventeur de la décoration et qu'il en commença la mise en œuvre; mais que ce fut son gendre, François Bordoni, Florentin, qui termina le travail à Paris, en 1618. Bordoni était l'élève et le collaborateur de son beau-père. La même inscription se répète aux pieds des trois autres captifs sur des bordures de cuirasses ou de boucliers. Après de longues années pas-

¹ N° 116 du catalogue de la collection.
La statue royale est aujourd'hui au musée historique de Versailles. n° 2724.

² En 1548, mort vers 1618. Voy. Bal-
dinucci, *Notizie de' professori del disegno*,
1260-1670, Florence, 1767-1774.

sées à Florence, Pierre de Franqueville fut rappelé en France par Henri IV; la reine régente, Marie de Médicis, lui donna plus tard le titre de premier sculpteur du roi.

Le musée du Louvre possède deux figures de marbre sculptées par Franqueville, un David, vainqueur de Goliath, qui a fait partie du musée des monuments français, n° 121, et un Orphée endormant Cérès au son du violon, qui provient des jardins de Versailles. L'artiste les a signées ainsi, la première :

OPVS · PETRI · A · FRANCAVILLA

la seconde :

OPVS · PETRI · FRANCAVILLÆ · BELGICI · CAMERACENSIS · FLORENTINI ·
ACADEMICI · PISANIQ · CIVIS · A · D · MDXCVIII ·

Cette invention de captifs servant de piédestal à un monarque était bien faite pour offusquer les soi-disant vengeurs des droits de l'homme. Par une circonstance singulière cependant, les principales figures de ce genre qui existaient à Paris ont échappé à la destruction. A quelques pas des captifs du Pont-Neuf, dans la même salle du Louvre, on voit les deux prisonniers moscovites de marbre, jadis enchaînés au tombeau du roi de Pologne, Jean-Casimir, à Saint-Germain-des-Prés; et les quatre captifs de bronze qui accompagnaient le monument érigé à Louis XIV sur la place des Victoires décorent aujourd'hui la façade de l'hôtel des Invalides.

Nos ponts et nos quais modernes bravent les inondations de la Seine. Il n'en était pas de même autrefois, et les eaux débordées causaient de fréquents ravages dans les bas quartiers de la ville¹. Des inscriptions, placées sur quelques édifices, indiquaient le degré d'élévation des crues de la rivière. Il y en avait une à l'entrée de l'ancienne Chambre des comptes; elle rappelait une invasion de la cour de la Sainte-Chapelle par les eaux dans le siècle dernier; elle a disparu sous

¹ Sauval, *Hist. et rech. des antiq. de la ville de Paris*, t. I, p. 198-208, débordements de la Seine.

les décombres, dans l'incendie du 23 mai 1871. L'inondation de 1740, marquée sur une des piles du Pont-Royal comme la plus forte¹ qui soit survenue depuis bientôt deux siècles, avait couvert une partie du faubourg Saint-Antoine. On lit encore ces mots sur une pierre de la façade de l'hôpital des Quinze-Vingts, rue de Charenton : *le · 25 · A^{bre} · 1740 la · pointe · de la · rivière est · venu · vis a vis cette · pierre bouquet*. Le dernier mot est probablement le nom de celui qui fit graver l'inscription; elle se partage en six lignes, dont il nous a paru inutile de conserver la disposition. Il faut aller la chercher derrière une échoppe placée là tout exprès pour la rendre invisible.

¹ Les eaux s'élevèrent à environ 8^m,50.

CCCCLXXI. — CCCCLXXII.

LE LOUVRE.

1548-1556.

AN · A

M · D ·

SALV ·

XXXX

RESTI ·

VIII ·

Pierre.

AB

SOLVT ·

AN · SAL ·

M · D · L ·

VI ·

Marbre.

François I^{er} fit commencer, en 1527, la démolition du vieux Louvre de Philippe-Auguste et de Charles V. En 1546, l'année qui précéda sa mort, par lettres patentes du deuxième jour d'août, *il bailla la totale charge, conduite et superintendance du grand corps d'hostel qu'il avoit délibéré de faire bastir et construire en son chastel du Louvre à son cher et bien amé Pierre Lescot, seigneur de Claigny*. Les travaux étaient à peine commencés lorsque le roi Henri II succéda à son père. C'est à ce prince qu'était réservé l'honneur d'élever l'aile occidentale qui forme à peu près la moitié de ce côté de la cour du palais dans son développement actuel, et qui a servi de type à toutes les autres façades intérieures du Louvre.

L'inscription n^o CCCCLXXI est gravée en lettres élégantes et fines, comme on les savait tracer à la Renaissance, sur les deux anses demi-circulaires en pierre qui accompagnent une table de marbre noir placée au-dessus de la porte centrale de la salle des Cariatides. Le

marbre présentait une inscription que la révolution a biffée et qu'il aurait fallu rétablir. Du Cerceau nous en a heureusement transmis le texte :

HENRICVS II. REX CHRISTIANISS.
 VETVSTATE COLLAPSVM REFICI
 COEPT. A PAT. FRANCICO I.
 R. CHRISTIANISS. MORTVI
 SANCTISS. PARENT. MEMOR
 PIENTISS. FILIVS ABSOLVIT

Un Romain n'aurait pas mieux dit. Les quelques mots et la date restés sur la pierre sont cependant, pour l'histoire du Louvre, ce qu'il y avait ici de plus précieux. Ils nous attestent qu'en 1548 la construction de la salle des Cariatides, qu'on appelait alors la *Grande salle* et le *Tribunal*, était achevée.

Au chef de la dite salle par dehors, tout au haut d'icelle, dans une au-vale, Gilles Carrozet avait remarqué l'inscription de 1556, que nous publions sous le n° CCCCLXXII. L'auteur de la *Topographie historique du vieux Paris* l'a donnée, d'après son prédécesseur, sans l'avoir vue par lui-même. Plus heureux dans nos recherches, nous l'avons trouvée, en 1849, avec d'autres débris, sur le préau de la colonnade du Louvre. Elle était sans doute autrefois posée un peu au-dessous de l'entablement du premier étage, où sa place nous paraît encore parfaitement marquée. Nous sommes persuadé, en effet, qu'elle provient d'un médaillon de forme ovale de l'angle sud-ouest, qu'on a ouvert, il y a environ soixante ans, pour procurer de la lumière à un escalier. Peut-être un jour se rencontrera-t-elle au fond de quelque magasin. La perte en serait regrettable; c'était un témoignage de l'achèvement de cette partie du Louvre à la date de 1556.

A quelques pas de l'entrée centrale de la salle des Cariatides, au-dessus de la porte la plus rapprochée de l'angle, décorée par Jean

Goujon de deux figures exquises de la Gloire et de la Renommée, on lisait cette dédicace :

VIRTVTI REGIS INVICTISSIMI¹

Plus haut, sur un marbre noir ajusté dans la frise du premier étage, la devise de Henri II se montre en lettres d'or :

DONEC

TOTVM IMPLEAT

ORBEM

Le développement complet de la cour du Louvre présente vingt-quatre avant-corps dans l'ornementation desquels on a fait entrer, pour chacun, deux plaques de marbre noir et deux médaillons en marbres variés. Deux longues bandes de marbre noir sont de plus encastrées dans la frise de chacun des quatre pavillons principaux. Il y avait donc place pour cent quatre inscriptions, dates ou devises, et encore n'avons-nous pas tenu compte de quantité de plaques de marbre de moindre importance. Nous venons de citer la devise de Henri II. Ce prince l'avait adoptée avec le croissant, comme emblèmes de son amour pour Diane de Poitiers. Henri IV fit sculpter le chiffre de Gabrielle d'Estrées sur les frises de la galerie qui se dirige du Louvre vers les Tuileries². On y voit aussi les deux sceptres de France et de Navarre liés en sautoir à la garde d'une grande épée³, avec cette fière devise :

DVO PROTEGIT VNVS

Le soleil et le NEC PLVRIBVS IMPAR de Louis XIV tiennent leur rang au Louvre sur les soffites de la colonnade et dans la galerie

¹ *Histoire générale de Paris* (Collection Haussmann); *Topographie historique. Région du Louvre et des Tuileries*, t. I et II, Adolphe Berté.

² Sauval en a fait mention; l'illustre ar-

chitecte Duban, restaurateur de la galerie, en a retrouvé les traces.

³ Il a paru ingénieux de remplacer plus tard un des deux sceptres par une main de justice.

d'Apollon. Ils n'étaient pas moins nombreux aux Tuileries. Le dernier incendie du 23 mai 1871 a détruit la plupart des emblèmes sculptés ou peints dans cette demeure royale.!

La devise du grand roi est ainsi traduite en français sur des plaques de cheminée du musée de Cluny :

SEVL CONTRE TOVS.

CCCCLXXIII.

LE JARDIN DES TUILERIES.

1702.

ANTONIUS COYZEUOX · LUGD · SCUL · REG¹ · FECIT 1702LES DEUX GROVPES ONT ESTÉ FAITES² EN DEUX ANS

Marbre blanc.

Le jardin des Tuileries est peuplé de marbres précieux qui portent inscrits sur leurs socles les noms illustres de Le Pautre, de Coyzevox, de Coustou, de Van-Clève. Entre tous ces chefs-d'œuvre de la sculpture française, on remarque les deux figures équestres de Mercure et de la Renommée qui décorent l'entrée du jardin, du côté de la place Louis XV. Si nous avons choisi pour la publier, par exception, l'inscription gravée au pied du cheval monté par Mercure, c'est qu'il ne s'agit plus là d'une simple signature d'artiste, mais de la révélation d'un fait vraiment extraordinaire. On a peine à comprendre, en effet, comment Coyzevox a pu produire en deux années deux ouvrages d'une pareille importance. Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que chaque figure a été taillée, avec tous ses accessoires, dans un seul bloc de quatre mètres de hauteur. Louis XIV les avait fait placer à l'entrée des jardins de Marly; on les a transportées à Paris le 7 janvier 1719. Il a fallu depuis y opérer quelques restaurations. Les pieds de devant des chevaux ont été renouvelés. Le 22 mai 1871, un éclat d'obus a enlevé la queue du cheval de Mercure; on s'occupe de la rétablir en ce moment même.

Charles-Antoine Coyzevox, né à Lyon, le 29 septembre 1640, mourut à Paris le 10 avril 1720. On cite, parmi ses meilleurs ouvrages, les deux groupes dont nous venons de parler, le Joueur de flûte³ et

¹ *Lugdunensis Sculptor Regius.*

² *Sic.*

³ Le Joueur de flûte a été transféré au Louvre, en 1870.

les deux nymphes, jadis placés en avant de la grande façade des Tuileries; le tombeau du cardinal Mazarin, qui appartient maintenant au musée du Louvre; celui de Colbert, qui a été restitué à l'église de Saint-Eustache; la statue agenouillée de Louis XIV, pour le sanctuaire de Notre-Dame de Paris.

CCCCLXXIV.

LA CHAMBRE DES COMPTES.

1486.

L'an mil. CCC. un. ^{xx} z. vi.
 Par mellis. du grant bureau.
 Fut ordonne de lens rassis.
 Se ave ce corps d'otel nouveau.
 Qui fut deuse ainsi beau.
 Par les correcteurs de ceans.
 Lesqueç y planterent leur leau.
 Comme gens en ce bien seans

Lun deulx fut nôme maistre pierre.
 Et lautre ot nom maistre nicole.
 Leurs surnoms qui en veult enqre.
 Cestoit rouvelin et viole.
 Iç firent si bon controle.
 Prenant garde sur les ouiners.
 Que tout fut fait bien men recole.
 En moins dan et demy entiers

Pierre. — Haut. 0^m,55 ; larg. 0^m,38.

L'inscription qu'on vient de lire ne provient pas de l'édifice principal de la Chambre des comptes élevé par Louis XII, en face de la Sainte-Chapelle du Palais, dans les premières années du xvi^e siècle, mais de quelque bâtiment secondaire, construit en 1486, sous le règne de Charles VIII. Nous apprenons de Gilles Corrozet qu'en l'an 1485 ou commença de bâtir l'hôtel situé entre la Chambre des comptes et la Maison du roi, c'est-à-dire un peu en arrière du lieu où la Chambre tenait séance, à l'endroit où étaient installés encore, il y a peu d'années, les services de la préfecture de police. Il nous paraît probable

que les deux hôtels de 1485 et de 1486 étaient voisins l'un de l'autre, et qu'ils ont dû être édifiés dans les mêmes circonstances. Déplacée depuis très-longtemps, la vieille pierre commémorative s'était conservée dans le bâtiment que Gabriel, premier architecte du roi, éleva sur les ruines du monument de Louis XII, détruit par l'incendie qui dévasta le Palais de justice tout entier, en 1737. Lorsque la Cour des comptes¹ quitta, en 1842, l'ancienne demeure de ses pères, elle emporta cette relique et la fit encastrier dans une des parois de l'escalier d'honneur du palais du quai d'Orsay. L'inscription est demeurée intacte au milieu des ruines accumulées par les incendiaires de 1871.

Le texte se compose de seize vers de huit syllabes, divisés en deux couplets. La mesure exige, à la seconde ligne rimée, le titre de *Messires*, peut-être même celui de *Messeigneurs*, pour les membres du grand bureau. Il semble qu'on ait voulu, au moyen d'une abréviation, laisser le lecteur dans l'embarras du choix. La Chambre des comptes se partageait en deux bureaux dont la composition était déterminée par des règlements spéciaux et dont le premier prenait le nom de *grand bureau*.

Ce premier bureau décida la construction du nouveau corps d'hôtel qui paraissait nécessaire, et la surveillance en fut confiée à deux correcteurs, c'est-à-dire à deux magistrats du second ordre de la Chambre. Pierre Jouvelin et Nicolas Viole, appartenant tous deux à la bourgeoisie parisienne, avaient été nommés correcteurs : le premier, par lettres du 29 novembre 1467; le second, par lettres du 22 mars 1479. Le recueil manuscrit de la Bibliothèque Mazarine² qui nous fournit ce renseignement ajoute que Jouvelin mourut le 26 avril 1492. Les deux magistrats procédèrent sans doute à la pose de la première pierre de l'édifice et en scellèrent le procès-verbal; *ils y plantèrent leur sceau*, suivant l'expression du texte. Nous sommes d'ailleurs persuadé qu'on

¹ Les attributions des anciennes chambres des comptes du royaume, au nombre de neuf, furent confiées, en 1806, à un corps judiciaire unique, siégeant à Paris,

qui prit le nom de Cour des comptes. — ² H, 1793. *Officiers de la Chambre des comptes de Paris, etc.*

s'exagérerait fort la part qu'ils prirent à la construction, en supposant qu'à leur aptitude pour la révision des comptes ils joignaient le talent d'un architecte ou d'un dessinateur. Il ne faudrait pas prendre à la lettre les termes du texte. Le *contrerôle*¹ rentrait dans la spécialité de leurs fonctions; ils s'en acquittèrent à merveille. Nous ne possédons d'ailleurs aucun moyen, n'ayant plus l'œuvre sous les yeux, d'apprécier le mérite de la célérité avec laquelle les travaux furent dirigés.

Nous ne pouvons nous résoudre à nous arrêter ici sans donner un dernier regret à une peinture de valeur, qui faisait partie du mobilier de la Cour des comptes, et qui a péri dans les flammes, le 23 mai 1871. On voyait, dans la salle affectée aux séances de la première chambre, un tableau représentant la Justice en robe de satin, avec le manteau d'azur fleurdelisé, le sceptre en main, la couronne en tête; elle était assise au milieu des nuages, entourée de génies portant des attributs. Une éclaircie de la nue laissait apercevoir, dans un des angles inférieurs de la toile, la galerie du Louvre, le quai, la Porte-Neuve et le cours de la Seine coupé par un pont en charpente. La signature de l'artiste complétait cette œuvre qui nous a paru remarquable :

LA
PRINCESSE
LOVYSE PALATINE
A DESSIGNE PEINT
ET DONNE
CE TABLEAU

Louise-Marie-Hollandine, princesse palatine de Bavière, seconde fille de Frédéric IV, roi de Bohême, nommée abbesse de Maubuisson, en 1664, employait ses moments de loisir à peindre des sujets de

¹ *Contrerole, contreroler, contreroleur*, anciennes formes qui présentaient l'avantage de s'expliquer par elles-mêmes.

piété pour son monastère et pour les églises paroissiales du voisinage¹. Elle offrit le tableau de la Justice à la Chambre des comptes de Paris, comme un témoignage de reconnaissance pour l'enregistrement d'un acte qui intéressait l'abbaye de Maubuisson. La princesse de Bavière mourut le 11 février 1709, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

¹ L'abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. IV, p. 189; *Gallia christ.* t. VII, col. 938. Nous aurons à revenir dans la suite sur l'abbaye de Maubuisson.

CCCCLXXV. — CCCCLXXVI.

HÔTEL DE VILLE.

1608.

DV REGNE DV TRESCHRESTIEN HENRY III^E ROY DE FRANCE
 ET DE NAVARRE ET DE LA PREVOSTÉ DE MONS^R. M^E. IACQUES
 SANGVIN S^R. DE LIVRY CON^{ER}. DV ROY EN SA COVRT DE PARLEMENT
 ET DE L'ESCHEVINAGE DE M^E. GERMAIN GOVFFÉ ADVOCAT EN LADIC^{TE}
 COVRT, IEHAN DE VAILLY S^R. DE BREVIL DE PONT, M^{ES}. PIERRE PARFAICT
 GREFFIER EN LESLECTION, ET CHARLES CHARBONNIERES CON^{ER}.
 DV ROY ET AVDITEVR EN SA CHAMBRE DES COMPTES. CESTE
 SALLE A ESTÉ PARACHEVEE LE PAVILLON DV COSTÉ DV SAINT
 ESPRIT ENCOMMENCÉ LES COLLONNES POSEES ET LA TOVR A
 HVICT PANS ESLEVEE POVR L'HORLOGE. MIL SIX CENS HVICT.

Marbre noir.

1628.

HANC · ÆDIFICIORVM · MOLEM ·
 MVLTI · IAM · ANNIS · INCHOATAM ·
 ET · AFFECTAM¹ · MARINVS · DE · LA ·
 VALLEE · ARCHITECTVS · PARISI⁹ ·
 SVSCEPIT · AN · 1606 · ET · AD · VLTIMAM ·
 VSQVE · PERIODVM · FÆLICITER ·
 PERDVXIT · AN · SAL · 1628 ·

Pierre. — Haut. 0^m,60; larg. 0^m,90.

Le 15 juillet 1533, le prévôt des marchands, Pierre Viole, assisté des quatre échevins, posa la première pierre du bâtiment neuf de l'hôtel de ville. Aujourd'hui qu'il n'en reste plus que des murailles calcinées, et que la reconstruction presque totale en est devenue nécessaire, on

¹ Abandonnée, en mauvais état.

retrouvera peut-être, dans les fondations de l'édifice, l'inscription armoriée de France et de Paris que les magistrats municipaux y scellèrent, il y a trois cent quarante ans¹. Une autre inscription, datée des ides de septembre de la même année, se voyait au-dessus de la grande porte²; à la suite des noms du prince régnant et des édiles en charge, elle proclamait celui de l'architecte, *Dominico Cortonensi architectante*³. Quelques lignes, ajoutées au texte primitif, constataient la reprise des travaux en 1606, sous la prévôté du célèbre François Miron, après une interruption de plus d'un demi-siècle. François Miron fit élever jusqu'au faite le principal corps de bâtiment. L'inscription de 1533 et de 1606, l'effigie équestre de Henri IV, sculptée au tympan de la porte centrale, disparurent à la fois en 1793, et cette ligne brutale, d'un style lapidaire jusqu'alors inconnu, en prit la place :

LE TRÔNE A ÉTÉ RENVERSÉ PAR LES SANS-CULOTTES.

Posée à l'intérieur de l'hôtel de ville, à l'entrée de la grande salle, dans un lieu où elle attirait moins les regards, l'inscription de 1608 avait échappé à la destruction; la conflagration générale de l'édifice l'a réduite en morceaux il y a deux ans. Elle était gravée sur une large plaque de marbre noir. Lorsque nous en avons relevé le texte, en 1858, elle se trouvait fixée dans un encadrement orné de sculptures, sous la voûte de l'escalier de la façade occidentale. Un peu plus tard, on la réintégra dans le vestibule de la salle dont elle était destinée à déterminer la date. La grande salle de l'hôtel de ville, située au premier étage, vers la place de Grève, reçut d'abord le titre de *salle du trône*; de nos jours, elle avait été appropriée aux séances du conseil municipal. A chacune de ses deux extrémités s'élevait une grande cheminée d'un caractère monumental, sculptée en pierre, décorée de colonnes et de figures allégoriques. Le pavillon, commencé à la même époque,

¹ Du Breul, *Théâtre des antiq. de Paris*, p. 1015.

² *Ibid.* p. 1016.

³ Dominique Boccadoro, né à Cortone, en Toscane.

du côté du Saint-Esprit, occupait l'angle nord-ouest de l'édifice. La baie, ouverte au rez-de-chaussée, servait d'entrée à la petite chapelle de l'hôpital du Saint-Esprit, qui avait été fondé, en 1362, pour des enfants orphelins, et dont les constructeurs de l'hôtel de ville avaient dû respecter l'existence¹. On peut lire dans le *Théâtre des Antiquités de Paris*², de Jacques Du Breul, une inscription de 1611 qui donnait la date du raccordement définitif de l'édifice hospitalier avec le monument municipal. Quelques bâtiments de l'ancien hôpital ont subsisté jusqu'en 1835; ils servaient d'habitation au préfet du département de la Seine. L'inscription de 1608 relate encore la pose des colonnes de l'étage inférieur de la façade³, qui ne sont, en effet, qu'un hors-d'œuvre indépendant de la construction, et l'érection du campanile octogone qui renfermait la sonnerie de l'horloge. Cette sonnerie se composait de trois cloches anciennes, dont la plus grosse, du poids de quatre mille kilogrammes et du diamètre de cinq pieds, avait été fondue, en 1610, par Antoine Lemoyne, fondeur ordinaire de l'artillerie du roi. Les proportions du vieux campanile ne paraissaient plus en rapport avec le développement des nouveaux bâtiments de l'hôtel de ville; on le remplaça, en 1866, par une aiguille plus élevée qui n'a pas duré tout à fait cinq ans.

La prévôté de Jacques Sanguin se prolongea suffisamment pour qu'il eût l'avantage de conduire à peu près à leur terme, en 1611, les travaux extérieurs de l'édifice. La seigneurie de Livry, dont ce magistrat portait le titre, appartenait à sa famille dès les premières années du xvi^e siècle; elle fut érigée en marquisat, en 1689, en faveur de Louis Sanguin, premier maître d'hôtel du roi⁴. Jacques Sanguin était le successeur immédiat de François Miron dans les fonctions de prévôt des

¹ Les derniers débris de cette chapelle étaient encore visibles en 1845.

² P. 996, 997.

³ Par acte du 13 février 1608, l'entrepreneur Marin de la Vallée prit l'engagement de fournir la pierre de douze colonnes

à poser du côté de la Grève. — ⁴ Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. VI, p. 202. *Livry-en-Launois*, village de l'ancien diocèse de Paris, aujourd'hui du département de Seine-et-Oise et du diocèse de Versailles.

marchands. Les quatre échevins¹, désignés dans l'inscription de 1608, sont nommés dans le même ordre dans la liste publiée par Michel Félibien, avec cette seule différence que maître Germain Gouffé y paraît avec la qualité de procureur du roi au Châtelet². Le second échevin, Jean de Vailly, seul ne se trouvait pourvu d'aucun office. Les deux autres étaient, l'un, greffier de l'élection de Paris, le dernier, auditeur en la chambre des comptes³.

L'inscription n° CCCCLXXVI, qui décore Marin de la Vallée du titre d'architecte parisien et qui lui attribue l'honneur d'avoir heureusement conduit à bonne fin, en 1628, cette masse d'édifices dont il avait pris la continuation en 1606, se lisait en beaux caractères sur un caisson du plafond en pierre du portique de la cour médiane, à l'angle nord-ouest. L'incendie de 1871 l'a endommagée, mais sans la détruire. C'est dans le curieux ouvrage publié par V. Calliat et par Leroux de Lincy qu'il faut aller chercher l'histoire de la construction de l'hôtel de ville de Paris. Marin de la Vallée y est réduit à son rôle véritable d'entrepreneur adjudicataire des travaux sous le contrôle des maîtres des œuvres Pierre et Augustin Guillain; on y trouve même la preuve de sa négligence à remplir les conditions de son marché. Dans les procès-verbaux d'adjudication, il est modestement qualifié, soit de juré du roi en l'office de maçonnerie, demeurant à Paris, rue de Beaubourg, soit d'entrepreneur des ouvrages de maçonnerie de la ville⁴. Il n'aura pas cru trop faire en se décernant à lui-même, de son autorité privée, la récompense imméritée d'une inscription monumentale.

¹ Voir ci-dessus, p. 18, la composition du corps de ville de Paris.

² *Hist. de Paris*, p. 1539.

³ *Élection*, voy. t. I. p. 552; *Chambre*

des comptes, t. I, p. 30, 298. — ⁴ *Hôtel de ville de Paris, etc.* par V. Calliat, architecte, et par Leroux de Lincy. Paris, 1844.

CCCCLXXVII. — CCCCLXXVIII.

HÔTEL DE VILLE.

1654-1687.

*Anno Millesimo Sexcentesimo**Quinquagesimo Tertio**Quarta Julii**Rex augustam hanc adit**Basilicam**Ignem nefando nuper incensam**Cuiusque Sanguine pollutam**Ferali die annj Feralis**Quam festis expiat Ignibus.**Julianus geruais & Mathurinus**de Moucheny¹ Ædiles Votis pro**Rege publicis Etiam et sua**adiunxere an. 1654**Ægidius guerin Artifex².*

Marbre blanc.

Sur le revers du même marbre :

*In statuam**Ludovici Magni**de seditione domestica**triumphantis**quam Rex ipse tolli iussit**non amplius minor facinoris**ab urbicis ædibus in hortos**H. Furcæi prætoris³**translatam.*

¹ *Moncheu*, suivant Félibien, *Hist. de Paris*, p. 1540.

² Gilles Guérin, membre de l'Académie royale de peinture et sculpture, né à Paris en 1606, mort en la même ville, en 1678.

La statue de Louis XIV, qu'il avait signée, n'en est pas moins attribuée à Jacques Sarazin, dans les catalogues du Musée des monuments français.

³ Henri de Fourcy, comte de Chessy,

*Perdomita tandem monstri implacabilis ira,
 Victori hanc statuam Ludovico urbs grata dicarat,
 Quam Rex conspiciens minitantiem ac tela tenentem,
 Dignatus nostris conviva accumbere mensis,
 Non iam terribilis, tolli imperat, immemor, inquit,
 Ignovi, taceant seri ignorentque nepotes,
 Oblitum facinus nec saxa, nec æra loquantur.
 Santolius Victorinus¹.*

L'hôtel de ville de Paris a constamment joui du privilège de servir de point de mire aux insurgés de toutes couleurs. Donc, le 4 juillet 1652, le surlendemain du combat du faubourg Saint-Antoine, une populace furieuse incendiait les portes, envahissait le prétoire et massacrait plusieurs citoyens. A pareil jour de l'année suivante, les magistrats municipaux firent rendre de solennelles actions de grâces à Dieu de ce que le désastre n'avait pas été plus grand. Sur le soir, le jeune roi, la reine mère et le cardinal Mazarin, accompagnés de la cour, arrivèrent à l'hôtel de ville où leur était préparé le divertissement d'une représentation du *Cid*, d'un ballet, d'un feu d'artifice et d'une collation. En mémoire de cette visite royale, Gilles Guérin fut chargé d'exécuter en marbre une statue du prince; il le sculpta foulant aux pieds la sédition vaincue. Deux échevins, maîtres Julien Gervais, contrôleur des mesures au grenier à sel, et Mathurin de Moucheni, procédèrent à l'inauguration du monument, le 23 juin 1654, au moment où ils allaient allumer le feu de la Saint-Jean sur la place de Grève. La statue demeura un peu plus de trente-deux ans placée sous une arcade, au fond de la cour d'honneur. Une nouvelle visite de Louis XIV en causa la suppression. Le 30 janvier 1687, le roi vint dîner en grand appareil à l'hôtel de ville², en sortant de la basilique de Notre-Dame où il était allé remercier Dieu du rétablissement de sa

prévôt des marchands en 1684, conseiller d'État en 1691, mort en 1708.

¹ Santeuil, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor, voy. t. I, p. 358.

² D. Michel Félibien, *Hist. de Paris*, p. 1430, 1515. Un tableau de Largillière représentait autrefois le banquet royal.

santé. La statue, érigée au commencement de son règne, dans des circonstances bien différentes, attira ses regards; il invita gracieusement les magistrats à la faire disparaître, comme *n'étant plus de saison*. La nuit arrivée, on la descendait de son piédestal; elle fut transportée à Chessy¹, dans les jardins du prévôt des marchands, Henri de Fourcy. Plus tard, un des princes de Condé, qui la considérait comme un souvenir néfaste des troubles de la Fronde, s'en rendit acquéreur et la fit enterrer dans une des caves du Palais-Bourbon. C'est là qu'elle a été retrouvée par l'architecte chargé, en vertu d'un décret de l'an III, d'approprier l'ancienne résidence des Condé aux séances du nouveau Conseil des Cinq-Cents. L'architecte l'envoya au Musée des monuments français, où elle prit place dans la salle du XVII^e siècle, sous le n^o 476. En voici la description d'après le texte et la gravure publiés par Alexandre Lenoir².

Louis XIV accomplissait sa seizième année³, à l'époque où la statue avait été posée à l'hôtel de ville. Il était représenté très-jeune, coiffé de la grande perruque et d'une couronne de laurier, revêtu d'une cuirasse à la romaine, un manteau sur les épaules, un sceptre à la main, les pieds chaussés de bottines. De son pied droit il comprimait un soldat renversé, la face tournée contre terre, tenant une lance brisée et portant un casque avec un rat pour cimier. Alexandre Lenoir se contenta d'inscrire ces mots sur le piédestal :

LOUIS XIV VAINQUEUR DE LA FRONDE.

La double inscription, que nous mettons sous les yeux du lecteur, existait cependant aussi; elle avait suivi la statue elle-même au Musée. Lorsque nous en avons pris copie, elle était abandonnée avec tant d'autres débris qui nous paraissaient dignes d'un meilleur sort, comme nous avons déjà plus d'une fois eu l'occasion de le dire. Sur une des faces de la plaque de marbre, on rappelait la fête expiatoire de 1653

¹ Chessy, paroisse de l'ancien diocèse de Paris, aujourd'hui du diocèse de Meaux et du département de Seine-et-Marne.

² Lenoir, *Musée des mon. français, etc.* t. V, p. 115, pl. CXC. — ³ Il était né à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638.

et la dédicace du monument; sur l'autre, on avait gravé, après la translation de la statue dans le parc de Chessy, les vers composés par Santeuil pour célébrer la magnanimité du roi. L'inscription n'existe plus; nous en avons vu les derniers débris en 1858 et en 1860. Qu'est devenue la statue? Il nous paraît probable qu'à la suite de la clôture du Musée elle aura été restituée au prince de Condé, avec les autres monuments qui avaient appartenu à sa famille. Le même arrêt de proscription qui l'avait frappée lui a-t-il été appliqué encore une fois? Nous en regretterions la perte. Il n'existait plus de nos jours aucune raison sérieuse pour la supprimer. Les rébellions des princes contre les ministres, ou même contre les rois, n'étaient que des jeux d'enfants auprès des bouleversements qui font à tout instant trembler le sol sous nos pas.

Ce qui précède était déjà livré à l'impression, et nous n'y voulons rien changer, lorsque, par une de ces bonnes chances, malheureusement trop rares, qui dédommagent parfois les chercheurs persévérants, nous avons enfin entrevu le monument dont nous nous étions jusqu'alors enquis avec si peu de succès. Le dimanche 25 mai 1873, au pied de l'escalier nord-est de la colonnade du Louvre, passant devant une grande toile verte suspendue là pour cacher un dépôt de vieilles sculptures, nous soulevâmes un coin de ce voile malencontreux; le Louis XIV de Gilles Guérin était derrière. Ce n'était qu'un moulage exécuté depuis longtemps et destiné au Musée historique de Versailles, mais dont la présence atteste suffisamment la conservation de l'original. On nous assure que le marbre est à Chantilly avec les bronzes de l'ancienne église des Jésuites¹.

¹ Tome I, p. 726.

CCCCLXXIX. — CCCCLXXX.

HÔTEL DE VILLE.

1689.

1660.

ENTREVEVE DE LOVIS XIV ROY DE FRANCE ET DE PHILIPPE IV ROY D'ESPAGNE DANS L'ISLE DES FAISANS OV LA PAIX FVT IVREE ENTRE LES DEVX ROYS¹. MARIAGE DV ROY AVEC MARIE THERESE D'AVTRICHE INFANTE D'ESPAGNE². ENTREE SOLEMNELLE DE LEVRS MAIESTEZ DANS LA VILLE DE PARIS AV MILIEV DES ACCLAMATIÖS DES PEVPLES³.

1684.

LE ROY ACCORDE LA PAIX AVX ALGERIENS⁴. PVNIT LES GENOIS⁵. PREND LVXEMBOVVG⁶. FORCE SES ENNEMIS D'ACCEPTER VNE TREVE DE VINGT ANS ET REMET A LA PRIERE DES ESPAGNOLS TROIS MILLIONS CINQ CENS MILLE LIVRES DE CÖTRIBVTIONS⁷.

Marbre noir.

La place laissée vide, dans la cour de l'hôtel de ville, par l'enlèvement de l'œuvre de Gilles Guérin, fut remplie, au bout de deux ans, par une figure du même prince, en bronze, modelée par Coyzevox. A cette occasion, la cour reçut une décoration complète en l'honneur de Louis XIV. La frise du portique fut incrustée de marbre; on y grava en lettres d'or de nombreuses inscriptions composées par André Félibien⁸, qui énuméraient, comme celles de la grande galerie de Versailles, les actions les plus mémorables du roi. C'était l'histoire en abrégé de la période la plus brillante de son règne, de 1660 à 1689.

¹ Le 7 juin 1660.

² Dans l'église de Saint-Jean-de-Luz, le 9 juin.

³ Le 26 août. Cérémonie restée célèbre dans les annales parisiennes.

⁴ Bombardement d'Alger, par Duquesne, le 27 juin 1683. La paix accordée le 4 juillet 1684.

⁵ Bombardement de Gênes, par Duquesne, le 26 mai. — ⁶ Prise de Luxembourg, par le maréchal de Créqui, le 3 juin.

⁷ Trêve de Ratisbonne, au mois d'août, entre la France, l'Espagne et l'Empire.

⁸ André Félibien, auteur d'ouvrages estimés sur les arts, était le père de Dom Michel Félibien, qui a écrit l'histoire de Paris.

Les deux inscriptions que nous venons de rapporter étaient les seules qui se fussent conservées jusqu'à nos jours; elles couvraient deux longues plaques de marbre noir encastrées dans les murs des pavillons, du côté de la cour. Des constructions modernes les protégeaient en les rendant à peu près invisibles. Il fallait aller chercher la première dans une antichambre, et l'autre, derrière une armoire. L'incendie de 1871 les a détruites¹.

Mutilé en 1792, le bronze de Coyzevox avait été restauré et remis en place en 1814. Le piédestal avait même recouvré ses bas-reliefs représentant la bienfaisance royale et le triomphe de la religion sur l'hérésie. La statue et ses accessoires, ensevelis sous les décombres, en ont été retirés dans l'état le plus déplorable.

¹ Pour l'épigraphie complète de l'hôtel de ville, voir la monographie déjà citée de Calliat et Leroux de Lincy.

CCCCLXXXI.

HÔTEL DES INVALIDES.

1675.

LUDOVICUS MAGNUS

MILITIBUS REGALI MUNIFICENTIA

IN PERPETUUM PROVIDENS

HAS ÆDES POSUIT. AN M. DC. LXXV.

L'hôtel des Invalides est à la fois la plus belle fondation et le monument le plus remarquable du règne de Louis XIV. Au tympan de la partie centrale de la façade, sur un piédestal accompagné des figures assises de la Justice et de la Prudence, Coustou le jeune¹ sculpta en demi-relief, dans un bloc de pierre, la figure équestre du roi. L'inscription du piédestal et la statue n'eurent pas un sort meilleur que les autres monuments du même genre; on les a restaurées; les caractères en métal de l'inscription renouvelée se sont superposés aux traces de l'ancienne. Les fondements de l'hôtel furent jetés en 1671. La date, donnée à la fin de l'inscription, n'indique pas un achèvement complet, mais seulement la mise en état d'une partie de ces immenses constructions.

¹ Guillaume Coustou, le frère et l'émule du célèbre Nicolas Coustou. Nés à Lyon, Nicolas en 1658 et Guillaume en 1678, ils furent tous deux élèves de Coyzevox.

CCCCLXXXII. — CCCCLXXXIII. — CCCCLXXXIV.

HÔTEL DES MONNAIES.

1775.

Omniparens TELLUS venis innata metalla,
 augustos vultus exhibitura, dedi.

Ast ego LYMPHA rudes squalenti a viscere glebas,
 usque sequax, puris abluo fluminibus.

Turbine inexhausto stridens sese ingruit AER,
 ditibus aspirans vimque animamque focus.

Jam rerum domitor massam jubet ire liquentem,
 atque, utinam faustas, parturit IGNIS opes.

Quas effundit opes largo bona COPIA cornu
 explorat certa religione FIDES.

Marbre noir.

L'hôtel des monnaies fut construit de 1768 à 1775, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Conti, d'après les dessins et sous la direction de Jacques-Denis Antoine¹. La façade latérale, sur la rue Guénégaud, a été décorée par Caffieri² et Duprez de statues en pierre représentant les quatre éléments, la Terre, l'Eau, l'Air et le Feu. Deux quatrains en langue latine expliquent la part qui revient à chaque élément dans la production, l'épuration et la mise en œuvre des métaux employés à la fabrication de la monnaie. Ils sont gravés sur des tables de marbre noir posées entre les figures. Une troisième inscription, qui tenait le milieu, indiquait la date et la destination de l'édifice; elle a été grattée.

Au fond de la cour, au-dessus du portique de la salle des balanciers,

¹ Né à Paris en 1733, mort membre de l'Institut en 1801; il a exécuté à Paris des travaux considérables. L'hôtel des monnaies passe pour son œuvre la plus importante.

² Jean-Jacques Caffieri, né à Paris en 1723, mort en 1792. On apprécie surtout les bustes qu'il a sculptés en marbre pour la Comédie française.

deux figures assises accompagnent l'écusson de France. Un distique fait connaître, comme on vient de le lire, leurs noms et leurs fonctions. Les bustes royaux¹ et leurs inscriptions, qui surmontent les petites entrées du même portique, appartiennent à une restauration moderne.

Dans une des salles du musée monétaire, on voit exposée une copie soigneusement faite par les soins du trésorier général des monnaies, Deschamps, de l'inscription gravée sur une table de cuivre, en mémoire de la pose de la première pierre de l'édifice. Il nous a paru intéressant d'en publier le texte :

LUDOVICUS DECIMUS QUINTUS,
 REX CHRISTIANISSIMUS
 SUISQUE CARISSIMUS,
 OFFICINÂ MONETÆ,
 EX VETUSTIS ÆDIBUS, HAS IN NOVAS ÆDES
 COMMODIUS, MAGNIFICENTIUSQUE
 TRANSLATÂ,
 PRIMVM LAPIDEM POSUIT,
 DIE XXX. MENSIS APRILIS, ANNO D. M DCC LXXI.

QUAM VICEM, ABSENTE REGE, JOSEPHUS
 MARIA TERRAY, INTER REGNI MINISTROS
 ALLECTUS, ORDINARIUS IN REGIO CONSISTORIO
 CONSILIARIUS, ÆRARIÏ PRÆFECTUS, JUSSU
 AC NOMINE REGIS IMPLEVIT.

L'inscription fut fixée sur une boîte de cèdre contenant de nombreuses pièces d'or, d'argent et de cuivre, qu'on plaça sur la pierre fondamentale. Ces pièces sont représentées au Musée comme l'inscription elle-même.

¹ Henri II, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV.

CCCCLXXXV.

JARDIN DES PLANTES.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

1633.

M. Léon Renier, membre de l'Institut, vice-président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, apportait à ses confrères, dans la séance du 10 décembre 1866, la copie de l'inscription d'une petite cloche de 0^m,40 de hauteur, sur 0^m,31 de largeur, conservée dans la propriété des Barres, canton de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre, chez M. le baron du Havelt. L'inscription est ainsi conçue :

1633. GUY DE LA BROUSSE
INTENDENT DE CE IARDIN ROYAL MA
FAIT ICY POSER. 1639 PAR S. L.

On est autorisé à croire que cette cloche est celle que Guy de la Brosse, médecin ordinaire du roi, véritable fondateur et intendant du *Jardin royal des plantes médicinales*, fit faire pour cet établissement, dont la création et l'organisation définitive furent réglées par lettres patentes de Louis XIII, datées de 1626 et de 1633¹. Guy de la Brosse exerça l'intendance jusqu'à sa mort, arrivée en 1641; il fut inhumé dans un caveau de la chapelle, depuis longtemps supprimée, dont le premier archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, avait permis l'ouverture, au Jardin royal, deux ans auparavant.

Les deux dates inscrites sur la cloche indiquent peut-être l'époque de la fonte et celle de la pose. Quant aux deux lettres qui terminent l'inscription, je les considérerais volontiers comme la signature du fondateur.

¹ *Revue des sociétés savantes, etc.* 4^e série, t. V, p. 123.

Sur le socle de la statue du comte de Buffon, sculptée en marbre par Pajou¹, en 1776, et placée dans une des salles du Muséum, on lit cette inscription, qui a pu paraître sublime, mais qui nous semble empreinte d'une singulière exagération :

MAJESTATI NATURÆ PAR INGENIUM.

Rien n'est plus connu au Jardin des plantes que la butte transformée en labyrinthe, au sommet de laquelle un élégant belvédère remplace le moulin à vent qui la couronnait autrefois. L'origine de ce monticule est la même que celle du *Monte testaccio* de la porte Saint-Paul, à Rome; tous deux se composent d'une accumulation de gravois et d'immondices continuée pendant plusieurs siècles. Le belvédère, construit en fer et revêtu de cuivre, par Mille, serrurier mécanicien du roi, d'après les indications de Buffon, se termine par un méridien d'une exécution ingénieuse. La corniche supérieure présente ces mots :

HORAS NON NUMERO NISI SERENAS.

Une inscription, datée de 1786, suivait le pourtour de la frise du premier ordre; elle vantait la sagesse, la justice, l'humanité et la munificence de Louis XVI; on l'a effacée.

¹ Augustin Pajou, sculpteur célèbre, né à Paris en 1730; mort en 1809. Ses principaux ouvrages sont au Louvre, à l'Institut et à Versailles.

CCCCLXXXVI. — CCCCLXXXVII.

MARCHÉ AUX CHEVAUX.

1760-1762.

1760.

DU REGNE
DE LOUIS XV,
MESSIRE ANTOINE
RAYMOND-JEAN
GUALBERT-GABRIEL
DE SARTINE, CHEVALIER,
CONSEILLER DU ROI EN
SES CONSEILS, MAÎTRE
DES REQUÊTES ORDINAIRE
DE SON HÔTEL, LIEUTENANT
GÉNÉRAL DE POLICE DE LA
VILLE, PRÉVÔTÉ ET VICOMTÉ
DE PARIS, A ORDONNÉ LA
CONSTRUCTION DE CE
PAVILLON, POUR Y TENIR
LA POLICE DU MARCHÉ
AUX CHEVAUX.

1762.

DU REGNE
DE LOUIS XV,
ET PAR LES ORDRES
DE
MESSIRE ANTOINE
RAYMOND-JEAN
GUALBERT-GABRIEL
DE SARTINE, CHEVALIER,
CONSEILLER DU ROI EN
SES CONSEILS, MAÎTRE
DES REQUÊTES ORDINAIRE
DE SON HÔTEL, LIEUTENANT
GÉNÉRAL DE LA POLICE DE LA
VILLE, PRÉVÔTÉ ET VICOMTÉ
DE PARIS, LE MARCHÉ AUX
CHEVAUX A ÉTÉ RÉTABLI
POUR L'UTILITÉ PUBLIQUE.

Marbre noir.

Le marché aux chevaux, ouvert en vertu d'un arrêt du conseil du 1^{er} septembre 1642, est resté plus de deux siècles dans son premier emplacement, au faubourg Saint-Marcel; la translation en a été faite, il y a peu d'années, au boulevard du Mont-Parnasse. On arrivait à la principale entrée de l'ancien marché par le boulevard de l'Hôpital. A l'autre extrémité, le lieutenant général de police, Antoine de Sartine, fit élever, pour le logement de l'inspecteur, un pavillon construit en pierre avec une certaine élégance. Ce petit édifice, qui existe encore, se compose seulement d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage que

surmonte un fronton triangulaire. Une tête de soleil rayonnante, un coq et une cigogne qui tient une pierre dans une de ses pattes, sont sculptés au premier étage, et c'est là aussi, dans les trumeaux des fenêtres, que sont placées les inscriptions gravées chacune sur deux plaques de marbre noir de longueur inégale. Un écusson, accompagné de palmes, occupe le fronton; il a été dépouillé de sa couronne et de ses fleurs de lis.

Antoine de Sartine exerça les fonctions de chef de la police, de 1759 à 1774, avec une grande réputation de vigilance, de justice et d'habileté. Il déploya plus tard les mêmes qualités comme ministre de la marine. Sa famille était originaire d'Espagne. Il se retira dans ce pays à l'époque de la révolution. Il était né à Barcelone en 1729, il mourut à Tarragone en 1801.

CCCCLXXXVIII.

HALLE AU BLÉ.

Vers 1782.

PHILIBERT DE L'ORME,

architecte.

conçut l'an MDXL. l'idée d'une charpente en planches.

sa méthode longtemps négligée à Paris,

fut employée pour la première fois

à la construction de cette coupole,

.

Sur pierre.

L'architecte parisien, Nicolas Lecamus de Mézières, éleva, de 1763 à 1767, le bâtiment de la Halle au blé, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons. Les antiquaires doivent lui savoir gré d'avoir conservé, en y adaptant une fontaine, la grandiose colonne de Catherine de Médicis. La nouvelle halle, d'une construction remarquable, se composait, en premier lieu, d'une vaste cour circulaire environnée d'un portique, double à la fois en largeur et en hauteur. Au bout de quelques années, en 1782, deux architectes de mérite, Legrand et Molinos, s'associèrent pour couvrir la cour d'une coupole hémisphérique en charpente, d'un diamètre à peu près égal à celui de la coupole du Panthéon de Rome, suivant les procédés imaginés et décrits par Philibert de l'Orme¹. Incendiée en 1802, par la faute de plombiers qui avaient eu l'imprudence d'y laisser un fourneau tout embrasé, cette coupole fut remplacée par celle que nous voyons aujourd'hui², qui a

¹ Voir les deux traités de Philibert de l'Orme : *Nouvelles inventions pour bien bâtir et à petits frais*, etc. 1561 ; *Premier tome de l'architecture*, etc. 1567. Ce fut au château de la Muette, à Passy-lès-Paris, que Philibert

de l'Orme fit la première application de son invention.

² Lance, *Dictionnaire des architectes français*, Paris, 1872.

été exécutée en fer et en cuivre par l'ancien architecte du comte d'Artois, François-Joseph Belanger, de 1811 à 1812.

Trois médaillons de la main de Roland, sculpteur du roi, étaient attachés aux piliers de la rotonde; ils représentaient Louis XVI, le lieutenant général de police Le Noir et Philibert de l'Orme. Les deux premiers ont été supprimés; le dernier seul est resté en place. C'est une œuvre des plus médiocres, une figure de fantaisie, dépourvue de style et d'authenticité. La seconde ligne de l'inscription a été grattée en partie. Un bureau de marchand de farines, adossé au pilier, ne permet de rien lire après la sixième ligne. Le texte se terminait sans doute par la date de la confection de la coupole en charpente et par les noms des constructeurs.

CCCCLXXXIX.

HÔTEL DE CLUNY.

1644.

NICOLAVS EX COM · GVID ·
 A BAINEO¹ DEI ET APLICÆ
 SEDIS GR̄A ARCHIEPISCO^{VS}
 ATHENAR · ET APVD XP̄ANISSI
 MVM REGEM EIVSDEM SEDIS
 NVNCIVS A · D · CIODCXLIV² ·

Pierre. — Haut. 0^m,28; larg. 0^m,55.

L'abbé de Cluny, Pierre de Chaslus, acheta, vers 1340, l'emplacement du palais des Thermes, avec l'intention d'y construire un hôtel pour sa résidence, dans le voisinage de la Sorbonne et du collège destiné aux religieux de sa congrégation. L'édifice ne fut commencé que plus d'un siècle après, par Jean de Bourbon, un des successeurs de Pierre de Chaslus. Jacques d'Amboise, évêque de Clermont, abbé de Cluny, de Jumièges et de Saint-Alyre, termina en 1490 l'œuvre de ses devanciers.

On sait que, pendant le xvii^e siècle, l'hôtel de Cluny eut pour habitants plusieurs nonces du saint-siège. Celui qui a laissé son nom gravé sur une des parois de la chapelle, Nicolas, archevêque d'Athènes, nonce du siège apostolique près le roi très-chrétien, appartenait à l'illustre famille des comtes Guidi de Bagno. Après avoir été marié à Teodora de Gonzague et avoir commandé les troupes pontificales, il devint homme d'église. En 1644, il représentait le pape à Paris. Quelques années plus tard, en 1657, il faisait partie du sacré collège, comme cardinal-prêtre du titre de Saint-Eusèbe. Il mourut à Rome,

¹ Le graveur aurait dû écrire *Bainco*.

chiffres qui ne paraissent que la répétition

² Un peu au-dessous du texte, on voit ces

d'une partie de la date qui précède, *cxxxxiv*.

fort âgé, en 1663, et fut inhumé dans l'église des Capucins où sa famille lui consacra une épitaphe¹.

L'inscription de l'hôtel de Cluny est encastrée dans le mur à côté de la cage d'escalier sculptée à jour qui occupe un des angles de la chapelle. Elle a été tracée d'une manière très-irrégulière par une main peu habituée à manier le ciseau. Je ne puis croire qu'elle soit le fait d'un ouvrier, si peu habile qu'on le suppose; je l'attribuerais plutôt à quelque familier de la maison du prélat.

Jacques d'Amboise avait pris pour emblèmes les coquilles et le bourdon de pèlerin de son patron, l'apôtre saint Jacques le Mineur; il les fit sculpter et peindre à profusion à l'extérieur et au dedans de l'édifice, dont il avait achevé la construction. Il y joignit comme devises des textes bibliques tracés sur des banderoles flottantes :

*serva · mandata*² ·

*dominum · time*³ ·

servire · deo · regnare · est ·

*timor · sapientiae · timor · domini*⁴ ·

C'est bien certainement au célèbre antiquaire Alexandre du Sommerard que nous devons la conservation de l'hôtel de Cluny. Il sauva l'édifice en y plaçant cette collection inappréciable qui, sous l'habile direction de son fils, est devenue un des musées les plus importants de l'Europe.

¹ Ciaconio, *Vitæ et res gestæ pontif. rom. etc.* t. IV, p. 729; Novaes, *Elementi della storia de' sommi pontefici*, t. X, p. 118; Moroni,

Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica, t. XXXIII, p. 201. — ² Prov. c. VII, v. 2. — ³ Prov. c. XXIV, v. 21. — ⁴ Psal. cx, v. 9.

CCCCXC.

HÔTEL DE RAMBOUILLET.

1618.

FAICT · PAR

HAVLT · ET · PVISSAT

SEIGNEVR · M^{RE} CHARLE¹

DANGENNES · MARQVIS

DE · REMBOVILLET · ET · DE

PISANY · VIDAME · DV · MANS

BARON · DV · CHAVDVLOR · ET · DE · TALLEMONT

CONSEILLER · DV · ROY · EN · SON · CONSEIL · DES-

TAT · ET · M · DE · LA · GARDEROBBE · DE · SA

MAIESTE · CE · 23 · IVIN · 1618

Pierre. — Haut. 0^m,51; larg. 0^m,42.

De ce fameux hôtel de Rambouillet, qui tient une si grande place dans l'histoire de la littérature et de la société française au xvii^e siècle. il ne reste plus qu'une seule pierre, entrée, en 1852, au musée de Cluny, où elle porte le n^o 1937². C'est celle qui fut posée la première dans les fondations de l'édifice par messire Charles d'Angennes. L'hôtel et ses dépendances couvraient un vaste terrain qui s'étendait de la rue Saint-Thomas-du-Louvre au clos des Quinze-Vingts.

Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, vidame du Mans, baron du Chaudulor et de Talmont, chevalier des ordres en 1619, conseiller d'État et colonel général de l'infanterie italienne en 1620, maréchal des camps et armées du roi, maître de la garde-robe, ambassadeur extraordinaire en Piémont et en Espagne en 1627, mort à

¹ L'angle de la pierre est mutilé; il manque une lettre.

² Suivant le catalogue du musée, nous aurions dû trouver, à côté de l'inscription,

une autre pierre aux armes d'Angennes, de sable au sautoir d'or; elle a échappé à nos recherches.

Paris, à l'âge de soixante-quinze ans, le 6 février 1652, descendait d'une illustre famille, originaire du Perche, qui s'était rendue chère aux rois de France par son dévouement et par ses services. Il avait épousé, le 26 janvier 1600, Catherine de Vivonne, fille unique de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, ambassadeur près le saint-siège, et de Julia Savelli, d'une des premières familles patriciennes de Rome. Devenu, du chef de sa femme, propriétaire de l'hôtel de Pisani, il entreprit de le reconstruire en 1618, lui donna son nom et en fit une des habitations les plus remarquables de Paris. S'il faut en croire Sauval et Tallemant des Réaux, Catherine de Vivonne en fut le véritable architecte. Elle y régna, pendant plus de quarante ans, sous le nom d'Arthénice¹, au milieu d'une cour de grands seigneurs, de poètes et de gens de lettres. Par suite des mariages de Julie d'Angennes avec Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, et de Julie de Sainte-Maure avec le comte de Crussol, fils du duc d'Uzès, l'hôtel de Rambouillet a porté successivement les trois noms de Montausier, de Crussol et d'Uzès. Les écuries du duc d'Orléans, construites, vers 1778, par l'architecte Poyet, un Vauxhall d'hiver en 1784, le théâtre du Vaudeville en 1792, et, en dernier lieu, les écuries du roi, ont tour à tour occupé les jardins ou les bâtiments de l'hôtel de Rambouillet, dont la démolition a été consommée en 1858. L'emplacement de l'hôtel fut alors partagé entre le ministère d'État, la rue de Rivoli et la place du Carrousel².

¹ Anagramme du nom de *Catherine*, inventé par Malherbe.

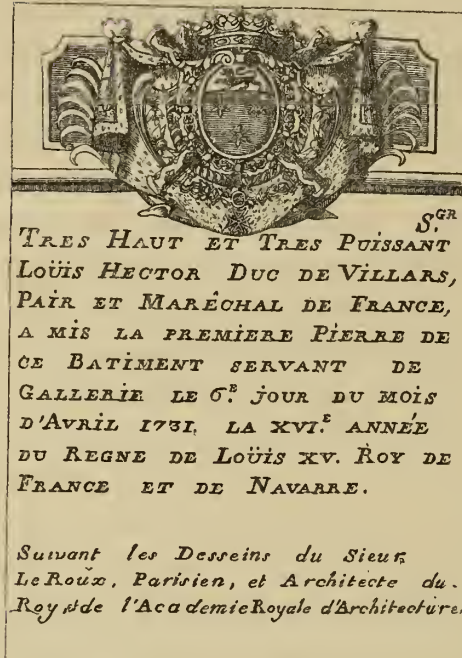
² Sauval, *Rech. sur Paris*, t. II, p. 199-202. Tallemant des Réaux, *Historiettes*,

t. II, p. 486; Le Roux de Lincy, *Moniteur universel*, 13 juillet, 28 novembre 1842; Ad. Berty, *Topogr. hist. du Vieux Paris* (collection Haussmann), t. I, p. 105-107.

CCCCXCI.

HÔTEL DE VILLARS.

1731.

Cuivre. — Haut. 0^m,18; larg. 0^m,13.

Le maréchal duc de Villars s'était fait construire, par l'architecte Lelion, une vaste et belle demeure, dans la rue de Grenelle, à peu de distance de l'abbaye de Panthemont. Germain Boffrand décora la porte principale d'un ordre dorique et d'un tympan armorié. En 1731, le maréchal posa la première pierre d'une somptueuse galerie dont il confia la construction et l'ornementation à Jean-Baptiste Le Roux, professeur à l'Académie royale d'architecture¹. Cette galerie, dont l'élégance et la richesse sont vantées dans les anciennes descriptions de

¹ Lance. *Dictionnaire des architectes* déjà cité.

Paris, n'existe plus. Ce qui reste de l'hôtel a été récemment approprié au service de la mairie du VII^e arrondissement.

L'inscription de la première pierre de la galerie fait partie de la collection de M. le baron Pichon, qui a bien voulu nous autoriser à la publier. Un écusson, aux armes de Villars, *d'azur à trois molettes d'éperon d'or, au chef d'argent chargé d'un lion passant de gueules*, est gravé au-dessus du texte; il a pour accessoires les bâtons fleurdelisés, les trois colliers de la Toison d'Or, de Saint-Michel et du Saint-Esprit, le manteau de pair blasonné et la couronne ducale.

CCCCXCII.

MAISON RUE DE MONTMORENCY.

1407.

Nous homes et fem̄es laboureurs¹ demourans² ou porche³ de ceste maison qui fu fcē en lan de grace . Mil quatre cens et sept . somes tenus̄ chacū en droit soy dire tous les Jours une patenostre et . 1 . ave maria en priant dien q̄ de la grace face pardo⁴ aus poures pecheurs trespallez amen

Le témoignage d'un contemporain, Guillebert de Metz⁵, nous autorise à dire après lui que Nicolas Flamel, « qui faisoit tant d'aumosnes « et hospitalitez, fist plusieurs maisons où gens de mestiers demouroient « en bas, et du loyer quilz payoient estoient soutenus poures labou- « reurs en hault. » Le riche écrivain devançait ainsi, comme on l'a remarqué, de plus de quatre siècles l'application du système des maisons ouvrières, résolvant à sa manière le problème des loyers, qui a toujours été à Paris une question de la plus haute gravité. Une de ces maisons fut construite en la rue de Montmorency, sur un terrain dont Flamel obtint l'amortissement du prieur de Saint-Martin-des-Champs. Elle subsiste encore, et peut-être devons-nous aujourd'hui la considérer comme la doyenne des maisons de Paris. Flamel la légua, par son

¹ *Ouvriers.*

² Les trois dernières lettres du mot *demourans* ne sont plus visibles.

³ *Porche*, *porchetus*, ne signifiait pas seulement un portique ou vestibule, mais aussi un corps de logis, une maison à plusieurs appartements. Ducange en fournit un exemple tiré d'un acte de 1410. (*Gloss. med. et inf. lat.*) On pourrait même attribuer au mot *porche* un sens plus précis. Les

comptes de la fabrique de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, du xv^e siècle, publiés par l'abbé Le Villain, établissent une distinction évidente, notamment pour la maison dont il s'agit, entre les logis des étages d'en bas et ceux du *porche* ou de l'étage d'en haut, peut-être sous le comble.

⁴ Signe d'abréviation omis ou disparu.

⁵ *La description de la ville de Paris, etc. en 1434.*

testament, avec d'autres immeubles, à la fabrique de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. L'historien de cette paroisse, l'abbé Le Villain, en a publié le plan et la façade vers le milieu du siècle dernier. L'édifice était de la structure la plus simple et de chétive importance; il se composait d'un rez-de-chaussée à cinq ouvertures et de trois petits étages, chacun de deux travées. Un pignon enveloppait le tout; il a fait place à un entablement horizontal. La maison, toute replâtrée, ne se distingue plus des constructions voisines que par les moulures de sa partie inférieure. Il faut y regarder d'assez près pour découvrir, sur le linteau du rez-de-chaussée, l'inscription que nous publions. Les accessoires qui l'accompagnaient autrefois n'ont pas laissé de traces; c'étaient: sur les pieds-droits, les initiales de Nicolas Flamel; au tympan de l'entrée centrale, une adoration des mages; au-dessus du texte, sur le même linteau, la Trinité adorée par des personnages à genoux, les mains jointes, probablement huit anges, le fondateur, et sa femme, Pernelle. La Trinité, suivant l'usage du temps, était figurée par Dieu le Père, assis, ayant sur sa poitrine l'Esprit-Saint en forme de colombe, et tenant entre ses bras Dieu le Fils attaché sur la croix.

La maison porte le n° 51 de la rue de Montmorency. Elle se trouve la troisième, à droite, quand on arrive par la rue Saint-Martin. L'inscription décrit une longue ligne, gravée sur la pierre en caractères gothiques et suffisamment conservée. Des badigeons de toutes couleurs en ont cependant quelque peu altéré les contours. L'abbé Le Villain nous apprend qu'un lavoir occupait anciennement une partie du rez-de-chaussée et qu'on y lisait une inscription commençant par ces mots : *Nous autres femmes besoignons pour notre vie gagner*. Les lavandières qui continuent à l'habiter ne seraient-elles pas les héritières directes de celles du xv^e siècle¹? Nicolas Flamel ne demandait à ses locataires que ce qu'ils pouvaient donner; ils acquittaient le surplus au moyen d'un *pater* et d'un *ave*, payables chaque jour de l'année en faveur des pauvres trépassés. Ce genre de redevance avait bien sa valeur, car il

¹ L'abbé Le Villain, *Essai d'une hist. de la Paris et ses historiens* (collect. Haussmann), par. de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. — déjà cité, p. 453-461.

est écrit : *feneratur Domino qui miseretur pauperis.* (*Proverb. cap. XIX, v. 17.*)

Pour compléter ce que nous avons déjà dit au sujet de l'épithaphe de Nicolas Flamel¹, nous ajouterons que ce fut à M. de la Villegille, secrétaire du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, que le comte de Rambuteau, alors préfet de la Seine, confia le soin de constater l'authenticité de ce monument, au moment où la ville de Paris venait de faire l'acquisition de la tour Saint-Jacques. M. de la Villegille parvint à suivre pas à pas toutes les pérégrinations de la pierre du célèbre écrivain, depuis le jour où elle fut arrachée de l'église, en 1797, jusqu'à celui où elle entra au musée de Cluny. Une fruitière du quartier de Saint-Jacques, qui s'en servait pour étaler ses épinards, la vendit à un sieur Guérard, marchand de coquilles et d'objets d'histoire naturelle; celui-ci la céda au sieur Signol, marchand de curiosités, et ce dernier, pour une somme de deux cents francs, s'en dessaisit, en 1839, à son profit, et plus encore à celui de la ville. Ces détails et bien d'autres se trouvent dans la notice que M. de la Villegille a rédigée pour les Mémoires de la Société des antiquaires de France, nouvelle série, t. V, p. 379 et suivantes, année 1840.

¹ T. I, p. 176-179.

CCCCXCIII.

MAISON RUE DES NOYERS.

xvii^e siècle.

IN TE DOMUS INCLINATA RECUMBIT

Pierre.

En sortant de la rue des Anglais dans celle des Noyers, on voyait, à main gauche, à l'angle d'une maison du xvii^e siècle, une console au pourtour de laquelle étaient gravés les quelques mots qui précèdent, empruntés au cinquante-neuvième vers du livre XII de l'*Énéide*, par allusion sans doute à la présence du saint protecteur de la famille. Le boulevard Saint-Germain occupe l'emplacement de cette maison.

Dans le poème de Virgile, c'est la reine Amata qui adresse ces paroles à Turnus pour fléchir le courage de ce dernier défenseur de la patrie latine :

Turne, per has ego te lacrymas, per si quis Amatae
Tangit honos animum; spes tu nunc una senectæ,
Tu requies miseræ; decus imperiumque Latini
Te penes; in te omnis domus inclinata recumbit.
Unum oro, desiste manum committere Teucriis.
Qui te cumque manent isto certamine casus,
Et me, Turne, manent

Quand on rencontre sur son chemin une pareille poésie, comment passer outre sans s'incliner devant elle? Le vieux Parisien de la rue des Anglais n'en était sans doute pas moins ému que nous-même.

CCCCXCIV.

MAISON RUE SAINT-JACQUES.

xvii^e siècle.

ICI EST LA GRACE
 DIEV PROCHE LE SALVT
 AMANDES VOVS PECHEVRS
 ET DEMEVRES TOVSIOVRS
 A LA GRACE DE DIEV SI
 VOVS VOYLES ESTRE SAVVES
 SANCTE IACOBE ET
 PHILIPPE ORATE PRO NOBIS

Pierre. — Haut. 0^m,40 ; larg. 0^m,50.

C'est à l'obligeance de M. de la Villegille, secrétaire du Comité des travaux historiques, membre de la Société des antiquaires de France, que nous devons la copie de l'inscription du xvii^e siècle qui se lit encore sur une pierre encastrée dans le mur de façade de la maison de la rue Saint-Jacques qui porte le n^o 165, au-dessus des fenêtres du premier étage. Un ornement, disposé en couronne, appartenant à l'enseigne d'un boulanger, la cache aujourd'hui en partie. Le texte se termine par une invocation aux saints patrons de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. La maison dont il s'agit était, de ce côté, une des premières du territoire de cette paroisse.

CCCCXCV.

CARREFOUR DU PUIS DE ROME.

1666

CE CARREFOVR EST
VVLGAIREMENT APELÉ
LE PVIS DE ROME

Marbre noir.

Le titre du carrefour du Puits de Rome a été retrouvé, dit-on, dans les démolitions du quartier des Halles; on l'a déposé dans un des magasins de la ville. La date se partage en deux sections entre lesquelles un puits est dessiné au trait.

CCCCXCVI.

MAISON RUE DE LA FERRONNERIE.

xviii^e siècle.HENRICI MAGNI RECREAT PRÆSENTIA CIUES
QUOS ILLI ÆTERNO FŒDERE JUNXIT AMORMarbre noir. — Haut. 0^m,30 ; larg. 3^m,31.

Chacun sait que, le vendredi 14 mai de l'année 1610, vers les quatre heures du soir, Henri IV fut frappé à mort dans la rue de la Ferronnerie, comme il se rendait à l'Arsenal, où l'attendait le duc de Sully. Un embarras de charrettes retarda un moment la marche de son carrosse; l'assassin profita de cette circonstance pour monter sur une des roues et pour atteindre plus sûrement le roi. La rue était alors fort étroite; Henri II, par ses lettres patentes du 14 mai 1554, en avait vainement ordonné l'élargissement. Au xviii^e siècle, un propriétaire, ayant à reconstruire sa maison à peu près à l'endroit où le crime avait été commis, fit placer, au-dessus du premier étage, l'inscription que nous publions et un buste de Henri IV. Le percement de la rue des Halles a causé en 1866 la destruction de cette maison, qui portait le n^o 41. L'inscription a été réservée pour le Musée municipal.

CCCCXCVII.

MAISON RUE SAINT-ANTOINE.

1717.

*CETTE MAISON
A ESTÉ BASTIÉ ET EDIFIÉE
A PARIS A L'ENCOIGNURE
DE LA RÜE S ANTOINE
ET RÜE CULTURE S^{TE}
CATHERINE DES DENIERS
D'ANNE PINON, M^E DES
REQUESTES ET DE LOÛISE
LE GENDRE SON EPOUSE,
EN · 1717*

*La deuxieme Anné du Regne de LOÛIS
XV. ROY de FRANCE et de NAVARRE*

*Suiuant les Plans du Sieur le Roux Architecte
Parisien*

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m,20; larg. 0^m,12.

Nous avons déjà cité le nom de Jean-Baptiste Le Roux, à l'occasion de la somptueuse galerie de l'hôtel de Villars¹. Il ne s'agit plus ici d'une construction de luxe, mais d'une simple maison bâtie sous sa direction à l'encoignure des rues Saint-Antoine et Culture-Sainte-Catherine. La prolongation de la rue de Rivoli jusqu'à la rue Saint-Antoine rendit nécessaire, en 1856, la démolition de cet édifice.

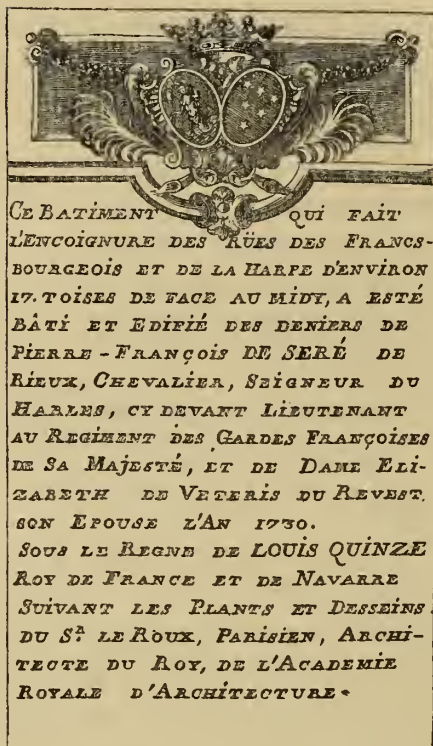
La plaque de cuivre, retrouvée dans les fondations, a été donnée au musée de Cluny, où elle porte le n° 3650. Une élégante bordure encadre le texte. Les armoiries d'Anne Pinon, maître des requêtes, et de sa femme, Louise Le Gendre², qui firent construire la maison de leurs deniers, sont gravées au-dessus. La famille des Pinon s'était illustrée dans les emplois administratifs et dans la magistrature; elle portait *d'azur au chevron d'or accompagné de trois pommes de pin de même*.

¹ Voir ci-dessus, n° cccxcxi. — ² Roberte Le Gendre, même famille, t. I, p. 153, 154.

CCCCXCVIII.

MAISON PLACE SAINT-MICHEL.

1730.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m,19; larg. 0^m,11.

Le nom de l'architecte Le Roux se présente ici, pour la troisième fois, sur une plaque de cuivre extraite des fondations d'une grande maison qui formait tout le côté septentrional de la place Saint-Michel, entre les rues de la Harpe et des Francs-Bourgeois. La structure de ce bâtiment n'offrait rien de remarquable; le nouveau boulevard Saint-Michel en a pris l'emplacement.

La plaque de cuivre fait partie de la collection de M. le baron Pichon. Elle est décorée des armoiries des anciens propriétaires, Pierre-François de Seré de Rieux et dame Élisabeth de Vétérís du Revest, sa femme.

CCCCXCIX.

MAISON RUE SAINT-DENIS.

1733.

DU REGNE DE LOUIS QUINZIÈME DU NOM, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, EN L'ANNÉE MIL SEPT CENT TRENTE TROIS, A ETÉ BÂTY CETTE MAISON, APPARTENANTE A GERVAIS CANET MARCHAND DU CORPS DE LA MERCERIE, BOURGEOIS DE PARIS, DEMEURANT RUE SAINT DENIS PAROISSE DE SAINTE OPPORTUNE, ANCIEN MARGUILLIER ET COMMISSAIRE DES PAUVRES DE LA DITTE PAROISSE, ET A FRANÇOISE LE QUIN SON EPOUSE LAQUELLE JLS ONT FAIT RECONSTRUIRE A NEUF DE FOND EN COMBLE, SOUS LES ORDRES ET CONDUITE ET SUR LES DESSINS DE MARTIN LE PAS TROISIÈME DU NOM, MAITRE MAÇON ENTREPRENEUR DE BATIMENT

LA PIECE DE MONNOYE SI JOINTE OU EST L'EMPRINTE DUDIT SEIGNEUR ROY, EST VN CINQUIÈME DÉCUS DE SIX LIVRES QUI VAUT ACTUELLEMENT VINGT QUATRE SOLS TOURNOIS MONNOYE COURANTE

POSÉ LE XIII NOVEMBRE M, DCC, XXXIII

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m,22 ; larg. 0^m,28.

L'agrandissement de la place du Châtelet et la régularisation de ses abords ont occasionné la démolition d'un quartier tout entier. C'est là qu'était située la maison du mercier Gervais Canet, qui se faisait gloire d'exercer dans sa paroisse des fonctions honorifiques et charitables. La petite église de Sainte-Opportune, où il siégeait au banc des marguilliers, était à la fois collégiale et paroissiale. On en faisait remonter l'origine au ix^e siècle. Elle fut vendue en 1792 et démolie en 1797. La maison de la place du même nom, qui porte le n^o 10, occupe une partie du sol de cet antique édifice ¹.

Le maître maçon Martin Le Pas, qui reconstruisit la maison de Gervais Canet, se disait troisième du nom, ni plus ni moins qu'un roi ou qu'un pair de France.

La plaque de fondation appartient au musée municipal de l'hôtel de Carnavalet.

¹ L'abbé Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris* (éd. Cocheris), t. I, p. 97, 187.

D.

MAISON RUE DE VAUGIRARD.

1778.

HENRI LOUIS LEKAIN

EST MORT DANS CETTE MAISON

LE 8 FÉVRIER 1778.

Marbre blanc.

La maison où mourut le célèbre acteur tragique Lekain portait le n° 11 de la rue de Vaugirard. Elle s'élevait à quelques pas du théâtre de l'Odéon, vers l'endroit où a été percée la nouvelle rue de Médicis. L'inscription commémorative était fixée au mur de façade, auprès d'une des fenêtres du premier étage.

Lekain était né à Paris le 18 avril 1728. On conduisit son corps au cimetière le jour même où Voltaire, son protecteur, rentra dans cette ville, après une absence de trente ans.

ANCIENNE BANLIEUE DE PARIS.

La banlieue de Paris comprenait anciennement treize paroisses, dont les noms suivent; nous marquons d'un astérisque celles qui nous ont fourni des inscriptions :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------|
| * Auteuil. | * Montmartre. |
| * Boulogne. | * La Chapelle-Saint-Denis. |
| Passy ¹ . | La Villette ⁵ . |
| * Chaillot ² . | * Belleville. |
| * Clichy-la-Garenne. | * Charonne. |
| Villiers-la-Garenne ³ . | * Vaugirard. |
| * Le Roule ⁴ . | |

Les paroisses de Chaillot et du Roule furent érigées en faubourgs de Paris, la première en 1659, la seconde en 1722. Celle de Villiers-la-Garenne, aujourd'hui représentée par celle de Neuilly, celle de Clichy et celle de Boulogne sont demeurées séparées de la ville, mais elles continuent à faire partie du diocèse. Quant aux autres paroisses dénommées ci-dessus, au nombre de huit, la loi du 16 juin 1859, relative à l'extension des limites de Paris, en a prescrit l'annexion à partir du 1^{er} janvier 1860. Elles se trouvaient d'ailleurs déjà renfermées, depuis 1840, dans l'enceinte fortifiée de la capitale.

¹ L'église de Passy, reconstruite il y a très-peu d'années, possède une cloche datée de 1763, provenant de l'ancienne abbaye d'Ourscamp, au diocèse de Noyon.

² Voir t. I, p. 295.

³ L'ancienne église détruite; la cuve baptismale, remarquable, ornée de bas-reliefs,

xiv^e siècle, transférée en la nouvelle église de Neuilly.

⁴ Voir t. I, p. 294.

⁵ Église entièrement reconstruite sur les dessins de M. Lequeux, architecte; la première pierre en fut posée en 1841.

DI.

AUTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME¹.

1554.

lan mil v^e liv nous fumes faites
 par tous les habitans Auteuil et fus
 nommee marie
 alors m̄s² pierre faitregei et estienne
 de villiers.

Dans les vieux clochers, comme celui d'Auteuil, ce n'est, nous l'avons déjà dit, qu'avec une extrême difficulté qu'on parvient à relever les inscriptions des cloches. Aussi réclamons-nous, encore une fois, la plus grande indulgence pour les copies de ce genre que nous croyons devoir publier. Nous avons fait, pour nous procurer des textes exacts, tout ce qui était en notre pouvoir.

¹ Porte occidentale et clocher, xii^e siècle; le reste de l'édifice reconstruit aux xvi^e et xvii^e siècles. — ² Marguilliers.

DII.

AUTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1741.

CETTE SACRISTIE FAITE
DU TEMS DE M^R PIQUET CURÉ
S^{RS} P^R OLLIUIER ET DÉSOUCHE
MARGUILLIERS · & BÂSTIE ~
PAR L. TABOUREUR ~
MASSON ET VÔYER

1741 ~

Marbre noir. — Haut. 0^m,50; larg. 0^m,70.

La sacristie d'Auteuil est un petit bâtiment, de la structure la plus simple, appliqué au côté septentrional de l'abside. Le curé, le maçon et les marguilliers ont tenu à signer leur œuvre.

DIII.

AUTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1731.

CY GÎT ANTOINE NICOLAS
 NICOLAY ¹ CHEVALIER REÇU
 EN SURVIVANCE DE L'OFFICE
 DE P. P. ² EN LA CHAMBRE DES
 COMPTES, SEIGNEUR D'ONY,
 DE S^T MANDÉ, DE BEAUMAIS;
 HUITIÈME ³ P. P. DE LA CHAMBRE
 DE CE NOM, FILS DE JEAN AIMARD
 NICOLAY, ET DE MARIE CATHERINE
 LE CAMUS, MORT AVANT SON
 PÈRE LE 15. JUIN 1731. EN CE LIEU
 OU IL A DÉSIRÉ ESTRE INHUMÉ.
 IL DÉCÉDA À 39. ANS.

*PRIEZ DIEU POUR LE RE-
 POS DE SON AME.*

Marbre noir. — Haut. 1^m,72; larg. 1^m,00.

Le marbre funéraire d'Antoine-Nicolas Nicolai fait partie du dallage de la nef. Un filet encadre l'épithaphe. Au-dessus du texte, un cartouche présente l'écusson des Nicolai : *d'azur au lévrier courant en fasce d'argent, accolé et bouclé d'or*, avec la couronne de marquis et deux lévriers pour supports.

Les Nicolai se succédaient de père en fils sur le siège de premier

¹ L'usage a prévalu de dire et d'écrire *de Nicolai*.

² *Premier président*.

³ Antoine-Nicolas avait eu sept prédécesseurs, tous de la même lignée : Jean II Nicolai; Charles VIII l'avait nommé chance-

lier du royaume de Naples, Louis XII lui donna la première présidence de la chambre des comptes de Paris en 1506; Aimar, en 1518; Antoine, en 1555; Jean III; Antoine II; Nicolas, en 1656; Jean-Aimar, en 1686.

président de la chambre des comptes de Paris, depuis que Jean Nicolai avait été placé à la tête de cette compagnie, en 1506, par le roi Louis XII. Jean-Aimar, le père d'Antoine-Nicolas, s'était distingué par sa brillante valeur au siège de Valenciennes, en 1677, avant son admission dans la magistrature; il fut le tuteur de Voltaire; sa mort arriva le 6 octobre 1737. Marie-Catherine Le Camus, sa première femme, était fille de Jean Le Camus, lieutenant civil au Châtelet de Paris, dont nous avons rapporté l'épitaphe¹. Antoine-Nicolas, pourvu de l'office de premier président le 4 mai 1717, en survivance de son père, mourut prématurément avant d'avoir été appelé à en exercer les fonctions. Il était né en 1692, et, à l'âge de vingt ans, il avait été reçu conseiller au parlement.

¹ T. I. p. 383.

DIV.

AUTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1761.

D. O. M.

ICI REPOSE HAUT ET PUISSANT
 SEIGNEUR CLAUDE JEAN BAPTISTE
 CHEVALIER, COMTE DE SAISSEVAL,
 MESTRE DE CAMP DE CAVALERIE
 CI-DEVANT GUIDON DES GENDARM^{ES}
 ECOISSOIS CHATELAIN DE MILLY,
 SEIGNEUR DE COMTÉ DE CAIGNY,
 BONIERE, BOURBON, TROUSSURE,
 ET AUTRES LIEUX, DÉCÉDÉ LE
 29 AOÛST 1761 SUR CETTE
 PAROISSE.

*Priez Dieu**Pour le repos de son ame.*Marbre noir. — Haut. 1^m,55; larg. 0^m,64.

La tombe du comte de Saisseval est voisine de celle d'Antoine Nicolaï. Les armoiries, surmontées de la couronne de comte, ont été effacées. On a laissé, au-dessous du texte, deux ossements posés en sautoir et une tête de mort couronnée de laurier.

Le comte de Saisseval, par son grade de guidon ou porte-étendard des gendarmes écossais, avait acquis le rang de mestre de camp de cavalerie. La compagnie écossaise était la première des quatre auxquelles on donnait spécialement le nom de compagnies du roi. Le grade de mestre de camp de cavalerie correspondait exactement à celui de colonel dans l'infanterie.

Trois ou quatre dalles de pierre de l'église d'Auteuil portaient des épitaphes dont il reste à peine aujourd'hui quelques traces. On y lit le nom de Marie-Anne de ; celui de Jeanne Robert , dame de Hyerville, et celui de Prudent Louvet, avec la date de 1784. Les deux premières inscriptions ne paraissent pas antérieures au xviii^e siècle.

DV.

AUTEUIL. — ANCIEN CIMETIÈRE PAROISSIAL.

1753.

CHRISTO SERVATORI

SPEI CREDENTIUM,

IN QUO CREDIDERUNT, ET SPERAVERUNT

HENRICUS FRANCISCUS D'AGUESSEAU,

GALLIARUM CANCELLARIUS,

ET ANNA LE FEVRE D'ORMESSON

EJUS CONJUX.

EORUM LIBERI,

JUXTA UTRIVSQUE PARENTIS EXUVIAS

HANC CRUCEM

DEDICAVÈRE,

ANNO REPARATÆ SALUTIS

M DCC LIII.

SOBRIÈ, JUSTÈ, ET PIÈ,

CONVERSATI IN HOC SÆCULO,

EXPECTANT BEATAM SPEM,

ET ADVENTUM GLORIÆ

MAGNI DEI ET SALVATORIS NOSTRI

JESU CHRISTI,

QUI DEDIT SEMETIPSUM PRO NOBIS

IN CRUCE,

UT NOS REDIMERET,

ET MUNDARET,

SIBI POPULUM ACCEPTABLEM,

SECTATOREM BONORUM OPERUM¹.*ORA PRO EIS, VIATOR.*¹ *Epist. B. Paul. ap. ad Titum, cap. II, v. 12, 13, 14.*

LA NATURE
 NE FAIT QUE PRETER
 LES GRANDS HOMMES
 À LA TERRE.
 ILS S'ÉLEVENT, BRILLEN,
 DISPAROISSENT; LEUR EXEMPLE
 ET LEURS OUVRAGES RESTENT.

AUX MÂNES DE D'AGUESSEAU
 MONUMENT

RESTAURÉ PAR ORDRE
 DU
 GOUVERNEMENT
 AN IX.

Marbre blanc.

« Madame Anne Le Fèvre d'Ormesson, épouse de M. le chancelier
 « d'Aguesseau, était décédée, il y a quelques années, sur la paroisse
 « d'Auteuil, et, comme elle avait ordonné d'y être enterrée, on l'inhuma
 « au cimetière situé devant la grande porte de l'église. On couvrit sa
 « sépulture d'une tombe d'airain ou de potin élevée, inscrite en bosse
 « et fermée de grillages. M. le chancelier, qui est décédé le 9 février
 « 1751, ayant souhaité d'être inhumé au même lieu, y fut porté et
 « enterré le 11. Sa famille a fait détruire en 1753 les deux monuments
 « et dresser deux autres tombeaux plus loin de l'église et proche l'en-
 « trée occidentale du cimetière. A leur tête elle a fait ériger, sur une
 « magnifique base de marbre blanc, une très-haute pyramide d'un
 « autre marbre qui supporte un globe couronné d'une croix de cuivre
 « doré. Au côté septentrional de cette base est gravée en lettres d'or
 « l'inscription suivante : *Christo, etc.* Les deux tombes de pierre, éle-
 « vées dans la clôture grillée, vont être incessamment couvertes chacune
 « de l'épitaque de ces illustres défunts. » (L'abbé Lebeuf, *Hist. du dioc.*
de Paris, t. III, p. 8, 9.)

L'ancien cimetière d'Auteuil a été converti en place publique. Le monument du chancelier d'Aguesseau, renversé pendant la Terreur, fut relevé en 1801, par les soins du gouvernement consulaire, sur le lieu même qu'il occupait primitivement. Il se compose d'un piédestal quadrangulaire en marbre blanc et d'un obélisque octogone en marbre rouge de Languedoc surmonté d'une croix de fer. Le roi Louis XV voulut rendre un dernier hommage à l'illustre chancelier en donnant les marbres. Les inscriptions sont gravées sur les quatre faces du piédestal, dans l'ordre que nous avons suivi, la première au nord, la seconde au sud, la troisième à l'ouest, la quatrième vers l'orient. Nous n'avons pas cru devoir éliminer les deux inscriptions modernes; elles nous ont paru intéressantes à recueillir, en raison de la singularité de leur style et du fait réparateur dont elles consacrent le souvenir.

Une petite grille de fer entoure le monument : les deux tombes, indiquées par l'abbé Lebeuf, n'existent plus.

DVI.

BOULOGNE-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1745.

L'AN MIL TROIS-CENS DIX-NEUF CETTE EGLISE FUT BÂTIE SOUS L'INVOCATION DE N. D. DE BOULOGNE. PHILIPPE LE LONG ROY DE FRANCE & DE NAVARRE EN POSA LA PREMIERE PIERRE À LA PURIFICATION. M^E JEANNE DE REPENTIE¹ ABBESSE DU MONASTERE DE N. D. DE MONTMARTRE & TOUTE LA COMMUNAUTÉ Y DONNERENT LEUR CONSENTEMENT, LAN 1320. LA FOREST DE ROUVROY & LE LIEU APPELLÉ MENUS CHANGERENT DE NOM, & S'APPELLERENT LE BOIS DE N. D. DE BOULOGNE, & LE VILLAGE DE N. D. DE BOULOGNE. LA CONFRAIRIE FUT ETABLIE PAR LE ROY PHILIPPE LE LONG. NOS TRÈS S^TS PERES LES PAPES Y ONT ACCORDÉS DE GRANDES INDULGENCES SURTOUT JEAN 22. PAR SA BULLE DE 1329. LES JOURS DESTINÉS POUR LES GAGNER SONT L'IMMACULÉE CONCEPTION, LA PURIFICATION & L'ANNONCIATION. FULCO² CÉLEBRE EVÊQUE DE PARIS L'AN 1335. RAPPORTE PLUSIEURS MIRACLES QUE LA TRÈS SAINTE VIERGE A OPERÉE ICY DANS SON EGLISE. ELLE FUT CONSACRÉE LE 10. JUILLET L'AN 1469. PAR L'ILLUSTRE GUILLAUME CHARTIER EVÊQUE DE PARIS³. CETTE ÉGLISE PORTE LE NOM DE N. D. DE BOULOGNE PARCE QU'ELLE EST FILLE DE N. D. DE BOULOGNE SUR MER. LES HABITANS ET BOURGEOIS DE PARIS AYANT ÉTÉS PAR ORDRE DU ROY CHERCHER L'IMAGE MIRACULEUSE DITTE N. D. DE BOULOGNE DANS LAQUELLE IL Y A UN MORCEAU DE L'ANCIENNE & VENERABLE IMAGE DE N. D. DE BOULOGNE SUR MER. CETTE RELIQUE EST SOUS LA PROTECTION DU ROY COMME CELLE DU THRESOR DE LA S^TE CHAPELLE. ELLE NE PEUT SORTIR DE L'ÉGLISE QUE PAR ARREST DE LA CHAMBRE DES COMPTES, COMME APPARTENANT ORIGINAIREMENT

¹ Quinzième abbesse du monastère de Sainte-Marie-du-Mont-des-Martyrs, de 1309 à 1328. Le village de Menus-lez-Saint-Cloud faisait partie de la dotation de l'abbaye. Le consentement de l'abbesse était indispensable pour l'amortissement du terrain destiné à la nouvelle église.

² Foulques II de Chanac, quatre-vingt-huitième évêque de Paris, de 1342 à 1349.

³ Guillaume VI Chartier, cent unième évêque de Paris, de 1447 à 1472. Le P. Du Breul nous a conservé le texte de l'inscription de dédicace (*Théâtre des antiquités de Paris*, p. 1265); elle n'existe plus.

AU ROY QUI A PERMIS QU'ON LA PORTAT UNE FOIS PAR AN SOUS UN DAIS & PIEDS NUDS AVEC FLAMBEAUX & ENCENS A L'ABBAYE DE L'HUMILITÉ DE LA S^{TE} VIERGE BÂTIE PAR S^{TE} ELISABELLE & DITTE N. D. DE LONG CHAMP¹. NICOLAS MYETTE L'UN DES FONDATEURS DE CETTE ÉGLISE EST ENTERRÉ EN CETTE BASILIQUE DANS LA CHAPELLE DE L'ASSOMPTION². LES CONFRERES DE N. D. DE BOULOGNE SONT PARTICIPANS DE TOUS LES MERITES & BONNES ŒUVRES DE L'ORDRE DE CITEAUX. LA CONFRAIRIE DE N. D. DE BOULOGNE A REÇU UN ACCROISSEMENT CONSIDERABLE PAR LES SOINS DE M^{RE} CLAUDE JULE DU VAL DOCTEUR DE SORBONNE CURÉ DE CETTE ÉGLISE & EN CETTE QUALITÉ PRIEUR PERPETUEL DE LA D^S CONFRAIRIE, PASTEUR ZÉLÉ QUI A FAIT DE GRANDS BIENS À LA FABRIQUE & SINGULIEREMENT ATTACHÉ AU CULTE DE LA MERE DE DIEU. LES TITRES QUI REGARDENT LA CONFRAIRIE ROYALE DE CETTE ÉGLISE SONT EN DEPOST EN LA CHAMBRE DES COMPTES DE PARIS, À CELLE DE L'ISLE, & DANS LES ARCHIVES DU CHAPITRE DE N. D. DE BOULOGNE SUR MER³. L'HISTOIRE EN A ÉTÉ ÉCRITE PAR M^R LE ROY ARCHIDIACRE DE BOULOGNE SUR MER⁴. CETTE PIERRE A ÉTÉ POSÉE A LA FÊTE DE LA NATIVITÉ QUI EST LA FÊTE TITULAIRE DE CE TEMPLE L'AN 6. DU PONTIFICAT DE N. S. PERE LE PAPE BENOÎT XIV. ET LE 31. DU REGNE DE LOUIS XV.⁵ LE CONQUERANT, LE VICTORIEUX ET LE BIEN AIMÉ⁶. MARIE LEZINSKI PRINCESSE DE ~
FRANC.
 POLOGNE REYNE DE FRANCE. M^{RE} CHARLES HENOC CURÉ
 & PRIEUR DE LEGLISE ROYALE ET PAROISSIALE ET ~
 DIRECTEUR DE LA CONFRAIRIE DE N. D. DE BOULOGNE.

Marbre noir. — Haut. 1^m,27; larg. 0^m,65.

¹ Abbaye célèbre, à peu de distance de Boulogne, fondée pour des Cordelières, en 1261, par Isabelle de France, sœur de saint Louis. La fondatrice fut béatifiée par Léon X, en 1521. La maison de plaisance des préfets du département de la Seine occupe l'emplacement du monastère. Il ne reste des anciens bâtiments qu'un colombier ridiculement travesti en donjon, et un moulin.

² Voir l'inscription qui suit. n° DVII.

³ Les archives de la chambre des comptes de Paris ont été incendiées en 1776, et celles du chapitre de Boulogne pillées ou détruites à la révolution. Celles de Lille subsistent et forment une magnifique collection.

⁴ *Hist. abrégée de N. D. de Boulogne*, par Ant. Le Roy, 1703.

⁵ Le 8 septembre 1745.

⁶ Il était bien permis de s'exprimer ainsi au lendemain de Fontenoy (11 mai 1745).

L'histoire tout entière de l'église de Boulogne est écrite dans le texte que nous venons de rapporter. Il est rare de rencontrer un monument dont l'origine soit déterminée avec une semblable précision. Cette église est un charmant édifice, de la première moitié du *xiv^e* siècle en majeure partie, restauré et complété récemment avec un véritable succès par M. Millet, architecte de la Commission des monuments historiques; nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire que nous la préférerions telle qu'elle était auparavant.

L'image miraculeuse qui attirait à Boulogne-sur-Mer les pèlerins parisiens arriva dans le port de cette ville vers le milieu du *vii^e* siècle, sur un navire sans rames ni matelots, conduit uniquement par une main divine ou par le ministère des anges. Elle était sculptée en bois; elle avait environ trois pieds de hauteur et portait l'enfant Jésus sur son bras gauche. On prétendait que cette figure offrait une certaine ressemblance avec la Madone de Lorette; il n'en fallait pas davantage pour les attribuer, l'une comme l'autre, à l'évangéliste saint Luc. Les portraits de la Vierge en peinture, vénérés comme des œuvres authentiques de saint Luc, sont assez nombreux, en Italie surtout; les sculptures sont moins communes. Nos pères acceptaient volontiers les traditions de ce genre. Jérémie passait pour avoir fait de la sculpture prophétique en sculptant la Vierge de Notre-Dame-du-Puy. Mal serait venu à Lucques quiconque douterait que Nicodème ait taillé de ses mains le Saint-Voulst. La chapelle de Notre-Dame-des-Miracles, à Saint-Maur, près de Paris, possédait une Vierge que le sculpteur Runolde n'avait pu terminer qu'avec l'aide des anges. Les capucins de Rome montrent aux curieux un singulier dessin colorié que bien des gens regardent comme une œuvre de la griffe du démon; il représente le Christ mourant sur la croix.

Les pèlerins de Paris rapportèrent comme un trésor une parcelle du bois de l'image de Boulogne-sur-Mer. On peut la voir encore enchâssée dans le socle d'une statuette moderne de la Vierge en bois doré. Le bois de la miraculeuse Madone se distribuait donc à peu près comme celui de la vraie croix et recevait des honneurs équivalents, ou peu

s'en faut. Le 28 décembre 1793, l'antique statue, objet de tant de vœux, dont la vue, pendant plus de mille ans, avait consolé tant d'afflictions et ranimé tant d'espérances, fut brûlée publiquement sur la place de la ville haute à Boulogne. Des âmes pieuses voulaient croire qu'elle avait été préservée des flammes et qu'elle reparaitrait le jour où serait achevée la reconstruction de l'ancienne cathédrale démolie pendant la révolution. Le sanctuaire est réédifié; la Vierge n'est pas revenue. On a seulement gardé quelques fragments de la précieuse image.

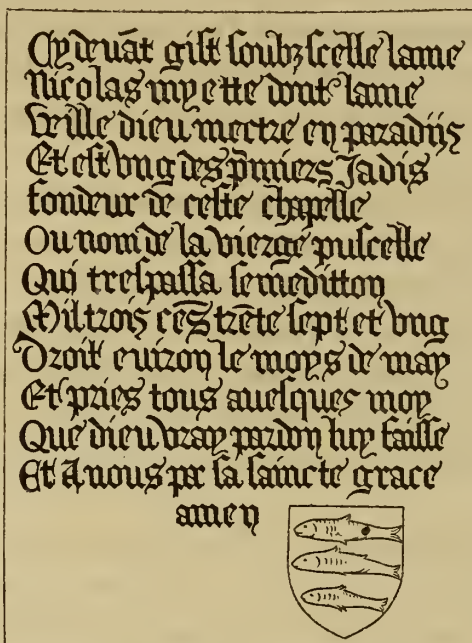
Nous publions le texte de notre inscription, comme nous avons l'habitude de le faire, avec son orthographe défectueuse. Le marbre, autrefois placé sous un petit porche qu'on a supprimé, au côté méridional de l'église, a été fixé à l'intérieur, sur une des parois de la nef. Une des clefs de la voûte de cette nef représente la Vierge dans son bateau. Le même sujet est reproduit, dans le style le plus élégant du xiv^e siècle, au tympan de la porte nouvellement construite à la façade occidentale.

La sonnerie de Notre-Dame de Boulogne-sur-Seine se compose de trois cloches, l'une du siècle présent, les deux autres datées de 1756 et de 1782. Les inscriptions de celles-ci n'ont pu être relevées que d'une manière incomplète et douteuse; nous nous abstenons de les publier.

DVII.

BOULOGNE-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1338.

Pierre. — Haut. 0^m,57; larg. 0^m,43.

Nous venons de lire dans l'inscription précédente que Nicolas Myette, un des fondateurs de l'église, fut inhumé dans la chapelle de l'Assomption. Cette chapelle occupait le croisillon septentrional de l'église. L'épithaphe, gravée sur une table de pierre blanche, avait disparu depuis longtemps; elle s'est retrouvée dans les démolitions que la dernière restauration de l'édifice a rendues nécessaires. On ne l'a pas rétablie à sa place primitive, mais à l'entrée de la nef, à gauche, auprès d'une des baies de l'ancienne chapelle du Sépulcre. Nicolas Myette mourut au mois de mai 1338. Il était sans doute un de ces bourgeois de Paris qui voulurent consacrer par un monument durable et par l'institution d'une confrérie le souvenir de leur pèlerinage au sanc-

tuaire de Boulogne-sur-Mer. L'écusson dessiné au-dessous du texte présente trois poissons. On pourrait croire que ce sont des armes parlantes et que Nicolas Myette aurait exercé la profession de marinier ou de marchand de marée.

L'épithaphe est écrite en douze vers de huit syllabes, qui ne paraissent pas tous parfaitement d'aplomb sur leurs pieds. Les vers rimaient sans doute pour l'oreille, d'après la prononciation du temps; mais, pour l'œil, la rime n'existe pas toujours. Le lecteur voudra bien compléter un signe d'abréviation omis sur la première syllabe du mot ~~entrat~~ (environ), neuvième ligne, par le graveur de notre *fac-simile*.

DVIII.

BOULOGNE-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1397.

La grande ferveur du pèlerinage de Boulogne-sur-Seine paraît s'être prolongée jusqu'au xvi^e siècle. Les registres de la confrérie contenaient les noms d'un grand nombre de personnages illustres du xiv^e siècle et du xv^e. Plusieurs confrères témoignèrent sans doute le désir d'avoir leur sépulture dans l'église. Aussi avons-nous rencontré encore dans cet édifice; lorsque nous le visitâmes pour la première fois, quelques dalles funéraires d'une certaine valeur. La plus belle était celle dont nous publions la gravure. On peut suivre facilement sur notre planche les détails de la riche ornementation d'architecture qui encadre l'effigie du noble défunt, maître d'hôtel et conseiller du roi Charles VI. Le ciseau du *tombier* n'avait rien négligé, rinceaux répandus sur les fonds, arcatures à jour, colonnettes, chapiteaux feuillagés, pignons, petites voûtes avec leurs nervures et leur appareil. Au sommet, on retrouve Abraham recevant l'âme dans son sein, et sur les pieds-droits les figurines des douze apôtres. Celles qui sont le mieux conservées se voient à la gauche de l'effigie principale; la clef, le glaive, la scie, le couteau, nous permettent de désigner par leurs noms saint Pierre, saint Paul, saint Simon et saint Barthélemy.

Le défunt porte le costume complet, à l'exception toutefois de la coiffure, d'un chevalier de la fin du xiv^e siècle, armé en guerre. Une épée s'attache à son côté gauche, une dague à son côté droit. Les mains jointes, la tête, le lion couché sous les pieds, ont disparu avec les plaques de marbre ou de métal sur lesquelles on les avait dessinés. Quelques traces de clous indiquent la place d'un baudrier rapporté en métal. Une partie de l'épithaphe, les symboles évangéliques des quatre angles et les écussons des grands côtés de la bordure sont aujourd'hui effacés ou brisés.

La dalle du conseiller de Charles VI était d'abord placée dans la



CH FICHOT DEL

Pierre Haut. 2^m 61 Larg. 1^m 32

PHOTOG DUJARDIN

TOMBE DE MESSIRE JEHAN LE MERCIER MAÎTRE D'HÔTEL DU ROI 1397.

chapelle de la Vierge, où nous l'avons vue jadis engagée en majeure partie sous un banc de confrérie. Elle a été depuis relevée et fixée sur une des parois de la nef. A quelques pas de cette tombe, il y en avait une autre, de grande dimension, mais très-usée; on y reconnaissait cependant les traces de l'effigie d'une femme et ces quelques mots sur la bordure mons^r Jehan cheualier m^e dostel du roy ure sire Cette seconde dalle recouvrait sans doute la sépulture de la femme du personnage inhumé sous la première.

Deux fragments de dalles du xiv^e siècle s'étaient aussi conservés dans le croisillon méridional. L'un présentait la moitié inférieure de l'effigie d'un personnage mort en 1348, vêtu d'un costume civil; l'autre les figures de deux époux, le mari en habits longs, la femme en manteau doublé de vair. Ces divers débris ont disparu à l'époque de la restauration de l'église.

La mutilation la plus regrettable de la dalle funéraire de Boulogne nous privait du nom du personnage dont elle a recouvert les restes. Pour combler cette lacune, nous avons fait appel à la science de M. Léopold Delisle, bien assuré d'obtenir une solution favorable. Il nous paraît aujourd'hui certain que le conseiller, maître d'hôtel du roi Charles VI, mort en 1397, était messire Jean Le Mercier, qui avait exercé les mêmes fonctions sous le règne précédent, et qui figure avec ces mêmes titres en l'ordonnance de la maison du roi du mois de février 1389¹. Jean Le Mercier, bien digne de siéger au conseil du roi Charles V, possédait une singulière expérience des affaires politiques, administratives et financières. La biographie de cet homme éminent présenterait un excellent sujet d'étude, dont les éléments sont déjà tout préparés à la Bibliothèque nationale. Son désintéressement était à l'égal de ses talents. Les États de Normandie lui avaient offert une somme de 6,000 francs d'or, en reconnaissance des services par lui rendus à leur province; il ne consentit à les accepter qu'après autorisation spéciale donnée par le roi, le 16 juillet 1375².

¹ Bibl. nat. man. franç. n° 7855, p. 538, 539. — ² Léopold Delisle, de l'Institut, *Hist. du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, p. 277-279.

DIX.

CLICHY-LA-GARENNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD.

1744.

Saint Vincent de Paul, curé de Clichy en 1612, entreprit la reconstruction de son église paroissiale. L'édifice existe encore; mais il a été agrandi en 1843. Les travaux commençaient à peine lorsque les ouvriers, en levant la dalle du milieu, au pied des marches du chœur, découvrirent sous une couche de sable de quelques centimètres un cercueil de plomb très-détérioré. Le métal, de mince épaisseur, suivait les contours principaux du corps. Au-dessus de la tête, une plaque de cuivre, scellée sur le plomb, portait l'épithaphe de *Messire Joseph Bonnier de la Mosson, vicomte de Villemur, baron de la Mosson, Fabrègue et Mirandol, seigneur du Mas-Garnier et autres lieux, bailli et capitaine des chasses de la Varenne des Tuileries et dépendances, décédé le 26 juillet 1744, âgé de 42 ans*. Deux autres caveaux furent aussi ouverts; ils ne contenaient que des ossements épars et des décombres.

Le bailliage et capitainerie des chasses de la Varenne des Tuileries était un des offices les plus considérables de la maison du roi. Au siècle dernier, des personnages du plus haut rang, tels que le prince de Soubise, ne dédaignaient pas d'en remplir les fonctions. Cette juridiction s'exerçait, comme celle de la Varenne du Louvre, sur les questions de vénerie et sur les délits commis dans les forêts royales de la circonscription de Paris; elle tenait ses audiences le lundi, dans une salle du palais des Tuileries.

En rebâtissant son église, saint Vincent de Paul avait eu le soin de conserver la tombe d'Alips, morte en 1367, femme de Nicolas de Provins, maire de Clichy, et celle de Jean Benard, prêtre, prieur et seigneur de Saint-Blaise près Poissy, curé de Sermelle-sous-Dourdan, décédé en 1558¹. Il ne restait plus, il y a déjà trente ans, que des

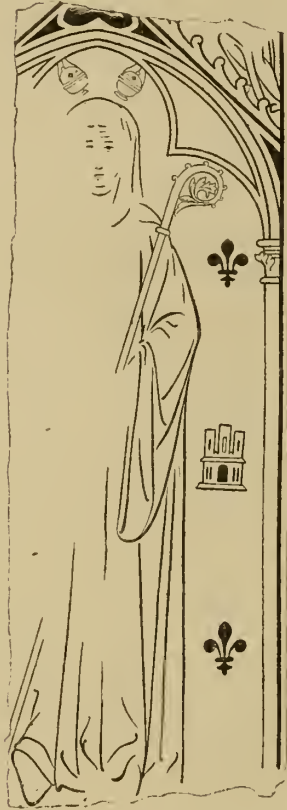
¹ Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. III, p. 70.

fragments sans intérêt de ces deux dalles. Nous recommandons l'exemple de saint Vincent aux curés de notre temps; ils ne se montrent malheureusement pas toujours animés de ce respect que leur saint prédécesseur professait pour les monuments du passé.

DX.

MONTMARTRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE,
AUTREFOIS ABBATIALE.

XIII^e-XVIII^e siècles.



Abbesse.

Nous avons réuni, sous un même numéro, les derniers souvenirs qui subsistent des abbesse de l'ancien monastère du Mont-des-Martyrs¹. L'abbaye de Montmartre fut fondée, en 1134, pour des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, au sommet de la colline abrupte qui do-

¹ Sur l'abbaye et les abbesse. voyez *Gall. christ.* t. VII, col. 612-623.

mine la ville de Paris, du côté du nord, par Adélaïde de Savoie, femme du roi Louis VI. L'église, aujourd'hui en état de ruine imminente, paraît avoir été terminée vers la fin du xiii^e siècle. Une partie des voûtes a été refaite sous le règne de Louis XI. Des colonnes et des chapiteaux en marbre, d'origine mérovingienne, qui ont appartenu à un édifice antérieur consacré au culte de saint Denis et de ses compagnons, sont placés à l'entrée de l'église et dans le chœur. La reine fondatrice, remariée, après la mort du roi, au connétable Matthieu de Montmorency, mourut à Montmartre en 1154 et fut inhumée dans l'abside de l'église abbatiale. Lorsque les religieuses quittèrent, au xvii^e siècle, la cime de la colline pour s'établir à mi-côte, dans un lieu plus commode et plus accessible, l'archevêque de Paris défendit de toucher aux sépultures de la vieille église. Les restes de la reine Adélaïde reposent sans doute encore dans leur sépulture, grâce à l'absence de tout monument extérieur. C'est aussi dans l'abside qu'étaient réunies les tombes de la plupart des abbesses qui ont gouverné le monastère. Le sol en est, depuis longtemps, privé de son dallage.

La tombe qui précède ces lignes s'est retrouvée de nos jours, employée en guise de parement à une fontaine, nommée *la fontaine du But* ou *de Saint-Denis*, située sur le versant septentrional de la colline. Pour l'employer à sa nouvelle destination, il avait fallu en scier tout un côté, ce qui l'a diminuée d'un tiers environ en largeur. La dalle appartenait à une des abbesses qui ont porté la crosse à Montmartre pendant la seconde moitié du xiii^e siècle; elle a perdu son inscription; nous avons cru cependant devoir publier cette dalle en raison de la rareté des monuments de ce genre. Les deux grandes fleurs de lis et le château de Castille gravés sur les fonds sont d'accord avec le style du dessin pour indiquer l'époque de saint Louis ou de ses premiers successeurs. Trois autres fragments, provenant de l'ancien cloître, se voyaient naguère dans le jardin du Calvaire qui entoure l'église; c'étaient des couvercles de tombeaux du xiii^e siècle, sculptés chacun d'une grande croix fleuronée¹, sans aucune trace d'épithaphe. On m'avait engagé à rechercher

¹ Un de ces débris est classé au musée de l'hôtel de Cluny, sous le numéro 49.

dans les maisons voisines de l'église des dalles funéraires qui s'y seraient égarées; je n'ai pu obtenir aucun renseignement précis.

Sur un des morceaux de tombes qui avaient servi à la confection des marches du maître-autel, nous avons remarqué une portion de vêtement, l'extrémité inférieure du bâton d'une crosse, un médaillon angulaire de la bordure et ces quelques mots :

..... lique mere seur âthoinette auger et les ames au.....

La dalle, dont cette pierre a pu former la sixième partie environ, appartenait à la vingt-neuvième abbesse, Antoinette Auger, qui siégea de 1532 à 1539. C'est de son temps que l'église de Montmartre s'enrichit de la belle cuve baptismale, sculptée en pierre de liais, qu'elle possède encore; de gracieux rinceaux enveloppent le bassin; des anges y tiennent des cartouches portant la date de 1537, et les clefs de saint Pierre, le patron de la paroisse.

Il n'est resté aucun vestige de la chapelle du Saint-Martyre, qui dépendait de l'abbaye, ni de l'inscription qui proclamait que, le 15 août 1534, saint Ignace et ses premiers compagnons étaient venus se consacrer par des vœux solennels, devant l'autel de saint Denis, à la gloire de Dieu et au service de l'Église.

De la trente-septième abbesse, Françoise-Renée de Lorraine, nous n'avons pu recueillir qu'un nom ainsi gravé sur une plaque de marbre noir oubliée dans une chapelle :

PAR LA PERMISSION DE TRÈS HAULTE
ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE
MADAME RENÉE FRANÇOISE DE
LORRAINE TRÈS DÏGNE ABBESSE
DE CE ROYAL MONASTÈRE
.....

Renée de Lorraine était fille de Charles, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse¹. Elle exerça les fonctions d'abbesse de 1657 à 1682.

¹ Voyez t. I, p. 557, 558.

La tombe de la quarante-deuxième abbesse, Catherine de la Rochefoucauld, a partagé le sort de celle d'Antoinette Auger; on l'avait sciée en deux moitiés pour la convertir en marches d'autel; il nous a d'ailleurs été facile d'en obtenir l'épithaphe complète, telle que la voici :

D. O. M.

ICI REPOSE

TRÈS ILLUSTRÉ DAME

CATHERINE DE LA

ROCHEFOUCAULT

DE-COUSAGES¹,

ABBESSE DE CETTE

ABBAYE, DÉCÉDÉE LE

NEUF DE SEPTEMBRE 1760

AGÉE DE .. ANS APRÈS

AVOIR GOUVERNÉ 25

ANS.

Pierre. — Long. 1^m,20.

Madame de la Rochefoucauld fut la dernière de cette longue dynastie d'abbeses qui reçut la sépulture dans l'abside de l'église haute de Montmartre. L'abbesse qui lui succéda, Louise-Marie de Montmorency-Laval, monta courageusement à l'échafaud révolutionnaire, le 23 juillet 1794, en récitant une hymne en l'honneur de la Vierge².

¹ Les comtes de Cousage formaient une branche de la famille de la Rochefoucauld. (P. Anselme, *Hist. gééal.* t. IV, p. 442.)

² Plusieurs rues du quartier de Paris

qui touche à la butte Montmartre portent, en mémoire de l'ancienne abbaye, les noms de *la Tour-des-Dames*, de *la Rochefoucauld*, de *Laval*, etc.

DXI.

MONTMARTRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1651-1677.

CY GIST NICOLAS DOVBLET ADVOCAT AV
 PARLEMENT SEIGNEVR DE SAINT AVBIN SVR
 YONNE¹ ET DE CANDEVVRE CHEF DES CONSEILS
 DES MAISONS DE SOISONS², ET DE LONGVEVIL³
 HOMME DE GRAND MERITE DANS SA PROFESSION
 ET D'VNE SINGVLIERE PROBITÉ QVI DECEDA LE
 28^E : AVRIL 1651 : ÂGÉ DE 64 : ANS : ET DAMOISELLE
 MARIE LE NOIR SA FEMME QVI DECEDA LE 1
 OCTOB^{RE} 1677 ÂGEE DE 82 ANS.
 LAQVELLE PAR CONTRACT PASSÉ PARDEVANT
 GAULTIER ET DESNOTS NOTAIRE AV CHASTELET
 DE PARIS AVEC MESSIEVRS LES MARGVILLIERS
 DE CETTE EGLISE LE 21 : DECEMBRE 16..
 A FONDÉ VNE MESSE BASSE PAR CHACVN
 VENDREDY, ET DEVX SERVICES COMPLETS
 PAR CHACVN AN, LVN AV IOVR DV DECEDS
 DV DIT DOVBLET LAVTRE AV IOVR DV
 DECEDS DE LA DITE LE NOIR PENDANT
 CENT ANS, MOYENNANT DEVX MIL LIVRES
 QV'ELLE A DONNÉ COMPTANT AVSDITS
 SIEVRS MARGVILLIERS,
LOVIS DOVBLET.....

Marbre noir. — Haut. 0^m,72; larg. 0^m,64.

¹ Paroisse de l'arrondissement de Joigny, département de l'Yonne.

² Louis de Bourbon, comte de Soissons, fut tué en 1641 à la bataille de la Marfée; il eut pour héritier son fils naturel, Louis-

Henri, légitimé en 1643, mort en 1703. (P. Anselme, *Hist. généal.* t. I, p. 351. 352.)

³ Les Longueil, marquis de Maisons et de Poissy; illustre famille parlementaire.

Nous ne possédons aucune note qui nous permette de compléter l'éloge de Nicolas Doublet. Le marbre, consacré à sa mémoire et à celle de sa femme, Marie Le Noir, s'est retrouvé dans le petit cimetière situé au nord de l'église paroissiale de Montmartre. Un des côtés de la plaque a été coupé; il en résulte un retranchement d'une lettre ou deux à l'extrémité de la plupart des lignes; la restitution n'étant pas douteuse, nous avons cru devoir la faire.

Une moitié de dalle en pierre noire gisait abandonnée dans le même cimetière. L'encadrement était décoré de rosaces, de rinceaux, de têtes d'anges et d'un filet perlé. L'écusson, jadis rapporté par incrustation, n'existait plus; il ne restait que les lacs rompus et les palmes qui lui avaient servi d'accessoires. L'épithaphe, toute mutilée, ne donnait, avec la date de 1664, que le nom de *dame Marie Courtin, veuve de haut et puissant seigneur chevalier marquis du Renou remariée à Pierre Thiersault, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi.*

DXII.

LA CHAPELLE-S^T-DENIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE¹.

1605.

CY DEVANT GYST
 FRANÇOISE DOREE
 FEME DE NICOLAS
 BOVRDON M^E. MAÇON
 LAQVELLE DECEDA
 LE XXVII^E DE MAY MVI^C CINQ

Pierre. — Haut. 0^m,50; larg. 0^m,30.

L'épithaphe de Françoise Dorée est gravée sur la pierre du second pilier de la nef, à main droite. Nicolas Bourdon, son mari, était maître maçon sous le règne de Henri IV; nous ignorons absolument à quels travaux de ce temps il aura pu prendre part.

¹ Petite église, composée d'une nef du xiv^e siècle et d'un chœur du xiii^e; reconstruction de la façade en 1757, de la tour en 1770.

DXIII.

LA CHAPELLE-S^T-DENIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1756.

L'AN 1756 IAY ÉTÉ BENITE PAR M^{RE} PIERRE BONNEVIS
DOCT^R DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ DE SORB^E CURÉ DE
S^T MARCEL DE S^T DENIS ET NOMMÉE MARIE ROSE
PAR M^{RE} FRANÇOIS PANTALEON DU TROUSSET CHEV^{ER}
D'HERICOURT SOUS LIEUTENANT DU REGIMENT DES
GARDES FRANÇOISES ET PAR M^{ELLE} MARIE ROSE
DU TROUSSET D'HERICOURT NOVICE AUX DAMES DE
S^{TE} MARIE DE CETTE PAROISSE REPRESENTÉE PAR
M^{LLE} ROSALIE DE BUTLER.
DU TEMPS DE M^{RS} LAURENT BARAT FRANÇOIS
BARBERY ET NICOLAS LE BLANC MARGUILLIERS
EN CHARGE.

IAY ÉTÉ FAITE PAR MICHEL DESPREZ M^{TRE}
FONDEUR DES BATIMENTS DU ROY ET PAR LOUIS
CHARLES GAUDIVEAU FONDEURS A PARIS¹.

La cloche sur laquelle on lit l'inscription qui précède est aujourd'hui placée dans la tour de l'église paroissiale de la Chapelle. Elle appartenait primitivement, c'est l'inscription qui nous l'apprend, à une paroisse sur le territoire de laquelle existait une communauté de dames de Sainte-Marie, c'est-à-dire de la Visitation. Aucune maison de cet ordre n'a jamais existé dans la circonscription de la paroisse de la Chapelle, tandis qu'il y en avait une à Saint-Denis dans celle de la paroisse de Saint-Marcel. Le prêtre qui fit la bénédiction de la cloche était d'ailleurs curé de cette dernière église. Il nous paraît donc à peu près certain qu'une des cloches de l'église, depuis longtemps détruite, de Saint-Marcel aura été achetée par la fabrique de la Chapelle, vers l'époque du rétablissement du culte.

¹ Fondateurs du xviii^e siècle, déjà cités, t. I, p. 268, 299, 343, 345.

DXIV.

BELLEVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1762.

LAN 1762 A LA GLOIRE DE DIEV
 IAY ETE BENITE & NOMMEE IEAN MARIE
 PAR M^{RE} IEAN ANTOINE FRANÇOIS XAVIER
 DONZEAUD DE S^T PONS PRETRE DOCTEUR EN
 DROIT DE LA FACVLTE DE PARIS CHEFCIER
 CVRE DE LEGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE
 DE S^T MERRY¹ ET DE S^T IEAN BAPTISTE DE
 BELLEVILLE SON ANNEXE ET D^{ELLE} MARIE
 FRANÇOISE DONZEAUD DE S^T PONS SA SŒVR
 FLORENT ROVSSEAV MARGVILLIER EN CHARGE
 ET PIERRE NICOLAS HOVDART MARGVILLIER
 & REVLLE MAR^E.
 ENTRAN²

L'église paroissiale de Belleville a été entièrement reconstruite en bon style du xiii^e siècle par l'architecte Lassus³, un des premiers et des plus habiles promoteurs du retour aux traditions de l'art du moyen âge. La pierre fondamentale du nouvel édifice fut posée en 1854; le cardinal Morlot, archevêque de Paris, célébra la consécration de l'église le 11 août 1859. Pendant les travaux, les cloches de l'ancienne église restèrent déposées près du hangar qui servait d'église provisoire; c'est là que nous avons pu les examiner d'une manière plus commode que dans la charpente d'un beffroi. La plus grosse, celle dont nous publions

¹ Une des paroisses de Paris. Voy. t. I, p. 207 et suiv.

² Les quatre derniers mots ont été maladroitement tracés en creux et après coup. Le marguillier entrant avait été oublié.

³ Mort le 15 juillet 1857, chargé avec

M. Viollet-le-Duc de la restauration de la cathédrale de Paris, membre du Comité des travaux historiques. L'église de Saint-Nicolas de Nantes est un de ses plus remarquables ouvrages (sa biographie se trouve *Annales archéol.* de Didron, t. XVII. p. 307).

l'inscription, est ornée d'une bordure fleurdelisée, d'un Christ en croix, d'une figure de la Vierge et de celle de saint Merry. Le texte forme trois lignes en relief autour du cerveau. Il atteste la persistance de la réunion dans les mêmes mains de la cure de Saint-Merry à Paris et de celle de Belleville. Le prêtre desservant qui résidait à Belleville n'était considéré que comme vicaire. Le curé de Saint-Merry, en affirmation de son droit, venait officier à la fête patronale.

La seconde cloche arrive de loin; fondue, en 1566, pour la belle église de Saint-Michel de Bordeaux, elle est devenue, en 1810, la propriété de l'église de Belleville, et depuis sa translation elle a reçu les noms de Guillaumette-Geneviève; mais elle a conservé son certificat d'origine ainsi conçu en caractères gothiques :

dieu ☙ soiet ☙ eu ☙ nous ☙
 refaict ☙ pour ☙ servir ☙ a ☙ louneur ☙ de ☙ dieu ☙
 en ☙ leglise ☙ de ☙ s ☙ michel ☙ de ☙ bourdeau ☙
 là ☙ mil ☙ v^c ☙ lx ☙ vi ☙ H G

De petites fleurs de lis marquent les intervalles des mots. Les initiales du fondeur H. G. sont figurées à la suite en lettres romaines.

Une troisième cloche, du nom de Louise, complète la sonnerie; elle porte le millésime de 1817 et les armes de France.

DXV.

CHARONNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE)¹.

1460.

lan mil . cccc et LX. le dimanche denât la saint germain
 le xxiii^e ior de juillet fu leglise de charrone dediee
 par reuerend pere en dieu moué guille enesque
 de paris et ordonna que la dedicalle seroit
 dorenavant le dimanche devant la
 saint germain et donna atoux ceulx qui
 ladite eglise visiteroient . xl iours
 de vray pardon.

et . lan . mil . cccc . et xxviii . le xxv^e . iour
 de mars . reuerend . pere . en . dieu .
 moué . iagues . enesque . de . paris
 y donna . quarante . iours . de
 vray pardon.

Pierre. — Haut. 0^m,46 ; larg. 0^m,53.

L'inscription de la dédicace de l'église de Charonne, d'abord placée sous la tour, a été reportée sur un pilier de la nef, en face du sanctuaire. Elle était déjà fruste du temps de l'abbé Lebeuf; elle l'est encore davantage aujourd'hui. On parvient cependant à la reconstituer avec le secours d'un estampage soigneusement exécuté. Le millésime de 1460 me laissait quelque doute; mais je me suis assuré que le dimanche d'avant la Saint-Germain arrivait cette année le 27 juillet. ainsi que l'inscription l'indique, et cette circonstance me semble décisive.

¹ Édifice rebâti à peu près en totalité aux xv^e et xvi^e siècles; l'étage inférieur de la tour date du xii^e.

Le prélat consacrateur, Guillaume VI Chartier, cent-unième évêque de Paris, siégea du 4 décembre 1447 au 1^{er} mars 1472. Une première concession d'indulgences, par Jacques du Chatellier, quatre-vingt-dix-neuvième évêque de Paris, précéda de plus de trente ans l'époque de la dédicace; l'abbé Lebeuf suppose qu'elle était applicable à ceux qui contribueraient aux frais de reconstruction de l'église¹. Jacques du Chatellier a gouverné le diocèse de Paris de 1427 à 1438.

¹ *Hist. du dioc. de Paris*, t. III, p. 146, 147.

DXVI.

CHARONNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN

1736.

.....
 DAM.....NNE FRAMERY EPOUSE
 DE M^{RE} NICOLAS BRUSSEL CON^{ER} DU
 ROY ET AUDITEUR DE SES COMPTES A PARIS
 DECEDEE EN CE LIEU LE 14 DE JUIN
 1736 AGEE DE 34 ANS SEIZE MOIS
 APRES AVOIR ACHEVÉ DE NOURIR DE
 SES MÂMEILLES SON PREMIER-NÉ-MASLE
 NOMÉ AUGUSTIN QU'ELLE AVOIT DEMANDÉ
 A DIEU POUR ESTRE UN SAINT PRESTRE
 ET UN DEFFENSEUR DE LA VERITÉ.

AGRÉEZ SEIGNEUR L'AQUIESCEMENT
 QUE FAIT ICY LE MARI AU VŒU DE
 CETTE PIEUSE FÈME ET OCTROYEZ
 LUI QUE L'ENFANT Y CORRESPONDE.

Qu'elle repose en paix.

Pierre. — Haut. 1^m,10; larg. 0^m,90.

Lorsque l'abbé Lebeuf fit la description de l'église de Charonne, il trouva dans le cimetière, derrière l'édifice, la tombe de Marie Framery. « Il y a, dit-il, quelques singularités dans l'épitaque gravée sur « cette pierre ¹. » Nous n'y voyons, quant à nous, que la touchante expression du désir formé par la défunte de consacrer à Dieu son fils premier-né ². L'inscription est maintenant placée à l'intérieur de l'église, dans la chapelle de Saint-Blaise. Les détériorations qu'elle a subies n'en altèrent pas le sens général.

L'époux de Marie Framery, Nicolas Brussel, a laissé un traité estimé de l'usage des fiefs.

¹ *Hist. du dioc. de Paris*, t. III, p. 150.

² « Scriptum est in lege Domini : Quia
 « omne masculinum adaperiens vulvam sanc-

« tum Domino vocabitur. » (*Evang. sec. Luc.*
 c. II, v. 23.)

DXVII.

CHARONNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN.

1606.

1606 CLAVDE TIXIER BLAYSE JYNIER

MARGVILLIERS

GERMAINE SVIS NOMME PAR LES

HABITANS DE CHARONNE

La cloche de Charonne ne pouvait être mieux placée que sous le patronage du saint évêque d'Auxerre, qui est aussi le patron de la paroisse. Saint Germain, dans les deux voyages qu'il fit pour se rendre dans la Grande-Bretagne, passa par Charonne, et c'est là que sainte Geneviève, encore enfant, lui fut présentée.

DXVIII.

VAUGIRARD. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LAMBERT.

1771-1776.

AD MAJOREM DEI GLORIAM

ICI REPOSE

MESSIRE GEORGE
PHILIPPE LEON DE
CHANNES MARQUIS DE
VEZANNES, DE LA MAISON
FORT ET AUTRES LIEUX,
CHEVALIER DE L'ORDRE
ROYAL ET MILITAIRE DE
SAINT LOUIS, MARÉCHAL
DES CAMPS ET ARMÉES
DU ROY, ET AIDE MAJOR
EN CHEF, DES CHEVAUX
LEGERS DE LA GARDE DE
SA MAJESTÉ.
APRÈS AVOIR CONSACRÉ
CINQUANTE SIX ANNÉES
AU SERVICE DE L'ÉTAT ET
DE SON ROY, IL CHOISIT
LE LIEU DE VAUGIRARD
POUR SA RETRAITE, ET Y
PASSA LE RESTE DE SA
VIE, DANS L'EXERCICE DES
VERTUS CHRÉTIENNES :
IL FÛT LE PÈRE DES
PAUVRES ET LE
BIENFAITEUR DE CETTE
ÉGLISE, QU'IL SE PLÛT A
EMBÉLIR; IL S'ENDORMIT
AVEC CONFIANCE DANS
LA MISERICORDE DE
DIEU, LE 11 MAY 1771.
AGÉ DE 78 ANS.
Priez Dieu pour lui.

ICI REPOSE

ANGÉLIQUE RENNÉ¹
D'HERMAND DEM^{ELLE} FILLE DE
FEU M^{SRE} D'HERMAND, ECUYER
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL
ET MILITAIRE DE S^T LOUIS,
INGENIEUR DU ROY, COLONEL
D'INFANTERIE V^E DE M^{SRE}
DE CHANNES M^{QIS} DE VEZANNES
HÉRITIÈRE DES VERTUS DE
SON PERE, ELLE PARTAGA² LA
CHARITÉ DE SON MARI; LES
PAUVRES TROUVERENT EN
ELLE UNE MERE TENDRE,
ELLE À LAISSÉ PAR SON
TESTAMENT DÉPOSÉ CHEZ
M^E FOURCAUT NO^{RE} À PARIS,
LE 16 AOÛT 1776, UNE RENTE
ANNUELLE ET PERPETUELLE
DE 450th, DONT 400th EMPLOYÉES
POUR HABILLER LES QUATRE
PLUS SAGES ET PLUS PAUVRES
FILLES DE CETTE PAROISSE,
LORS DE LEUR P^{RE} COMMUNION,
AU CHOIX DE M. M^{RS} LES CURÉ
ET MARG^{IERES} ELLES SONT
OBLIGÉES DE PRIER DIEU POUR
ELLE TANT AVANT QU'APRÈS
LEUR COMMUNION : CETTE
FONDATION ET LES DONS
PARTICULIERS QU'ELLE À
FAITS À CETTE EGLISE,
MÉRITENT, SUIVANT SON
DESIR, QU'ON LA NOMME; ET
SON MARI, DANS LES PRIÈRES
PUBLIQUES.
ELLE S'ENDORMIT DANS LE
SEIGNEUR, LE 15 AOUST 1776,
AGÉE DE 72 ANS.
Priez dieu pour elle.

Marbre noir. — Haut. 1^m,06; larg. 0^m,70.¹ *Reyné* ou *Renné*; le mot a été surchargé. — ² *Sic*.

L'ancienne église de Vaugirard, reconstruite au commencement du xvii^e siècle, a été entièrement démolie; une place publique en occupe le sol. L'édifice fut adjugé aux démolisseurs pour la valeur des matériaux, le 10 novembre 1853; quelques mois plus tard, il n'en restait pas une pierre. Une nouvelle église s'est élevée sur un autre emplacement, d'après les dessins de M. Naissant, architecte de l'arrondissement. On a du moins pris soin d'y transporter de l'ancienne église les objets qui pouvaient offrir quelque intérêt. L'inscription du marquis et de la marquise de Vézannes n'a pas été oubliée; on l'a scellée sur une des parois de la crypte. C'était justice; il ne faut pas laisser perdre la mémoire de ces relations affectueuses que la charité chrétienne inspirait aux riches envers les malheureux. La prière d'une jeune fille sage et pauvre était d'un prix inestimable aux yeux de la noble et pieuse fondatrice.

Nous avons parcouru, il y a déjà de longues années, un des cimetières de Paris qui se trouvait situé à Vaugirard. Les épitaphes nous en parurent curieuses par leur style philosophique et démocratique. On l'a supprimé : c'était toute une page d'histoire qu'on a lacérée. Le cimetière de Vaugirard, ouvert dans les dernières années du xviii^e siècle, fut fermé en 1824. Parmi les sépultures réunies en ce lieu, nous citerons celles de Jean-François de La Harpe, de l'Académie française; du sculpteur Chaudet; de M^{lle} Clairon, la célèbre actrice du théâtre Français, et le tombeau de la famille du fondateur du musée des Petits-Augustins.

 LES ANCIENS DOYENNÉS DU DIOCÈSE DE PARIS.

L'ancien diocèse de Paris se divisait en trois archidiaconés, celui de Paris, celui de Josas et celui de Brie, et en sept doyennés désignés par les noms de Montmorency, de Chelles, de Châteaufort, de Montlhéry, de Lagny, du Vieux-Corbeil et de Champeaux. Les archidiaconés comprenaient chacun deux doyennés dans l'ordre que nous venons d'indiquer. Le septième doyenné, celui de Champeaux, se trouvait enclavé dans le diocèse de Sens. Sous le rapport de son étendue territoriale, le diocèse de Paris est aujourd'hui le moins considérable de toute la France. La plupart des paroisses qui en dépendaient autrefois ont été rattachées aux départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, c'est-à-dire aux circonscriptions des diocèses de Versailles et de Meaux, telles qu'elles ont été déterminées à l'époque des concordats de 1802 et de 1822.

Les villes, bourgs et paroisses dont se composait le doyenné de Montmorency étaient au nombre de quatre-vingt-quatorze, savoir :

* Saint-Denis (Seine).	Pierrefitte ² (Seine).	* Groslay (Seine-et-Oise).
* Aubervilliers (<i>id.</i>).	Montmagny ³ (Seine - et -	* Montmorency (<i>id.</i>).
L'île Saint-Denis (<i>id.</i>) ¹ .	Oise).	* Saint-Gratien (<i>id.</i>).
* Saint-Ouen-sur-Seine (<i>id.</i>).	Villetaneuse ⁴ (Seine).	* Soisy - sous - Montmorency
* Courneuve (<i>id.</i>).	Épinay-sur-Seine ⁵ (<i>id.</i>)	(<i>id.</i>).
* Stains (<i>id.</i>).	* Deuil (Seine-et-Oise).	* Andilly (<i>id.</i>).

¹ Saint-Sébastien, église rebâtie par l'architecte Guénépin. dédiée en 1832.

² Saint-Gervais et Saint-Protais, église reconstruite, en 1856 et 1857, par M. Lequeux, architecte de l'arrondissement.

³ Saint-Thomas (de Cantorbéry); reconstruction vers 1740.

⁴ Saint-Liphard, église rebâtie au siècle dernier. — ⁵ Saint-Médard; reconstruction au siècle dernier. A la Briche, chapelle, xvi^e siècle.

Margency ¹ (Seine-et-Oise).	* Méry-sur-Oise (Seine-et-Oise).	* Villiers-le-Sec (Seine-et-Oise).
Eaubonné ² (<i>id.</i>).	* Frépillon (<i>id.</i>).	* Fontenay-sous-Louvres (<i>id.</i>).
* Ermont (<i>id.</i>).	* Villiers-Adam (<i>id.</i>).	* Le Mesnil-Aubry (<i>id.</i>).
* Saint-Prix (<i>id.</i>).	* Mériel (<i>id.</i>).	* Le Plessis-Gassot (<i>id.</i>).
* Argenteuil (<i>id.</i>).	Bethemont ⁶ (<i>id.</i>).	* Bouqueval (<i>id.</i>).
* Besons (<i>id.</i>).	* Chauvry (<i>id.</i>).	* Garges (<i>id.</i>).
* Chatou (<i>id.</i>).	* Montsoult (<i>id.</i>) ^t	* Arnouville (<i>id.</i>).
* Croissy (<i>id.</i>).	* Baillet (<i>id.</i>).	* Gonesse (<i>id.</i>).
Montesson ³ (<i>id.</i>).	Bouffémont ⁷ (<i>id.</i>).	* Le Thillay (<i>id.</i>).
* Houilles (<i>id.</i>).	* Daumont (<i>id.</i>).	* Roissy-en-France (<i>id.</i>).
* Sartrouville (<i>id.</i>).	* Saint-Brice (<i>id.</i>).	* Vauderlant (<i>id.</i>).
* Sannois (<i>id.</i>).	* Piscop (<i>id.</i>).	* Goussainville (<i>id.</i>).
* Franconville (<i>id.</i>).	* Sarcelles (<i>id.</i>).	* Louvres (<i>id.</i>).
* Cormeilles (<i>id.</i>).	* Villiers-le-Bel (<i>id.</i>).	* Épiiais (<i>id.</i>).
* Montigny (<i>id.</i>).	* Écouen (<i>id.</i>).	* Chenevières-en-France (<i>id.</i>).
* Le Plessis-Bouchard (<i>id.</i>).	* Moisselles (<i>id.</i>).	* Villeron (<i>id.</i>).
* Taverny (<i>id.</i>).	* Attainville (<i>id.</i>).	* Châtenay-en-France (<i>id.</i>).
Saint-Len ⁴ (<i>id.</i>).	* Belloy (<i>id.</i>).	* Puiseux (<i>id.</i>).
* Bessancourt (<i>id.</i>).	* Villaines (<i>id.</i>).	* Fosses (<i>id.</i>).
* Pierrelaye (<i>id.</i>).	* Luzarches (<i>id.</i>).	* Marly-la-Ville (<i>id.</i>).
* Herblay (<i>id.</i>).	* Épinay-lez-Luzarches (<i>id.</i>).	* Bellefontaine (<i>id.</i>).
* Conflans-S ^e -Honorine (<i>id.</i>).	* Lassy (<i>id.</i>).	Coye ¹⁰ (Oise).
* Andrezy (<i>id.</i>).	Le Plessier ⁸ (<i>id.</i>).	Montmelliant ¹¹ (<i>id.</i>).
* Jouy-le-Moutier (<i>id.</i>).	* Chaumontel (<i>id.</i>).	* Vémars (Seine-et-Oise).
Lieux ⁵ (<i>id.</i>).	Jagny ⁹ (<i>id.</i>).	* Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne).
* Éragny (<i>id.</i>).	* Mareil-en-France (<i>id.</i>).	
* Saint-Ouen-l'Aumône (<i>id.</i>).		

Nous avons cru devoir énumérer toutes les anciennes paroisses du

¹ Notre-Dame, de la première moitié du xvi^e siècle.

² Notre-Dame, édifice du xiv^e siècle, replâtré et rhabillé à la moderne.

³ Notre-Dame, église rebâtie dans la seconde moitié du xvii^e siècle, par les soins de madame Ancelin, nourrice de Louis XIV (voy. t. I. p. 53).

⁴ Saint-Loup (de Sens), église reconstruite, inaugurée en 1851; monuments des Bonaparte: Charles, père de Napoléon I^{er}; Louis, qui a été roi de Hollande, dont la

statue en marbre est placée au fond du sanctuaire, etc.

⁵ Notre-Dame, xvi^e siècle.

⁶ Notre-Dame, xvii^e siècle; nous avons vu cette église menaçant ruine.

⁷ Saint-Georges, xvii^e siècle.

⁸ Notre-Dame, xvii^e siècle; dalles plus anciennes, effacées.

⁹ Saint-Léger, xvi^e siècle.

¹⁰ Notre-Dame, reconstruction en 1738.

¹¹ Saint-Vit, xvi^e siècle.

doyenné, en distinguant par des astérisques celles qui reparaîtront plus loin, à leur rang, comme renfermant des inscriptions. Quant à celles qui n'en possèdent plus, il nous a semblé utile d'en indiquer en note les titres et les dates. Après avoir visité une à une toutes les paroisses de l'ancien diocèse de Paris, nous avons pensé qu'il serait fâcheux d'en passer une partie complètement sous silence. Chacune a donc ici une mention aussi concise d'ailleurs que possible.

Nous avons été informé plus d'une fois de la suppression de monuments épigraphiques dont les estampages ou les copies authentiques se trouvaient déjà dans notre collection. La destruction qui en est survenue leur donne d'autant plus de droits à une place dans ce recueil. Nous ne publions donc pas seulement les inscriptions encore existantes, *quæ exstant*, mais aussi celles que nous avons vues de nos yeux et relevées de nos mains.

L'abbé Lebeuf, en publiant quelques-unes des inscriptions de l'ancien diocèse parisien, ne s'est préoccupé que de l'intérêt qu'elles pouvaient présenter pour l'histoire; il ne s'est attaché à aucune des circonstances dont les épigraphistes se font une obligation de tenir compte, orthographe, disposition, abréviations, et autres détails. Nous sommes donc fondé à considérer comme inédits les textes dont nous avons scrupuleusement respecté les moindres caractères. La plupart du temps, l'abbé Lebeuf a fait entrer le texte des inscriptions dans celui de sa rédaction personnelle; il les cite plutôt qu'il ne les rapporte.

Ce que nous venons de dire pour le doyenné de Montmorency s'applique aussi aux autres doyennés dont nous aurons à traiter successivement.

SAINT-DENIS.

Quand on sort de Paris par l'ancien village de la Chapelle, du côté du nord, pour entrer dans le doyenné de Montmorency, la ville de Saint-Denis se présente avant toutes les autres. Ses anciens et vénérables souvenirs, son illustre abbaye, ses admirables tombeaux, lui assureraient d'ailleurs des titres incontestables à la priorité. Les monuments, renfermés autrefois dans la seule enceinte de l'abbaye, nous auraient fourni, il y a un siècle, assez d'inscriptions pour un volume entier. Le nombre en a subi une diminution effrayante. Durant la longue période de travaux de restauration à laquelle présida, de 1813 à 1846, l'architecte François Debret, on refit une très-grande quantité d'inscriptions pour les autels, pour les tombeaux, pour les chapelles. Au point de vue de la science, la valeur de ces restitutions, exécutées sans discernement, est complètement nulle. Quelques-unes des inscriptions renouvelées sont demeurées encastrées dans les parois de la crypte; d'autres ont été mises en magasin; d'autres ont déjà été brisées et jetées au rebut.

Tout ce que nous avons pu découvrir de monuments épigraphiques ayant appartenu jadis à l'abbaye ou à la ville de Saint-Denis, nous l'avons recueilli avec une sorte de piété filiale. Nos lecteurs seront étonnés, nous nous y attendons, de n'en pas trouver davantage. On voudra bien se souvenir que nous avons déjà classé, sous la rubrique des églises parisiennes dont elles ont été extraites, un certain nombre des inscriptions placées aujourd'hui dans l'ancienne église abbatiale ou déposées dans les magasins qui en dépendent¹. Plus d'une fois nous avons insisté pour que les monuments conservés dans ces magasins, qui seraient reconnus étrangers ou inutiles à l'église de Saint-Denis,

¹ T. I, p. 117, 122, 164, 185, 283, 494, 497, 506, 555, 574, 585, 586.
285, 293, 300, 320, 346, 352, 381, 587, 689, 691, 699. Voir aussi, dans la
389, 394, 402, 422, 435, 437, 442, suite de ce recueil, l'ancienne collégiale de
446, 453, 462, 476, 478, 485, 489, Saint-Cloud et la commanderie de Corbeil.

fussent rendus à un des musées de la ville de Paris; nous n'avons rien obtenu, et nous pouvons bien craindre qu'un abandon trop prolongé n'aboutisse à une destruction.

Nous allons publier les inscriptions de l'abbaye de Saint-Denis échappées aux fureurs populaires, en les réunissant par groupes, suivant qu'elles se rattachent le mieux à la structure ou à la décoration de l'édifice, aux sépultures qu'il abrite, ou aux rares épaves de son riche trésor. Les inscriptions disséminées dans la ville viendront à la suite.

DXIX.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

ÉPOQUE ROMAINE.

.....
 MA · FVRIAE VALENTINAE
 EVSTATHIOLAE · C · F · ¹NATIVIS
 MORIB · INSTITVTQ · EXIMIAE

Pierre.

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que nous nous décidons à produire ce débris de l'inscription funéraire qui fut consacrée à la mémoire de Furia Valentina Eustathiola, femme non moins distinguée par ses qualités naturelles que par son éducation. La lecture nous en avait paru difficile, et la perte du précieux fragment ne nous a pas permis d'en revoir le texte. Il ne fallait cependant pas, dans la crainte de quelque erreur de copie, laisser tomber en oubli la découverte du plus ancien monument d'épigraphie qui se soit rencontré à Saint-Denis.

En 1858, le Gouvernement, par un excès de prévoyance, avait prescrit la construction d'un caveau funéraire destiné à une quatrième dynastie. Le travail s'exécuta rapidement; une crypte spacieuse fut disposée, depuis le centre du transept jusqu'un peu au delà du maître-autel. Nous avons pu voir sur les parois de la fouille deux et même trois rangs de cercueils de pierre². L'épitaphe d'Eustathiola servait, m'a-t-on dit, de couvercle à un petit cercueil qui paraissait fait pour

¹ *Clarae feminae?*

² Voyez, Catalogue du musée de Cluny, n^{os} 3513 à 3517, divers objets de l'époque mérovingienne extraits des tombes de Saint-Denis. agrafe, plaques de ceinturon, anneau,

grains d'ambre et d'ivoire, donnés en 1861 par M. Viollet-le-Duc, qui dirige, depuis près de trente ans, les travaux de cette église, condamnée à une restauration perpétuelle.

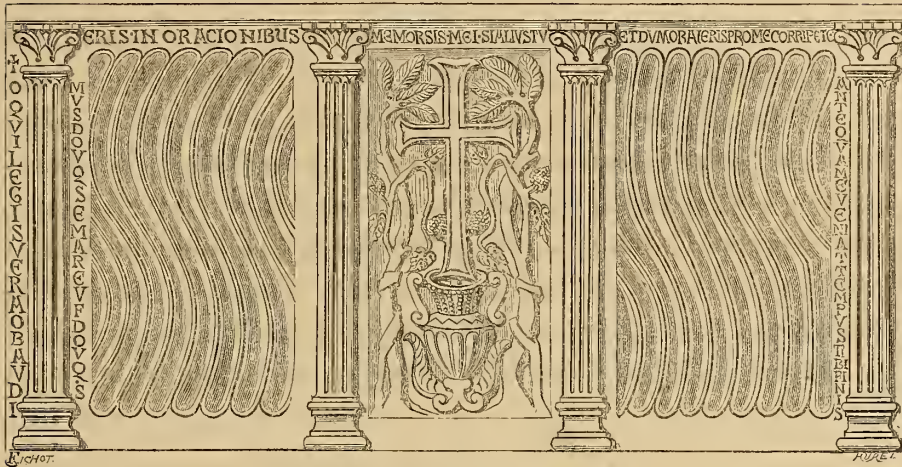
contenir les restes d'un enfant. Retirée de ce lieu, on la déposa près de la porte du croisillon septentrional, à l'extérieur de l'église. Nous l'y avons trouvée, dans les derniers jours du mois d'août de l'année 1859. La pierre était quadrangulaire, oblongue, sculptée d'un large encadrement en relief; elle avait certainement fait partie d'une table d'assez grande dimension. Elle a disparu sans que personne ait pu nous dire ni quand, ni comment. Nous étions tellement persuadé qu'on prendrait soin de la conserver, que nous n'avons pas songé d'abord à l'étudier d'une manière plus complète. Aussi ne savons-nous quelle réponse faire aux questions que nous nous adressons à nous-même sur sa date probable, sur son origine païenne ou chrétienne. La forme des caractères, qui étaient ceux des inscriptions antiques, l'accumulation et le choix des noms attribués à la défunte, nous autoriseraient, si notre mémoire n'est en défaut, à dater cette épitaphe du IV^e siècle environ. Le commencement et la fin du texte nous manquent; c'est là que nous aurions pu découvrir le secret de son origine. Si, cependant, la syllabe MA., placée en tête de notre première ligne, représente par abréviation, comme il paraît probable, le mot MANIBVS, on doit penser qu'Eustathiola n'appartenait pas à la société chrétienne. A quelques pas de l'endroit d'où fut tirée son épitaphe, on avait déjà recueilli, en 1806, dans les débris de l'ancien caveau des Bourbons, un fragment de sarcophage gallo-romain, en marbre blanc, dont la sculpture mutilée laissait deviner encore un sujet de chasse ou de combat. Ce marbre est resté, pendant près d'un demi-siècle, à l'entrée de la galerie circulaire de la crypte; il en a été retiré par suite des remaniements opérés dans cette partie de l'édifice¹.

¹ *Monographie de l'église de Saint-Denis*, p. 204.

DXX.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

vii^e-xi^e siècle.



Marbre blanc. — Haut. 1^m,00; larg. 2^m,02.

La France méridionale est riche en sarcophages des premiers siècles chrétiens. On en compte encore un grand nombre dans les églises ou dans les musées d'Arles, de Marseille, de Lyon, de Vienne, de Narbonne, de Toulouse et de Bordeaux. Les monuments de ce genre sont au contraire d'une extrême rareté dans nos provinces du nord. La grande nécropole parisienne du sud contenait, on le sait, quelques sarcophages de marbre ornés de sculptures en relief; aucun débris n'en est arrivé jusqu'à nous. Le fragment, conservé de temps immémorial dans l'abbaye de Saint-Denis, en acquiert d'autant plus de valeur. Ce marbre formait la devanture d'un cercueil, dont les trois autres côtés, le fond et le couvercle ont été supprimés, à l'époque où il perdit sa destination première, comme nous le verrons plus loin. Aucune mutilation n'a du moins porté atteinte à l'ornementation de la partie antérieure. Quatre pilastres à cannelures droites divisent l'espace en trois panneaux. Les chapiteaux sont composés de petites feuilles d'acanthé dont l'ajustement ne s'éloigne pas trop du type co-

rinthien. Des cannelures en strigiles remplissent les deux panneaux latéraux. Dans le panneau central, un vase à deux anses, d'un travail assez recherché, porte sur son bord supérieur une croix pattée, de forme très-allongée. Deux arbustes sortant du sol, et terminés par des feuilles palmées, accompagnent le vase et la croix; ils sont enlevés chacun d'une vigne grimpante, munie de son feuillage et de ses grappes. L'inscription, précédée d'une petite croix tracée en creux, est gravée sur les côtés des trois premiers pilastres et sur leur entablement. Pour la lire, il faut suivre d'abord le sens vertical, de haut en bas du premier pilastre; remonter ensuite de bas en haut, le long du second; prendre la ligne horizontale tout entière de l'entablement; descendre enfin verticalement jusqu'au pied du troisième pilastre. En voici le texte, conforme à peu de chose près à celui qu'a donné D. Michel Félibien dans son *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis* :

† O QVI LEGIS VERA OBAVDI

S QVOD FVERAM ES QVOD SVM

ERIS IN ORACIONIBUS MEMOR SIS · MEI · SI ALIVS TV ET DVM ORAVERIS
PRO ME CORRIPE TE

ANTEQVAM EVENIAT TEMPVS TIBI FINIS

Les palmes, la vigne, le vase destiné au mystère eucharistique, la croix, sont des symboles qui s'expliquent d'eux-mêmes et qui appartiennent à une époque où le chrétien pouvait arborer en vainqueur l'étendard de sa foi. M. Edmond Leblant, qui s'est approprié avec tant d'autorité la question des sarcophages et des inscriptions des temps chrétiens primitifs, considère les signes que nous venons d'énumérer comme caractérisant le *v^e* siècle ou le *vi^e*¹. Telle est aussi notre opinion sur le marbre de Saint-Denis; nous le croyons contemporain de la fondation même de l'abbaye par Dagobert I^{er}, dans la première moitié du *vii^e* siècle².

¹ *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au viii^e siècle*, 1856.

² En 1857, M. Viollet-le-Duc adressa au

Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France un dessin du tombeau et un estampage de l'inscription; il attribuait au

Quant à l'inscription, à la voir si maladroitement raccordée avec la sculpture, et occupant une place qui ne lui était certainement pas réservée, on devine qu'elle date d'une époque moins reculée. La formule morale qu'elle exprime, tombée dans la banalité par suite de l'abus qu'on en a fait dans tout le moyen âge et qu'on en fait même encore aujourd'hui, ne garde rien de la grâce ni du parfum de la première antiquité chrétienne. Les lettres sont latines, à l'exception toutefois des E, qui affectent la forme lunaire; une seule ligature existe à la troisième syllabe du mot *oraveris*. La date du XI^e siècle ne nous en paraît pas moins la plus acceptable. Nous croirions volontiers que le sarcophage aura reçu les restes d'un des plus anciens abbés de Saint-Denis; que, plus tard, après les dévastations des IX^e et X^e siècles, le souvenir de cette sépulture se sera perdu, et qu'on aura employé le monument à un autre usage, en y gravant une inscription d'un sens général. On en fit alors, en quelque sorte, la pierre angulaire d'une légende que nous regretterions de passer sous silence.

L'an 636, tout était préparé pour la dédicace solennelle de l'église de Saint-Denis, fixée au 24 février, jour de la fête de saint Mathias. La veille au soir, au moment de la clôture des portes, un pauvre lépreux, craignant que son mal ne fût pour lui une cause d'exclusion, trouva le moyen de tromper la vigilance des gardiens et se cacha dans un coin de l'église. « Et en icelle nuit ledit ladre, *propriis oculis*, vit
« venir nostre Seigneur Jésus-Christ, tout habillé de blancs vestemens,
« accompagné de ses apostres et de grande multitude de martyrs,
« d'anges et archanges, qui luy mesme consacra et dédia ladite église,
« et contre les parois d'icelle imprima le signe évident de ladite con-
« sécration. Et ce fait, nostre Seigneur dit audit ladre qu'il rapportast
« et dénonçast le lendemain ce qu'il avoit veu, et dist aux évesques et
« prélats qu'il n'estoit plus besoin de la consacrer. Et afin qu'ils l'en
« voulsissent croire, il approcha de luy et luy passa la main sur le
« visage, et luy osta une raphe de la maladie de lèpre qu'il avoit au

sarcophage une origine méridionale et pensait qu'il pouvait avoir été apporté à Saint-

Denis dès le temps de la fondation. (*Bulletin*, t. IV, p. 204.)

« visage, si que la face luy demeura belle, claire et nette, et le restitua
 « en santé. Laquelle raphe est encore gardée en un reliquaire en ladite
 « église Saint Denys ¹. Toute ceste action sacrée-sainte se voit repré-
 « sentée en trois grands tableaux, attachés sur trois des grands pilliers
 « qui portent la croisée de ceste église entre le chœur et le grand autel.
 « Le premier est au septentrion, au bout des chaires du chœur, au-
 « dessus du tombeau de Hugues Capet. Le deuxiesme
 « est sur l'autre pillier du mesme costé, au-dessus du tombeau de
 « Charles VIII. Le troisieme est de l'autre costé
 « du chœur, sur le pillier qui est entre le tombeau de Dagobert et
 « celuy de Pépin ². » Le sujet de chaque tableau était expliqué par un
 quatrain tracé au bas en lettres d'or :

PONTIFICES MONET ACCITOS DAGOBERTVS ET ORAT
 VT TEMPLVM SOLITA RELIGIONE SACRENT.
 LEPROSVS FVRTIM ANTEVENIT CVPIDVSQVE VIDENDI
 CRASTINA SACRA FORES ET LOCA SANCTA SVBIT.

APPARET CHRISTVS DIVVM COMITANTE CATERVA
 SVNT, AIT, HÆC PROPRIA SACRA PERACTA MANV;
 DIC REGI ABSISTAT CŒPTIS HÆC SIGNA DATVRVS
 QVOD CVRO LEPRAM PROJICIOQVE TVAM.

STERNITVR ANTE PEDES REGIS MANDATAQVE PERFERT
 SACRARIT TEMPLVM CHRISTVS VT IPSE SVVM.
 SIGNA PATENT, SQVAMAS QVÆ HÆREBANT TVRPITER ORI
 FVRFVREAS PARIES RITE DICATVS HABET.

« La lèpre de ce pauvre homme guaray par nostre Seigneur, c'est à
 « scavoir ceste peau pleine de boutons qu'il leva de dessus son visage,
 « est encore conservée dans le thrésor de Saint Denys avec les saintes
 « reliques, et est en un vase d'argent ³ qu'un jeune religieux porte

¹ Du Breul, *Le théâtre des antiquités de Paris*, p. 1096-1097.

² D. Germain Millet, *Trésor sacré... de l'abb. roy. de Saint-Denys en France*, Paris, 1611.

³ « Vase d'argent doré, enrichi de pierres, dans lequel, sous un cristal de roche, « la superficie du visage du lépreux. » (D. Jacq. Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, Paris, 1625.)

« à son col avec une chaisne d'argent, quand on va à la procession es
« jours des Rogations et de saint Marc¹. »

Dom Félibien, moins crédule, ne dit mot de la relique ni du reliquaire. Une tradition très-ancienne indiquait le lieu par où le divin consécrateur et son glorieux cortège avaient pénétré dans l'église pour accomplir les rites de la dédicace. La chapelle de la Trinité, la cinquième du côté septentrional, en occupe l'emplacement depuis le xiv^e siècle. A côté d'une colonne de cinq pieds neuf pouces qui marquait la taille du Christ, et d'une table de marbre qui reproduisait au juste les dimensions de la table supérieure du saint sépulchre, on montrait une cavité de forme ronde où était restée fixée la peau du lépreux au moment de sa guérison, et le tombeau de ce *saint Lazare* ou *saint Ladre*, qui n'était autre que notre sarcophage mérovingien².

Le sieur Gautier, dernier organiste de l'abbaye, dont la Bibliothèque nationale possède un précieux volume de notes manuscrites³, nous apprend que, le jour de la dédicace, 24 février, les dévots et les dévotes venaient visiter, il n'y a pas un siècle, le trou du lépreux et y mettre leur tête. On entendait, dit-il, dans ce trou un singulier bruit, qui pouvait être produit par l'air. Il ajoute que, comme les autres, il y a mis la tête et entendu le bruit. On a récemment posé devant le mur où se trouvait la cavité le monument de Léon de Lusignan, roi d'Arménie, qui provient des Célestins de Paris⁴.

Le tombeau du saint Ladre a figuré, sous le n^o 42, au musée des monuments français. Restitué à l'église de Saint-Denis, puis employé comme devant d'autel dans une des chapelles du chevet, il en a été retiré en 1856 pour attendre au fond d'un magasin une destination nouvelle.

¹ Germain Millet, *ut supra*.

² « Là est enterré le saint Lazare guary
« par nostre Seigneur. » (D. Jacq. Doublet,
ut supra.)

³ *Recueil d'anecdotes, etc. relatives à l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, supplément français, n^o 2804.

⁴ Voyez t. I, p. 437.

DXXI.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

xi^e siècle.

✠ QVI TE DEVOTVS ORO CVI SERVIO TOTVS

✠ MARTYR STĒ DĪ¹ QVESO MEMENTO MEI

Mosaïque de marbre et de verre.

Fondée par Dagobert dans la première moitié du vii^e siècle, reconstruite par Pépin et Charlemagne à la fin du siècle suivant, sacagée par les Normands, la basilique des Saints-Martyrs fut certainement restaurée vers le xi^e siècle et rendue à la dévotion des peuples. La partie centrale de la crypte porte, dans ses arcs en plein cintre et dans ses chapiteaux à personnages, le caractère de cette dernière époque. Il en était aussi resté quelques débris précieux d'un pavé en mosaïque, représentant les signes du zodiaque et les travaux des différents mois de l'année; ce tapis polychrome s'étendait au pourtour de l'autel de saint Firmin, à l'entrée du collatéral du chevet, du côté du nord. On en a sauvé quelques morceaux, des griffons et d'autres animaux ajustés dans des losanges, un vendangeur qui verse du vin dans une tonne, et un compartiment circulaire qui formait sans aucun doute la pièce capitale de l'ouvrage. Sur une bande verte, qui sert d'encadrement à ce médaillon, se détache en lettres blanches le distique de consécration. L'inscription s'est bien conservée avec les enclaves, les ligatures, les abréviations qui furent en usage du ix^e au xii^e siècle. A l'intérieur du cercle, le donateur est en prière, dévotement agenouillé, les mains jointes; sur un fond d'or composé de petits cubes de verre auxquels sont adaptées des feuilles de métal; les pieds sont chaussés; les cheveux sont rasés en couronne; le vêtement consiste en une robe ou tunique verte, et une chape ou manteau bleu. Un des

¹ *Sancte Dei.*

historiens de Saint-Denis, Dom Jacques Doublet, qui vit la mosaïque en place, il y a plus de deux siècles et demi, était persuadé que cette figure représentait l'abbé qui en avait fait hommage au saint martyr Firmin. Une courte inscription, en lettres noires incrustées dans le fond d'or, accompagnait l'effigie. Elle était endommagée; voici la lecture que nous en avons proposée :

HOC ABBAS YBO NOBILE FECIT OPVS

Nous pensions qu'on pouvait sans trop de difficulté attribuer la mosaïque à Ives I^{er}, trente-quatrième abbé de Saint-Denis, de 1075 à 1094¹. Mais nous étions surtout d'avis qu'il fallait s'abstenir de toute restauration, afin de laisser le champ libre aux recherches et aux conjectures. Telle ne fut pas l'opinion de l'architecte qui présidait alors aux destinées de l'église de Saint-Denis, et qui, comme la plupart de ses confrères, dont ce n'est d'ailleurs pas le métier, ne prenait pas grand souci de l'histoire ni de l'épigraphie. On soumit l'inscription à M. Raoul Rochette², et, séance tenante, le texte fut ainsi restitué :

HOC PI^S ALBŌ NOBILE FECIT OPVS

Qui était cet Alboin ou cet Albin? C'est ce que personne ne saura jamais. Aucune histoire de l'abbaye n'en a fait la moindre mention. Peu importe; l'inscription est restaurée, et le texte passe pour vrai. Avant M. Raoul Rochette, on lisait ainsi le même texte au Musée des monuments français (n^o 429) : *Bono frater hæc ecclesiæ fecit hoc opvs.*

L'art de la mosaïque, importé dans les Gaules par les Romains, y fut cultivé longtemps et avec un grand succès. La preuve s'en retrouve chaque jour dans les ruines des villas de nos provinces méridionales. Lyon, Vienne, Autun; Reims, n'étaient pas moins riches en ce genre que les cités des rivages de la Méditerranée. Tout au nord, vers l'em-

¹ Un autre abbé, du nom d'Ives, a siégé de 1169 à 1173. La mosaïque nous paraît antérieure à cette période avancée du XII^e siècle.

² Conservateur des médailles et antiques à la Bibliothèque du roi, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

bouchure de la Seine, à Lillebonne, il s'en est rencontré, depuis quelques mois à peine, de splendides échantillons. L'existence de mosaïques des époques mérovingienne et carlovingienne dans les ruines de la basilique de Paris, sur les parois de l'ancienne église de la Daurade, à Toulouse, à l'abside de l'église de Germigny-des-Prés, ne peut être contestée. Ce qui est moins connu, et ce qui confirmerait cependant l'attribution des mosaïques de Saint-Denis à l'abbé Ives 1^{er}, c'est que cet art était encore en pleine floraison au x^e et même au xii^e siècle. Des exemples valent mieux qu'une assertion. Nous citerons donc, au musée de Saint-Omer, une dalle funéraire en mosaïque, datée de 1109, extraite des ruines de l'abbaye de Saint-Bertin; dans l'église de Cruas (Ardèche), les figures d'Énoch et d'Élie, l'arbre de la science, avec la date de 1098; à Lyon, dans l'église d'Ainay, le pape Pascal II et la fameuse inscription eucharistique du commencement du xii^e siècle; dans l'abside de l'ancienne cathédrale de Lescar, la grande mosaïque de l'évêque Guy de Loz, qui siégea de 1115 à 1141; la célèbre mosaïque de Saint-Remi de Reims, aujourd'hui détruite, fin du xii^e siècle; au musée d'Arras, la tombe de l'évêque Frémold, mort en 1183. Nous n'hésitons pas à classer aussi au x^e siècle la tombe de la reine Frédégonde, si longtemps acceptée comme un monument authentique des premières années du vi^e.

DXXII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

xii^e siècle.

VITRAUX EXPLIQUÉS DANS LEUR SENS RÉEL ET MYSTIQUE PAR L'ABBÉ SUGER.

MOÏSE SAUVÉ DES EAUX.

EST · IN · FISCELLA · MOYSES · PVER · ILLE · PVELLA ·
REGIA · MENTE · PIA · QVEM · FOVET · ECCLESIA ¹ ·

LE BUISSON ARDENT.

SICVT CONSPICITVR RVBVS HIC ARDERE NEC ARDET
SIC DIVO PLENVS HOC ARDET AB IGNE NEC ARDET ²

LE PASSAGE DE LA MER ROUGE.

QVOD BAPTISMA BONIS · HOC MILITIE PHARAONIS
FORMA · FACIT · SIMILIS CAVSAQVE DISSIMILIS ³

MOÏSE SUR LE MONT SINAI.

LEGE DATA MOYSI IVVAT ILLAM GRATIA XPI
GRATIA VIVIFICAT LITERA MORTIFICAT ⁴

LE SERPENT D'AIRAIN.

SIC ⁵ SERPENTES SERPENS NECAT EREV OMS
SIC EXALTATVS NECAT HOSTES IN CRVCE XPS ⁶

¹ La sollicitude maternelle de la fille de Pharaon est l'image de celle de l'Église.

² Le buisson brûle sans se consumer; ainsi en est-il de l'amour divin.

³ La même eau sauve les uns par le baptême et cause la perte des autres :

Mors est malis, vita bonis.

Vide paris sumptionis

Quam sit dispar exitus.

(Office du Saint-Sacrement.)

⁴ La loi est donnée par Moïse; la grâce du Christ vient l'accomplir. *Littera enim occidit, spiritus autem vivificat.* (Epist. sec. B. Pauli apost. ad Cor. c. iii, v. 6.)

⁵ Un plomb cache le signe d'abréviation. *Sic* tient lieu de *sicvt*.

⁶ Le serpent d'airain a délivré Israël de la morsure des serpents; la croix a vaincu le monde.

L'ARCHE D'ALLIANCE ET LA CROIX.

QVADRIGE

AMINADAB

FEDERIS · EX · ARCA · CRVCE · XPI · SISTITVR · ARA ·

FEDERE · MAIORI · WLT · IBI · VITA · MORI ·

Inscriptions peintes sur verre.

A peine élevé à la dignité abbatiale par le suffrage unanime des religieux, en 1122, Suger s'occupa de préparer l'exécution du projet qu'il avait formé dès sa jeunesse, de reconstruire, sur un plan plus spacieux, l'église des Saints-Martyrs, devenue insuffisante pour la foule qui se pressait au tombeau de l'apôtre de Paris et de ses compagnons. Le moment venu, il réédifia rapidement le portail et les tours, la nef et le chœur, enfin les chapelles inférieures du chevet ainsi que l'abside qui les surmonte. Il fit garnir toutes les ouvertures de verrières remarquables par la vivacité de leurs couleurs et curieuses par la signification symbolique de leurs sujets; l'autel majeur reçut une éclatante décoration d'or et de pierreries; le sanctuaire et le trésor se meublèrent d'une incroyable quantité d'objets précieux. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que Suger fut l'architecte de son église; mais il se réserva la direction supérieure de tous les travaux. Il surveillait lui-même l'extraction des pierres, le choix des bois de charpente, les ateliers des peintres verriers et des orfèvres qu'il avait attirés auprès de lui; c'était lui qui composait les inscriptions à tracer sur le verre ou à buriner sur le métal¹.

L'atelier des peintres sur verre se composait d'un grand nombre de maîtres de diverses nations. Les vitraux dans lesquels ils représentèrent, pour une des chapelles du chevet, les principaux actes de la vie de Moïse, sont parvenus jusqu'à nous comme par miracle. Au musée des Petits-Augustins, Alexandre Lenoir les avait employés à la décoration de la chapelle funéraire d'Héloïse et d'Abélard, qui

¹ Voyez la nouvelle édition des *Œuvres complètes de Suger*, publiée, en 1867, au nom de la Société de l'histoire de France, par A. Lecoy de la Marche.

n'était elle-même qu'un assemblage ingénieux de fragments tirés, pour la plupart, de l'église de Saint-Denis. Nous ne nous arrêterons pas à décrire en détail les vitraux de la vie de Moïse. Le sujet de chaque médaillon s'explique de lui-même dans le sens littéral. Les inscriptions qui en révèlent le sens mystique sont tracées sur les bords en caractères de couleur noire, dont la forme diffère à peine de l'alphabet romain. On remarquera la persistance à écrire en lettres grecques le monogramme du Christ $\overline{\text{XPS}}$.

Le médaillon, dont l'inscription a été classée ci-dessus en dernier rang, appartient exclusivement à l'ordre symbolique. L'arche d'alliance s'y voit figurée par un chariot d'or à quatre roues, qui contient les deux tables de la loi et la verge d'Aaron. Un peu au-dessus de ce char, Dieu le Père, vêtu d'or et de pourpre, tient en ses bras la croix sur laquelle le Christ s'offre en victime expiatoire. Aux quatre angles de l'encadrement apparaissent les animaux de la vision d'Ézéchiël, l'homme ou l'ange, le lion, le bœuf et l'aigle. Le mot *quadriga*, inscrit en bas du médaillon, peut s'appliquer, soit au chariot mystique de la vision du prophète, soit à l'arche à quatre roues peinte sur le verre. *Aminadab*, c'est *Abinadab* qu'il fallait dire, est le nom du personnage dont la maison servit d'asile à l'arche, et dont le fils Éléazar fut constitué gardien de ce dépôt sacré¹. Enfin, le distique de Suger signifie que la croix est devenue le véritable autel à la place de l'arche, et que l'auteur de la vie a scellé par sa mort le pacte de la nouvelle alliance.

Pour un autre vitrail qui représentait Moïse retirant le voile qu'il portait ordinairement sur le visage², Suger avait donné l'explication suivante :

QVOD MOYSES VELAT $\overline{\text{XPI}}$ DOCTRINA REVELAT
DENVDANT LEGEM QVI SPOLIANT MOYSEN

Quelques lettres seulement étaient restées de cette inscription, et encore se sont-elles retrouvées adaptées à un sujet tout différent,

¹ *Regum* lib. I, cap. VII, v. 1; lib. II, cap. VI, v. 3. — ² *Lib. Exod.* cap. XXXIV, v. 33-35.

l'Église recevant la couronne de la main de Dieu et la Synagogue perdant la sienne. Une transposition aura sans doute été commise. Une erreur d'indication de la part de Suger nous paraît inadmissible¹.

Ces précieux échantillons de la verrerie du XII^e siècle ont été restaurés avec beaucoup d'habileté, il y a peu d'années, par les frères Henri et Alfred Gérente. Le second a même essayé, en 1852, de restituer, d'après le texte de Suger, plusieurs médaillons aujourd'hui détruits. Le plus intéressant nous montre l'apôtre saint Paul occupé à convertir en farine le blé que lui apportent les prophètes :

TOLLIS AGENDO MOLAM DE FVRFVRE PAVLE FARINAM
MOSAICE LEGIS INTIMA NOTA FACIS
FIT DE TOT GRANIS VERVS SINE FVRFVRE PANIS
PERPETVVSQVE CIBVS NOSTER ET ANGELICVS

Le moyen âge affectionnait cette allégorie. Un chapiteau roman de la nef de la grande église de Vezelay la reproduit. A l'admirable portail de Saint-Trophime d'Arles, on lit sur une banderole placée dans les mains de saint Paul :

LEX MOISI CELAT QVOD PAVLI SERMO REVELAT
NAM DATA GRANA SINA² PER EVM SVNT FACTA FARINA

¹ En réparant le vitrail, on a supprimé ce débris d'inscription. Un médaillon complètement neuf représente Moïse dévoilé. — ² La loi donnée sur le mont Sinai.

DXXIII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

xii^e siècle.

✠ HIC · DEUS · EST · ET · HOMO · QUEM · PRESENS · SIGNAT · YMAGO ∴
 ERGO · ROGABIT · HOMO · QVEM · SCVLTA · FIGURAT · YMAGO

Pierre autrefois coloriée.

L'église de Saint-Denis avait mieux conservé que toute autre une précieuse suite de retables et de devants d'autels des xiii^e et xiv^e siècles. Elle en a recouvré quelques-uns que le Musée des monuments français lui avait réservés. Le premier en date, sculpté en pierre et rehaussé de couleur, peut appartenir, comme les vitraux que nous venons de décrire, au temps de l'abbé Suger. Au milieu, le Christ est assis dans un quatre-feuilles, accompagné des quatre animaux symboliques, l'aigle, l'ange, le lion et le bœuf; il tient un livre ouvert de la main gauche et lève la droite pour bénir. A ses côtés, douze arcs en plein cintre, avec leurs colonnettes à chapiteaux feuillagés, abritent les apôtres qui, à l'exception de saint Pierre, n'ont d'autres attributs que des livres fermés. Placé le premier à la droite du Christ, saint Pierre tient de plus les deux clefs du royaume des cieux; sa tête est rasée en couronne comme celle d'un religieux. L'inscription est gravée en lettres capitales sur le bord du quatre-feuilles qui entoure la figure du Christ. La facture des deux hexamètres dont elle se compose nous autorise à l'attribuer à Suger aussi bien que les inscriptions des vitraux de l'histoire de Moïse. Elle invite l'homme à prier avec confiance celui qu'on représente par une image sculptée, comme ayant réuni en sa personne la nature humaine à la nature divine. Ce bas-relief pourrait servir de thème à toute une dissertation d'iconographie qui nous entraînerait beaucoup trop loin. Au musée des Petits-Augustins¹, on

¹ Musée des monuments français, n° 431.

l'avait ajusté à un tombeau de fantaisie décoré du nom de la reine Blanche de Castille.

M. Dumoutet, membre non résidant du Comité des travaux historiques, envoya, il y a quelques années, au Comité le dessin d'une monstrance en métal doré, des premières années du XIII^e siècle, sur laquelle était représenté le Christ, avec cette inscription qui semble d'abord différer de celle de Saint-Denis, mais qui au fond offre la même signification :

HIC DEVS EST NEC HOMO QVEM PRESENS SIGNAT IMAGO
SED DEVS EST ET HOMO QVEM SCVLPTA FIGVRAT IMAGO

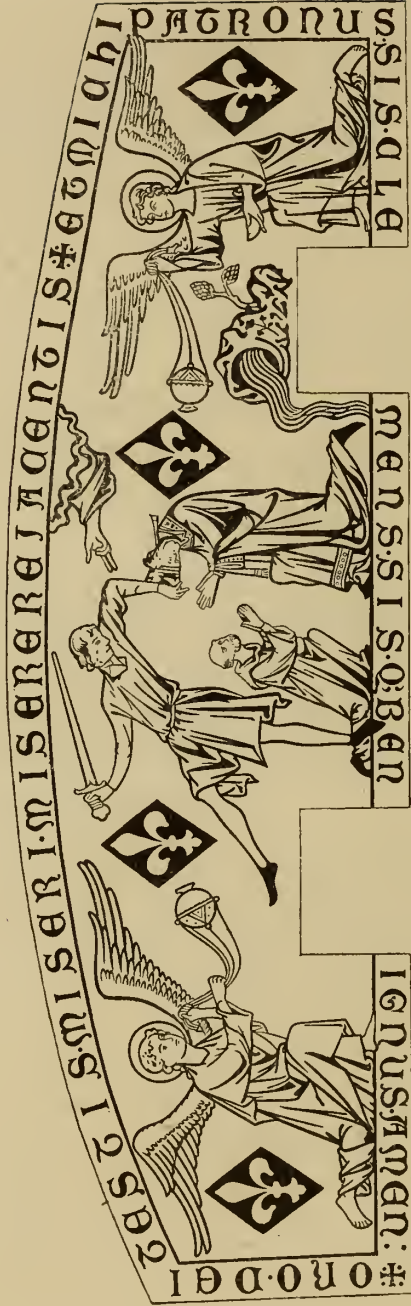
Ce n'est pas un homme, c'est un Dieu qui est ici figuré; mais c'est un Dieu-homme. Le fabricant de la monstrance, ou plutôt celui qui en détermina la confection, avait vu peut-être le retable des saints apôtres.

D'autres inscriptions se lisaient, nous en sommes persuadé, sur les retables que possède l'église de Saint-Denis; elles se sont effacées. Sur l'encadrement d'une grande table de pierre, couverte de fleurs de lis sans nombre, au milieu de laquelle est sculpté en relief un Christ en croix, on retrouvait quelques chiffres qui paraissaient former le millésime de 1287, et ce vers pentamètre :

PRO VITA POPULI RESPICE QUANTA TULI

Une couche de coloris moderne a supprimé le peu qui restait encore.

SAINTE-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.



Pierre. — Haut. 0^m,53; larg. 1^m,72.

MARTYRE DE SAINT PÉRÉGRIN, PREMIER ÉVÊQUE D'AUVERRE.

xiii^e siècle.

DXXIV.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

xiii^e siècle.

QVISQVIS : AMAT : DOMINUM : SANCTŪ : QVE : COLIT : PEREGRINŪ : ✕
 GRATIAM : HABET : DOMINI : VOTO : MERITIS : PEREGRINI : ✕
 QVOD : PETIT : IMPLORAT : QVI : MUNDO : CORDE : PRECATUR : ✕
 SANCTŪ : SANATUR : MORBO : QVOCŪQVE : LABORAT : ✕
 VERSIBVS : HIS : MEMORA : PEREGRINUM : QVISQVIS : HONORAS : ✕
 QD^x ¹ : PRESVL : PRIDEM : PRIOR : AVTRICIS : FVIT : IDEM : ✕
 AD : NOS : TRANSLATUS : QUONDAM : IN : CAPSAQVE : LOCATUS ² : ✕
 QVAM : SVPER : ALTARE : HOC : PRESENS : CERNIS : RUTILARE : ✕
 ALTISIODORICUS ³ : PRESVL : IACET : HIC : PEREGRINUS : ✕
 EGREGIUS : DOMINVS : CHRISTIQVE : FIDELIS : AMICUS : ✕
 MULTIS : TORMENTIS : FUIT : HVIC : CONSTANTIA : MENTIS : ✕
 MARTIR : HIC : INSIGNIS : DAT : NE : NOCEAT : SACER : IGNIS : ✕
 SIVE : VENENOSVM : MORBVMQVE : FVGAT : FVRIOSUM : : ✕
 HVNC : SVPLEX : ORES : HVNC : TU : DEVOTUS : HONORES : ✕
 HVNC : ANIMO : RECOLAS : LECTOR : EUMQVE : COLAS : ✕ AMEN : ✕ ~

✚ ORO · DEI TESTIS · MISERI · MISERERE JACENTIS

✚ ET MICHI PATRONUS · SIS · CLEMENS · SIS · Q; BENIGNUS · AMEN :

Pierre.

La mosaïque, en cubes de marbre ou de verre coloré, est un système de décoration d'une incroyable richesse, mais dispendieux et d'une exécution lente et difficile. Dès le milieu du xii^e siècle, on donnait la préférence à un carrelage composé, soit d'une espèce de marqueterie en pièces de terre cuite vernissée, soit de dalles en pierre dure histo-

¹ *Quod.*

² Deux bandes de pierre, ajoutées au marchepied de l'autel, recouvrent mainte-

nant dix mots environ des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e vers. — ³ *Autricum, Altissiodorum*, variétés latines du nom d'Auxerre.

riées, sur lesquelles étaient gravés en creux et rehaussés de mortier de couleur des ornements, des rinceaux, des compartiments variés, des figures d'hommes ou d'animaux. Des portions considérables de ces carrelages existent encore à Saint-Denis et dans quelques autres églises. Ce que la France en possède aujourd'hui de plus complet se trouve dans l'ancienne cathédrale de Saint-Omer¹. Mais c'est en Italie, à la cathédrale de Sienne, qu'il faut aller chercher le chef-d'œuvre du genre; il n'est pas possible, à moins de l'avoir vu de ses yeux, de se faire une juste idée de ce merveilleux assemblage de dalles historiées de marbre blanc, dont les parties les plus anciennes datent des premières années du xiv^e siècle, tandis que les plus récentes sont du xvi^e. Le dallage historié a repris faveur de nos jours; nous citerons comme le plus beau celui de la Sainte-Chapelle de Paris.

Les carrelages des chapelles du chevet, à Saint-Denis, ont pu être rétablis, de la manière la plus certaine, après un intervalle de plus de six cents années. Les bénédictins les avaient respectés. En 1806, l'architecte qui commença les travaux de restauration de l'église les fit ensevelir sous un remblai d'environ trente-deux centimètres, formé de ce qui restait dans chaque chapelle de débris d'autels et de tabernacles. Au mois de janvier 1848, M. Viollet-le-Duc eut la main assez heureuse pour découvrir, du même coup, tous les éléments d'une restitution aussi remarquable par son éclat que par son originalité. Le dallage de la chapelle de Saint-Pérégrin, celle qui touche, vers le nord-est, à la chapelle de la Vierge, était bien conservé. Pour le remettre en état, il a suffi d'en refaire quelques morceaux d'après les parties demeurées intactes. C'est un tapis fleurdelisé, incrusté de rouge, de noir et de vert. Les fleurs de lis ont été réservées dans la pierre, suivant le procédé en usage pour les émaux champlevés; elles sont placées chacune sous un petit arc à trois lobes porté par des colonnettes. L'inscription que nous publions est tracée en belle capitale go-

¹ La question des anciens dallages d'église a été traitée à fond, par Didron aîné et ses collaborateurs, dans les *Annales archéo-*

logiques. Voyez surtout, t. IX, p. 73; t. X, p. 18, 61, 233, 305; t. XI, p. 16, 65; t. XII, p. 137, 281.

thique sur une bande de pierre qui suit les contours de la chapelle et de l'autel, de manière à en dessiner le plan dans tous ses détails. Les lettres se détachent en rouge. La longueur du texte a été si bien calculée qu'il commence et finit sur la partie de bordure qui sert de seuil. Quatorze vers sont hexamètres; le quinzième et dernier seul est pentamètre. Sur la pierre, une petite croix marque la fin de chaque vers et le distingue du vers suivant. Il ne nous était pas permis de reproduire ici la disposition sinueuse de l'inscription.

Un tabernacle ouvert surmonte le retable; il abritait autrefois la châsse du saint patron, sous laquelle on pouvait passer en faisant le tour de l'autel. On connaît cette ancienne et pieuse coutume, qui n'est pas encore tout à fait tombée en désuétude, de passer sous les corps saints. La dalle que nous avons fait graver sous ce n° DXXIV couvre le sol de cet étroit passage. Le martyr de saint Pérégrin y est représenté. Un bourreau se prépare à lui trancher la tête. Deux anges, encensoirs en main, attendent le moment de porter en paradis l'âme du saint évêque; la main divine sort d'une nuée pour le bénir. Un petit personnage, en costume monacal, adresse au martyr les paroles inscrites sur les bords de la pierre. Quatre fleurs de lis sont tracées sur le champ de la dalle comme la marque de la propriété de l'abbaye. Des mastics rouge et noir font ressortir les caractères de l'inscription et les principaux traits du dessin.

L'autel de saint Pérégrin avait été consacré une première fois, en 1144, par Hugues III, cinquante-quatrième évêque d'Auxerre. Une inscription, recueillie par Dom Félibien¹, en relatait une consécration nouvelle, célébrée en 1230 par Ives, évêque de Saint-Pol-de-Léon, Louis IX étant roi de France et Eudes Clément abbé de Saint-Denis. Autel et inscriptions furent certainement mis en place à cette occasion. Le religieux en prière pourrait être l'abbé Eudes Clément²; nous devons d'ailleurs reconnaître qu'il ne porte que le vêtement d'un

¹ *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis*, p. 535.

² Le mot *Clemens* de l'inscription serait-il

une allusion au nom de l'abbé? Nous n'aimons guère les hypothèses, et nous livrons celle-ci pour ce qu'elle vaut.

simple moine, sans aucun des insignes de la dignité abbatiale. Quant à la désignation du consécrateur de 1230, une difficulté se présente. D'après la continuation reprise de nos jours du *Gallia Christiana*¹, l'église de Léon avait pour évêque, en 1230, un prélat du nom de Derrien, et des deux évêques, du nom d'Yves, qui l'ont gouvernée vers la même époque, le premier mourut en 1186, le second fut élu en 1262. Il est cependant difficile d'admettre une erreur dans une inscription contemporaine, comme celle de Saint-Denis, du fait qu'elle énonçait. Saint Pérégrin, le patron de la chapelle, tient le premier rang parmi les évêques d'Auxerre. Les auteurs du *Gallia Christiana*² nous apprennent qu'il fut envoyé dans les Gaules un peu après le milieu du ^{iv}e siècle, par Sixte II, vingt-troisième successeur de saint Pierre, et qu'il eut la tête tranchée dans la persécution de Valérien. Son corps fut jeté dans un marais où il resta longtemps. A une époque inconnue, mais très-ancienne, un ange vint ordonner à un laboureur du lieu d'Entrain de conduire les reliques du martyr à Saint-Denis. La translation se fit sur un chariot attelé de bœufs. Les cloches de l'abbaye sonnèrent d'elles-mêmes à l'arrivée, et une voix céleste en avertit les religieux. Depuis le pillage des anciennes châsses par les huguenots, les reliques de saint Pérégrin reposaient dans une châsse plus modeste en bois peint et doré. L'inscription du dallage leur attribue la vertu de préserver ou de guérir de toute maladie, mais surtout du feu sacré, du poison et de la fureur. La fête du saint évêque est fixée au 17 des calendes de juin (16 mai), date traditionnelle de son martyre.

¹ B. Hauréau, t. XIV, col. 977. — ² T. XII, col. 261.

DXXV. — DXXVI. — DXXVII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

Vers 1145.

† HOC VAS SPONSA.
DEDIT ANOR REGI.
LVDOVIC MITADOLAVO
ORIHREX S^cISQⁱSVGER

HOC VAS SPONSA DEDIT ANOR REGI LVDOVICO
MITADOLVS AVO MIHI REX SANCTISQVE SVGERVS

† DVM LIBARE DEO GEMMIS DEBEMVS, ET AVRO;
HOC EGO SVGERIVS OFFERO VAS DOMINO

INCLVDI GEMMIS LAPIS ISTE MERETVR ET AVRO.
MARMOR ERAT SED IN HIS MARMORE CARIOR EST

Bordures d'argent doré.

Aucune de nos cathédrales, aucune de nos abbayes ne possédait un trésor comparable à celui de Saint-Denis pour le nombre, la richesse, la rareté, l'antiquité des objets de toute nature qui s'y trouvaient rassemblés. Pendant une période plus que millénaire, nos rois s'étaient plu à détacher en sa faveur de leur trésor personnel ou de leur cha-

pelle palatine les joyaux les plus singuliers et les plus précieux. Pour ne pas renier les habitudes de pillage et de vandalisme pratiquées par tous les révolutionnaires, les huguenots avaient dépouillé plus d'une châsse et dérobé plus d'un bijou, lorsque la victoire gagnée par le comte de Montmorency, sous les murs de l'abbaye, en 1567, arrêta leurs déprédations. Les armoires du trésor avaient réparé leurs pertes, et brillaient encore de toute leur splendeur, il n'y a pas un siècle. Le deuxième jour de la troisième décade du second mois de l'an II de la République (mardi 12 novembre 1793), un moine apostat, devenu maire de Franciade¹, à la tête d'une députation dont l'orateur était un maître d'école, vint offrir à la Convention six chariots remplis des richesses du trésor. Les conducteurs et les chevaux étaient, les uns affublés, les autres harnachés, de chapes, d'étoles et de chasubles². Une commission spéciale avait, par bonheur, deux ans auparavant, mis en réserve, pour le cabinet des antiques de la Bibliothèque royale, des camées, des manuscrits et quelques autres pièces d'une valeur inappréciable pour l'art et pour l'histoire. La collection du Louvre a recueilli aussi plusieurs épaves de ce grand désastre. Le nombre des objets conservés est assez considérable. Nous aurons à nous occuper seulement ici de ceux qui portent des inscriptions, et d'abord des trois vases dont Suger fit exécuter les montures en argent doré par ces orfèvres lorrains (*aurifabros lotharingos*) qu'il employait, comme il le dit lui-même, à la décoration de son église. Le généreux abbé dicta les inscriptions de dédicace tracées sur le métal³.

N° DXXV. « Vas, quod instar justæ⁴ berilli⁵ aut cristalli

¹ On disait autrefois *Saint-Denis en France*. Ce nom fut changé en celui de *Franciade* par décret du 22 octobre 1793.

² Gautier, *Recueil manuscrit* déjà cité.

³ Voy. *Sugerii abbat̄is sancti Dionysii liber de rebus in administratione sua gestis*.

⁴ *Justa, juste*, vase ou flacon de table d'une grandeur invariable, quant à la ca-

pacité, et d'une forme qui variait, tout en se rapprochant de celle des aiguères, etc. (Comte de Laborde, *Notice des émaux du Louvre, Glossaire*.)

⁵ *Bericle, bezicle*, le cristal dont on faisait les verres de lunettes; plus tard, le verre artificiel qu'on distinguait du cristal naturel. (*Ibid.*)

« videtur, cum in primo itinere Aquitaniæ regina noviter desponsata
 « domino regi Ludovico dedisset, pro magno amoris munere nobis rex,
 « nos vero sanctis Martyribus dominis nostris ad libandum divinæ
 « mensæ affectuosissime contulimus. Cujus donationis seriem in eodem
 « vase, gemmis auroque ornato, versiculis quibusdam intitulavimus. »

Les deux hexamètres de Suger nous révèlent en effet la généalogie de ce vase. Un personnage appelé Mitadol, dont le nom, probablement défiguré, fut peut-être celui de quelque chef des Arabes d'Espagne, en fit présent au duc d'Aquitaine Guillaume IX, aïeul de la reine Éléonore; cette princesse le donna au roi Louis VII, son époux; le roi à Suger, et Suger aux Saints-Martyrs. L'inscription, en belles lettres capitales, mêlées d'enclaves et de ligatures, forme une seule ligne sur le bord inférieur de la monture. Le vase consiste en un flacon de cristal, court, volumineux, taillé en alvéoles comme un réseau, et tout sillonné de fissures. La monture se compose d'un pied très-riche et d'un long col décoré avec le même luxe. Les pierres fines, les perles, les moulures, les rosaces, les fleurons, les découpures en filigrane n'y ont pas été ménagés. Quatre écussons, à fleur de lis d'or sans nombre sur émail bleu champlevé, ajustés autour du col, appartiennent à une retouche faite au xiv^e siècle¹. Le bord supérieur, garni de perles, est légèrement endommagé. Le couvercle a disparu². Le vase de la reine Éléonore a figuré au musée des Souverains sous le numéro 27; cette collection ayant été supprimée à la suite de la révolution de 1870, il a été réuni dans la galerie d'Apollon, au Louvre, à la série des gemmes et joyaux. (Haut. du vase, 0^m,340; diam. 0^m,113; hauteur des caractères de l'inscription, 0^m,007; son développement, 0^m,40.)

N^o DXXVI. L'abbé Suger n'a fait qu'une simple mention de ce second vase et de l'inscription de la monture. D. Germain Millet en donne une description assez exacte : « Un riche vase de calcédoine³,

¹ Ils remplacent sans doute des pierres disparues. — ² Félibien, *Hist. de l'abb. de Saint-Denis*, p. 543, pl. IV du trésor, Z.

³ « Calcidoine est une pierre palle, et de couleur obscure, qui est ainsy comme moyenne entre la couleur du béril et de

« avec une anse qui est de la même pièce, garni d'un pied et couvercle,
 « et encore d'une grande anse et d'un biberon en façon de serpent,
 « enrichi de pierreries et de bon nombre de perles, tant escossoises
 « qu'orientales¹. Ce vase a été donné par l'abbé Suger, comme il
 « appert par les deux vers gravés sur le pied d'icelui. » Le vase passe
 pour antique. La matière dont il est formé a l'aspect d'un onyx de
 couleur laiteuse, rayé de brun. L'ajustement offre une analogie frap-
 pante avec celui des vases dans lesquels les Orientaux renferment en-
 core leurs boissons. De grosses cannelures décorent le pied. Il serait
 possible que les orfèvres employés à Saint-Denis eussent ajouté seule-
 ment la bordure inférieure, sur laquelle le distique du donateur est
 gravé en lettres capitales et en une seule ligne précédée d'une croix.

Une fracture a fait disparaître la dernière lettre du mot *ego* et les
 six premières du mot *Sugerius*.

La seconde anse et le goulot, en argent doré, sont très-minces,
 très-allongés et très-recourbés. Deux bracelets de perles entourent le
 col. Le bord supérieur est rehaussé de pierreries, perles et filigrane.
 Un bouton termine le couvercle². (Louvre, gemmes et bijoux, n° 274.
 — Haut. 0^m,355; diam. 0^m,120.)

N° DXXVII. « Porphyriticum vas sculptoris et politoris manu
 « admirable factum, cum per multos annos in scrinio vacasset, ex
 « amphora in aquilæ formam transferendo, auri argentique materia
 « altaris servicio adaptavimus, et versus eidem vasi inscribi fecimus. . . .
 « Pro quibus omnibus Deo omnipotenti et sanctis Martyribus grates
 « referimus, quod sanctissimo altari, cui sub præceptione sanctæ re-
 « gulæ nos a puero offerri voluit, unde ei honorifice serviremus, co-
 « piose largiri non renuit. »

« jacinthe. Ceste pierre est engendrée de la
 « rousée si comme dient aucuns. » (Le pro-
 priétaire des choses.) Comte de Laborde,
Glossaire, etc.

¹ Les inventaires et les comptes établis-
 sent une distinction constante entre les perles

d'Orient et celles d'Écosse. Le mélange en
 était interdit, excepté dans les grands bijoux
 d'église. (Comte de Laborde, *ut supra*.)

² Félibien, *loc. cit.* p. 542, pl. IV du
 trésor, E.

« Un excellent pot de porphyre, dit à son tour D. Millet, à deux anses de la même pierre, garni, par le haut, d'un col à tête d'aigle; « par le corps, de deux ailes, et, par le bas, de deux pieds et d'une « queue d'aigle, le tout d'argent doré. Cette pièce est fort bien faite, « et les parties industrieusement adaptées les unes aux autres pour re- « présenter un oiseau; car le corps est un pot de porphyre bien vidé « et poli dedans et dehors, et tout le reste est aigle. Il a été donné par « l'abbé Suger, comme il le témoigne au livre de ses gestes. » Cette description a le mérite d'une extrême exactitude. La tête de l'aigle est d'un beau caractère. Les ailes, éployées, s'attachent aux anses ménagées dans le porphyre. L'extrémité de la queue et les deux serres forment trois supports adroitement disposés. La ciselure a été exécutée avec une perfection qui fait le plus grand honneur aux orfèvres de Suger. Le vase est certainement d'origine antique; la matière dont il est fait, la précision de la taille, suffiraient seules à le démontrer. Son profil, son galbe se rapprochent du style égyptien d'une manière très-sensible. Chacun des deux vers de l'inscription décrit une ligne, en lettres capitales ressorties en relief sur un cercle doré, au point de jonction du col de l'aigle avec le rebord du vase¹. Les caractères sont romains, à l'exception des M, dont les jambages arrondis subissent déjà l'influence gothique. Aucune pierre précieuse ou perle n'entre dans la monture qui a métamorphosé l'amphore en oiseau². (Louvre, gemmes et bijoux, n° 248. — Haut. 0^m,430; envergure, 0^m,270.)

L'abbé Suger avait composé bien d'autres inscriptions qu'il fit graver sur les portes de bronze, sur la façade, sur les différentes parties de l'édifice pour en constater la reconstruction, et sur le maître-autel

¹ Félibien, *loc. cit.* p. 544, pl. IV du trésor, EE. — H. Barbet de Jouy, *Notices sur les collections du Louvre.* — Viollet-le-Duc, *Dictionn. du mobilier français, reliquaires*, p. 225.

voir J. Labarte, *Hist. des arts industriels au moyen âge, etc.* t. II, p. 224-265; atlas, pl. XLV, XLVI. — H. Barbet de Jouy, *Les gemmes et bijoux de la couronne*, pl. V, VI, VII.

² Pour les trois vases de l'abbé Suger,

tout brillant d'or et de pierres précieuses; elles sont rapportées dans le livre *De son administration*. Celles de la façade et des portes ont été en partie restituées. On y remarque cette belle pensée, qui exprime si bien l'utilité des images pour l'instruction du peuple :

MENS HEBES AD VERUM PER MATERIALIA SURGIT.

DXXVIII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1339.

Cette ymage de donna
 ceans ma dame
 La Roïne Jehé Deuueux. Roïne de
 France. et de Nauarre Compaigne du.
 Roy Charles-le xxvij jour d'auril.
 Lan. m. ccc. xxxix

DES CHEVEVS
 NOSTRE DAME
 AVE. GRĀ. PLANA



« Une image de Notre-Dame tenant son enfant, posée sur un sou-
 « bassement carré, appuyé sur quatre lions, le tout d'argent doré. Cette
 « image, enrichie d'émaux sur lesquels sont représentés les mystères de
 « la nativité et passion de Notre-Seigneur, et les armes de la reine
 « Jeanne d'Évreux. Elle a sur la tête une couronne d'or, les fleurons
 « de laquelle, comme aussi tout le rond, sont enrichis de précieux sa-
 « phirs, grenats et très-belles perles. Elle tient en la main droite une
 « fleur de lis d'or assise sur un branchage d'or, et enrichie de grenats,
 « perles et rubis. Derrière la fleur de lis, sur un champ d'émail vert, on
 « lit ces mots : *Des cheveux de Notre Dame, des vestemens de Notre Dame.* »

La madone de Jeanne d'Évreux est un rare et charmant échantillon

de l'orfèvrerie parisienne au commencement du xiv^e siècle. Elle a perdu sa riche couronne et une agrafe qui était fixée sur la robe, au milieu de la poitrine; aucune autre mutilation n'en est d'ailleurs venue atténuer la valeur. Nous compléterons par quelques détails la description de Germain Millet. Les sujets du soubassement, au nombre de quatorze, représentent l'Annonciation, la Visitation, la Naissance du Christ, les Bergers avertis par un ange, l'Adoration des Mages, la Présentation au temple, la Fuite en Égypte, le Massacre des Innocents, la Résurrection de Lazare, la Trahison de Judas, le Portement de croix, le Calvaire, la Résurrection du Christ, la Descente aux limbes. Les figures ressortent en argent sur fond d'émail bleu. Vingt-deux contre-forts d'argent séparent les sujets ou se groupent aux angles, et chacun porte sous un dais une statuette de quelque saint personnage.

L'inscription se lit sur le tailloir du piédestal, en lettres gothiques, du modèle le plus gracieux, incrustées d'émail bleu. Quatre écussons, également émaillés, partis de France et d'Évreux, occupent les angles de la plate-forme. Le blason des comtes d'Évreux, issus de la maison royale, ne différerait de celui de France que par une bande composée d'argent et de gueules. La figure de la Vierge est debout, complètement dorée, vêtue d'une robe et d'un manteau élégamment drapés, la tête coiffée d'un voile. Elle porte sur le bras gauche l'Enfant divin, enveloppé d'une simple draperie; il tient d'une main un fruit et de l'autre caresse affectueusement sa mère. On n'aperçoit plus rien au travers des petites lames de cristal enchâssées dans les feuilles latérales de la fleur de lis placée dans la main droite de la Vierge. Au revers de la même fleur, on lit en petites lettres capitales gothiques, ressorties en or sur fond d'émail vert :

DES CHEVEVS NOSTRE DAME — AVE · GRĀ PIENA ¹

(Au Louvre, ancien musée des Souverains, n^o 38; aujourd'hui dans

¹ D. Félibien, *Histoire de l'abbaye*, etc. p. 537, pl. I du trésor, F.

la collection des gemmes et joyaux. La hauteur du piédestal est de 0^m,140 ; celle de la Vierge, de 0^m,550 ; en tout, 0^m,690.)

La reine Jeanne d'Évreux, fille de Louis de France, comte d'Évreux, fut la troisième femme du roi Charles IV le Bel. Ce mariage n'ayant produit que des filles, la couronne passa au comte de Valois, qui régna sous le nom de Philippe VI. Jeanne d'Évreux survécut longtemps au roi Charles ; elle mourut à Brie-Comte-Robert le 4 mars 1370. Son effigie, en marbre blanc, se voit encore sur un des tombeaux de Saint-Denis. Elle avait signalé sa générosité envers l'abbaye par de riches présents dont l'énumération se trouve dans le livre de Dom Félibien ¹, et par la fondation d'une messe quotidienne perpétuelle pour les pèlerins, à partir du 15 août 1340, dans la chapelle de Notre-Dame-la-Blanche. Cette chapelle devait son nom à une remarquable statue de la Vierge en marbre qui fut donnée par la reine Jeanne, et que les vicissitudes de nos révolutions ont fait passer en la possession de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

¹ Entre autres, une image de saint Jean l'évangéliste, portant une dent du même saint. Même matière, même soubassement,

mêmes proportions que pour l'image de la Vierge. (D. Félibien. *ut supra.*)

DXXIX.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1340.

ANNO : D^{NI} : M̄ : CCC : XL : FRATRES : P^{ET}RS : DE : PLAILLY¹ :
 QVARTVS : PRIOR² : ET : GALT^{ER}VS : DE : PONTOYZA : DAM^{AR}-
 RIVS³ : IS^{CV}VS : ED^{DI}TE :

: TVRQ : E^{PR}IS⁴ : HOC : VHS : ARGENT^{VM} : DEVO^{TE} : D^{NO} :
 OB^VLER^{VT} : IN : QVO : H^{AS} : S^{AN}S : RELIQV^{IAS} : DECEN^{TER} :
 COLLOCARI : F^{ED}ER^{VR}TE

Cuius doré. — Longueur des lignes, 0^m,26; haut. 0^m,005.

Pierre de Plailly, quatrième prieur claustral, et Gautier de Pontoise, alors chambrier de Saint-Denis, offrirent à leur église, en 1340, un reliquaire d'argent doré, d'ivoire et de cristal, qui a été religieusement gardé dans le trésor jusqu'à l'époque de la suppression de l'abbaye⁵. Devenu commandeur⁶, en 1350, Gautier de Pontoise était, l'année suivante, élevé à la dignité abbatiale; il mourut en 1354. Le reliquaire qu'il avait donné a échappé, nous ne savons par quelle circonstance, au pillage du trésor de Saint-Denis; c'est le chapitre métropolitain de Rouen qui le possède aujourd'hui. Deux de mes collègues du Comité des travaux historiques, M. Alfred Darcel et M. l'abbé Cochet, se sont réunis pour m'en révéler l'existence et pour m'en pro-

¹ On remarquera que les noms de famille ne sont pas latinisés.

² Il y avait à Saint-Denis, au-dessous du grand prieur, quatre prieurs claustraux.

³ Le grand chambrier, religieux spécialement attaché à la personne de l'abbé. (Dom Doublet, *Hist. de l'abbaye*.)

⁴ *Tunc temporis*, en ce temps.

⁵ D. Félibien, *loc. cit.* p. 278, 538. Trésor, pl. I.

⁶ Le religieux, grand commandeur, avait droit de justice haute, moyenne et basse dans l'enclos de l'abbaye; un bailli, un lieutenant, un procureur, un greffier, et d'autres officiers, placés sous ses ordres, connaissaient des délits des gens de service du monastère; les appels ressortissaient au parlement de Paris. (Dom Doublet, *ut supra*.)

curer la description. M. Darcel l'a dessiné en 1854. Espérons qu'on tirera cet objet précieux de l'armoire poussiéreuse où il gît depuis trop longtemps, pour lui assigner un poste plus honorable.

L'inscription de donation se lit sur un socle, orné d'une arcature à trois lobes, auquel quatre griffes servent de supports. Deux anges d'ivoire, debout sur la plate-forme, accompagnent une monstrance en vermeil qui paraît refaite du temps de Louis XIII. Un des anges a les deux mains brisées; l'autre tient le plateau et le fût d'un débris de chandelier. La gravure de Dom Félibien donne à ces figures de grandes ailes qui ont disparu; elle leur met aussi entre les mains des branches de lis. La monstrance se compose d'une base fleurdelisée, d'un nœud de cristal, de palmettes, et d'un médaillon qui contient les reliques protégées par des lames de cristal de roche. Les titres des reliques sont tracés à la plume sur trois étiquettes : *S. Placidi. m. S. Flaviae sororis eius et socior. martyr.* La monstrance était jadis surmontée d'une croix d'or parée de quelques pierreries, que la gravure de Dom Félibien n'a pas omise, mais dont la cupidité de quelque spoliateur aura fait son profit. Les anges ont environ 25 centimètres de hauteur; la partie centrale en a 28.

Les insignes de Charlemagne, dont nous n'avons pas à discuter ici l'authenticité, figuraient au nombre des pièces les plus rares du trésor de Saint-Denis. On sait que nos rois avaient coutume de les porter dans la cérémonie de leur sacre. Napoléon I^{er} voulut se conformer à cet antique usage pour le jour de son couronnement. A cette occasion, les vieux insignes furent soumis à une restauration complète. Pierre Révoil, peintre de mérite, auteur d'une importante collection archéologique, aujourd'hui confondue avec celles du Louvre, ayant eu la faculté de les examiner, recueillit sur la hampe d'un prétendu sceptre carlovingien une inscription en rimes françaises déclarant que ce n'était autre chose qu'un riche bâton de chantre, donné à l'abbaye en 1394. Un garde-main de velours recouvrait depuis longtemps ce témoignage impertinent qu'on s'empressa d'enlever à la lime. M. Révoil nous a bien transmis de mémoire une partie de l'inscription; mais ce

renseignement, d'une précision douteuse, ne nous autorisait pas à en publier le texte. Le sceptre est maintenant exposé au Louvre, dans une des vitrines de la galerie d'Apollon. Le style de l'ornementation en fixe suffisamment la date à la seconde moitié du ^{xiv}^e siècle ¹.

¹ Didron, *Annales archéologiques*, t. III, p. 266-268. — Barbet de Jouy, *Notice des antiquités, etc. composant le musée des Souverains*, n° 41.

DXXX.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

xv^e-xvii^e-xviii^e siècles.

La sonnerie de l'église abbatiale se composait autrefois de onze cloches. Les deux principales, appelées bourdons, étaient placées dans la tour du sud. Une des petites cloches suspendues au-dessus des bourdons avait reçu le nom singulier de *Jean Cale*. La tour du nord renfermait quatre cloches, données, en 1656, par le cardinal Mazarin, 72^e abbé de Saint-Denis, et nommées *les Mazarines*. Le manuscrit de l'organiste Gautier, qui nous fournit ces renseignements, ne nous dit rien des autres cloches de l'abbaye. Le plus gros des deux bourdons avait été donné par Charles V, en 1372, et renouvelé, en 1503, par l'abbé Antoine de la Haye; on en estimait le poids à dix-huit milliers ¹. Il fut remis en fonte, le 20 juillet 1758, sous le règne de Louis XV, dans la cour de la Madeleine ²; on en fit la bénédiction sans cérémonie. Le dernier organiste de l'abbaye nous apprend qu'en 1792 le bourdon de Charles V et les cloches du cardinal Mazarin sonnèrent à toutes volées pour le convoi d'une marchande de vins, *comme faisant partie de la souveraineté du peuple*, tandis que le pauvre musicien était contraint de jouer sur son orgue la *Marseillaise*, le *Ça ira*, la *Carmagnole* et autres mélodies à l'usage des sans-culottes. Du temps de la Terreur, l'assemblée des jacobins siégeait à l'abbaye, dans la salle des princes. Le son du bourdon convoquait les citoyens aux réunions populaires et primaires. Du 20 au 27 octobre 1793, on descendit de la tour de la flèche les quatre Mazarines; on les cassa dans l'église pour les envoyer à Paris, à la fonte des gros sous. Jean Cale et les quatre petites cloches de la sacristie eurent bientôt après le même sort. La grosse Mazarine

¹ A quatorze milliers seulement, d'après d'autres indications. Le diamètre est de six pieds huit pouces; l'épaisseur du métal de cinq pouces et dix lignes.

² Cour située à côté de l'église abbatiale, au nord, ainsi appelée d'une petite église paroissiale, depuis longtemps détruite, de Sainte-Marie-Madeleine.

ne fut descendue qu'au mois de mars 1794, pour subir aussi la même conversion ; cette cloche était le second bourdon. Le premier bourdon fut conservé pour les fêtes civiques, ou pour les cas de nécessité, alarme ou incendie. Cette cloche a ainsi échappé à tous les périls qui pouvaient la menacer. Le son en est d'une gravité remarquable. On y lit l'inscription suivante :

† LVDOVICA VOCOR CAROLVS V ME FECIT¹ LVDOVICVS ME REFECIT² ANNO 1758³
 IOANNES & IOANNES BAPTISTA BROCARD MICHAEL PHILIPPVS DESPREZ ME FECERVNT
 LVDOVICVS & IOANNES CAROLVS GAUVIVEAV ME FECERVNT

La première partie de l'inscription s'explique sans difficulté. La cloche, fondue sous le règne de Charles V, refondue sous celui de Louis XV, reçut, en dernier lieu, le nom de Louise⁴. La suite offre une certaine obscurité. Plusieurs fondeurs y sont indiqués, au nombre de cinq, Jean et Jean-Baptiste Brocard, Michel-Philippe Desprez, Louis et Jean-Charles Gaudiveau. Il nous paraît probable qu'ils concoururent tous à une seule et même opération⁵.

Les timbres de l'ancienne horloge de l'abbaye restèrent à leur place, au sommet de la tour méridionale. Dès le mois d'avril 1797, on entreprit le rétablissement de cette horloge, qui servait jadis de guide à toute la ville. La cloche de l'heure, dont le diamètre est de 1^m,75, porte ces mots en caractères gothiques du xv^e ou du xvi^e siècle :

† a celui uay pardou dien face
 qui ma fait meyre en ceste place

Les cloches du quart et de la demie, la première de 0^m,62, la seconde de 0^m,69 de diamètre, furent posées, comme l'avaient été les

¹ Une fleur de lis.

² Trois fleurs de lis.

³ Quatre fleurs de lis.

⁴ Elle portait auparavant le nom de son premier donateur. (Voyez page suivante.)

⁵ Voy. ci-dessus, p. 95.

Mazarines, sous l'administration du cardinal, ainsi que l'apprennent ces mots gravés sur chacune d'elles :

IE SVIS FAICT L'AN 1656.

Les inscriptions que je viens de reproduire m'ont été communiquées, il y a environ trente ans, par M. Cabillé, alors inspecteur des travaux de restauration de l'église. Quant aux détails historiques, c'est le recueil déjà cité de l'organiste Gautier qui me les a fournis pour la plupart.

Le *Gallia christiana*¹ nous a conservé l'inscription qui se lisait sur le bourdon avant la refonte opérée au siècle dernier :

charles quint roy de france estant faicte me fist charles appeler :
antoune abbe extract de sang royal M. V^c III me fist renouueler

¹ T. VII, col. 408.

DXXXI.

SAINT-DENIS. — ANCIENNE ABBAYE.

Vers 1200.



Dans les grands monastères, le réfectoire prenait ordinairement place, en raison de son importance et de ses dimensions, aussitôt après les édifices consacrés au service divin. La première condition du programme pour un architecte était en effet d'élever un bâtiment assez spacieux pour contenir la communauté tout entière. On trouverait difficilement quelque chose de plus remarquable en ce genre que le réfectoire de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, qui n'a rien perdu de son caractère en recevant, de nos jours, la bibliothèque du Conservatoire des arts et métiers¹. Celui de l'abbaye

¹ On peut voir encore à Paris les réfectoires de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève

de Saint-Germain-des-Prés¹, qui passait aussi pour un chef-d'œuvre du XIII^e siècle; a fait place, depuis l'aliénation des terrains du monastère, à des constructions modernes. A Saint-Denis, les moines ont laissé détruire sous leurs yeux, pour l'échanger contre des salles de l'aspect le plus décoloré, leur ancien réfectoire dont les vieilles descriptions vantent l'étendue, la disposition en deux nefs séparées par une colonnade, les fenêtres éclatantes de vitraux et les grandes tables de pierre². En avant de la porte, dans le cloître, les religieux rencontraient, pour se laver les mains, un magnifique bassin circulaire, de trente-six pieds de circonférence, taillé dans un seul morceau de pierre de liais, d'où l'eau jaillissait par vingt-huit ouvertures décorées de trèfles, de rosaces, de quatrefeuilles et de feuillages d'espèces diverses. Une voûte soutenue par seize colonnes, la plupart en marbre, abritait ce lavoir. La date en était fixée par ces deux vers gravés autour d'un socle placé au centre du bassin et servant de support à quatre petites figures de bronze :

HVGONI FRATRES ABBATI REDDITE GRATES
 HOC MANIBVS FRATRVM NAM SVSTVLIT ILLE LAVACRVM

Il s'agissait ici sans aucun doute de Hugues VI, 42^e abbé et le dernier de ce nom, qui siégea de 1197 à 1204.

Le P. Du Breul³ n'avait garde d'oublier ce lavoir monumental. « Au cloître d'icelle maison royale se voit, dit-il, un bassin de fontaine, fort ancien et admirable pour estre grand et d'une pièce, et relevé tout à l'entour de figures qui représentent quelques fables des dieux païens. »

Le 27 octobre 1795, la cuve du réfectoire, qui, depuis la re-

et des Bernardins, le premier converti en chapelle du lycée Henri IV, le second défiguré par des cloisons modernes.

¹ Élevé par Pierre de Montereau.

² Cent trente-six pieds de long; quarante de large; trente-quatre pieds de hauteur

sous voûte; six colonnes monostyles, dont le fût avait treize pieds d'élévation, sur onze pouces de diamètre. (D. Félibien, *Histoire de l'abbaye*, p. 588.)

³ *Théât. des antiq. de Paris*, p. 1146.

construction de l'abbaye, avait été placée au pied du grand escalier du dortoir, fut enlevée et transportée au Musée des monuments français à Paris, où elle reçut le numéro 63 de la collection. Nous l'avons vue longtemps abandonnée contre un des murs du jardin de l'ancienne maison des Petits-Augustins. Elle a été enfin rendue par M. Dubau, l'architecte de l'École des beaux-arts, à sa destination première, et sert de fontaine au centre de la cour disposée en hémicycle qui précède le musée des études.

Nous avons dit que l'eau sortait du bassin par vingt-huit ouvertures. On compte dans leurs intervalles un pareil nombre de têtes en relief, d'une sculpture fine et modelée avec soin, ajustées dans des médaillons très-simples. Le nom de chaque personnage est gravé au-dessus de la sculpture en capitales gothiques. Toutes les têtes sont anciennes. Il a fallu seulement refaire quelques morceaux du bord supérieur dont une suite de déplacements trop souvent réitérés avait occasionné la rupture. Nos lecteurs liront avec intérêt, nous en sommes persuadé, la série des noms inscrits sur le pourtour du bassin; les voici :

IVPITER, de face, très-jeune; cheveux flottants; ailes éployées en avant des oreilles.

IVNO, de profil, jeune, tournée vers Jupiter; un voile lui enveloppe la tête et revient sous le menton.

HERCVLES, de profil, barbu, tourné vers le lion qui suit; cheveux bouclés; physiologie intelligente.

LEO, de face; furieux.

GERION, le triple géant; la tête médiane de face; elle est détruite; les deux autres de profil, en mauvais état; un seul bonnet pour les trois têtes, terminé par un gland.

THETIS, de face, jeune; les cheveux épars.

PARIS, de profil, jeune; imberbe.

HELENA, de profil, jeune; coiffée d'un voile et d'une toque. Hélène et Paris sont tournés l'un vers l'autre.

DIVES, de profil, barbu, dans la force de l'âge; la bouche riante; l'air satisfait.

PAVPER, de profil, barbu, coiffé d'un bonnet percé, par les trous duquel passent des mèches de cheveux. Ce déshérité regarde le riche avec une expression de fureur et de

menace. Les prolétaires du XIII^e siècle n'étaient-ils donc pas plus résignés que ceux de nos jours ?

..... Femme jeune, de profil; cheveux longs dont une tresse se prolonge en arrière; une couronne de feuilles de lierre.

Aucun nom n'est gravé sur le bord du bassin, qui a été ici fracturé et refait. D'après la description d'Alexandre Lenoir, cette tête représente FLORA.

SILVAN', de face; la barbe, les moustaches, les oreilles se fondent dans un feuillage; une touffe de feuilles de chêne sur la tête.

FAVNVS, de profil; imberbe.

MAVRVS, de profil; imberbe; cheveux crépus; mâchoire supérieure très-saillante, comme celle du singe; type nègre bien accentué.

AVARICIA, de face; l'air hagard, les yeux creux, la bouche ouverte, les cheveux épars.

EBRIETAS, tête d'homme, de profil, barbue, les cheveux en désordre, les yeux éteints; la main droite portée au front en signe de vertige.

SIMIA, de profil; un collier au cou.

A partir du médaillon qui suit, le bord du bassin a été refait; on a pris soin d'y encastrier les têtes anciennes; mais les noms ont dû être gravés à nouveau, d'après les morceaux supprimés¹.

ARIES, de face, le front muni de deux cornes.

LVPVS, de profil, la gueule ouverte; il regarde le bélier d'un air féroce.

DIANA, de profil; visage jeune, souriant; un voile pour coiffure; les oreilles cachées par deux petites ailes.

AQVA, de face; tête de femme, grosse et joufflue; deux cornes au front; des ondes figurées au-dessous.

IGNIS, de profil; jeune, barbu; sur la tête, une espèce de chapeau de flammes, en arrière duquel paraissent les cheveux.

AER, de profil; femme jeune, souriante; deux ailes à la tête; cheveux flottants. Il semble qu'elle s'envole. Le mouvement est très-bien exprimé.

NEPTVN', de profil; jeune, barbu; coiffure en forme de poisson.

La bordure ancienne reprend avec la tête de Neptune.

CERES, de profil; jeune; cheveux flottants; le visage tourné vers Bacchus.

BACVS, de face, très-jeune, imberbe, *toujours riant, toujours se guabelant*, comme dirait maître Rabelais; couronné de pampres.

¹ Les noms restitués sont au nombre de six. Il n'est pas difficile de les reconnaître, à la maladresse de la copie.

PAN, de profil; barbu, dans la force de l'âge; oreilles pointues et surmontées de cornes de bélier.

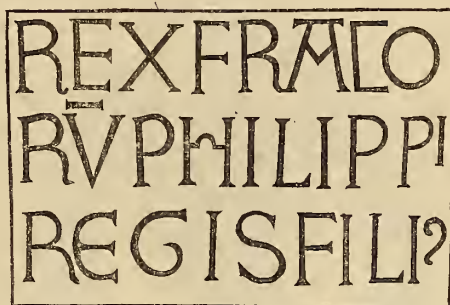
VENVS, de profil; tournée vers Jupiter; il ne reste plus du visage de la déesse que les deux yeux et la racine du nez; cheveux flottants; couronne de roses.

Nous pourrions, comme un autre, et même sans grand effort, supposer une relation entre ces diverses figures pour en extraire une leçon de symbolisme. Nous préférons en considérer la réunion comme la fantaisie d'un artiste qui s'est plu à évoquer des réminiscences classiques, ou à chercher les motifs les plus propres à faire ressortir la facilité de son ciseau. Il en est de même, à notre avis, de la plupart de ces nombreux modillons historiés si fort en usage à l'époque romane, sous les corniches de nos monuments. Le symbolisme existe, sans aucun doute, dans les œuvres du moyen âge; encore ne faudrait-il pas vouloir en trouver partout. Les antiquaires, c'est Voltaire qui l'a dit, ont la vue d'une finesse extrême; ils voient ce que les autres hommes ne voient point.

DXXXII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

Vers 1137.

Pierre. — Haut. 0^m,55; larg. 0^m,72.

La courte inscription qui précède n'est pas complète. Elle se lit sur un fragment de dalle qui fut retrouvé, il y a quelques années, dans le cours des travaux exécutés au croisillon septentrional de l'église, sous la direction de l'architecte F. Debret. Le nom du prince, dont elle devait conserver la mémoire, a disparu ; mais les caractères, qui appartiennent certainement au XII^e siècle, et la qualité de fils du roi Philippe, démontrent jusqu'à l'évidence qu'il s'agit ici du roi Louis VI, fils de Philippe I^{er}. Ce prince, comme le rapporte l'abbé Suger, son historien ¹, mourut le jour des calendes d'août ² de l'an 1137, dans la trentième année de son règne et la soixantième environ de son âge. Le corps, enveloppé de riches étoffes, fut inhumé à Saint-Denis, entre l'autel de la Trinité et celui des Martyrs. Suger s'occupait alors de la reconstruction de l'église abbatiale. La sépulture de Louis VI demeura sans doute privée de monument, jusqu'à l'époque où saint Louis fit

¹ Détails sur la mort et la sépulture du roi Louis VI, (Suger, abb. *Vita Lud. reg.*) —

² Le premier jour du mois d'août.

décorer de statues les tombeaux de ses prédécesseurs¹; mais il est permis de croire qu'une dalle, dont le fragment découvert à Saint-Denis faisait partie, fut du moins placée provisoirement sur le lieu où reposaient ses restes mortels.

¹ L'inauguration des nouvelles tombes des rois capétiens eut lieu en 1263, le jour de la fête de saint Grégoire.

DXXXIII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

Vers 1160.

Argent. — Haut. 0^m,87; larg. 0^m,52.

Constance de Castille, fille aînée d'Alphonse VIII, roi de Castille, fut la seconde femme du roi Louis VII, qu'elle épousa en 1154. Elle mourut en 1160 et fut inhumée à Saint-Denis. Au bout d'un siècle, quand saint Louis fit rechercher les restes des rois et reines qui l'avaient précédé, on recueillit les cendres de la reine Constance dans un petit cercueil de pierre d'environ trois pieds de long, fermé par un couvercle en dos d'âne, qu'on déposa dans un tombeau placé dans le chœur, du côté de l'Évangile, et surmonté d'une statue couchée aussi en pierre, avec cette simple épitaphe :

CONSTANCE REGINA QVAE VERITE DE ISPANIA

Le 6 août 1793, les émissaires de la Convention ouvrirent le tombeau de Constance de Castille; ils n'y ramassèrent qu'un peu de poussière et le sceau en argent de la reine, qu'on avait pieusement réintégré, au XIII^e siècle, dans le monument renouvelé. L'effigie, conservée pendant la révolution au musée des Petits-Augustins, est rentrée à Saint-Denis en 1817; elle occupe exactement aujourd'hui la place qui lui avait été assignée en 1263.

Le sceau, retiré du cercueil, fut aussitôt porté à la municipalité de Saint-Denis et mis en réserve pour le cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale. Son séjour au cabinet des antiques n'a été interrompu que pendant les courtes années d'existence du musée des Souverains, où il a figuré sous le numéro 28. La forme en est ovale; le poids de trois onces et demie. Un tenon percé, pratiqué à la partie supérieure, permettait de le suspendre. En publiant le sceau de la reine Isabelle de Hainaut¹, nous avons annoncé que celui-ci viendrait à son tour. Ils ont été trouvés, l'un comme l'autre, dans le tombeau de la princesse qui en faisait usage.

La reine Constance est représentée debout, de face, vêtue d'une robe longue avec un manteau agrafé au milieu de la poitrine, coiffée d'un voile et d'une couronne en bandeau. Elle tient de chaque main une plante fleurie, assez semblable à une tige de lis à cinq branches. Les vêtements sont à plis serrés, dans le style du XII^e siècle².

Le sceau de la reine Isabelle nous a paru préférable pour le fini du travail, le modelé des formes, le jet des draperies. La figure de la reine Constance est plus svelte, plus héraldique. La reine Isabelle semble au contraire un peu trop courte; mais ce défaut, plus apparent que réel, tient surtout à ce que la figure est comme écrasée par l'épaisseur de la bordure où se lit l'inscription, tandis que l'auteur du sceau de Constance de Castille a su, comme on peut le voir, éviter cet inconvénient.

¹ T. I, p. 10-14.

² Natalis de Wailly, *Éléments de paléographie*, t. II, Sceaux, pl. B. — Douët

d'Arcq, *Collection de sceaux*, t. I, p. 286. — *Trésor de numismatique*, Sceaux des rois, pl. III.

DXXXIV.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1791.

ICY REPOSENT LES CENDRES
 ET OSSEMENS
 DE
 PHILIPPE, DIT DAGOBERT,
 FRÈRE DE S^T LOUIS,
 LOUIS, FILS AÎNÉ DE S^T LOUIS,
 MORT EN 1260,
 JEAN, TROISIÈME FILS DE S^T LOUIS,
 MORT EN 1248,
 BLANCHE, FILLE AÎNÉE DE S^T LOUIS,
 MORTE EN 1243,
 LOUIS ET PHILIPPE, FILS DE PIERRE,
 COMTE D'ALENÇON
 CINQUIÈME FILS DE S^T LOUIS,
 OTE, FILS DE PHILIPPE D'ARTOIS¹,
 MORT EN 1291.

Transférés de l'Abbaye de Royaumont
 en cette Eglise de S^T Denis,
 le premier Août MDCCXCI.

Marbre blanc. — Haut. 0^m,91; larg. 0^m,64.

Une commission de savants, qui siégeait, dès l'année 1790, à la bibliothèque du collège des Quatre-Nations, soumit à l'Assemblée na-

¹ Indication erronée. Philippe d'Artois, petit-neveu de saint Louis, n'a eu de sa femme, Blanche de Bretagne, aucun enfant du nom de *Ote* ou *Othon*. Ce nom ne paraît

pas d'ailleurs une seule fois dans les généalogies de la maison de France. On pourrait bien avoir lu jadis *ote fils* au lieu de *autre fils*. L'effigie était celle d'un très-jeune enfant.

tionale un projet pour la réunion à Saint-Denis des monuments de la famille royale dispersés dans des églises ou dans des monastères supprimés. La proposition, acceptée avec faveur, reçut immédiatement un commencement d'exécution. L'abbaye de Royaumont, du diocèse de Beauvais, fondée, en 1227, par saint Louis pour des religieux de l'ordre de Cîteaux, renfermait plusieurs tombeaux de la famille de ce prince. Au moment de l'aliénation des bâtiments et des domaines de l'illustre abbaye, deux anciens religieux bénédictins, délégués par la commission scientifique, se rendirent à Royaumont. Arrivés le 27 juillet 1791, ils procédèrent aussitôt à l'examen des sépultures. Les tombeaux des princes furent démolis avec adresse (c'est le *Moniteur* qui s'exprime ainsi), les cercueils ouverts avec circonspection, les cendres recueillies avec soin¹. Le lundi 1^{er} août, les restes apportés de Royaumont furent inhumés à Saint-Denis dans un caveau creusé tout exprès entre la sépulture de l'empereur Charles le Chauve et celle de la reine Marguerite de Provence, au milieu du chœur². Cet asile ne les protégea pas longtemps. Le procès-verbal de la violation des tombeaux de Saint-Denis nous apprend que, le 21 octobre 1793, au milieu de la croisée du chœur, « on leva le marbre qui couvrait le petit caveau où avaient été déposés, « en 1791, les ossements et cendres de six princes et une princesse « de la famille de saint Louis, transférés de l'abbaye de Royaumont ; on « les retira des coffres ou cercueils de plomb, pour les porter au cime- « tière dans la seconde fosse commune, où déjà l'on avait jeté Philippe- « Auguste, Louis VIII et François I^{er}. »

La plaque de marbre revêtue de l'inscription commémorative a été conservée; mais quand il s'est agi de la classer, il y a trente ans, dans la crypte de Saint-Denis, le marbre a paru trop long pour la place qu'on lui avait assignée; on l'a donc réduit à de moindres proportions, et l'épithaphe y a été gravée une seconde fois, sur le revers, en plus petits caractères.

Les monuments venus de Royaumont, au nombre de six, dont

¹ *Moniteur universel* du 3 septembre 1791. — ² Gautier, *Recueil d'anecdotes, etc.* déjà cité.

quatre en pierre coloriée et deux en cuivre émaillé, ne furent probablement pas rétablis à Saint-Denis, en 1791 ; les circonstances ne se prêtaient guère à une restauration de ce genre. Nous avons lieu de croire que, peu de temps après leur premier déplacement, ils passèrent dans la collection du musée des Petits-Augustins, où ils figurent, dès les plus anciennes éditions du catalogue, sous les numéros 21, 22 et 27. On les a de nouveau transférés à Saint-Denis, avec les autres tombeaux des rois et des princes ; ils y sont aujourd'hui placés, les uns dans le sanctuaire, les autres dans la chapelle de Saint-Hippolyte. Trois de ces monuments portent seuls des inscriptions anciennes ; nous n'aurons pas ici à nous occuper des autres. Nous aurions dû à la rigueur réserver ces inscriptions pour le diocèse de Beauvais, auquel elles appartenaient autrefois ; mais il nous a paru préférable de saisir sans plus de retard l'occasion de les publier, comme nous le ferons aussi pour quelques autres monuments devenus désormais la propriété inaliénable de l'église de Saint-Denis.

On peut consulter à ce sujet un très-intéressant mémoire, inséré par Millin dans les *Antiquités nationales*, sur les édifices et les tombeaux de Royaumont¹. L'église abbatiale était vaste comme une cathédrale du XIII^e siècle. Quelques chapiteaux de dimensions colossales et quelques grandes murailles, qui dessinent encore le plan de ce monument, sont tout ce qui en reste. Quant au cloître, au réfectoire et aux bâtiments de service, construits aux XIII^e et XIV^e siècles, ils n'ont pas été démolis. Une communauté religieuse en a récemment pris possession.

¹ T. II, n° XI.

DXXXV. — DXXXVI.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1248.

RIC IACOB : IOHANNES : EXCELLENTISSIMI LVD
[OVIDI REGIS FRANCORVM FILIVS QVI IN EBRAEB INFANCIE MIBR]
VI^{ta} AD XPM ANNO BRANCIE : MILLESI
MO : DVDECIESIMO : QVADRAGESIMO : SEPTEMO : SEXTO : IDVS :
MARCHII

Cuivre émaillé. — Long. 1^m,01; larg. 0^m,59.

1243.

[RIC IACOB VLADISLAV EXCELLENTISSIMI LVD
OVIDI REGIS FRANC]ORVM PRIMOBENIEN QVE IN EBRAEB INFAN
[CIE MIBR]
VI^{ta} AD XPM ANNO BRANCIE MILLESI
MO DVDECIESIMO QVADRAGESIMO TERCIO III. KAL. MARCHII]

Cuivre émaillé.

Saint Louis et Marguerite de Provence, mariés déjà depuis plusieurs années, s'affligeaient de ne pas avoir d'enfant. Ils vinrent donc un jour tous deux visiter saint Thibaud, dans son abbaye des Vaux-de-Cernay, réclamant son intercession auprès de Dieu. Ce saint, pour toute réponse, leur présenta une corbeille de fleurs d'où sortirent par miracle onze tiges de lis. C'était le nombre des fils et des filles qui devaient naître de leur union ¹. Jean, leur troisième fils, mourut peu de temps après sa naissance, le 10 mars 1248; il fut inhumé dans l'église abbatiale de Royaumont, où son père fit placer sur sa sépulture une tombe de cuivre émaillé. La plaque, en cuivre rouge, était fixée sur une épaisse planche de bois. La figure principale, les figurines accessoires, et le lion placé sous les pieds de l'enfant, furent exécutés

¹ Ce gracieux sujet a été peint par Vien pour la chapelle du Petit-Trianon, en 1774.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.



JEAN, FILS DE SAINT LOUIS, 1248.

en cuivre jaune repoussé. Le champ de la tombe se compose de six morceaux de métal couverts, sur toutes leurs parties apparentes, d'émaux coulés entre des filets de cuivre qui dessinent des enroulements de très-bon style. Les rinceaux, courant sur un fond bleu, se terminent par des fleurons nuancés de vert, de bleu, de rouge et d'azur. La figure du jeune prince, fortement ressortie en relief, occupe le milieu de la tombe. On a restitué récemment, vers la tête, deux anges qui balancent des encensoirs, et, de chaque côté du corps, deux moines qui lisent des prières ; il n'en restait plus que les silhouettes.

L'effigie n'a pas, il s'en faut, l'élégance des autres parties du monument. La tête est lourde et manque d'expression. Les yeux sont incrustés d'émail blanc avec la prunelle en noir. Un petit cercle semé de points bleus, comme des turquoises, sert de couronne. La main droite est ouverte et tournée en dehors, la gauche tient un sceptre terminé en fleur de lis. Le vêtement consiste en deux robes : l'une, celle de dessous, très-simple, munie de manches ; l'autre, ouverte aux épaules, divisée par des galons en une infinité de compartiments losangés que remplissent alternativement la fleur de lis de France et le château de Castille. Des galons, des cercles, des quatre-feuilles décorent la chaussure. Sous les pieds de l'enfant, un lion semble prêt à se mettre en marche ; il a des yeux d'émail bleu foncé. Une large bordure émaillée, refaite en grande partie, est blasonnée de France, de Castille et d'Aragon ou de Provence ¹.

L'inscription est gravée avec beaucoup de finesse en lettres capitales émaillées de rouge. Il en manquait toute une ligne que nous avons rétablie entre crochets. La lecture n'en offre aucune difficulté. Le titre de *très-excellent, excellentissimus*, donné ici au roi saint Louis, n'était pas nouveau. Les papes s'en servaient déjà dans leurs lettres aux rois des deux premières dynasties ².

La tombe de Blanche, fille aînée de saint Louis, née en 1240,

¹ Les armoiries de Marguerite de Provence étaient, comme celles d'Aragon, d'or

à quatre pals de gueules. — ² Natalis de Wailly, *Éléments de paléographie*.

morte le 29 avril 1243, et inhumée, comme son frère, à Royaumont, avait subi de telles mutilations, qu'elle ne fut même pas enregistrée au catalogue du musée des Petits-Augustins. L'ornementation en était absolument semblable à celle de la tombe que nous venons de décrire. L'effigie seule présentait quelques différences. On en a fait une habile restauration ; mais ce n'en est pas moins un monument à peu près nouveau. Il ne restait de l'épithaphe qu'une partie de notre seconde ligne.

Les deux tombes sont aujourd'hui placées à Saint-Denis, près du maître-autel, du côté de l'Évangile, sous deux édicules construits en style du XIII^e siècle.

A Royaumont, des peintures murales, perdues pour toujours, représentaient encore une fois les deux enfants de saint Louis¹.

Les tombeaux en cuivre émaillé, de l'école limousine, étaient autrefois nombreux en France. Les portefeuilles de Gaignières, à la Bibliothèque nationale de Paris et à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, en fournissent de magnifiques exemples. La rareté en est devenue extrême, depuis que la révolution ordonna l'envoi à la fonte des cuivres et des bronzes des églises et des monuments publics. A ce titre, les tombes de Royaumont ont acquis une valeur vraiment exceptionnelle.

¹ Voy. le n° DXXXIV, qui précède. Voy. aussi D. B. de Montfaucon, *Mon. de la monarchie franç.* t. II, p. 160, 162. — Millin. *Antiquités nationales*, t. II, n° XI.

DXXXVII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

Vers 1275.

**QI GISË : LOÛS : MARIÛZREZ : FI
 IZ : MESIRE : PIERRE : DONCE : DALANCON : IUDIS : FILE :
 MA BOER
 LOÛS : ROI : DE : FRANCE :
 Z DEDH GISË : PHILIPES : SES : SECORZ : FRERES : LI PREMIERS :
 HVOI
 S : I. AN : Z. LI SECORZ. XIII : MOIS :**

Pierre coloriée.

Pierre, comte d'Alençon, cinquième fils de saint Louis, épousa, en 1272, Jeanne de Châtillon, fille unique de Jean de Châtillon, comte de Blois et de Chartres, sire d'Avesnes et de Guise. Il en eut deux fils, Louis et Philippe, dont le premier mourut à l'âge d'un an, le second à celui de quatorze mois, et qui furent inhumés, l'un auprès de l'autre, dans l'église de Royaumont. Leur monument, sculpté en pierre, avait été fort maltraité; une restauration maladroite l'avait achevé; une copie complétée en a été faite à Saint-Denis, en 1866, pour la chapelle de Saint-Hippolyte, où se trouvent réunis les tombeaux de plusieurs princes et princesses de la famille de saint Louis. Deux petits arceaux en ogive, élégamment décorés, encadrent les figures en relief des deux enfants. Des anges les accompagnent; leurs pieds reposent sur des chiens. La pierre originale est conservée dans un des magasins de Saint-Denis¹. L'inscription a moins souffert que la sculpture; elle se compose de lettres capitales du meilleur style, dessinées avec goût et sculptées en relief. Nous avons suivi, cela va sans dire, le texte primitif. La copie présente quelques inexactitudes.

¹ Voy. le n° DXXXIV, ci-dessus. Voy. aussi Millin, *Antiq. nation.* t. II, n° XI.

DXXXVIII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1271.

† DYSABEL · LAME · AIT · PARADYS ;
 DOM · LI · CORS · GIST · SOVZ · CESTE · YMAGE ;
 FAME · AVROI · PHELIPE · IA · DIS ;
 FILL · LOVIS · ROI · MORT · EN · CARTAGE
 LE IOVR · DE · SAINTE · AGNES ; SECONDE ·
 LAN · MIL · CC · DIS · ET · SOISENTE ;
 ACVSANCE · FV · MORTE · AV · MONDE ·
 VIE · SANZ · FIN · DEX · LI · CONSENTE

† DYSABEL · LAME · AIT · PARADYS ;
 DOM · LI · CORS · GIST · SOVZ · CESTE · YMAGE ;
 FAME · AVROI · PHELIPE · IA · DIS ;
 FILL · LOVIS · ROI · MORT · EN · CARTAGE
 LE IOVR · DE · SAINTE · AGNES ; SECONDE ·
 LAN · MIL · CC · DIS · ET · SOISENTE ;
 ACVSANCE · FV · MORTE · AV · MONDE ·
 VIE · SANZ · FIN · DEX · LI · CONSENTE

AVROI · PHELIPE · IA · DIS · FILL · LOVIS · ROI · MORT · EN · CARTAGE
 LE IOVR · DE · SAINTE · AGNES ; SECONDE ·
 LAN · MIL · CC · DIS · ET · SOISENTE ;
 ACVSANCE · FV · MORTE · AV · MONDE ·
 VIE · SANZ · FIN · DEX · LI · CONSENTE

Caractères de marbre blanc incrustés dans du marbre noir. — Long. 2^m,40; larg. 1^m,00.

Le tombeau qui porte cette précieuse épitaphe est celui de la reine Isabelle d'Aragon ; on lui a rendu, il y a douze ans, son ancienne place, dans le transept de l'église, vers le midi.

Isabelle, fille de Jacques I^{er}, roi d'Aragon, épousa, en 1262, Philippe, second fils et successeur de saint Louis, dont elle fut la première femme, et qu'elle suivit à la croisade de Tunis. Au retour de cette désastreuse expédition, la jeune reine, à peine âgée de vingt-quatre ans, et alors enceinte de plusieurs mois, mourut à Cosenza, en Calabre¹, des suites d'une chute de cheval qu'elle avait faite au passage d'une petite rivière. Cette mort inattendue, qui venait ajouter un cercueil de plus au funèbre convoi ramené en France par le roi Philippe, arriva le 28 janvier 1271. Isabelle a laissé dans l'histoire une pieuse et chaste renommée. Le roi, son mari, lui fit élever le tombeau et la statue de marbre qui existent encore à Saint-Denis².

Les caractères de l'inscription sont d'une extrême beauté ; on peut les mettre au nombre des plus excellents modèles qui nous restent de l'épigraphie monumentale de la seconde moitié du xiii^e siècle. Le développement du texte forme deux longues lignes superposées, dont chacune comprend quatre vers français de huit syllabes. Nous reproduisons cette disposition, et, afin de remplir le vide occupé sur le monument par l'effigie couchée de la reine, nous y plaçons de nouveau l'inscription, traduite cette fois en lettres usuelles, avec la division métrique, qui en rend la lecture plus facile. Sur le marbre, le graveur a voulu marquer, au moyen de trois points, la fin de chacun des trois premiers vers de chaque ligne, indication qui devenait inutile pour le quatrième, placé à l'extrémité ; mais il a commis, ainsi qu'on peut le

¹ Cette ville est rarement visitée par les voyageurs. Nous n'avons pu savoir si quelque monument y rappelle encore le souvenir du séjour et de la mort de la reine de France. On aura sans doute laissé dans une des églises de Cosenza le cœur, les entrailles et les chairs d'Isabelle d'Aragon, comme on l'avait fait, pour saint Louis, à l'abbaye de

Montréal en Sicile ; les ossements seuls auront été rapportés à Saint-Denis. Le cercueil de plomb qui les renfermait, et qui fut profané en 1793, n'était qu'un coffre de trois pieds de long, sur huit pouces de hauteur.

² Voy. aussi Musée des monuments français, n^o 24.

voir sur le fac-simile, une double erreur dans la distribution de ses points à la fin du cinquième vers et à celle du septième. Les mots sont séparés les uns des autres par des points simples. On remarquera seulement que cette distinction a été plusieurs fois omise entre les substantifs et les articles qui les précèdent, comme pour mieux attester qu'ils se confondent les uns avec les autres. La lecture du texte n'exige pas d'explications particulières. Le mois de janvier 1270 appartient à l'an 1271, suivant notre manière de commencer l'année. Une seule expression a donné lieu à quelque doute, c'est celle du IOVR DE SAINTE AGNES SECONDE. Les uns, et Mézeray a suivi cette opinion, l'entendent du lendemain de la fête de sainte Agnès, c'est-à-dire du 22 janvier. D'autres, notamment dom Michel Félibien, dans son *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis*, l'expliquent par le jour de l'octave de la même fête, et fixent au 28 janvier la date du décès de la reine Isabelle. Ce qui tranche la question en faveur de cette dernière interprétation, c'est que, dans la lettre adressée par le roi Philippe à l'abbé et aux religieux de Saint-Denis pour leur annoncer ce nouveau malheur, le jour indiqué est le mercredi avant la Purification, qui, pour l'année 1271, tombait précisément le 28 janvier ¹.

¹ *Hist. de l'abb. roy. de Saint-Denis*, Preuves, n° CXXVI.

DXXXIX.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1393.

Ci gisent les entrailles de
 dame de noble memoire ma
 dame blanche jadis fille du roy
 charles roy de france et de nanarre et
 de la royne jehanne deureux la feme la
 quelle fille fust feme de mon seigneur le
 duc dorliens cote de valois et de beaumont
 jadis fill du roy philippe de valois et de la royne
 jehanne de bourgongne qui trespassa . lan . mil . ccc .
 iii^{xx} et xii ou mois de fevrier . priez pr lame d'elle

Marbre noir. — Haut. 0^m,20; larg. à la base 0^m,38; au sommet 0^m,20.

Le roi Charles IV (le Bel) mourut le 1^{er} février 1328. La reine Jeanne d'Évreux, sa femme, était alors enceinte. Guillaume de Nangis nous apprend que, le vendredi saint, qui était le premier jour du mois d'avril de cette même année, elle mit au monde une fille, dans le château du bois de Vincennes. Le chroniqueur ajoute que, les femmes ne pouvant parvenir à la dignité royale, Philippe, comte de Valois, qui portait le titre de régent depuis la mort de Charles IV, prit aussitôt celui de roi.

La fille posthume du roi Charles IV reçut le nom de Blanche. Elle fut mariée, en 1344, à Philippe, duc d'Orléans, comte de Valois et de Beaumont, cinquième fils du roi Philippe VI. Sa mort arriva le 8 février 1393; elle ne laissait pas de postérité. On déposa son corps à Saint-Denis, auprès de celui de sa sœur, Marie de France; son cœur, dans l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans; ses entrailles,

à l'abbaye de Pont-aux-Dames¹. La statue qui provenait de Saint-Denis a été remise en place, après avoir figuré au musée des Petits-Augustins². Le monument de Sainte-Croix n'existe plus. L'inscription de Pont-aux-Dames s'est retrouvée à Saint-Denis, par suite de circonstances qui ne nous sont pas connues. C'est celle dont nous publions le texte, d'après un estampage que M. Destors, architecte, nous a gracieusement communiqué. Le marbre a disparu au fond de quelque magasin : nous l'avons vainement cherché.

Les deux bénédictins, auteurs du *Voyage littéraire*, remarquèrent à Pont-aux-Dames, en 1717, le monument de la duchesse d'Orléans.

Le tombeau, en marbre noir, érigé dans l'église, portait une grande figure de marbre blanc, qui avait à ses côtés deux enfants. Les savants religieux n'ont pas reproduit l'épithaphe avec leur exactitude ordinaire. La date de 1397, qu'ils assignent au décès de la princesse, est notamment erronée. Un dessin de ce monument fait partie des portefeuilles de Gaignières. Les enfants, placés, l'un à droite, l'autre à gauche de l'effigie principale, sont deux petits garçons. Blanche de France aurait-elle eu des enfants morts en bas âge, dont les généalogistes n'ont pas même cru devoir recueillir les noms ?

¹ Pont-aux-Dames, *Pons Dominarum*, abbaye de l'ordre de Cîteaux et du diocèse de Meaux, fondée en 1226 par Hugues de Châ-

tillon, comte de Blois. Elle a été démolie. (*Gallia christ.* t. VIII, col. 1724-1728.)

² N° 64.

DXL.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

LVDOVICVS XII DEI GRATIA FRANC^{VM} REX OBIIT ANNO SALVTIS MDXV.

ANNA BRITANIE DVCIS FILIA, VXOR LVDO^{VIC} XII OBIIT ANNO SALVTIS MDXIV

Marbre blanc.

Le tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne, ce chef-d'œuvre de l'art français de la première moitié du xvi^e siècle, a été gravé et décrit tant de fois qu'il serait superflu de présenter ici le détail des arabesques, des statues, des bas-reliefs sculptés à Tours par Jean Juste et par son frère Antoine. C'est un travail que nous avons déjà fait d'ailleurs pour notre propre compte¹. Les profanateurs descendirent, le vendredi 18 octobre 1793, dans le caveau creusé au-dessous du tombeau. Les deux corps reposaient, l'un auprès de l'autre, dans deux cercueils de plomb surmontés chacun d'une couronne royale en cuivre doré. C'est au dévouement d'Alexandre Lenoir que nous devons la conservation du monument². L'inscription gravée sur l'entablement, au-dessous de la corniche, n'est pas contemporaine de la sculpture. La forme alourdie des caractères le prouverait surabondamment, mais un argument plus décisif encore ressort de l'emploi du style nouveau, postérieur à la réforme du calendrier, dans l'indication des dates de décès du roi et de la reine. D'après l'ancien style en usage sous François I^{er}, Anne de Bretagne mourut le 9 janvier 1513, et Louis XII le 1^{er} janvier 1514. Nous ignorons à quelle époque précise on aura voulu compléter le tombeau par une épitaphe.

La reine Anne avait désiré que son cœur fût porté à Nantes pour être déposé dans l'admirable tombeau qu'elle avait fait ériger en 1507 par Michel Colombe dans l'église des Carmes, sur la sépulture de son père,

¹ *Monographie de l'église royale de Saint-Denis*, Paris, 1848.

² Musée des monuments français, n^{os} 94, 439, 445.

le duc de Bretagne, François II, et de sa mère, Marguerite de Foix¹. Ce vœu de piété filiale reçut son accomplissement. Une quadruple enveloppe semblait devoir assurer au cœur de la reine un éternel repos ; c'était, d'abord, une boîte d'or, en forme de cœur, d'environ sept pouces de long sur cinq de large, pesant deux marcs, une once et demie et deux gros ; puis un coffre de plomb ; puis un coffre de fer ; enfin un troisième coffre en plomb, comme le premier, chargé d'hermines en relief². La boîte d'or est conservée à l'hôtel de ville de Nantes comme le plus précieux joyau de l'écrin municipal ; avons-nous besoin de dire qu'elle a eu son jour de profanation et qu'elle ne contient plus rien ? On a bien voulu nous accorder, il y a quinze ans, le rare privilège de l'examiner à loisir. Personne ne nous reprochera sans doute d'empiéter sur les droits du diocèse de Nantes, en saisissant dès à présent l'occasion de publier la description que nous avons prise d'un objet aussi intéressant. La boîte s'ouvre en deux parties au moyen d'une charnière placée à la pointe du cœur. Une cordelière, marquée des lettres S. M.³, en suit tout le contour. Une couronne royale très-fine, très-élégante, se découpe, à la partie supérieure, en trèfles et fleurs de lis ; ces mots y sont gravés sur le cercle en caractères ressortis en relief et incrustés d'émail rouge :

CVEVR · DE · VERTVS · ORNE · DIGNEMENT · COVRONE ·

Chacune des deux faces présente extérieurement une strophe en lettres romaines, en relief, jadis incrustées d'émail vert. D'un côté :

EN : CE : PETIT : VAISSEAV ·
DE : FIN : OR : PVR : ET : MVNDE ·

¹ Le tombeau a été sauvé et réédifié dans la cathédrale de Nantes.

² Procès-verbal de l'ouverture du tombeau en 1727, d'après les ordres du roi. En voir l'extrait, Piganiol de la Force, *Nouv. descript. de la France*, t. VIII, p. 288-295.

³ *Sancta Maria* ? Anne de Bretagne institua l'ordre de la Cordelière en l'honneur de saint François d'Assise et en faveur des dames de sa cour. Cet ordre, qui ne survécut guère à sa fondatrice, avait le cordon de saint François pour insigne. (Le P. Me-

REPOSE : VNG · PLVS · GRAND : CVEVR ·
 QVE : ONCQVE : DAME · EVT · AV · MVNDE
 ANNE : FVT : LE : NOM : DELLE ·
 EN · FRANCE · DEVX · FOIS · ROINE
 DVCHESSE : DES ∴ BRETONS ·
 ROYALE ∴ ET : SOVVERAINE ·
 · M · $\overset{c}{V}$ · XIII ·

De l'autre côté :

CE · CVEVR · FVT · SI · TRES · HAVLT ·
 QVE DE LA TERRE AVX CIEVLX ·
 SA : VERTV ∴ LIBERALLE ~
 ACROISSOIT : MIEVLX · ET MIEVLX ·
 MAIS : DIEV ∴ EN : AREPRINS ·
 SA ∴ PORTION ∴ MEILLEVRE ·
 ET : CESTE : PART : TERRESTRE ·
 EN · GRAND · DVEIL · NOVS · DEMEVRE
 · IX^e IANVIER :

L'intérieur du cœur est revêtu d'émail blanc; on y a tracé à la pointe d'un ciseau les quatre vers qui suivent, en deux lignes, vers le haut de la boîte :

O CVEVR · CASTE · ET · PVDICQVE · O IVSTE · ET · BE.¹ CVEVR · CVEVR ·
 MAGNANIME · ET · FRANC · DE · TOVT · VICE · VAINCQVEVR ~
 CVEVR · DIGNE · ENTRE · TOVS · DE · COVRONNE · CELESTE · ORE · EST · TON ·
 CLER · ESPRIT · HORS · DE · PAINE · ET · MOLESTE ·²

En 1854, la boîte d'or fut demandée pour le musée des Souverains que le gouvernement avait résolu d'établir au Louvre. Le conseil municipal de Nantes, noblement inspiré, refusa de se dessaisir du legs fait à la ville par la dernière héritière des anciens souverains de la Bretagne.

nestrier, *Nouvelle méthode du blason, etc.*; Mézeray, *Abrégé chronologique de l'histoire de France.*)

¹ Benoist.

² Les inscriptions du cœur de la reine Anne ne sont pas inédites; mais nous nous sommes attaché à les reproduire avec plus d'exactitude qu'on ne l'a fait avant nous.

DXLI.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1547.

CHRISTIANISS REGI FRANCISCO PRIMO VIC
TORI TRIVMPHATORI ANGLICO HISPANICO GER
MANICO BVRGONDICO IVSTISS. CLEMENTISS PRIN
CIPĪ HENRICVS SECVNDVS REX CHRISTIANISS.
AMANTISS PATRI PIENTISS FILIVS

B M F¹

PVLVERE IN EXIGVO QVAM MAGNI PECTORIS EXTA
COR QVANTVM HECTOREA STRENVĪTATE IACET.

REX FRANCISCE TVVM SVPERIS QVEM FATA DEDERE
OCYVS ĪLIACÆ FATA SEVERA DOMVS.

CONSVMPĪS LACHRYMĪS DESĪDERĪOQZ RECENTĪ
AMPLĪVS HOC QVO TE PROSEQVEREMVR ERAT.

Marbre blanc. — Hauteur de chaque tablette, 0^m,07; larg. 0^m,27.

François I^{er} mourut le 31 mars 1547, au château de Rambouillet. Tandis qu'on portait son corps à Saint-Denis, son cœur, sa cervelle et ses entrailles étaient déposés dans l'église du petit monastère de Haute-Bruyère². Le sculpteur parisien Pierre Bontems, chargé par le roi

¹ *Bene merenti fecit.*

² *Alta-Brueria*, prieuré de l'ordre de Fontevraud, fondé au diocèse de Chartres vers la fin du xi^e siècle; lieu de sépulture du fameux Simon, comte de Montfort, le vainqueur des Albigeois, et de plusieurs personnages de la même famille. Il n'en reste

que le mur d'enceinte et un débris de chapelle converti en grange. (Commune de Saint-Remi-l'Honoré, arrondissement de Rambouillet, département de Seine-et-Oise, diocèse de Versailles.) Doyen, *Histoire de la ville de Chartres, etc.* t. I, p. 257. — De Caumont, *Bulletin monumental*, t. XI, p. 43-46.

Henri II d'élever en ce lieu un monument, s'est acquitté de sa tâche en grand artiste qu'il était. Au lieu de cet éclatant cortège de fanfares et de batailles qui se déroule avec la *furia francese* autour de la chapelle funéraire du vainqueur de Marignan, à Saint-Denis, Bontems se proposa de sculpter, sur les parois de l'urne destinée à recevoir le cœur du prince, les figures suaves et pacifiques des arts, des lettres et des sciences. Il convoqua la poésie, la musique, l'astronomie, la géométrie, la peinture, la sculpture, l'architecture à rendre un suprême honneur à celui qui avait été leur protecteur. Le vase de Bontems est une des merveilles de cette Renaissance qui en a tant produit dans son inépuisable fécondité. Alexandre Lenoir eut le courage d'aller l'arracher des mains des barbares¹. Ce marbre occupe enfin une place digne de lui à Saint-Denis, dans l'ancienne chapelle de Saint-Michel, tout auprès d'une autre merveille érigée par Philibert de l'Orme au-dessus du caveau qui renfermait le corps du roi. Par une circonstance des plus singulières, le vase de Haute-Bruyère fait face aujourd'hui aux bas-reliefs où le même Pierre Bontems représenta la glorieuse victoire de Cérisoles.

Quatre inscriptions, d'une finesse extrême, sont gravées sur l'entablement du piédestal qui porte le vase. Celle de la dédicace, en prose latine, calquée sur les inscriptions de l'époque impériale romaine, prodigue au roi défunt des qualifications triomphales qui pourraient paraître exagérées; du moins peut-on dire à sa gloire que, si la fortune l'a trop souvent abandonné, il est toujours tombé avec honneur, comme saint Louis à la Massoure, comme l'intrépide roi Jean à Poitiers. Les inscriptions des trois autres côtés du piédestal, composées chacune d'un distique, célèbrent sa vaillance, et accusent de sa mort trop prompt les rigoureux destins qui décidèrent de la chute d'Illion.

Le P. Du Breul nous apprend que le monument était placé en avant de la grande grille qui séparait la nef de la partie de l'église réservée

¹ Musée des monuments français, n° 539.

aux religieuses de Haute-Bruyère, et qu'on lisait dans un tableau, vers le maître-autel, cette épitaphe complémentaire¹ :

IN TVMVLVM CORDIS ET INTESTINORVM
FRANCISCI I. FRANCORVM REGIS.

HIC OBSTAT PARIES NE POSSIS CERNERE QVO SIT
COR CONDITVM REGIS LOCO.
AT NON INTERCEDAT VTI NE PECTORE FVNDAS
EX INTIMO PRECES DEO.
DET REGI ÆTERNAM SECVM PLACIDAMQVE QVIETEM
SVOQVE IAM VVLTV FRVI.

DE REGIBVS FRANCISCO DEMORTVO ET HENRICO EIVS FILIO EX ASSE HÆREDE.

VOBIS CAMŒNÆ FLERE LACERIS IAM COMIS,
VOBIS QVOQVE ARTES INGENVÆ, VOBIS SIMVL
ET DISCIPLINÆ OMNES VEL AD VNAM BONÆ-
COLLACHRYMARE IAM LICERET PLVRIMVM,
QVOD ILLE LIBERTATIS ASSERTOR PIVS
VINDEXTQVE VESTRÆ, QVOD CAMILLVS ET PARENS
VESTER, PATERNO QVI SINV VOS VSQVE ALVIT,
E VITA ABIIT MORTALIS ET ESSE DESIIT.
ET CANA FIDES FLERET ET ADEO IPSA ECCLESIA
DEMORTVO, NISI CONTIGISSET OPTIMVS
ET GNATVS ET HÆRES QVI VEL ÆQVET VEL SVPERET
POSTHAC PATREM PIETATE ANIMOQVE IN VOS BONO.
ERGO PLACIDA IAM PACE FRVATVR SPÏRITVS
ILLE ILLE FRANCISCI PARENTIS OPTIMI
AC FILIO HENRICO DVplo DETVR MELIOR

Théâtre des antiq. de Paris, p. 1116-1117.

Une religieuse du prieuré a laissé un volume manuscrit de notes, daté de 1629, dont M. Moutié, archéologue distingué, correspondant du Comité des travaux historiques à Rambouillet, nous a donné communication. Nous y avons lu que le vase de marbre renfermait une caisse de plomb sur laquelle était gravé ce qui suit :

HIC COR HIC CEREBRVM FRANCISCI ET VISCERA REGIS.
 CERNAT IN ÆTHEREA SPÍRITVS ARCE DEVM.
 1547 MARTII VLT^o
 VIXIT ANNOS LII. MENSES VI. DIES XVII. HORAS XI.

La chapelle funéraire de François I^{er}, à Saint-Denis, ne présente aucune épitaphe. Les tablettes destinées à en recevoir sont demeurées intactes. Nous regrettons qu'on ait supprimé l'inscription qui constatait l'époque de la translation et de la restauration du monument au musée des Petits-Augustins, où il occupait la chapelle de la reine Marguerite¹, qui existe encore dans l'ancienne église des religieux, à main droite. La mémoire de ces circonstances nous paraît cependant digne d'être conservée ; voici donc le texte, tout moderne qu'il est :

CE MONUMENT ERIGÉ À FRANÇOIS I^{ER} EN 1550
 DANS L'ABBAYE DE SAINT DENIS À ÉTÉ TRANSPORTÉ
 DANS LE MUSÉE DES MONUMENS FRANÇAIS L'AN I. DE
 LA REPUBLIQUE FRANÇAISE ET SA RESTAURATION
 TERMINÉE L'AN VI^E.

Marbre blanc. — Haut. 0^m,28; larg. 0^m,87.

Nous avons trouvé aussi le nom d'Alexandre Lenoir et la date de la restauration de 1798 sur la bordure intérieure d'une des archivoltes de la voûte centrale du tombeau².

¹ Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Elle fonda le couvent sous le titre mystique d'*Échelle de Jacob*, d'où la

rue Jacob a pris son nom. — ² Musée des monuments français, n^{os} 99 et 448.

DXLII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1594.

CY GISENT LES CORPS DE TRES ILLVSTRES PRINCESSES MES DAMES MARIE ET CATHERINE DE BOVRBON SŒVRS, ET TANTES DV ROY HENRY QVATRIÈSME FILLES DE TRES ILLVSTRE PRINCE CHARLE DE BOVRBON DVC DE VANDOSME, ET DE FRANCOISE D'ALENCON LFVR MERE, LADICTE DAME MARIE MOVRVT ESTANT FIANCÉE A JACQVE SINQVIESME DV NOM ROY DESCOSSE, ET LADICTE DAME CATHERINE APRES AVOIR ESTÉ SINQVANTE ET VN AN ABBESSE DE LABBAYE DE CEANS¹ PASSA DE CE MONDE LE SEPTIESME AVRIL² 1594.

Priez Dieu Pour Leurs Ames

Marbre noir. — Haut. 0^m,33; larg. 1^m,85.

Charles de Bourbon, duc de Vendôme, eut de Françoise d'Alençon³, sa femme, sept fils et six filles. Son second fils, Antoine de Bourbon, fut le père de Henri IV. Son cinquième fils, Charles, cardinal de Bourbon, fut proclamé roi par la Ligue sous le nom de Charles X. Les deux princesses dont nous rapportons l'épithaphe étaient la première et la quatrième des filles de cette nombreuse lignée. Marie de Bourbon, née en 1515, fiancée au roi d'Écosse, Jacques V, en 1535, mourut au château de la Fère le 28 septembre 1538, sans que son mariage eût été accompli. Catherine de Bourbon, née en 1525, fut placée, dès l'âge de cinq ans au couvent du Mont-Calvaire, près de la Fère; elle devint quelques années après abbesse de l'illustre monastère de Notre-Dame de Soissons⁴. Retirée à Paris, à cause des troubles du royaume,

¹ D'après le *Gallia christiana*, elle aurait porté le titre d'abbesse pendant cinquante-cinq ans, depuis 1539; son gouvernement réel avait duré quarante et un ans, de 1553 à 1594.

² Ce quantième diffère de celui qui est indiqué, soit par le P. Anselme, soit par le *Gallia christiana*.

³ Voy. t. I. p. 446.

⁴ *Beata Maria Suessionensis*. Riche et magnifique abbaye, fondée, vers 660, par Leutrude, femme d'Ébroïn, maire du palais, et par saint Drausin, évêque de Soissons, pour des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît. Une caserne occupe le monastère. De l'église abbatiale il ne reste qu'un

elle y mourut à l'hôtel de Guise, le 7 avril 1594. Ses entrailles furent inhumées dans l'ancienne église des Blancs-Manteaux, en arrière du maître-autel, sous une tombe de cuivre¹. Son corps et son cœur demeurèrent en dépôt pendant deux ans à l'abbaye de Saint-Denis. Ce ne fut qu'en 1596 qu'on les transféra en son église abbatiale de Soissons, où elle avait, depuis longtemps, préparé sa sépulture.

Un même tombeau renfermait les corps des deux sœurs, Marie et Catherine de Bourbon; une même épitaphe leur était consacrée. Leurs statues en albâtre, agenouillées devant des prie-Dieu, se voyaient au-dessus de la grille du chœur. L'effigie de l'abbesse a été brisée en 1793. Celle de Marie de Bourbon et l'épitaphe furent sauvées par Alexandre Lenoir²; on les trouve aujourd'hui à Saint-Denis, dans l'ancienne chapelle de Saint-Eustache, à la place où s'élevait jadis le tombeau de Turenne. La statue de Marie de Bourbon se distingue par la finesse et la facilité du travail.

Catherine de Bourbon fut la quarante-deuxième abbesse de Notre-Dame de Soissons. Elle n'avait pas plus de quatorze ans lorsqu'elle fut autorisée à prendre ce titre, en 1539, avec le consentement de l'abbesse qui en exerçait encore les fonctions. Son administration ne commença réellement qu'à la date de 1553. Pendant les guerres de religion, elle parvint à mettre en lieu de sûreté les reliques, le trésor, les archives de son abbaye. Un peu plus tard, elle en restaura les édifices.

pan de mur. On en a conservé quelques tombeaux, entre autres celui de saint Drausin, qui est au Louvre. (*Gallia christ.* t. IX, col. 442-448.)

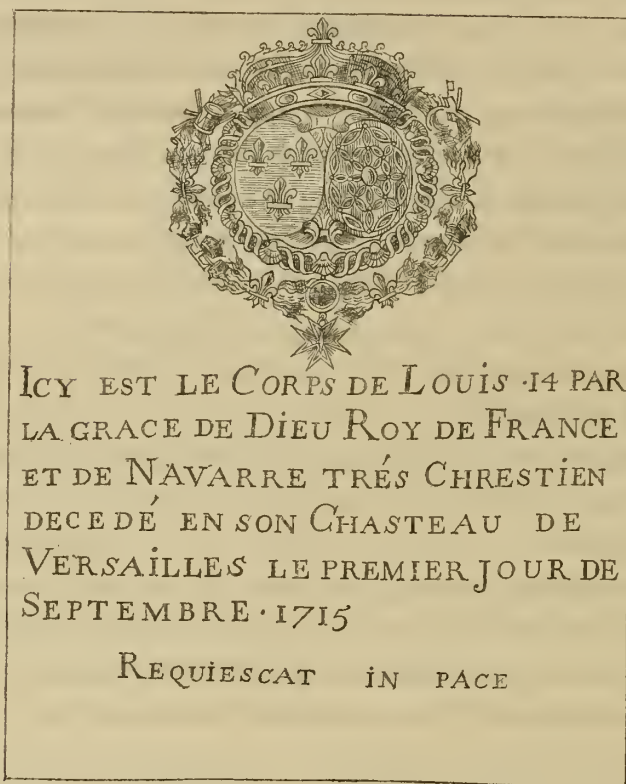
¹ Bibliothèque nationale, *Épitaphes de la ville de Paris*, t. VIII, p. 153.

² Musée des monuments français, n° 569.

DXLIII.

SAINT-DENIS. -- ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1715.

Plaque de cuivre. -- Haut. 0^m,23; larg. 0^m,18.

Aucun tombeau royal ne fut plus érigé dans l'église de Saint-Denis après la construction de celui de Henri II et de Catherine de Médicis. Les guerres civiles qui remplirent la seconde moitié du xvi^e siècle ne laissèrent pas aux trois derniers princes de la branche des Valois le loisir de se préparer une sépulture; ils furent réduits à venir chercher un asile dans le caveau de leur père, dont ils n'avaient pas même réussi à terminer la somptueuse chapelle. Dix-sept ans après la mort de Henri IV, les notables du royaume réunis à Paris émirent le vœu

que le roi fit travailler au tombeau de son père, dont la sépulture restait privée de tout monument. Il fut répondu à l'assemblée que la reine régente s'était constamment préoccupée de ce soin, mais qu'elle n'avait obtenu aucun résultat satisfaisant de l'appel adressé au talent des artistes les plus renommés de la France et de l'Italie. Henri IV n'eut point de tombeau, et l'usage prévalut de n'en plus élever à aucun des princes ou princesses de la maison de Bourbon qui furent inhumés à Saint-Denis¹. La partie centrale de l'ancienne crypte fut convertie en un vaste caveau funéraire. Deux longues lignes de cercueils de plomb, posés sur des tréteaux de fer, s'étendaient d'une extrémité à l'autre de cette galerie. En 1792, le nombre des cercueils était de cinquante-quatre, depuis le roi Henri jusqu'au dauphin, fils aîné de Louis XVI, mort le 4 juin 1789. Cet enfant, délivré par la mort du lent et affreux supplice réservé à son frère, prit la seule place qui fût encore vacante. Chaque cercueil portait une plaque de cuivre sur laquelle étaient gravés les armoiries, les noms et les titres du défunt. Les plombs et les cuivres ont été envoyés ensemble à la fonte en 1793.

Bien des années après, vers 1840, François Debret, alors chargé de la restauration de la basilique, apprit qu'un chaudronnier de la ville de Saint-Denis avait en sa possession trois plaques arrachées des cercueils de Louis XIV et de deux princesses de sa famille. On s'en était servi, en les réunissant, pour fabriquer une casserole de cuisine. Les traces de l'opération sont encore visibles sur le métal. L'architecte s'empressa d'acquérir ces plaques, étranges témoignages des insultes du sort. Elles sont aujourd'hui exposées dans une des vitrines du musée de Cluny sous les nos 3659, 3660 et 3661. Il nous a paru intéressant de publier en fac-simile l'épithaphe tombée du cercueil du grand roi entre les mains d'un marmiton.

¹ Les tombeaux destinés, de nos jours, à compléter la série historique de Saint-Denis n'étaient que des pastiches, du style à

la fois le plus mesquin et le plus ridicule. Voy. *Monographie de l'église royale de Saint-Denis*, 1848.

DXLIV.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1712.

ICY EST LE CORPS DE TRES HAUTE
 TRES PUISSANTE ET VERTUEUSE
 PRINCESSE MARIE ADELAÏDE DE
 SAVOYE, EPOUSE DE TRES HAUT
 TRES PUISSANT ET EXCELLENT
 PRINCE LOUIS DAUPHIN DECEDÉE
 AU CHASTEAU DE VERSAILLES LE 12
 FEVRIER 1712, NÉE EN 1685.
 REQUIESCAT

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m,21 ; larg. 0^m,18¹.

Marie-Adélaïde de Savoie était fille de Victor-Amédée II, duc de Savoie. Née à Turin le 6 décembre 1685, elle fut mariée, dans la chapelle du château de Versailles, le 7 décembre 1697, à Louis de France, duc de Bourgogne². Le titre de Dauphine lui advint, en 1711, par suite de la mort du grand Dauphin, son beau-père. Elle mourut dans sa vingt-septième année. Les grâces de son esprit et de sa personne l'ont rendue célèbre. Le roi Louis XIV avait pour elle une extrême affection. Le musée historique de Versailles possède plusieurs portraits de cette princesse en marbre et en peinture. Coysevox l'a sculptée en Diane chasseresse, *ad vivum*; cette statue avait été faite pour le duc d'Antin et placée au château de Petit-Bourg; elle appartient aujourd'hui au musée du Louvre³.

La plaque funéraire de Marie-Adélaïde de Savoie fut arrachée de son cercueil en 1793, et subit les mêmes vicissitudes que celle de Louis XIV. Un cartouche, gravé au-dessus de l'inscription et surmonté de la couronne fleurdelisée, présente deux écussons, le premier écartelé de France et de Dauphiné, le second aux armes de la maison de Savoie.

¹ Voy. ci-dessus n° DXLIII. — Musée de Cluny, n° 366o.

² Cérémonie représentée par Antoine

Dieu, musée de Versailles, n° 2026. —

³ Sculpture française. n° 233.

DXLV.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1759.

ICI · EST · LE · CORPS · DE · TRÈS
 HAUTE · ET · TRÈS · PUISANTE PRINCESSE
 LOUISE · ELISABETH · DE FRANCE FILLE
 AÎNÉE · DV · ROY · MARIÉE · A · DON PHILIPPE
 INFANT · D'ESPAGNE · DVC · DE · PARME
 PLAISANCE · ET GUASTALLA · DÉCÉDÉE
 AU · CHATEAU · DE VERSAILLES LE SIX
 DÉCEMBRE · 1759. AGÉE · DE · TRENTE
 DEUX ANS TROIS MOIS ET · VINGT DEUX
 JOURS.

REQUIESCAT · IN PACE.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m,18; larg. 0^m,17¹.

Louise-Élisabeth de France, fille aînée de Louis XV et de Marie Leczynska, naquit à Versailles le 14 août 1727. Elle épousa, le 26 août 1739, son cousin, l'infant don Philippe, sixième fils de Philippe V, roi d'Espagne. La souveraineté des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla ayant été assurée à don Philippe en 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle, la princesse se rendit, l'année suivante, à Parme où elle résida dix ans. Elle revint en France, en 1759, pour mourir à Versailles au bout de quelques mois.

La plaque de cuivre, provenant du cercueil, ne porte qu'une simple inscription sans armoiries. Le sort de cette plaque a été le même que celui des deux épitaphes classées sous les deux numéros qui précèdent.

Nous avons remplacé par des points les petites fleurs de lis gravées sur le métal dans les intervalles de la plupart des mots.

¹ Voy. ci-dessus n° DXLIH. — Musée de Cluny, n° 3661.

DXLVI.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

xviii^e siècle.

L'organiste Gautier, dont le manuscrit nous a déjà fourni plus d'un renseignement, nous apprend qu'en 1784, du 30 juin au 14 août, le prieur, dom Malaret, fit renouveler le dallage du chœur en carreaux alternés de marbre blanc et noir. Le carrelage ancien était d'une beauté remarquable, tout composé de petites pièces de marbre de rapport. Le temps lui avait fait subir de nombreuses dégradations; mais il avait eu surtout à souffrir de la pose fréquente des catafalques qu'on élevait en ce lieu chaque fois qu'il y avait une cérémonie funèbre à célébrer. On remplissait avec du plâtre les vides qui venaient à se faire dans la vieille mosaïque, faute d'ouvriers capables de la restaurer. L'opération du renouvellement de ce carrelage causa la suppression d'un certain nombre de dalles qui recouvraient d'illustres sépultures. Pour en conserver du moins le souvenir, les Bénédictins firent inscrire les noms des personnages sur des carreaux de marbre blanc. Quelques-uns de ces carreaux existent encore. Nous en avons trouvé deux perdus dans un dallage vulgaire à l'École des beaux-arts; d'autres sont déposés dans les magasins de Saint-Denis; en voici l'indication :

A l'École des beaux-arts, dans une galerie du premier étage du bâtiment central :

LE ROI PHILIPPE AUGUSTE, 1223¹.

ALPHONSE, COMTE DE POITIERS, FRERE DE SAINT LOUIS, 1271.

Napoléon III, visitant l'École, se montra fort étonné à la vue de ces épitaphes, dont l'origine ne lui fut pas expliquée.

¹ Philippe-Auguste fut inhumé dans le chœur, sous une tombe d'argent doré, enrichie de plusieurs figures fort bien travail-

lées. On croit qu'elle a été pillée pendant les guerres du xv^e siècle. (Félibien, *Histoire de l'abbaye.*)

Un carreau semblable présentait le nom de Jean, surnommé Tristan, comte de Nevers, quatrième fils de saint Louis, né à Damiette en 1250, mort sous les murs de Tunis en 1270. Nous l'avons inutilement cherché; il aura été détruit, ou peut-être seulement retourné.

Dans les magasins de Saint-Denis :

LE ROI LOUIS VIII, 1226.

LOUIS, FILS AINÉ DE PHILIPPE LE HARDI, 1270.

MARGUERITE DE FRANCE, DUCHESSE DE BRABANT, FILLE DE SAINT LOUIS,
1271.

BLANCHE DE FRANCE, FILLE DE PHILIPPE LE BEL, MORTE ENFANT.

Deux fragments trop incomplets pour qu'on en puisse tirer aucune indication précise.

DXLVII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

xiii^e siècle.Pierre. — Hauteur de chaque dalle, 1^m,52; larg. 0^m,70.

Les abbés de Saint-Denis avaient leur sépulture dans le croisillon méridional de l'église. L'historien du monastère, dom Michel Félibien, nous apprend que, pour les abbés comme pour les rois, il n'existait aucun monument funéraire antérieur à la dernière reconstruction de l'édifice par les abbés Eudes Clément et Mathieu de Vendôme, sous les règnes de saint Louis et de Philippe le Hardi¹. L'építaphe sur

¹ Sépultures des abbés, *Histoire de l'abbaye, etc.* p. 570-576.

métal qui remplaça, en 1654, l'ancien tombeau de Suger, a été fondue en 1793, ainsi que les tombes en cuivre sur lesquelles étaient gravées les effigies de Mathieu de Vendôme (1287), de Gilles de Pontoise (1325), de Guy de Castres (1350) et de Guy de Monceaux (1398). Quelques autres abbés reposaient sous des dalles de pierre ou d'ardoise. Trois dalles de pierre se sont seules conservées; ce sont celles des trente-cinquième, quarante-quatrième et soixante-deuxième abbés: Adam, mort le 19 février 1122, prédécesseur immédiat de Suger; Pierre d'Auteuil, mort le 6 février 1229, et Antoine de la Haye, mort le 20 janvier 1505¹. Les deux premières ont figuré au Musée des monuments français sous les numéros 518 et 519. La troisième n'est pas sortie de Saint-Denis; elle a servi, m'a-t-on dit, de table de dissection pour l'hôpital militaire qui occupa, pendant quelque temps, les bâtiments de l'abbaye.

Les abbés Adam et Pierre d'Auteuil étaient *ensépulturéz contre le gros mur de l'église, proche la sépulture du roy François 1^{er}*². Un recueil d'anciens dessins, que nous a communiqué M. Albert Lenoir, contient la représentation de leurs monuments. Les dalles où sont tracées leurs effigies n'étaient point posées au niveau du sol, mais exhaussées chacune sur un massif quadrangulaire. Les épitaphes se lisaient sur des bandes de pierre placées en bordure; c'est ce qui explique comment elles ont disparu. Les massifs étaient revêtus d'autres dalles sur lesquelles on avait gravé au trait une arcature en ogives trilobées et plusieurs personnages procédant, comme nous en avons déjà cité plus d'un exemple, à la cérémonie des funérailles. On voit, sur une de ces pierres emmagasinées à Saint-Denis, un évêque ou abbé mitré, un livre à la main, suivi de clercs qui portent la croix, les chandeliers, l'encensoir et le bénitier. Les deux monuments appartenaient à la seconde moitié du xiii^e siècle.

Les tombes des abbés Adam et Pierre n'ont plus leurs inscriptions.

¹ Pour les actes de l'administration de ces trois abbés, voy. D. Félibien, *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Denis, etc. et Gall.*

christ. t. VII, col. 366-368, 385-387, 407, 408. — ² D. Millet, *Le Trésor sacré, etc.* déjà cité.

Nous les publions néanmoins afin de ne pas les laisser tomber dans un oubli qui pourrait leur devenir fatal. Abrisés par des arceaux à trois lobes, et encensés par des anges, les deux prélats portent la barbe au menton, la mitre basse, la chasuble ronde relevée sur les bras, l'étole, le manipule, l'anneau, les gants ornés de plaques de métal, et, sous la chasuble, une aube enrichie de broderies. Leurs crosses longues et minces se terminent par un enroulement feuillagé. Un des prélats bénit; l'autre tient un livre fermé. Tous deux ont les pieds posés, non pas sur le dos d'un animal symbolique, mais sur une terre émaillée de quelques-unes de ces petites fleurs des champs auxquelles le Psalmiste a comparé la fragilité de la vie humaine. A quelques différences dans la coupe des vêtements, dans la forme des mitres, dans les broderies, dans l'attitude des personnages, il semblerait qu'une des dalles soit postérieure à l'autre de vingt ou trente ans. Les galons des différentes parties du costume sont brodés de fleurs de lis, de croix, de chevrons, de fleurs à quatre ou cinq feuilles, de compartiments carrés, losangés ou circulaires. Le fond de chaque dalle est parsemé de fleurs de lis françaises et de tours castillanes.

Pour trouver une dalle d'abbé de Saint-Denis qui ait gardé son inscription, il faut arriver aux premières années du xvi^e siècle. L'épigraphie d'Antoine de la Haye est gravée sur les bords de la dalle funéraire en caractères gothiques; elle se compose de quatre distiques et de quelques mots en prose. Une autre inscription sur lame de plomb, qui était fixée sur le cercueil, est tracée en caractères de même nature. Les voici toutes deux :

Innis delubry Jacet hic Antonius Abbas
 Francorum procerū nobilitate latus
 divi corneli ꝛ filiam rexit habenas
 Cenobii sacro clarus¹ in eloquio
 Pulcher honoratus largus mansuetus Adams²
 Omnibus ꝛ morum peditus Officiis

Sic. — ¹ Ad omnes.

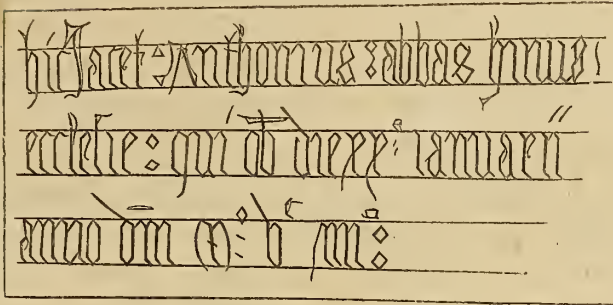


Pierre Haut. 3^m10 Larç. 1^m62

TOMBE D'ANTOINE DE LA HAYE ABBÉ DE S^T DENIS +1505 (n. s.)

quod si virtutes unumeres per singula dices
 Iugenne unūq̄ debuit Ille mori
 M^o. n^o. mⁱ. xx Januarii

Dalle de pierre. — Long. 3^m,10; larg. 1^m,62.



Lame de plomb. — Haut. 0^m,20; larg. 0^m,40.

L'épithaphe d'Antoine de la Haye vante son illustre origine; il eut pour père Louis de la Haye, d'une très-noble famille angevine, seigneur de Beaumont, de Passavant, de Mortagne et de Chemillé; sa mère, Marie d'Orléans, était fille du fameux Jean d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville², le vainqueur des Anglais et le compagnon d'armes de Jeanne d'Arc. Lorsque Jean de la Haye fut élu abbé de Saint-Denis, en 1498, il se trouvait déjà en possession des riches abbayes de la Sainte-Trinité de Fécamp³ et de Saint-Corneille de Compiègne⁴. Il signala son administration à Saint-Denis par la refonte du bourdon que le roi Charles V avait donné à l'abbaye, et par la construction de la chapelle de Saint-Louis. Cette chapelle, située dans

¹ 1505 (N. S.).

² Le P. Anselme, *Hist. général.* t. I, p. 212-214.

³ *Sancta Trinitas Fiscannensis*. Abbaye de bénédictins, fondée au vii^e siècle, rétablie au x^e par les ducs de Normandie. Belle église des xii^e, xiii^e et xiv^e siècles, devenue paroissiale. Restes de cloître; bâtiments modernes, convertis en écoles et mairie.

(Voy. *Gallia christiana*, t. XI, col. 201-215.)

⁴ *S. Cornelius Compendiensis*. Abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée par l'empereur Charles le Chauve en 876. Église détruite. Il reste un grand cloître du xiv^e siècle et des bâtiments du xvii^e, affectés au service militaire. (Voy. *Gall. christ.* t. IX, col. 434-442.)

l'église, du côté du sud, au bas des degrés du dortoir, servait de vestiaire à l'abbé les jours où il devait officier en solennité. Elle est aujourd'hui comprise dans les dépendances de la sacristie. Du temps de dom Doublet, on y voyait la vie de saint Louis peinte sur des vitres *en cristal de Venise*, avec des inscriptions latines en vers léonins. Antoine de la Haye mourut à Paris, dans l'hôtel qui avait servi de lieu de résidence à ses prédécesseurs et qu'on appelait la maison du collège de Saint-Denis¹. Il fut inhumé dans son église abbatiale de Saint-Denis, sous les premiers degrés du sanctuaire, du côté de l'épître.

En 1683, à l'occasion de la mort de la reine Marie-Thérèse, des travaux, entrepris pour l'agrandissement du caveau destiné aux princes et princesses de la maison royale, amenèrent la découverte de plusieurs tombeaux, et entre autres de celui de l'abbé Antoine, sur lequel était attachée une lame de plomb portant une courte épitaphe². On laissa le corps en place; mais la dalle funéraire fut transférée dans le chœur. La plaque de plomb s'est rencontrée encore une fois de nos jours, dans les fouilles opérées pour la construction d'une crypte à l'usage d'une dynastie impériale. Nous en publions un fac-simile; elle a été reléguée en magasin avec tant d'autres objets précieux qui attendent qu'on ait décidé de leur sort.

Les dimensions de la dalle funéraire d'Antoine de la Haye dépassent les proportions ordinaires. Le dessin en est aussi d'une richesse peu commune. Quelques parties du trait s'étaient oblitérées; une restauration exécutée sans intelligence n'a fait qu'aggraver le mal. Il nous a cependant semblé bon de reproduire ce monument, laissant au lecteur le soin de régulariser les erreurs commises par l'ouvrier moderne. Le prélat est représenté imberbe et jeune, les mains jointes, la tête couverte d'une mitre rehaussée de broderies et de pierres précieuses. La crosse passe entre le corps et le bras gauche. Des galons historiés et des fleurs de lis, des rinceaux et des feuillages couvrent la chasuble, la tunicelle, l'étole et le manipule. La forme de ces di-

¹ Démoli, sous le règne de Henri IV, pour faire place à la rue Dauphine. — ² Félibien, *ut supra*, p. 576.

verses parties du costume diffère à peine de celle qu'on leur donne aujourd'hui. L'arceau en ogive polylobée qui encadre l'effigie appartient, ainsi que les pieds-droits, au style gothique le plus fleuri. Vingt figurines remplissent les baies de l'arcature : ce sont, à la suite des douze apôtres, quatre religieux et autant de clercs qui portaient sans doute les insignes des funérailles. On reconnaît encore saint Pierre à sa clef, saint André à sa croix en sautoir, saint Jean à son calice, saint Thomas, l'apôtre-architecte, à son équerre. L'ouvrier, chargé du travail de restauration ignorait le sens de cette ornementation ; il l'a complétée suivant sa fantaisie, dénaturant les attributs et décernant sans distinction le nimbe à tous ses personnages. Au sommet, Dieu le Père, assis, tient le globe surmonté de la croix et bénit. Quatre anges l'adorent ; huit autres l'encensent ; quatorze têtes de séraphins, munies chacune de quatre ailes, garnissent l'archivolte de l'ogive et l'entablement. Les emblèmes des évangélistes, aigle, ange, lion et bœuf, occupent les quatre angles de la dalle. Au milieu de chacun des deux grands côtés un quatrefeuille renfermait un écusson aujourd'hui très-fruste ; les armoiries étaient écartelées ; on y distingue à peu près deux fasces et une bande.

La tombe d'Antoine de la Haye fut placée, il y a environ quarante ans, dans la grande chapelle qui servait de chœur d'hiver aux chanoines de Saint-Denis ; on la dressa contre le mur occidental. Au mois de juin 1872, elle dut subir une translation nouvelle, tandis qu'on se préparait à démolir la chapelle elle-même. Ce changement lui a été funeste ; dans le court trajet de l'église au magasin, elle s'est rompue en plusieurs morceaux. Il y a longtemps qu'on assure que deux déménagements valent un incendie.

On retira, en 1863, de l'ancien caveau de François I^{er}, où il avait été déposé provisoirement, un cercueil de plomb, trouvé, en 1820, dans la partie de l'église autrefois réservée à la sépulture des abbés. Ce cercueil paraît dater du xvii^e siècle ; il ne porte aucune inscription. Peut-être renferme-t-il le nom du personnage dont il a si fidèlement protégé la dépouille mortelle. On l'a mis en réserve dans la crypte absidale.

DXLVIII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

xv^e siècle.

hic Jacet Religiosus vir et devotus frater Jacobus Longueioe · quondam
 magnus prior huius ecclesie · qui obiit
 octava die mensis
 decembris anno domini millesimo quadringentesimo
 Requiescat in pace Amen

Pierre. — Long. 2^m,63; larg. 1^m,16.

Les grands prieurs étaient, dès l'origine, des personnages de haute importance; ils devinrent la première autorité religieuse de l'abbaye, après l'introduction de la commende à Saint-Denis, en 1528, et surtout après la suppression du titre abbatial au profit de la maison royale de Saint-Cyr, en 1691. Ils avaient, comme les abbés, leur sépulture dans l'église¹. Leurs épitaphes ont été recueillies, au nombre de treize, par dom Félibien, depuis frère Albert de Neufville, mort en 1361, jusqu'à frère Denis de Rubentel, décédé en 1626. Les dalles avec effigies de Jacques Longuejoé et de Michel de Troye font aujourd'hui partie du musée lapidaire de la seconde cour de l'École des beaux-arts, à Paris. Un fragment considérable de celle de Nicolas le Bossu, égaré dans une maison de la ville de Saint-Denis, a été réintégré dans le magasin de l'église.

Le grand prieur Jacques Longuejoé, revêtu du costume sacerdotal, est placé debout, dans une chapelle gothique tracée en perspective. Le visage et les mains jointes, rapportés par incrustation de marbre ou de métal, n'existent plus. De la prière inscrite sur une banderole qui semblait sortir de la bouche du défunt, on ne lit plus que les deux

¹ D. Félibien, *Hist. de l'abb.* p. 577.

derniers mots *memento mei*. A peine reste-t-il quelques traces des personnages, au nombre de douze environ, qui peuplaient l'architecture. On voit mieux, à la pointe du pignon, Abraham et les deux anges qui l'accompagnent. Le père des croyants, debout sur un socle, reçoit dans son sein l'âme suppliante¹. Près de la tête de l'effigie du prieur, à sa droite, on remarque l'écusson de ses armes, *de gueules au cep de vigne d'or chargé de trois grappes de même*.

L'épithaphe est gravée sur les deux grands côtés et sur le bord inférieur de la dalle. La fracture qui nous prive d'une partie de la date existait déjà du temps de Félibien. Le texte donné par le savant bénédictin ne nous fournit à introduire dans l'espace demeuré vide que les deux mots *anima eius* qui précédaient le *Requiescat*. Jacques Longuejoé vivait encore en 1423. Cette année même, sa courageuse résistance aux dilapidations des agents de l'abbé Jean de Bourbon provoqua un arrêt par lequel le parlement de Paris mit en mains sûres la gestion du temporel de l'abbaye².

¹ Voy. t. I, p. 77. — ² D. Félibien, *ut supra*, p. 343.

DXLIX.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1517.

Sub lapide hoc quiescit f · michael de troye : Nobili genere nat' moribz
 Ipse nobilior : Agente virtutū Illi' opulētia huius
 Regii Cenobii magn' p̄r aāis · XII · extitit : Ecclesia quā
 zelo sēp zelatus corp' habet : dūs aīaz excipiat · Spiravit Ju dño anno
 salutis millesimo quingēte. x. septimo Junij septima

Pierre. — Long. 2^m,35; larg. 1^m,15.

La planche qui représente la dalle funéraire du grand prieur Michel de Troye peut servir aussi à rendre plus claire la description que nous avons faite de celle de Jacques Longuejoé¹. Ces deux monuments, bien que séparés l'un de l'autre par un intervalle de plus de soixante ans, ne diffèrent que dans les détails; l'aspect général et la composition sont les mêmes. Riche architecture gothique, sans influence aucune du style alors nouveau de la Renaissance; emblèmes des évangélistes, anges, l'âme admise dans le sein d'Abraham, figures d'apôtres, au nombre de huit, dans l'arcature des pieds-droits, tels sont les éléments de l'ornementation que reproduit notre gravure. La clef de saint Pierre, l'épée de saint Paul, la croix en sautoir de saint André, le bâton de pèlerin de saint Jacques le Majeur sont encore visibles. Le prieur, en chasuble, a la tête rasée, comme il convient à un religieux; ses deux mains tiennent un calice à large coupe. La fleur de lis est répandue à profusion sur les galons du costume. Le griffon des armoiries particulières du défunt se montre au milieu de chacun des deux grands côtés de la dalle. On aperçoit quelques traces d'incrustations colorées dans les plis du vêtement.

¹ Voyez le numéro précédent, dxlviii.



Pierre Haut. 2^m 35 Lar. 1^m 15

TOMBE DE MICHEL DE TROYE GRAND PRIEUR DE S^T DENIS + 1517.

Le 9 juin 1480, Michel de Troye acceptait, en sa qualité de grand prieur, la fondation par François de Laval, comte de Montfort, d'une messe haute annuelle en l'honneur des saints martyrs. Le 7 octobre 1498, il présidait à l'élection d'Antoine de la Haye aux fonctions d'abbé de Saint-Denis¹. Il mourut le 7 juin 1517. Son épitaphe, moins concise que d'ordinaire, fait l'éloge de ses vertus et de son zèle².

¹ Voy. ci-dessus, p. 183. — ² D. Félibien. *ut supra*, p. 364. 372. 577.

DL.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE ABBATIALE DES SAINTS-MARTYRS.

1520.

. incarnati lesquimillelmo vicelimo secundo idus septembres¹ cuius
spiritum linus abrahe suscipiat Amen

Pierre. — Long. 2^m,05; larg. 1^m,00.

Le fragment dont nous rapportons l'inscription appartenait à la tombe de Nicolas le Bossu, docteur en théologie et grand prieur de Saint-Denis. Dom Félibien cite ce personnage parmi les religieux qui firent le plus d'honneur à l'abbaye, dans les premières années du xvi^e siècle. C'est aussi l'historien de l'abbaye royale qui nous fournit la portion aujourd'hui détruite de l'épithaphe :

Sub hoc saxo reconditur vir quondam moribus et vita
conspicuus Nicolaus le Bossu parisiis ortus illicque
sacre theologie doctorali laurea insignitus.²
debitum soluit anno verbi etc.³.

La pierre est fort usée pour avoir longtemps servi de dallage dans le vestibule d'une maison particulière⁴. La description que nous avons faite des monuments de deux prédécesseurs de Nicolas le Bossu pourrait s'appliquer au sien à peu près sans changements. Un seul pied-droit subsiste; il présente six figurines, probablement des religieux, vêtues de longs manteaux, la tête couverte du capuchon. Le défunt, en chasuble, a la tête chauve, le visage imberbe, les mains jointes; son aspect est vénérable. A la hauteur des épaules, on voit deux écussons

¹ Le 12 septembre 1520.

² *Nature*.

³ D. Félibien, *ut supra*, p. 379, 578.

⁴ Voy. ci-dessus, n° DXLVIII.

de ses armes, à une fasce accompagnée de deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe. La formule qui termine l'épitaphe ne se rencontre pas fréquemment; suivant le vœu qu'elle exprime, l'âme du grand prieur repose dans le sein d'Abraham. Deux anges portent des cierges allumés, à droite et à gauche du saint patriarche¹.

¹ *Bulletin du Comité de la langue, etc.* t. IV, p. 208.

DLI.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS.

1661.

Le cloître de l'abbaye avait ses parois et ses dalles couvertes d'épithaphes de religieux¹. Il ne s'en est retrouvé qu'un fragment d'une inscription latine, gravée sur un marbre noir, mais trop mutilée pour qu'on en puisse essayer une restitution; elle surmontait la sépulture de noble et religieuse personne, frère Jean de la Fontaine, infirmier de Saint-Denis, mort le 15 mars 1661. Félibien n'en a point parlé; il rapporte seulement une épithaphe très-courte, en français, consacrée au même personnage.

La famille de la Fontaine, venue d'Italie en France au xv^e siècle, ajoutait à ce nom celui de *Solare*, en souvenir d'une des plus illustres maisons du comté d'Asti, dont elle se disait issue. Cette prétention généalogique était développée dans l'épithaphe de l'infirmier de Saint-Denis, et mieux encore dans l'inscription du tombeau érigé à Paris, dans l'église des Grands-Augustins, à Jacques de la Fontaine, chevalier, mort en 1652².

L'infirmier de Saint-Denis avait le soin des malades, de l'infirmerie et du service médical de l'abbaye. Cet office lui donnait anciennement les titres de seigneur et vicomte du Plessis-Belleville, avec droit de justice haute, moyenne et basse³.

Rien n'était plus simple que les sépultures des religieux, sous les galeries du cloître. On se contentait d'inscrire sur un carreau de pierre, en latin, le millésime et le quantième du décès. Quelquefois, cependant, une épithaphe un peu moins concise était attachée à la muraille. C'est ainsi que Jean de la Fontaine eut une double inscription. Le dernier religieux inhumé dans le cloître par ses confrères

¹ D. Félibien, *ut supra*, p. 579-588.

² Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VII, p. 141.

³ D. Jacques Doublet, *Histoire de l'abbaye*. Le Plessis-Belleville fait partie du département de l'Oise, arrondissement de Senlis.

fut dom Chalary, originaire du midi de la France, mort le 10 mai 1791. Lorsqu'un religieux venait à décéder, on mettait au réfectoire, pendant un mois, une croix à la place qu'il avait occupée, et sa portion se distribuait aux pauvres.

Les Bénédictins demeurèrent en possession de l'église et de l'abbaye jusqu'au mois de septembre 1792. Depuis deux ans ils n'osaient plus sortir de leur cloître pour célébrer les cérémonies extérieures autrefois en usage. Le jour de la Pentecôte de l'année 1792, l'épître et l'évangile furent chantés, pour la dernière fois, en langue grecque et en langue latine, à la messe solennelle, et l'office conventuel cessa pour toujours après les complies de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le 14 septembre suivant. Neuf jours après, le clergé constitutionnel envahissait l'église abbatiale, devenue la paroisse unique de la ville; le culte de la Raison et de la Liberté l'en expulsait à son tour quelques mois plus tard. Jusqu'au moment de l'exil, les religieux avaient observé fidèlement la règle qui leur prescrivait de commencer les matines à deux heures après minuit¹.

Un chapitre, composé d'anciens évêques et de prêtres, dont l'origine remonte à l'année 1806, est aujourd'hui chargé du soin de desservir la basilique.

¹ Gautier, *Recueil* déjà cité.

DLII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS.

1441.

Cy gist noble hoïme guille duchastel de la basse bretaingne pañetier du roy charles vii^e et escuier descurier de mon^s le danlphin qui trespassa le xx^e jour de juillet lan de grace mil CCCC XLI durant le siege de [pontoise en deffend^t le passage de la riviere doise le dit jour]

que le dnc diort la passa pour cuider lener led^t siege. Et plent an roy pour sa grant vaillâce et les seruces qui luy avoit fais en maintes manieres et espalment¹ en la deffence de ceste ville de saint denis contre le siege des [anglois quil fenst enterre ceans : Dien luy face merci amen]

Pierre. — Long. 2^m, 00.

Depuis le règne de saint Louis jusqu'à la mort de Turenne, douze personnages seulement, étrangers à la maison royale ou au personnel de l'abbaye, avaient reçu, en récompense de leurs services, le privilège d'une sépulture dans la basilique de Saint-Denis. Trois d'entre eux étaient morts sous la tente, devant les remparts d'une ville assiégée; six avaient succombé glorieusement sur le champ de bataille; les trois autres n'avaient pas moins bien servi la France par le conseil que leurs compagnons de gloire par l'épée. Une ignoble populace a jeté leurs cendres aux vents.

Guillaume du Chastel acheta au prix de son sang le droit de reposer à Saint-Denis. Sa statue couchée, sculptée en pierre, et revêtue d'une armure complète, a repris la place qui lui avait été assignée, dans le croisillon septentrional de l'église, auprès de l'entrée de la chapelle de Notre-Dame-la-Blanche. Le visage est rapporté en marbre blanc.

¹ *Espécialement, spécialement.*

L'écu, attaché au côté gauche, porte les armoiries fascées d'or et de gueules de six pièces, à l'annelet d'or sur la seconde fasce¹. La bordure entière de la partie extérieure de l'ancien tombeau a été conservée avec l'inscription, disposée en deux lignes; il a fallu toutefois y ajouter douze mots à la fin de la première ligne et dix à celle de la seconde, pour suppléer à ce qui manquait; nous les avons indiqués par des crochets.

Pendant le siège de Saint-Denis par les Anglais, en 1435, gens de guerre, bourgeois, peuple, religieux, montrèrent une égale énergie à se défendre contre l'ennemi. Guillaume du Chastel se distingua entre tous par sa vaillance. Le 6 juillet 1441, il accompagnait le roi partant de Saint-Denis, à la tête d'une nombreuse armée, pour aller mettre le siège devant Pontoise. Dès les premiers jours, du Chastel, chargé de disputer au duc d'York le passage de l'Oise, périt en combattant. Le siège dura trois mois et demi. Charles VII monta bravement à l'assaut et entra des premiers dans la place l'épée à la main².

¹ Musée des monum. français, n° 89.

² D. Félibien, *ut supra*, p. 352, 562.
Si nous ne rapportons pas les épitaphes de Duguesclin et d'autres personnages illustres

inhumés par exception à Saint-Denis, c'est qu'il n'en existe aujourd'hui que des reproductions toutes modernes.

DLIII.

SAINT-DENIS. — ANCIENNE ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-PAUL.

xi^e, xiii^e et xiv^e siècle.Pierre. — Haut. 0^m, 87; larg. 0^m, 92.

L'église collégiale de Saint-Paul, dont l'origine précise n'est pas connue, existait certainement au commencement du xi^e siècle. Le roi Robert avait coutume d'y venir achever ses oraisons, après avoir assisté aux matines dans l'église abbatiale. Elle fut saccagée, en 1567, par les huguenots, qui n'en laissèrent debout qu'une des nefs collatérales. Plus tard, les chanoines obtinrent leur translation au prieuré de Saint-Denis-de-l'Estrée¹, et l'archevêque de Paris autorisa, en 1728, la démolition du peu qui restait du vieux Saint-Paul². Les fondations de cette église furent mises à découvert en 1842; elles étaient presque contiguës à l'abside de la grande église des Saints-Martyrs, vers le nord-est. Nous y avons vu plusieurs cercueils de pierre et de plâtre, et des murs d'un appareil très-ancien. La tombe gravée de l'écuyer

¹ Très-vieille église, entièrement détruite. La nouvelle église paroissiale de la ville a été bâtie dans une partie de l'enclos

du prieuré. — ² Lebeuf, *Hist. du dioc. etc.* t. III, p. 225-229.

Pierre Hugon, qui mourut vers la fin du XIII^e siècle, à la fête de l'apôtre saint André, provient de cette fouille; il n'en subsiste plus qu'une moitié; nous la publions cependant à cause de la fermeté du dessin et des caractères. Une autre dalle, plus complète, mais très-fruste, représentait une femme; on ne lisait qu'avec peine une partie de l'épithaphe :

.....ES HUGONNE IADIS REQA SIMON LA.....

GRASPASSA IAN MCCCXI LA.....

Nous n'avons pas réussi à retrouver cette dernière tombe dans les magasins pour en reviser l'inscription; d'autres pierres l'ont sans doute dérobée à nos recherches.

La fouille de 1842 dégagée la partie inférieure du mur de l'abside. Quelques assises portaient des marques de tâcherons. Ailleurs, on lisait des noms TEODERIC DIONIS. Il y avait aussi des épithaphe très-courtes, du XI^e siècle ou du XII^e, en lettres mêlées d'enclaves et de ligatures, telles que celles-ci :

DEVS HABEAT ANIMAM ODNIS ET ANIMAM ADAM †

DEVS HABEAT ANIMAM ADAMI THESAVRARI

ET PARENTES PATRIS ET MATRIS SVE

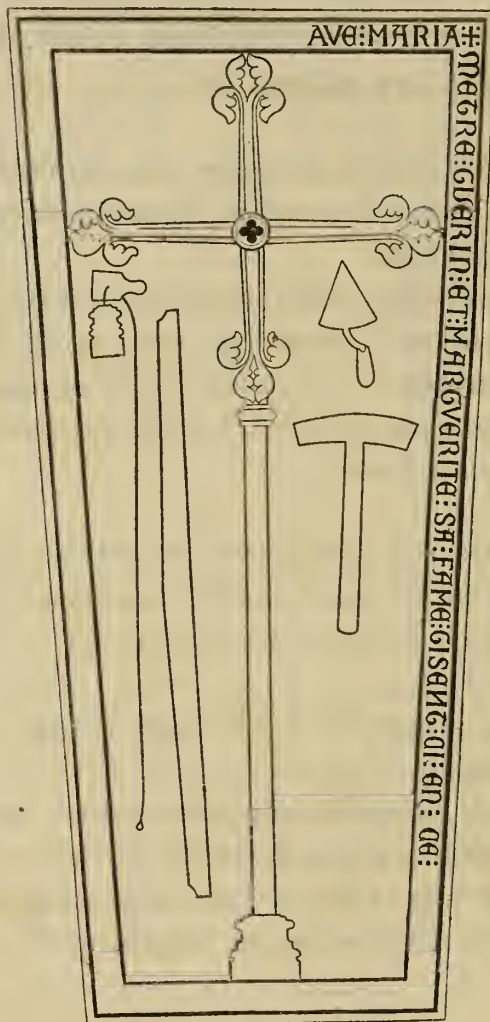
La terre recouvre aujourd'hui les ruines, et tout examen nouveau est devenu impossible.

Le chantage de la collégiale avait pour résidence une petite maison qui existait encore il y a peu de temps. Au-dessus de la porte, on voyait, avec la date de 1571, un écusson à un chevron accompagné de trois fleurs de chardon, au chef chargé de trois croissants.

DLIV.

SAINT-DENIS. -- ANCIENNE ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARCEL.

xiii^e siècle.



* MĀTRĀ : GVERIN : ET : MĀRĀGVERITĀ : SĀ : FĀMĀ : GISENĀ :
 CI : ER : CĀ :

.....
**PYR : SA : GRACE : QVA : DEX : BORNE : MERCY : LEUR : FINE :
 AMER : ET : ER : DI**

.....**AVE : MARIA**

Pierre. — Long. 2^m,19; larg. à la tête, 1^m,06; aux pieds, 0^m,78.

On sait combien sont aujourd'hui rares dans notre pays les monuments consacrés aux artistes du moyen âge. La dalle funéraire de maître Guérin et de sa femme serait maintenant perdue si l'architecte, alors préposé à la restauration de la grande église, n'en avait fait l'acquisition vers 1840. Longtemps elle servit d'âtre dans une cuisine¹. On croit qu'elle provient de l'ancienne église paroissiale de Saint-Marcel, édifice du xiii^e siècle qui passait pour le plus beau et le plus important de la ville de Saint-Denis après l'église des Saints-Martyrs². Devenue la propriété du citoyen David, marchand de fer, dont la fille, travestie en déesse de la Liberté, était promenée par la ville sur un char de triomphe, les jours de fêtes civiques, l'église de Saint-Marcel fut démolie en 1796³.

Maître Guérin exerça certainement la profession d'architecte, comme le prouvent les attributs gravés sur sa tombe. Le style du dessin convient à la seconde moitié du xiii^e siècle. Nous sommes donc autorisé à croire que cet artiste prit part à la construction de l'église de Saint-Marcel, et qu'on aura voulu conserver par un monument durable le souvenir de ses travaux. L'inscription est fort endommagée; il semble qu'on l'ait martelée à plaisir; nous croyons toutefois en présenter une lecture exacte. La croix fleuronnée, qui tient ici la place ordinaire de

¹ Bien des fragments de tombes se retrouveront, sans doute, peu à peu dans les maisons de la ville, où ils ont été dispersés. Nous avons remarqué un débris, du xiii^e ou du xiv^e siècle, représentant un mari et sa femme, dans une maison de la grande

rue où était installé un bureau de poste.

² Une cloche de Saint-Marcel. (Voy. ci-dessus, n^o DXXI, p. 95.)

³ *Recueil* de l'organiste Gautier, qui nous apprend que cette déesse avait été son école.

l'effigie, ne manque pas d'élégance. La truelle, le marteau, la règle, le fil à plomb avec sa planchette, nous fournissent un curieux exemple de la panoplie d'un architecte du temps de saint Louis. Le trait du dessin était incrusté de plomb; il en reste encore quelques traces. La dalle se rétrécit vers les pieds, d'une manière très-sensible. La différence de largeur, aux deux extrémités, est de 28 centimètres¹.

L'état de mutilation de la bordure réservée à l'inscription n'a pas permis de reproduire en fac-simile les formules finales. Nous avons d'ailleurs deviné plutôt encore que déchiffré ce qui a presque disparu. Les derniers mots faisaient appel aux prières des passants; il n'est pas difficile de leur restituer ce qui leur manque :

ES : EN : DIOS : PATER : NOSTER : AVE : MARIA

¹ Voy. *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, t. IV, p. 205.

DLV.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE DES CARMÉLITES.

1787.

DANS LE CHAPITRE DE CE MONASTÈRE, REPOSE LE CORPS
DE LA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE THÉRESE DE S^T AUGUSTIN

LOUISE MARIE DE FRANCE

FILLE DU ROI TRÈS CHRÉTIEN LOUIS XV,

ELLE PRIT L'HABIT DE L'ORDRE DU MONT CARMEL

LE X. SEPTEMBRE MDCCLXX

ELLE S'Y CONSACRA À DIEU PAR LA PROFESSION RELIGIEUSE

LE XII SEPTEMBRE MDCCLXXI

ELLE DECEDA LE XXIII DECEMBRE MDCCLXXXVII.

PRIEZ POUR ELLE

CE MARBRE A ÉTÉ CONSERVÉ

PAR LES S^R ET D^ME LARUELLE

DEPUIS L'AN 1793.

ILS EN ONT FAIT HOMMAGE A CETTE ÉGLISE

LIEU DE SA PREMIÈRE DESTINATION

LE 25 AOÛT 1817.

Marbre. — Haut. 0^m,50; larg. 0^m,90.

Louise-Marie de France, septième fille du roi Louis XV, née à Versailles le 15 juillet 1737, quitta la cour, le mercredi saint 11 avril 1770, pour aller se renfermer dans le monastère des Carmélites de Saint-Denis. Le 10 septembre suivant, elle prit le voile, sous le nom de sœur Thérèse de Saint-Augustin; elle fit profession le 12 septembre 1771, et mourut prieure, le 23 décembre 1787, après dix-sept ans de la vie la plus austère et la plus pénitente. Le lendemain de la solennité de Noël, son corps, déposé dans un cercueil de plomb, fut inhumé dans l'avant-chœur de l'église du Carmel. Six années ne s'étaient pas complètement écoulées que les destructeurs des tombeaux

de l'abbaye venaient enlever le cercueil de Louise de France. Le corps, qui était tout entier, fut jeté dans une des fosses creusées dans la cour des Valois pour servir de sépulture commune aux cendres royales arrachées de leurs sépulcres. Un bourgeois de Saint-Denis et sa femme recueillirent l'épithaphe de la sainte princesse; après l'avoir conservée vingt-quatre ans, ils l'ont restituée à l'église des Carmélites. On a dignement récompensé leur piété en inscrivant leur nom plébéien à côté de celui d'une fille de roi, plus illustre encore par sa vertu que par son origine. L'épithaphe, gravée sur une plaque de marbre bleu turquin, n'est accompagnée d'aucun ornement; il n'y a ni emblèmes ni armoiries; un filet encadre le texte.

La fondation du Carmel de Saint-Denis date de 1625¹. A la demande de madame Louise, sa tante, le roi Louis XVI chargea, en 1780, Richard Mique, architecte de la reine, de reconstruire l'église du monastère². Cet édifice, de structure élégante, profané un moment par le culte de la Raison, devint plus tard l'église paroissiale de la ville; il subsiste encore, mais comme simple chapelle, depuis l'attribution du titre de paroisse à l'église récemment élevée sur l'emplacement de l'ancien prieuré de Saint-Denis de l'Estrée. Le monastère, mutilé et transformé en caserne, a été racheté, en 1867, par les Carmélites, qui ne sont ainsi rentrées qu'à prix d'argent dans la demeure de leurs devancières. Quelques jours avant leur retour, tandis qu'on mettait ces vieux bâtiments tout délabrés en état de les abriter, nous avons visité ce qui restait du cloître et de la maison conventuelle. Les quelques pierres sépulcrales que nous avons vues jadis dans les galeries avaient disparu. Sur les murs, on lisait encore des textes en français, tirés de la Bible et de l'Évangile, tracés à l'époque de la première construction. Un marbre noir³, encastré au-dessus d'une niche, dans la cage de l'escalier principal, présentait cette inscription :

¹ Dom Félibien, *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Denis*, p. 466.

² Richard Mique expia, le 8 juillet 1794, sur l'échafaud révolutionnaire, le crime

d'avoir fait partie de la maison de Marie-Antoinette. (Ad. Lance, *Dictionnaire des architectes*.)

³ Haut. 0^m,25; larg. 0^m,70.

HIC EST FILIVS MEVS DILECTVS
 IN QVO MIHI BENE COMPLACVI.
 IPSVM AVDITE¹, IPSVM
 TENETE.
 AVDIAM QVID LOQVATVR IN ME
 DILECTVS TVVS,
 Ô MARIA.
 PER TE LOQVATVR PACEM
 IN PLEBEM SVAM.

Dans le cours des travaux d'appropriation, les ouvriers retrouvèrent plusieurs cœurs et un cercueil de plomb. Des noms étaient gravés sur les cœurs; nous n'avons pu nous les procurer. Le cercueil était muet. Les pieuses filles de Sainte-Thérèse espéraient qu'il leur avait gardé fidèlement, pour le jour de leur reprise de possession, les restes de Louise de France, soustraits comme par miracle aux recherches des commissaires de la Convention. Le procès-verbal des exhumations de Saint-Denis ne permet guère de doutes sur le sort qui a été fait à sa dépouille mortelle, et le nom de la fille de Louis XV est inscrit, dans la crypte de l'ancienne église abbatiale, sur une des plaques de marbre qui recouvrent les ossements confondus des princes et princesses des trois dynasties. La béatification de Madame Louise se poursuit en cour de Rome; il eût été beau sans doute d'élever sur un autel son corps glorifié, quand l'autorité suprême aura sanctionné la vénération qui s'attache à sa mémoire; mais, quelque respectable qu'en soit le désir, il faudrait peut-être savoir y renoncer.

¹ Evang. sec. Matth. c. III, v. 17; sec. Luc. c. IX, v. 35.

DLVI. — DLVII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE DES CARMÉLITES.

1644.

CY GÏT S^R LOVISE GAVOT
 DÏCTE DE S^{TE} VRSVLE
 QVI DECEDA LE 31^E IOVR
 D'OCTOBRE L'AN 1644
 PRIEZ POVR SON AME

Pierre. — Haut. 0^m,33; larg. 0^m,43.

1738.

! D ! O ! M !

CÏ GÏST NOTRE TR^{ÈS}
 HONORÉE MERE¹
 ANNE DES CHIENS
 DE SAÏNTE CECÏLE
 QUI DECEDA LE 8.
 DU MOÏS D'OCTOBRE
 1738 · AGÉE DE 80 ·
 ANS ET DE
 PROFESSION 62
 PRIEZ POUR SON AME

Pierre. — Haut. 0^m,58; larg. 0^m,45.

Le dallage de la chapelle des Carmélites présente un grand nombre de carreaux de pierre, de forme quadrangulaire, encadrés, pour la plupart, d'un simple filet, qui portent des épitaphes très-courtes, en français, rédigées toutes à peu près dans les mêmes termes; elle sont consacrées à la mémoire de mères et de sœurs de la communauté. On

¹ On donnait le titre de *Mère* aux sœurs qui avaient exercé les fonctions de prieure.

y lit, sans un seul mot d'éloge, les noms de famille et de religion, la date de décès, l'âge et le nombre d'années de profession de la défunte. Nous en publions deux comme exemples. Quant aux autres, il suffira d'en donner la nomenclature :

Sœur Marie de Sainte-Beufve, dite de Jésus, † le 28 novembre 1646.

Sœur Claude B., dite Marie de Saint., † le 15 septembre 1647.

Sœur Gabrielle Poile, dite *de la Nontiation*, † le 8 novembre 1648, âgée de 46 ans.

Sœur Anne Petau de la Conception, † le 29 novembre 1664, à 22 ans d'âge et 4 et demi de profession.

Sœur Antoinette Co. . . . mbe de l'Assomption, † le 19 décembre 1666, à 71 ans d'âge et 36 et demi de profession.

Sœur Marie. de Saint-François, † le 19 novembre 1689.

Sœur Marthe. Marcade., † le 31. 1696, après trois ans de profession.

Sœur Nicole Le Doux, dite de Sainte-Euphrasie, † le 26 janvier 1697, âgée de 34 ans.

Sœur Marie-Anne Meniot, dite de Sainte-Luce, † le 12 juin 1699, à 58 ans d'âge et 40 de profession.

Sœur Magdeleine du Mont, dite de la Sainte-Trinité, † le 5 décembre 1699, à 71 ans d'âge et 52 de profession.

Sœur Anne Ma., dite des Cinq plaies de Notre-Seigneur, † le 8 mars 16. . .¹, à 54 ans d'âge et 36 de profession.

Sœur., † le . . septembre 16. .², à 69 ans d'âge et 51 de profession.

Sœur. Marguerite, † le 16 avril 16. .³, à 30 ans d'âge et 11 de profession.

Sœur René Duchesne, dite de Saint-Charles, † le 17 décembre 1708, à 42 ans d'âge et 23 de profession.

¹ 1698? — ² 1691? — ³ 1692?

Ma Mère Marguerite Matharel, dite de Saint-François de Paule, † le 20 mai 1709

Notre très-honorée Mère Geneviève Le Roy, dite de Saint-Jean Chrysostome, † le 7 décembre 1709, à 85 ans d'âge et 64 de profession.

Sœur Catherine de . . . and, dite de Saint-Bernard, † le 9, 1711, à 87 ans d'âge et 69 de profession.

Sœur Magdeleine Ledoux, dite de Sainte-Anne, † le 5 avril 1712, à 62 ans d'âge et 29 de profession.

Sœur Marie Courtin, dite de la Visitation, † le 3 octobre 1712, à 82 ans d'âge et 61 de profession.

Sœur Anne Daliret, dite du Saint-Sacrement, † le 30 décembre 1712, à 75 ans d'âge et 58 de profession.

Sœur Élisabeth du Chesnes, dite de Saint-Antoine, † le 21 juillet 1713, à 53 ans d'âge et 35 de profession.

Sœur Marie-Anne Brissard, dite de Saint-Paul, † le 27 décembre 1715, à 42 ans d'âge et 25 de profession.

Sœur Anne Oc, dite de Saint-Barthélemy, converse, † le 12 avril 1717, à 61 ans de profession.

Sœur Courteille, dite, † le 26 1720

Sœur Élisabeth Monard, dite de Sainte-Marthe, † le 13 août 1736, à 81 ans d'âge et 61 de profession.

La très-honorée Mère Catherine Félix, dite de Saint-Charles, † le 13 novembre 1738, âgée de 74 ans

Notre très-honorée Mère Marie L, dite de l'Assomption, † le 31 août 1739, à 85 ans d'âge et 66 de profession.

Notre chère sœur Marie-Claude Le Ch de Lessevie, dite de Sainte-Madeleine, † le 16 octobre 1739, à 40 ans d'âge et 22 de profession.

Notre chère sœur Anne Pocquelin, dite de Sainte-Thérèse, † le 2 janvier 1740, à 85 ans d'âge et 64 de profession¹.

¹ La prieure des Annonciades, désignée ci-après, dans l'inscription n° DLXII, appartenait à la même famille et portait à peu près les mêmes noms.

Sœur Marie-Marguerite Gineste de Saint-Jérôme, † le 12 juillet 1740, à 57 ans d'âge et 38 de profession.

Sœur Élisabeth de Dreux, dite de Saint-Joseph, † le 4 février 1742, âgée de 59 ans.

Sœur L., † le dix-sept cent cinquante., à 57 ans d'âge et 34 de profession.

Notre très-honorée Mère Geneviève Yvonet de Sainte-Élisabeth, † le 12 février 1753, à 83 ans d'âge et 66 de profession.

Sœur Claude-Julienne Chardon, de l'Enfant-Jésus, † le 27 mars 1763, à 83 ans d'âge et 64 de profession.

Sœur Jeanne Divot de Sainte-Félicité, converse, † le 17 avril 1764, à 79 ans d'âge et 49 de profession.

Sœur Marie Rousseau de Vilmori, dite de Saint-Pierre, † le 20 septembre 1768, âgée de près de 75 ans.

Notre chère sœur Catherine de Jean, dite de Saint-Benoît, † le 25 avril.

Sœur Gertrude Gaillet de Saint-Michel, converse, † le 5 avril 1775.

Sœur Anne-Marie-Izabelle de Cœur, de Saint-Augustin, † le 14 1789, à 56 ans d'âge et 35 de profession.

Sœur Jeanne-Françoise Arnoult, dite Angèle, † le 10 janvier 1791, à 40 ans d'âge et 20 de profession.

Sœur F. Dalibert., † le 2 septembre.

Sœur Geneviève.in de Saint-Jacques, dite de Saint-Philippe, † le 4 mars.

Notre chère Mère Marie-Élisabeth Le Normand, dite de Saint-Nicolas.

DLVIII. — DLIX. — DLX.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE DES CARMÉLITES.

1709.

D. O. M.

CY GIST M^{ELLE} ELISABETH CATHERI^{NE}
 GILLET FILLE DE M^R GILLET
 AVOCAT EN PARLEMENT ET DE
 MADAME CORILLON SON EPOVSE
 DECEDEÉ LE ONZIEME MAY 1709
 AGEÉ DE DOVZE ANS.

PRIEZ POVR SON AME.

Pierre. — Haut. 0^m,44; larg. 0^m,65.

1754.

D. O. M.

CY GIST DAME ANNE PEINT
 VEUVE DE MONSIEUR
 ZACHARIE THOMAS, ANCIEN
 CONTROLEUR DES RENTES DE
 L'HOTEL DE VILLE DE PARIS
 DÉCÉDÉE EN CE MONASTERE
 LE 1^{ER} FEVRIER DE L'ANNÉE
 MIL SEPT CENT CINQUANTE
 QUATRE, AGÉE DE QUATRE
 VINGT SIX ANS ET DEMI.

*Priés pour Son Ame.*Pierre. — Haut. 1^m,30; larg. 0^m,80.

1760.

D. O. M.

CY GÎT DAMOISELLE
MARGUERITE-FRANÇOISE
CHEVARD, FILLE DE
M^{RE} GERMAIN CHEVARD
CON^{ER} DU ROI, ANCIEN
TRÉSORIER GÉNÉRAL
DES FORTIFICATIONS DE
FRANCE, ET DE DAME
LOUISE THEVENET SON
EPOUSE, DÉCÉDÉE EN CE
MONASTERE LE 9
JUILLET 1760. AGÉE DE
88. ANS ET DEMI.

Priés pour Son Ame.

Pierre. — Haut. 1^m,35 ; larg. 0^m,77.

Les trois inscriptions qui précèdent rappellent les noms d'une enfant destinée sans doute par ses parents à la vie religieuse, et de deux autres personnes qui moururent fort âgées dans le monastère où elles étaient venues chercher une retraite. Des ossements disposés en sautoir et des têtes de mort couronnées de laurier sont dessinés au-dessous des épitaphes d'Anne Peint et de Marguerite Chevard. Une sonnette, celle qui provoquait des prières pour les trépassés, se voit de plus suspendue au ruban qui sert de lien aux ossements de la tombe d'Anne Peint. Nous nous contenterons d'une mention pour les trois inscriptions suivantes :

Mademoiselle Marie-Catherine de la Rüe, † le 16 juillet 1714, à l'âge de douze ans.

Damoiselle Angélique-Perette le Cointre, † le 18 octobre 1749, âgée de soixante et onze ans et demi.

Damoiselle Anne-Sophie Sorbet, fille de M^{re} Anne-Jacques-Leger Sorbet, ci-devant avocat au parlement, et de dame Élisabeth-Angélique P.....

DLXI. — DLXII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE DES ANNONCIADES.

1684-1712.

VIRGINI
ANNVNTIATÆ

SACRVM

1684.

Marbre noir.

L'AN. M. DCC. XII. LE X. JUILLET LA LXIX. ANNÉE DU REGNE DE LOUIS XIV. EMINENTISSIME LOUIS ANTOINE CARDINAL DE NOAILLES ÉTANT ARCHEVESQUE DE PARIS, CETTE ÉGLISE CONSTRUITE EN PARTIE PAR LES LIBERALITEZ DE FEU M^{RE} PHILIPPES DESPONT¹ DOCTEUR EN THEOLOGIE DE LA FACULTÉ DE PARIS, A ESTÉ DEDIÉE PAR MESSIRE HUMBERT ANCELIN ANCIEN EVESQUE DE TULLES² SOUS L'INVOCATION DE L'ANNONCIATION DE LA S^{TE} VIERGE, LA MERE MARIE ANNE THERESE POCQUELIN ÉTANT PRIEURE DE CE MONASTERE.

Marbre noir.

Les Annonciades s'établirent à Saint-Denis, en 1629³. Leur monastère occupait un vaste emplacement, à l'entrée de la ville, du côté de Paris, à main gauche. Nous en avons vu tous les édifices encore debout; ils étaient d'une étendue considérable, mais d'une structure très-simple. L'église seule avait été construite avec une certaine magnificence, sur les dessins de Daviler⁴. Un portique à colonnes d'ordre

¹ Philippe Despont, prêtre et docteur, était un homme de travail et de science. Ce fut lui qui dirigea la publication de la collection des Pères et des anciens auteurs ecclésiastiques, imprimée à Lyon sous la date de 1677, en vingt-sept volumes in-fol.

² Aumônier de la reine, trente-troisième évêque de Tulle, en 1680, abbé du monastère bénédictin de Saint-Pierre de Marcilly, au diocèse de Cahors. Il donna, en 1702, sa démission de l'évêché de Tulle, et fut nommé abbé des chanoines réguliers de

Sainte-Marie de Ham, au diocèse de Noyon. Il était fils de la nourrice de Louis XIV, comme le chanoine de Paris dont nous avons rapporté l'épitaque, n° XIX, t. I, p. 53. (*Gall. christ.* t. I, col. 177, 178; t. II, col. 677, 678; t. IX, col. 1120-1125.)

³ Dom Félibien, *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Denis*, p. 466.

⁴ Charles-Augustin Daviler, né à Paris en 1653, mort architecte du roi en 1700. (*Ad. Lance, Dictionnaire des architectes.*)

ionique en précédait la porte. Un dôme la surmontait. Le plan était octogone, avec chapelles en saillie. Des sculptures élégantes décoraient les murs, les archivoltes, les pendentifs et la coupole : pilastres corinthiens, fleurs et feuillages, écussons armoriés, figures des évangélistes, bas-reliefs représentant les actes principaux de la vie de la Vierge, croix de consécration formées de branches de lis¹. Des textes sacrés, tels que celui-ci, se lisaient aux abords de l'autel majeur :

IE SVIS LE PAIN DE VIE : CELVY QVI VIENT A MOI N'AVRA
POINT DE FAIM ET CELVY QUI CROIT EN MOI N'AVRA IAMAIS SOIF.

S^t Iean, ch. vi².

Le monastère a servi de sous-préfecture, puis de magasin de réserve. C'était dans l'église qu'on faisait, en dernier lieu, les distributions de prix aux élèves des écoles de la ville.

L'inscription latine était gravée sur un marbre arrondi, encasté dans le fronton triangulaire du portique. Celle de la dédicace couvrait une plaque de marbre, de forme quadrangulaire, placée au-dessus de la porte.

Les bâtiments conventuels ont disparu en 1843; l'église a été démolie l'année suivante. J'ignore absolument ce qu'on aura pu faire des inscriptions, dont j'ai relevé le texte au moment même où les destructeurs se mettaient à l'œuvre.

¹ Didron aîné, *Annales archéologiques*, t. I, p. 230, 231. — ² Verset 35.

DLXIII.

SAINT-DENIS. — ÉGLISE DES URSULINES.

1641.

D. O. M.

ET

B. V. M^{ET}S.V.¹

LVDOVICO XIII. GALLIAR^{AVGVSTO}. CHRISTIANISS.
 FRANCIS NAVARRISQ. FÆLICITER IMPERANTE
 VRBICVM PONTIFICIV^{GERENTE} ILLVSTISS.² D.
 FRAN^C. DE GONDY I. SACRÆ PARISIO^R. METROPO^{LIS}
 ARCHIEP. AD AVGENDVM VERBI INCARNATI
 CVLTVM, EXCITADVMQ. VIRGINIS MATRIS AB EO
 ASVPTÆ ET CORONATÆ PERPETVVM VENERA-
 TIONIS MONIMENTVM; EXCELL^{MA} D. ANNA MARIA
 D'ALLEBRET³ FILIA PRÆPOTENTIS DOMINI CAROLI
 DALLEBRET⁴ INCLYTÆ MEMORIÆ LVYNA^R. DVCIS,
 PARIS FRANCÆ, AC SVPREMI MILITIÆ REGNI
 PRÆFECTI: PRIMARIVM HVIVS BASILICÆ
 LAPIDEM IN FVNDAMENTO. COLLOCAVIT ANNO
 AB HVMANA SAL. RESTIT. M.D.C.XLI.

Marbre noir. — Haut. 0^m,40; larg. 0^m,47.

La maison des Ursulines du faubourg Saint-Jacques, à Paris, en-
 voya, en 1628, une colonie pour fonder un nouvel établissement à
 Saint-Denis⁵. La construction de l'église ne fut entreprise que treize
 ans plus tard, en 1641. Louis XIII régnait encore, et Jean-François
 de Gondi gouvernait le diocèse de Paris, récemment érigé en arche-
 vêché. La première pierre fut posée par Anne-Marie d'Albert, damoi-

¹ *Deo Optimo Maximo et Beatæ Virgini
 Mariæ et Sanctæ Ursule.*

² *Sic.*

³⁻⁴ Erreurs du graveur. Il fallait écrire
d'Albert. — ⁵ Dom Félibien, *Hist. de
 l'abbaye royale de Saint-Denis*, p. 466.

selle de Luynes, dont le père, Charles d'Albert, duc de Luynes, pair et connétable de France, était mort en 1621¹. Des peintures à fresque et des boiseries décoraient cette église, dédiée à la Vierge sous le titre de l'Assomption. Au-dessus de la porte, un bas-relief représentait la mère du Christ montant au ciel entourée d'anges. Au pied d'une niche, on lisait cette prière :

MARIA MATER GRATIÆ
TV NOS AB HOSTE DEFENDE.

L'édifice a été abattu en 1842, et c'est dans les fondations que se retrouva l'inscription de 1641. Le marbre est aujourd'hui conservé à Saint-Denis, dans un des magasins de l'ancienne église abbatiale. Un petit écusson à demi effacé, dessiné en creux vers le bord supérieur et surmonté de la couronne ducale, laisse voir quelques traces des armoiries d'Anne-Marie d'Albert; elles sont écartelées; on distingue aux premier et quatrième quartiers le blason de la maison d'Albert, *d'or, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné de même*.

L'ancienne maison conventuelle des Ursulines appartient à l'administration de la guerre.

¹ A. M. d'Albert était fille du connétable de Luynes et de Marie de Rohan; elle mourut sans alliance le 21 septembre 1646. (P. Anselme, *Hist. géncal.* t. IV, p. 266.)

DLXIV.

SAINT-DENIS. — HÔTEL-DIEU.

1640.

SOVBS CE MARBRE REPOSENT LES OS DE RELIGIEVSE ET VENERABLE DAME MAGDELEINE DE LA PERSONNE ABBESSE DE L'AMOVR DIEV ORDRE DE S^T BERNARD LAQVELLE PAR VN RARE EXEMPLE D'VNE ARDENTE CHARITÉ ET PROFONDE HVMLITÉ QVITTA LES GRANDEVRS ET DIGNITES DV SIECLE, ET TOVTE BRVSLANTE DV FEV DE LAMOVR DE DIEV RENONCEA A L,ABBEYE¹ QVY EN PORTE LE NOM POVR EMBRASSER LA PAVVRETÉ ET SE FAIRE SERVANTE DES PAVVRES EN CE LIEV, OV DANS LES AVSTERITES DE LA PENITENCE, DES CILICES, DES IEVNES ET DES MORTIFICATIONS ELLE FEIT DE PLVS PVISSANTS EFFETS ET EFFORTS SVR LES AMES QVE SVR LES CORPS, ET APRES Y AVOIR VESCV DIX SEPT ANS LE 15. IOVR DE FEBVRIER 1640. QVY LVY SERVIRA DE DE² IOVR NATAL POVR L'ETERNITÉ ELLE SOVSPIRA DOVCEMENT SA VIE LAISSANT PLVS D'ADMIRATEVRS QVE D'IMITATEVRS DE SON INCOMPARABLE VERTV.

LE MAISTRE ET ADMINISTRATEVR DE LHOSTEL DIEV ET SES SVCCESSEVRS SONT OBLIGES DE FAIRE DIRE A PERPETVITÉ POVR LE SALVT DE SON AME LE 15. FEBVRIER IOVR DE SON DECEDS ARRIVÉ LAN 51. DE SON AAGE VN OBIT SOLENNEL VIGILES COMENDACES ET APRES LA MESSE HAVTE VN LIBERA ET EN OVTRÉ SERONT CELEBRÉES VINGT MESSÉS BASSÉS LE MESME IOVR, SI FAIRE SE PEVT SINON LES SVIVANS ET PLVS PROCHAINS. A LEFFET DE QVOY A ESTÉ DONNÉ LA SÔME DE VINGT LIVRES DE RENTE ANVELLE ET PERPETV-ELLE COMME IL EST PLVS AMPLEMENT DECLARÉ PAR LE CONTRACT PASSÉ PARDEVANT HIRET TABELLION DE LAV-MOSNE S^T DENYS EN FRANCE³ LE 18. IOVR DE IVIN 1640. DITES PATER ET AVÉ A SON INTENTION.

Marbre noir. — Haut. 0^m,80; larg. 0^m,58.

¹⁻² Sic. — ³ C'est ce que nous appelons *le bureau des pauvres*.

LECTEUR TV NE PEVX VOIR DEDANS CESTE SCVLPTVRE
 QVELS FVRENT LES EFFORTS QVE SOVFFROIT¹ LA NATVRE
 QVAND LA MORT LVY RAVIT VN OVVRAGE SY BEAV
 MAIS TOVTES SES VERTVS D'ÉTERNELLE MEMOIRE
 T'ASSEVRENT QVE LE CIEL VOVLVT QVE LE TOMBEAV
 LVY SERVIT DE TRAIECT POVR PASSER A LA GLOIRE

Marbre noir. — Haut. 0^m, 10; larg. 0^m, 90.

L'Hôtel-Dieu de Saint-Denis est de très-ancienne origine. On a la preuve qu'il existait en 1218, et qu'il était alors desservi par des frères². Il n'a pas cessé d'occuper le même emplacement, près de la porte principale de l'abbaye. Le bâtiment fut renouvelé à la fin du xvii^e siècle; il a été agrandi dans le cours du siècle dernier et complété enfin en 1825. Le prieur de l'abbaye était le supérieur né de cette maison.

La chapelle de l'Hôtel-Dieu, demeurée intacte pendant la Révolution, possède encore plusieurs inscriptions. La première en date nous retrace, en un vieux langage tout rempli d'émotion, la merveilleuse charité de Madeleine de la Personne, abbesse du monastère de l'Amour-Dieu³, qui se fit la servante et la consolatrice des pauvres. Quelque admirateur de sa vertu aura donné sans doute les vingt livres de rente annuelle destinées à son obit solennel et aux messes qui devaient être dites pour le repos de son âme; l'inscription relate la donation, mais elle n'en fait pas connaître l'auteur.

Madeleine de la Personne était la treizième abbesse de l'Amour-Dieu. Elle gouverna pendant quinze ans, de 1606 à 1621, ce mo-

¹ Le graveur avait écrit d'abord.
esforts. souffroit.

² Dom Félibien, *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Denis*, p. 221.

³ L'Amour-Dieu, *Amor Dei*, abbaye de l'ordre de Cîteaux et de la filiation de Clairvaux, fondée en 1232, près de Châtillon-

sur-Marne, au diocèse de Soissons, par Hugues de Châtillon, comte de Saint-Paul. Le monastère ne se releva jamais du pillage et des incendies auxquels il avait été exposé pendant les guerres civiles et religieuses; il fut supprimé en 1719. (*Gall. christ.* t. IX, col. 481, 482.)

nastère dévasté, dont elle ne parvint pas à réparer les ruines. Le *Gallia christiana* nous apprend qu'elle renonça aux honneurs de son rang pour devenir supérieure de l'Hôtel-Dieu de Saint-Denis. Un cadre de pierre, enrichi de quelques compartiments de marbre de diverses couleurs, entoure son inscription. Les vers français qui font suite sont gravés en petits caractères sur une tablette séparée de la première partie; d'un côté, une faux et une bêche; de l'autre, deux torches allumées sont disposées en sautoir et liées par des rubans.

DLXV.

SAINT-DENIS. — HÔTEL-DIEU.

1648.

D. O. M.

N.¹ ET R. P. ANTOINE DE BELLOY DE FRANCIÈRES, PRIÈVR
 DV PRIÈVRÉ DE S^t THAVRIN EN SANGTERRE², PRETRE
 RELIGIEUX DE L'ABBEYE DE S^t DENIS. M^e. GOUVERNEVR ET
 ADMINISTRATEVR DE CEST HOSTEL DIEV, Á DONNÉ
 PAR AVMOSNE ET FONDATION PERPETVELLE QVATRE
 CENS CINQVANTE LIVRES DE RENTE A TROIS PAVVRES FILLES
 DE CESTE VILLE, QVÍ SERÔT PAR CHACVN AN ESLEVÉS. ET
 NOMMÉES PAR LES R^s. PERES PRIÈVR, SOVBPRIÈVR ET
 PROCVREVR DES RELIGIEUX DE LADICTE ABBEYE, LE S^r
 BAÏLLY ET PLUS ANCIEN ESCHEVIN DE LADICTE VILLE, ET
 MARIÉES EN CESTE EGLISE A TROIS ARTIZANS PAR LE
 MAÏSTRE GOUVERNEVR ET ADMINISTRATEVR OV SON
 CHAPPELAIN, A LA MESSE QVY SERA A CEST EFFET CELEBRÉE
 LE 2^e FEBVRIER IOVR DE LA PVRIFICATION DE N^{re}. DAME
 DE LAQVELLE SÔME IL SERA DISTRIBVÉ PAR LEDICT R.
 PERE PROCVREVR A CHACVNE DESDICTES FILLES CENT
 CINQVANTE LIVRES, AVX CHARGES PORTÉES PAR LE
 CONTRACT PASSÉ PARDEVANT HIRET³ TABELLION DE
 LAVMOSNE DE S^t DENIS LE 5^e MARS 1648. ENTRE AVTRES
 DE CHANTER LES LITANIES DE LA TRESSAINCTE VIERGE
 ET DEPROFVNDIS A L'INTENTION DV FONDATEVR. ∞

OVTRE CE LED^r. S^r. DE FRANCIÈRES A DONNÉ A CEST HOSTEL
 DIEV DEUX CENS QVARANTE DEUX LIVRES QVATRE SOLZ
 QVATRE DENIERS DE RENTE ANNVELLE ET PERPETVELLE
 PAR AVTRE CONTRACT PASSÉ PARDEVANT LE MESME
 TABELLION LES IOVR MOIS ET AN DESSVDICTZ. ∞

Marbre noir. — Haut. 0^m,90; larg. 0^m,65.

¹ Noble. — ² Le pays de *Santois* ou de *Santerre*, en Picardie, dont les villes principales étaient Péronne, Roye et Montdidier. — ³ Le graveur avait écrit d'abord *Heret*.

La fondation du généreux prieur de Saint-Taurin, en faveur des pauvres filles de Saint-Denis, nous remet en mémoire la donation de quatre cents livres tournois de rente par messire François Audrant, abbé de Saint-Fuscien, pour le mariage de huit orphelines de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris¹. Les deux rentes de 450^{tt} et de 242^{tt} 4^s 4^d, données par Antoine de Belloy, représentaient, au milieu du xvii^e siècle, un capital considérable. Aussi son nom tient-il le premier rang sur les tables de marbre nouvellement posées à l'entrée de la chapelle en mémoire des bienfaiteurs de la maison. Dom Félibien n'a pas omis, dans son histoire de l'abbaye de Saint-Denis, de faire mention des libéralités d'Antoine de Belloy envers l'Hôtel-Dieu; il rapporte aussi que les religieux de l'abbaye reçurent de leur confrère une portion des reliques de saint Éloi².

Le marbre de l'inscription, fixé au mur de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, à main droite, à côté de celui de l'abbesse de l'Amour-Dieu, est arrondi au sommet. On y voit dessiné en creux, entre une palme et une branche de laurier, l'écusson de la famille de Belloy de Francières, *d'argent à quatre bandes de gueules*.

Les trois filles à doter annuellement des deniers d'Antoine de Belloy devaient être choisies par une commission composée de trois religieux et de deux laïques. Le prieur, le sous-prieur et le procureur, appartenaient au personnel de l'abbaye. Le bailli était le principal officier de justice de la ville, et les échevins formaient ce que nous appelons aujourd'hui le conseil municipal.

¹ Voy. t. I, p. 321. — ² Pages 479, 496.

DLXVI.

SAINT-DENIS. — HÔTEL-DIEU.

1730.

†

LE 14 8^{ME} 1730 CETTE BALVSTRADE A ETE POZE .

PAR L'AGREMENT

DE DOM PIERRE DVSIE

G^D PRIEUR DE LABBAYE ROYALLE DE S^T DENIS

ET SUPERIEUR DE CETTE MAISON

Haut. 0^m,02 ; long. 1^m,35.

Au fond de la chapelle, une rampe de fer sépare le sanctuaire de la nef. On y a gravé, sur la bordure, en une seule et longue ligne, l'inscription qui en détermine la date, et qui rappelle l'autorité exercée par le grand prieur de l'abbaye sur l'administration de l'Hôtel-Dieu.

DLXVII.

SAINT-DENIS. — HÔTEL-DIEU.

1735.

CY GIST LE CORPS DE SŒUR
MICHELLE MICHELON FILLE
DE LA CHARITÉ DECEDEE LE
24^E DE MAY L'AN 1735. AGEE
DE 71. AN. PRIES DIEU POUR
LE REPOS DE SON AME.

Requiescat in pace.

Pierre. — Haut. 0^m,37; larg. 0^m,52.

Plusieurs carreaux de pierre, compris dans le dallage de la chapelle, présentent les noms de sœurs de la Charité, mortes à l'Hôtel-Dieu, au service des pauvres. Si nous avons choisi pour la publier l'építaphe de Michelle Michelin, c'est qu'on doit à cette digne fille de Saint-Vincent de Paul l'agrandissement de la maison en 1702. Voici les autres noms que nous avons recueillis :

- Sœur Louise-Charlotte Solante, † le 16 juillet 1727.
Sœur Marguerite Rigal, † le 21 avril 1740, à 22 ans.
Sœur Marguerite Nicard, † le 3 1740.
Sœur Joséphine , † le 5 janvier 1753.
Sœur Anne Clément, † le 12 décembre
Sœur Marie-Anne Dupré

DLXVIII.

SAINT-DENIS. — HÔTEL-DIEU.

1744.

I H̄ I S

D. O. M.

PAR CONTRACT PASSÉ PARDEUANT
 TERRIÉ NOTTAIRE A S^T DENIS LE 13
 MARS 1744 GUILLAUME RENARD
 BOURGEOIS DE PARIS A FONDÉ
 DANS CET HOTEL-DIEU UNE
 MESSE HAUTE ET UN SALUT AUEC
 EXPOSITION DU S^T SACREMENT
 LE PREMIER JEUDI DE CHAQUE
 MOIS ET DEUX MESSE BASSES DE
 REQUIEM PAR CHAQUE ANNÉ POUR
 LE REPOS DE SON AME ET DE DEFUN^{1E}
 ANNE GRARD SA FAMME LES JOURS
 DE S^T GUILLAUME ET DE S^{TE} ANNE
 AINSI QU'IL EST PLUS AU LONG
 PORTÉ PAR LE DIT CONTRACT
 REQUIESCAT IN PACE.

Pierre. — Haut. 0^m,73; larg. 0^m,62.

L'extrait du contrat de fondation de Guillaume Renard est gravé sur une table de pierre, arrondie à sa partie supérieure, et encadrée dans le mur d'un passage voisin de la chapelle.

DLXIX.

AUBERVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE.

1734.

Le bourg d'Aubervilliers a été souvent désigné sous le nom de *Notre-Dame-des-Vertus*, à cause d'une image miraculeuse de la Vierge qui attirait autrefois en ce lieu un grand concours de pèlerins. L'église paroissiale fut reconstruite aux xv^e et xvi^e siècles; le millésime de 1541 est gravé sur le soubassement de la tour. En 1622, une bulle du pape Grégoire XV autorisa l'union de la cure à la congrégation de l'Oratoire. On lit encore sur une dalle de pierre, encadrée d'un filet, qui se trouve dans le bas côté méridional, près des fonts de baptême, quelques mots d'une longue épitaphe latine consacrée à la mémoire d'un oratorien, Claude de Clemencey, mort au mois de juillet 1734, à la suite d'une longue et opiniâtre maladie. Il avait apporté tous ses soins à la fondation d'une école pour les enfants de la paroisse. L'inscription est devenue tellement fruste, que nous avons dû renoncer à la reproduire. De l'écusson armorié, dessiné au-dessus du texte, on distingue à peine un lion posé en support et la couronne de comte.

DLXX.

AUBERVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE.

1455.

Une petite cloche, suspendue au-dessus du chevet de l'église, est revêtue d'une inscription allemande qui nous apprend qu'elle se nomme Marie, et qu'elle fut fondue en 1455. De petites fleurs de lis sont gravées dans les intervalles des mots. Cette cloche provient peut-être de quelque église alsacienne; déplacée pendant la Révolution et rachetée par la fabrique d'Aubervilliers, elle a reçu une bénédiction nouvelle en 1805.

DLXXI.

SAINT-OUEN-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-OUEN¹.

1517.

Au milieu du chœur, il existe une grande dalle de pierre, longue de dix pieds, large de cinq; elle est presque complètement oblitérée. On y distingue à peine quelques traces des effigies de deux curés de la paroisse. Ces figures étaient accompagnées de divers ornements, tels que pinacles et armoiries; des médaillons, disposés aux quatre angles, contenaient les emblèmes des évangélistes. Ce n'est qu'avec difficulté qu'on parvient à lire une portion de l'épithaphe inscrite sur la bordure en caractères gothiques :

..... Et de la faculté de
 théologie Qui t̄spassa lan mil v^e z xvii le 10^r
 Cy gist venerable et discrette p̄soe maist J. mont
 p̄bre aussy cure de ceal.

¹ Petite église; chœur de la fin du XII^e siècle; nef et bas côtés, XV^e et XVI^e siècle; façade, XVII^e siècle.

DLXXII.

SAINT-OUEN-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-OUEN.

1781.

FAIT PAR J. F. DESPOIS ANCIEN FONDEUR
DE L'HOTEL DE VILLE DE NANCY M^T ¹ DE
PARIS ET SON FILS 1781.

Les révolutionnaires de Saint-Ouen se sont donné la peine de faire disparaître au ciseau l'inscription gravée au pourtour de la grosse cloche de l'église, dont la rédaction leur parut sans doute offensante pour l'égalité. Ils n'ont laissé subsister que le nom du fondateur, qui exerça successivement sa profession à Nancy et à Paris.

¹ *Maintenant.*

DLXXIII.

LA COURNEUVE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LUCIEN¹.

1580.

1580 26 Junij dies

11^e dedicationis² huius basilice

. . .³ mil cinq cens quatrevingts le vingtlxixiesme
 Jour de Juin fut leglise de ceans dediee et
 Conlacree par reverend pere en dieu messire
 Christophle de cheffontaines Archevesque de
 Celaree⁴ par la permission de mo^r lenesque de
 Paris⁵ et estoit pour lors cure de ladicte esglise
 m^r anthoine Jolle p^rbre lequel y feist la veille
 la nuit de ladicte dedicace m^r Jehan hebert p^rbre
 vicaire dicelle noble et Religiense personne
 frere michel de berville prenoit lieu d'adict⁶
 lieu damoïelle marie brullart veufue de feu
 noble hōme charle le prenoit cōseillier notaire
 leicretaire du roy nostre syre Intendant de les finances
 s^r de grāville et de bronles marguilier denis bara
 guillāme nadereau et plusieurs habitāt paroilias⁵ dud^t
 lieu lesquels ont doūe de leur^s biens et y a xl Jo^r de
 vray pardon et Indulgēce a tous ceux quy po^r deuotion
 visiterōt ladicte esglise le Jo^r de ladicte dedicace priez
 dieu pour les bienfaicteurs dicelle esglise :.

Pierre. — Haut. 0^m,89 ; larg. 0^m,63.¹ Édifice sans caractère.² *Secundæ dedicationis*. Le chiffre 11^e est douteux, mais probable. Une première dédicace avait eu lieu le 26 juin 1180, quatre siècles tout juste avant la seconde, que la reconstruction de l'église rendit nécessaire.³ *Lan.*⁴ Césarée en Cappadoce, ancienne métropole, *in partibus infidelium*.⁵ Pierre V, cardinal de Gondi, 109^e évêque de Paris.⁶ Un religieux de l'abbaye de Saint-

Un maire de la Courneuve retira des décombres l'inscription de la dédicace, quand l'église fut rendue au culte après la Révolution. Ce magistrat, nommé Pluchet, mourut en 1826; son épitaphe est fixée au mur extérieur de l'édifice, près de la porte. Il a bien mérité de l'archéologie en conservant ainsi le seul ancien monument de sa commune. Regrettons que son exemple n'ait pas trouvé plus d'imitateurs. L'inscription se voit aujourd'hui attachée à un pilier au-dessus du bénitier. La pierre, taillée en triangle par le sommet, est un peu endommagée. Les caractères sont encore gothiques, ce qui se rencontre assez rarement à une époque aussi avancée du xvi^e siècle. Nous y lisons le nom du curé et des personnes pieuses qui passèrent avec lui en prières la nuit d'avant la cérémonie de la dédicace. C'était comme la veillée des armes pour les futurs chevaliers. Le prélat consécrateur, Christophe de Cheffontaine, d'une illustre maison de Bretagne, accorda, suivant l'usage, avec l'agrément de l'évêque de Paris, quarante jours de vrai pardon à quiconque visiterait l'église de la Courneuve au jour anniversaire de la solennité.

Sur une dalle de la chapelle de la Vierge, nous n'avons eu à recueillir que le nom d'Antoine Lecaillon, et la date de sa mort arrivée le 1^{er} octobre 1686.

Denis portait le titre de prévôt de la Courneuve; il était seigneur de ce lieu et de

Crèveœur, hameau voisin, avec droit de justice moyenne et basse.

DLXXIV.

LA COURNEUVE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LUCIEN.

1771.

✱ LAN 1771 IAY ETE BENITE PAR M^{RE}
 VERAN GAULTIER CURE DE CETTE PAROISSE
 ET NOMMEE CHARLOTTE FRANCOISE PAR
 M^E NICOLAS FRANCOIS DE PONCHON DE
 FREVILLE ECUYER CONSEILLER SECRET^{RE}
 DU ROY & PAR DAME CHARLOTTE DE SALIGNAC
 LAMOTTE DE FENELON¹ EPOUSE DE M^{RE}
 FRANCOIS PIERRE DE LAY DE LA GARDE
 CHEVALIER CONS^{ER} DU ROY EN SES CONSEILS
 MAITRE DES REQUETES ORD^{RE} DE SON HOTEL
 ANCIEN PRESID^T DU G^D CONSEIL BARON DACHERES
 SG^R DE S^{TE} FOY ET AUTRES LIEUX
 GERVAIS CHEVAL ET MARIN LOUIS THIERRY
 MARGUILLIERS
 L ET C GAVDIVEAU MONST FAITE²
 IACQ P. DUPUIS BEDEAU N. VASSEUR M^E DECOLE³.

¹ Petite-nièce de l'illustre archevêque de Cambrai.

² Voy. ci-dessus n° DLXIII, p. 95.

³ Cette dernière ligne a été tracée à la

pointe, après coup. Le bedeau et le maître d'école auront voulu protester contre un injurieux oubli.

DLXXV.

LA COURNEUVE.

1772.

D · O · M ·

OB RESTITUTAM MATRI
 SUÆ SALUTEM HOC SIGNVM
 SALUTIS IN VOTUM POSUIT P. A.
 DEMILLY IN CASTELLETO
 PARISIENSÍ PROCURATOR FAVEN^{TR}
 A. G. P. T. BELLOSTE UXORE
 ET EDISCENTE E. G. P.
 DEMILLY FILIO ANNO.....

Pierre.

Le sieur Demilly, procureur au Châtelet de Paris, fit ériger une croix de pierre sur le chemin de la Courneuve au Bourget, en exécution d'un vœu pour le rétablissement de la santé de sa mère, avec l'assentiment de sa femme et de son fils. La date de 1772 manque à la fin de l'inscription; mais nous la trouvons indiquée dans les quelques lignes récemment ajoutées en français pour constater une restauration complète opérée en 1857.

DLXXVI.

STAINS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME¹.

1740.

Icy Repose

LE

CORPS DE TOUSSAINT
 BELLANGER.²
 DE CE LIEU DECEDÉ LE
 13^E JOUR DU MOIS DE
 JUIN DE L'AN 1740.

ET

CELUY DE DAME AGNES
 PREAUD SA FEMME
 DECEDÉE LE 8^E JOUR
 D'OCTOBRE 1739.

*Priez Dieu pour le
 Repos de leurs ames.*

Marbre blanc. — Haut. 1^m,96; larg. 0^m,97.

La tombe de Toussaint Bellanger est placée au milieu du chœur de l'église. Ce personnage, d'abord notaire au Châtelet de Paris, puis secrétaire du roi et trésorier général du sceau de France³, obtint l'érection de la terre de Stains en châtellenie, suivant lettres patentes enregistrées au parlement le 28 juin 1714. Toussaint Bellanger et sa femme, Agnès Preaud, ont été les bienfaiteurs de l'église, de l'hôpital et des écoles gratuites de Stains⁴.

¹ Reconstituée au xvi^e siècle.² *Seigneur*. Ce mot a été gratté.³ Officier chargé de la perception desdroits de la grande chancellerie. — ⁴ Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris, paroisse de Stains*.

DLXXVII.

DEUIL. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-EUGÈNE.

1758.

✠ LAN 1758 IAY ETE BENITE PAR M^{RE} IOSEPH
FRANCOIS MARTIN PRESTRE LICENTIE DE
LA FACVLTE DE PARIS CVRE DE DEVIL ET
NOMMEE DENISE SOPHIE PAR M^{RE} DENIS
IOSEPH DE LALIVE ECVYER SEIGNEVR DE DEVIL
EPINAY ET AVTRES LIEVX ET PAR TRES HAVTE
ET TRES PVISSANTE DAME MADAME ELIZABETH
SOPHIE FRANCOISE DE LALIVE COMTESSE DHOVDETOT
MARGVILLIER COMPTABLE NICOLAS GILET
MARGVILLIER EN CHARGE IEAN MICHEL FAVVEAV
MARGVILLIER DV S^T SACREMENT
M^L DESPREY I B BROCARD L & C GAVDIVEAV
MONT FAITE ¹

L'église de Deuil, dédiée à saint Eugène, martyr, un des compagnons de saint Denis, est d'une petite étendue, mais d'une structure intéressante. La nef date du xi^e siècle, peut-être, comme le croyait l'abbé Lebeuf, du règne de Robert, le second prince de la dynastie capétienne. On y remarque plusieurs chapiteaux historiés, dont les plus curieux représentent le péché originel, l'expulsion de nos premiers parents, les deux sacrifices de Caïn et d'Abel, le meurtre d'Abel, la translation des reliques de saint Eugène. Une double colonnade, du commencement du xiii^e siècle, et d'un style très-élégant, forme le pourtour intérieur de l'abside.

Les dalles funéraires ont disparu. Il ne reste plus qu'un fragment de tombe fort usé, qui paraît de la fin du xv^e siècle; on y distingue à peine quelques traces de caractères gothiques, et la partie supérieure

¹ Michel Desprez, Louis et Charles Gaudiveau, fondeurs. Voy. ci-dessus, n^o dxiii, p. 95, et n^o dlxxiv, p. 228. Les mêmes et Brocard, Voy. n^o dxxx, p. 142.

de l'effigie d'un homme d'armes portant une cotte blasonnée d'un chevron¹.

L'inscription de la cloche est demeurée intacte dans sa vieille tour romane; on y lit les noms de personnages qui ont eu une certaine célébrité dans le siècle dernier. Élisabeth-Sophie-Françoise de Lalive, si connue par le culte que lui voua Jean-Jacques Rousseau, et par sa longue liaison avec Saint-Lambert, était fille de Louis-Denis Lalive de Bellegarde, fermier général, et de Marie-Joséphine Prouveur. Née en 1730, elle épousa en 1748 le comte d'Houdetot, et prolongea sa vie jusqu'en 1813. Denis-Joseph de Lalive, seigneur de Deuil, Épinay et autres lieux, était son frère. La comtesse d'Houdetot voulut que son cœur fût déposé auprès de la tombe qu'elle avait fait rétablir en 1807, en mémoire de son père et de sa mère, dans l'église d'Épinay-sur-Seine.

¹ Il paraît que, dans le cours des derniers travaux de restauration de l'église, on a retrouvé et remis en place l'épithaphe de Marguerite de la Croix, morte en 1631, veuve de Charles Homen, qui avait été se-

crétaire de la reine Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX. Si le renseignement est exact, nous publierons l'inscription dans la partie supplémentaire du Recueil.

DLXXVIII.

GROSLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN¹.

1661.

CY GIST VENERABLE ET
 DISCRETE PERSONNE M^{RE}
 IACQUES MALEVDE PRESTRE
 DOCTEUR EN THEOLOGIE DE
 LA FACVLITÉ DE PARIS, ET CVRÉ
 DE LA PARROISSE DE S^T MARTIN
 DE GROSLAY QVI DECEDA LE
 13^E. SEPTEMBRE 1661.

Requiescat In Pace.

Pierre. — Long. 0^m,85; larg. 0^m,32.

Lorsque nous avons visité l'église de Groslay, la dalle de Jacques Maleude était placée dans le chœur. On nous assure qu'à la suite d'un renouvellement du carrelage, cette pierre a été transférée dans la chapelle de Sainte-Geneviève. Un simple filet encadre le texte. L'abbé Lebeuf nous apprend que Jacques Maleude était originaire d'Abbeville, qu'il fut reçu docteur en 1640, et qu'il figure en cette qualité parmi les approbateurs du livre de la Fréquente communion.

A côté de la tombe de Jacques Maleude, il y en avait une autre toute semblable, portant l'épithaphe d'un de ses successeurs, Claude Martin, bachelier en théologie, décédé en 1710. Il paraît qu'on a négligé de la conserver.

Quelques verrières, notamment celles du martyre de sainte Barbe et de la légende de saint Martin, étaient expliquées par des inscriptions françaises rimées, aujourd'hui fort endommagées. Au bas d'un

¹ Les différentes parties de l'édifice appartiennent, les unes au XIII^e siècle, les autres au XVI^e. Les vitraux, exécutés à cette

dernière époque, sont nombreux et remarquables.

vitrail d'une rare finesse, représentant les bergers avertis par les anges de la naissance du Christ, on lisait sur un cartouche placé près d'un donateur à genoux, en costume ecclésiastique :

DONO DOMINI
DE MONTELEON

Les églises de Groslay, de Montmorency, d'Écouen et de quelques autres paroisses voisines possèdent encore des verrières importantes, exécutées, pour la plupart, dans le cours du xvi^e siècle. Quelques-unes des plus belles portent des dates et des emblèmes qui permettent de les attribuer à la munificence du connétable Anne de Montmorency. Un artiste et un archéologue, en réunissant leurs efforts, trouveraient là tous les éléments d'une utile et brillante publication.

DLXXIX.

GROSLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1780.

DANS LE PETIT CIMETIERE
 REPOSE LE CORPS DE MESSIRE
 ACHILLE ALEXANDRE
 BEUVAIN DU VAUDIER
 ECUYER AVOCAT AU PARLEMENT
 DOYEN DU CONSEIL DE S.....LE...DE...¹
 ANCIEN CONS^{ER} DU CONSEIL SOUVERAIN DE DOMBES²
 ANCIEN SINDIC DE LA COMPAGNIE DES INDES³
 OFFICIER COMMANDEUR HONORAIRE
 DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE S^T. LOUIS⁴
 DÉCÉDÉ LE 20 · JANVIER · 1780 AGÉ DE 73 · ANS.
 ORATEUR ELOQUENT
 CONSEIL PLEIN DE SAGESSE ET DE LUMIERES
 EXCELLENT CITOYEN BON PARENT AMI FIDELE
 CHARITABLE ENVERS LES MALHEUREUX
 IL A LAISSÉ 300^{li} DE RENTE A PERPÉTUITÉ
 AUX PAUVRES DE CETTE PAROISSE
Eleemosina non patietur animam ire in tenebras. Tob. ch. 4. v. 11.

Requiescat in pace.

CE MARBRE A ÉTÉ POSÉ DANS LE CŒUR DE CETTE EGLISE
 DU CONSENTEMENT ET PAR LA PERMISSION EXPRESSE

.....

Marbre blanc. — Haut. 1^m,12 ; larg. 0^m,75.

¹ Il s'agissait peut-être ici du conseil de Louis-Auguste de Bourbon, comte d'Eu, prince de Dombes, mort en 1755.

² Le pays de Dombes a formé une principauté indépendante jusqu'à son annexion à la Bresse en 1762. Il avait son administration particulière et son parlement. Trévoux en était la capitale.

³ Les syndics de la compagnie des Indes,

au nombre de six, composaient, avec les commissaires du roi et les directeurs, le conseil administratif de la compagnie.

⁴ Les officiers de l'ordre, tels que l'intendant et les trois trésoriers, n'étaient pas commandeurs au même titre que les lieutenants généraux ou maréchaux de camp: ils étaient seulement admis aux mêmes honneurs et privilèges.

L'épithaphe d'Achille-Alexandre Beuvain du Vaudier est fixée sur un des piliers du chœur, du côté du nord. Un filet décrit sur le marbre un encadrement arrondi par le sommet. On a gratté quelques lettres à la sixième ligne, deux lignes entières à la fin, et les armoiries dessinées sur un cartouche entre deux palmes.

DLXXX. — DLXXXI.

GROSLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1769-1783.

CLOCHES.

✕ LAN 1769 JAI ETE BENITE PAR JOSEPH FRANCOIS MARTIN LICENTIE DE LA FACULTE DE PARIS ET CURE DE GROSLAY ET NOMMEE LOUISE NICOLE PAR LOUIS GORiot MARGUILLIER EN CHARGE ET PAR NICOLE BAZILE MARGUILLIER COMPTABLE DESPREZ MA FAITE A PARIS¹.

✕ LAN 1783 JAI ETE BENITE PAR M^{RE} MARIN ROBAILLE CURE DE CE LIEU NOMMEE LOUISE PAR HAUT ET PUISSANT ET TRES EXCELLENT PRINCE MONSEIG^R LOUIS JOSEPH DE BOURBON PRINCE DE CONDE² PRINCE DU SANG PAIR ET GRAND MAITRE DE FRANCE COLONEL GENERAL DE LINFANTERIE FRANCAISE ET ETRANGERE DUC DANGUIN³ REPRESENTE PAR M^R FRANCOIS MICHEL GOBERT AVOCAT EN PARLEMENT PROCUREUR GENERAL FISCAL DU DUCHE PAIRIE DANGUIN ET PAR DAMOISELLE MARIE ANNE ANTHEAUME SON EPOUSE ELOY GERARD MARGUILLIER COMPTABLE LOUIS TETART MARGUILLIER EN CHARGE DENIS BEAUGRAND SINDIC PERPETUEL GAUDIVEAU FEXIT⁴.

¹ Pour les Desprez, père et fils, fondateurs du roi, voy. t. I, p. 268, 345; t. II, p. 95. 141, 231.

² Né en 1736, mort le 13 mai 1818, chef de la vaillante armée de Condé, père du duc de Bourbon, et aïeul du duc d'Enghien, le premier trouvé pendu dans sa chambre, au château de Saint-Leu, en 1830, le second fusillé dans les fossés de Vincennes, en 1804.

³ *Enghien*, première baronnie du comté de Hainaut, échue à Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et par lui donnée à son

frère, Louis de Bourbon, prince de Condé. Par lettres patentes du mois de septembre 1689, Louis XIV décida que la duché-pairie de Montmorency prendrait désormais le nom d'Enghien. La volonté royale échoua cette fois contre la force d'un usage plus de dix fois séculaire. Le nom d'Enghien n'a été porté que par un village de la vallée de Montmorency, devenu célèbre par son lac et par ses eaux sulfureuses.

⁴ Les Gaudiveau, famille de fondateurs. Voy. t. I, p. 299, 343; t. II, p. 95, 142, 228.

DLXXXII.

MONTMORENCY. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE S^t-MARTIN.

1525.

Le baron de montmorency .
 Homme Guillaume . pres ainsi .
 Quest cy pourtraict . Lau mil en date .
 Cing ceutz vingt et cinq pour bon acte .
 Hediffya ce temple Jcy.

Sur bois.

La petite ville de Montmorency était autrefois le chef-lieu du premier doyenné du diocèse de Paris. Elle fait maintenant partie du diocèse de Versailles et du département de Seine-et-Oise. L'église, qui datait probablement des premières années du xii^e siècle, comme le chapitre fondé pour la desservir, fut reconstruite, en partie, par Guillaume, baron de Montmorency¹, en 1525, et terminée par son fils, le connétable Anne de Montmorency, en 1563. Elle se distingue par l'élégance de son architecture, dont le style, encore gothique, se rapproche cependant de celui de la renaissance. De riches vitraux remplissent les compartiments de ses fenêtres; on y remarque surtout un certain nombre de figures historiques accompagnées de leurs emblèmes et de leurs armoiries. Le portrait de Guillaume de Montmorency, peint sur bois, se voyait fixé au premier pilier du chœur à main droite. Recueillie au musée de Versailles après je ne sais quelles vicissitudes, cette peinture intéressante en a été retirée, en 1849, pour prendre place au Louvre, dans la salle affectée aux œuvres les plus anciennes de l'école française². L'inscription qui précède est tracée en noir sur

¹ Voy. le n^o DLXXXIII, qui suit.

logique de la maison de Montmorency, p. 362.

² N^o 655. Ce portrait a été gravé par Jean Picart. Voy. Du Chesne, *Histoire généra-*

(Paris, 1624.)

la partie inférieure de l'encadrement. Le baron est représenté à mi-corps, dans une attitude pleine de gravité, les mains jointes, vêtu d'un pardessus de velours noir garni de fourrures; il porte le collier d'or de Saint-Michel. Près de sa tête apparaît la célèbre devise de sa famille, APLANOS¹. La peinture, exécutée avec soin, offre un grand caractère de vérité. Le cadre, en bois doré, est un petit monument d'architecture avec son soubassement, ses colonnettes et son entablement.

¹ *Fixe, invariable, qui ne dévie pas de la ligne du devoir.* A la bordure supérieure du cadre, on lisait jadis cette autre devise non moins fameuse :

DIEV AYDE AV PREMIER XPIEN .

DLXXXIII.

MONTMORENCY. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE S^T-MARTIN.

1531.

Cy gist hault z puissât. P^r. môh^r. m^r.¹ Guille de
 Mōtmorēcy p̄mier bar de frāce Jad. s^r. dnd̄ mont² desconē z de chātilly ·
 9seiller z chābellā ordiūē du Roy nre. P^r. Et ch̄lr de son ordre Qui trespassa
 le xxiii^e iour de may lan mil cinq

Cens trente et ung ▽

Cy gist noble dame madame anne pot
 femme dnd̄. s^r Jadis dame de Chasteau neuf de la Roche de thurey de la
 Prune au pot z de Danville²: Qui trespassa le xxiii^e Jo^r de february
 lan mil. v^e et x. Priez p^r.

lo^s trespas. que dieu p̄dou leurs faces ā³.

Marbre noir. — Long. 2^m,24 ; larg. 1^m,26.

Guillaume de Montmorency, premier baron de France, seigneur de Montmorency, d'Écouen et de Chantilly, chambellan de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er}, chevalier d'honneur de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du roi, gouverneur et bailli d'Orléans, capitaine des châteaux de la Bastille, du Bois de Vincennes et de Saint-Germain-en-Laye, mourut le 24 mai 1531. Il avait survécu vingt et un ans à sa femme, Anne Pot, décédée le 24 février 1510, fille de Guy Pot, comte de Saint-Pol, conseiller et chambellan du roi Louis XI, gouverneur de Touraine et sénéchal de Vermandois. Quelques années avant sa mort, il voulut faire préparer le tombeau

¹ *Monseigneur, Messire*, accumulation de titres à peu près de même valeur. Il en était de même dans l'épithaphe de Jean II de Montmorency, père de Guillaume.

² Châteauneuf, la Roche-de-Nolay, Thoré, la Prune-au-Pot, Danville, seigneuries appartenant à la famille de la défunte.

³ *Amen*.

où il viendrait à son tour prendre place à côté de sa compagne. Le 25 février 1524, Martin Cloistre, sculpteur de Blois, s'engageait envers le seigneur de Montmorency à livrer au jour de la Saint-Jean-Baptiste de l'an 1525, moyennant la somme de huit cents livres tournois, cinq statuettes¹ et un tombeau, en marbre et albâtre de Dauphiné, suivant dessin entre eux arrêté et convenu. Au bout de trois mois, Martin Cloistre n'existait plus, et sa veuve, Isabelle Bourgeois, faisait cession du marché à Benoît Bonberault, tailleur d'images, demeurant à Orléans, paroisse de Saint-Victor. Le baron de Montmorency donna son approbation à ce transport, le 3 mars 1525, en reculant jusqu'à la Saint-Jean de l'année suivante le terme de la livraison. L'acte de ratification, retrouvé à Paris, dans les dépôts des Archives nationales², a été récemment publié, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*³, avec une excellente notice par M. de Montaiglon, qu'on ne saurait assez consulter pour toutes les questions qui se rattachent à l'histoire de l'art français.

Le Martin Cloistre du marché de 1524 est bien certainement le même que maître Martin Claustre, tailleur d'images de Grenoble, demeurant à Blois, paroisse de Saint-Nicolas, qui traita, en 1519 et en 1521, avec Louis II, seigneur de la Trémoille, et avec Louise de Valentinois, sa seconde femme, pour l'exécution de plusieurs tombeaux à la Sainte-Chapelle de Thouars et dans l'église de la Mothe-Feuilly, en albâtre et marbre blanc de Dauphiné, et en marbre noir de Tourmay. Les devis de ces monuments sont encore conservés dans les archives de la maison de la Trémoille. M. Marchegay, correspondant du Ministère de l'instruction publique à Angers, en a communiqué des copies au Comité des travaux historiques⁴.

Le tombeau de Guillaume de Montmorency et d'Anne Pot fut érigé au milieu du chœur de l'église de Saint-Martin. L'acte du 3 mars 1525

¹ Un Dieu en majesté, saint Martin et saint Félix, les premier et second patrons de l'église de Montmorency. la Vierge et saint Denis.

² Sur parchemin, Arch. nat. K 83, n° 4.

³ Troisième série, t. II, p. 264-278.

⁴ *Revue des Sociétés savantes*, 2^e série, t. I, p. 673-675; 3^e série, t. II, p. 87-94.

en décrit minutieusement l'ordonnance, les douze niches destinées à recevoir les figures des apôtres, les pilastres réhaussés d'armoiries et d'arabesques, les deux statues qui devaient reposer sur la plate-forme¹. Le massif et les statues étaient en marbre blanc, la base et la table supérieure en marbre noir. Le monument a été mutilé en 1793; un peu plus tard, vers 1808, on en sacrifia les derniers débris pour débarrasser le chœur, et aujourd'hui il n'en reste plus que la dalle de recouvrement, qu'on a enterrée dans le sol pour la mettre au niveau du carrelage. C'est sur les bords de ce marbre que se lit l'épithaphe en caractères gothiques autrefois dorés. Entre les deux portions de l'inscription, la bordure présente un petit écusson parti de Montmorency et de Pot, c'est-à-dire, d'un côté, *d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur*; de l'autre, *écartelé d'or à une fasce d'azur, et d'un échiquier d'argent et de sable à deux badelaires d'or dans leur fourreau de gueules, liés, virolés d'or, mis en fasce l'un sur l'autre*.

Les statues couchées de Guillaume de Montmorency et de sa femme n'ont reparu dans aucune collection; il faut en conclure qu'elles auront été complètement brisées. On voyait cependant au Musée des monuments français un tombeau de fantaisie, en marbre et en pierre, orné d'arabesques, et surmonté d'une statue agenouillée qui passait pour celle de Guillaume. Avec un peu de recherche, nous avons reconnu sur la cotte d'armes du personnage le blason de la maison d'Angennes : *de sable au sautoir d'or*. La statue provenait, en effet, de l'ancienne église de Rambouillet, où cette famille avait une sépulture².

Jean II, seigneur de Montmorency, conseiller et chambellan des rois Charles VII et Louis XI, mort le 6 juillet 1477, reposait à quelques pas de son fils Guillaume, devant le maître-autel, sous une tombe plate en cuivre, où il était représenté en costume militaire armorié³. Ce monument a été fondu en 1793. Un peu en avant de la porte du chœur et en travers de la nef s'élevait le mausolée du connétable

¹ Du Chesne, *loc. cit.* gravure du tombeau, par J. Picart, p. 364. Voir aussi le *Mercure de France*, avril et juillet 1740.

² Musée des monuments français, n° 168. — Musée historique de Versailles, n° 329.

³ Du Chesne, *loc. cit.* p. 240; gravure.

Anne de Montmorency et de sa femme Madeleine de Savoie, l'une des plus belles œuvres de ce genre qu'il y eût en France¹. Alexandre Lenoir s'efforça d'en rétablir l'ensemble au musée des Petits-Augustins. Les diverses parties en ont été de nouveau démembrées ou détruites. Les statues couchées des deux défunts et quatre colonnes de vert antique, transférées au Louvre, sont tout ce qu'on en pourrait retrouver aujourd'hui². Ce tombeau ne portait aucune épitaphe. On y avait suppléé au moyen d'une longue inscription sur cuivre, posée dans la sacristie, qui relatait les principales actions du connétable; à peine avons-nous besoin de dire qu'elle a subi la proscription infligée par décret à tous les objets en métal des églises et des châteaux.

Au commencement de l'année 1740, un caveau fut disposé auprès de ceux des anciens barons, pour les princes de la maison de Condé, devenus, depuis un siècle, les héritiers de la branche ducale de Montmorency³. Louis-Henri, duc de Bourbon, prince de Condé, y reçut la sépulture le 10 février de la même année. A cette occasion, l'abbé Lebeuf, Piganiol et d'autres auteurs, qui ont écrit sur l'histoire des environs de Paris, assurent que les restes des princes et princesses de la maison de Condé, précédemment inhumés dans l'église de Vallery-en-Sénonais, furent réunis dans ce même caveau. C'est une erreur. Il existe un procès-verbal authentique, dressé en 1822, pour constater la réintégration de leurs ossements dans le chœur de Vallery, d'où ils avaient été arrachés en 1794, et leurs noms y sont gravés sur une grande dalle de marbre noir. Nous avons déjà dit⁴ que le remarquable tombeau du prince Henri II, mort en 1646, avait survécu à peu près intact à la tourmente révolutionnaire.

La municipalité de Montmorency ne pouvait rester en arrière de celle de Saint-Denis dans la guerre entreprise contre les monuments

¹ Du Chesne, *loc. cit.* p. 412; gravure.

² Musée des monuments français, n° 449-450. — Musée de sculpture française, au Louvre, n° 143, 144. Voir aussi t. I du présent Recueil, p. 456-459.

³ C'est en faveur du connétable Anne que la baronnie de Montmorency fut élevée au titre de duché-pairie par lettres patentes de 1551.

⁴ Voir t. I, p. 756.

du passé. Une délibération du 26 brumaire de l'an 11 (16 novembre 1793) prescrivit l'ouverture des caveaux de l'église de Saint-Martin, la fonte des cercueils et le transport des corps dans une fosse commune du cimetière. Trois jours après, l'ordre était exécuté. Au mois de septembre 1841, on eut la curiosité de rouvrir le caveau de Guillaume de Montmorency; on y trouva des scellements de barres de fer, des débris de poignées, de clous, de bois, de velours et de soie, quelques ossements, et des fragments en cuivre doré des insignes de l'ordre de Saint-Michel et de celui de la Jarretière, dont le corps du baron avait sans doute été paré¹.

¹ *Bibliothèque de l'École des chartes, loc. cit.*

DLXXXIV.

MONTMORENCY. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE S^T-MARTIN.

1536.

CY · GIST · VENERABLE · ET · DISCRECTE · PSONE · M^E · IEH · DAVID · EN · SON ·
 VIVANT · P^{BRE} · CHAN · DE · CEANS · CVRE · DE · CROVY · ET · DE · FRESNOY ·
 LE · LVAT · QVI · TRESPASSA · 1536 · LE · M^E · MERCDI ·

IO · IAMVIER · YSSVE · DE · MESSE · C^OFRARIE · SAINCT ·

FELIX · D^{OT} · ESTOIT · CHAPPELLAIN · ET · C^OFRER^E · PRIES · A · DIEV · QVIL ·
 AIT · LAME · DE · LVY · AMEN ·

Pierre. — Long. 1^m,96; larg. 0^m,96.

Le chapitre de Saint-Martin de Montmorency reconnaissait pour son fondateur Mathieu 1^{er}, seigneur de Montmorency, qui reçut le titre de connétable en 1138 et mourut en 1160. Dans l'origine, le chef de ce chapitre prenait la qualité d'abbé, comme celui de la collégiale de Saint-Spire de Corbeil. Les chanoines étaient au nombre de neuf; le produit de leurs prébendes avait subi, depuis le xii^e siècle, une telle réduction, que, n'y trouvant plus une ressource suffisante, ils exerçaient, pour la plupart, les fonctions de curé ou de vicaire dans les paroisses du voisinage. En 1618, Henri II, duc de Montmorency, substitua au chapitre une communauté de prêtres de l'Oratoire qui demeura chargée, jusqu'à l'époque de la Révolution, du soin de desservir l'église et de diriger le service paroissial.

Jean David, chanoine de Montmorency, réunissait à sa prébende les cures de Crouy et de Fresnoy-le-Luat, situées, la première, dans le diocèse de Beauvais, la seconde, dans celui de Senlis. Il était aussi chapelain de la confrérie de Saint-Félix, instituée à Montmorency en l'honneur d'un martyr de ce nom, dont les reliques conservées dans une châsse, derrière le maître-autel de la collégiale, attiraient en cette église un grand concours de pèlerins. Les termes de son épitaphe nous

paraissent indiquer qu'il fut frappé de mort subite, au moment où il venait de célébrer la messe de la confrérie, le 10 janvier 1536.

La dalle funéraire de Jean David se trouve placée dans le bas côté septentrional, près d'une des entrées du sanctuaire. Le dessin, légèrement tracé, commence à s'oblitérer. L'architecture de l'encadrement, traitée en perspective, se compose de pilastres doriques, d'un arceau cintré enrichi de caissons, et d'un entablement décoré d'enroulements et de rinceaux. De petits ornements couvrent les pilastres et les tympanes, tels que chandeliers en sautoir, torches, faux, bêche, palmettes. Le défunt, vêtu du costume sacerdotal, a la tête appuyée sur un coussin; sa main gauche tient un calice, qu'il bénit de la main droite.

On aperçoit bien quelques autres tombes disséminées dans le dallage de l'église, mais tellement usées, qu'il n'y a plus rien à en tirer. Une seule porte encore sa date, mil cccc m^{xx} (1480). Les inscriptions peintes sur les vitraux n'ont pas eu meilleure fortune. On lit seulement ces mots sur un petit médaillon représentant saint Jacques le Majeur en costume de pèlerin :

BIENVENY CORDELIER

A DONE CESTE VERRIERE

1571

DLXXXV.

MONTMORENCY. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE S^t-MARTIN.

1564.

La flèche de Saint-Martin contient encore une vieille cloche revêtue d'une inscription française rimée, gravée sur le métal en caractères gothiques. Tout ce que nous en avons pu recueillir apprend qu'en 1564 les chanoines firent fondre trois cloches de leurs deniers. Celle qui subsiste était la première. Le chapitre réclama sans doute pour elle le patronage du grand connétable. Aussi le proclame-t-elle avec une juste fierté :

À une ray uom

DLXXXVI.

SAINT-GRATIEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GRATIEN.

1623.

SOVBS CESTE
 TOMBE REPOSENT LES
 DESPOVILLES MORTELLES
 EN ATTENDANT LA RESVREC-
 TION, DE FEV M^{RE} JACQUES POILLE
 SEIGNEVR¹ DE S^T GRATIEN CONS^R
 EN LA COVRT DE PARLEMENT A
 PARIS FONDATEVR DE CESTE
 CHAPPELLE QVI Y ONT ESTE AP
 ORTEES DE SA MAISON DE
 CHAIZ EN POICTOV OV IL DE
 CEDDA LE 20 OCTOBRE
 1623² *PASSANT PRIES DIEU*
POUR SON AME

Marbre noir.

L'église paroissiale de Saint-Gratien, telle que nous l'avons vue, était petite et mal construite. La première pierre d'une église nouvelle fut posée en 1857, et, deux ans après, l'évêque de Versailles en célébra la bénédiction. L'édifice s'est élevé sur les dessins de M. Léon Ohnet. De l'ancienne église, il ne reste plus rien; on n'a pas même pris soin de mettre en réserve les inscriptions qu'elle contenait, à l'exception de celles du maréchal de Catinat et de sa nièce, qui auront leur place ci-après.

La dalle funéraire de Jacques Poille, placée en dernier lieu, au mi-

¹ Le mot *seigneur* est raturé. — ² 1623 ou 1624. La date est surchargée.

lieu du chœur, provenait, nous le pensons, de la chapelle par lui fondée sous le titre de Saint-Jacques-le-Majeur, son patron, à l'extrémité du bas côté septentrional. C'était une grande table de pierre dans laquelle on avait incrusté une plaque de marbre noir. Des compartiments de marbre noir et brun s'ajustaient aussi dans l'encadrement. Entre deux vases enflammés, un écusson, surmonté d'un casque à lambrequins, présentait un chevron accompagné de deux étoiles en chef et d'un cœur en pointe. Un chapelet décrivait autour de l'épitaphe une bordure ovale, cantonnée de têtes de mort et d'ossements. Au-dessous du texte, un autre écusson, accosté de deux chapelets munis de leurs croix, se partageait entre les armoiries de Jacques Poille et celles de sa femme, Catherine Gobin. Nous venons d'indiquer les premières; un arbre, garni de son feuillage, formait la pièce principale des secondes.

La seigneurie de Saint-Gratien était échue aux ancêtres de Jacques Poille, au moins en partie, vers le xvi^e siècle. Ce magistrat consacrait à des travaux littéraires les loisirs que lui laissaient ses fonctions de conseiller au parlement de Paris. Il est auteur d'un volume de poésies publié après sa mort, en 1646¹.

Jacques Poille et sa femme étaient représentés en figures de très-petite proportion, aux vitres de deux fenêtres de la chapelle de Saint-Jacques. Le conseiller, assisté de son saint patron, portait barbe, moustaches et robe rouge. Catherine Gobin, vêtue d'une jupe noire à grande fraise, et patronnée par la sainte martyre dont elle avait reçu le nom, était suivie de ses trois filles, au nombre desquelles se trouvait Françoise Poille, mère du maréchal de Catinat. Ces vitraux, quelque médiocre qu'en fût l'exécution, offraient du moins un intérêt historique incontestable; je ne saurais dire ce qu'ils sont devenus. Sous le marchepied de l'autel de la même chapelle de Saint-Jacques, on apercevait les débris d'une inscription de fondation du xvii^e siècle, gravée sur un marbre noir.

¹ Lebeuf, *loc. cit.* t. I, p. 397.

Les cœurs réunis de Jacques Poille et de sa femme reposaient sous une petite pierre carrée, incrustée d'un cœur de marbre noir, avec palmes sculptées au pourtour. L'inscription, à moitié détruite, pouvait se résumer ainsi : *Sorbs ceste forme de cœur gist un cœur genereux plein de vertu; il n'est seul; car de même que pendant la vie il n'avoit été qu'un avec celui de Catherine Gobin, son épouse, aussi n'en peut il estre separé par la mort.*

DLXXXVII.

SAINT-GRATIEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GRATIEN.

1651.

Au-dessus du bénitier, une inscription sur marbre noir, apprenait qu'en octobre 1651, et mois suivants, la nef fut *accreeve du costé du presbitaire*, au moyen des libéralités de Catherine Gobin, veuve de Jacques Poille, et de leur fils, Guillaume Poille, comme son père, seigneur de Saint-Gratien et conseiller au parlement de Paris, qui décéda en ladite année 1651, après avoir légué cinquante livres tournois pour cette œuvre. L'épithaphe placée sur la sépulture de Guillaume Poille, citée par l'abbé Lebeuf, n'existait plus lorsque nous avons fait la recherche des monuments épigraphiques de Saint-Gratien. Elle rapportait que ce personnage se montra toujours *très fidèle au roy*, par allusion sans doute aux troubles de la Fronde, et qu'il mourut jeune. On y lisait aussi sur les ancêtres du défunt quelques renseignements généalogiques dignes d'intérêt. Un de ses aïeux, Jean Poille, procureur du roi en son bailliage du Palais à Paris, avait épousé Olive de la Chesnaye, fille de Nicolas de la Chesnaye, maître d'hôtel du roi Louis XI. Un autre, du nom de Jacques, était gendre d'André Tiraqueau, célèbre jurisconsulte poitevin¹, appelé en 1541 par François I^{er} au parlement de Paris, qui eut trente enfants, et qui laissa *trente et un livres fort estimés*.

L'abbé Lebeuf fait mention de deux autres épithaphes que nous n'avons pas retrouvées, celle d'Olive de la Chesnaye, morte le 7 novembre 1530, et celle d'un Guillaume Poille, prieur de Saint-Pierre d'Abbeville, décédé en 1675, *profond et eloquent predicateur, bienfaicteur de la chrestienté par ses ecrits*. C'est peut-être ce prieur que représentait une figure agenouillée d'homme d'église, peinte sur une des verrières du bas côté septentrional, auprès de celles dont nous avons déjà parlé; un saint patron lui prêtait assistance.

¹ Né à Fontenay-le-Comte, vers 1480, mort en 1558. Rabelais a vanté le savoir et l'équité de ce magistrat.

DLXXXVIII.

SAINT-GRATIEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GRATIEN.

1668.

Jean Subtil, aumônier du roi, curé de Saint-Gratien, avait sa sépulture dans le chœur de l'église paroissiale; son épitaphe était gravée sur une dalle de pierre. Nous nous étions contenté d'en prendre note; quand nous avons voulu nous en procurer une copie, elle avait disparu.

L'effigie d'un autre curé se voyait dessinée sur une dalle devenue très-fruste; ce monument paraissait du xvii^e siècle. Il restait aussi des fragments d'autres dalles funéraires, notamment plusieurs morceaux mutilés d'une grande tombe gravée en creux, du xv^e ou du xvi^e siècle. A l'époque de la démolition de l'église, les divers monuments dont nous venons de faire mention, sous le présent numéro et sous les deux précédents, furent entassés à l'extérieur de l'édifice; on les a depuis sciés et débités pour les employer aux dallages de l'école et de la mairie.

DLXXXIX. — DXC.

SAINT-GRATIEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GRATIEN.

1712.

D. ÌM. S¹.

HÎC JACET

NÏCOLAUS CATÏNATUS, GALLIÆ POLEMARCHUS

AVITAM² THEMÏDEM DESERUIT, IMÒ CASTRÏS ÏNTULÏT.

MILÏTIAM À VÏCTORÏIS EXORSUS, TRÏUMPHÏS OMNEM TRANSEGÏT.

HOSTEM ALÏENÏS ÏNHÏANTEM SPOLIÀVÏT PROPRIÏS.

QUANTUS BELLO FUERÏT, TESTÏS STAFFARDÏA, TESTÏS MARSALÏA³.

ALLOBROGES SUBEGÏT, ÏNSUBRES REPRESSÏT⁴.

NON SÏBÏ SED PATRIÆ VICÏT, NEC PLUS VICÏT, QUÀM ÏLLA VOLUIT.

AULÏCAS ARTES VALERE JUSSÏT,

QUUM ET APTARE SE ÏLLÏS NOLLET, ET ÏLLAS SÏBÏ NON POSSET.

VÏXÏT, UT SOLENT SAPIENTÏSSÏMÏ;

UT CHRÏSTÏANÏ HEROES DEBENT, MORTUUS EST.

AN. ÆT. LXXIV. AN. CHR. MDCCXII. XXII. FEBR.

HÆREDES EX ASSE L. ET P. CATÏNATÏ, R. ET A PUCELLÏÏ⁵.

HÏ AVUNCULO, ÏLLÏ PATRUO MÆRENTES

P. P.

S HURTRELLE S^c.

Marbre blanc. — Haut. 0^m,50; larg. 0^m,90.

¹ *Deo immortalì sacrum.*

² L'aïeul et le père du maréchal furent reçus conseillers au parlement de Paris, le premier en 1586, le second en 1623.

³ Victoires de Staffarde, le 18 août 1690,

et de la Marsaille, le 4 octobre 1693.

⁴ Soumission du Piémont.

⁵ Les Poille, neveux du maréchal, du côté maternel, les Catinat, du côté paternel.

D. O. M.

CY GIST

TRES HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR
 MESSIRE NICOLAS DE CATINAT
 MARECHAL DE FRANCE GENERAL DES
 ARMEES DU ~~ROYAUME~~^R CY DEVANT GOUVERN.
 DES VILLES CITADELLE ET PAYS DE
 LUXEMBOURG LEQUEL APRES AVOIR
 DIGNEMENT REMPLY PENDANT CIN-
 QUANTE-DEUX ANNÉES QUIL A SERVY,
 LES GRANDS EMPLOYS DONT IL A ETÉ
 HONORÉ PAR SA MAJESTÉ, ET A ESTÉ
 OBLIGÉ PAR SES JNFIRMITÉZ DE SE
 RETIRER A SON CHATEAU DE SAINT
 GRATIEN, OU IL EST DECEDÉ ET A
 ESTÉ JNHUMÉ LE 22. FEVRIER 1712.

ÂGÉ DE 74. ANS ET DEUX MOIS ²

Requiescat in pace.

Marbre noir. — Haut. 1^m,56; larg. 1^m,13.

LA PIERRE CI-DESSUS, MUTILÉE EN 1793, RECOUVRAIT LA TOMBE
 DE CATINAT; EXHUMÉ DE L'ANCIENNE ÉGLISE, LE CORPS
 DU MARÉCHAL A ÉTÉ DÉPOSÉ DANS CE SARCOPHAGE
 LE 23 JUIN 1860.

Nicolas de Catinat, destiné sans doute à la magistrature parlementaire, comme ses ancêtres des lignes paternelle et maternelle, préféra la carrière des armes. Lieutenant de cavalerie en 1667, il fut nommé

¹ Mot raturé.

² La date, indiquée pour la naissance du maréchal, dans l'*Histoire des grands offi-*

ciers (t. VII, p. 635), étant le 1^{er} septembre 1637, il avait vécu 74 ans. 5 mois et 22 jours.

maréchal de France en 1693, et chevalier des ordres en 1705. Il passa les dernières années de sa vie dans son château de Saint-Gratien, qui existe encore. On montre aussi les restes vénérables d'un arbre au pied duquel il se plaisait à venir converser familièrement avec de vieux soldats. Il mourut, sans avoir été marié, le 22 février 1712. Un tombeau modeste lui fut élevé dans l'église paroissiale, près de l'autel de Saint-Jacques. C'était un petit monument adossé au mur, composé de deux pilastres en marbre blanc, d'un cartouche, de même marbre, portant une inscription latine, et d'un cénotaphe, en marbre noir, sur lequel deux consoles servaient d'appuis à un médaillon de marbre représentant le maréchal en buste, revêtu de son armure et coiffé de la grande perruque. La tête était d'une bonne sculpture. Le tombeau avait été privé, à l'époque de la Révolution, d'une partie de sa décoration. Nous n'y avons trouvé, ni les ornements de bronze, ni les trois génies de marbre, ni la figure de la Religion, qui, d'après la description donnée par Dulaure en 1790¹, tenait le médaillon de l'illustre guerrier. Le sculpteur inscrivit sa signature à la suite de l'inscription latine. Il se nommait Simon Hurtrelle; quelques-uns de ses ouvrages se voient au château et dans les jardins de Versailles; il travailla aussi à plusieurs tombeaux considérables dans les églises de Paris.

Au pied du monument de Catinat, une grande dalle de marbre noir recouvrait sa sépulture. Un filet encadrait le texte de l'épithaphe rédigée en français. La Révolution avait gratté le blason du maréchal, *d'argent à la croix de gueules chargée de neuf coquilles d'or*; un casque surmontait l'écusson.

La reconstruction de l'église causa la suppression du tombeau, dont la simplicité contrastait avec le faste de la plupart des monuments élevés à la même époque sur des sépultures moins glorieuses. Un monument nouveau a remplacé l'ancien, comme nous allons le dire. On a conservé seulement les deux inscriptions que nous publions. L'ins-

¹ *Nouvelle description des environs de Paris*, 1790, t. I.

cription latine est l'œuvre du père Noël-Étienne Sanadon, de la compagnie de Jésus, écrivain distingué¹; elle passe justement pour un modèle de style et de pensée, comme celle de Fénelon par le même auteur. Le médaillon a été, dit-on, recueilli au château.

Le plomb du cercueil de Catinat fut enlevé en 1793 pour être fondu; on rejeta les ossements dans la fosse. Au moment de la démolition de la vieille église, les autorités locales eurent la bonne pensée de réparer cette odieuse profanation. Le 22 février 1860, les restes du maréchal furent honorés d'une cérémonie expiatoire, renfermés dans une caisse de plomb et transférés à l'église neuve. Le tombeau qui les contient aujourd'hui a été sculpté en pierre par le comte de Nieuwerkerke, alors directeur général des musées, dont plus d'un artiste de profession aurait envié l'habileté. Une statue, grande comme nature², représente Catinat couché à demi sur un sarcophage rehaussé de palmettes, d'insignes et d'armoiries. L'inscription latine est encastree un peu au-dessus, et les deux épitaphes sur marbre noir du maréchal et de sa nièce sont relevées sur les côtés. Cet ensemble occupe le fond d'une chapelle de la nef, à main gauche. Une inauguration solennelle eut lieu le 6 septembre 1860; l'abbé Coquereau, chanoine de Saint-Denis, aumônier général de la flotte, prononça l'oraison funèbre.

¹ Né en 1676, mort en 1733.

² Elle a été exposée au Louvre, au mois de mai 1860. — Une belle statue de Catinat,

exécutée en marbre par Dejoux, sous le règne de Louis XVI, est placée au musée historique de Versailles, n° 2727.

DXCI.

SAINT-GRATIEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GRATIEN.

1779.

D. O. M.

CI GÎT

TRÈS HAUTE ET TRÈS *PUISSANTE DAME*
 MADAME MARIE RENÉE *DE* CATINAT,
 DAME DE S^T. GRATIEN, VEUVE EN
 PREMIERES NOCES *DE MESSIRE*
 JACQUES ANTOINE *DE S^T. SIMON*
MARQUIS DE COURTOMER. ET
 EN SECONDES NOCES *DE MESSIRE*
 GUILLAUME DE LAMOIGNON DE
 MONTREVAULT *CONSEILLER DU*
ROI EN TOUS SES *CONSEILS* ET
PRESIDENT HONORAIRE DE SA
COUR DE PARLEMENT, DÉCÉDÉE
 EN SON CHÂTEAU DE S^T. GRATIEN
 LE 19 NOVEMBRE 1779. ÂGÉE
 DE 78 ANS¹.

Requiescat in pace.

Marbre noir. — Haut. 1^m,56; larg. 1^m,13.

LA PIERRE CI-DESSUS, MUTILÉE EN 1793, RECOUVRAIT LA TOMBE
 DE MARIE RENÉE DE CATINAT; EXHUMÉS DE L'ANCIENNE ÉGLISE,
 SES RESTES MORTELS ONT ÉTÉ RÉUNIS A CEUX DE SON GRAND-ONCLE
 LE 25 JUIN 1860.

Marie-Renée de Catinat était fille de Pierre de Catinat, neveu du
 maréchal. Après un premier mariage, que la mort interrompit au bout

¹ Les titres, les particules et quelques autres mots, que nous reproduisons en lettres italiques, ont été mutilés par les révolutionnaires.

de deux mois, avec le marquis de Courtomer, mestre de camp au régiment de Soissonnais, elle contracta une seconde alliance avec Guillaume de Lamoignon, président honoraire au parlement de Paris. Elle mourut fort avancée en âge, et fut inhumée auprès de son grand-oncle sous une dalle de marbre semblable et de pareille dimension, qui a été conservée, comme nous l'avons déjà dit. Les armoiries n'existent plus. On distingue seulement, sur un manteau, que surmonte une couronne, les traces de deux écussons, l'un à la croix des Catinat, l'autre plus effacé, ayant deux cerfs pour supports. Les termes de l'épithaphe qui pouvaient choquer les démocrates ont été raturés. Les restes de Marie de Catinat partagèrent le sort de ceux de son oncle : même profanation, même expiation.

DXCII.

SAINT-GRATIEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GRATIEN.

1783.

✠ EN L'AN 1783 MESSIRE FRANCOIS COUET
DU VIVIER DE LORRY EVEQUE D'ANGERS PRIEUR
DE S^T SEPULCRE DE VILLACERF M'A FAIT FONDRE
PAR LES SOINS DE M^{RE} LUPIEN BROCARD NOTAIRE
DU ROY A TROYES SON RECEVEUR.
BOLLEE ET PETITFOUR FONDEURS.

La cloche, aujourd'hui placée dans la tour de Saint-Gratien, est évidemment de provenance étrangère. Peut-être a-t-elle appartenu à ce prieuré du Saint-Sépulcre de Villacerf, dont le dernier titulaire l'avait fait fabriquer. Le prieur du Saint-Sépulcre, Michel-François Coüet du Vivier de Lorry, prit possession, en 1782, du siège d'Angers, qu'il occupa jusqu'à l'époque de la constitution civile du clergé en 1790. Le bourg de Villacerf, en Champagne, près de Troyes, ne conserve plus rien de son prieuré, ni du château qu'un personnage de la famille du surintendant Colbert avait construit en ce lieu ¹.

Le prieuré du Saint-Sépulcre devait son origine à un morceau du tombeau de Jésus-Christ apporté de terre sainte, vers la fin du x^e siècle, par Adérald, chanoine et archidiacre de Troyes. Le monastère relevait d'abord de l'abbaye de Cluny. Au dernier siècle, ce n'était plus qu'un prieuré simple à la collation du prieur de la Charité-sur-Loire ².

¹ Édouard Colbert, marquis de Saint-Pouange et de Villacerf, conseiller d'État, premier maître d'hôtel de la reine Marie-

Thérèse d'Autriche. — ² Courtalon, *Topographie de la ville et du diocèse de Troyes*, 1784.

DXCIII.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN
(DE PARIS).

1757.

CE BÉNITIER
A ÉTÉ DONNÉ
PAR ETIENNE
MOUSSARD
ENTREPRENEUR DE
LA CONSTRUCTION
DE CETTE EGLISE
EN LANNÉE

1757

Pierre. — Haut. 0^m,55; larg. 0^m,40.

L'église de Soisy, rebâtie au commencement du xvi^e siècle, avait été construite avec si peu de solidité, qu'il avait déjà fallu en abattre le chœur, lorsque l'abbé Lebeuf la visita vers le milieu du siècle dernier. Quelques années plus tard, elle était entièrement renouvelée, telle qu'elle subsiste aujourd'hui. La structure de l'édifice n'offre aucun intérêt. L'entrepreneur voulut cependant y mettre son nom au-dessus d'un petit bénitier de marbre par lui donné. L'inscription a du moins le mérite de faire connaître la date précise de la dernière reconstruction.

DXCIV.

ANDILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD.

1783.

† LAN 1783 IAY ETE BENITE PAR M^{RE} CLAVDE
 FRANCOIS CAVBERT BACHELIER EN THEOLOGIE
 PRETRE CVRE DE CETTE P^{SE} ET NOMMEE CHAR-
 LOTTE MARIE PAR M^{RE} ANNE CHARLES RENE
 DE BRETIGNERES CHEVALIER SEIGNEVR DE S^T
 GERMAIN LE VIEUX CORBEIL ORMOY EN BRYE¹
 ET AVTRES LIEVX CONSEILLER DV ROY EN SA
 COVR DE PARLEMENT ET PAR M^{ELLE} MARIE ANNE
 FRANCOISE THEREZE DV LIER D^{LLE} DAME DE LA
 TERRE DANDILLY ET DE TRIE
 CHARLES CHARPENTIER PIERRE ISORE MARGVILLIERS
 GAVDIVEAV ME FECIT².

Le sieur Du Liez, seigneur d'Andilly, fit reconstruire à ses frais le chœur de l'église en 1719. La nef fut elle-même renouvelée peu de temps après. L'édifice ne possède aucun monument. Le tombeau, érigé sur la sépulture du sieur Du Liez, dans la chapelle de Saint-Charles, et mentionné par l'abbé Lebeuf, ne subsiste plus. L'inscription de la cloche garde seule le souvenir des anciens possesseurs de la seigneurie.

¹ Deux paroisses du doyenné du vieux Corbeil et de l'ancien diocèse de Paris. Les Bretignière, gens d'église et de robe, en étaient seigneurs, dès les premières années

du xviii^e siècle. (Lebeuf, *loc. cit.* t. XIII, p. 137.)

² Voir ci-dessus n^o DLXXXI, p. 237.

DXCV.

ERMONT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE ET SAINT-FLAIVE.

1271.

CI · GISŦ · QON · SEIGNEVR ·

PIERRE · DE · MALLION · CHEVALIER · QVI · TRASPASA · L'AN ·
DE · MDCCLXXI

SEIGNEUR · DE · ROSERE · SEIGNEVR ·

Q · DD · LX · XI · LE · IAVDI · DEVRRE · LY · SEINŦ · IERN · PRIEZ ·
POVR · L'AME · DE · LI ·Pierre. — Long. 2^m,50 ; larg. 1^m,15.

Un mur latéral de la nef, au nord, une voûte du chœur, et quelques faisceaux de colonnes avec chapiteaux sculptés de feuillages et de mascarons, attestent que le xiii^e siècle construisit une église à Ermont. Le surplus est moins ancien d'environ trois siècles. Au milieu du chœur, il reste une dalle de pierre, légèrement rétrécie vers l'extrémité inférieure; on n'y voit point d'effigie, mais seulement un grand écusson armorié, terminé en pointe. Le champ de l'écu est pointillé; deux fascés le traversent. L'inscription appartient à la belle écriture capitale du temps de saint Louis.

Le nom du noble défunt ne nous paraît pas douteux. Nous devons dire cependant que l'abbé Lebeuf a lu *Mallions* au lieu de *Mallion*; il pensait que ce nom pouvait être le même que celui d'un village voisin autrefois appelé *Molignum*, *Maulions* ou *Mouignon*, aujourd'hui *Montignon*¹.

¹ Lebeuf, *loc. cit.* t. III, p. 418, 430.

DXCVI.

ERMONT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE ET SAINT-FLAIVE.

1573.

Cy gist Noble homme Daniel de Cernay en son vivant écuyer

 deceda le v^e Jour de Juny Mil v^e Lxxiii Priez

Dalle de pierre.

Daniel de Cernay¹ fut inhumé près du banc des chantres. Sa tombe, que nous avons vue d'abord engagée presque tout entière sous la boiserie, a été depuis mise à découvert. Le trait de l'effigie s'est à peu près effacé. On reconnaît encore cependant que le personnage était vêtu de son armure et qu'il avait les mains jointes. Nous n'avons plus rien distingué de son blason, qui se composait d'un chevron accompagné en pointe d'un croissant. Ce même personnage est nommé Charles-Daniel, écuyer, seigneur de Cernay, dans un acte de fondation daté de 1557, cité par l'abbé Lebeuf, pour la célébration de deux services dans l'église d'Ermont, l'un le jour de Saint-Léonard, l'autre le jour de Sainte-Luce².

Dans la chapelle de la Vierge, une grande dalle couvre la sépulture de Guillaume, curé de la paroisse pendant quinze ans, mort le 13 décembre 1698, à l'âge de quarante-deux ans. Sur une autre dalle armoriée, aujourd'hui très-usée, on lit à peine quelques mots de l'épithaphe d'un personnage qui portait le titre d'écuyer; il exerçait une fonction de finance, et mourut à l'âge de soixante-quatorze ans, au mois de juin 1730.

¹ Cernay, village et château de la paroisse d'Ermont. — ² Lebeuf, *loc. cit.* t. III, p. 418.

DXCVII.

SAINT-PRIX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME ET DE SAINT-PRIX.

1691.

HIC JACET R. P STEPHANUS FAVIERES REGALIS
 ABBATIÆ S^{TI} VICTORIS CANONICUS AC QUONDAM
 PRIOR DEINDE B.^E MARLÆ DE NEMORE S^{TI} PETRI
 VIR PIETATE MODESTIA MANSUETUDINE CARITA
 TE AD PAUPERES AC REGULARIS INSTITUTI IUGI
 OBSERVATIONE SPECTABILIS
 OBIIT DIE XXVI IANUAR. AD. M. D. C. XCI.
 ÆTATIS LXXIV

*Requiescat in pace*Pierre. — Long. 2^m,33; larg. 0^m,90.

La construction de l'église remonte en partie au xiii^e siècle; des travaux de restauration, exécutés vers 1840, en ont complètement dénaturé le caractère. La dalle d'Étienne Favières, autrefois placée du côté du chœur, se voit maintenant dans la chapelle des fonts baptismaux. Le défunt y est représenté imberbe, les mains jointes, la tête découverte, vêtu d'une longue aube et d'un surplis à larges manches pendantes. Deux pieds-droits, enrichis de fleurs et de feuillages, soutiennent au-dessus de sa tête une arcade en plein cintre décorée d'oves et de moulures. L'inscription remplit au-dessous de l'effigie un encadrement quadrangulaire, bordé d'une guirlande. Les armoiries de l'écusson, figuré au-dessus de l'arcade entre deux palmes, ne sont plus appréciables. Le dessin de cette dalle manque de finesse.

Étienne Favières, prêtre profès, jadis prieur en l'abbaye de Saint-Victor de Paris¹, fut ensuite préposé à l'administration du prieuré de Sainte-Marie-du-Bois-Saint-Père, dont l'origine datait du xii^e siècle.

¹ Voir t. I, p. 355.

Mathieu de Montmorency, premier du nom, connétable de France, avait donné aux religieux de Saint-Victor le lieu où s'éleva ce petit monastère, sur le territoire de la paroisse de Bouffémont, à peu de distance de Saint-Prix. Lorsqu'Étienne Favières en prit possession, le prieuré se trouvait déjà réduit à un seul chanoine régulier de Saint-Victor qui résidait à Saint-Prix, à cause du danger auquel l'aurait exposé la solitude du vallon où était située la chapelle prieurale. Un pèlerinage annuel se faisait au Bois-Saint-Père en l'honneur de sainte Radegonde, et l'ancien prieuré n'est même plus connu dans le pays que sous le titre de cette sainte reine¹. La chapelle, reconstruite au xvii^e siècle, a disparu; il n'est resté qu'un enclos et une maison de garde.

¹ Lebeuf, *loc. cit.* t. IV, p. 240-243.

DXCVIII.

SAINT-PRIX.—ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME ET DE SAINT-PRIX.

1723.

M^{RE} FRANÇOIS

VALLINDOCTEUR

DE SORBONNE ET

CURÉ DE CETTE

ÉGLISE 1723

Marbre.

Le nom du curé François Vallin est gravé sur le marbre de la cuve baptismale. Deux écussons, figurés sur des cartouches et surmontés de la couronne de comte, décorent le support du bassin; les armoiries qu'ils présentent se composent d'un chevron, accompagné de trois têtes de pavots, avec une étoile en chef. Au-dessous de chaque écusson est appendu un médaillon; d'une part, il y a la date de 1723; de l'autre, les initiales FMD, qui sont probablement celles du donateur.

DXCIX.

SAINT-PRIX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME ET DE SAINT-PRIX.

1616.

NOVS 4 AVONS ESTE BENISTES PAR M^E IEAN
 ROVSSELET DOCTEVR EN THEOLOGIE CVRE DE
 CEANS & DOYEN DE CHRESTIENTE¹.....
 M^E OLIVIER FAYET S^R DE MAVGARNY² PRESIDENT
 AVX ENQUESTES DE LA COVR DE PARLEMENT
 M^E ANTHOINE DE MONTHOLON PRIEVR DE CEANS³
 & DAM^{LE} LOYSE COLLIN F^E DE NOBLE HOMME M^E
 IEAN DE MONTHOLON CON^{ER} DV ROY EN SON CH^{LET}
 DE PARIS PAREINS ET MAREINE 1616

Les Montholon, dont la cloche de Saint-Prix relate deux fois le nom, appartenait à une des premières familles de la magistrature parisienne. L'aïeul et le père de Jean de Montholon avaient été pourvus de la charge de garde des sceaux, l'un en 1542, l'autre en 1588. Jean, seigneur du Vivier et de Trianon, avocat en 1599, puis conseiller au Châtelet, fut nommé conseiller d'État en 1625; il mourut en 1632. Antoine, prieur de Saint-Prix, était son fils⁴. La chapelle funéraire de cette famille se trouvait à Paris, dans l'église de Saint-André-des-Arcs, où reposaient en grand nombre d'illustres magistrats, et dont il n'apparaît plus aujourd'hui le moindre vestige.

Des quatre cloches bénites par Jean Rousselet, en 1616, deux ont été laissées en place. L'inscription que nous rapportons se lit sur la plus grosse. Il n'a pas été possible de parvenir jusqu'à la seconde pour obtenir le texte inscrit sur sa circonférence; on distingue seulement de loin le nom du même curé.

¹ «*Christianitatis decanus*. Qui in suo districtu præest christianitati.» (Du Cange, *Gloss.*) — Il semblerait que ce titre dût être réservé au curé du chef-lieu d'un doyenné.

² *Maugarny*, fief situé sur la paroisse de Margency (doyenné de Montmorency).

³ Il existait anciennement à Saint-Prix un prieuré et une cure dépendant l'un et l'autre de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise. (Lebeuf, *loc. cit.* t. III, p. 423-425.)

⁴ P. Anselme, *Hist. géneal. etc.* t. VI, p. 472-476.

DC.

MONTLIGNON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANDRÉ.

1767.

Petite église, de structure vulgaire.

La cloche, fondue en 1767, a eu pour parrain haut et puissant seigneur, messire Charles-Philibert Tardieu de Maleissie, seigneur de Maugarny¹, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis², et pour marraine, demoiselle Marie-Élisabeth Petit-Deslandes.

Au siècle dernier, Montlignon n'était encore qu'un hameau de la circonscription de Saint-Prix, et ne prenait pas rang dans la nomenclature des paroisses du doyenné de Montmorency. Aussi l'inscription de la cloche donne-t-elle seulement la qualité de desservant au prêtre Jean Sevoys, alors chargé de la direction spirituelle des habitants.

¹ Voir le numéro précédent DCCIX.

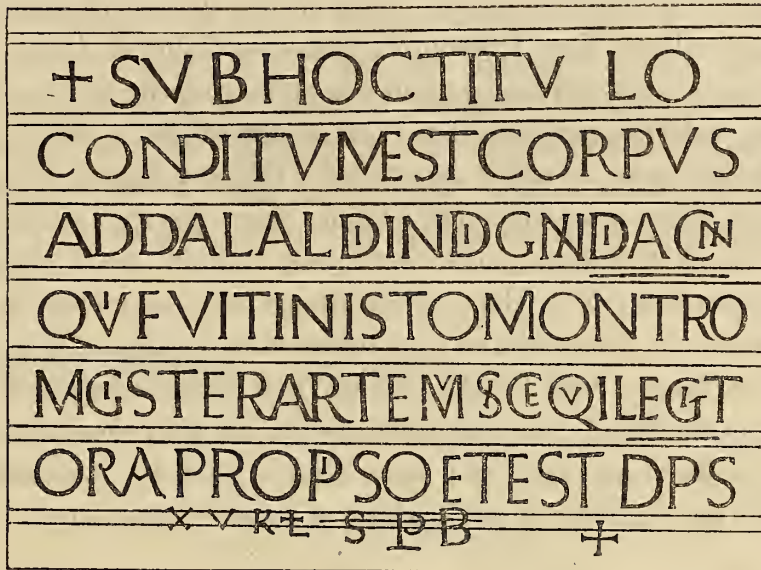
² Charles-Philibert Tardieu de Maleissie, d'abord chevalier de Malte, connu dans le monde sous le nom de chevalier de Maleissie, épousa, en 1769, une fille d'André-

Clément Sylva, maître des requêtes, et fut nommé lieutenant aux gardes, en 1777. (De la Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*.)

DCI.

ARGENTEUIL. — CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

xi^e siècle.



Pierre. — Haut. 0^m,39; larg. 0^m,52.

La ville d'Argenteuil doit sa plus grande célébrité au monastère fondé, vers l'an 665, sous le règne de Clotaire III, pour des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît. Une tradition constante attribue à Charlemagne le don de la relique fameuse, connue sous le nom de Sainte-Tunique¹, dont le culte n'a pas cessé d'attirer, chaque année, à Argenteuil de nombreux pèlerins. Dévasté par les Normands, le monastère fut rétabli par les premiers princes de la dynastie capétienne. Personne n'ignore qu'Héloïse vint y chercher une retraite et qu'elle y exerça les fonctions de prieure. Au commencement du xii^e siècle, l'abbaye de Saint-Denis reprit possession de la maison d'Argenteuil, ori-

¹ La Sainte-Tunique, la Sainte-Robe, un des vêtements portés par Jésus-Christ.

ginairement placée sous sa juridiction, et dès lors des moines succédèrent aux religieuses¹.

Les bâtiments du prieuré subsistaient encore en grande partie, il y a trente ans. On n'en retrouve plus qu'une portion d'un réfectoire à double nef, de la première moitié du XIII^e siècle, et quelques colonnes dispersées. Un débris de façade à trois portes, un peu plus ancien, a été relevé à Paris, dans le jardin du musée de l'hôtel de Cluny.

Une rue sépare de l'ancien prieuré la petite chapelle de Saint-Jean-Baptiste, autrefois comprise dans l'enceinte claustrale, et dont la construction date pour le moins du XI^e siècle. Elle sert depuis de longues années de cellier à un vigneron. Nous ne dirons pas que ce soit quelque chose de bien beau, mais c'est à coup sûr une rareté archéologique digne d'intérêt. L'édifice est quadrangulaire; au moyen de deux colonnes libres, il se divise en trois travées dans sa largeur et en deux dans sa longueur. Vers l'angle nord-est, une pierre encastrée dans le mur et parfaitement conservée porte l'épithaphe dont nous venons de donner le *fac-simile*, mais qu'il nous semble utile de reproduire dégagée de ses enclaves, de ses ligatures et de ses abréviations :

SVB HOC TITVLO CONDITVM EST CORPVS

ADDALALDI INDIGNI DIACONI QVI FVIT IN ISTO MONASTERIO

MAGISTER ARTE MVSICE QVI LEGIT ORA PRO IPSO ET EST DEPOSITVS

XV KALENDAS SEPTEMBRES²

L'abbé Lebeuf suppose que cette pierre fut primitivement appliquée au mur extérieur de la chapelle, au nord, et que ce sont les restes du diacre Addalaldus qu'on découvrit par dehors, au même lieu, dans un cercueil de pierre, en 1736. Nous lui laissons la responsabilité de

¹ *Gall. christ.* t. VII, col. 507-515. Le monastère portait le titre de Sainte-Marie, ou de prieuré de l'humilité de Sainte-Marie d'Argenteuil. Un des prieurs les plus connus est Claude Fleury, confesseur du roi, auteur de l'Histoire ecclésiastique,

nommé en 1706, mort en 1723. — ² Le 18 du mois d'août. Voir D. Félibien, *Hist. de Paris*, t. III, p. 24, texte et planche. L'inscription est reproduite en *fac-simile*, d'une manière satisfaisante, sauf deux ou trois erreurs de peu d'importance.

son hypothèse: Ce diacre, un des plus anciens maîtres de chapelle dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, ne nous est d'ailleurs connu que par son épitaphe. De sa vie, de son mérite, nous ne savons absolument rien.

C'est M. Hérard, un des architectes de la Commission des monuments historiques, qui nous a rendu le service de nous faire connaître la chapelle de Saint-Jean et la précieuse inscription qu'elle renferme¹. Nous n'avions pas su les découvrir derrière les masures qui les enveloppent. On voudrait espérer qu'une autorité tutélaire se préoccupera de leur conservation; mais l'archéologie, comme on le verra un peu plus loin, ne compte pas beaucoup d'adeptes dans la population d'Argenteuil.

¹ *Revue des Sociétés savantes*, 2^e série, t. III, p. 179, 180.

DCII.

ARGENTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1323.

Pierre. — Long. 1^m,96; larg. 0^m,98.

Le xiii^e siècle et chacun des quatre siècles suivants avaient fourni leur contingent à l'ancienne église paroissiale d'Argenteuil. La porte occidentale et la nef dataient des xiii^e et xiv^e siècles; une partie des collatéraux et des chapelles, du xv^e et du xvi^e; le chœur et l'abside, du xvii^e. Les habitants d'Argenteuil ont préféré avoir une église toute

neuve; elle a été rapidement construite en quatre années, de 1862 à 1866, sur l'emplacement du cimetière¹. La vieille église a été démolie avec plus de célérité encore, sans aucun égard pour ses sculptures, pour ses chapiteaux, pour ses monuments épigraphiques. Une réclamation par nous adressée au préfet du département de Seine-et-Oise provoqua, de la part du maire de la ville, des explications qui nous permettront de dire quel sort aura été fait aux inscriptions dont nous possédions déjà les estampages. Les unes ont disparu; les autres sont déposées dans des magasins ou dans des caveaux. Parmi celles que nous avons recueillies, deux seulement² se trouvent indiquées dans le livre de l'abbé Lebeuf. Le savant auteur en cite, au contraire, sept autres des xvi^e et xvii^e siècles que nous avons inutilement recherchées.

La tombe de Marie la Quate, dont nous publions le dessin³, faisait partie du dallage de l'avant-dernière travée de la nef, à main gauche. Le trait en était élégant et simple, le costume bien drapé, l'épithaphe gravée en belle capitale gothique. A la suite du millésime, il manquait deux ou trois mots qui devaient fixer le quantième du décès. La défunte était femme de Guiart *le Quat*; suivant un usage qui s'est perpétué, surtout dans les campagnes, on avait mis pour elle ce nom au féminin, *la Quate*. Le bonnet en pointe qui lui servait de coiffure ne se rencontre pas fréquemment sur les monuments de ce genre. Cette dalle avait été sans aucun doute employée comme table d'autel; on y remarquait, sur un côté, l'ouverture destinée à recevoir la pierre sacrée, et, vers les quatre angles, les petites croix qui en attestaient la consécration.

¹ D'après les dessins de M. Ballu.

² Elles portent ci-après les numéros DCVI et DCVIII.

³ «On ignore ce qu'est devenu ce monument.» (Lettre du maire d'Argenteuil, du 25 décembre 1866.)

DCIII.

ARGENTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1524.

Cy devant gist venerable et
 discrete ploune m^e Jehan gaignou
 en son viuant p^{re} demorant en
 cest ville d'argenteuil pour lame du
 quel les marg^{rs} de leglise de ceaus
 sont tenuz faire celebrer une haulte
 messe de Requien a diacre et soudiacre
 Et petite vigille ¹ z libera en ce p^{at} autel
 de S^t michel au charniers ch^{un} au a
 perpetuite le dernier Jor de Juillet au
 quel Jour trespassa le d^h gaignou lan
 Mil v^c xx z iiii Priez dien pour lame
 de luy Pater n^r Ave maria

Pierre. — Haut. 0^m,81 ; larg. 0^m,48 ².

L'épithaphe du prêtre Jean Gaignon nous apprend l'existence d'un autel de Saint-Michel au charnier. Le patronage des cimetières revenait de droit au glorieux archange que les imagiers du moyen âge ne manquent pas de représenter dans la scène du dernier jugement, comme chargé de la fonction du pèsement des âmes. Le charnier d'Argenteuil se trouvait placé au nord de l'église, dans le cimetière. On voyait, en effet, de ce côté, à la première travée de la nef, une porte d'un travail assez riche, en style du xv^e siècle, sur une des parois de

¹ Les grandes vigiles des morts se composaient de trois nocturnes et de neuf leçons; les petites, d'un nocturne et de trois

leçons. — ² «Inscription mise en réserve.» (Lettre du maire déjà citée.)

laquelle une longue inscription gothique exhortait les fidèles à prier pour les âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ, dont les corps reposaient en ce lieu. L'état de dégradation de la pierre ne nous a permis de prendre ni empreinte ni copie¹. Au-dessus du texte, plusieurs figures étaient gravées au trait, le Christ assis sur l'arc-en-ciel et montrant ses plaies, saint Pierre tenant une clef de dimension énorme, saint Jacques le Majeur avec ses attributs ordinaires de pèlerin, un saint évêque et un dernier personnage à peu près effacé. Cette porte servait de passage pour conduire les morts de l'église à leur sépulture; elle menait aussi au charnier.

La pierre de Jean Gaignon, légèrement arrondie par le haut, était attachée au mur de l'église le plus voisin du cimetière. Une petite figure, gravée sur la partie inférieure, représentait le défunt nu, couché dans un cercueil et déjà envahi par les vers. La tonsure cléricale était bien apparente au sommet de la tête.

¹ L'inscription d'Argenteuil était sans doute une formule consacrée pour les cimetières. On a conservé quelques débris d'une inscription toute semblable, autrefois placée dans le grand cimetière des Innocents, à Paris. (Voir t. I, p. 684.) Nous l'avons aussi retrouvée au-dessus de la porte de l'ancien cimetière de Saint-Lazare, à Avallon. Le Bulletin de la Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure nous en fait connaître trois exemplaires dans la seule ville de Rouen, l'un au Musée, provenant de l'église de Saint-Godard, un autre près de l'église des Emmurées, le troisième au pied d'une des tours de l'abbaye de Saint-Ouen. Ces diverses reproductions d'une même formule datent des xv^e et xvi^e siècles; elles sont, pour la plupart, en mauvais état. Le texte pourrait en être ainsi rétabli :

Pater noster. Ave Maria. Avete omnes

animæ fidelium quorum corpora hic et ubique requiescunt in pulvere. Dominus noster Jesus crucis per signum quo vos redemit suo pretiosissimo sanguine dignetur vos a pœnis liberare et inter choros suorum sanctorum angelorum collocare, detque vestri memores sic perenniter exorare ut vobis associemur et vobiscum in cœlis coronemur. Non intres in judicium cum animabus servorum tuorum, Domine, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. Oremus; Domine Jesu Christe salus et redemptio fidelium animarum, etc.

On lit de plus, à Saint-Ouen et aux Emmurées de Rouen, que le pape Jean XII octroya autant d'années d'indulgence qu'il y aurait eu de corps inhumés dans le cimetière, à quiconque réciterait dévotement pour les trépassés, en ce saint lieu, le *Pater*, l'*Ave*, l'antienne et l'oraison. Cette assertion est dépourvue de toute authenticité.

DCIV.

ARGENTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1562.

Cy gist honelle p̄sone Jehan du ru natif de Guinilliers en son viuat
greffier du tabellion

de la p̄uolte de guinilliers asmeres

z villeneufue la garanne et clerc de Mons' d'argenteuil lequel deceda le
v^e 10^r doctob^r Mil v^e lxx.

Pierre. — Long. 1^m,75; larg. 0^m,98.

Jean du Ru avait sa sépulture au milieu de la première travée du chœur. L'ornementation de la dalle funéraire ne différait guère de celle de plusieurs monuments de même date que nous avons déjà décrits; aux quatre angles, médaillons contenant les symboles des évangélistes; arcade cintrée, décorée de rinceaux ainsi que les pieds-droits qui lui servaient de supports. Le personnage était vêtu de culottes collantes et d'un pardessus qui ne descendait pas tout à fait jusqu'aux genoux. Deux écussons se voyaient aux côtés de l'effigie; il n'y paraissait plus qu'un chevron pour pièce principale¹.

Les deux paroisses d'Asnières et de Gennevilliers formaient, avec le hameau de Villeneuve, une seigneurie dont le titulaire était le religieux prévôt de la Garenne de Saint-Denis². Jean du Ru occupait l'emploi de greffier du notaire de cette prévôté. Il exerçait en même temps celui de clerc ou de secrétaire de monsieur le prieur, seigneur d'Argenteuil.

A l'époque où nous avons examiné l'église, on apercevait encore sur quelques dalles éparses des traces de figures et d'inscriptions; mais il n'était plus possible d'en tirer aucun avantage.

¹ « Monument perdu. » (Lettre du maire déjà citée.) — ² D. Doublet, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*. Asnières, Gennevilliers

et Villeneuve, localités contiguës entre elles et très-voisines de Saint-Denis, faisaient partie de l'ancien doyenné de Châteaufort.

DCV.

ARGENTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1635.

Sur une pierre, placée à la quatrième travée de la nef, vers la gauche, on lisait qu'honorable homme Denis Regnard, marchand, et sa femme, Anne Fosse, avaient donné par testament, à l'œuvre et fabrique de monsieur Saint-Denis d'Argenteuil, une somme de 260 livres tournois et une rente annuelle et perpétuelle de 3 livres, à charge de divers services religieux. L'acte de fondation fut passé par-devant Léonard Cirier, notaire audit Argenteuil, le 16 avril 1630. Le donateur mourut en 1635; sa femme l'avait précédé de plusieurs années. Nous avons dû renoncer à publier le texte de l'inscription en raison des nombreuses lacunes causées par la vétusté¹.

¹ «Inscription disparue.» (Lettre du maire déjà citée.)

DCVI.

ARGENTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1694.

D. O. M.

NOBILISSIMUS, AC POTENTISSIMUS, D. D. IOANNES IACOBUS
D'ERLACH, BARO SPIETCENSIS, HÆLVETICÆ ET PRÆTORIANÆ
COHORTIS PRÆFECTUS, LEGIONIS EX EADEM NATIONE
CHILIARCHUS, REGIORUM EXERCITUUM LEGATUS SEMPER
INVICTUS.

VIRO IN MEMORIÀ JUSTORUM NUNQUAM
PERITURO.

HIC JACET HELVETICÆ DECÛS OMNE, ET GLORIA GENTIS
ERLACHIUS, PATRUM HEROÛM NON DEGENER HEROS:
VIX NATUS PATRIAM LINQUENS, & CASTRA SECUTUS
GALLICA, PERPETUUM NOMEN SIBI FECIT IN ARMIS.

MARTI CONDÆO SOCIUS, PER VULNERA MILLE,
MILLE PER EXHAUSTOS CASUS, PER MILLE LABORES,
PERQUE TRIUMPHATÌ DEMÛM DISCRIMINA RHENI,
MENTE SAGAX, DEXTRAQUE POTENS, PROPERAVIT AD OMNES
ET BELLÌ, & PACIS TITULOS & MARTIS HONORES.

EXIN VERUS AMOR VERI, SUPER OMNIA VERUM
QUÆRENTI DEUS ILLUXIT, MENDACIA PATRUM
ERLACHIUS SUBITÒ NOVIT, TUNC GALLIA GAUDENS
IMPÌA CALVINI EJURANTEM DOGMATA VIDIT,
LÆTAQUE ROMANO REDEÜNTEM ECCLESIA SENSIT
IN GREMIO. PLENIS TANDEM LABENTIBUS ANNIS
VIRTUTUM PLENUS, SÆVÀQUE URGENTE PODAGRÀ
AD PLURES ABIENS, ÆTERNÀ IN PACE QUIESCIT.

HUNC GNATÌ MEMORES TUMULUM POSUÈRE PARENTÌ,
FLENT, ORANT; TU FUNDE PRECES, LACHRYMASQUE VIATOR.

obiit. die. 29^a oct. 1694.

Marbre blanc. — Haut. 1^m,13; larg. 0^m,91.

Un obélisque de marbre noir veiné de blanc fut érigé à Jean-Jacques d'Erlach, baron de Spietz, lieutenant général des armées du roi, auprès de la porte latérale de l'église, au sud. Un globe et une croix de semblable marbre surmontaient la pointe de l'aiguille. L'inscription couvrait une grande table de marbre blanc encastrée dans le piédestal ¹.

Jean-Jacques d'Erlach descendait d'une ancienne et guerrière famille, d'origine bourguignonne, mais depuis longtemps établie à Berne. Lieutenant aux gardes suisses du roi de France, en 1648, il devenait capitaine deux ans après, par suite de la retraite de son père. Il servit avec la plus grande distinction sous les ordres du prince de Condé, assista au passage du Rhin, et prit une part active aux plus célèbres expéditions du règne de Louis XIV. Le titre de brigadier lui fut conféré en 1668, le commandement d'un régiment suisse en 1672, le grade de maréchal de camp en 1676, et celui de lieutenant général en 1688. Il n'était arrivé aux honneurs qu'au prix de nombreuses blessures. Son épitaphe n'a pas omis de joindre à sa qualité de lieutenant général celles de capitaine des gardes suisses et de colonel d'un régiment de même origine qu'il voulut en effet garder jusqu'à sa mort ²; elle célèbre aussi son retour à la religion catholique, jadis abandonnée par ses ancêtres pour la prétendue réforme de Calvin.

¹ « Monument démonté et déposé dans un caveau de la nouvelle église. » (Lettre du maire déjà citée.)

² Pinard, *Chronol. hist. et milit.* t. IV. p. 321.

DCVII.

ARGENTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1719.

D. O. M.

DAMOISELLE GENEVIEUE LE PAGE A DONNÉ
 LA SOMME DE SIX CENS LIURES PAYÉES
 VNE FOIS POUR TOUT A LA CHAPELLE DE LA
 CHARITÉ DES HOMMES DE LA PAROISSE
 D'ARGENTEUIL MOYENANT LA QUELLE
 SOMME LES S^{RS} CLAUDE GIRARDIN PREUOST
 ET IAQUES GIRARDIN ECHEVIN DE LA CON-
 FRÉRIE DE LA D^{TE} CHAPELLE ONT PROMIS
 ET SE SONT OBLIGES EN LEURS QUALITES
 ET POUR ET AU NOM DE TOUS LES CONFRE-
 RES PRESENS ET AVENIR POUR ET A L'IN-
 TENTION DE M^R IAQUES LE PAGE DE LA
 D^{TE} D^{LLE} LE PAGE ET DE D^{LLE} ANNE LE PAGE
 SA SŒUR A LA QVANTITÉ DE 24 MESSSES
 BASSES PAR CHACUN AN A PERPETUITÉ
 A RAISON DE DEUX PAR CHAQUE MOIS
 DE L'ANNÉE LE TOUT SUIVANT LES
 CLAUSES PORTÉES PAR L'ACTE PASSÉ
 PAR DE LA FOSSE ET SON CONFRERE
 NOTAIRES AU CHATELET LL 28
 JANVIER DE LA PRESENTE ANNÉE

1719.

LE DIT ACTE AGRÉÉ PAR M^{ES} LOUIS LEQUIN
 CURÉ ET CLAUDE BRASSEUR CHAPELAIN
Requiescant in pace.

LE PREUOST EN CHARGE AUERTIRA LE \overline{P}^1 DE LA FAMILLE

Marbre noir. — Haut. 0^m,65; larg. 0^m,48.

¹ Sans doute *le premier*, le chef de la famille.

La confrérie de la Charité des hommes, à laquelle damoiselle Geneviève le Page donna six cents livres, était une institution de bienfaisance et de piété dont les membres s'occupaient surtout d'assister les malades et de rendre aux morts les derniers devoirs. Des associations du même genre se sont perpétuées jusqu'à nos jours dans plusieurs paroisses, surtout du côté de la Normandie et vers le diocèse d'Évreux. Nous avons vu, il n'y a pas encore très-longtemps, dans la charmante église de Vétheuil¹, les confrères de la Charité, revêtus d'un costume à demi religieux et portant avec une gravité parfois plaisante les insignes de leurs différents grades. Ces braves gens avaient la jouissance d'une élégante chapelle, où ils se réunissaient pour assister à l'office paroissial; une vieille peinture, restée sur les parois, attestait leur droit et représentait une procession de la confrérie.

La donation de Geneviève le Page était gravée sur une plaque de marbre noir, sans ornements, dans le collatéral nord de l'église d'Argenteuil².

¹ Département de Seine-et-Oise, arrondissement de Mantes, ancien diocèse de Rouen.

« mais toute brisée; le curé a pris soin d'en rajuster les fragments. » (Lettre du maire déjà citée.)

² « L'inscription n'a pas été détruite,

DCVIII.

ARGENTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1729.

*Dans L'Attente
De la
Resurrection Generale.*

ICY REPOSE LE CORPS DE MESSIRE
JEAN JACQUES D'HEMEL, ECUYER,
CHEVALIER DE L'ORDRE MILITAIRE
DE SAINT LOUIS COLONEL D'UN
REGIMENT SUISSE & BRIGADIER
DES ARMÉES DU ROY. LEQUEL
S'EST DISTINGUÉ PENDANT
SA VIE PAR SA PIETÉ ENVERS
DIEU, SA CHARITÉ ENVERS LES
PAUVRES, SA VALEUR & SON
ATTACHEMENT PO^R LE SERVICE
DU ROY & DE L'ÉSTAT. IL ÉT MORT
UNIVERSELLEMENT REGRETTÉ
DE TOUT LE MONDE LE 16. MAY
1729. ÂGÉ DE 63. ANS & A CHOISY
POUR SA SEPULTURE CET EN-
DROIT OU REPOSENT SES PERE
& MERE & UN DE SES ENFANS.

*Madame D'hemel Son Epouze a fait apposer
cette Epitaphe p^r marque de Sa douleur et de Son
Amour envers luy. & Fait faire En cette
Chapelle un caveau pour la Sepulture de
sa famille & donné a cette Eglise 25th. de rente
& pour deux Messes l'une haute & lautre basse*

Requiescant in pace.

Marbre blanc. — Haut. 1^m,11 ; larg. 0^m,57.

L'épithaphe de Jean-Jacques d'Hémel était fixée sur le revers du mur de clôture du chœur, dans la chapelle de la Vierge, à main droite. Une bordure en marbre de couleur encadrait l'inscription¹. A l'âge de vingt-quatre ans, messire d'Hémel combattait à Fleurus. Il devint colonel d'un régiment suisse en 1714, et brigadier des armées du roi en 1719². Les brigadiers d'infanterie et de cavalerie étaient des officiers institués par le roi en 1667 et 1668, pour commander certaines réunions de troupes sous les ordres des maréchaux de camp. Ils avaient la faculté de garder les régiments dont ils pouvaient se trouver pourvus au moment de leur nomination à cette nouvelle fonction.

¹ « Transférée dans l'église neuve. » (Lettre du maire déjà citée.) — ² Pinard, *loc. cit.* t. VIII, p. 274.

DCIX.

ARGENTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1789.

ICY REPOSE

FRANÇOISE DE CASTELLANE

MARQUISE DE MIRABEAU, MODÈLE DE
 PIÉTÉ ET DE VERTUS, HEUREUSE ÉPOUSE,
 MÈRE HEUREUSE, NÉE EN DAUPHINÉ EN
 1685. MORTE À PARIS EN 1769. DÉPOSÉE
 À SAINT SULPICE, PUIS TRANSPORTÉE
 ICI POUR ÊTRE RÉUNIE SOUS LA MÊME-
 TOMBE AVEC SON DIGNE FILS VICTOR
 DE RIQUETTY, MARQUIS DE MIRABEAU
 SURNOMMÉ L'AMI DES HOMMES, NÉ À
 PERTUIS EN PROVENCE, LE 4. OCTOBRE
 1715, MORT À ARGENTEUIL LE 11 JUILLET
 1789.

*Priez Dieu pour leurs Ames*Marbre noir. — Long. 1^m,85; larg. 1^m,00.

Françoise de Castellane, marquise de Mirabeau, mourut, âgée de quatre-vingt-quatre ans, à Paris, en 1769. Vingt ans après, à l'époque de la mort de son fils, son corps fut transféré dans l'église d'Argenteuil. Un même caveau les renfermait tous deux, au pied de l'autel de la Vierge, sous une grande dalle de marbre dépourvue de toute ornementation¹. Le mari de Françoise de Castellane, Jean-Antoine de Riquetti, marquis de Mirabeau, s'était fait remarquer par son intrépi-

¹ -Recueillie dans la nouvelle église. » (Lettre du maire déjà citée.)

dité dans les guerres des règnes de Louis XIV et de Louis XV; il mourut en 1737. Leur fils, Victor, abandonna la carrière des armes pour se vouer à l'étude de l'économie politique. Le plus célèbre des nombreux ouvrages qu'il publia sur ce sujet porte le titre de *l'Ami des hommes*. Il fut le père d'Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de Mirabeau, qui a joué un rôle si considérable et si funeste, au commencement de la Révolution.

DCX.

ARGENTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1673.

PAR ARREST DV GRAND CONSEIL RENDV ENTRE M^{rs}. LE CARDINAL DE RETZ ABBÉ DE S^t DENIS EN FRANCE¹ DEMANDEVR, LES HABITANS D'ARGENTEVIL DEFFENDEVRS, ET MAISTRE OLLIVIER BLONDIS CVRÉ DVD^r. LIEV INTERVENANT LE 27^e. SEPTEMBRE 1673. AV RAPPORT DE M^e. BITAVLT, IL À ESTE DICT QVE SANS AVOIR EGARD AVX REQVESTES DESDICTZ DE GONDY ABBÉ, ET BLONDIS CVRÉ QVE LESDITZ MANANS ET HABITANS D'ARGENTEVIL CONTINVRONT DE PAIER LA DIXME DE VIN AVDIT DE GONDY A RAISON DE DEVX SOL SIX DENIERS PAR AN POVR CHACVN ARPENT DE VIGNE, DESPENS COMFENSEZ ENTRE TOVTES LES PARTIES.

Marbre noir. — Haut. 0^m,73; larg. 0^m,59.

Les vignes du territoire d'Argenteuil produisaient autrefois, sous le titre de dîme de vin, un revenu considérable à l'abbaye de Saint-Denis. La perception et la taxe de cette redevance donnaient lieu à de fréquentes contestations qui furent enfin tranchées par l'arrêt dont nous venons de transcrire la teneur. La pose d'une inscription commémorative dans le collatéral nord de l'église témoignait de l'importance que les parties avaient attachée à la décision du grand conseil².

¹ Voy. t. I, p. 555, 556. — ² «L'inscription est déposée dans la nouvelle église.» (Lettre du maire déjà citée.)

Le curé Blondis, nommé dans l'inscription, reçut du roi Louis XIII un ornement de velours couleur de pourpre, que l'abbé Lebeuf a vu conservé dans la sacristie d'Argenteuil. Le roi voulut ainsi reconnaître l'hospitalité qu'il avait trouvée plus d'une fois dans le presbytère, au retour de la chasse.

DCXI.

ARGENTEUIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1636.

✕ LAN DE GRACE 1636 AV MOIS DAOVST IAY ESTE FONDVE
 DES CHARITEZ DES HABITANS DE CE LIEV BENISTE PAR
 M^E OLIVIER BLONDIS CVRE ET NOMMEE MARIE PAR M^{RE}
 CHARLES DE VIENNE PROTHONOTAIRE DV S^T SIEGE APLIQV^{E 1}
 PRIEVR ET SEIGNEVR D'ARGENTEVIL FOVCHER ET AVTRES
 LIEVX ET DAME MARIE DE LA GVESLE ESPOVSE DE HAVLT
 ET PVISSANT SEIGNEVR M^{RE} RENE DE VIENNE CHL^R CON^{ER}
 DV ROY EN SES CONSEILS MARQVIS DO SOVVERAIN DE
 VAVVILLARS DEMANGÉVILLE & RVAULT CONTE DE CHASTEAV
 VIEUX ET DE CONFOLANT BARON DE CLERVAVT LA VILATE
 AVLNON LE FAVLCON LA CHAVX ET PAR LES SOIN ET
 DILIGENCE DE BLAISE PIERRE ANCIEN CVRE ESTIENNE
 DAVIOT VICAIRE PIERRE DE MARINES ADVOCAT EN
 PARLEMENT ET BAILLY MATHVRIN TOVZELIN LIEV^{NT 2}
 ANDRE GENTIL P^{R 3} FISCAL SIMON IACOBVS ME FECIT

La principale cloche d'Argenteuil, fondue en 1636, pèse, dit-on, sept mille livres. On y voit figurés, d'un côté, une belle grappe de raisin, emblème de la richesse du pays; de l'autre, saint Denis, le patron de la paroisse; puis, au pourtour, les douze apôtres, et deux écussons maintenant privés de leur blason. Le curé, messire Olivier Blondis, s'y trouve nommé, avec son prédécesseur, son vicaire et les officiers de justice de la seigneurie. La cloche eut pour parrain Charles de Vienne, quatorzième prieur commendataire d'Argenteuil, qui mourut en 1642⁴. La marraine, Marie de la Guesle, fille de Jean de la Guesle, seigneur de la Chaux, syndic de la noblesse d'Auvergne,

¹ *Apostolique.*² *Lieutenant du bailli.*³ *Procureur.*⁴ *Gall. christ. t. VII, col. 514.*

avait épousé messire René de Vienne, en 1628¹. Un des deux écussons imprimés sur le métal a contenu sans doute les armoiries de l'illustre maison de Vienne, *de gueules à l'aigle d'or*.

Nous ne nous portons pas garant de l'exactitude que les graveurs de l'inscription auront mise à donner la véritable manière d'écrire les titres des nombreuses seigneuries de René de Vienne. On remarquera que le nom du fondeur, *Simon Jacobus*, se rencontre ici pour la première fois. Le *Petrus Jacobus* qui signa, en 1680, une cloche du monastère des Augustins réformés, à Paris, était peut-être son fils².

Une cloche de moindre dimension, achetée en 1803 par la fabrique pour compléter la sonnerie, porte une assez longue inscription relatant qu'elle fut fondue, en 1743, pour une église de Saint-Martin située en Bourbonnais. Nous n'avons pas réussi à nous procurer de ce texte une copie d'une correction suffisante pour le publier. Nous pouvons dire cependant que la cloche eut pour parrain messire Gilbert Faronel, écuyer, seigneur de Monestay, conseiller, contrôleur du roi en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, et pour marraine dame Jeanne-Thérèse Vernoy, épouse de messire Pierre de Champfeu, seigneur de Mont-Coquet en Brosse et de la Grange, chevalier de Saint-Louis et chevalier d'honneur au présidial de Moulins.

¹ Le P. Anselme, *Hist. géneal.* t. VII, p. 811, 812. — ² Voy. t. I, p. 415.

DCXII.

BEZONS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1781.

CY GIT

LOUIS PHILIPPE TABOUREAU
 DE VILLEPATOUR, LIEUTENANT
 GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI,
 COMMANDEUR DE L'ORDRE DE
 ST LOUIS, INSPECTEUR GÉNÉRAL
 DU CORPS ROIAL DE L'ARTILLERIE
 DÉCÉDÉ LE 9. 7^{ME} 1781. À L'ÂGE
 DE 62 ANS, APRÈS EN AVOIR
 EMPLOIÉ 48. AU SERVICE DU ROI
 ET DE L'ÉTAT,

CHER À LA FRANCE, AUX SIENS,
 À SON PRINCE, À L'ARMÉE,
 CE GUERRIER MERITA TOUTE
 SA RENOMMÉE.

*Requiescant in pace*Marbre noir. — Long. 1^m,41; larg. 0^m,72.

Église reconstruite à peu près en totalité, au siècle dernier; sous le clocher, quelques restes de colonnes et de chapiteaux du XIII^e siècle.

Né en 1720, Louis-Philippe Taboureau de Villepatour entra comme volontaire dans l'artillerie, à l'âge de treize ans; il s'éleva successivement jusqu'au grade de lieutenant général. Au siège de Fribourg, à la bataille de Lawfeld, à la prise du fort Saint-Philippe, il donna des preuves de ses talents et de sa vaillance¹. En 1758, il servait en Bretagne comme colonel, et ce fut lui qui dirigea l'artillerie dans le mé-

¹ Pinard, *Hist. chronol. et mil.* t. VII, p. 512.

morale combat de Saint-Cast contre les Anglais¹. Sa tombe est placée en avant de la clôture du chœur de l'église de Bezons. On y voit au-dessus de l'épithaphe ses armoiries d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe. En arrière et au pourtour de l'écusson, le cordon rouge et la croix de commandeur de Saint-Louis sont figurés avec la devise de l'ordre : *bellicæ virtutis premium*. La couronne de comte surmonte le tout.

J'avais aperçu une première fois, dans l'église de Bezons, une inscription gothique, armoriée, datée de 1584; elle était presque tout entière cachée par un mauvais tableau. Quand je suis revenu pour tâcher d'en prendre copie, elle avait disparu; le sacristain a répondu à mes questions qu'on avait eu besoin de cette pierre pour une réparation au presbytère. L'inscription était fixée sur le mur du chœur, à main gauche. Elle a par malheur échappé aux recherches de l'abbé Lebeuf, qui n'aurait pas manqué de nous en transmettre un extrait.

La cloche de l'église, bénite en 1783 par le curé messire Louis Blondeau, porte le nom de Louise-Gabrielle² qu'elle reçut de Jacques-Alexandre Bazin de Bezons, capitaine de dragons au régiment de la Reine, petit-fils de Louis-Gabriel, comte de Bezons, gouverneur de Cambrai, et arrière-petit-fils du maréchal de France Jacques Bazin, seigneur de Bezons, mort en 1733 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans³.

¹ Débarquement des Anglais, le 4 septembre 1758, et leur déroute complète, sept jours après, à Saint-Cast (départ. des Côtes-du-Nord, arrond. de Dinan).

² L'inscription n'a pu être complètement relevée.

³ Voy. t. I, p. 415. — P. Anselme, *Hist. généal.* t. VII, p. 681-683.

DCXIII.

CHATOU. — EGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1623.

EPITAPHE

EN L'HŌNEVR DE DIEV, ET DE LA GLORIEVSE VIERGE MARIE THOMAS DE PILEVR ESCVYER SIEVR CHASTELLAIN DE CHATOV ET DV FIEF DE MALLENOVÉ CONSEILLER SECRETTAIRE DV ROY ET CŌTROILLEVR GENERAL ORDINAIRE DE SES GVERRES ET DAMOISELLE ANNE PORTAIL SA FEMME, ONT FAICT REFAIRE ET CŌSTRVIRE DE NEVF EN LANNÉE 1622. LE MAISTRE AVTEL DE CESTE EGLISE, ET LES DEVX PILLIERS Y IOIGNANT, ICEVLX PEINDRE AVEC LE PORTOVR DVD AVTEL, FAICT CARRELLER DE POTTERIE L'AIRE, ALETOVR DVD AVTEL, RELLEVER ET REFAIRE DE NEVF EN PLASTRE L'AIRE DV COEVR DE LADTTE EGLISE, FAICT FAIRE LIMAGE DE S^T. THOMAS LAPPOSTRE ESTANT SVR L'VN DES PILLIERS DVD AVTEL, LE TABERNACLE QVI EST POSÉ SVR LED AVTEL, LE MARCHEPIED DE MENVYSERIE, AVEC LE CHASSIS ESTĀT AV DEVĀT DVD AVTEL, LE PVPITRE A DIRE LEVĀGILLE, LES CORNICHES DE MENVYSERIE QVI POSENT SVR LES PILLIERS DVD AVTEL SERVĀS A ATACHER LES PĀTES ET RIDEAVX, LES CLOYSS AVSSY DE MENVYSERIE QVI FERMĒT LEDICT AVTEL PAR DERRIERE, LES BALLVSTRE QVI SEPPARE LE COEVR D'AVEC LED AVTEL. PLVS ONT DONÉ LES ORNEMĒS QVI ENSVIVĒT, ASSCAVOIR VNG CIBOIRE D'ARGĒT DORÉ COVVERT AYANT VNG SOLEIL DESSVS PO^R SERVIR A PORTER NOSTRE SEIGNEVR A LA FESTE DIEV ET A FAIRE LA COMVNION, TROIS GRĀDES CHAPPES AVEC CELLES DE DIACRE ET SOVBZ DIACRE LA CHAPPE A DIRE MESSE FANON ET CORPORALLIER LE TOVT DE DAMARS BLANC, VNE ROBE DE THOILLE DE DRAP D'OR ET D'ARGĒT PO^R LA VIERGE MARIE AVEC LE VOILLE DE GAZE D'ARGĒT, VNG PAVILLON PO^R COVVRIR LE SVSD TABERNACLE, LE CIEL ESTĀT A LA VOVLTE AVDESSVS DVD AVTEL, LES PAREMĒS PAR BAS DVD AVTEL, LES CVSTODES ET PANTES ESTĀT AVTOVRT DICELVY, ET LE TAPPIS A METTRE SVR LED PVPITRE LE TOVT DE CAMELOT ROVGE CRAMOISY GARNY DE CRESPINES DE SOYE BLĀCHE, AFFIN QVE LES HABITANS DVD CHATOV SOYENT MEMORATIFZ DE PRIER DIEV POVR LESDICTZ SIEVR ET DAMOISELLE, ET DE FAIRE CHĀTER A LEVR INTĀTION PAR LES CVRÉ OV VICAIRE DVD CHATOV PRESĒS ET

ADVENIR LORAISON DE VENI CREATOR PAR CHACVN AN LE IOVR
 DE L'ASSVMPTION NOSTRE DAME D'AS LEVR CHAPPELLE, ET APPRES
 LEVR DECEDZ VNG DEPROFONDIS, AINSY QV'ILZ S'OT OBLIGEZ
 PAR COTRACT PASSÉ AVEC LED S^R. DE CHATOV LE XII^{ME} AOUST
 1602 PARDEVAT PAINPARÉ TABELLION AVD CHATOV, ET ENCORES
 DE FAIRE DIRE ET CELLEBRER A PERPETVITÉ PO^R LESDICTZ S^R. FT
 DAMOISELLE DEVX SERVICES PAR CHACV AN, LVN LA VIGILLES S^T.
 THOMAS ET L'AVLTRE LA VIGILLE DE S^{TE} ANNE PÉDÁT LEVR VIVAT,
 ET APPRES LEVR DECEDZ A TELZ IOVRS QV'ILZ DECEDDERONT,
 AINSY QVE LESD^Z HABITÁS Y S'OT AVSSY OBLIGEZ PAR TRANSACTION
 PASSEE ENTRE LED S^R. DE CHATOV ET EVLX PARDEVANT DESQVATRE-
 VAULX ET DVCHESNE NOTTAIRE AV CHASTELLET DE PARIS LE TROIS.
 IVILLET MIL SIX CENS VINGT DEVX
 EN MEMOIRE DES SVSDICTZ BIENFAICTZ DESDICTZ S^R. ET DAMOISELLE
 DE CHATOV LESDICTZ HABITÁS ONT FAICT CY POSER CESTE
 EPITAPHE. PAR SIMON PIERRE ET PIERRE BARON LEVRS MARGVIL
 LIERS EN LANNE MIL SIX CENS VINGTTOIS ¹

Pierre. — Haut. 1^m,20; larg. 0^m,61.

Thomas II le Pileur, dont notre inscription célèbre la générosité, tenait la seigneurie de Chatou de son père Thomas I^{er}, contrôleur de la chancellerie, puis conseiller au parlement de Paris, vers 1580, qui s'était aussi rendu acquéreur des droits et revenus que les religieuses de l'abbaye de Malnoue² possédaient au même territoire. Dans l'excès de leur reconnaissance envers le bienfaiteur de leur église, les habitants de Chatou crurent sans doute lui délivrer des lettres de noblesse au moyen de la transformation de *le Pileur* en *de Pileur*. Il faut d'ailleurs leur savoir bon gré d'avoir décrit avec tant de curieux détails toutes les pieuses largesses dont ils lui étaient redevables.

La façade et la nef de l'église de Chatou ne sont pas antérieures au xvii^e siècle; peut-être furent-elles en partie reconstruites par les soins du même donateur; l'inscription ne s'explique pas sur ce point. Le clocher, le chœur, le sanctuaire datent de la fin du xii^e et du commen-

¹ Sic.

Voyez, dans un des volumes suivants,

² Ancienne abbaye du diocèse de Paris.

doyenné de Lagny, paroisse d'Émerainville.

ement du XIII^e siècle. Après avoir fait ériger un nouveau maître-autel en boiserie, qui a été conservé avec son retable orné de colonnes, Thomas le Pilleur fit poser, du côté de l'Épître, une statue en pierre colorée du saint apôtre dont il portait le nom. Cette figure existe encore, ainsi que la Notre-Dame, sculptée en bois au XIV^e siècle, et placée du côté de l'Évangile, à laquelle Thomas le Pilleur offrit une robe de toile de drap d'or et d'argent et un voile de gaze d'argent¹. Le ciboire et le soleil qui le surmontait pour l'exposition du saint sacrement, les ornements, les parements, les étoffes, ne se retrouvent plus, comme on peut bien le penser, dans les armoires de la sacristie. L'énumération de ces divers objets, telle que nous l'avons ici sous les yeux, permettrait de reconstituer, de la manière la plus certaine, le mobilier du sanctuaire d'une petite paroisse rurale, dans les premières années du XVII^e siècle.

L'inscription commémorative est appliquée à la paroi septentrionale du chœur. Des compartiments de marbre décorent l'encadrement. Un petit attique, à fronton demi-circulaire, contient l'écusson du donateur, surmonté d'un casque tourné à dextre et garni de lambrequins flottants. Un lion, accompagné en chef de trois merlettes, occupe le champ de l'écu. Ces mêmes armoiries se répétaient à la façade de l'église; un cadran d'horloge les remplace depuis quelques années. La partie inférieure de la pierre s'arrondit, et là se voit un autre écusson, de forme losangée, entouré de laes, blasonné d'une vache, qui a la tête couronnée et sommée d'une étoile. Ce dernier écusson est celui d'Anne Portail, femme de Thomas le Pilleur, qui s'était associée aux bienfaits de son mari, et que les paroissiens, à leur tour, ont associée au témoignage de leur gratitude. La famille Portail a donné au parlement de Paris une longue suite de présidents et de conseillers.

Le texte de l'inscription a subi après coup plusieurs corrections dont les traces demeurent bien visibles sur la pierre.

¹ On a eu le tort de déplacer les deux statues. Celle de la Vierge a, du moins, été restaurée avec soin; mais il paraît que le

saint Thomas, qui n'offrait pas le même intérêt, aurait été expulsé de l'église.

DCXIV.

CHATOU. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1654.

Dame Marguerite Morot, Vefue de messire Anthome Ferrand Viuant Con^{te} du Roy en ses conserls destat & priué, & lieutenant particulier au ch^{te}l^et de paris, A donné & legué a l'œuure & fabrique de l'eglise nostre Dame de Chattou la somme de douze liures de rente & toutes les terres A elle appartenant sur le terroir de Chattou Amsy quil est poité par le Contract passé par deuant leuesque & le boucher notaires aud. ch^{te}l^et de pis le xxii^e Iuin Mil vi^e. LIII, A la charge par les marg^{es} de la^d. œuure faire celebrer a perpetuitté par ch^{un} an le xviii^e. Decembre, vn seruice solemnel de trois messes haultes Vigilles a IX lecons & laude prose & libera des mortz & fournir a iceluy luminaire & ornemens honnestes pour le repos de lame de la^d. Dame, de sond. mary ses pere & mere parens & amis trespassees, & de faire recomander toutes les festes & dimanches solemnelles & ch^{une} . annee la^d. Dame & ses^d. parens & amis au prosne, & a leur intention fe. dire vn dep^fundts & oraisons propres ;

Requiescant In pacé ∞

Pierre. — Haut. 0^m,90 ; larg. 0^m,60.

L'inscription de fondation de Marguerite Morot est placée auprès de celle que nous avons classée sous le numéro qui précède. En tête du texte sont gravés, d'une part, l'écusson d'Antoine Ferrand, le mari de la donatrice, qui présente un chevron accompagné de trois épées en pal, et que surmonte un casque à lambrequins posé de face; de l'autre, les armoiries de Marguerite Morot, parties des premières et d'un blason qui n'est plus appréciable. Des lacs entourent le second écusson.

DCXV.

CHATOU. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1666.

✱ LAN 1666 IAY ESTE BENISTE PAR M^{RE} IEAN PENNEL CVRE DE
 CHATOV BACH^{ER} EN THEOLOGIE DE LA FACVLTE DE
 PARIS ET NOMMEE CHARLOTTE MARIE PAR MESSIRE
 PAVL PORTAIL SEIGNEVR DE CHATOV & MONTESSON
 COMTE DE LVSIGNAN CON^{ER} DV ROY EN SA COVR DE
 PARLEMENT¹ & DAME CHARLOTTE DE BARBESIERE
 DE CHEMERAVLT SON ESPOVSE
 SIMON DREUX & LOVIS TRANCHANT MARG^{RS} M^E A^T
 BAL^{LY} M^E I · P · P · L^T M^E L · F · P^R F^L A · M ·²
 NICOLAS CHAPELLE IEAN GILLOT³

La seigneurie de Chatou passa des le Pileur aux Portail, dans le cours du xvii^e siècle. Paul Portail, le parrain de la cloche paroissiale, occupait, en 1666, un siège de conseiller au parlement de Paris. Un demi-siècle environ après, Antoine Portail, seigneur de Vaudreuil et de Chatou, était à la fois premier président de ce grand corps judiciaire et membre de l'Académie française.

Le bâtiment du presbytère fut construit, dit-on, pour servir de prison seigneuriale. La date de 1789, gravée au-dessus d'une des portes, indique probablement une réparation, qui aurait ainsi été exécutée au moment même où toutes les juridictions féodales devaient succomber.

¹ Le titre de *comte de Lusignan* nous inspirait quelques doutes. L'exactitude en a été vérifiée sur la cloche elle-même; mais nous en avons vainement cherché l'origine dans les recueils généalogiques.

² Les noms et fonctions du bailli, de son

lieutenant et du procureur fiscal, ne sont indiqués qu'en abrégé ou par des initiales.

³ Les fondateurs Chapelle et Gillet ont signé le bourdon de Notre-Dame de Paris, en 1685. (Voy. t. I, p. 48.)

DCXVI.

CROISSY-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN
ET SAINT-LÉONARD.

1683.

GASPARD DE MARSY SCULPTEUR DU ROY
ET RECTEUR EN S^O. ACADEMIE ROYALE DE
PEINTURE ET SCULPTURE, A D^ONÉ ET LEGUÉ
EN CETTE E^SGLISE LA S^OME DE 1000^l. PO^R ESTRE
EMPLOYÉE A LACHAPT D'UNE LAMPE ET ENTRE
TIENT D'ICELLE 10^R ET NUIT ALUMÉE DEVANT
LE S^T SACREMENT, LAQ^{LE} S^OME A ESTÉ PAYÉE
PAR LE S^R ALEXANDRE RAHAULT BEAUFRERE
ET EXECUTEUR TESTAMENTAIRE DU FEU S^R DE
MARSY LAQ^{LE} DITE S^OME A SERVY AUSSI PO^R LE
BATIMENT ET RETABLISSEMENT DE L'E^SGLISE DE
CEANS, AINSY Q^UIL EST EXPLIQUÉ PAR LE C^OTRAT
PASSÉ PARDEVANT DESNOTS ET GAUDIN CON^{ERS}
DU ROY NOTTAIRES AU CH^ELET DE PARIS, LE PRE
MIER 10^R DE MARS 1683. ENTRE LES S^{RS} RAHAULT
ET LES MARG^{RS} ET HABIT^{AS} DE CETTE D. PAROISSE
QUI SE SONT OBLIGÉZ A LENT^{ENT} DE L'AD. LAMPE.

*Requiescat In Pace*Pierre. — Haut. 0^m,67; larg. 0^m,62.

On traverse pour entrer dans l'église un petit porche, où se trouve dressée contre la muraille, à main gauche, la pierre qui rappelle la donation de Gaspard de Marsy. La partie supérieure, légèrement arrondie, contient un nom de Jésus¹.

¹ L'abbé Lebeuf attribue cette inscription à l'église de Chatou. Le monument a-t-il été déplacé, ou le savant abbé, qu'on trouve

si rarement en faute, se serait-il trompé cette fois? (t. IV, p. 36).

Gaspard de Marsy, né à Cambrai en 1624, mourut à Paris en 1681 ; l'acte de sa donation ne fut passé que deux ans après par son exécuteur testamentaire. Il avait un frère, nommé Balthasar¹, qui se distingua de même comme sculpteur, et devint aussi membre de l'académie royale. Tous deux ont laissé d'importants ouvrages, à Paris, dans la galerie d'Apollon, à Versailles, dans le château et dans les jardins. Ils travaillèrent ensemble au tombeau du roi de Pologne, Jean-Casimir, que la Révolution a mutilé et qui n'a été qu'imparfaitement rétabli dans l'ancienne église abbatiale de Saint-Germain-des-Prés.

¹ *Gaspard, Balthasar*, noms imposés par la tradition à deux des mages venus d'Orient à la crèche de Bethléem. Le troisième est appelé *Melchior*.

DCXVII.

CROISSY-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN
ET SAINT-LÉONARD.

1780.

HIC JACET UT JUSSIT.,
F. Leonardus CUMONT, patriâ
Lugdunensis, Canonicus Regularis S. Aug., ordi-
nis S. Antonii Viennensis, Nobilissimo ordini.
S. Joannis Jerosolimitani adjuncti, An. 1777
hanc parochiam per XXXX annos rexit sapi-
enter, & egregié decoravit : Obiit in D^{no}
die 26 Maii An. 1780. ætatis 83.

Requiescat in pace.

T¹ ✠

*De son troupeau cheri pour attendre le cœur
Sous vos pieds il s'est fait inhumer ce Pasteur :
Vivant, il fit pour vous des prieres frequentes :
Mort, il en veut pour lui qui soient aussi ferventes*

Pierre. — Haut. 0^m,65; larg. 0^m,50.

Pierre de Nemours, évêque de Paris, donna, en 1211, l'église de Saint-Martin de Croissy au prieuré de Noblat en Limousin, à la charge de la faire desservir par deux chanoines réguliers. L'église paroissiale de Croissy devint en même temps prieurale, et saint Léonard, le grand saint du diocèse de Limoges, en partagea le patronage avec saint Martin; on assure qu'il y opéra de nombreux miracles attestés autrefois par des tableaux votifs qui ont disparu. Le célèbre abbé de Vertot, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, exerça les fonctions réunies de prieur et de curé de Croissy. Dans les premières années du

¹ Dans cet intervalle sont figurés en creux le *tau* de saint Antoine et la croix de Malte.

xviii^e siècle, la cure passa aux religieux chanoines réguliers de Saint-Antoine¹. C'est à ce titre que frère Léonard Cumont gouverna la paroisse de 1740 à 1780. Il voulut être inhumé à l'entrée de son église; sa tombe est comprise dans le dallage; mais son épitaphe est relevée sur une des parois du porche. Deux os en sautoir, une tête de mort et une accolade sont tracés au-dessous du texte.

L'église est un édifice de très-peu d'importance, dont la majeure partie semble appartenir à l'époque où les chanoines de Noblat en prirent possession, c'est-à-dire à la première moitié du xiii^e siècle.

¹ Monastère illustre, fondé vers la fin du xi^e siècle, au diocèse de Vienne, en Dauphiné, incorporé en 1777 à l'ordre de

Saint-Jean de Jérusalem, qui a pris le nom de Malte, du lieu de résidence du grand maître.

DCXVIII.

CROISSY-SUR-SEINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN
ET SAINT-LÉONARD.xviii^e siècle.

Trois petits carreaux octogones en marbre blanc¹, posés dans la chapelle de Saint-Martin, présentent seulement les noms, avec les dates de décès, de

Gabrielle-Claude Berger de Champagneux, † le 27 juillet 1775.

Demoiselle Marie-Anne Gautier, † le 3 janvier 1776.

Anne-Pauline Faÿard de Bourdeille, † le 20 octobre 1777.

Des larmes et des cœurs surmontés de croix accompagnent les inscriptions.

On rencontre ailleurs les débris sans valeur d'une épitaphe en français, et ceux d'une autre en latin qui couvrait la sépulture d'un prêtre décédé dans le cours du siècle dernier.

La cloche, nommée Anne-Madeleine, a été fondue à Paris en 1775, par Desprez, fondeur du roi², et bénite par messire Léonard Cumont, dont nous venons de rapporter l'épitaphe sous le numéro précédent. L'inscription de cette cloche nous fournit les noms de messire Paul Gauthier de Beauvais, écuyer, conseiller du roi, receveur général des finances, *haut, moyen et bas justicier de Croissy-Saint-Martin et Saint-Léonard*³, de sa femme Madeleine-Anne le Normant, qui a été aussi mariée à monsieur de Bourdeille, et des marguilliers Charles Savarde et Nicolas le Brun.

¹ De 0^m,25 de diamètre.

² Les Desprez. Voy. ci-dessus, église de Groslay, n^o DLXXX, p. 237.

³ Cette manière de désigner Croissy, en

ajoutant au nom du village les noms des deux patrons de la paroisse, était en usage du temps de l'abbé Lebeuf (*Hist. du dioc.* t. IV, p. 45).

DCXIX.

CARRIÈRES-SAINT-DENIS. — ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1742.

D. O. M.

SIEUR NICOLAS LE GOUST, BUVETIER DE LA GRANDE CHAMBRE DE NOS SEIGNEURS DE PARLEMENT, A LÉGUÉ PAR SON TESTAMENT RECEU PAR DUPONT NOTAIRE A PARIS LE 1^{ER} JUIN 1740. UN CONTRACT DE QUARANTE CINQ LIVRES DE RENTE A L'ÉGLISE DE CE LIEU, A LA CHARGE D'Y CÉLÉBRER PAR CHACUN AN A PERPÉTUITÉ UN OBIT QUI DOIT ESTRE DIT LE 23. DECEMBRE, POUR LE REPOS DE SON AME, LEQUEL OBIT SERA ANNONCÉ LE DIMANCHE PRECEDENT AU PRONE DE LA MESSE PAROISSIALE AVEC RECOMMENDATION AUX PRIERES DES FIDELS, ET LES DITS 45th. DISTRIBUEZ *SCAVOIR* 30^s AU CÉLÉBRANT, 20^s AU VICAIRE OU CHAPELAIN, A LA CHARGE D'Y ASSISTER ET D'Y CÉLÉBRER LA MESSE, 15^s A CHACUN DES 2. CHAPIERS, 5^s A CHACUN DES 4 ENFANS DE CHOEUR, 4^s A CHACUN DES 10. PLUS ANCIENS ENFANS DE L'ÉCOLE ET DES PLUS SAGES, 15^s AU MARGÜILLER EN CHARGE, 7th. AU MAÎTRE D'ÉCOLE, 5th. 5^s A LA FABRIQUE, A LA CHARGE DE FOURNIR LE LUMINAIRE, PAIN, VIN, ET ORNEMENS POUR LE SACRIFICE, ET LES 25th. RESTANS SERONT EMPLOYEZ A ACHETER DES CATECHISMES ET DES LIVRES DE PIÉTÉ, QUI SERONT DISTRIBUEZ PAR MONSIEUR LE CURÉ AUX ENFANS DE L'ÉCOLE LES PLUS CAPABLES LESQUELS ENFANS SERONT TENUS D'ASSISTER AUDIT OBIT ET CHANTERONT LE *Libera* AVANT LA MESSE ET LE *Deprofundis* APRÈS, ET AUX AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS ENONCÉES AU CONTRACT DE FONDATION DE CE PASSÉ ENTRE LES SIEURS CURÉ ET MARGÜILLERS DE CETTE PAROISSE ET M^{RE} PIERRE LETOURNEAU PROCUREUR AU CHÂTELET DE PARIS, EXECUTEUR

DU TESTAMENT DUDIT SIEUR LEGOUST, DEVANT M^e
BRELUT DE LA GRANGE NOTAIRE AU DIT CHÂTELET
DE PARIS, LE 21. JANVIER 1742.

*Priez Dieu pour le repos
de Son Ame*¹

Marbre noir. — Haut. 1^m,00; larg. 0^m,65.

L'église de Carrières n'était autrefois qu'une annexe de la paroisse de Houilles, dont l'église, dédiée à saint Nicolas et reconstruite au xvii^e siècle, garde encore cependant quelques traces d'un édifice antérieur élevé au xiii^e. Cette église de Houilles ne possède aucune autre inscription que le titre de TEMPLE DE LA RAISON, imprimé à sa façade en 1793. La seigneurie du village de Carrières appartenait de temps immémorial à l'abbaye de Saint-Denis; l'abbé Suger a fait plusieurs fois mention de ce lieu dans le livre *de son administration*. L'église, défigurée par des retouches modernes, n'a plus de caractère; mais elle conserve, en témoignage de son antique origine, un précieux retable du xii^e siècle, en pierre colorée, représentant l'Annonciation, le baptême du Christ, et la Vierge qui tient sur ses genoux l'enfant divin. La vente, la revendication et la réintégration de cette sculpture ont occasionné, de nos jours, devant la justice, un procès qui aurait dû servir de leçon aux vendeurs comme aux acheteurs des vieilles reliques de nos églises².

Les fondations du sieur Le Goust, buvetier de la grand'chambre, sont énumérées sur une plaque de marbre noir que nous avons vue d'abord placée au milieu du chœur, sous le lutrin; elle a été depuis rompue en deux morceaux et reléguée dans le bûcher du presbytère. Aucun ornement n'accompagne le texte; le marbre est seulement arrondi au sommet. Le rôle de la buvette, lieu de collation et de rafraîchissement, n'est pas sans importance pour les corps judiciaires ou politiques qui tiennent de longues séances. Nicolas Le Goust avait sans

¹ Les fautes de grammaire de l'inscription existent dans le texte original.

² Didron, *Annales archéologiques*, t. II, p. 66; t. III, p. 296-298; t. IV, p. 41.

doute réalisé quelques bénéfices à celle de nosseigneurs du parlement de Paris; il eut la bonne pensée d'en consacrer une partie à des œuvres de piété et de bienfaisance. Rien ne me semble plus touchant que la charitable minutie de ces détails de distributions de sommes d'argent, de récompenses, de catéchismes et de bons livres. Bien coupable est à mes yeux l'indifférence qui supprime sans regret les modestes monuments destinés à en perpétuer le souvenir.

DCXX.

SARTROUVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1708.

† IAY ETTE REFONDVE EN LANNEE 1708 ET BENITE PAR
 MESSIRE QVENTIN BOVDDET DOCTEVR EN SORBONNE
 & CVRE DE S^T MARTIN DE SARTROUVILLE ET NOMME
 PAR GEORGES FRENIER CONTROLEVR ORDINAIRE DE
 S. A. R. MONSEIGNEVR LE DVC DORLEANS ET IEANNE
 PROSPERE CHARLOTTE FEMME DV S^R FRENIER
 CONTROLEVR DE SA DITTE A. R.

Le chœur de l'église et ses chapiteaux historiés peuvent bien dater de la fin du xi^e siècle; la porte principale, sculptée de mascarons humains et de têtes bestiales, est du xii^e; la nef, du xiii^e; la flèche en pierre, blasonnée de France et de Dauphiné, n'a été implantée sur la tour qu'à une époque avancée du xiv^e.

Quelques dalles funéraires très-usées laissent à peine deviner l'existence de figures dont les faces avaient été incrustées en marbre. Une famille tout entière était représentée sur une de ces dalles aux pieds du père et de la mère. Les épitaphes sont réduites à néant.

Deux panneaux en grisaille, de la fin du xv^e siècle, sont restés enchâssés dans les vitrages de deux fenêtres du bas côté septentrional. On y voit, désignés par de courtes inscriptions gothiques, les donateurs en prières, les uns aux pieds de la Vierge, les autres devant un saint Étienne lapidé. Ce sont, pour le premier panneau, samou de la-marelle et jehan son fils de ceste eglise icy cure; pour le second, adenez de fremeuille et estieneete sa fame.

La cloche seule, refondue en 1708, porte une inscription qui paraît complète et que nous publions.

DCXXI.

SANNOIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1777.

† LAN 1777 LE 1^{ER} JETÉ BENITE PAR MESSIRE ANTOINE
 DAIRE DOCTEUR EN SORBONNE CVRE DE SANOIS
 S. A. S. MONSEIGNEVR LOVIS HENRI IOSEPH DVC
 DE BOVRBON PRINCE DV SANG GOVERNEVR ET
 LIEVTENANT GENERAL POVR LE ROY EN SA
 PROVINCE DE CHAMPAGNE GRAND MAISTRE
 DE FRANCE ET GOVERNEVR POVR LE ROY EN
 SES PROVINCES DE BOVRGOGNE ET BRESSE
 EN SVRVIVANCE DE MONSEIGNEVR LE PRINCE
 DE CONDE SON PERE ET S. A. S. MADemoisELLE
 LOVISE ADELAIDE DE BOVRBON CONDE PRINCESSE
 DV SANG SŒVR DE MONSEIG^{VR} LE DVC DE BOVRBON
 I. B. ROBERT MA FAIT. L. A. C. M. C. PIERRE GVERIN
 SINDIC ET F. MORELLE. ANTOINE LEVESQVE
 MARGVILLIERS

Église de peu d'importance, reconstruite, en grande partie, dans la première moitié du xvi^e siècle.

Au seuil d'une porte latérale, on distingue sur une dalle quelques mots de l'építaphe de Michel Penelle, écuyer, exempt¹ des gardes de Monsieur, frère du Roi², *seigneur des Fiefs de Hуго et grand Hostel de Sanois lequel deceda le XI septembre 1636*³. On lit sur une autre dalle

¹ Officier de certains corps de cavalerie, qui commandait en l'absence du capitaine et des lieutenants. Dans les compagnies de gardes du corps, c'était une position considérable.

² Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, fils de Henri IV, né à Fontainebleau en 1608, mort en 1660.

³ Lebeuf, *loc. cit.* t. IV, p. 68.

engagée sous un banc le nom de Henri Ruel, avocat, celui de dame Antoinette Pouvel, et la date du 31 mai 1780.

La cloche fut bénite en 1777, sous le patronage du duc de Bourbon, dont la fin tragique est restée enveloppée d'un douloureux mystère¹, et de sa sœur, mademoiselle de Condé, qui mourut religieuse, en 1824, au couvent du Temple, où elle s'était renfermée. Nous n'avons pas eu à citer jusqu'à présent le nom du fondateur, Jean-Baptiste Robert.

¹ Voy. ci-dessus, p. 237.

DCXXII.

FRANCONVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

xvi^e siècle.

Église rebâtie dans la seconde moitié du xvi^e siècle.

Les tombes, comprises dans le dallage, sont aujourd'hui à peu près effacées. Il s'en trouve deux cependant, un peu moins endommagées que les autres, sur chacune desquelles on reconnaît les contours des effigies de deux époux. Les épitaphes étaient gravées en caractères gothiques. Pierre Gef. . . . , qui trépassa l'an 1550, le seizième jour de février, reposait sous une de ces pierres avec Jehanne Louzelin, sa femme. La seconde dalle est de la même époque; le mari défunt portait le prénom de Nicolas.

DCXXIII.

CORMEILLES EN PARISIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1512.

lan mil cinq cens et douze
 le dernier jour doctobre
 ce lambris fōt fait et parfet
 done par maistre Jehan francheſ
 paſer noſter ave maria

L'église se compose d'un assemblage de constructions qui datent surtout des ^{xiii}^e et ^{xv}^e siècles. La nef centrale avait naguère pour couverture un lambris en charpente de forme ogivale, exécuté avec beaucoup de soin, soutenu par des poutrelles, orné à chaque travée d'un écusson armorié, et rehaussé de petits fleurons peints en noir. L'inscription, qui en fixait l'époque et le donateur, était tracée, une fois de chaque côté de la première travée, en beaux caractères noirs et rouges. Au sommet du lambris on lisait ce texte : SOLI DEO HONOR ET GLORIA.

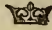
Cette œuvre intéressante a fait place, depuis peu d'années, à une voûte de plâtre en berceau de l'aspect le plus vulgaire.

Une inscription de fondation, en lettres gothiques du ^{xvi}^e siècle, devenue illisible, sert de seuil à la porte principale. On a aussi employé à faire une des marches du chœur un morceau de dalle funéraire du ^{xiii}^e ou du ^{xiv}^e siècle.

DCXXIV. — DCXXV.

MONTIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1561.

† lan mil v^e lxi nous fimes faicte
par les habitans de montigny et
suis nommee marie 

1710.

A LA PLUS GRAND^E GLOIRE DE DIEU
ET LA MEMOIRE DE LOUIS PARMENTIER VIVANT
ESCUIER S^R. DE LACHAPELLE LEQ^L. A FONDÉ PAR CHACUN
ANS A PERPETUITÉ EN CETTE ESGLISE DE MONTIGNY
4. SERVICE A HAULT^E MESSE^S AVEC GRAND^E ET PETITTE
RECOMANDASSE A L'INTENTIONS ET POUR LE REPOS
DES AMES DE SES PERRE ET MERRE ET FRERES
TREPASSE^Z LESQ^{LS} SERVICES SE DIRONT LE PREMIER A
L'INTENTION ET POUR LE REPOS DE L'AME DUD. FOND-
ATEUR LE LENDEMAN^T DE S^T. LOUIS FESTE DU PATRON
DUD. S^R. LE 2^E. LE LEMDEMANT DE S^T. JEAN PATISTE,
ET LE 3^E. LE JOUR DE S^T^E FRANÇOISE PATRON ET
PATRONNE DE SES PERRE ET MERRE ET LE 4^E LE 30.
DE^{BRE} A LINTENTION DE FEU JEAN PARMENTIER SON
FRERE, ET EN CAS QUE LAD. ESGLISE SOIT EMPECHÉE
PAR QUELQUE AUTRES OFFICES SERA REMIS LE
LEMDEMAIN ET ANONCÉ AU PROSNE LE DIMANCHE
PRESEDENT POUR LESQ^{LES} FONDATION^S LED. FEU S^R. A
DONNÉ A LAD^{DE} FABRIQUE PAR SON TESTAMENT PASSÉ
A CORMECYÉ DIOCESSE DE RHEIMS OU IL EST
MORT LE 22^E MARS 1710. LA SÔME 2600^{lt}. EN FOND
FAISANT LA RENTE DE 130^{lt}. SUIVANT^{LES} CLAUSE PORTÉES
PLUS AU LONG, PAR SON TESTAMENT ET LA PRESENT^E
ÉPITAPHE APOSSÉ AU DESIRE DICELLUY PAR LES
MARG^{ERS} DE LAD. FABRIQUE DE MONTIGNY.

*Requiescant in pace*Marbre bleu turquin. — Haut. 0^m,83; larg. 0^m,55.

L'église est une construction petite et insignifiante du commencement du siècle dernier; mais elle possède une décoration très-riche et très-complète en boiserie sculptée du temps de Louis XV.

La tour, moderne comme le reste de l'édifice, conserve la vieille cloche que les paroissiens firent fondre en 1561.

Les libéralités de Louis Parmentier sont inscrites sur une belle plaque de marbre bleu turquin arrondie par le haut. Des ossements liés en sautoir et une tête de mort couronnée de laurier accompagnent le texte. Les fautes de grammaire sont nombreuses; nous n'avions pas à les corriger.

DCXXVI.

LA FRETTE. — ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-NICOLAS.

1699.

† LAN 1699 IAY ESTE BENITE PAR M^{RE} FRANCOIS
 PIOLE BACHELIER DE SORBONNE PRESTRE CVRE DE
 MONTIGNY ET DE LA FRETTE ET NOMMEE ROBERTE
 ELIZABETH PAR MONSIEUR ROBERT BAVDIER BOVR-
 GEOIS DE PARIS ET PAR DAMOISELLE ELIZABETH
 PREVOST SON EPOVSE
 IEROME BOVLLOMIER SINDIC
 LAVRENT LE GVAY

La date de la cloche détermine à peu près celle de la reconstruction du chœur et de la tour de l'église; nous avons vu substituer, en 1844, une nef nouvelle à celle qui avait conservé jusqu'alors quelques traces de son origine au xiv^e siècle. La Frette était autrefois une annexe de la paroisse de Montigny. L'inscription de la cloche nous prouve qu'à la fin du xvii^e siècle un seul et même curé administrait les deux églises. La famille du fondateur de cette cloche nous est déjà connue; nous avons lu les noms de Florentin et de Laurent le Guay, sur le bourdon de Notre-Dame de Paris, sur une cloche de l'abbaye du Val-de-Grâce, et sur une autre de l'hôpital des Petites-Maisons¹. Dans la famille le Guay, on exerçait sans doute de père en fils la profession de fondeur. Un premier Florentin le Guay signa, en 1666, une des cloches données par la reine Anne d'Autriche aux bénédictines du Val-de-Grâce; nous en trouvons un second décédé en 1749 à l'hôtel-Dieu de Meaux.

Dans un registre déposé aux archives de la ville de Meaux, il est dit que Florentin le Guay, maître fondeur de cloches de la paroisse de Saint-Médard à Paris, entra le 22 avril 1749 à l'hôtel-Dieu, qu'il

¹ Voy. t. I, p. 48, 666, 796.

y mourut le même jour, et qu'il fut inhumé le lendemain au cimetière Saint-Remy. Mention est faite de ce même fondateur, avec Gilles Édeline du Coudray, aussi fondateur à Paris, dans un marché passé, en 1696, pour la réfection de la moyenne cloche de l'église de Mitry, au prix de 330 livres¹.

¹ Renseignements extraits des archives de la ville de Meaux et de celles du département de Seine-et-Marne. (*Revue des Sociétés savantes*, 5^e série, t. IV, p. 504-515. Communication de M. Th. Lhuillier.)

DCXXVII.

LE PLESSIS-BOUCHARD. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1770.

† LAN 1770 IAY ETE NOMMEE LOUISE JOSEPHINE
 PAR S. A. S. MONSEIGNEUR LOUIS JOSEPH DE
 BOURBON PRINCE DE CONDE PRINCE DU SANG
 SEIGNEUR DE CETTE PAROISSE REPRESENTE
 PAR M^R FRANCOIS MICHEL GOBERT AVOCAT EN
 PARLEMENT PROCUREUR GENERAL FISCAL DU
 DUCHE & PAIRIE DANGUIEN ET BENITE PAR
 M^{RE} PIERRE DARIN CURE DU PLESSIS BOUCHARD
 JEAN ALLINE MARGUILLIER EN CHARGE
 LOUIS ALLINE MARG^R COMPTABLE
 ROCH ALLINE MARG^R ENTRANT
 L C GAUDIVEAU FECIT

Église remise à neuf au siècle dernier ; aucun vestige apparent d'une construction antérieure.

Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, parrain de la cloche, possédait la seigneurie du Plessis-Bouchard, comme titulaire de la duché-pairie de Montmorency, officiellement désignée sous le nom de duché d'Enghien¹.

Dans une des notes qui font suite à l'inscription de la cloche de Groslay, nous indiquons les cloches, déjà citées dans ce Recueil, auxquelles les Gaudiveau ont attaché leur nom comme à celle du Plessis-Bouchard².

¹ Voir ci-dessus, p. 237, n° DLXXVI. — ² Voir même page, même numéro. Voir aussi p. 261, n° DXCIV.

DCXXVIII.

TAVERNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME ET S^T-BARTHÉLEMY.

xiii^e siècle.



✕ : HIC · MILES · TEGITVR · PHILIPVS · ET · SAPELITVR :
 QVI · PROVT · ASSARITVR · PROBITATIS LAUDE POTITVR :
 RVIA · CELOS · SPARI · IVDIX · QVI · QVODIA · TVARI ·
 DIDERIS :¹ ET MISERI TVTOR · VALIS · RVIA · MISERARI :
 O · REX · QVI PATER · ES · QVI · VERIS · VODIBVS · IN TRES

Pierre. — Long. 2^m,15; larg. 1^m,10 à la tête; 0^m,95 aux pieds.

¹ Le tombier s'est trompé en posant ici les trois points qu'il aurait dû mettre au

Aucune des églises rurales de l'ancien diocèse de Paris ne surpassait en élégance l'église prieurale et paroissiale de Taverny. L'édifice appartient à la meilleure époque de l'architecture ogivale. En 1237, Burchard de Montmorency léguait par son testament dix livres pour le vitrage. Au xv^e siècle, le connétable Anne de Montmorency fit faire le buffet d'orgues en boiserie, et le retable du maître-autel sculpté en pierre, qui sont restés en place jusqu'à ce jour.

Une tombe, contemporaine des parties les plus anciennes de l'église, se voit à l'entrée du chœur. Les fractures qu'elle a subies n'en ont cependant pas désorganisé l'ensemble. Le défunt se nommait Philippe; nous ignorons sa généalogie. Les armoiries, gravées sur l'écu, auraient fourni sans doute quelque éclaircissement à ce sujet; mais elles sont à peu près effacées; on y distingue seulement un chef chargé de trois ou quatre oiseaux. L'effigie porte, comme l'indique suffisamment notre gravure, le costume de guerre d'un chevalier du temps de Philippe-Auguste. Les deux anges, nimbés et sortant de nuages qui l'encensent, sont à peine visibles maintenant. La main divine qui la bénit sort aussi d'une petite nuée.

L'abbé Lebeuf n'a pas mis à reproduire l'épithaphe son exactitude ordinaire. Plusieurs erreurs se sont glissées dans son texte; une seule doit nous préoccuper. Les vers sont léonins. Le dernier ne peut finir par le mot *intras*, adopté par notre prédécesseur; il doit se terminer par les mots *in tres*¹ pour rimer avec l'hémistiche *o tu qui pater es*. Cette locution *qui veris vocibus in tres* nous semble d'ailleurs peu intelligible. N'aurait-elle pas le même sens que la formule *trinus et unus*, qui se rencontre dans un si grand nombre de monuments épigraphiques de la même époque?

bout du vers précédent. Chaque groupe de trois points a, en effet, pour objet de marquer la fin d'un des hexamètres dont se compose l'inscription.

Une autre erreur a été commise au troisième vers. Dans le mot **IVDEX**, le **D** est retourné, ce qui lui donne, en capitale go-

thique, l'apparence d'un **Α**. (Voy. la gravure placée en tête.)

¹ Frustes et mal venus sur l'estampage, qui a servi de type à la gravure, ces deux mots se lisent d'une manière certaine sur la pierre.

DCXXIX.

TAVERNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME ET S^T-BARTHÉLEMY.

1352.

· ✕ · icij gillt iehan de montmorâci iadiz filz de noble home z puiffant
 ⁂ challes ⁂

mon leguieur¹

de montmoranci qui trespalla lan ·

de grâce mil · ccc · lvi · le xxviii iour de iuillet · ✕ ·

Marbre noir. — Long. 0^m,90; larg. 0^m,42.

Trois monuments de la famille de Montmorency étaient réunis auprès de la chaire à prêcher, celui-ci et ceux qui portent les deux numéros suivants.

Jean de Montmorency mourut enfant; il était fils de Charles, seigneur de Montmorency, conseiller et chambellan du roi, grand panetier et maréchal de France, et de Jeanne de Roucy, sa seconde femme. L'épithaphe se lit seulement sur trois côtés de la tombe; un rinceau finement tracé remplit l'espace du troisième côté que le texte n'occupe pas entièrement. Le marbre noir recouvrait un petit tombeau de pierre; on y voit encore les silhouettes de deux anges, d'une effigie d'enfant, et d'un lion, qui étaient rapportés en albâtre et qui ont été dérobés ou brisés. Ce monument, longtemps abandonné dans un coin de l'église, est aujourd'hui encastré dans l'arcature de la muraille occidentale.

¹ Une petite croix, gravée sur le marbre, sert de signe de renvoi pour l'addition opérée après coup au-dessus de la ligne.

DCXXX.

TAVERNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME ET S^t-BARTHÉLEMY.

1360.

Ci · gist

moulligneur · mathin · de · montmorency · cil · sirez · de · auresmesguil ·
qui · trespassa ·

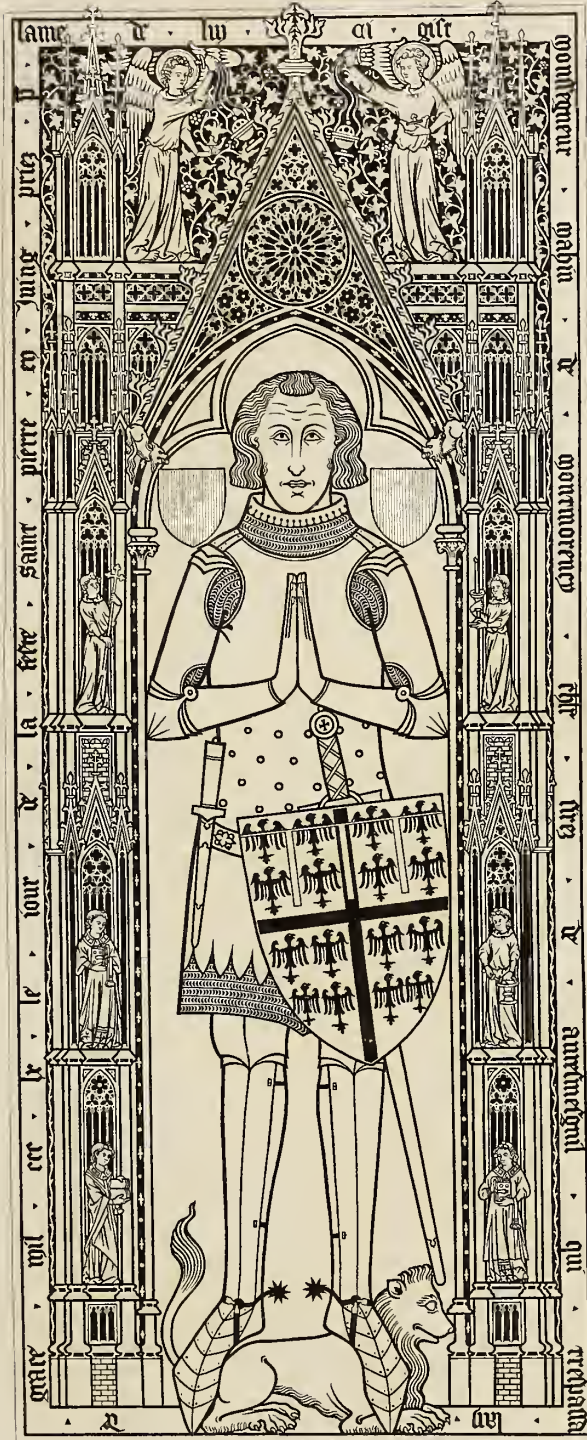
lan · de ·

grace · mil · ccc · lx · le · iour · de · la · feste · Saint · pierre¹ · eu · Juin ·
priez · p̄ · lame · de · luiPierre. — Long. 2^m,40; larg. 1^m,00.

La dalle funéraire de Mathieu de Montmorency repose sur un massif de maçonnerie élevé d'environ deux pieds, au-dessous de la chaire du prédicateur. Nous en devons la parfaite conservation à cette circonstance; qui l'a garantie du piétinement des passants si funeste aux monuments de ce genre. La gravure que nous publions et les explications déjà données sur d'autres tombes à peu près semblables nous dispensent de toute description nouvelle. Le dessin de cette tombe, demeuré intact jusque dans ses moindres détails, est un des plus excellents modèles qu'on puisse proposer à l'attention des artistes et des archéologues.

Mathieu de Montmorency, troisième fils de Jean I^{er} et de Jeanne de Calletot, possédait la seigneurie d'Auvreménil et celle de Goussainville² en partie. Les généalogistes ne nous transmettent que son nom, sans rien dire de sa vie. Les armoiries gravées sur son écu ne diffèrent de celles de la branche aînée de sa famille que par un lambel de trois pièces³. Deux écussons étaient aussi incrustés auprès de la tête de l'effigie; il n'en reste plus que la place entaillée pour les recevoir.

¹ Le 29 juin.rang. — ³ Du Chesne, *Généalogie de la maison de Montmorency*.² Goussainville, paroisse du doyenné de Montmorency; mention en sera faite à son



CH. FICHOT DEL.

ENG. G. DIJARDIN.

TOMBE DE MAHIU DE MONTMORENCY, CHEVALIER. 1360. -

DCXXXI.

TAVERNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME ET S^T-BARTHÉLEMY.

1369.

Hic Manet inclusus adolescens et puerulus :
 de montmorency karolus iumba iacet ista :
 anno mille c ter paradisi sensit iter :
 ac sexagesimo (novem simul addas in illo :)¹
 gaudeat in xpo tempore perpetuo :

Pierre. — Long. 1^m,00 ; larg. 0^m,50.

Charles de Montmorency, maréchal de France, avait eu de sa seconde femme un fils mort enfant, dont nous avons rapporté l'épithaphe sous le numéro DCXXXI. Marié une troisième fois à Perrenelle de Villiers, il perdit aussi en bas âge un fils né de cette union et nommé Charles, qui fut inhumé à côté de son frère. La pierre de cette seconde tombe est tout effeuillée. On y retrouve cependant la figure d'un enfant au maillot, enveloppé de bandelettes. Elle a pour encadrement un arc en ogive trilobée, soutenu par deux colonnettes torsées et rehaussé de divers ornements, tels que rosace, pignon, clochetons, crossettes et bouquet de feuillage. Aux côtés du pignon, deux écussons, fort endommagés, présentaient, l'un le blason des Montmorency, l'autre les mêmes armoiries associées à celles des Villiers. Les quatre premiers vers de l'épithaphe sont hexamètres ; le cinquième est pentamètre. Ils sont gravés de suite sur les bords de la pierre sans autre distinction que deux points à la fin de chaque vers. Les fautes de grammaire et de quantité y abondent.

¹ Cinq mots devenus illisibles.

DCXXXII.

TAVERNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME ET S^t-BARTHÉLEMY.

1387.

Bonnes gens qui parçy passés · de dieu prier ne
 vous lasses · pour lame du corps q̄ hepose · cy
 dessous que bien dire Jole · hons fu de grant
 deuocion · bouchart du ru li fu son nom · là trespassa
 cōme len l'cet · mil · ccc · iij^{xx} Et sept · xxv^e jour
 doctembre · priours dieu q̄ de lui le membre · amen

Pierre. — Haut. 0^m,50; larg. 0^m,59.

A l'entrée de l'absidiole du croisillon méridional, à main droite, l'építaphe de Bouchart du Ru¹ était encastrée dans un pilier; on l'a transférée à l'autre extrémité de l'église. Une moulure forme encadrement. Au-dessus du texte, une gravure au trait représente deux personnages en prières, les mains jointes, devant la Vierge qui est assise sous un dais tenant son fils sur ses genoux. Les deux priants sont un bourgeois en cotte et manteau, et derrière lui un prêtre portant la chasuble relevée sur les bras et l'étole. L'enfant Jésus les bénit. L'inscription ne nomme que Bouchart du Ru. Le prêtre qui le suit était peut-être son fils ou le curé de la paroisse. Les vers octosyllabaires, au nombre de dix, qui servent d'építaphe sont disposés comme de la prose; des points simples les séparent les uns des autres. L'auteur s'est permis deux licences un peu fortes: il a fabriqué pour la rime le mot *octembre*, et pour la mesure il a amputé la première syllabe du mot *remembre*.

¹ Építaphe d'un personnage de la même famille, mort en 1562. Voy. ci-dessus *Argentueil*, p. 276, n° DCIV.

DCXXXIII.

TAVERNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME ET S^T-BARTHÉLEMY.

1557.

Cy denāt gist venerable z discrete plōne
 Mess^r Jehan de la motte p̄bre Jadis vicair de
 ceās qui s̄passa le xxiii^e octobre M . v^e lviij .
 legl dōna a ceste egle deux arpens d'aulnay
 allē a louj po^r entretenir d'huile io^r z unget la
 lampe quj brulle denāt le p̄cieux corps ihū
 crist z xx p̄ches de vigne allē en la saullaye
 po^r estre administrē p̄ les m̄guilliers de ceās
 le vin de toutes les messes qui serōt a iamai
 celebrees les festes z dimanches de lau en
 legle de ceās A aussi fonde en ceste d' egle le iur
 maj p̄ chūn an une haulte messe en lhōneur
 de dieu z mouk^r s̄t benigne a diacre soulyd z
 deux chappiers a chūn desquelz les m̄glles
 serōt tenuz dōner deux solz p̄ z apporter une
 piute de vin chandelle z pain de vi d' tourū a
 loffrande en laq̄lle sera dict vng de p̄sūdis
 les orailōs deus qui inter aplicos deus
 venie et fidelium Po^r entretenir legl service
 il a dōne au curē z a lad' egle la m̄ z iardin en
 laq̄lle il est decede aux charges quelle doit.

priez dieu pour son ame.

Pierre. — Haut. 0^m,72; larg. 0^m,43.

L'épithaphe de messire Jean de la Motte faisait face à celle de Bouchart du Ru. On les a transférées toutes deux à une des travées de l'arcature du mur occidental de l'église, avec les monuments des deux jeunes enfants du maréchal de Montmorency¹. Mieux valait assurément ne pas les déplacer. Jean de la Motte, vicaire de Taverny, décédé le 24 octobre 1557, légua par son testament à l'église, à la fabrique et au curé deux arpents plantés d'aunes, vingt perches de vigne, la maison où il mourut et le jardin qui en dépendait, à la charge d'entretenir d'huile jour et nuit la lampe qui brûle devant le précieux corps de Jésus-Christ; de fournir le vin nécessaire pour toutes les messes des fêtes et dimanches; de célébrer annuellement, le 3 mai, une messe haute en l'honneur de Dieu et de monseigneur saint Bénigne. Les marguilliers devaient deux sols parisis au diacre, au sous-diacre et à chacun des deux chapiers qui assisteraient à cette messe; ils étaient aussi tenus de présenter, ce même jour, à l'offrande une pinte de vin, un cierge et un pain valant six deniers tournois. Nous avons déjà indiqué l'origine des oraisons que le défunt réclamait, suivant l'usage, pour le repos de son âme. L'analyse que nous donnons de l'inscription nous a semblé utile pour en rendre la lecture plus facile.

Sur un des contre-forts de la façade principale, on remarque quelques vestiges de l'épithaphe en caractères gothiques de *Dame*. , *qui décéda au mois de mars 1587*. Le texte avait cinq lignes; il n'en reste pas aujourd'hui la moitié.

Deux épithaphe modernes attirent l'attention dans le cimetière qui environne l'église, ce sont celles de dom Durand, dignitaire de l'ancien monastère de Foucarmont, et de dom Chabrier, ancien prieur de Saint-Arnould de Crépy-en-Valois; le premier mourut en 1835 et le second en 1828.

¹ N^{os} DCXXIX, DCXXXI, DCXXXII.

DCXXXIV.

TAVERNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME ET S^T-BARTHÉLEMY.

1768.

✠ D. O. M. FAXIT QUOTIESCUMQUE SONUERO PROCL
 RECEDAT VIRTUS INSIDIANTIIUM UMBRA PHANTASMATUM
 INCURSIO TURBINUM PERCUSSIO FULMINUM LÆSIO
 TONITRUORUM CALAMITAS TEMPESTATUM OMNIS
 QUE SPIRITUS PROCELLARUM ET CRESCAT IN
 FIDELIBUS DEVOTIÖNIS AUGMENTUM
 LAN 1768 MARIE BARBE SUIS NOMMEE PAR MESSIRE ANDRE
 MARC PRETRE DU DIOCESE DE BAYEUX MAITRE ES ARTS
 EN LUNIVERSITE DE CAEN ET CURE DE NOTRE DAME DE
 TAVERNY ET MARIE LOUISE FONTAINE EPOUSE DE M^R
 NICOLAS ROUSSEAU ANCIEN MARGUILLER ET BENITE
 AVEC MA COMPAGNE PAR LE SUS DIT CURE
 JEAN FROMONT MARGUILLER EN CHARGE
 L. C. GAUDIVEAU MA FAITE¹

La partie latine de l'inscription gravée sur la cloche principale de Taverny énumère les vertus qu'on attribuait aux cloches des églises contre les mauvais esprits et contre les troubles de l'atmosphère. Il serait bien difficile d'apprécier l'effet du son de la cloche sacrée sur les démons ou sur les fantômes; on ne sait, au contraire, que trop bien, que plus d'un sonneur a payé de sa vie son obéissance à la crédulité populaire, en attirant la foudre sur l'église et sur lui-même.

¹ Voy. ci-dessus, p. 314, n° DCXXVII.

DCXXXV.

BESSANCOURT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^t-GERVAIS ET S^t-PROTAIS.xvi^e siècle.

Cy gist venerable et discrete personne Maistre Charles delange en son
vint

pbre Natif et cure de ceste parroisse

qui trespalla le xviii^e Jour de Juilliet lan Mil cinq cens . x

Pierre. — Long. 1^m,96; larg. 0^m,95.

. crette personne maistre thomas clouet en son vint

pbre

chanoine de Montmorency

qui trespalla le viii^e Jour de Juilliet mil v^e xlii priez dieu pour

Pierre. — Long. 2^m,40; larg. 1^m,55.

Église grande et bien construite sur un plan cruciforme; abside du
xiii^e siècle; nef du commencement du xvi^e; croisillon sud du xiv^e siècle;
croisillon nord, de la seconde moitié du xvi^e.

La dalle du curé Charles Delange sert de marchepied à un autel;
la gravure en est fort oblitérée. Deux pilastres cannelés, d'ordre co-
rinthien, surmontés d'un entablement et d'un fronton triangulaire,
des enroulements, des feuillages, des génies décorent l'encadrement.
Le défunt, en costume sacerdotal, avec l'étole et le manipule, semble
tenir un calice. La date de l'année du décès n'est pas complète; ce qui
en reste suffit d'ailleurs pour démontrer qu'elle ne pouvait être posté-
rieure à 1549. L'ornementation de cette tombe a été traitée en style
de la renaissance, tandis que la dalle qui va suivre et qui est datée
de 1546 appartient au style gothique.

L'abbé Lebeuf ajoute au titre de chanoine de Montmorency, fourni
par l'épithaphe de Thomas Clouet, ceux de procureur au parlement,
de chanoine de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers et de curé de Sorel

au diocèse de Chartres¹. Ce personnage était né sur la paroisse de Bessancourt. Le dessin de la dalle, exécuté avec soin, a beaucoup souffert. L'arceau polylobé qui abrite l'effigie est accompagné de clochetons, de trèfles et d'arcatures. Le défunt porte l'aube, l'amict, l'aumusse canoniale sur le bras gauche, et une riche chasuble galonnée de rinceaux avec une tête d'ange au milieu de la poitrine; il a les mains jointes. L'absence de l'étole s'explique, nous le pensons, par cette raison qu'il n'exerçait à Bessancourt aucune autorité spirituelle. L'étole était, en effet, généralement considérée en France comme la marque de la juridiction du curé dans sa paroisse.

¹ *Loc. cit.* t. IV, p. 118.

DCXXXVI.

BESSANCOURT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-GERVAIS ET S^T-PROTAIS.xviii^e siècle.

† IAY ETE BENITE PAR M^R LABBE DE LA CROIX
 CHAMBRIER¹ ET CHANOINE DE LEGLISE CATHE
 DRALE DE PARIS ET NOMMEE LOUISE ANTOINETTE
 CHARLOTTE PAR MONSEIGNEUR LOUIS ANTOINE
 DE NOAILLES CARDINAL PRESTRE DE LA SAINTE
 EGLISE ROMAINE DU TITRE DE S^{TE} MARIE SUR LA
 MINERVE ARCHEVEQUE DE PARIS DUC DE S^T CLOUD
 PAIR DE FRANCE COMMANDEUR DE LORDRE DU
 S^T ESPRIT PROVISEUR DE SORBONNE ET SUPERIEUR
 DE LA MAISON DE NAVARRE ET PAR DAME CHARLOTTE
 COLBERT DE CROISSY ABBESSE DE MAUBUISSON LE
 25 DE SEPTEMBRE
 M^R JEAN MOREL CHANOINE DE LA CHAPELLE ROYALE
 DE S^T ALBIN DE CREPY² ETANT CURE
 DENIS BAILLET ET MICHEL TOUILLET MARGUILLIERS
 GERMAIN FROMONT JEAN BAPTISTE MAUBON
 ANTOINE DROUOT ET ANTOINE DUBOIS MONT FAITE.

L'abbesse de Maubuisson était dame de Bessancourt. Le patronage de la cloche paroissiale revenait donc de droit à madame Charlotte II, Colbert de Croissy³, vingt-septième abbesse, qui fut élevée à cette dignité en 1719, et qui portait encore la crosse en 1744, au moment de la publication du *Gallia christiana*⁴. Elle quitta pour Maubuisson le

¹ Dignitaire dans certains chapitres, particulièrement chargé du soin des revenus communs.

² *Saint-Albin* ou *Aubin*, petite église du xii^e siècle, dépendante de l'ancien château de Crépy-en-Valois, autrefois collégiale, aujourd'hui abandonnée.

³ Il ne s'agit plus ici du *Croissy-sur-Seine* dont nous avons déjà fait mention, mais du *Croissy-en-Brie*, qui dépendait aussi du diocèse de Paris, et dont nous aurons à parler en son lieu.

⁴ *Gall. christ.* t. VII, col. 924-927, 938, 939.

gouvernement de l'abbaye de Pentemont, à Paris¹. Elle avait pour père Charles Colbert, marquis de Croissy, trésorier des ordres du roi, ministre et secrétaire d'État, frère du fameux surintendant des finances. Le nom du cardinal de Noailles s'est déjà rencontré plus d'une fois dans ce Recueil; il reparaît ici accompagné de tous les titres dont l'illustre prélat était en possession.

Les quatre fondateurs Fromont, Maubon, Drouot et Dubois, qui ont concouru à la confection de la cloche, ne nous sont pas connus jusqu'à présent. L'inscription ne fournit point de millésime; mais la date de la bénédiction se place d'elle-même entre l'époque de la nomination de l'abbesse de Maubuisson, en 1719, et celle de la mort du cardinal de Noailles, dix ans plus tard.

¹ *Sainte-Marie-de-Pentemont*, abbaye de femmes de l'ordre de Cîteaux, fondée au diocèse de Beauvais en 1217, transférée à Paris en 1671. Charlotte Colbert en fut la

26^e abbesse en 1716. Le monastère a été converti en caserne et la chapelle en temple calviniste.

DCXXXVII.

PIERRELAYE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1641-1642.

L'église, de chétive apparence, fut reconstruite vers le milieu du xvi^e siècle; on a entrepris, il y a vingt ans, de la remplacer par un édifice nouveau. Le 17 avril 1852¹, les ouvriers employés à creuser les fondations mirent à découvert quatre cercueils de plomb, posés les uns à côté des autres dans le sol du chœur, un peu au-dessous des marches du sanctuaire. Deux de ces cercueils seulement portaient des épitaphes gravées sur des plaques de cuivre. Voici ce qu'on y pouvait lire :

CY-GIST LE CORPS DE DAMOISELLE MAGDELAÏNE
NEYRET VIVANTE FEMME DE CLAUDE DE LISLE
ESCVYER CON^{ER} DV ROY RECEPVEVR ET PAYEVR
GNAL DES HVICT MILLIONS DE LIVRES DE RENTES
ASSIGNEES SVR LES TAILLES² ET RECEPVLVR GNAL
DES GABELLES³ DV LYONNOIS QVY DECEDA A PARIS
LE XXIII^E IOVR DE IUILLET 1641 AAGÉE DE XX ANS
4 MOIS.

CY-GIST CHARLES DELISLE ESC^{ER} FILS DE CLAVDE
DELISLE AVSSY ESCVYER CON^{ER} DV ROY RECEVR^R ET
PAYEVR GNAL DES 4 ET 6^E PARTYE DES 8 MILLIONS
DE LIVRES DE RENTES ASSIGNEZ SVR LES TAILLES
DE FRACE ET RECEVR^R GNAL DES GABELLES DV
LYONNOIS ET DE DEFFVNCTE DAM^{LE} MAGDELENE
NEYRET SA MERE LED^T CHARLES AAGÉ D'VN AN
XXIX IOVRS DECEDA LE XII AOVT MIL VI^C XLII.

Les rentes à la charge de l'État, pour le paiement des intérêts des emprunts contractés en son nom, sont aujourd'hui acquittées pure-

¹ Journal l'Univers, 4 mai 1852. — ² Impôt foncier. — ³ Imposition sur le sel.

ment et simplement par le Trésor public. Elles étaient autrefois, suivant leur origine, spécialement imputées sur les tailles, ou sur les aides et gabelles, ou sur les postes, ou encore sur d'autres catégories de revenus. Les épitaphes qui précèdent nous apprennent que, vers le milieu du xvii^e siècle, le chiffre des rentes assignées sur les tailles du royaume s'élevait à huit millions de livres. Ces rentes se divisaient en plusieurs sections dont chacune avait son payeur et ses jours particuliers de paiement. Les comptables, chargés de ce service, siégeaient au bureau de la ville de Paris.

DCXXXVIII.

HERBLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1351.

La paroisse d'Herblay possède une église considérable, située en belle vue, sur un tertre, au bord de la Seine. Les parties les plus importantes de l'édifice sont dues aux ^{xii}^e, ^{xiii}^e et ^{xvi}^e siècles. Plusieurs fenêtres ont conservé des vitraux remarquables dont nous aurons un peu plus loin à nommer les donateurs.

Les dalles funéraires étaient jadis nombreuses à Herblay; il en reste aujourd'hui peu de chose. Le petit porche moderne, qui précède la porte occidentale, est pavé de vieilles tombes sur lesquelles on ne peut plus recueillir ni un nom ni une date. Il s'en trouve deux qui paraissent du ^{xiii}^e siècle; sur l'une se dessine une croix fleuronée; au milieu de l'autre, un couperet pour désigner sans doute la profession du défunt.

Étienne de Barrois, doyen de la collégiale de Saint-Omer¹, chanoine et archidiacre de Beaugency en l'église d'Orléans², clerc et confesseur de Jean, roi de France, avait fondé, dans le collatéral du midi, un autel de Sainte-Catherine, au pied duquel il fut inhumé, en 1351, sous une grande tombe de marbre noir. En 1535, cette dalle, un moment déplacée pendant les travaux d'agrandissement du chœur, fut réintégrée devant un nouvel autel érigé sous le même vocable³. Elle existe à la même place, mais encore plus oblitérée et brisée que

¹ L'ancienne église collégiale de Saint-Omer, érigée en église épiscopale par Paul IV, en 1559, six ans après la destruction de Térouanne et de sa cathédrale. Beau monument, peu connu, très-riche en sculptures et en dalles historiées.

Mention est faite, comme il suit, d'Étienne de Barrois, au nombre des doyens de Saint-Omer, dans le *Gallia christiana*

(t. III, col. 482): *XX. Stephanus Labarois obierat 1352*. Le nom est défiguré, mais il s'agit évidemment du même personnage.

² L'archidiacre de Beaugency, un des dignitaires du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans.

³ Lebeuf, *loc. cit.* t. IV, p. 126, 127.

ne la vit l'abbé Lebeuf. L'effigie du fondateur y était gravée; à peine parvient-on à en reconstituer quelques traits. Il y a aussi bien des lacunes dans l'inscription, en caractères gothiques, qui remplissait la bordure de la dalle. Voici ce que nous en avons lu :

..... e de barroys doyen.....
 s · omer chanoine et archidiaque de hangency en
 lesglise d'orli..... cleric et cōse... du roy...
 grace mil ·xxx.....

Guillaume de Barroys, père d'Étienne, mort en 1333, après avoir fondé, à l'extrémité du collatéral du nord, un autel de Notre-Dame où devaient être célébrées deux messes par semaine, reposait près de cet autel. Une dalle tout effacée, restée dans le même collatéral, ne serait-elle pas celle qui recouvrait sa sépulture? Guillaume de Barroys prescrivit aussi la sonnerie du couvre-feu qu'on appelait le pardon du soir¹.

¹ Lebeuf, *loc. cit.* t. IV, p. 126-127.

DCXXXIX.

HERBLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1537.

Les vitraux de l'église d'Herblay sont de belles œuvres de la première moitié du xvi^e siècle. Au temps de nos excursions, ils avaient encore échappé, par une rare fortune, aux recherches des entrepreneurs de restaurations. Au bas de la plus grande de ces peintures, qui est aussi la plus intacte, les donateurs, assistés de saints protecteurs, sont ainsi désignés :

Macaire lesue et Jehanne lesart sa femme ont
dōne ceste verriere en lan mil v^e xxxvii.
pre dieu pour eux.

Dans la partie haute du vitrail, on voit saint Nicolas jetant, sans se faire connaître, un sac d'or aux trois jeunes filles que leur père, dénué de toute ressource, avait résolu de livrer à la prostitution. Un quatrain explique le sujet :

Troys pucelle p̄ grāt mādicite
leur propre pere a mal abādoña
s nicolas de leurs lubricite
les retirā p̄ lor qui leur doña

La verrière de la vie de la Vierge est datée de 1540. Sur l'encadrement d'une Annonciation, de même époque, on lit aussi, en caractères gothiques, le nom de Jehan Dufur et celui de sa femme Jehanne. Un arbre de Jessé développe, dans les trois baies d'une fenêtre du chœur, ses vigoureux rameaux qui servent de sièges aux douze rois de la généalogie du Christ. Des banderoles flottantes portent les noms de ces princes.

DCXL. — DCXLI. — DCXLII.

HERBLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1613.

... repose le corps de venerable & discrete personne M^e Nicolas Hellet
pre Cure de leglise derblay natif et
 bourgeois de Barneville sur la Mer diocese de Coutances ¹
 lequel deceda le 1^r iour de Juillet Mil six cens treize Priez Dieu pour

Pierre. — Long. 1^m,85; larg. 0^m,95.

1626.

... GIST LE CORPS DE VENERABLE ET DISCRETE PERSONNE M^e JACQUES HELLET M^e ES
 ARTZ EN LA FACVLTE
 DE PARIS PBRE CVRE DERBELAY NATIF ETS² DE BARNEVILLE
 SVR LA MER DIOCESE DE CONSTANCE LEQVEL DECEDA LE XI^e IOVR DE NOVEMBRE 1626.
 PRIEZ DIEV PO^R SON A..

Pierre. — Long. 1^m,87; larg. 1^m,05.

1641.

... GIST LE CORPS DE DISCRETE PERSONNE M^e NICOLAS DELLIN PBRE.....
 DE
 CEANS FILS DE LOYS DELLIN ET DE JEHANE
 MONTREAV SES PERE ET MERE LEQVEL DECEDA LE 16.....DE JANVIER 1641.
 PRIEZ DIEV PO^R ³.....

Pierre. — Long. 1^m,87; larg. 0^m,95.

En avant du degré du sanctuaire sont rangées, sur une même ligne,
 au nombre de sept, des dalles funéraires de curés ou de chapelains

¹ Barneville, au diocèse de Coutances, arrondissement de Valognes, département de la Manche.

² Bourgeois.

³ Un quatrain se lisait dans la partie médiane de la dalle, sous les pieds de l'effigie. Il n'en reste que deux rimes *sovz ceste tombe mort av monde.*

de l'église. Le dessin des trois premières, à partir de la porte de la sacristie, a presque entièrement disparu. L'effigie du premier personnage avait la tête et les mains jointes rapportées en marbre. La septième dalle, engagée par malheur sous des boiseries, est évidemment la plus ancienne; de l'épithaphe gravée en capitales du ^{xiii}^e siècle, ces quelques mots sont encore lisibles :

.....DE • HERBLEIO • CVI • ANIMA • REQUIESCAT • IN.....

La tombe de Nicolas Hellet tient le cinquième rang. Deux pieds-droits, ornés chacun de deux figurines, et coiffés de chapiteaux doriques, soutiennent un arc cintré au-dessus de l'effigie. Le curé porte le costume sacerdotal; sa chasuble se relève sur les bras; ses mains sont jointes. Le dessin de l'effigie et de ses accessoires est aujourd'hui fort altéré. L'emploi des caractères gothiques persiste dans l'épithaphe, qui appartient déjà cependant au règne de Louis XIII.

Jacques Hellet, inhumé sous la quatrième dalle, succéda immédiatement à Nicolas, dont il était le neveu¹. L'ornementation de sa tombe, à peu près pareille pour l'ensemble, est plus riche et mieux conservée. Les figurines des pieds-droits représentent les quatre Pères de l'église latine; saint Grégoire, saint Ambroise, saint Augustin et saint Jérôme. Saint Grégoire a pour insignes la tiare à triple couronne et une croix à triple croisillon. Saint Ambroise, en costume épiscopal, tient un livre. Un cœur est placé, suivant l'usage, dans la main droite de saint Augustin. Saint Jérôme se reconnaît au chapeau cardinalice que lui attribuait le moyen âge. Deux anges, palmes en mains, désignent du geste l'effigie revêtue de la chasuble et priant à mains jointes. La tête du défunt est chauve et sa barbe taillée en pointe. Ce personnage mourut d'une maladie contagieuse qui désolait le pays. Son corps, enterré d'abord sous le porche en 1626, ne fut transféré dans le chœur que l'année suivante.

Nicolas Dellin occupe la sixième place. Comme les précédents, il

¹ Voy. l'inscription qui suit, n° DCXLIII.

est figuré dans un encadrement d'architecture, et pareillement vêtu du costume d'un prêtre à l'autel; rien n'indique qu'il ait exercé les fonctions curiales; aussi le tombier s'est-il abstenu de le décorer de l'étole. On remarquera dans l'épithaphe une lacune à la suite de la qualité de prêtre; nous avons cru y lire le mot *organiste*. Le clergé de la paroisse d'Herblay se composait anciennement de quatre prêtres. Il serait possible qu'un de ces ecclésiastiques eût été préposé spécialement à la direction du chant et de la musique. Aucune incompatibilité n'existait entre le caractère sacerdotal et l'office d'organiste. Nous avons vu plus d'une fois, dans les églises rurales, des prêtres s'asseoir à des orgues de chœur pour accompagner le chant des proses et des hymnes.

DCXLIII.

HERBLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1614.

VENERABLE ET DISCRETE PSŌNE M^e NICOLAS HELLET VIVĀT PBRĒ CVRÉ DE LEGLĒ ET FABRĪCQVE DE CEANS, NATĪF DE BARNEVILLE SVR LA MER DIOCESE DE COVTANCE, ADŌNÉ ET LEGVÉ A LĀD ESGLĒ LA SŌME DE QVATRE LIVRES TZ DE RENTE ĀNVELLE ET PPTVELLE A LES CŌPRENDRE RECEPVOIR ET PERCEPVOIR CHVN AN LE 10^o S^t MARTĪN D'HĪVER SVR LES BIENS APLĀI DECLAREZ P̄ SON TESTAMĒT ORDONĀCE DE DERNĪERE VOLONTÉ PASSÉ PDEVĀT DESVOTZ, ET PAISSANT, NOTĒS AV CHASTELET DE PARIS LE XXIIJ^e SEPTEMB 1612. A LA CHARGE P̄ LES MARGVĪLL DE LĀD ESGLĒ DE FAIRE DĪRE CHANTER ET CELEBRER E ĪCELLE P̄ CHVN A PO^b LE REPOS DE SON AME ET DE CES AMĪS TSPASSEZ A PĒIL IOVR QVĪL EST DECEDDÉ QVĪ FVST LE SECOND 10^o DE ĪVILLET, ET CE P̄ LE CVRÉ OV VĪCAIRE DE LĀD ESGLĒ UNE HAVLTE MESSE DE REQVĒE VĪGILLES ET RECOMANDACES, ET CONTĪNVIR LED̄ SERVICE P̄ CHVN AN A PRĒIL IOVR A TOVSIOVRS ĪNFĪNĪMĒT ET A ĪAMAĪS SVĪVANT ET CŌFORMEMENT A SONDĪCT TESTAMĒT ET A LA DESCHARGE DES AĪANS CAUSES DVQVEL DEFFVNCT M^e ĪACQVES HELLET SON NEPVEV NATĪF DV D^r LĪEV DE BARNEVILLE MAĪSTRE ĒS ARTZ EN LA FACVLTE DE PARIS ET APRESENT CVRÉ DĪCELLE ESGLĒ POVR L'ACŌPLĪSSEMENT DV SVSDĪCT TESTAMĒT A FAĪCT CESSĪON ET TRANSPORT AV PROFFĪCT DE LĀD ESGLĒ CE ACCEPTANT P̄ MARTĪN AVGER ET ĪEAN LOĪSEAV LORS MARGVĪLLERS DĪCELLE DE PAREĪLLE SŌME DE QVATRE LIVRES TZ DE RENTE CONSTĪTVĒĒ ĀNVELLE ET PPTVELLE A LVY DEVE P̄ LES PSONNES OBLĪGES ET PERCEPVABLES P̄ CHVN AN LEDĪCT IOVR S^t MARTĪN D'HĪVER SVR LES MAĪSONS LĪEVX ET HERĪTAGES APLĀIN DESĪGNEZ P̄ LES CŌTRACTZ DE LĀDJCTE CONSTITVTĪON ET TRĀSPORT PASSEZ P̄ DEVANT LOYS DVPRĒ GREFFĪER ET TABELĪON ĪVRĒ DE LA PREVOSTĒ D'HERBLAY LE TROĪZĪESME IOVR DE SEPTEMB 1613. A LA CHARGE DE LA CELEBRAŌN ET CŌTĪNVATION DVDĪCT SERVICE TEL QVĪL ĒST CY DESSVS DECLARĒ, ET QVE SĪ LA RENTE EST RACHEPTEĒ SERONT LES DENĪERS VENANTZ DVDĪCT RACHAPT REBAĪLLEZ AVDĪCT TĪLTRE A PSONNES CAPABLES P̄ LES MARGVĪLLĪERS QVĪ SERONT LORS EN CHARGE, OV AVLTRĒS PSONNES QVĪ EN AVRONT LE MANĪMENT, AFFĪN DE VALIDĪTĒ PERCEPTION DE LĀD RENTE ET CONTĪNVATION DVD̄ SERVICE CŌFORMEMĒT AV SVSĪD TESTAMENT ET CONTRACTZ, ET LE TOVT AĪNSY QVĪL EST PLVS AV PLVS AV LONG¹ CONTĒNV ET DECLARĒ PAR ĪCEVLX.

PRES DVDĪCT SIEVR CVRÉ GISSENT DEFFVNCT HONORABLE HŌME ĪEAN HELLET SON PERE LEQVEL DECEDA LE XXI^e IOVR D'AOVST 1599 ET HENRY HELLET NEPVEV DVDĪCT CVRÉ ET PETĪT FĪLS DVDĪCT ĪEAN HELLET LEQVEL DECEDA LE 6^e IOVR DE NOVEMRE 1614. PRĪEZ DĪEV POVR LEVRS AMES.

Lespitaffe ci dessus a esté **H** donné p̄ led̄ Sieur Curé.

Pierre. — Haut. 1^m,45; larg. 0^m,94.

¹ Sic.

Nous venons de citer l'épithaphe du curé Nicolas Hellet gravée en caractères gothiques; l'inscription qui relate les fondations du même personnage l'est en lettres romaines. Le gradin du siège de l'officiant, placé dans le sanctuaire, du côté de l'épître, la recouvre en partie. Un double filet encadre le texte. Au-dessus, dans une espèce d'attique, accompagnée de vases et de rinceaux, le fondateur, à genoux, en surplis, invoque le Christ attaché sur la croix. La lettre H, son initiale, est tracée au-dessous entre deux branches de laurier. Il ne manque pas une syllabe à l'inscription, qui équivaut, par sa précision et sa prolixité, à un acte notarié en bonne et due forme du commencement du xvii^e siècle.

Deux autres pierres, employées dans le dallage du sanctuaire, ne présentent plus que des fragments très-incomplets de longues inscriptions françaises relatant les fondations pieuses du curé Nicolas Robin et d'un autre ecclésiastique, du nom de Le Brun, qui paraît avoir été pourvu, vers 1613, de la dignité de grand chantre dans une église collégiale. Nous savons par l'abbé Lebeuf que Nicolas Robin mourut le 16 septembre 1629, de la même contagion qui avait causé la mort de Jacques Hellet, après que ce dernier eut longtemps donné ses soins aux pestiférés. Il fonda l'office canonial dans l'église d'Herblay pour les quatre dernières fêtes de la semaine de Pâques, et s'occupa sérieusement de la rédaction des registres de la cure.

Mentionnons encore, au-dessus d'un bénitier, un fragment d'un petit bas-relief en pierre, du xvii^e siècle, où se voit aussi un curé à genoux devant le crucifix; l'inscription n'existe plus.

DCXLIV.

HERBLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1693.

CY REPOSE LE CORPS DE
 NICOLAS HENRIART
 ESCUYER S DU MANOIR
 ADVOCAT EN PARLEMENT
 ET AUX CONSEILS DU ROY
 LEQUEL DECEDA LE VIII
 OCTOBRE M D C XC III
 AGE DE LXIX ANS

Pierre.

Aux titres énumérés dans son épitaphe, le sieur du Manoir joignait celui de référendaire en la chancellerie¹. Lorsqu'il mourut, en 1693, dans sa maison de campagne de Taverny, son fils, alors curé d'Herblay, lui fit donner la sépulture dans l'église de cette paroisse. Son épitaphe, gravée sur une simple dalle, se trouve à la quatrième travée de la nef, sur la gauche. L'abbé du Manoir se plaisait à former, dans son presbytère, des jeunes gens à la science et à la piété. C'est à son école que le célèbre orientaliste Étienne Fourmont, né à Herblay, avait puisé cet amour de l'étude qui lui ouvrit plus tard les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres².

A côté de l'épitaphe de Nicolas Henriart, on aperçoit sur une dalle, du xvii^e siècle environ, les effigies à peine visibles de deux époux, qui demeuraient à Herblay. La femme se nommait *Rousseau*. Le nom du mari, *Arger*, ne se lit que d'une manière douteuse.

¹ Officiers chargés de faire les rapports sur les lettres à sceller devant le maître des requêtes qui tenait le sceau. Un édit de l'an 1522 créa douze offices de référendaires en la chancellerie du palais.

² Lebeuf, *loc. cit.* t. IV, p. 128 et 135. Étienne Fourmont, né à Herblay en 1683, mort en 1745; son père était procureur fiscal et chirurgien.



CH. FICHTOT DEL.

PHOTOG. DUJARDIN

TOMBE DE JEAN SIRE DE MONTMORENCY - 1325.

DCXLV.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-MACLOU.

1325.

• DI • 6186 •

MONSIEUR • IERN • IARDIS • SIR • DE • MON • MORANDI •
 CHEVALIER • QUI • TRASPASS • IAN • DE • GRACE • MII • CCC •

66 • XXV • LE • MARDI DE • JUNE •

LE • SAINT • PIERRE • DU • MOIS • DE • JUIN¹ • PRIEZ • POUR •
 L'AME • DE • DIEUX • BONNE • MORT • LI • FRADE • ET • TOUS •
 AUTRES •

TRASPASSES

Pierre. — Long. 2^m,30; larg. 1^m,10.

Le bourg de Conflans, situé au point de jonction de l'Oise avec la Seine, fut jadis célèbre par ses deux châteaux et par son prieuré, où reposaient les reliques de sainte Honorine, apportées de Gravelle, au x^e siècle, pendant les invasions des Normands. Le prieuré n'a laissé d'autre trace de son existence qu'un bâtiment moderne sans caractère. Le vieux donjon quadrangulaire de la baronnie montre encore des ruines imposantes. L'église paroissiale se distingue par son beau clocher roman, surmonté d'une flèche en pierre, de la seconde moitié du XII^e siècle. La nef, le chœur et l'abside, d'origine ancienne, ont été complètement remaniés aux XV^e et XVI^e siècles. Près de l'autel de sainte Honorine, des chaînes de fer, appendues à la muraille, attestent la puissance de son intercession pour la délivrance des prisonniers.

La tombe de Jean I^{er}, seigneur de Montmorency, d'Écouen, d'Argentan et de Damville, aujourd'hui placée dans l'église paroissiale, au pied de l'autel de sainte Honorine, provient de l'ancienne église du prieuré. La franchise, la simplicité du dessin de ce monument ont fixé

¹ Le mercredi avant la Saint-Pierre, qui se célèbre le 29 juin, tombait, en 1325, le 26 du même mois.

notre attention ; nous en publions une gravure. Le costume appartient à la chevalerie des croisades de saint Louis. Un vêtement de mailles enveloppe tout le corps et couvre la tête du personnage. Le fer battu n'a aucune part dans cette armure. L'architecture de l'encadrement est pleine d'élégance. Nous y retrouvons Abraham, qui reçoit l'âme, et les anges, qui l'encensent, des prêtres et des clercs, qui accomplissent les rites funéraires. Longtemps avant nous, André Du Chesne fit graver ce monument pour son histoire généalogique de la maison de Montmorency¹. La tombe était mieux conservée, on peut le croire, il y a deux siècles et demi, qu'elle ne l'est aujourd'hui. La croix et les seize alérions se voyaient encore sur l'écu. Les incrustations, en marbre ou en métal, du visage, des mains et du blason, se sont depuis détachées peu à peu. Quelques applications de mastic coloré demeurent cependant visibles dans certains plis de la cotte d'armes.

L'église paroissiale a aussi recueilli, comme héritière du prieuré, une statue de chevalier, sculptée en pierre, du commencement du xiv^e siècle. Cette figure, originairement dressée debout, contre un pilier, au côté gauche du maître-autel des religieux, a été posée couchée sur un tombeau du même temps, depuis sa translation. Aucune inscription ne l'accompagne. Le tombeau, élevé dans le bas côté septentrional, à la première travée, est décoré d'une arcature et de plusieurs statuettes. André Du Chesne considérait cette figure comme un second monument consacré à Jean de Montmorency, dont nous venons de décrire la tombe et de reproduire l'épithaphe. Nous penserions plus volontiers qu'elle représente le père de Jean I^{er}, Mathieu IV, dit le Grand, amiral et grand chambellan de France, mort en 1304, et inhumé, en souvenir de ses bienfaits, dans l'église du prieuré où se voyait son tombeau².

¹ Page 195. — ² Le P. Anselme, *Hist. général. etc.* t. III. Généalogie des Montmorency.

DCXLVI.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-MACLOU.

1542.

Cy gist guille

en son vivant Recepneur de l'acquit de conflans qui trespassa le xix^e Jo^r
de

. mil v^c et xli priez dieu p^r lui

.....

Pierre. — Long. 2^m,10; larg. 1^m,14.

La dalle du receveur Guillaume est fort oblitérée. L'inscription et l'effigie n'existent plus qu'en partie. Placé entre deux colonnes doriques, sous un arceau cintré à trois lobes, le comptable a les mains jointes, un vêtement long muni de larges manches, une chaussure épaisse arrondie par le bout, une escarcelle au côté droit, peut-être comme attribut de ses fonctions. Le visage est bien celui d'un campagnard. Deux écussons ajustés dans les bordures ne paraissent avoir contenu autre chose que des initiales.

L'acquit ou le travers de Conflans, dont le défunt exerçait la perception, était un droit à prélever sur tout ce qui passait sur la Seine en ce lieu, soit pour remonter le fleuve, soit pour le descendre. La propriété de cette redevance fut un objet de contestations perpétuelles, surtout pendant les xiii^e et xiv^e siècles. Au milieu du siècle dernier, le revenu de l'acquit se partageait entre le duc de Châtillon, le comte de Tavannes et le comte d'Argenteuil. La somme à répartir s'élevait certainement à un chiffre considérable; il eût été difficile, en effet, de choisir un poste plus favorable pour l'établissement d'une taxe sur tout le commerce par eau entre Paris et la mer.



DCXLVII.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^t-MACLOU.

1545.

cy gisse Nobles personnes anthoine turpin escu^{er} en son vivāt seigneur
dall

. me dūd anthoine turpin qui trespasa le xxiii^e jour de novembre
mil v^e xlv priez dieu pour les trespases

Pierre.

Sur une dalle en partie recouverte par les degrés de l'autel de la Vierge, on voyait Antoine Turpin et sa femme abrités par un double arceau richement décoré en style de la Renaissance. Leur costume était fort simple : un surtout pour le mari, une jupe pour la femme. Le premier avait la tête nue, la seconde était coiffée d'une cape. Tous deux joignaient les mains. Des médaillons avaient été tracés aux quatre angles, et des écussons armoriés au milieu de chacun des deux grands côtés de la tombe.

Des fragments de dalles funéraires ou d'inscriptions de fondations apparaissaient en diverses parties de l'église et sous les bancs destinés aux fidèles; mais la pierre en était tellement détériorée, qu'il nous a semblé impossible d'en extraire aucune indication utile.

Nous apprenons, au dernier moment, que l'église de Conflans a subi récemment une prétendue restauration de plâtre et de mauvaises peintures. Le tombeau, dont nous venons de faire mention sous le n^o DCXLV, a été retiré comme incommode et mis au rebut hors de l'église. La statue qui le surmontait est relevée contre un pilier. Une couche d'asphalte tient lieu de dallage; on a fixé contre les parois des collatéraux ce qu'il y avait de mieux conservé des tombes autrefois posées sur le sol. La Commission des monuments historiques s'est justement élevée contre cette mutilation fâcheuse d'un monument digne d'intérêt.

DCXLVIII.

ANDRESY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1612.

LES MARGVILLIERS DE L'ÉGLISE DE S^T GERMAIN
 DANDRESI ET CEVX DE LA CHAPPELLE NOSTRE
 DAME DE LORETTE DE MORECOVRT SONT TE-
 NVS FAIRE CELEBRER A PERPETVITE PAR LE S^R
 CVRE, DEVX HAVTES MESSES, VIGILLES ET RECÔM-
 MADACES, ASSAVOIR AVDI^{CT} ANDRESI LE 18^E IOVR
 D'AOVST ET A MORECOVRT LE 19^E DVDICT Mois
 A LINTÉTION DE DEFFVCTZ IEHAN MELIGNE AN-
 THOINETTE NAVETEL ET LE^R PARENS ET AMIS
 TRESPASSEZ ET OVTRÉ FAI^{RE} DIRE VNE PRIERE ES
 QVATRE FESTES DE N^{RE} DAME, ET DOIVENT LES-
 DICTZ MARGL^{RS} FOVRNIR DE TOVTES CHOSES NE-
 CESSAIRES MOYENANT SEPT. XX. X.¹ LIVRES
 PAR EVX RECEVZ DES HERITIERS DESD^{TZ} DEF-
 FVCTZ PAR CÔTRACT PASSE PARDEVANT MARTIN
 DE MARINES TABELLIÔ D'ANDRESI LE 14. AOVST. 1611.

Côme aussi lesd^{ts} Marguilliers sôt obligé^s a perpe-
 tuite faire faire esd^{tes} Eglises par chacun diman-
 che la priere de Bine Iouan moyenant pareille
 some de sept xx. x liures² qu'ilz ont receuë de ses
 heritiers par lettres sur ce faictes pardeuant
 Hildeuert de Marines substitud du Tabellion
 Dandresi le 3. Novembre 1612

Epiphanius Evesham anglus fecit

Marbre noir. — Haut. 0^m,59; larg. 0^m,50.

¹⁻² On disait sans doute sept vingts, comme on a dit six vingts, en latin, *septies viginti*.
 La somme donnée serait donc de sept vingts et dix, soit 150 livres. (Voy. ci-après n^o DCCC XCI.)

Église importante dont la majeure partie est l'œuvre de la première moitié du xiii^e siècle. Quelques vitraux du xvi^e siècle : le pressoir mystique, la vendange divine, la parabole du mauvais riche, l'arbre de Jessé, le prince des apôtres et d'autres saints personnages.

L'inscription de Jean Meligne se lit sur une plaque de marbre noir sans aucun ornement, fixée au premier pilier de la nef, à main gauche. L'exécution des dernières volontés du fondateur fut confiée aux marguilliers de l'église de Saint-Germain d'Andresy et à ceux de la chapelle de Notre-Dame de Maurecourt. De simple hameau, ce lieu de Maurecourt est devenu chef-lieu de commune, et sa chapelle a été élevée au rang d'église paroissiale. Le titre de *Notre-Dame de Bon-Secours*, le monogramme de la Vierge et le millésime de 1634 sont inscrits sur la façade de l'édifice. La nef et l'abside, un peu plus anciennes, reçurent la bénédiction épiscopale en 1562. Il reste à la fenêtre du fond de l'abside quelques débris d'une verrière charmante qui représentait les diverses circonstances de la translation miraculeuse de la *Santa-Casa* de Lorette. L'explication des sujets était donnée en caractères gothiques; en voici un échantillon :

Comme les auges transporterent	De nre dame de laurette
De nazaret destruite p̄ les	En esclauoue et sont les
pareus la chapelle	fondemēs demoures en nazaret

La première partie de l'inscription de Jean Meligne n'offre aucune obscurité. Il n'en est pas de même de la seconde. D'après les termes du texte, on doit croire qu'il s'agit d'une autre fondation et d'une donation nouvelle au nom de *Bine Jouan*. Nous supposons dans l'indication de ce dernier nom quelque erreur dont la rectification nous échappe. L'Anglais Épiphanes Evesham, qui a signé sur le marbre comme graveur, fut peut-être un de ces catholiques courageux qui préférèrent l'exil à l'apostasie.

DCXLIX.

ANDRESY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1666.

*Solus amor patriæ tibi, Christe, hæc vota rependit :
At patria est coelum : sit mihi sacra quies.*

A D I¹

ET A LA MEMOIRE DE M^{RE} HILDEVERT HVCHE
NATIF DE CE LIEV DANDREZY PRESTRE CVRE
DE LEGLISE ROYALLE ET PAROISSIALE DE N^{RE}
DAME DE POÏSSY² LEQVEL POVR LE SALVT DE
SON AME ET REPOS DE CELLE DE SES PARENS
ET AMIS A FONDE A PERPETVITE EN CESTE E
GLISE CHACVN MERCREDY DES 4 TEMPS DE
LANNEE VN OBIT QVE LES S^{RS} MARGVILLIERS SE
SONT OBLIGEZ DE FAIRE ANNONCER AV PROSNE
DE CHACVN DIMANCHE PRECEDENT LESDITS 4
TEMPS AVEC LA PRIERE ACCOVSTVMEE ET DE
FAIRE TINTER LES IOVRS DESDITS OBITS 30 CO
VPS DE LA GROSSE CLOCHE APRES QVOY SERA
CHANTE LE TRAICT *domine non secundum*³ ET PVIS
VNE HAVLTE MESSE DE REQVIEM EN LA CHAP
ELLE DE S^T VINCENT⁴ AVEC LE LIBERA A LA FIN SV^R
LA FOSSE SVIVANT QVE LE TOVT EST PLVS
AMPLEMENT DECLARE AV CONTRACT DE LA
FONDATION PASSEE LE 8 IOVR DE ivILLIET 1655
PARDEVANT MALINES GREFFIER ET TABELLION^N¹
EN CE LIEV DANDREZY ENTRE LESDITS S^{RS} MAR
GVILLIERS ET PAROISSIENS ET LEDIT S^R FONDA

¹ *Au Dieu immortel.*² Belle et curieuse église, qui n'a éprouvé d'autre inconvénient que celui d'une restauration excessive (ancien diocèse de Chartres).³ Prière spéciale pour implorer la miséricorde divine : *Domine, non secundum peccata nostra facias nobis, etc.*⁴ A l'extrémité du bas côté septentrional.

TEVR QVI EST DECEDDE LE 2° IOVR DE...
 1666 POVR LE REPOS DE LAME DVQ
 VEL LECTEUR CRESTIEN TV ES SVPLIE DE
 VOVLOIR DIRE CHARITABLEMENT

Requiescat in pace Amen

Non habemus hic civitatem permanentem

*sed futuram in coelis*¹

Pierre. — Haut. 1^m,12; larg. 0^m,70.

Messire Hildevert Huche préféra, pour sa sépulture, la modeste église de son baptême à l'église royale de Poissy dont il était curé, et dans le sanctuaire de laquelle il pouvait avoir son tombeau à côté de celui de deux enfants de Blanche de Castille. La pierre, érigée en souvenir de ses fondations et de sa mort, se trouve, comme l'inscription précédente, à la première travée de l'église, à main gauche. L'encadrement, gravé au trait, s'arrondit au-dessus du texte, et là on voit le curé en aube, à genoux, les mains jointes, aux pieds d'un Christ en croix.

¹ Ep. B. Pauli apost. ad. Hebr. c. XIII, v. 14.

DCL.

ANDRESY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1675.

LES MARGUILLIERS DE CETTE PARROISSE S^T. GERMAIN D'ANDRESY SONT TENUS DE FAIRE DIRE ET CELEBRER A PERPETUITÉ PAR CHÛNE SEMAINE DE L'ANNÉE, TROIS MESSES BASSES DE REQUIEM. SCAVOIR LE MARDY, LE IEUDY, ET LE SAMEDY, EN C^TE CHAPELLE DE S^T. VINCENT, ET DE S^TE MARGUERITE ¹, PO^R. LE REPOS DES AMES DE DEFFUNCTS PIERRE DE MARINES, ÉCUYER SIEUR DU PLESSIS, CON^{ER}. SECRETAIRE DU ROY, MAISON COURONNE DE FRANCE, ET DE SES FINANCES DAME CATHERINE ROUGET SON ÉPOUSE, ET DE LEURS DEFFUNCTS PERES ET MERES PAR L'UN DES PRESTRES HABITUÉS EN LADITE PARROISSE QUI SERA NOMMÉ PAR L'UN DES ENFANS ET DESCENDANS DESD^TS SIEUR ET DAME DE MARINES, A LA FIN DESQ^{LES} MESSES SERA DIT PAR LEDIT PRESTRE LE LIBERA, LE DE PROFUNDIS, ET L'ORAISON ACCOUTUMÉE COME AUSSY DE FAIRE FAIRE A L'INTENTION DESD^TS DEFFUNCTS PAR CHACUN AN A PERPÉTUITÉ PAR LE SIEVR CVRÉ DE LAD^TE PARROISSE, LA PRIERE EN PARTICULIÉR POUR LE REPOS DES AMES DESD^TS DEFFUNCTS, ET DIRE LE DE PROFUNDIS, AVEC L'ORAISON ACCOUTUMÉE LE PREMIER IOUR DE IANVIER, LES IO^{RS} ET FESTES DE S^T. GERMAIN ET DE S^T. PIERRE ET LES QUATRE PRINCIPALLES FÊTES DE L'ANNÉE, POUR LAQ^{LE} FONDATION, A ESTÉ DONNÉ A LAD^TE ÉGLISE PLUSIEURS PARTIES DE RENTES FONCIERES, LE TOUT AINSI Q^L EST PLUS AU LONG CONTENU AU CONTRACT QUI EN A ESTÉ PASSÉ PARDEV^T. LOUIS MASLINES TABELLION EN LA PREVOSTÉ DANDRESY ², LE 5^E. IOUR DE IANVIER 1675.

LESDITS MARG^{ERS} SONT AUSSY TENUS DE FAIRE DIRE ET CELEBRER EN LADITE EGLISE PAR CHÛN AN A PFRPETUITÉ, CINQ MESSES BASSES PO^R. LE REPOS DE L'AME DE LADITE DEFFUNCTE DAME ROUGET, AUX IO^{RS} MARQUÉS PAR LE CONTRACT PASSÉ PARDEV^T. LE DIT MASLINES, LE 27^E. IOUR D'AVRIL 1654.

Marbre blanc. — Haut. 0^m,68; larg. 0^m,71.

¹ L'autel de Saint-Vincent est aujourd'hui placé à l'extrémité du collatéral nord. Plusieurs chapelles furent ajoutées à l'église du

côté du sud, vers la fin du xv^e siècle. — ² Le bourg d'Andresy était qualifié de bailliage et de prévôté.

L'inscription qui relate les fondations de Pierre de Marines et de sa femme, Catherine Rouget, fut d'abord placée, ainsi que le texte le déclare, dans une chapelle du titre de Saint-Vincent et de Sainte-Marguerite; on l'a reportée à la première travée de la nef, à main droite. Le marbre n'a reçu aucune décoration.

DCLI.

ANDRESY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1688.

ICY ATTEND UNE HEUREUSE
 RESURRECTION CLAUDE LE
 BOURLIER, FEMME D'YVES VILLENEUVE
 QUI A FONDÉ A PERPETUITÉ EN CETTE
 EGLISE D'ANDRESY DEUX MESSES
 BASSES PAR SEMAINE POUR LA
 RETRIBUTION DES QUÉLLES ELLE
 A DONNÉ DEUX MIL LIVRES COMME
 IL PAROIST PAR LE CONTRACT
 PASSÉ LE 24. JUILLET 1688. ENTRE
 MESSIRE JOSEPH FIRMIN DE LA
 MARRE CURÉ DUDIT LIEU, LES
 MARGUILLIERS, ANNE VILLENEUVE
 ÉLIZABETH JOURDAIN SES FILLES
 ET MESSIRE ANTOINE DE MARINES
 CURÉ DE MAREIL¹ SON NEVEU, PAR
 LES SOINS DUQUEL CE MARBRE
 A ESTÉ APOSÉ POUR ÉTERNELLE
 MEMOIRE.

*Si Judicem non exuas,
 Qua te movebinus prece!*

Marbre noir. — Haut. 0^m,46; larg. 0^m,27.

C'est dans le bas côté méridional que se trouvait l'építaphe de Claude le Bourlier, lorsque nous avons visité l'église d'Andresy. La plaque de marbre est arrondie à sa partie supérieure. Au-dessous du texte, une tête de mort ailée; au-dessus, en petite proportion, la défunte

¹ *Mareil*, paroisse de l'ancien doyenné de Montmorency, dont mention sera faite en son lieu.

sortant de son tombeau, enveloppée d'un suaire et mains jointes, au son de la redoutable trompette qui apparaît au travers d'une nuée.

La somme de deux mille livres, léguée par Claude le Bourlier pour la célébration de deux messes par semaine, pouvait produire en intérêts au denier vingt un revenu de cent livres, qui représente une rétribution d'un peu moins de dix-neuf sous par messe.

DCLII.

ANDRESY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1704.

A LA GLOIRE DE DIEU.

A LA MEMOIRE DES CINQ PLAYES DE NOSTRE
SEIGNEUR JESUS CHRIST.

CLAUDE LE PAGE ESCUYÈR SIEUR DE LA CHAPELLE
ANCIEN CONDUCTEUR DE LA HAQUENÉE, CHEF DU
GOBLET DU ROY¹, ET ANCIEN VALET DE CHAMBRE
GARDE ROBE DE FEU MONSIEUR FRERE UNIQUE DE SA
MAIESTÉ LOUIS QUATORZE², LEQUEL IL A SERVI QUATRE
HUIT ANNÉES JUSQU'A SON DECEDS ET A DEPUIS
CONTINUÉ LE MESME SERVICE PRÉS MONSEIGNEUR
LE DUC D'ORLEANS SON FILS³, A FONDÉ A PERPETUITÉ
POUR LE REPOS DE SON AME, DE SES PARANS ET
AMIS TOUS LES MOIS DE L'ANNÉE UNE MESSE LE
SIX DE CHAQUE MOIS EN LA CHAPELLE DE S^T.
JEAN⁴, DONT L'UNE DES DOUZE SERA HAUTE LE
JOUR DE S^T. CLAUDE, AUXQUELLES ASSISTERONT
CINQ PAUURES ET UN GARÇON POUR REPOUDRE
AUX DITTES MESSSES, A QUI LES MARGUILLIERS
DONNERONT A CHACUN DES SIX CINQ LIARDS
DONT ILS EN PORTERONT UN A L'OFFRANDE.
LE TOUT ACCORDÉ PAR MESSIEURS LES CURÉ

¹ Chef du service de la panneterie, de la fruiterie et de l'échansonnerie, sous la juridiction du premier maître d'hôtel de la maison du roi. Ce service comportait un cheval de transport, nommé la haquenée du goblet, que le conducteur devait entretenir à ses dépens ainsi que l'équipage.

² Philippe de France (Monsieur); duc

d'Orléans, second fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né en 1640, mort en 1701.

³ Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV.

⁴ Une des chapelles ajoutées à l'église, vers la fin du xv^e siècle.

MARGUILLIERS EN CHARGE ET ANCIENS DE LA
PAROISSE S^T. GERMAIN D'ANDRESY, CE QUI EST
PLUS AMPLEMENT EXPLIQUÉ PAR LE CONTRACT
PASSÉ LE 27 JANVIER 1703. PAR DEVANT
BALLY ET DEFFORGES, N^O^{RES} AU CHATELET DE PARIS

CETTE EPITÂPHE A ESTÉ PLACÉE PAR LE SOIN DU FONDATEUR
AGÉ DE SOIXANTE DIX NEUF ANS, LE 24 JANVIER 1704.

Decedé Le 14 Decembre de la mesme Année.

Marbre blanc. — Haut. 1^m,00; larg. 0^m,60.

Le petit monument de Claude le Page est appliqué à un pilier de la quatrième travée de la nef, à main droite. Des armoiries sont gravées au-dessus de l'inscription, dans une espèce de fronton demi-circulaire, *d'azur au chevron d'or surmonté d'un oiseau; accompagné en chef de deux roses et d'un lion en pointe*. Un heaume, taré de profil, muni de lambrequins, et la visière fermée de grilles, couronne l'écusson¹.

¹ Nous ne pouvons multiplier les notes pour indiquer les inscriptions dont l'abbé Lebeuf n'a pas jugé à propos de faire mention. La plupart de celles que nous publions sont par lui passées sous silence; toutes celles que nous avons recueillies à Andresy,

par exemple. Il ne s'est guère occupé que des monuments qui convenaient à ses recherches historiques. Nous reproduisons, au contraire, comme nous l'avons déjà dit, tout ce que nous avons pu découvrir.

DCLIII.

ANDRESY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1605.

✱ LAN 1605 AV REGRET DE MES BONS AMIS
 IE FVS CASSEE & FONDVE EN MAY PREMIERE
 SEMAINE BAPTISEE & NOME E GERMAINE PAR
 CHEVALLIER DE GRAND RENOM M^{RE} CLAVDE¹ DE
 LISLE PAR SON NOM ACOMPAGNE DE GRANDS
 DAMES & S^{RS} & DE PLVSIEVRS NOTABLES
 BOVRGEOIS LABOVREVRS M^{RE} O GAMESME
 CURE M^{RE} DE MARINES M^{RE} P. ANROVLX M^{RE}
 O. GARNIER MARGVILLIERS DANDRESY

L'inscription de la principale cloche de l'église d'Andresy se distingue des autres inscriptions du même genre par la singularité de sa facture, moitié en rimes, moitié en prose. Le parrain, messire Claude de Lisle, seigneur d'Andresy et autres lieux, gentilhomme de la maison du roi Henri IV, figure au nombre des grands louvetiers de France, vers l'an 1600; il n'en exerçait plus les fonctions en 1606; il existait encore en 1623. Son père, Barthélemy de Lisle, seigneur en partie de Maurecourt, assistait, en 1562, à la bénédiction de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, ou de Bon-Secours, par Philippe, évêque de Philadelphie². Vers le milieu du xvii^e siècle, Joachim de Lisle, son fils, portait le titre de marquis d'Andresy³.

¹ On remarquera la fréquence de ce prénom dans les diverses inscriptions d'Andresy.

² Voy. ci-dessus, n^o DCXLVIII.

³ Le P. Anselme, *Hist. général. des grands officiers, etc.* t. VIII, p. 787-795.

DCLIV.

JOUY-LE-MOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

xvii^e siècle.

MORTEL DE QUI CES MARBRES ATTIRENT ICY LES¹ REGARDS
 TU VERRAS QUE LA VANITÉ NY EST POINT SATISFAITE
 PAR UN ELOGE POMPEUX A LA MEMOIRE DE MESSIRE JEAN
 DE LA BARRE PRESIDENT DES TRESORIERIS DE FRANCE
 DE PARIS² DONT LE CORPS REPOSE EN CETTE CHAPELLE.
 ILS TE MARQUERONT SEULEMENT SA IUSTICE EN SES EM
 PLOIS ET SA CHARITÉ PAR LA PART QUIL FIT DE SES BIENS
 AUX PAUVRES DE L'HOSPITAL GENERAL DE PARIS, A CEUX DE
 CETTE PARROISSE ET A CETTE ÉGLISE ICY. SI
 DAME CATHERINE PIETRE SA VEUVE PENETRÉE DES
 SENTIMENTS DE LA PIETÉ ET DE LA MODESTIE DE SON
 ESPOUX TE REPRESENTE DANS CE MONUMENT SA FOY VIVE ET
 SON ESPERANCE FERME DE LA RESURECTION QUIL Y ATTEND,
 CE NEST QUE POUR LUY RENDRE CETTE ATTENTE HEUREUSE
 PAR LES PRIERES QUELLE TE DEMANDE, ET POUR TE DONNER
 UNE SAINTE EMULATION A LA GLOIRE VNIQUE DE DIEU.

Marbre noir. — Haut. 0^m,40; larg. 0^m,64.

L'église, posée en un site pittoresque d'où elle domine l'Oise, s'annonce par une simple et belle façade du xiii^e siècle, à triple porte. Une élégante figure de la Vierge-Mère, un peu moins ancienne, occupe la place d'honneur dans le tympan de la porte médiane. Le chœur est contemporain de la façade. La nef ne paraît pas antérieure à la fin du xv^e siècle. Nous n'avons pas retrouvé dans le chœur la dalle du xiii^e siècle, au nom de DAME MAHEUT, citée par l'abbé Lebeuf³. Le savant abbé remarqua aussi, dans la chapelle du fond du côté méridional, une dalle à deux personnages, un prêtre en costume sacerdotal, et un

¹ Le graveur avait d'abord écrit *tes*; la correction a été faite sur le marbre.

² Le bureau des finances séant à Paris.

³ *Loc. cit.* t. IV, p. 164-165.

homme en habits longs, *la tête couverte d'un bonnet singulier*, tenant une banderole où se lisaient ces paroles du livre de Job : *in carne mea videbo deum salvatorem meum*¹. Il est resté au même endroit une tombe double, malheureusement tout effacée, sur laquelle j'ai cru distinguer les effigies de deux époux. L'épithaphe, dont le texte aurait tranché la question, est devenue illisible; elle était gravée en gothique minuscule de la fin du xiv^e siècle. Le personnage, que l'abbé Lebeuf prenait pour un homme et qui me semble une femme, a près de la bouche l'extrémité d'une banderole. L'étonnement de notre devancier, de voir un bonnet féminin sur une tête qui lui paraissait masculine, s'expliquerait ainsi sans difficulté.

« Dans la chapelle de Saint-Michel, du côté septentrional de l'église, « est une épithaphe avec représentation d'un M. de la Barre, président « des trésoriers de France². » La représentation n'existe plus, et l'inscription que nous publions gît abandonnée sous l'escalier du clocher. La rédaction de cette épithaphe traduit en périodes sonores des pensées d'un ordre élevé; c'est bien là le style académique et pompeux, ne pourrait-on pas dire cornélien, si fort à la mode vers le milieu du xvii^e siècle.

¹ Voy. t. I, n° CCXII, p. 361-365.

² Lebeuf, *loc. cit.* t. IV, p. 165.

³ Voy. une inscription du même genre,

t. I, n° CCCLXIX, p. 645.

DCLV.

JOUY-LE-MOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1666.

DISCRETE PERSONNE M. CHARPENTIER¹ VIVANT P^BRE. CVRÉ DE CETTE ÉGLISE DE IOVÿ LE MOVTIER NATIF DV^D LIEV, LEQ^L À DONNÉ ET LEGVÉ À LA FABRIQVE DE LA^D EGLISE CE QVI ENSVIT, PREMIEREM^T SON CALICE ET BVRETTES DE VERMEIL DORÉ, ITEM VNE MAISON AVEC SA CONSISTANCE CONTENANT CINQ QVARTIERS IOIGNANTE LE PRESBITAIRE DV^D IOVÿ, ITEM SOIXANTE DIX SEPT PERCHES DE VIGNES, ITEM VN ARPENT QVATRE VINGT QVATRE PERCHES DE TERRE^T ITEM NEVF PERCHES DE SAVSSAIE, ITEM TRENTE PERCHES PLANTÉES EN AVLNES LE TOVT EN PLVSIEVRS PIECES PLVS AV LONG DECLARÉES PAR LE TESTAM^T OLOGRAPHE DV^D DEFFVNCT DV 28^E IANVIER 1666. ET CONTRACT DE DELIVRANCE FAICT AVX MARG^{RS} DICELLE ÉGLISE PAR L'EXECVTEVR TESTAMENT^{RE} DV^D DEFFVNCT DÉMEVREZ AV TABELLIÖNAGE DANDRESY LESQ^{LS} HERITAGES ONT ESTÉ BAILLEZ À RENTE NON RACHEPTABLE MOIEN- NANT QVATRE VINGT DIX LIVRES PAR AN, À LA CHARGE QVE LES MARG^{RS} SERONT TENVS ET OBLIGES D'ENTRETEENIR À P^PETVITÉ IOVR ET NVICT, VNE LAMPE ARDENTE AV CHŒVR DE LA^D EGISE² DEVANT LE TRES S^T SACREMENT DE L'AVTEL, DE FAIRE CHANTER ET CELEBRER PAR LE S^R CVRÉ OV SON VICAIRE PAR CHACVN AN, DEVX OBITS À CHACVN DESQVELS SERONT DICTES VIGILLES À TROIS LECONS, LAVDES RE- COMMENDACES, ET VNE MESSE HAVLTE DE REQVIEM AVEC LE LIBERA ET PSALME DEPROFVNDIS, L'VN LE 23^E MAY IO^R DV DECEDZ DV^D DEFFVNCT, ET L'AVTRE LE 27^E IANVIER, ET DE FAIRE DIRE VNE MESSE BASSE LE PREMIER VENDREDY DES MOIS DE L^ANÉE LAQVELLE SERA ANNÖCÉE AV PROSNE DE DYMANCHE PRECEDA^T ET TINTÉE DE TRENTE COVPS DE LA GROSSE CLOCHE À LISSVE DE LAQ^{LE} SERA DICT LE LIBERA ET PSALME DEPROFVNDIS

¹ Le nom est en partie entamé par une fracture; il paraît qu'on doit lire *Charpentier*.
— ² *Sic*.

AVEC LES ORAISONS POVR LE DEFFVNCT SVR LA SEPVLTVRE DV̄ DEFFVNCT, ET DE FAIRE CHANTER ET CELEBRER TOVS LES ANS, ES IOVRS DES CINQ PLAYES DE NOSTRE SEIGNEVR ET DE NOSTRE DAMĒ DE PITIÉ¹, LE SERVICE CANONIAL ET EN FIN DE CHACVN D'ICEVX VN LIBERA AVEC LE PSALME DEPROFVNDIS SVR LA SEPVLTVRE DV̄ DEFFVNCT, ET DE FAIRE SA PRIERE LES QVATRE FESTES SOLEMNELLES DE LANNÉE À LOFFERTOIRE DE LA GRANDE MESSE AVEC LE PSALME DEPROFVNDIS.

Priez Dieu Pour Le Repos de Son Ame

Marbre noir. — Haut. 0^m,62; larg. 0^m,50.

L'énumération des libéralités du curé Charpentier envers son église n'a pas servi de sauvegarde à l'inscription chargée d'en perpétuer le souvenir. Ce marbre partage sous le clocher l'abandon de l'épitaphe de Jean de la Barre. Une fracture qui traverse les trois premières lignes ne permet plus de lire le prénom du donateur. Les détails donnés dans le texte sur la nature des immeubles légués à l'église de Jouy et sur le chiffre net de la rente qu'ils pouvaient produire nous paraissent dignes d'attention.

¹ Les Cinq Plaies, le vendredi avant le second dimanche de carême; Notre-Dame- de Pitié ou de Compassion, le vendredi qui précède le dimanche des Rameaux.

DCLVI.

JOUY-LE-MOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1706.

.....
 LE PSALME *DE PROFUNDIS*, *VERS.* & *ORAISON*..... PA^R LES CURÉ ET PRÊTRE DE
 LA^D PAROIS^{SE}

COMME AUSSY A DONNÉ PO..... EGLISE DEUX CHASUBLES L'VN DE SATIN
 COULEUR DE ROZE SEICHE¹. ET L'AUTRE DE BROCARD NOIR AVEC
 LEURS ÉTOLLES, MANIPULES, VOILES ET BOURSES. VNE SONNETTE D'ARGENT PESANT
 NEUF ONCES, 5 GROS, PO^R SERVIR SEULEM^T LORSQU'ON PORTERA LE S^T VIATIQ. AUX
 MALADES.

PLUS LED' S^R CHARLES BORNAT A LEGUÉ A LA^D FABRIQ. DE JOUY 225^{fr} DE RENTE A
 PRENDRE EN 300^{fr} DE RENTE CONSTITUÉE SUR L'HOTEL DE VILLE DE PARIS, DESQUELS
 225^{fr} IL Y EN AURA 100^{fr} A PRENDRE A PERPETUITE PAR CHACUN AN PO^R VN MAITRE
 D'ÉCOLLE, 100^{fr}

PO^R VNE MAITRE^{SE} 2 D'ÉCOLLE PO^R L'INSTRUCTION 3 DES ENFANS DE LA^D PAROISSE,
 LES FILLES

SEPAREM^T DES GARCONS, ET LES 25^{fr} DE SURPLUS AU PROFIT DE LA^D FABRIQ.

PLUS VNE CROIX ET 2 CHANL^R 4 D'ARGENT, VN CHASUBLE..... AVEC LES ESTOLLES,
 MANIPULE, VOILE ET BOURSE D'ESTOFE D'OR ET SOYE ET..... QUELQUE AUBES ET
 SURPLIS AVEC VN FAUTEUIL ET 2 CHAISES DE POINT D'HONGRIE 5 A LA FABRIQ
 POUR LES CELEBRANS DIACRE ET SOUS DIACRE AU GRAND AUTEL.

LED' S^R JACQUES BORNAT A FONDÉ LES PRIERES DE 40 HEURES PENDANT LES
 DIMANCHES LUNDY ET MARDY DE LA QUINQUAGESIME DE CHACUNE ANNÉE AVEC
 OFFICES CANONIAUX CONSISTANS EN PRIMME, TIERCE, GRANDE MESSSES, SEXTTE,
 NONE, VES^P

COMPLIES, ET SALUT A 5 HEURES DU SOIR AVEC EXPOSITION DU S^T SACREM^T ET LES
 PRIERES PORTÉES PAR LA FONDATION. POURQUOY IL A DONNE SUIVANT LE CONTRACT DE
 DELIVRANCE FAIT PAR LE S^R JACQUES BORNAT SON PERE ARCHITECTE ET BOURGEOIS
 DE PARIS 13^{fr} 3^s 4 D DE RENTE FONCIERE EN 3 PARTIES ET PO^R FORTIFIER ICELLE

¹ C'est à peu près la couleur adoptée en
 signe de pénitence, notamment pour les di-
 manches de carême.

²⁻³ *Sic.*

⁴ *Chandeliers.*

⁵ Ouvrages en tapisserie à l'aiguille, pro-
 venant de Hongrie ou confectionnés en
 France d'après le même procédé.

FONDATION LE^D S^R CHARLES BORNAT A REMIS LA SOMME DE 110th QUI LUY ESTOIT DEUE PAR LA^D FABRIQUE POUR ACQUIT DE FONDATION.

LE MESME S^R JACQUES BORNAT FILS A ENCORE FONDÉ A P^{PE}TUITÉ 2 SALUTS SOLEMNELS

AVEC EXPOSITION DU S^T SACREMENT ET LES PRIERES PORTÉES EN ICELLE FONDATION LES

DIMANCHES ET OCTAVE DE LA FESTE DIEU DE CHACUNE ANNÉE ET POUR CET EFFET A DONNÉ LA SOMME DE 110th VNE FOIS PAYÉE LAQ^{LE} A ESTÉ EMPLOYÉE EN CONSTITUTION DE RENTE SUR FRANCOIS ROBERT ET SA FEMME PAR CONTRACT PASSÉ A ANDRESY LE 26 XBRE 1699.

ENFIN A ESTÉ DONNÉ 425th D'ARGENT PO^R FONDER 2 SALUTS SOLEMNELS AVEC EXPOSITION DU S^T SACREMENT SCAVOIR LE PREM^R DIMANCHE DE MAY A FIN DUQU^{EL} SERA CHANTÉE L'ANT. DE S^T JACQUES, VERS. ET ORAISON, L'AUTRE LE DERNIER DIMANCHE DE JUILLET OU SERA CHANTÉE L'ANT. DE S^TE ANNE VERSET ET ORAISON LIBERA ET DEPROFUNDIS ET VNE MESSE BASSE P^R CHAQ MOIS DE L'ANNÉE PO^R LE REPOS DE L'AME DE LEUR PERE ET MERE.

LE TOUT AINSY QU'IL EST PLUS AU LONG PORTÉ AUX CONTRATS & TESTAM^{TS} PORTÉS. LEGS, DONAT^{NS}, DELIVRANCE, REMISE, ET FONDAT^{NS}, RECUS P^R FREDIN ET DAUVRAY N^{RES} AUD^{RE} PONTOISE LES 11 JAN^{ER} 1687. 24 JUIL^{ET} 1693. 10 FEV^R 1705. ET 26 JUIN 1706.

LATARE A SENLIS

REQUIESCANT IN PACE AMEN.

Marbre noir. — Haut. 0^m,52; larg. 0^m,54.

C'est sur un poêle du presbytère, dont elle formait la tablette, qu'il a fallu aller chercher la curieuse inscription qui précède. Ce qui en manque a été retranché pour que la plaque de marbre fût réduite à la mesure de sa nouvelle destination. Les fautes de grammaire abondent dans le texte; nous nous sommes abstenu de toute correction.

L'indication des qualités des deux frères Charles et Jacques Bornat, les donateurs, a disparu avec la partie supérieure de l'inscription. La suite nous apprend que Jacques Bornat, leur père, était architecte et bourgeois de Paris; le nom de cet artiste ne se retrouve pas dans les biographies spéciales.

Charles Bornat ne se contentait pas d'enrichir l'église d'ornements et de meubles précieux, il se préoccupait aussi de l'instruction des en-

fants de la paroisse. Il affecta une rente de deux cents livres à la rétribution d'un maître et d'une maîtresse d'école, avec cette condition que la classe des garçons serait séparée de celle des filles.

Le tombier qui a signé le marbre appartenait à une famille de Senlis, dont le nom revient souvent, comme nous le verrons, sur des dalles funéraires des xvii^e et xviii^e siècles. La pierre des environs de cette ville était particulièrement propre à la confection des monuments de cette nature, et les Latare s'appliquaient plutôt à la richesse de l'ornementation qu'à la gravure pure et simple des caractères. L'inscription de Jouy ne présente cependant aucune trace de décoration.

DCLVII.

JOUY-LE-MOUTIER. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1554.

† lan mil v^c liii nous femme faites toutes iii
par les habitans de Jouy et nommee
marie.

Une belle tour en pierre, de la fin du xii^e siècle, s'élève au-dessus de la quatrième travée de la nef, et sert de base à une flèche octogone, aussi en pierre, entourée de quatre clochetons. En 1554, les habitants de Jouy meublèrent leur clocher d'une importante sonnerie. Une de leurs quatre cloches est demeurée en place et proclame encore, au bout de trois siècles, leur pieuse munificence.

DCLVIII.

ÉRAGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1380.

Église rebâtie vers la fin du xv^e siècle, complètement défigurée par des réparations maladroites.

Au pied des marches du sanctuaire, une dalle intéressante, mais fort usée¹. Arc en ogive trilobée porté par deux colonnettes; deux pieds-droits ornés d'arcatures, de figurines et de clochetons; pignon percé d'une rose et accosté de deux anges thuriféraires. L'effigie est celle d'une dame en robe et manteau, les mains jointes, la tête coiffée d'un voile disposé carrément sur le haut du front et retombant sur les côtés de la face. Deux enfants, tout enveloppés de bandelettes qui ne laissent à découvert que le visage, sont placés le plus grand à la droite, l'autre à la gauche de leur mère. L'épithaphe était déjà en partie détruite au siècle dernier. Aux quelques mots que nous en pouvons lire, nous ajoutons ce que l'abbé Lebeuf en a lu avant nous :

ci gist

..... Jacques de saint leu.

.....

ladicte Jaqueline trespassa lan de grace mil . ccc . m^{xx} le . . . jour de
septembre priez que dieu en ait

lame

Pour donner à la défunte la qualité de veuve d'un seigneur de Saint-Leu, l'abbé Lebeuf s'appuyait sans doute sur une autre autorité que ce texte incomplet.

La cloche de l'église fut bénite en 1788 par le curé messire Be-

¹ Longueur, 2^m,15; largeur, 1^m,10.

nigne Sigongne, dont elle reçut le prénom, ainsi que son inscription en fait foi. Elle eut pour marraine madame Marie-Anne-Julie Maillard, épouse de messire François-Jérôme Duparc.

Les seigneurs d'Éragny et du hameau de Neuville avaient leurs épitaphes dans les deux chapelles latérales de la Vierge et de Saint-Jean-Baptiste; elles ne subsistent plus.

DCLIX.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-OUEN.

1499.

Jour

Lan de grace mil iiii^e iiii^{xx} et xix le .v^e de mai
 celet¹ pūte egle fut dediee par Reuerend pere en
 dieu maistre Jehan Limon euesque de paris en
 pūcez de plusieurs des chanoines de nostre dame
 dud̄ paris de mellire nicolle crosuean p̄bre cure
 de ceste egle .m^e thibault legrāt .m^e lorès crosuean
 chapelains et clers de ceaus et maistre charles
 labouquet lors procureur de maubuyson² et de
 nicollas Joleaulme audrj de lurioux Jehan le
 percheminiez³ baptiste de grigniolles inguiller̄
 de ceaus guille batou Jehan de groullt Jehan
 le cherou dit marcollt marguerite la pilette
 nicolas landrin layne et plusieurs autres lo'
 parroilliens de ceste parroille lesquelz ont aide
 a faire ceste pūte dedicaste Prions dieu quil
 leur veuille leurs pechiez pardonner
 quelle se sollempnizeroit tous les
 dimanche de deuant l'ascension nos . . .
 ur ce que elle fut

Pierre. — Haut. 0^m,51; larg. 0^m,46.¹ Lisez *ceste*; erreur du graveur.² L'abbaye de Maubuisson, située sur le territoire de Saint-Ouen; voir ci-après, p. 370.³ Nous avons déjà rencontré ce nom de *Le Parcheminier*, à la date de 1525, t. I, n° cxvi, p. 214.

L'église avait un portail intéressant du commencement du XII^e siècle : on ne s'est pas contenté de le consolider, on en a renouvelé la sculpture, le dépouillant ainsi de tout caractère d'authenticité. L'abside a été reconstruite en 1831. La nef date du XIII^e siècle.

Des crampons de fer attachent au mur de la quatrième travée, à main gauche, l'inscription commémorative de la dédicace. Elle est dépourvue de toute ornementation. Un badigeon moderne, versé à profusion sur la pierre, a rendu le texte à peu près illisible. Ce n'est qu'à force de patience qu'on parvient à le reconstituer. Jean V Simon, 103^e évêque de Paris, qui siégea du 29 octobre 1492 au 23 décembre 1502¹, voulut célébrer en personne la dédicace de l'église de Saint-Ouen, assisté de plusieurs chanoines de sa cathédrale, du curé Nicolle Crosneau, et de deux chapelains de céans Thibault Legrand et Laurent Crosneau. L'inscription contient une curieuse énumération des personnes notables de la paroisse qui aidèrent à faire cette présente dédicace. Le cinquième jour de mai 1499, choisi pour la cérémonie, se trouvait le dimanche d'avant l'Ascension; la célébration de l'anniversaire fut fixée à pareil dimanche pour l'avenir. Les indulgences accordées par l'évêque à cette occasion étaient, sans aucun doute, relatées dans les dernières lignes qui manquent aujourd'hui.

Une inscription en caractères gothiques, de la même époque environ que celle de la dédicace, fait partie du dallage de la chapelle placée sous la tour, au côté septentrional de l'église; elle rapportait la donation d'une partie de pré sis en la prairie de Saint-Ouen, à charge de messe haute et basse. Ce qu'on peut en lire équivaut à peine à un tiers du texte primitif; plus de noms, plus de dates. Une Notre-Dame de Pitié se voit encore gravée à la partie supérieure de la dalle.

¹ *Gall. christ.* t. VII, col. 156-157.

DCLX.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-OUEN.

1677.

CY GIT HONNESTE PERSONNE ESTIENNE LE GOVST¹ MARCH
 AND LEVEL AVEC ROBERDE RATIER SA FEMME DE CETTE
 PAROISSE ONT LEGVÉ A CETTE FABRIQVE XX LIVRES DE
 RENTE ANNVELLE NON RACHEPTABLE A PRENDRE SVR TOVS
 LEVRS BIENS A LA CHARGE DE DIRE PAR CHACVN AN POVR
 LE REPOS DES AMES DESDITS TESTATEVRS LE IOVR DE
 LEVRS DECEDS DEVX SERVICES SOLEMNELS DE CHACVN
 MATINES A 9. LECONS VIGILLES & RECOMMENCES² & TROIS
 HAVTES MESSES AVANT LA PREMIERE DESQUELLES SERA
 CHANTÉ VENI CREATOR³ & ORAISONS DEVANT LA 2^E O GLORI
 OSA DOMINA⁴ & ORAISONS DEVANT LA 3^E VEXILLA REGIS⁵
 & ORAISONS AVEC LES AVTRES CHOSES PORTÉES PAR CON
 TRACT PASSÉ PARDEVEN HVGVES DAVVRAY & BERNARD
DIN NOTT^{RES} A PONTOISE LE 17 AVRIL 1671.

LE SIEVR JEAN ALLEAVME & LADITTE ROBERDE RATIER
 SA FEMME EN SECONDE NOPCE ONT CREÉ FONDÉ EN LA
 DITTE EGLISE S^T. OVEN LE IOVR S^T. JEAN BAPTISTE SIX LIVRES
 DE RENTE A PRENDRE SVR TOVT LEVRS BIENS A LA CHARG^E
 DE TROIS MESSES BASSE LVNE LA VEILLE DE S^T. JEAN BA
 PTISTE VNE LE IOVR & L'AVTRE LE LENDEMAIN & VN
 SALVT DV S^T. SACREMENT LEDIT IOVR S^T. JEAN & LES ANTI
 ENNES & ORAISONS ACCOVTVMÉES & SERA EXPOZÉ LE S^T.
 SACREMENT IMMEDIATEMENT APRES VESPRES & SERA CARIL
 LIONÉ A L'ORDINAIRE A LA FIN DVDIT SALVT DEPRO
 FVNDIS & ORAISONS DANS LA CHAPELLE DE LA VIERGE
 OV EST ENTERRÉ LEDIT DEFFVNCT LE GOYST OV SERA
 MIS LA BELLE CROIX AV BOVT DE LA REPRÉSENTATION
 DES MORTS & DEVX CIERGES ARDENS PLUS A PLAIN
 AV CONTRACT PASSÉ PARDEVANT LANGLOIS ET SON
 CONFRERE NOTTAIRES A PONTOISE LE 27
 SEPTEMBRE · 1677 ·

Pierre. — Haut. 0^m,70; larg. 0^m,65.

¹ Voyez ci-dessus Nicolas Le Goust,
 qui testa en 1740 (Carrières Saint-Denis,
 n° DCXIX, p. 302).

² *Sic.* Lisez *recommandaces*.

³ L'hymne de la Pentecôte.

⁴ Hymne en l'honneur de la Vierge; ou
 la chante à l'Assomption.

⁵ L'hymne du dimanche de la Passion.

L'épithaphe d'Étienne Le Goust se trouve comprise dans le dallage de la chapelle latérale disposée sous le clocher. Roberte Ratier, devenue veuve, compléta les fondations du défunt avec le concours de son second mari, Jean Alleaume. Un salut solennel devait être célébré chaque année le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, et, à la fin de la cérémonie, le clergé devait aller chanter un *De Profundis* sur la sépulture d'Étienne Le Goust, dans la chapelle de la Vierge où la belle croix de l'église serait érigée entre deux cierges, au bout de la représentation mortuaire.

DCLXI.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-OUEN.

1708.

A LA MEMOIRE.

DE SIMON DE LACORÉ¹ ECUYER S^R DU PLESSIS
CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT LOUIS,
COLONEL MARESCHAL GENERAL DES LOGIS DE LA CAVALERIE,
MAJOR DE LA GENDARMERIE DE FRANCE.

LE QUEL

APRES AVOIR PASSÉ XXXII ANS DANS LES TRAVAUX DE LA GUERRE
EN FLANDRE EN ITALIE EN ALLEMAGNE
OU IL PERDIT UN OEIL A LA BATAILLE DE SPIRE² :
S'ÉTANT RENDU DIGNE DE LA CONFIANCE
DU ROY DE SES MINISTRES ET DES GENERAUX DE SES ARMÉES
PAR SA VALÉUR³ SON HABILITE, SON ASSIDUITÉ AU SERVICE,
SA SAGE CONDUITE ET SON EXACTE PROBITÉ :
FUT TUÉ AU COMBAT D'OUDENARDE A LA TESTE DE LA GENDARMERIE⁴,
LE XI DE JUILLET M. DCC. VIII.

AGÉ DE XXXXVI. ANS.

AUTANT REGRETTÉ DES GENS D'HONNEUR, QU'IL EN ÉTOIT ESTIMÉ ET AIMÉ

CHARLE DE LACORÉ

ECUYER, SEIGNEUR DE SAINT OÛEN⁵

CON^{ER} DU ROY AUDITEUR ORDINAIRE EN SA CHAMBRE DES COMPTES
A FAIT DRESSER CE MONUMENT ET FONDÉ
UNE MESSE ANNUELLE EN CETTE ÉGLISE AU JOUR DE SA MORT.
POUR SATISFAIRE A SA JUSTE ET TENDRE DOULEUR,
POUR CONSERVER DANS SA FAMILLE
LE SOUVENIR DES EXEMPLES DE SON CHER FRERE
ET POUR RECOMMENDER SON ÂME A LA PIETÉ DES FIDELLES.

Pierre. — Haut. 0^m,76; larg. 0^m,52.

¹ Les généalogistes écrivent *de la Corée*. C'est certainement la véritable orthographe du nom.

² Bataille de Spire gagnée par le maréchal de Tallard sur le prince de Hesse, le 15 novembre 1703.

³ *Sic*. On a placé sur le mot *valéur* l'accent qui appartenait au mot *habileté*.

⁴ Combat désavantageux livré par le duc de Vendôme au duc de Marlborough et au prince Eugène.

⁵ La terre de Saint-Ouen resta en la possession de cette famille pendant la majeure partie du xviii^e siècle. Simon-Pierre de la Corée, 77^e évêque de Saintes, de 1744 à 1763, était né à Saint-Ouen.

On aime à lire sur les murs des églises les noms de ces gentilshommes d'autrefois si prodigues de leur sang pour le service du roi. Simon de la Corée a fourni une noble carrière; une simple épitaphe conserve aujourd'hui sa mémoire. Nous regrettons que l'anniversaire du combat d'Oudenarde, où ce brave trouva une mort glorieuse à la tête de la gendarmerie de France, ne soit plus célébré dans l'église de Saint-Ouen. Nul homme de cœur ne passera du moins en ce saint lieu sans que l'émotion lui vienne à l'âme et la prière aux lèvres.

L'inscription de Simon de la Corée est attachée au mur de la petite chapelle du clocher. Un autre guerrier reposait dans la chapelle méridionale sous une dalle chargée d'une épitaphe en français et en allemand. C'était Abraham Kretzer, de la ville et canton de Soleure, capitaine de trois cents hommes au régiment suisse du roi, sous le grand colonel Baltasar de Grisach¹. Il mourut le 29 septembre 1597, quelques jours à peine après avoir eu sa part de dangers et de gloire à la reprise d'Amiens sur les Espagnols. La ville capitula le 19 septembre, et le roi Henri IV y entra vainqueur le 25 du même mois. Le monument d'Abraham Kretzer a été détruit.

¹ Lebeuf, *loc. cit.* t. IV, p. 180.

DCLXII.

ABBAYE DE MAUBUISSON.

1549.

Cy gist venerable et discrete Personne Maistre Jehan Amelonne M^r es
Ars en son vivant p^rtre chapelain

.....

..... Mil v^e quarante neuf priez dieu pour luy

Pierre.

La reine Blanche de Castille fonda, sous le titre de Notre-Dame-la-Royale, pour des religieuses de l'ordre de Cîteaux, l'abbaye célèbre plus connue sous le nom de Maubuisson, qui était celui d'un fief voisin¹. Les bâtiments furent commencés, en 1236, sur un terrain compris dans la circonscription paroissiale de Saint-Ouen-l'Aumône. L'église, dédiée en 1244, était un vaste et bel édifice; elle contenait encore, en dernier lieu, une suite très-importante de tombeaux des xiii^e et xiv^e siècles, au nombre desquels le monument et la statue en cuivre de la fondatrice tenaient le premier rang. Quelques ruines ont à peine survécu à la suppression du monastère. L'ancienne crose abbatiale est à la bibliothèque municipale de Versailles. Les carmélites de l'avenue de Saxe, à Paris, possèdent deux effigies, roi et reine, en marbre blanc, qui proviennent de l'église. Une statue de même origine, en marbre noir, représentant Catherine de Courtenay, impératrice de Constantinople, femme de Charles, comte de Valois, morte en 1307², est aujourd'hui à Saint-Denis, après avoir joué le rôle de Blanche de Castille au musée des Petits-Augustins³. Ce contraste entre la matière employée et le nom de la mère de saint Louis avait paru plaisant. De

¹ *Gall. christ.* t. VII, col. 927-939.

² Accusons-nous, l'occasion nous y invite, d'avoir jadis composé pour cette prin-

cesse une épitaphe apocryphe, avec l'aide d'un préambule de vieille charte.

³ N^o 431 du catalogue.

tant d'illustres tombeaux, il n'est pas resté une inscription. On m'a bien montré quelques morceaux de vieilles dalles dispersés dans le voisinage, mais trop mutilés pour être utilisés. La tombe inconnue d'Amelinne le chapelain a seule échappé à la dévastation. Elle sert de table dans une élégante salle du xiii^e siècle, transformée en laiterie. Quelque effacé qu'en soit le trait, on y suit à peu près les contours d'un arceau richement orné, et d'une effigie de prêtre revêtue d'une chasuble galonnée. Le personnage a les mains jointes. La partie essentielle de l'építaphe s'est conservée, avec le nom du défunt et la date de son décès.

Au milieu d'un amas de décombres, nous avons lu sur un fragment de marbre autrefois armorié :

GIST.....PUISSANTE DAME.....ANNE THÉRÈSE.....
 VEUVE DE HAUT.....SEIGNEUR....DE BROGLIE.....
 COMTE DE REVEL....ARMÉES DU.....DU RÉGIMENT.....
 INFANTERIE QUI...CHÂTEAU DE.....LE 18... .1758
 ÂGÉE DE.....AT IN PACE.

Cette építaphe provient de la sépulture d'Anastasie-Jeanne-Thérèse Savalette, fille de Charles Savalette, seigneur de Magnanville, garde du trésor royal, mariée, en 1752, à François de Broglie, comte de Revel, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Poitou infanterie. Fils et frère de deux maréchaux de France, et distingué lui-même par son mérite, le comte de Revel périt le 5 novembre 1757, à la désastreuse journée de Rosbach; sa veuve ne tarda pas plus de quelques mois à le suivre dans la tombe.

DCLXIII.

ABBAYE DE MAUBUISSON.

1739.

PIERE POZEE
 PAR MADAME
 CHARLOTE COLBER^T
 DE CROISSI ABBESSE
 DE MAUBUISSON
 CE 21 AOVST
 1739

Plomb. — Diam. 0^m,095.

Un colombier, accessoire nécessaire de tout château, de toute abbaye, s'élevait à côté des bâtiments claustraux de Maubuisson. Il a été récemment détruit. Une petite plaque de plomb, de forme circulaire, recueillie dans les fondations de l'édifice, portait une inscription gravée en mémoire de la pose de la première pierre par l'abbesse Charlotte Colbert de Croissy¹.

La ferme de l'abbaye existe encore. On y voit une grange considérable, construite à l'époque même de la fondation, vers 1240. Deux files de colonnes la divisaient en trois nefs, dont une a été supprimée, il y a peu de temps. La longueur se partage en dix travées formées d'arceaux en ogive.

Un parc d'environ cent arpents s'étendait autour de l'abbaye. Deux tourelles, érigées sur la colline aux angles du mur de clôture, pouvaient servir de belvédère. Un pont couvert, jeté sur un chemin, permettait aux religieuses de passer, sans être vues, de leur parc dans un grand terrain entouré de murs qui n'a pas perdu son vieux nom de clos Saint-Louis².

¹ Nous avons déjà fait mention de cette abbesse comme marraine de la cloche de Bessancourt. — Voy. ci-dessus n° DCXXXVI, p. 326.


² Voy. *Recherches sur Pontoise*, par l'abbé Trou, 1840. — *Études sur l'abbaye de Maubuisson*, par Hérard, architecte. — Voy. encore ci-dessus n° CCCCLXXIV, p. 31.

DCLXIV.

MÉRY-SUR-OISE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1487.

Le cinq^{me} Jour daoust premier dimanche du
mois lan mil CCC. quatre vings et sept par
le conge licence et permission de Reuerend pere en
dieu monseigneur loys de beaulmont enelque de
prieis Reuerend pere en dieu monseigneur pierce
de la chambre enelque de nazareth et abbe de froidmont
Dedra ceste pite eglise et oratoire Joignant du
coste du grant autel aladicte eglise en louneur et
Reuerence de la benoiste glorieuse vierge marie et
malesigneur saint denis patron dicelle et y ont
donne me lordz seigneurs chacuy quarante
Jours de vray payon ledit premier dimanche
daoust par chacuy an Auquel Jour sera celebre
la feste et sollempnite de la dedicace de la
eghile A la Requette de noble homme mon^{se}
charles dorgemont cheualier seigneur de mere
et de meze el Ace present maistre mathurin
boisdy cure de soy liex priez dieu pour les
trespassez qui leur face payon Amey



Pierre. — Haut. 0^m,75; larg. 0^m,56.

Louis de Beaumont de la Forêt, cent deuxième évêque de Paris¹, qui autorisa Pierre de la Chambre, évêque de Nazareth et abbé de Froidmont², à célébrer la dédicace de l'église paroissiale de Méry,

¹ *Gall. christ.* t. VII, col. 152-155.

² *Frigidus-Mons*, abbaye de cisterciens, au diocèse de Beauvais, fondée en 1134. Pierre II de la Chambre en fut le 31^e abbé,

de 1468 à 1503. Il eut sa sépulture dans le cloître. Le pape Innocent VIII l'avait nommé évêque de Nazareth et suffragant d'Angers. (*Gall. christ.* t. IX, col. 830-834.)

siégea du 1^{er} juin 1472 au 5 juillet 1492. L'évêque de Nazareth dédia, en même temps, la chapelle seigneuriale, désignée dans l'inscription sous le titre d'oratoire, qui existe encore à la travée septentrionale du sanctuaire. L'église a été reconstruite en grande partie, depuis sa dédicace, dans le cours du xvi^e siècle; sa structure n'offre rien de bien remarquable. Elle renfermait des tombeaux dont nous n'avons retrouvé aucune trace. Charles d'Orgemont¹, seigneur de Méry et de Mériel, présent à la cérémonie de la dédicace, était arrière-petit-fils du chancelier Pierre d'Orgemont, qui avait construit, vers 1380, le château de Méry. La devise de cette famille a *mon souhait d'orgemont* et les trois épis d'orge de son blason n'ont pas complètement disparu des murs et des voûtes de l'église. Mathurin Boisdin, curé de Méry en 1487, exerçait aussi sa juridiction sur Mériel, dont l'église n'est devenue paroissiale qu'en 1713.

L'inscription de dédicace de Méry fait honneur à l'habileté du graveur en caractères qui l'a exécutée. L'écusson qui en suit le texte n'a plus d'armoiries.

¹ Trésorier de France en 1465, maître des comptes de 1477 à 1483, mort en 1511. (P. Anselme, *Hist. géneal.* t. VI, p. 340, 341.)

DCLXV.

MÉRY-SUR-OISE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1681.

† LAN 1681 IAI ESTE NOMMEE FRANCOISE CHARLOTTE
 PAR HAVLT & PST SEIG^R M^{RE} FRANCOIS DE S^T CHAMANS¹ CH^{ER}
 MARQUIS DE MERY CONTE DV PESCHIER² & S^R DE PLVSIEVRS
 AVTRES LIEVX CAPITAINE EXEMPT DE LA PREMIERE
 COMPAGNIE DES GARDES DV CORPS DV ROY & HAVTE &
 PS^{TE} DAME CHARLOTTE DE BREQVIGNY CONTESSE DE
 PENNELAN³ M^E GERARD DE LA VALLEE PB^{RE} NATIF ET
 CHAPPELLAIN DVD. MERY M^E DENIS DE LA GROVE P^R
 EN LA JVSTICE DVD. MERY M^E DESCOLLE & MARG^R EN
 CHARGES ANTOINE BAILLET SON SECOND M^E ANTOINE
 LE GROS BAILLY ADRIEN DADET GREFFIER
 C. THIBOVST ANCIEN MARG^E
 JEAN GVILLOT

François de Saint-Chamans, dont nous venons de lire les titres, tenait la seigneurie de Méry de son arrière-grand-oncle, Antoine de Saint-Chamans, gouverneur, d'abord pour la Ligue, des ville et château de la Ferté-Milon, et depuis, pour le Roi, des ville et château de Guise, mort en 1628. Il lui fit élever, en 1700, dans la chapelle de Saint-Antoine de l'église de Méry, un mausolée d'une certaine importance qui a été détruit.

On ne s'explique pas bien, à moins d'une vacance de la cure, comment le nom d'un simple prêtre chapelain se trouve inscrit sur la

¹ Reçu page du roi le 1^{er} janvier 1672; capitaine aux gardes, en 1688; chargé d'accompagner en Espagne Marie-Louise d'Orléans, pour son mariage avec le roi Charles II, en 1679. La famille de Saint-Chamans était une des plus distinguées du

Limousin. La terre de Méry fut érigée en marquisat en faveur de François de Saint-Chamans.

² *Peschier* ou *Pescher*.

³ Ce mot paraît douteux.

cloche sans qu'il y soit fait mention du curé. Ce chapelain était chargé sans doute de desservir la chapelle seigneuriale. Il peut aussi paraître singulier que le procureur en la justice de Méry, marguillier en charge de la paroisse, soit désigné comme pourvu également des fonctions de maître d'école.

Le fondateur Jean Guillot, qui a signé son œuvre, en 1681, est bien certainement le même que le I. Gillot, dont le nom se lit, à la date de 1685, sur le bourdon de Notre-Dame de Paris¹.

¹ Voy. t. I. n° LVII, p. 48 ; t. II, n° DCXV, p. 296.

DCLXVI.

FRÉPILLON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1787.

✕ LAN 1787 JAI ETE BENITE PAR MESSIRE
 CHARLES LOUIS GUILLAUME LEBRET
 PRESTRE CURE DE FREPILLON ET NOMMEE
 LOUISE PAR LOUIS GREGOIRE LEHOC SECRE
 TAIRE DE LAMBASADE DE FRANCE A CONS
 TANTINOPLE & DEMOISELLE LOUISE SOPHIE
 LEHOC
 PHILIPPE IOLY MARGUILLIER ET NICOLAS
 CHERONNET SYNDIC PERPETUEL
 GAUDIVEAU.

Église sans valeur aucune; quelques restes de chapiteaux du XIII^e siècle y attestent seuls une origine ancienne. Il ne s'y rencontre d'autre inscription que celle qui se lit sur la cloche et qui n'a pas encore un siècle de durée.

Le fondeur Gaudiveau est un des industriels du même nom qui ont signé tant de cloches pour les églises de la ville et des environs de Paris, à partir du milieu du siècle dernier¹.

¹ Voy. ci-dessus, n° DCXXXIV, p. 323.

DCEXVII.

VILLIERS-ADAM. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1753.

* LAN MDCCLIII SVIS NOMMEE LOVISE .ANNE
 PAR S. A MONSEIGNEVR LOVIS FRANCOIS DE
 BOVRBON PRINCE DE CONTY PRINCE DV SANG
 PAIRE DE FRANCE GENERALYSSIME DES ARMEES
 DE SA MAJESTE GRAND PRIEVR DE FRANCE
 &C& ET BENITE PAR M^R JEAN PIERRE ADAM
 VALCOVR PRETRE CVRE DE CETTE PAROISSE
 FRANCOIS DE CAVX MARGVILLIER EN CHARGE

Peu d'années avant la bénédiction de la cloche, le prince de Conti avait acquis du marquis de Verderonne la seigneurie de Villiers-Adam. L'inscription gravée sur le métal est aujourd'hui incomplète; on en a effacé les noms et les titres de la marraine. Louis-François de Bourbon, prince de Conti, a mérité une place au musée historique de Versailles, dans une des salles des guerriers célèbres. Le titre de grand prieur de France, qui lui fut conféré en 1749, lui donnait droit à un revenu considérable et mettait à sa disposition le vaste hôtel du Temple, à Paris, où il mourut le 2 juillet 1776¹.

A l'exception du clocher qui date du xiii^e siècle, l'église de Villiers-Adam a été renouvelée à l'époque de la Renaissance; quelques élégants détails de sculpture en portent témoignage.

¹ L'autorité du grand prieur de France s'étendait sur les commanderies situées dans vingt-six diocèses, soit de la France, soit de la Belgique.

DCLXVIII. — DCLXIX.

ABBAYE DU VAL-NOTRE-DAME.

1329-1338.

[DI · GISĪ · Q̄YD̄YQ̄E · Q̄YRIE · R̄YQ̄E · IĀ]DIS · PIERRĒS · LE ·
 SĀVNIER · Q̄REVNIER · SĒBŌVR · DE · BĒRVĀI · YP̄TIE¹ ·
 Q · TR

ESP̄YD̄Y · LĀN · DE · LIND̄YR̄YD̄IV̄ ·

ROSĒRE · SĒBŌVR · M · CCC · XXIX · [LE · Q̄YRDI · YV̄YNT · LĀ] ·
 S · ȲDRĒ · YP̄OTRĒ · PĒS · [Q · D̄IEX · YĪĪ · LĀME · DE · LI]

Pierre. — Long. 1^m,80; larg. 1^m,10.

Le terrain sur lequel s'éleva l'abbaye du Val-Notre-Dame dépendait anciennement de la paroisse de Villiers-Adam; au commencement du siècle dernier, il fut réuni à celle de Mériel. Fondé vers l'an 1125, par des religieux de l'ordre de Cîteaux, le monastère reconnaissait pour son premier bienfaiteur Ansel de l'Isle-Adam. Il était situé au fond d'une vallée entourée de bois, dans un lieu singulièrement propre à la retraite. L'église conventuelle, le cloître et la plupart des bâtiments n'ont laissé que des ruines; mais on admire encore un grand édifice, du XIII^e siècle, d'une structure remarquable, dont le rez-de-chaussée servait de réfectoire et de salle capitulaire, tandis que l'étage supérieur, divisé en deux nefs par une file de colonnes, contenait les cellules des religieux. L'église et le cloître étaient riches en monuments funéraires; nous en avons vu encore quelques précieux débris².

La tombe de Madame Marie, femme de Pierre le Saunier, sert d'âtre dans la cuisine d'un habitant de Mériel. L'effigie est bien conservée; elle a les mains jointes, la tête coiffée d'une petite toque et d'un

¹ En partie.

² *Gall. christ.* t. VII, col. 875-884. — *Recherches archéol. sur les abbayes de l'ancien diocèse de Paris, N. D. du Val*, Hérard, architecte, 1853. — Dessins en grand

nombre dans les portefeuilles de Gaignières, ancienne collection, *Isle de France*, nouvelle collection, *Normandie*, t. I (Bibliothèque nationale).

voile ajusté en triangle, une longue robe pour vêtement, et sur les épaules un ample manteau doublé de vair; ses pieds posent sur un chien. Deux écussons étaient incrustés près de la tête. Un arc en ogive trilobée, deux pieds-droits et un pignon ajouré forment l'encadrement. Les portefeuilles de M. Albert Lenoir ont fourni, pour remplir les lacunes de l'épithaphe, les quelques mots que nous plaçons entre crochets. Les caractères appartiennent à la capitale gothique de moyenne grandeur, dont l'usage ne s'est prolongé qu'à peine jusqu'à la moitié du XIV^e siècle.

Un cultivateur du même village de Mériel a employé au dallage de son cellier deux beaux fragments de la tombe d'un Pierre le Saunier qui, nonobstant la similitude des noms, ne paraît pas être le personnage mentionné dans l'inscription que nous venons de reproduire. Celui-ci remplissait une fonction de premier ordre dans la maison de la reine Clémence, fille de Charles d'Anjou, surnommé Martel, roi de Hongrie, seconde femme du roi de France Louis X, et mère de ce petit roi Jean dont le règne et la vie ne durèrent que cinq jours. Pierre le Saunier, vêtu de la chemise de mailles et de la cotte d'armes, l'épée au côté, porte sur son écu de nobles armoiries, à la fasce chargée de trois fleurs de lis et accompagnée en chef de trois alérions. L'épithaphe ne diffère pas de celle qui précède pour la forme des caractères; elle est aujourd'hui réduite à peu de chose; il en reste tout juste assez pour qu'on puisse déterminer l'attribution de ces débris avec une certitude entière. La voici telle qu'elle nous est parvenue :

..... LIER · MESTRE · DE · LOS ·
 DE · GRACE · MIL · CCC · XXXVIII · LE · IOVR · DE · ...

Afin de mieux faire ressortir l'intérêt du monument, nous emprunterons le texte complet à la collection de M. Albert Lenoir :

ICI · GIS · MOR · PIERRE · DI · LE · SAVNIER · DV · MORT ·
 AN · PARISI · IADIS · CHEVALIER · MESTRE · DE · LOS ·
 MADAME · LA · REYRE ·

CLIMENCE · SIRE · DV · BRVEIL · EN · VESGESSIR¹ · QVI ·
 TRASPASSA · LAN · DE ·

GRACE · MIL · CCC · XXXVIII · LE · IOVR · DE · LA · S · NICOLAS ·
 DIVER² · PRIEZ · POVR ·

LAME · DE · LI

Plusieurs autres personnages de la famille le Saunier avaient leur sépulture dans l'église abbatiale du Val. Les portefeuilles de Gaiguières nous conservent, en originaux ou en copies, les dessins de quelques-unes de leurs tombes. La plus intéressante représentait Robert le Saunier, archidiacre de Caux en l'église de Rouen, professeur de droit, mort au mois de septembre 1299. L'épithaphe latine, composée de douze vers léonins, adressait l'éloge du défunt aux artistes, aux médecins, aux canonistes, aux légistes :

O : VOS : ARTISTE³ : MEDICI : VOS : VOS : CANONISTE
 ET : VOS : LEGISTE : PERPERDITE : QVIS : RVI6 : IS6E

L'archidiacre était né à Pontoise, à très-peu de distance de l'abbaye du Val, et sa famille tenait sans doute en cette ville un rang considérable.

¹ *En Vexin.*

² Le 6 décembre. On célèbre, le 9 mai, la mémoire de la translation du saint; c'est ce qu'on appelle la Saint-Nicolas d'été.

³ Au moyen âge, ce terme s'entendait plutôt des savants que des peintres, sculp-

teurs ou architectes auxquels nous l'appliquons aujourd'hui. Le XIII^e siècle, comme ses prédécesseurs, comptait sept arts libéraux, la grammaire, la logique, la rhétorique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie :

SEPTEM PER PARTES SAPIENTIA DIVIDIT ARTES

(Ancienne mosaïque de saint Remi de Reims.)

DCLXX.

ABBAYE DU VAL-NOTRE-DAME.

1381.

Ci gist meſ charlez segū de montmorency qui trespasa le xi^e Jour de
septembre lan de grace mil ccc iiii^{xx} z . i . priez pour lui q̄ dieux pardou
lui face

Ci gist ma dame perrounelle de villrs dame de montmorency qui trespasa
lan de grace mil priez pour elle q̄ dieux pardou lui
face ¹

Marbre noir. — Long. 2^m,38; larg. 1^m,27.

L'occasion s'est déjà présentée de citer le nom de Charles de Montmorency quand nous avons publié les inscriptions placées dans l'église de Taverny, sur les tombes de deux de ses enfants morts en bas âge². Maréchal de France, grand panetier, chambellan, il servit avec une fidélité constante les trois premiers rois de la branche de Valois dans leurs guerres contre les Anglais. Il était un des cinq gentilshommes qui escortèrent le roi Philippe au château de Broye la nuit d'après la défaite de Crécy. Un peu plus tard, il allait se constituer otage à Londres, pour la délivrance du roi Jean. Charles V le choisit pour parrain du dauphin³. Ce loyal et vaillant chevalier mourut en 1381 et fut inhumé dans l'église abbatiale du Val, où sa troisième femme, Péronnelle de Villiers⁴, lui fit ériger un tombeau de marbre noir sur-

¹ L'épithaphe, gravée sur le chanfrein de la table supérieure du tombeau, formait une ligne du côté de la statue du mari et une autre du côté de celle de la femme. La dalle a été transportée dans le chœur de la petite église de Mériel. (Voy. ci-après, n° DCLXXVI, p. 394.)

² Voy. ci-dessus, n°s DCXXIV, DCXXVI, p. 317, 319.

³ Charles VI, baptisé à Paris, le 11 décembre 1368, dans l'église de Saint-Paul, sur des fonts qui existent encore. Voy. t. I, p. 283-284. — ⁴ Sœur de Pierre de Villiers, porte-oriflamme de France.

monté de deux statues sculptées en pierre¹. La veuve de Charles de Montmorency, représentée à côté de son premier époux, songeait alors à venir prendre place un jour dans le caveau disposé au-dessous du monument. Plus tard, elle contracta un second mariage avec Guillaume d'Harcourt, chevalier, seigneur de la Ferté-Imbaut et de Livry. Un autre tombeau que celui du Val aura peut-être reçu ses restes mortels. Ce qui est certain, c'est que la date de son décès ne fut jamais inscrite à la suite de l'épithaphe qu'elle s'était préparée à l'époque de son premier veuvage. Trois petits anges à genoux, tenant des armoiries, accompagnaient les statues couchées de Charles de Montmorency et de Péronnelle de Villiers; on nous en a montré un qui était resté caché au fond d'un grenier².

Une même tombe plate, en pierre, à deux effigies, placée au pied des marches du maître-autel, du côté de l'évangile, recouvrait la sépulture des deux premières femmes de Charles de Montmorency, Marguerite de Beaujeu et Jeanne de Roussy, mortes, la première, en 1336, la veille de la *Tiphaine*³; la seconde, le 10 janvier 1361⁴. Trois fragments, dont la réunion nous rendrait la dalle à peu près entière, servent d'appuis de fenêtres dans un bâtiment voisin de l'ancien dortoir. On y retrouve une partie de l'inscription gravée sur la bordure; c'est celle qui donne la date du décès de Marguerite de Beaujeu :

..... challes sire de montmoranci.....
 qui trespassa lau mil ccc xxxvi la veille de latiphaine priez pour
 lame.....

Les deux dames de Montmorency étaient coiffées de petits voiles⁵;

¹ Ces figures ont été brisées.

² Voy. Du Chesne, *Hist. géneal. de la maison de Montmorency*, gravure, p. 208. — D. Bernard de Montfaucon, *Antiq. de la monarchie française*, t. II, p. 290; t. III, p. 191.

³ La veille de l'Épiphanie, 5 janvier 1337 (n. s.).

⁴ 1362 (n. s.).

⁵ Les voiles des deux premières femmes de Charles de Montmorency n'étaient qu'une draperie légère ajustée sur la chevelure. Ce-

elles portaient par-dessus la robe un surcot d'hermine et un manteau doublé de vair. Les mains jointes et les faces avaient été incrustées en marbre. L'encadrement d'architecture, d'un riche dessin, se divisait en deux ogives; des figurines, des anges décoraient les pieds-droits et le couronnement; au-dessous de chaque pignon, Abraham recevait une des deux âmes dans son sein. C'est peut-être de cette tombe que provenait le fragment sur lequel on lisait le nom de *montmoranci* au seuil d'une maison qu'un entrepreneur de démolitions avait construite pour son usage, aux Batignolles, avec les pierres de l'abbaye du Val¹.

lui de Péronnelle de Villiers était, au contraire, un voile de veuvage qui enveloppait complètement le col et le contour du visage.

¹ Hérard, *Recherches archéol. etc.* p. 21.
— Portefeuilles de Gaignières, ancienne collection, *Isle de France*, fol. 65.

DCLXXI.

ABBAYE DU VAL-NOTRE-DAME.

1412.

Cy gist noble home

regnault de gaillonnet seigneur de [gadencourt pannetier ure k¹] et pmier
escuier trenchant de ma da[me blanche²]

[jadis duchesse dorleas fille du roy] charles filz du beau ph³

[q̄ trespassa a auxerre e la com]paiguie du roy en reneuant du voyage
[de bourges en lan m · cccc z douze le xvi^e Jour daoust]

[priez] dieu pour lame de luy

Pierre. — Longueur environ 2^m,00; larg. 1^m,10.

La tombe de Régnauld de Gaillonnet a été retirée, toute mutilée et brisée en trois morceaux, d'un amas de décombres. Nous avons eu recours à un dessin de Gaignières pour compléter l'épithaphe⁴. Ce dessin, exécuté avec négligence, ne rend pas la rare élégance de la figure principale et de son encadrement. Deux anges, en longues tuniques, se tiennent aux côtés du pignon; l'un porte sur une nappe l'âme du défunt, et l'autre la salue d'un coup d'encensoir⁵. L'effigie est vêtue d'une armure de fer plat et d'une cotte blasonnée d'un sautoir. Des chausses de fer articulées et terminées en pointe protègent les pieds qui posent sur le dos d'un lévrier. Le blason de la cotte se répétait sur deux écussons placés près des épaules. La tête était dessinée sur une plaquette de marbre incrustée dans la pierre; on en a retrouvé dans les ruines une

¹ *Panetier du roi notre sire.*

² Voy. ci-dessus n° DXXXIX, p. 163.

³ Charles IV, troisième fils de Philippe IV, surnommé *le Bel*, comme son père.

⁴ Copies exécutées à Oxford par M. Frappaz pour la Bibliothèque nationale: *Norman-*

die, t. I. — ⁵ La disposition de l'encadrement ne se prêtait pas au placement d'une figure du saint patriarche, ordinairement chargé du soin d'accueillir dans son sein les âmes fidèles.

toute semblable et parfaitement conservée. Régnault de Gaillonnet, un des trois panetiers du roi nommés par l'ordonnance du mois de janvier 1387, accomplissait sans doute le service trimestriel que lui imposaient ses fonctions, lorsque le roi Charles VI leva l'oriflamme à Saint-Denis, au mois de juin 1412, pour aller assiéger, dans la ville de Bourges, le duc de Berry, un des chefs les plus puissants du parti d'Orléans. Régnault suivit son prince dans cette expédition que son épitaphe appelle le *voyage de Bourges*. Le siège ne fut pas heureux pour l'armée royale, et une contagion subite vint porter la désorganisation dans les troupes. On se décida cependant, de part et d'autre, à poser les bases d'un traité qui fut ensuite ratifié en grande solennité dans l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, le vingt-deuxième jour du mois d'août. Six jours auparavant, Régnault de Gaillonnet, à peine arrivé à Auxerre avec les officiers de la maison du roi, succombait à un mal dont il avait peut-être pris le germe sous les murs de Bourges. En rapportant son corps à l'abbaye du Val, on aura voulu obéir à son dernier vœu.

DCLXXII.

ABBAYE DU VAL-NOTRE-DAME.

1414.

Cy gist Noble homme meske

Robert d'annay dit le galois chlr seigneur dourville . Conseiller z cham
bellan duRoy nre^s qui trespassa lexxi^e Jour de novembre lan mil . cccc . z quatorse priez dieu pour luyMarbre noir. — Long. 2^m,00; larg. 0^m,86.

Robert d'Aunay a sa place dans l'histoire généalogique des grands officiers de la couronne¹, comme maître d'hôtel, conseiller et chambellan des rois Charles V et Charles VI, capitaine des ville et marché de Meaux en 1386, souverain maître général réformateur des eaux et forêts de France en 1413. Il employa glorieusement sa vie à guerroyer contre les Anglais. En 1385, le roi l'autorisait à fortifier de murs et fossés son manoir seigneurial d'Ourville, près de Louvres². Nous n'avons pas découvert l'origine du surnom de *Le Galois* donné à Robert d'Aunay dans son épitaphe. Ses armoiries attestent une alliance avec la maison de Montmorency: elles étaient *d'or au chef de gueules, au franc quartier de Montmorency brisé d'une molette de sable au quartier dextre*.

Le monument érigé à Robert d'Aunay, dans l'église du Val, se composait d'un tombeau de marbre noir surmonté d'une statue couchée. La dalle supérieure du massif, aujourd'hui fracturée et privée de son effigie, se voit dans l'église de Mériel à côté de celle de Charles de Montmorency. L'épitaphe, qui fait le tour de cette table de marbre, s'est également conservée.

¹ T. VIII, p. 881. — ² *Ourville, Orville, Lebeuf, loc. cit.* t. V, p. 478-480.

DCLXXIII.

ABBAYE DU VAL-NOTRE-DAME.

1471.

Cy gist noble hōme Jaques de villrs seigneur chasteelain
de lilleadam de novent sur oiz^e et vaumoudoys conseilr chambellam¹ du Roy
urek^e et prenoit de paris qui trespalla le xxv^e Jour d'avril Jour saint
marc lan mil . cccc . lxxj² . Priez dieu
pour luy et q̄ p̄du luy face .

Cy gist damoiselle Jehāne de neelle Jadis femme de
Jaques de villers seigneur chasteelain de lilleadam Conseillr et chambellau
du Roy urek^e . et prenoit de paris laquelle spalla lan . M . iij^e . lxy le
ij^e Jo^r du mois de decembre
Priez dieu po^r elle et q̄ pardou luy face .

Marbre noir. — Long. 2^m,38; larg. 1^m,30.

Jacques de Villiers, fils aîné de Jean de Villiers, maréchal de France, fut nommé garde de la prévôté de Paris en 1461; il n'en exerça pas les fonctions pendant plus de trois ans; on lui donne aussi, dans les généalogies de sa famille, les titres de sénéchal de Boulogne et de capitaine de Gisors. Jeanne de Néelle, sa femme³, était fille de Guy IV de Néelle, seigneur de Mello et d'Offemont⁴.

Le tombeau de Jacques de Villiers s'élevait en l'église du Val, dans la chapelle de Saint-Félix, du côté de l'épître. La statue de ce personnage et celle de sa femme reposaient sur la table de marbre noir qui

¹ *Chambellam* ou *chambellain*.

² Le jour de la fête de l'évangéliste saint Marc, fixée au 25 avril.

³ Jacques de Villiers et Jeanne de Néelle ont eu pour quatrième fils un héros, Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, grand maître

de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les biographes le font naître en 1464, c'est-à-dire deux ans après la mort de sa mère.

⁴ P. Anselme, *Hist. généal.* t. VI, p. 52; t. VII, p. 11-15.

présente leur épitaphe, et qui est employée au dallage du chœur de l'église de Mériel depuis la destruction du monument. Les statues ne se sont pas retrouvées. Elles n'existent plus qu'en gravure dans les *Antiquités de la monarchie française*, de dom Bernard de Montfaucon¹. Le prévôt de Paris portait son armure de chevalier. Jeanne de Néelle était somptueusement vêtue; couronne baronniale sur la tête, manteau, surcot garni de pierres précieuses, jupe blasonnée de ses armes personnelles et de celles de son mari. Le docte bénédictin vante la belle exécution de ces figures et la richesse des costumes.

L'isolement de l'abbaye du Val aurait dû servir de sauve-garde aux monuments funéraires de l'église et du cloître. Il n'en fut pas ainsi. Faut-il attribuer cette nouvelle destruction aux mêmes démocrates de Pontoise qui sortirent un jour de leurs clubs pour aller mettre en pièces les tombeaux et les statues de Maubuisson? Les fouilles exécutées au Val, il y a quelques années, ont ramené à la lumière quelques fragments dignes d'intérêt de figures jadis posées, les unes sur des autels, les autres sur des tombeaux. Nous avons surtout remarqué une tête de femme élégamment coiffée, un torse de chevalier portant sur sa cotte d'armes le dextrochère au fanon d'hermine des Villiers, un second torse aussi en armure, et un autre à peu près semblable, mais mieux conservé, dont la tête n'a pas été gravement mutilée. Ces quatre débris ont fait partie de statues couchées, sculptées en pierre. Nous avons cru y reconnaître les derniers restes de celles de Jeanne de Néelle, de Jacques de Villiers, de Robert d'Aunay et de Charles de Montmorency. Combien ne doit-on pas regretter que les grandes familles historiques qui comptaient parmi leurs ancêtres ces illustres personnages n'aient pas songé à en rechercher les tombes et les effigies! Les monuments existaient encore en grand nombre à l'époque de la Restauration. Ceux des Montmorency auraient formé à eux seuls une galerie généalogique des plus précieuses, si quelqu'un avait pris soin de les rassembler dans une des églises des anciens domaines de cette glorieuse maison.

¹ T. III, p. 356.

DCLXXIV.

ABBAYE DU VAL-NOTRE-DAME.

1535.

Cy gist reuerend pere en dieu messire Charles de villers en son viuat
 enelque z conte de beaunays per de
 france abbe comādataire des abbayes de ceaus z de E
 Pierre les chalou z seigneur chastellain de lisleadam valmondoys z noient
 sur oize qui trespassa le xxvi^e Jo^r
 de septembre mil v^e xxxv pez dieu po^r sō Ame .

Marbre noir. — Long. 2^m,30; larg. 1^m,00.

Un intervalle de quelques pas seulement séparait le tombeau de Charles de Villiers¹ de celui de son aïeul, Jacques de Villiers, le prévôt de Paris. Antoine de Villiers, père de Charles, avait aussi dans l'abbaye un monument qui a disparu. Déjà pourvu de l'abbaye du Val depuis l'année 1508, Charles de Villiers devint évêque de Limoges, en 1522. Ses armoiries, sculptées ou peintes, témoignaient jadis de la part qu'il prit aux travaux de la nef et du transept de l'église cathédrale de Saint-Étienne; on les a mutilées. En 1530, il passa du siège de Limoges à celui de Beauvais. Dès la fin du xii^e siècle, l'évêque de Beauvais, comte et pair de France, tenait le quatrième rang parmi les six pairs ecclésiastiques. A Reims, dans la cérémonie du sacre, il avait pour fonction de porter le manteau royal. On assure qu'une figure de cardinal, peinte sur une des verrières de l'église de Saint-Martin de Montmorency, représente Charles de Villiers, ainsi revêtu par avance des insignes d'une dignité à laquelle il pouvait prétendre, mais qui ne lui fut pas conférée². Les auteurs du *Gallia christiana* ne

¹ La forme primitive du nom a subi, dans les temps modernes, une légère modification. Il est maintenant d'usage de dire et d'écrire Villiers.

² Bibliothèque nationale, ancienne collection de Gaignières, *Ile de France*; dessins coloriés.

reconnaissent pas comme authentique le titre d'abbé de Saint-Pierre-lez-Châlons¹ attribué à Charles de Villiers par l'inscription de son tombeau; ils déclarent qu'ils ne sauraient lui trouver une place dans le catalogue des abbés de ce monastère².

Héritier de la constante affection de ses ancêtres envers l'abbaye du Val-Notre-Dame, Charles de Villiers en fit réparer les édifices. Il fut inhumé devant le maître-autel, vers la gauche, sous un tombeau de marbre noir, surmonté de sa statue couchée, revêtue du costume épiscopal. Les feuillants, qui succédèrent plus tard aux cisterciens dans l'abbaye du Val, firent déplacer ce monument dont la présence mettait obstacle à la célébration de leurs usages liturgiques. Le 18 février 1672, on retrouva le corps de Charles de Villiers dans son cercueil de plomb; il s'était conservé entier et sans corruption, ainsi que les suaires et les vêtements qui l'enveloppaient. La dalle de marbre, qui recouvrait le tombeau et qui porte l'épithaphe, a été recueillie dans l'église de Mériel; il ne reste plus autre chose du monument.

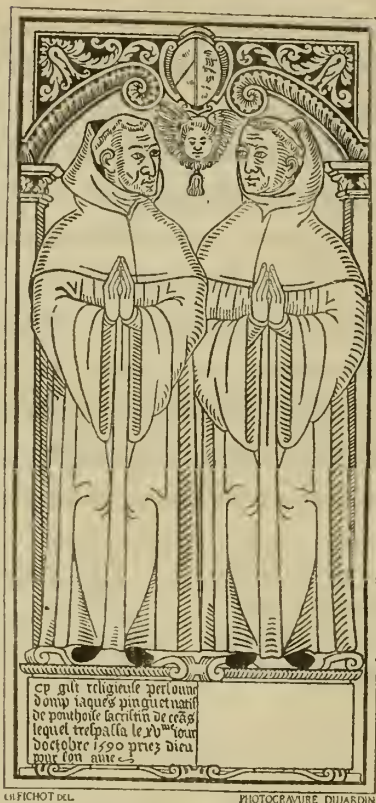
¹ *Saint-Pierre de Châlons*, abbaye bénédictine de fondation très-ancienne (*Gall. christ.* t. IX, col. 927-931). Église détruite; bâtiments conventuels convertis en caserne.

² *Gall. christ.* t. II, col. 538; t. VII, col. 882-883; t. IX, col. 763. — Le P. Anselme, *Hist. général.* t. II, p. 300.

DCLXXV.

ABBAYE DU VAL-NOTRE-DAME.

1590.



G. FICHOT DEL.

PHOTOCOPIURE DU JARDIN

Pierre. — Long. 2^m,00; larg. 0^m,95.

De toutes les tombes de prélats et de religieux que renfermait l'abbaye du Val, une seule s'est rencontrée à peu près intacte; nous en publions la gravure. Les deux personnages, en costume monacal, qu'elle présente, semblent converser ensemble. L'épithaphe devait se diviser en deux parties, dont la première seule a été gravée; la seconde vous aurait sans doute appris quel lien de parenté unissait en leur vie ces deux habitants d'un même sépulcre. Un écusson occupe le milieu de l'entablement dessiné au-dessus du groupe; le blason n'en est plus appréciable.

Le sacristain, dom Jacques Pinguet, fut un des derniers cisterciens qui habitèrent le Val. Dès l'année 1587, le roi Henri III avait donné l'abbaye à Jean de la Barrière, instituteur des feuillants, afin qu'il en fit servir les revenus à l'entretien du nouveau monastère de son ordre établi à Paris, dans la rue Saint-Honoré. Soixante années s'écoulèrent avant l'accomplissement de toutes les formalités requises pour une semblable transformation. Les nouveaux maîtres de la vieille abbaye reconstruisirent le cloître, changèrent de place le chœur ainsi que le maître-autel, et firent relever tout le sol du sanctuaire; ces opérations ne tournèrent pas, on peut le croire, au profit des monuments de cette partie de l'église.

DCLXXVI.

MÉRIEL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉLOI.

1723.

* NOVS SOMES BENITE PAR M^E FRANCOIS
 ARTVS PELETIER PREMIER CVRE DE MERIEL
 & NOMME MARIE. 1723.

L'église succursale de Mériel n'a été érigée en paroisse que par un décret du cardinal de Noailles, du 20 octobre 1713. Le premier curé fit reconstruire la nef; c'est celui dont le nom se lit sur la cloche, et c'est à lui que l'abbé Lebeuf s'adressa lorsqu'il visita cette partie du diocèse de Paris¹. Le chœur et le sanctuaire n'ont paru de la fin du xvi^e siècle. Une petite porte latérale du xiii^e siècle est demeurée enclavée dans un mur de la nef. La structure de l'édifice n'offre d'ailleurs aucun intérêt. Cette petite église a reçu de la succession de l'abbaye du Val quelques boiseries finement sculptées des xv^e et xvi^e siècles. Les quatre dalles funéraires, en marbre noir, de Charles de Montmorency, de Robert d'Aunay, de Jacques et de Charles de Villiers y ont aussi été apportées, comme nous l'avons dit, et encastrées dans le carrelage du chœur. Une fouille, pratiquée dans le but d'en dégager les bordures et les inscriptions, a permis de reconnaître que ces marbres recouvrent encore des ossements. On n'a pas su nous indiquer la date de la translation qui fut faite de ces débris à la place qu'ils occupent aujourd'hui. D'autres ossements, extraits des ruines du Val, reposent au pied d'un cippe moderne dans le cimetière de Mériel.

¹ *Loc. cit.* t. IV, p. 219.

DCLXXVII.

CHAUVRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

xvii^e siècle.



CH FICHOT DEL

PHOTOGRAVURE DUJARDIN

Pierre. — Long. 1^m,90; larg. 0^m,87.

Philippe Polly, curé de Chauvry, sous le règne de Louis XIII, se fit préparer de son vivant une dalle funéraire, dont l'inscription reste encore à compléter par l'indication du jour et de l'année de son décès. Transférée de l'ancienne église dans la nouvelle, au siècle dernier, cette dalle avait été retournée et posée comme une pierre ordinaire

au milieu du carrelage du chœur. Un des successeurs du curé défunt a remis en honneur la tombe de son devancier en la faisant dresser contre le mur de la nef, à main gauche. Aucune mutilation n'est venue porter atteinte à l'élégant dessin de l'effigie et de son encadrement. Le vase enflammé, les anges, les palmes, les têtes de mort appartiennent à un symbolisme qui s'explique de lui-même. L'attitude et le costume du défunt sont ceux du prêtre qui commence la célébration de la messe. La barbe est courte et taillée en pointe comme le clergé la portait au xvii^e siècle.

DCLXXVIII.

CHAUVRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1757.

EGLISE PAROISSIALE DE CHAUVRY
 IAY ETÉ POSÉE PAR TRES HAUT
 TRES PUISSANT TRES EXCELENT
 PRINCE LOUIS JOSEPH DE BOURBON PRINCE
 DE CONDÉ PRINCE DU SANG DUC DANGUIEN
 SEIGNEUR HAUT JUSTICIER ET FONDATEUR
 DE CETTE PAROISSE REPRESENTÉ PAR LE SIEUR
 MATHAS AVOCAT ET PROCUREUR FISCAL DU
 DUCHÉ DANGUIEN AU MOIS DE MAY 1757¹

Plaque de cuivre. -- Haut. 0^m,175; larg. 0^m,240.

L'ancienne église de Chauvry, dédiée en 1547, par Charles, évêque de Mégare, peu de temps après la reconstruction de l'édifice, a été entièrement détruite. La nouvelle, commencée en 1757, n'a d'autre mérite que celui d'une disposition convenable et régulière. L'inscription de la pose de la première pierre s'est retrouvée récemment dans le sol, à l'entrée de la nef. Les armes de Bourbon-Condé y sont gravées sur le métal, au-dessous de la première ligne. La plaque de cuivre et la pierre où elle est scellée se voient maintenant fixées au mur de la nef, à main droite.

Nous avons remarqué dans le chœur de l'église, à un premier voyage, trois dalles de pierre sans inscription, dont l'une était la tombe retournée du curé Philippe Polly, que nous venons de décrire sous le numéro précédent. Il y avait une quatrième dalle de marbre noir également privée d'épithaphe apparente; c'était sans doute la tombe, citée par l'abbé Lebeuf², de dame Susanne-Éléonore de Maillé de la Tour-Landry, morte à Chauvry, le 6 novembre 1724, veuve, depuis le 24 avril 1722, de Joseph-Antoine de Colignon, chevalier, seigneur de Chauvry et du Breuil. Ces quatre dalles provenaient de la vieille église.

¹ Voy. ci-dessus n° DLXXXI, p. 237. — ² *Loc. cit.* t. IV, p. 225-227.

DCLXXIX.

MONTSOULT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

xiii^e siècle.**CI GISÛ MONSEIGNEVR****HEUDE DE LA QVEVE CHEVALIERSEZ POVR.....**

Pierre.

L'église, rebâtie dans la première moitié du xvi^e siècle, et dédiée en 1543, par Charles Boucher, évêque de Mégare, possède à peine quelques rares sculptures qui témoignent de l'époque de sa reconstruction.

Trois dalles funéraires sont encastrées dans le carrelage du chœur. Une seule, celle de Heude de la Queue, n'est pas complètement usée; le marchepied du maître-autel en cache malheureusement une partie. La pierre se rétrécit vers l'extrémité inférieure. Elle garde exactement son ancienne place dans le sanctuaire, un peu vers le nord. L'inscription est gravée en capitale gothique. Au lieu d'une effigie, un écu, muni de son crochet d'attache, occupe le champ de la dalle; il porte pour armoiries trois pals losangés. Le chevalier défunt est nommé *Odo de Cauda*, dans les preuves de l'histoire de la maison de Montmorency, et qualifié seigneur de *Moncehot*, en 1275. Il vivait encore en 1279. Sa femme, appelée Agnès, fut peut-être inhumée sous une des deux autres dalles dont nous avons fait mention.

DCLXXX.

MONTSOULT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1520.

(Cy gist noble homme Anthoine de Bussy dict piquet escuyer s^r de Gournay) en France en son vivant maistre d'hostel de mons^r le 1^r card^l d'Amboise qui trespassa le Jour

.....
elle de nallen. en son vivant femme dudict deffuncte dame de la morlaie qui trespassa le vendredy dix septiesme may mil cinq cens et vingt

priez dieu pour leur ame¹

Pierre.

Antoine de Bussy avait rempli les fonctions de maître d'hôtel dans la maison du célèbre Georges d'Amboise, le ministre de Louis XII. qu'on nomme le premier cardinal d'Amboise pour le distinguer de son neveu qui lui succéda sur le siège archiépiscopal de Rouen, et qui fut inhumé auprès de lui, dans un des plus admirables mausolées que le Renaissance ait produits. Arrachée de la chapelle de la Vierge où elle était placée en avant de l'autel, la tombe d'Antoine de Bussy sert maintenant de seuil à la porte principale de l'église. Le livre de l'abbé Lebeuf nous a fourni les treize premiers mots de l'épithaphe qui ne se peuvent plus lire sur la pierre; mais nous n'y avons pas trouvé ce qui nous aurait été nécessaire pour compléter la suite. L'effigie du défunt et celle de sa femme étaient gravées l'une auprès de l'autre; mais le trait n'avait pas assez de fermeté pour résister au frottement; il a disparu. On distingue seulement quelques traces des figurines ajustées

¹ En écrivant *leur âme* au singulier, l'auteur de l'épithaphe aurait-il voulu dire que, pour ces deux époux, il n'y avait qu'une

âme en deux corps? Ce serait plus ingénieux qu'une faute de grammaire.

sur les pieds-droits de l'arceau d'encadrement. Nous apprenons de l'abbé Lebeuf qu'Antoine de Bussy portait une cotte d'armes taillée en dalmatique et qu'on y voyait sur les épaules des billettes au nombre de dix, rangées par quatre, trois, deux et une. L'épithaphe du mari est tournée vers le dehors de la dalle et celle de la femme vers l'intérieur.

DCLXXXI.

MONTSOULT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1692.

CY GYST MESSIRE NICOLAS
DE LA GRANDIERE CORNUAU,
CONSEILLER DU ROY, ET AU-
DITEUR EN SA CHAMBRE
DES COMPTES A PARIS ∞
DECEDÉ · LE · 21 · SEPT^{BRE}.

.1692. *Requiescat In.*

‡ Pace ‡

Marbre noir. — Haut. 0^m,50; larg. 0^m,37.

L'épitaphe de messire Nicolas de la Grandière se lit sur une plaque ovale de marbre placée à côté du bénitier. Nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur la vie de ce magistrat. L'écusson de ses armes est dessiné au trait au-dessus du texte; casque à lambrequins posé de front et fermé de ses grilles; aux premier et quatrième quartiers, un aigle couronné, regardant un soleil flamboyant à dextre; aux second et troisième, trois colonnes rangées en pal.

DCLXXXII.

MONTSOULT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1701.

✚ EN LAN 1701 IAY ESTE BENIE PAR ALEXANDRE
LE VERD DE BODEVAL PRETRE CVRE DE MONSOULT
ET NOMMEE DENISE LE PARAIN HIEROME COTTIN
BIENFAITEVR LA MARAINE DAM^{ELLE} DENISE DV BVS
GVILLAVME CAGNY MARG^{ER}

DCLXXXIII.

BAILLET. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1584-1597.

¹ CY GIST HAULT & PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE CHARLES (D'O, DESCENDU EN PREMIERE ORIGINE DE LA)

MAISON DE BRETAGNE EN SON VIUANT CHEUALIER (DE L'ORDRE DU ROY GENTILHOMME DE)

SA CHAMBRE & CAPPITAINE DE CINQUANTE HÔMES DE (SES ORDONNANCES SEIGNEUR CHASTELAIN)

DES CHASTELLENIES TERRES & SEIGNEURIES DE FRANCONUILLE AU BOIS (BAILLET EN FRANCE BAZEMONT)

AVENNES MOLIENS VILLERS LA MUETTE DE FRESNE LOCONVILLE THIBIVILLIERS (MONTMORIN LAILLERAUT)

VECQUEMONT & DE MEZELAN EN PARTIE ² FILZ DE FEU HAULT & PUISSANT (SEIGNEUR MESSIRE JACQUES)

DO QUI FUT TUE EN LA BATAILLE DE PAUYE EN SON VIUANT CHEUALIER (DE L'ORDRE DU ROY GENTIL)

HOMME ORDINAIRE DE SA CHAMBRE & ENSEIGNE (DE CENT GENTILSHOMMES DE SA MAISON & DE)

HAULTE ET PUISSANTE DAME LOYSE DE VILLIERS ³ (L'ISLE ADAM. LEQUEL MESSIRE CHARLES D'O TREPASSA)

EN SA MAISON DE LA MUETTE DE FRESNE ⁴ LE SEPTIESME DE (MAY QUINZE CENT QUATRE VINGT)

& QUATRE AAGE DE SOIXANTE & CINQ ANS

¹ La partie de l'inscription, à main droite, que nous plaçons entre crochets, manque aujourd'hui. L'abbé Lebeuf avait recueilli l'inscription tout entière; mais il n'a pas suivi, comme on peut s'en apercevoir, l'orthographe du texte original.

² La plupart des seigneuries dont il s'agit se retrouvent, à peu de distance les unes des autres, dans les cantons d'Écouen, Luzarches, Meulan, Chaumont (départements de Seine-et-Oise et de l'Oise). La seigneurie

de *Vecquemont* aurait été nommée plus exactement *Évêquemont*.

³ Nièce de Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et sœur de Charles de Villiers, évêque de Beauvais. Voyez ci-dessus n° DCLXXIV. Elle épousa Jacques d'O en 1514.

⁴ *La Muette*, château démoli, situé en la commune d'Ecquevilly ou Fresne (Seine-et-Oise, canton de Meulan).

ET HAULTE ET PUISSANTE DAME MAGDELAINE (DE L'OSPITAL VITRY DAME DE GALETAS
DESCENDUE)

EN PREMIER ORIGINE DES DUCS DE MILLAN & DE NAPLES EN (SON VIVANT FEMME
DUDIT)

MESSIRE CHARLES DO LAQUELLE TRESPASSA (EN CE LIEU DE BAILLET LE VINGT
DEUXIEME)

DE MAY MIL CINQ CENS QUATRE VINGTZ & DIX SEPT AAGEE DE (73 ANS)

PRIEZ DIEU.....

Pierre.

L'église de Baillet n'est qu'un petit édifice, dépourvu de tout caractère. Les monuments qui pouvaient lui donner quelque intérêt ont été brutalement mutilés, comme nous allons le dire.

Charles d'O, dont le père avait succombé glorieusement à Pavie, reposait, avec sa femme, Madeleine de l'Hôpital-Vitry, dans le chœur de l'église, sous une dalle de pierre¹, aujourd'hui déplacée et relevée contre le mur de la chapelle de la Vierge. Deux arceaux encadrent les effigies. L'entablement présente un trophée de drapeaux et d'armes; il est accompagné de deux écussons très-frustes, sur lesquels on retrouve les hermines de Bretagne², en mémoire des prétentions généalogiques de la maison d'O, et le coq des l'Hôpital qui devait porter au cou un petit écusson d'azur à la fleur de lis d'or. Le collier de l'ordre de Saint-Michel entoure les armoiries de Charles d'O³. Les arceaux ont pour supports deux consoles; la retombée médiane se termine en clef pendante. Charles d'O, en costume de guerre, a les cheveux courts, les moustaches et la barbe taillées en pointe; son casque paré d'un panache est à ses pieds. Madeleine de l'Hôpital a sur la tête une petite coiffe garnie d'une voilette; sa jupe, son corsage serré à la taille, son col entr'ouvert, ses manches surélevées aux épaules sont conformes à la mode de la fin du xvi^e siècle. Aucune inscription n'a jamais été gravée

¹ Hauteur, 1^m,90; largeur, 1 mètre.

² *D'hermine au chef endenté de gueules.*
(Le P. Anselme, *Hist. géneal.* t. IX, p. 91.)

³ Cette distinction lui fut conférée en 1569.

sur cette tombe. L'épithaphe se lisait autrefois sur une table de pierre distincte fixée au pilier du chœur le plus voisin de la sépulture. Expulsée de l'église et toute brisée, cette pierre se voit maintenant accrochée à la clôture du cimetière, et c'est là que nous avons pu nous en approprier le texte.

La maison d'O a pris son nom d'une seigneurie du diocèse de Sées, en basse Normandie. Le mariage de Robert VI, seigneur d'O¹, avec Jeanne de Baveux, dame de Baillet, Fresne et Franconville, la mit en possession de ces nouvelles seigneuries au xv^e siècle. Madeleine de l'Hôpital était fille de Charles de l'Hôpital, seigneur de Vitry, grand maître des eaux et forêts du duché d'Orléans, bisaïeul du célèbre maréchal de France, Nicolas de l'Hôpital, duc de Vitry; elle épousa en secondes noces Charles d'O, en 1545. La famille de l'Hôpital rattachait son origine à la maison de Galluccio, illustre dès le xii^e siècle, dans le royaume de Naples².

¹ Capitaine des ville et château d'Exmes; il périt en 1415 à la bataille d'Azincourt; ce fut son arrière-petit-fils qui trouva la mort à Pavie, en 1525.

² P. Anselme, *Hist. géneal.* t. VII, p. 431-440. — De la Chesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse.*

DCLXXXIV.

BAILLET. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1601.

✠ LAN 1601 IE FVS FAICTE ET SVIS NOMMEL
 MARTINNE PAR HAVLT ET PVISSANT S^{GR} M^R
 IACQUES DO CHEVALIER GENTIL^{OME} DE LA
 CHAMBRE DV ROY S^R DE FRANCONVILLE ET
 BAILLET EN FRANCE ET S^T MARTIN AV TERTRE
 ET DAME ANNE LVLLIER SON ESPOVSE

Jacques d'O, fils de Charles d'O et de Madeleine de l'Hôpital, prenait les titres de chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Baillet, Franconville, Martin Ravenel et Viemie-sous-l'Églantier; il mourut à l'âge de cinquante-six ans, le 3 janvier 1613. Sa femme, Anne Lullier¹, avait fondé un couvent du tiers ordre de Saint-François, à Franconville-au-Bois, sur le territoire de la paroisse de Saint-Martin-du-Tertre, à peu de distance de Baillet; elle vécut jusqu'en 1628. Leur fils, Jacques d'O, marquis de Franconville et seigneur de Baillet, leur fit élever, en 1644, un monument dans le sanctuaire de l'église de cette dernière seigneurie. Deux statues en pierre les représentaient à genoux sur deux pilastres d'ordre corinthien. Les sculptures ont été mises en pièces. Il reste seulement, dans un coin du cimetière, à côté du fragment de l'épitaphe de Charles d'O, un corps de femme qui a subi l'amputation de la tête et des bras; ce débris, à peu près informe, fut jadis le portrait d'Anne Lullier.

¹ D'une famille distinguée du parlement de Paris.

DCLXXXV.

DOMONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

xiii^e-xiv^e siècles.



Pierre. — Long. 2^m,03; larg. 0^m,92.

HIC : IACET : FRATER :
 RICARDVS : DE : SANCTO : BRICIO : QV̄ : OB.....

 ... : ANIMA : EIVS : REQUIESCAT : IN : PACE : AMEN

HIC JACET FR̄ ARNAUDUS DE
GASTILES PRIOR HUI' LOCI
QUI OBIT ANNO DÑI. M°
CCC.

CI GIST DEMOÏSELLE M...
DE GASTILES FAME DE FEU
BERNART DE CANTEMELLE
QUI TRESPASSA LAN · M · CCC
LXIV LE XXX° JOUR DAoust
PRIES POUR SAME¹

Vieille église, autrefois importante, aujourd'hui fort amoindrie. La façade, le clocher, la nef et le transept ont été démolis. L'abside seule subsiste avec son collatéral; elle date de la fin du XII^e siècle. L'église était riche en dalles funéraires; il en reste encore un certain nombre; elles ne se trouvent plus, pour la plupart, à leurs places primitives; on assure même qu'une fabrique économe en aurait fait scier quelques-unes dans leur épaisseur pour se procurer des tables de pierre.

La dalle la plus ancienne qui existe maintenant à Domont est celle dont nous publions la gravure. On s'aperçoit facilement qu'elle a servi deux fois. Elle fut d'abord placée sur la sépulture de frère Richard de Saint-Brice, qui a dû faire partie de la colonie bénédictine chargée de desservir le prieuré. Le petit monastère et l'église de Domont dépendaient du célèbre prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris². La tombe de Richard de Saint-Brice ne présentait peut-être pas autre chose que l'épithaphe inscrite dans la bordure en capitale gothique de la seconde moitié du XIII^e siècle, et la main divine sortant d'un nuage pour bénir le défunt. Une mutilation fâcheuse a fait disparaître la date. Un siècle environ après, ou peu s'en faut, on traça sur cette même dalle deux personnages, probablement le frère et la sœur, abrités par deux arceaux trilobés. L'obligation de respecter l'épithaphe du premier titulaire a évidemment gêné le tombier dans le développement de son

¹ Ce n'est ni le premier exemple, ni le dernier, que nous aurons rencontré, de l'emploi du latin pour les hommes et de la langue vulgaire pour les femmes, sur un même monument.

² *Prioratus B. Mariæ de Dolomonte*. La communauté se composait d'un prieur et de six religieux. (D. Marrier, *Monast. reg. S. Martini de Campis Paris. historia.*)

dessin. Les deux effigies sont bien conservées. Le frère, nommé Arnaud, était prieur de Domont; la date de sa mort est demeurée incomplète; ce fut lui qui fit disposer la tombe après le décès de sa sœur. Celle-ci était veuve de Bernard de Cantemelle¹, quand elle trépassa le trentième jour d'août de l'an 1364. Dans la double épitaphe, placée au bas de la dalle, le nom patronymique des défunts ne se lit plus que d'une manière incertaine; en écrivant *Gastiles*, nous ne nous sentons pas assuré d'avoir bien rencontré. Le prieur, vêtu en diacre, tient un gros livre fermé. Le costume de sa sœur est celui que les femmes adoptaient après la mort de leurs maris. Les armoiries, ajustées à la retombée médiane des deux arceaux de l'encadrement, se sont à peu près effacées; un chevron seul y demeure bien apparent.

¹ On dirait aujourd'hui *Chantemerle*.

DCLXXXVI.

DOMONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

xiv^e siècle.

.....
 mon^r Jehan de villiers¹ cheualier seigneur de yseuille² qui trespassa lan
 de grace

le . . . iour de may Priez adieu que il ait mercy de lame de lui

Pierre. — Long. 2^m,15; larg. 1^m,00.

La tombe de Jean de Villiers, seigneur d'Ésanville, faisait partie, lorsque nous l'avons vue, de la plate-forme du maître-autel, du côté de l'épître. C'est probablement une de celles que l'abbé Lebeuf indique dans la chapelle du fond, dite de Saint-Jean; il ne donne pas le nom du personnage, mais seulement la date du décès survenu le 14 mai 1369. Le nom de Jean paraît avoir été d'un fréquent usage dans la maison de Villiers; nous ne saurions rien dire de précis sur le seigneur d'Ésanville, la généalogie publiée dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne* n'étant pas assez complète pour dissiper notre incertitude³.

Nous avqns fait graver sous le numéro qui suit la dalle funéraire d'un autre Jean de Villiers. La similitude de ces deux tombes est telle que la reproduction de l'une peut convenir également à l'autre; même ajustement d'architecture, même costume, mêmes armoiries. Nous devons choisir pour type celle dont l'état de conservation ne laissait rien à désirer. Le monument du seigneur d'Ésanville n'a pas aussi bien résisté que l'autre à l'action du temps et de l'humidité.

¹ Aux époques anciennes, on écrivait plus volontiers *Villers* que *Villiers*, comme nous l'avons déjà vu sur les monuments de l'ab-

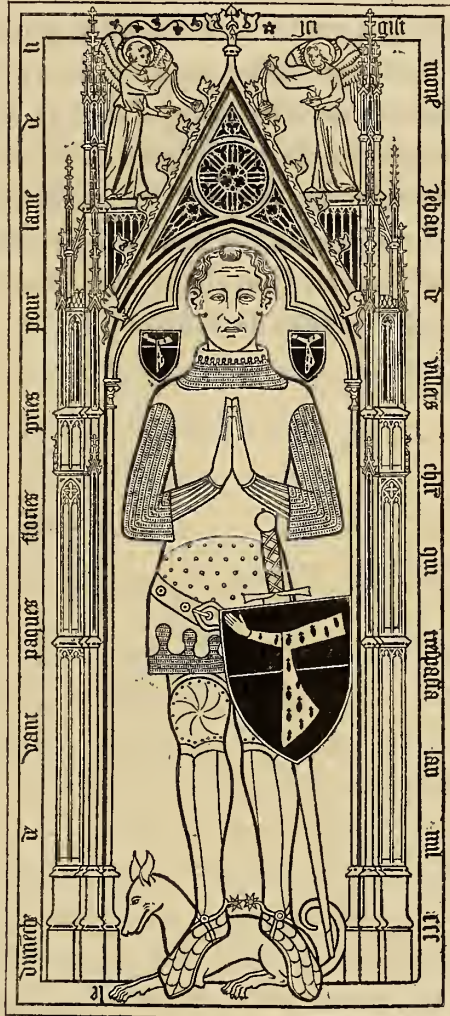
baye du Val. — ² *Ésanville*, village situé près d'Écouen.

³ T. VII, p. 11-15.

DCLXXXVII.

DOMONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1360.



Pierre. — Long. 2^m,25; larg. 1^m,00.

La plate-forme qui portait le maître-autel se composait, en dernier lieu, de deux dalles funéraires, celle dont nous venons de faire men-

tion sous le numéro précédent et celle-ci. La première occupait le côté de l'épître, la seconde; celui de l'évangile. Les généalogies imprimées ne nous apportent aucun renseignement sur les personnages que nous y voyons figurés. Ils reposaient, l'un auprès de l'autre, dans la chapelle du fond de l'abside où l'abbé Lebeuf trouva leurs monuments, vers le milieu du siècle dernier. Les armoiries gravées sur l'écu de ce second Jean de Villiers sont celles de sa maison, *d'or au chef d'azur chargé d'un dextrochère revêtu d'un fanon d'hermine brochant sur le tout*. Sa mort arriva le dimanche d'avant Pâques fleuries, c'est-à-dire le dimanche qui précède celui des Rameaux et que nous appelons aujourd'hui le dimanche de la Passion. Si nous avions bien lu sur la tombe le millésime de 1360, aujourd'hui effacé, il faudrait dater du 22 mars de cette année le décès de Jean de Villiers.

DCLXXXVIII.

DOMONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1375.

Cy gult mē Jeh̄ de vilers s̄r du
 . . . barre filz de mē pre de vilers q̄
 trespalla en la bataille de guadris
 en la cōpaigne du couetable de france
 lan m

Cy gult madame Jehue de hanna^s
 fille . . . et de amblaie ¹ z fame
 de mouē pre de vilers grant maistre
 lostel du roy ureē qui trespalla
 lan de grace mil . ccc . lxiii le . . .

Cy gult moē lorēs de vilers ch̄lr dit
 lescot filz de moē pre de vilers z de celle
 dame qui trespalla lan de grace
 mil . ccc . lxxii . . . le
 mois de ²

Pierre. — Longueur de la dalle mutilée, 1^m,45; larg. 1^m,06.

La triple dalle de la femme et des fils de Pierre II de Villiers était autrefois placée dans le collatéral du sanctuaire. Toute la partie supérieure manque aujourd'hui, et avec elle ont disparu les têtes des personnages. Le peu de largeur de la pierre suffisait à peine aux effigies et ne comportait pas d'encadrement d'architecture. Jeanne de Beauvais, dame de Macy, tient la place médiane, ayant à sa droite son fils Jean, qui périt les armes à la main; à sa gauche, un autre fils du nom de Laurent. Tous trois ont les mains jointes. La dame de Macy porte une longue jupe qui lui cache les pieds; un surcot lui prend la taille; les manches sont serrées et garnies de petits boutons. Jean de Villiers a

¹ L'abbé Lebeuf a lu: *filie de Jehan Pillet de Lutinauwe*. Le dernier mot me semble tout à fait douteux.

² Cette troisième inscription parut insensible à l'auteur de l'*Histoire du diocèse*.

son costume de chevalerie; le dextrochère du blason de sa famille se dessine sur la cotte qui recouvre l'armure; ses pieds reposent sur le dos d'un chien. L'effigie de Laurent, très-endommagée, était semblable à celle de son frère, autant qu'on en peut maintenant juger. L'inscription se lit au-dessous des personnages, divisée en trois sections parallèles. Il ne nous était pas permis de maintenir ici cette disposition.

La lecture du nom de la bataille en laquelle Jean de Villiers perdit la vie n'est pas douteuse. Il s'agit seulement de savoir quel a pu être ce combat dont l'indication paraît défigurée. Ne serait-ce pas cette bataille funeste gagnée, le 4 avril 1367, par Pierre le Cruel, roi de Castille, avec le secours du prince de Galles, sur Duguesclin, qui n'était pas encore connétable et qui resta prisonnier entre les mains du vainqueur? Elle se livra en Espagne, entre Nadres et Navarette¹. Au nombre des chevaliers français qui succombèrent alors, on cite Adam de Villiers, dit le Bègue, seigneur de Villiers-le-Bel et de Domont. Cet Adam était frère de Pierre II de Villiers et oncle de Jean, qui aurait été tué auprès de lui. Duguesclin ne reçut l'épée de connétable qu'en 1370; mais il ne serait pas impossible qu'on l'eût désigné prématurément par ce titre sur le monument que nous étudions, qui ne fut sans doute mis en place que vers 1375, après la mort de Laurent de Villiers.

Pierre II de Villiers, souverain maître de l'hôtel du roi, dont le nom revient dans chacune des divisions de la triple épitaphe de Domont, eut l'honneur de recevoir du roi Charles V, en 1372, l'insigne et périlleux office de porte-oriflamme de France. Ce fut lui qui porta la glorieuse bannière à la journée de Rosebecque, la troisième année du règne de Charles VI².

Nous n'avons plus rencontré que des fragments mutilés des autres monuments de la maison de Villiers qui existaient dans l'église de Domont. Ces débris avaient été employés en carreaux de dallage ou en

¹ Les chroniques du temps désignent cette bataille sous les noms de *Nazara*, de *Nadres* ou de *Navarette*. L'erreur qui a trans-

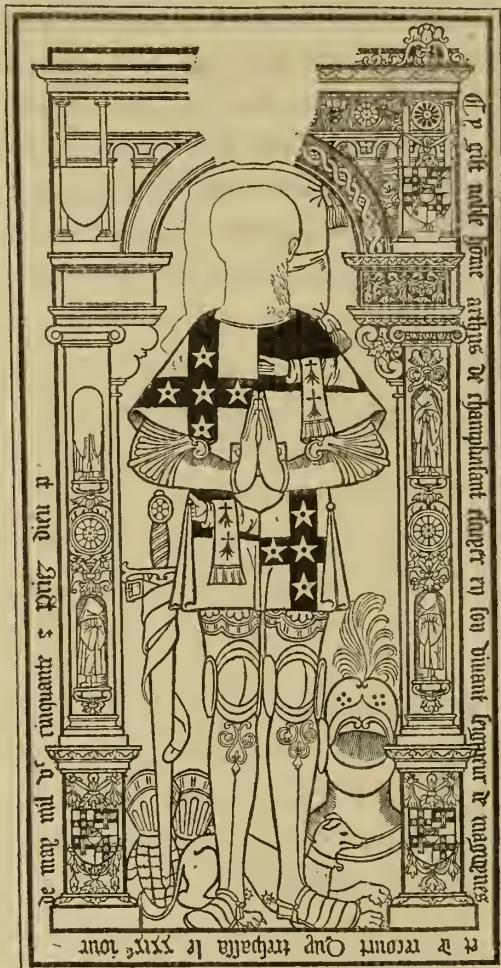
formé ce nom en celui de *Guadris* n'a rien qui nous surprenne. — ² Le P. Anselme. *loc. cit.* t. VII, p. 12; t. VIII, p. 204, 315.

marches d'autels. Deux surtout attirèrent notre attention; ils paraissaient avoir fait partie des tombes d'un Pierre I^{er} de Villiers et de sa femme Aliénor, qui vécurent tous deux au XIII^e siècle. Ainsi que l'abbé Lebeuf en fit l'observation, ce Pierre de Villiers, un des ancêtres du porte-oriflamme, était couvert à peu près en entier de son écu, posé non pas sur le côté gauche, mais en avant du corps. La dalle de ce personnage se rétrécissait vers les pieds, et cette circonstance en démontrait l'ancienneté. Ce qui restait de la tombe d'Aliénor présentait environ la moitié supérieure d'une gracieuse effigie, encensée par un ange, coiffée d'une espèce de couronne dentelée, vêtue d'une robe et d'un manteau. Deux ou trois autres dalles s'étaient conservées entières; mais on n'y distinguait plus aucune trace de dessin ou d'inscription.

DCLXXXIX.

DOMONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1550.



CH. FICHOT DEL.

PHOTOGRAVURE DUJARDIN

Pierre. — Long. 2^m,07; larg. 1^m,06.

Arthur de Champluisant, seigneur de Magnynes¹ et de Recourt, avait sa sépulture dans la chapelle du croisillon méridional. Un quart

¹ Hameau de la paroisse de Domont; aujourd'hui, on écrit *Manine*.

environ de la tombe en a été détaché et brisé; il nous paraît utile cependant de la publier, en faveur de la richesse de l'ornementation. Nous prenons soin, d'ailleurs, de ne suppléer qu'au moyen d'un simple trait à la partie disparue. Le style appartient à la Renaissance; mais la forme gothique persiste dans les caractères de l'inscription. Les armoiries témoignent de quelque alliance entre les Villiers et les Champluisant; une croix chargée de cinq étoiles remplit les premier et quatrième quartiers, tandis que les deux autres présentent le dextrochère revêtu de son fanon d'hermine.

DCXC.

DOMONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1557.

Cy gist noble hoïme athoïne de champluisant en son
 viuat esleuer seigneur de domont magnaine et montfoult monthigny sur
 vigenne (renemifontaine et mellieres sur amance en bassigny)
 lung des cent gentilhomme ord^e de la maison du roy¹ qui fspalla le
 xix^e daoust mil v^e lou p^ez dien po^r l^e ame

Pierre. — Long. 2^m,15; larg. 1^m,22.

Du milieu de l'abside on a récemment transféré la dalle d'Antoine de Champluisant dans la chapelle des fonts, à l'entrée de l'église, du côté du nord, où elle est maintenant dressée contre le mur. Antoine était probablement le fils d'Arthus, dont l'effigie se voit sous le numéro précédent. Le costume des deux personnages est à peu près le même. Antoine porte de plus une chaîne au cou. Son casque empanaché, son épée dans le fourreau entouré du ceinturon, ses gantelets sont également posés auprès de lui. Trois jeunes gens en habits courts et sans armes, debout aux pieds du défunt, représentaient ses trois fils, Gabriel, Louis et François, inhumés sous la même dalle². Cette partie inférieure du monument est complètement oblitérée; on n'en distingue plus rien. Une bordure à palmettes forme l'encadrement. Un double arceau, décoré d'enroulements aux archivoltes et d'une tête d'ange à la retombée médiane, abrite l'effigie. Deux anges assis sur l'entablement tiennent l'écusson des Champluisant à la croix chargée de cinq étoiles. Ces armoiries se répètent sur la cotte qui recouvre l'armure.

¹ Compagnie de gardes, instituée par Louis XI, en 1474, et composée de cent gentilshommes qui prirent, dans la suite, le nom de *gentilshommes au Bec de Corbin*, à cause de la forme de leur arme de service,

qui était une espèce de hallebarde. Ils marchaient deux à deux devant le roi les jours de cérémonies, et devaient se serrer autour de lui les jours de combat.

² L'abbé Lebeuf, *loc. cit.* t. IV, p. 250.

DCXCI. — DCXCII.

DOMONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1558-1638.

Cy gist honorable

hoïme Jehan Doultreleane en son vivant Marchant laboureur demourant a
domont lequel trespalla

le XIX^e iour de Juing Lan Mil v^c Lxxi et

ausly gist francoise ballet la femme laquelle trespalla le

.

priez dieu pour eulx

Pierre. — Long. 2^m,30; larg. 1^m,10.

CY GISSËT ET REPOSËT LES CORPS DE HON^{BLE}S

PERSŌNES M^E JEAN DOVTROVLEAV VIVĀT PROCVREVR FISCAL DE LA TERRE ET SEIGNEVRYE
DE DOMONT QVY DECEDA

LE XIII. SEPTĒBRE. 1638 AAGE DE LXXVI ANS ET GYVONNE

MARETZ SA FEME QVY DECEDA LE DE 16.. AAGEE DE .. ANS *priez Dieu
pour Leurs Ames.*

DOMINE EXAVDI ORATIONEM MEAM AVRIBVS PERCIPE OBSECRATIO

NEM MEAM IN VERITATE TVA EXAVDI ME IN TVA IVSTITIA ~

ET NON INTRES IN IVDICIUM CVM SERVO TVO QVIA NON IVSTIFI

CABITVR IN CONSPECTV TVO OMNIS VIVENS¹. ~

Pierre. — Long. 2^m,37; larg. 1^m,25.

Le marchand laboureur, ou le fermier, comme nous dirions aujourd'hui, et le procureur fiscal, que nous pouvons bien considérer comme son petit-fils, dormaient à côté des Champluisant et des Villiers, sous des tombes richement dessinées à l'égal de celles de ces nobles per-

¹ Psaume CXLII, v. 1-2.

sonnages. Le fermier eut six fils et sept filles; le procureur fiscal, huit filles et quatre fils. Cette nombreuse lignée est représentée aux pieds des parents; les uns se tiennent debout, les autres sont agenouillés. Deux époux figurent sur chaque dalle dans un encadrement d'architecture. L'omission des dates de décès des deux femmes fait connaître qu'elles survécurent à leurs maris. Le fermier, vêtu d'une longue houppelande à larges manches, est imberbe. Sa femme, Françoise Basset, porte sur la tête une espèce de chapeau rond à basse forme muni d'une voilette, et à la ceinture de la robe une de ces longues chaînes qui constituaient le plus riche joyau des femmes de la campagne. Le procureur fiscal affecte des manières de gentilhomme; il s'est donné un écusson avec chevron accompagné de deux arbres en chef et d'une gerbe de blé en pointe; il porte barbe au menton et moustaches, veste enrubanée, petit manteau et culottes courtes. Le costume de Guyonne Maretz, son épouse, est très-simple; bonnet rond, robe à col rabattu, chapelet à la ceinture terminé par une croix. Les enfants de chaque couple sont vêtus comme leurs parents, à l'exception du quatrième fils du procureur fiscal, en robe et béguin du premier âge. Cet enfant ne serait donc né qu'à une époque où son père était déjà plus que septuagénaire.

Le nom patronymique des deux défunts est écrit certainement suivant sa véritable orthographe, *Doultreleau*, dans l'inscription de 1558; au siècle suivant, on l'avait modifié de manière à lui enlever sa physionomie et sa signification originelles.

DCXCHL.

DOMONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1737.

MESSIRE LOUIS BARBAUT CHEVALIER DE L'ORDRE
DU ROY¹, SENECHAL ET GOUVERNEUR DES VILLE
ET COMTÉ DE S^T POL, & MESSIRE CLAUDE
BARBAUT PRESID^T. TRES^{ER} DE FRANCE DE PARIS
ONT FONDÉ EN CETTE EGLISE, VN SERVICE
ANNUEL ET PERPETUEL POUR LE REPOS DES
AMES DUD. FEU CLAUDE BARBAUT SECRE^{RE} DU
ROY & MARG^{TE} NODET LEUR PERE ET MERE
& LEURS DESCENDANTS; QUI SE CELEBRERA
LE 21. JUILLET AINSI QU'IL EST PORTÉ PAR
L'ACTE PASSÉ ENTRE LES CURÉ & MARG.
DE CETTE PAROISSE, DEV^T TOUVENOT
NOT^{RE} A PARIS LE 10. JUILLET 1737.

Marbre noir. — Haut. 0^m,33; larg. 0^m,50.

Les deux frères, Louis et Claude Barbaut, s'étaient réunis pour fonder à perpétuité, dans l'église de Domont, l'anniversaire de leur père et de leur mère. La plaque de marbre noir, sur laquelle ils firent graver l'extrait de l'acte de fondation, se voyait dans le chœur. On peut conclure des termes de cette inscription qu'elle se trouvait jadis précédée d'une épitaphe où figurait, une première fois, le nom de Claude Barbaut, le père, secrétaire du roi. Le marbre conservé n'offre aucun ornement; une fracture le traverse.

L'ordre de Saint-Louis?

DCXCIV.

DOMONT. — ÉGLISE PRIEURALE, ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1777.

HIC SEPULTA JACET

ALTA POTENSQUE DOMINA FRANCISCA
 JULIANA TALON VIDUA ALTI POTENTIS
 QUE DOMINI JOANNIS BAPTISTÆ
 COMITIS DE BOUELTE¹ DE BLEMUR,
 QUÆ, DUM VIVERET, INSIGNIS PIETATE
 PRÆCLARISQUE IN OMNI GENERE
 VIRTUTIBUS, OPTIMA RARAQUE MATER
 FAMILIAS, VIDUITATEM PER ANNOS
 QUINQUAGINTA NOVEM MORIBUS
 ANGELICIS SERVAVIT, QUOTIDIANAS
 VERUM PRUDENTES ELEEMOSINAS IN
 SINU PAUPERUM EFFUDIT, CARA SUIS
 NOTISQUE, PRÆSERTIM EGENIS
 QUORUM MATER MERUIT APPELLARI
 OBIIT PIÈ ECCLESIE AUXILIIS MUNITA,
 ANNO ÆTATIS SUÆ NONAGESIMO
 OCTAVO, QUATUOR MENSIBUS UNDECIM
 VERO DIEBUS, DIE 25^Æ NOVEMBRIS
 ANNO DOMINI 1777

*Requiescat in pace*Marbre noir. — Haut. 2^m,10 ; larg. 1^m,00.

L'épithaphe de Françoise-Julienne Talon, devenue par son mariage comtesse de Bouette de Blémur², est soigneusement gravée en grands caractères, sur une dalle de marbre qui fut d'abord posée, comme nous l'avons vue, auprès de la tombe d'Antoine de Champluisant. Au-dessus du texte, un cartouche, accompagné de branches de laurier,

¹ Erreur du graveur; il faut lire *Bouette*.

² *Blémur*, seigneurie de la paroisse de

Piscop, possédée par les Bouette dès le xvi^e siècle (Lebeuf, t. IV, p. 266).

supporté par deux lévriers, et surmonté d'une couronne de marquis, présente les écussons accolés des deux époux, le premier¹, à dextre, d'argent à la fasce de gueules chargée de trois croissants montants d'argent; le second², à sénestre, d'azur au chevron, accompagné de trois épis sortant chacun d'un croissant, le tout d'or. Le marbre est aujourd'hui endommagé.

Le nom des ancêtres paternels de Françoise-Julienne Talon occupe une belle place dans les fastes du parlement de Paris. Son épitaphe nous donne une haute idée de sa piété, de sa charité, de la pureté de sa vie. Elle eut le rare avantage de prolonger jusqu'à la plus extrême vieillesse une existence pleine de mérites.

On aperçoit encore sur quelques dalles de l'église de Domont des traces d'inscriptions des xvii^e et xviii^e siècles; mais les textes n'en sont plus lisibles; nous n'y avons retrouvé qu'une seule date, celle de 1631.

¹ Bouette. — ² Talon.

DCXCV.

SAINT-BRICE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BRICE.

1713.

Ce qui reste de l'ancienne église se réduit à bien peu de chose, une travée abandonnée du xiii^e siècle, et un clocher, d'assez bonne apparence, de la seconde moitié du xiii^e siècle. L'édifice a été rebâti au siècle dernier, par un architecte nommé Christophle, sur un plan régulier, mais dans un style très-simple; l'archevêque de Lyon, Antoine II de Malvin de Montazet¹, en fit la bénédiction le 22 mai 1780². La cure de Saint-Brice dépendait du monastère de Saint-Victor de Paris, dont le prélat lyonnais était abbé.

La cloche restée dans la tour porte la date de 1713. Il n'a pas été possible d'en obtenir l'inscription complète. On y lit le nom du curé messire Jacques Frenot, docteur en théologie de la faculté de Paris, et ceux des fondateurs, au nombre de cinq, E. Dugray, F. le Guay, J. Dugray, L. le Guay, F. de Lomprey³.

¹ Cent dix-septième archevêque, de 1758 à 1788.

² Gautier, *Mém. ms. déjà cités*, Biblioth. nat.

³ Pour les Le Guay, voir ci-dessus, n° DCXXVI, p. 312-313. Les autres noms se rencontrent ici pour la première fois.

CY GIST MESSIRE ROBERT BRACQUE CHEVALIER EN SON VIVANT SEIGNEUR DU LUAT¹
ET DE LA MOTTE² CONSEILLER ET MAÏSTRE DHOSTEL ORDINAIRE DE LA ROYNE MERE³
ET MAÏSTRE

DES EAULX ET FORESTZ DU COMTÉ DE CLEREMONT EN BEAUVOISINS⁴ LEQUEL

DECEDA LE XV^E JUILLET V^C LXIII ET DAME JEHANNE FRETET SA FEMME DAME DE MISY
SUS YONNE MONMANION ET BOULENE QUI DECEDA LE.....

Pierre. — Long. 2^m,52 ; larg. 1^m,20.

L'église paroissiale de Piscop n'est qu'un petit édifice sans caractère d'architecture et tout replâtré. Elle fut reconstruite, vers 1556, par le curé Béraut de Braque⁵, prieur de Sainte-Céline de Meaux, protonotaire apostolique, frère cadet du personnage dont nous venons de rapporter l'épithaphe. Après un long délaissement, on rendit l'église au culte, vers 1840, et Madame, duchesse de Berry, mère du comte de Chambord, voulut contribuer à la restauration. C'est alors qu'on dressa contre les parois de l'abside, à côté du maître-autel, les deux dalles funéraires dont nous produisons les gravures.

Anoblée par lettres du roi Philippe de Valois, de l'an 1339, la famille de Braque n'a pas cessé, jusqu'au siècle dernier, d'occuper des emplois considérables. Une des rues du quartier du Marais, à Paris, en porte encore le nom, en souvenir de la fondation, par Arnoul Bracque, d'un hôpital et d'une chapelle dont le couvent des religieux de la Merci prit la place en 1613. La famille se réserva le droit de sépulture dans l'église des religieux; quelques débris du tombeau qu'elle y possédait furent conservés au musée des monuments français⁶.

Philippe de Braque, seigneur du Luat et de la Motte, gouverneur

¹ Seigneurie sur le territoire de Piscop; château reconstruit au xvii^e siècle et réparé depuis en style moderne.

² *La Motte*, fief de la paroisse de Saint-Brice, près Piscop.

³ Catherine de Médicis.

⁴ Clermont en Beauvoisis, chef-lieu d'un

comté donné en apanage, par saint Louis, à son fils Robert de France, l'auteur de la branche royale de Bourbon.

⁵ Aux xv^e et xvi^e siècles, on disait *Braque*. Plus tard, on a dit *Braque*.

⁶ N^o 67 de cette collection; voir aussi musée historique de Versailles. n^o 290.

et capitaine des villes de Harfleur et de Montivilliers, eut trois fils : Robert, conseiller de la reine Catherine de Médicis ; Béraut, curé de Piscop, et François, capitaine des forêts royales de Livry et de Bondy. Robert de Braque épousa dame Jeanne Fretel, riche héritière du pays de Bourgogne. Sa femme lui survécut, et lui consacra une tombe d'une ornementation très-riche. Lorsqu'elle vint elle-même à mourir, on ne songea plus à compléter l'épithaphe en y inscrivant la date de son décès. Les masques et les mains des deux époux, incrustés en marbre blanc, sont entièrement effacés. Leurs blasons demeurent intacts. Les Braque portaient *d'azur à une gerbe de blé d'or liée de même, à la bordure engrêlée d'or*. Les trois figures des médaillons de l'entablement représentent le Sauveur qui bénit et qui tient le globe crucifère, saint Robert, abbé de la Chaise-Dieu, paré des insignes épiscopaux, et saint Jean l'évangéliste, une palme à la main. Nous aurions voulu découvrir sur quelque partie de la bordure le nom de l'artiste ingénieux qui dessina cette élégante décoration.



DCXCVII.

PISCOP. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1571-1574.



PHOTOGRAVURE DUJARDIN

CY GISENT MESSIRE FRANCOYS DE BRACQUE EN SON VIUANT CHEVALIER
SEIGNEUR

DU FIEF TERRE ET SEIGNEURIE DE PISCOP FONDATEUR DE LEGLISE DE
CEANS CAPITAINE POUR LE ROY EN LA FORESTZ DE LIURY ET BONDIS¹
GRUYER²

DES HAULTES ET BASSES FORESTZ DE LA DUCHES DE MONTMORENCY ET
CHANTILLY

LEQUEL TRESPASSA LE XXV^e MARS 1571 ET DAMOISELLE³ MARIE DE S^t BE-
NOIST SA FEMME LAQUELLE TRESPASSA LE 20 F^r⁴ 1574 PRIEZ DIEU POUR
EULX

Pierre. — Long. 2^m,17; larg. 1^m,20.

La tombe de François de Braque n'est guère moins ornée que celle de son frère Robert. Son patron, saint François d'Assise, et la Vierge, patronne de sa femme, Marie de Saint-Benoît, y sont également représentés. Les emblèmes héraldiques des deux époux figurent aussi à l'entablement. Les mains et les faces, incrustées en marbre blanc, se sont bien conservées. François de Braque porte l'armure ordinaire du XVI^e siècle; le costume, et surtout la coiffure de sa femme, offrent une certaine originalité.

La qualité de fondateur de l'église de Piscop, donnée dans l'inscription à François de Braque, rend témoignage de la part qu'il prit, comme seigneur de la paroisse, à la reconstruction de l'édifice, entreprise par un de ses deux frères, le curé Bérault de Braque⁵. L'épithaphe ne fut complétée qu'à l'époque de la mort de Marie de Saint-Benoît; cette seconde partie n'a pas été gravée avec le même soin que la première.

¹ La forêt de Livry et de Bondy, ainsi appelée de deux villages de l'ancien diocèse de Paris.

² Officier chargé de connaître des délits forestiers.

³ La femme de Robert de Braque prenait

le titre de *Dame*; celle de François de Braque n'est qualifiée que de *Damoiselle* (voy. ce que nous avons dit sur cette distinction nobiliaire, t. I, p. 109).

⁴ *Février*.

⁵ Voy. ci-dessus, p. 426-427.

DCXCVIII.

PISCOP. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1589-1627.

CY GIST

DAMOISELLE MARIE

CHARTIER FEMME DE

DEFUNCT EVSTACHE

BOVETTE VIVANT ESCVYER

SEIGNEVR DE BLEMVR¹

QVI PASSA DE CETTE

VIE LAN MIL V^c III^{xxix}

ET ELISABETH

DANGVECHIN FEMME

DE ROBERT BOVETTE

ESCVYER SEIGNEVR DV

DICT BLEMVR QVI DE

CEDA LAN MIL VI^c

XXVII EN LAAGE DE

XXXV ANS

*Priez Dieu pour**leurs ames*

Pierre.

La dalle funéraire de Marie Chartier et d'Élisabeth Danguéchin se trouve comprise dans le carrelage du chœur. Des têtes de mort et des attributs de sépulture forment l'encadrement du texte. Un écusson, entouré des lacs rompus du veuvage, présente les armoiries de Marie Chartier, qui consistent en une fasce accompagnée de trois têtes de

¹ Seigneurie de la paroisse de Piscop; château récemment reconstruit.

colombes arrachées, deux en chef et une en pointe. Un second écusson est gravé sur la pierre; on n'en distingue plus le blason.

Eustache¹ et Robert Bouette, les maris des deux défuntés, ne reçoivent ici que le titre d'écuyer qui, pour leurs descendants, se transfigura en celui de comte².

La cloche de Piscop, fabriquée, en 1789, par Leblanc, fondeur à Paris, et bénite par le curé, messire Lemoine, porte les noms d'Hector et de Thérèse, que lui donnèrent ses parrain et marraine, le seigneur de Piscop et sa femme. Il ne nous a pas été possible de nous procurer une copie satisfaisante de l'inscription.

¹ Gentilhomme ordinaire de la maison du roi. (Lebeuf, *loc. cit.* t. IV, p. 266.) — ² Voir ci-dessus. p. 422.

DCXCIX.

SARCELLES.—ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

1582.

Cy gisent honorable hōme Jehan Londaïn en son vinat huyllier du roy
capitaine de la ville de Senlis et

(consierge du chasteau du roy¹ qui trespassa le xii^e)²

Juillet 1582 Et honorable fēme Collette blondel fēme dnd' Jehan
Londaïn laqllē

trespassa le xii^e deceb 1557 Priez dieu po^r enlx

Pierre. — Long. 1^m,85 ; larg. 0^m,96.

L'élégance de l'architecture et les initiales du roi François I^{er} assignent à la façade de l'église de Sarcelles sa véritable date. La nef fut reconstruite vers la fin du xv^e siècle; l'abside rectangulaire, la tour et la belle flèche octogone en pierre qui la surmonte, appartiennent, pour le moins, aux premières années du xiii^e siècle. Une inscription très-courte et irrégulière, gravée en latin sur l'entablement de la porte principale, rappelle une restauration exécutée en 1668.

Les dalles funéraires de l'église de Sarcelles, autrefois nombreuses, ont subi presque toutes d'indignes mutilations. Celle du capitaine de Senlis fut retaillée et employée à la confection d'un degré d'autel; elle avait auparavant sa place dans le chœur, sous le banc des chœurs. L'encadrement se compose d'un double arceau dont la retombée médiane aboutit à un écusson armorié d'une grande fleur de lis. Le défunt porte une espèce de simarre, serrée par une ceinture et tombant à mi-jambes; son visage est imberbe. Le costume de sa femme repro-

¹ Le vieux château royal de Senlis, dont il reste des ruines intéressantes.

été coupée. L'abbé Lebeuf nous fournit la ligne aujourd'hui absente (t. IV, p. 269).

² La partie inférieure de la bordure a

duit à peu près celui de Marie de Saint-Benoît, gravé sur une des tombes de l'église de Piscop¹; une riche et longue chaîne s'attache à la ceinture de la robe. La décoration des parties accessoires de la dalle est traitée dans le style de la Renaissance.

¹ Voir ci-dessus n° DCXCVII, p. 428.

DCC.

SARCELLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

1588.

Cy gist honorable¹ dame marguerite poncelles en son viant femme de Jehan descouye² laquelle trespassa le 21^e iour apvril 1588. pries dien po^r lō ame

Pierre. — Haut. 0^m,84 ; larg. 0^m,51.

La tombe de Marguerite Poncelles, probablement déplacée, se trouvait, en dernier lieu, à l'entrée de l'église, sous le bénitier. La pierre est quadrangulaire; une large bordure, contenant l'épithaphe, y décrit un ovale autour de l'effigie; dans les angles, on aperçoit quelques traces de quatre figurines, qui furent peut-être les évangélistes. La défunte, debout entre deux palmes, a les mains jointes; elle porte une robe à manches pendantes, une longue ceinture et un couvre-chef garni en arrière d'une voilette.

Le nom de Poncelles se rencontrait encore, dans l'église de Sarcelles, à la suite d'un acte de fondation, dressé, comme nous le verrons un peu plus loin, en 1626, par un tabellion de cette famille, et sur une pierre fort usée dont l'inscription énumérait diverses donations faites, dans le cours du xvii^e siècle, par honorable personne, Pierre Bouchart, lieutenant de la prévôté de *Scercelle*, et par Marie Poncelles, sa femme.

¹ Au xvi^e siècle, le titre de *Dame* était encore réservé aux femmes de haute lignée; c'est par erreur qu'on l'aura donné à Marguerite Poncelles, dont la famille n'occupait

qu'un rang des plus modestes. — ² On lit le nom d'un autre défunt de la même famille, *Claude Descouye laboureur*, sur une dalle très-usée du xvi^e siècle.

DCCI.

SARCELLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

1605.

A l'entrée du chœur, dalle en mauvais état de noble homme Jacques Reboule, valet de chambre ordinaire du roi *et commissaire de la Marine de Povanant*¹, natif de Neffie, mort en 1605. L'inscription, gravée sur la bordure, est complètement détériorée. L'effigie, à demi effacée, représente un personnage en justaucorps, petit manteau et culottes arrêtées aux genoux par des rubans.

On voit çà et là quelques autres dalles, dont plusieurs à deux figures, mais oblitérées à tel point qu'il n'est plus possible de savoir à qui elles appartiennent. On en remarque une entre toutes², placée vers le chœur, du dessin le plus riche et le plus compliqué, de la dernière période gothique : Abraham, figuré deux fois à l'entablement, tient, non plus sur une nappe, suivant l'ancien usage, mais entre ses mains, une petite âme suppliante. Les effigies sont celles de deux époux, la femme à peine visible, le mari en un costume qui semble celui de la magistrature. Il n'y a pas un mot à relever de l'inscription, qui a disparu. Les écussons, armoriés de trois besants et d'un chef à une étoile, ne conviennent ni aux Popincourt, ni aux Du Plessis, qui ont possédé la seigneurie de Sarcelles.

¹ La marine des mers occidentales, ou des côtes de l'Océan. — ² Long. 2^m.65; larg. 1^m.15.

DCCH.

SARCELLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

1626.

Dans le collatéral du midi, un des derniers curés de Sarcelles a pris soin de faire dresser contre le mur une table de pierre¹, gravée en creux, autrefois perdue dans le dallage. A la partie supérieure, au-dessous d'un encadrement demi-circulaire, le prêtre Jehan Bonart, curé de Sarcelles, est représenté, en très-petite proportion, vêtu d'un surplis, agenouillé devant un prie-Dieu et invoquant un Christ attaché sur la croix. Deux colonnettes cannelées, d'ordre composite, des rinceaux, des denticules, décorent le pourtour. Deux branches de laurier accompagnent l'écusson armorié de trois étoiles en chef et d'un chevron. L'inscription en lettres rondes ne comportait pas moins de vingt-six lignes, dont le salpêtre a rongé la plus grande partie. Nous y avons lu cependant que le défunt fonda quatre saluts solennels à célébrer par ses successeurs, à perpétuité, aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël, avec procession et station sur sa tombe au cimetière; et que la rétribution d'assistance auxdites cérémonies fut ainsi fixée : 5 sols au curé, 2 sols à chacun des quatre chapiers, 6 deniers aux enfants de chœur, 1 sol au porte-croix, 1 sol au be-deau et 2 sols à l'organiste² pour jouer pendant le salut, *le tout comme il est prescrit sur un petit livre noir*. L'acte fut reçu le 20 octobre 1626, par Poncelle, tabellion à Sarcelles. Une devise latine, peut-être une anagramme, termine l'inscription :

ARDENS SEQVI BONA.

¹ Haut. 1^m.05; larg. 65 centimètres.

tribune, en boiserie sculptée, qui le porte,

² Le buffet d'orgue a été refait; mais la

date de la fin du xvi^e siècle.

DCCHII.

SARCELLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

1703.

CY GIST LE CORPS DE DAME
 MARIE MARGUERITE IEANSON VEUVE
 DE FEU FRANCOIS ROUSSEL S^R
 DU CHAROST CONSEILLER DU ROY
 CONTROLEUR GENERAL DES RENTES
 DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS
 ET COMMISSAIRE ORDIN^{RE} DES GUERRES
 DEMEURANT ORDINAIREM^T A PARIS
 DECEDEE EN SA MAISO DE SARCELLES
 LE TRENTIEME MAY DE LANNEE
 MIL SEPT CENS TROIS.....

Pierre.

L'épithaphe de Marie-Marguerite Jeanson se lit sur une simple table de pierre à l'entrée du chœur, vers la nef. Quelques mots, à la suite de la date, aujourd'hui effacés, rappelaient le don que la défunte avait fait à l'église de divers ornements. Nous n'avons rien à dire de plus au sujet de cette inscription; mais nous ne devons pas quitter l'église de Sarcelles sans donner un regret à un monument remarquable qu'elle aurait pu ressaisir et qu'elle a, nous le craignons, perdu pour toujours.

La chapelle de Saint-Vincent, érigée à l'extrémité du bas côté méridional, renfermait jadis un mausolée en marbre, surmonté de la statue agenouillée de messire Roland de Neubourg qui, après avoir servi avec une constante fidélité les rois Henri III et Henri IV, fut nommé conseiller d'État par Louis XIII; il concourut à la conclusion

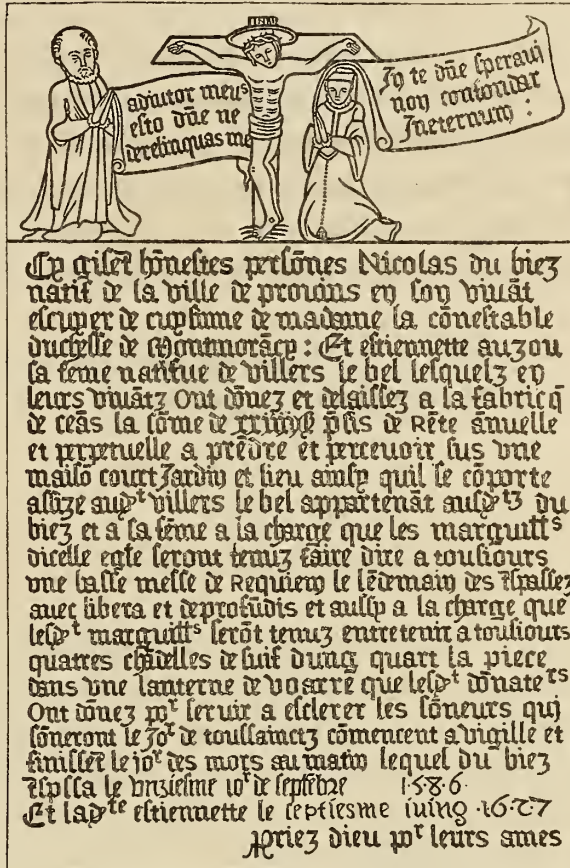
du traité dit de Londun entre la reine mère et le prince de Condé, en 1616, et mourut en 1629. Il était seigneur de Sarcelles. Sa veuve, Marthe le Roy, lui fit élever le monument dont nous avons vainement tenté la restitution¹. Au début de la révolution, le conseil de la commune, qui venait de voter 196 livres pour faire effacer les armoiries sculptées aux clefs de voûtes ou peintes sur les parois de l'église, vendit 80 livres les marbres du tombeau, et 600 livres les plombs des cercueils déposés dans le caveau funéraire. La statue en marbre blanc de Roland de Neubourg et son prie-Dieu ont séjourné longtemps dans les magasins des marchands de curiosités. Nous les avons vus en vente, au mois de juillet 1836, chez un brocanteur de la rue de Seine, à Paris. Après avoir été marchandée pour le musée historique de Versailles, cette effigie intéressante devint la propriété du comte de Castellane qui la fit servir à la décoration d'un vestibule de son hôtel de la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Nous avons pris soin d'avertir en temps utile le curé de Sarcelles; nos démarches pour la réintégration du monument n'obtinrent aucun succès. On assure que des marbres provenant de ce tombeau sont restés entre les mains de quelques habitants du village, et que les ossements des Neubourg, dépouillés de leurs enveloppes de métal, reposent dans une fosse creusée au fond du caveau.

¹ Tombeau, statue, épitaphe (voy. *Portefeuilles de Gaignières*, anc. coll. *Isle de France*, fol. 58).

DCCIV.

VILLIERS-LE-BEL. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^T-DIDIER.

1586-1627.



Pierre. — Haut. 0^m,95 ; larg. 0^m,63.

Église du xiii^e siècle, reconstruite en partie au xv^e et au xvi^e; collatéraux, plan cruciforme, abside rectangulaire, plusieurs contre-forts écorés avec élégance, portant les dates de 1554, 1559 et 1572.

L'inscription de Nicolas du Biez se trouve dans le croisillon septentrional; elle est fixée contre le mur. Ce petit monument nous a paru

intéressant par les figurines dessinées au-dessus du texte, et par la singularité de la fondation. Nicolas du Biez se parait du titre d'écuyer de cuisine de Madame la connétable, duchesse de Montmorency, c'est-à-dire de Madeleine de Savoie, veuve du connétable Anne. Son séjour à Villiers-le-Bel s'explique par son mariage avec Étiennette Auzou, native de ce lieu. La rente de vingt-quatre sols parisis qu'ils laissèrent à la fabrique devait avoir pour objet la célébration annuelle d'une messe de *Requiem*, mais surtout l'éclairage des sonneurs chargés de tenir les cloches en agitation perpétuelle depuis les vigiles de la solennité des Trépassés jusqu'au lendemain matin. Les fondateurs poussèrent la précaution jusqu'à donner la lanterne de verre qui devait renfermer les quatre chandelles de suif, d'un quart de livre la pièce, destinées à cet usage.

Les textes que semblent réciter les défunts sont tirés, le premier, du psaume xxvi, v. 15; le second, du psaume xxx, v. 1.

DCCV.

VILLIERS-LE-BEL. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^T-DIDIER.

1635.

L'AN 1635 CESTE
 AVTEL A ESTÉ PARACHEVÉ
 DE BASTIR DV TEMPS DE NOBLE
 ET RELIGIEVSE PERSONNE R. P.
 ANTHOINE DE BRAGELONGNE PBRE
 ET RELIGIEVX DE S^T VICTOR CON^{ER} ET
 AVMONIER DV ROY. PRIEVR CVRÉ
 DE CE LIEV. IEHAN DE LYONS ET
 MELCHISEDECH SELLIER ESTANT PO^R
 LORS MARGVILLIERS. FAIT PAR
 MOY NICOLAS PREVOST M^E
 SCVLTEVR A PARIS.

Marbre noir. — Haut. 0^m,49; larg. 0^m,36.

Le retable du maître-autel, sculpté par Nicolas Prevost, existe encore. Quatre colonnes en marbre noir, surmontées de chapiteaux dorés d'ordre composite, rehaussent la boiserie; deux niches contiennent la statue en bois de saint Didier, martyr, évêque de Langres, le patron de la paroisse, et celle de saint Victor, en l'honneur de la célèbre abbaye parisienne, dont le prieuré de Villiers-le-Bel était une dépendance.

Le prieur, qui voulut ainsi parer son église, porte un nom déjà cité dans ce recueil, à l'occasion des sépultures de la famille de Bragelongne, dans l'ancienne église paroissiale de Saint-Paul, à Paris. L'auteur de la sculpture ne nous est connu que par la signature apposée par lui à son œuvre; il dirigeait sans doute un de ces ateliers de décoration d'églises, comme nous en voyons aujourd'hui même en si grand nombre,

L'inscription occupe un cartouche d'une forme élégante gravé sur la plaque de marbre.

Les architectes de la nouvelle école font une guerre à outrance aux retables et aux baldaquins élevés, aux xvii^e et xviii^e siècles, dans les églises du moyen âge; mais les pastiches qu'ils y substituent ne nous dédommagent pas de la perte de monuments dont la plupart avaient une incontestable valeur. Quant à nous, une boiserie comme celle du chœur de Notre-Dame de Paris nous paraîtra toujours préférable à un ameublement gothique d'invention moderne.

DCCVI.

VILLIERS-LE-BEL. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^t-DIDIER.

xvii^e siècle.

Un bénitier, sculpté en forme de coquille, présente la date de 1681, et les noms des marguilliers alors en charge, Pierre Chapon et Nicolas Roy.

Sur la pierre du troisième pilier de la nef, du côté sud, on lit cette épitaphe :

CY DEVANT
 ATTENDENT
 LA RESVRRECTIOⁿ
 LES CORPS DE M
 IEAN FLAMEN
 ET NICOLLE
 DE LIONE

 ... 1661

Les tabellions de Villiers-le-Bel, nommés dans les trois inscriptions qui suivent, pour avoir reçu des actes de fondation, portaient les noms de *Flamen* ou *Flamand*.

DCCVII.

VILLIERS-LE-BEL. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^t-DIDIER.

1669-1789.

DANS LE CIMETIÈRE DE CE LIEV GIST
 HONNORABLE HOMME DIDIER RAHAVLT EN S^o
 VIVANT MARCHANT Y DEMEVANT QVÍ A LA PLVS
 GRANDE GLOIRE DE DIEV A DONNÉ LES ORGVES
 DE CETTE EGLISE ET CINQVANTE LIVRES DE
 RENTE PAR CHACVN AN POVR SERVÍR A LENTRE-
 TIEN D'ICELLES SANS AVTRE CHARGES QVE LES
 MARGVILLIERS DE LADICTE EGLISE PRESENT ET
 ADVENÍR FERONT DIRE PAR CHACVN AN A PER-
 PETVITÉ POVR LE REPOS DE SON AME DE
 CELLES DE SES FEMMES PARENS ET AMIS
 FIDELZ TRESPASSEZ VNE MESSE BASSE LE 5^e
 DOCTOBRE IOVR DE SON DECEDZ VNE AVXTRES
 LE 23^e SEPTEMBRE AVQ^l IOVR BRICETTE PINARD
 SA PREMIERE FEMME TRESPASSA VNE AVXTRE
 LE 17^e AVRIL QVE JEANNE PAPELARD SA SEC^oDE
 DECEDA VNE AVXTRE LE 19^e AOVST PO^s ESTIENNE
 RAHAVLT SON PERE QVÍ MOVRVT CE IOVR LA ET
 VNG SERVICE SOLEMNEL LE LENDEMAIN DE S^{te}
 CECILLE AVEC VIGILLE A NEVF LEONS LIS
 LAVDES VNE MESSE HAVTE DEVX MESSES BAS-
 SES ET LE LIBERA A LA FIN POVRQVOY LESDICTZ
 MARGVILLIERS SE SONT OBLÍGEZ A FOVRNÍR LE
 LVMINAIRE ET PAIER SOIXANTE SOLZ POVR LES
 QVATRE PREMIERES MESSES NEVF LIVRES POVR
 LEDICT SERVICE COMPLET SCAVOIR SOIXANTE
 SOLZ A MONSIEVR LE PRIEVR 30. SOLZ AVX DEVX
 PRESTRES QVÍ Y DIR^oT LES DEVX MESSES BASSE
 20. SOLZ AVX DEVX CHAPPIERS QVÍ ASSISTER^oT
 A LADICTE GRANDE MESSE 20. SOLZ AVX DIACRE

ET SOVBZ DIACRE 20. SOLZ AV CLERC DE LADICTE
 EGLISE 15. SOLZ AVX ENFANS DE COEVR ET 15.
 SOLZ A LORGANISTE QVÏ Y TOVCHRA A LORGVE
 AINSY QVÏL EST PLUS AV LONG PORTÉ PAR LES
 CONTRACT DE CE PASSÉ PAR DEVANT LOVIS
 FLAMANT TABELION AVDICT LIEV LE 15^E
 AVRIL 1664 ET LE 9^E DECEMBRE. 1669.

Priez Dieu Pour Son Ame.

Pierre ¹. — Long. 1^m,15; larg. 0^m,65.

L'amour du marchand de Villiers-le-Bel pour la musique s'est traduit en fondations pieuses. Non content d'avoir doté l'église d'un orgue, et d'en avoir assuré l'entretien au moyen d'une rente de cinquante livres, il voulut qu'un service solennel fût célébré chaque année en mémoire de lui, le lendemain de la fête de sainte Cécile, qu'il considérait comme sa patronne. Le buffet d'orgues, qui atteste sa générosité et qui a déjà duré plus de deux siècles, est sculpté avec un certain luxe; il repose sur une tribune en boiserie, en avant de laquelle six bas-reliefs représentent les circonstances principales de la vie et du martyre de saint Didier.

Dans un espace arrondi, au-dessus de l'inscription, un cartouche, accompagné de deux palmes, contient pour armoiries un cœur et un nom de Jésus.

Environ cent vingt ans après la mort de Didier Rahault, un positif fut ajouté à l'orgue, comme le constate cette inscription qu'on y voit tracée au pinceau :

CETTE ORGUE A ETE DONNEE PAR M^E RAHAULT EN 1664.
 ET CE POSITIF A ETE FAIT EN L'ANNEE 1789.
 DU TEMPS DE M^R LUCE PRIEUR DE CETTE PAROISSE,
 ET DE M^{RS} L. P. LETELLIER, PROCUREUR FISCAL,
 F. BERGER. N. L. LANTÉ. S. P. BONEL,
 MARGUILLIERS EN CHARGE.

ferry pinxit.

¹ A l'entrée de la nef, sous la tribune de l'orgue.

DCCVIII.

VILLIERS-LE-BEL. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^t-DIDIER.

1676.

D O M

CY DEVANT REPOSENT LES CORPS DE DEFFV̄TZ
 HONNORABLES PERSONNES JEAN LEDOVX VIVĀT
 CHEF DE CERDEAV DE. S. A. R. MADAME
 DVCHESSE DORLEANS DEMEVANT EN CE
 LIEV QVY DECEDA LE 14^e MAY. 1676. AAGĒ
 DE. 60 . ANS ET MARIE PATIN SA FEMME QVY
 EST DECEDÉE LE 13^e AVRIL AVD^r. AN AAGĒ
 DE. 55 . ANS, LESQVELS ONT FONDÉ EN L'ÉGLISE
 DE CEANS DEVX MESSES BASSES QVE LES
 MARGVILLIERS DE LADICTE EGLISE SERONT
 TENVS FAIRE DIRE ET CELEBRER PAR CHACV̄
 AN A PERPETVITÉ LES IOVRS DE LEVRS DE
 CEDS MOIENNANT DIX LIVRES DE RENTE
 QVILS ONT DONNÉ A LAD^r. EGLISE A P̄PETVITÉ
 PLUS ONT DONNÉ AVX PAVVRES DE LA CHA-
 RITÉ DE CE LIEV VN ARPENT DE TERRE
 A LA CHARGE QVE LE PROCVREVR ET LES
 SŒVRS D'ICELLES SERONT TENVS DE FAIRE
 DIRE ET CELEBRER EN CETTE EGLĒ DEVX
 MESSES BASSES LE LENDEMAIN DE LEVRS
 DICTS DECEDS LE TOVT AINSY QVIL EST
 CONTENVS PLUS AV LONG PAR LES CŌTRACTS
 DE CE FAÏT ET PASSÉ PARDEVANT LOVIS
 FLAMEN LE JEVNE TABELION DE CE LIEV
 LE 10^e IOVR DE IVIN AV DICT AN.

Priez Dieu Po^r le Repos De Leurs Ames

Marbre noir. — Haut. 0^m,63; larg. 0^m,49.

La plaque de marbre de Jean Ledoux, ajustée dans un cadre très-simple en pierre, est attachée au second pilier de la nef, à main droite. Nous n'avons rencontré, sur aucun autre monument, le titre de chef de Cerdeau donné au défunt. On appelait *Cerdeau*¹ la salle où se transportait la desserte de la table du roi et où mangeaient les gentilshommes servants. Il en était de même chez les princes de la maison royale.

L'inscription que nous rapportons fait connaître l'existence à Villiers-le-Bel, dès l'année 1676, d'une maison de secours administrée par un procureur spécial et par des sœurs.

¹ Ou *Serdeau*. Entre un chef de serdeau et un chef d'office, la différence ne devait pas être bien grande.

DCCIX.

VILLIERS-LE-BEL. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^T-DIDIER.

1690.

CY DEVANT
 REPOSENT LES CORPS DE
 M^E. LOVIS LE DOVX LIEVTENANT
 DES PREVOSTÉZ DE VILLIERS LE BEL
 ESCOVEN ESANVILLE ET LE MESNIL
 AVBRY ET DE MARGVERITTE TIPHAÏNE¹
 SA FEMME LEQVEL A FONDÉ TOVS LES ANS A
 PERPETVITÉ AV IOVR DE LEVRS DECEDZ DEVX
 OBÏITS COMPLETZ DE DEVX MESSES HAVTES QVI
 SERONT CELEBRÉE PAR MONS^R. LE PRIÈVR CVRÉ OV
 SON VICAÏRE PAR LES SOÏNS DES MARGVILLIERS
 QVI FOVRNÏRONT LES ORNEMENS ET LVMINAÏRES NE-
 CESSAIR^{ES} SERA CHANTÉ A LA FIN D'ICEVX OBÏITS LE
 LIBERA SVR LEVRS SEPULTVRES SERA PAYÉ PAR LESDÏT
 MARGVILLIERS A MONSIEVR LE PRIÈVR CVRÉ TRENTE
 SOLZ AVX PORTES CHAPPES DÏX SOLZ CHACVN ET AVX
 PETITZ CHANTRES CÏNQ SOLZ AV CLERC DÏX SOLZ CHA-
 QUE MESSE QVY FERA SONNER LA GROSSE CLOCHE
 ET A ENCOR FONDÉ A PERPETVITÉ TOVS LES ANS TROÏS
 SALVTZ SOLEMNELZ DANS L'OCTAVE DV S^T. SACRE-
 MENT DE LAVTEL LE PREMIER LE IOVR DE LA FESTE
 DV S^T. SACREMENT LE SECOND LE DIMANCHE ENSÛIVANT ET
 LE DERNIER LE IOVR DE L'OCTAVE DE LAD'. FESTE SERA
 CHANTÉ A CHACVN SALVT VN RESPONS DE MATINES L'YMNE
 PANGE LINGVA MAGNIFICAT AINSY QVIL SE CHANTE DANS
 LES EGLÏSE DE PARÏS OV LES S^R. PRIÈVR CVRÉ OV VICAÏRE
 OFFÏCÏRONT ET DEVX PORTES CHAPPES SERA PAYÉ PAR
 LESD'. MARG^{ERS} AV DÏT S^B. PRIÈVR CVRÉ SOÏXANTE SOLZ
 POVR LES TROÏS SALVTZ AV PORT^xE CHAPPES CHACV. VÏNGT
 QVATRE SOLZ AV CLERC QVINZE SOLZ ET AVX PETITZ

¹ *Tiphainne*, c'est le nom qu'au moyen âge on donnait à la fête de l'Épiphanie.

CHANTRES QUINZE SOLZ CE QUE LESD'. S^R. PRIEVR CVRÉ
 ET MARGVILLIERS ONT ACCORDÉ COMME APERT
 PAR CONTRACT PASSÉ EN LA MAÏS^O. PRESB^{AL}ITER.
 DE VILLIERS LE BEL PARDEVANT DVFRESNOY
 SVBTITVD DV TABELLION DVDIT LIEV LE
 PREMIER IOVR DE IVILLET 1677. SIGNÉ
 FLAMEN LED'. LE DOVX EST DECEDDÉ
 LE 18. DECĒB'. 1690. ET LADITTE
 TIPHAINNE LE 28. SEPTĒB'. 1652.

Priez dieu P^o. Leurs

Ames

Marbre noir¹. — Haut. 0^m,90; larg. 0^m,64.

Le détail des fondations de Louis Le Doux n'exige, de notre part, aucune explication particulière. Tout y est prévu et bien ordonné. Ce personnage, si préoccupé du règlement de ses anniversaires, appartenait sans doute à la même famille que le chef de cerdeau de la duchesse d'Orléans, dont l'inscription vient de passer sous les yeux du lecteur.

¹ Dans le croisillon méridional.

DCCX.

VILLIERS-LE-BEL. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^T-DIDIER.

1694.

GLOIRE

A

DIEU

CY GIST

R. P. PHILIPPES GOURREAU DE LA
 PROUSTIER^E CHANOINE REGULIER DE S^T
 VICTOR PRIEUR DE VILLIERS LE BEL :
 DONT IL PRIT POSSESSION LE 1. IANUIER
 1648. IL FUT RAPELLÉ A S^T VICTOR OU IL
 EXERCA LA CHARGE DE GRAND PRIEUR
 DEPUIS LE 29. AOUST 1664. IUSQUES A
 PAREIL JOUR DE L'AN 1667. IL REUINT
 AUSSITOST EN CE LIEU, OU IL EST DE-
 MEURÉ PRIEUR IUSQUES A SA MORT
 ARRIUÉE LE 30. SEPTEMBRE 1694.
 DANS TOUS CES EMPLOIS IL A FAIT
 PAROISTRE UNE SCIENCE PROFUNDE
 DE L'ÉCRITURE ET DES SAINTS PERES,
 AVEC UN ZELE ARDANT POUR LE
 SALUT DES AMES ET UNE CHARITÉ
 LIBERALE ENUERS LES PAUURES.

Priez Dieu pour son ame.

Marbre noir. — Haut. 0^m,75 ; larg. 0^m,60.

Le R. P. Philippe Gourreau de la Proustière avait remplacé à Villiers-le-Bel le prieur Antoine de Bragelongne, dont le nom est inscrit sur le retable du maître-autel¹. Son séjour au prieuré de Villiers-le-

¹ Voy. ci-dessus, n° dccv, p. 441.

Bel ne fut interrompu que par la durée triennale des fonctions de grand prieur de Saint-Victor¹, et il revint mourir dans le lieu de sa retraite, où il passa ainsi en totalité plus de quarante ans de sa vie. Il reçut la sépulture au pied du pilier le plus rapproché de l'autel majeur, du côté de l'Évangile.

Le marbre de l'épithaphe est arrondi au sommet; au-dessous du texte, il y a des larmes et des ossements disposés en sautoir.

On voit figurer, en 1685, au nombre des conseillers-clercs de la grand'chambre du parlement de Paris, un Gourreau de la Proustière, dont les armoiries étaient d'or à l'aigle à deux têtes éployé de sable, becqué et membré de gueules.

¹ Le grand prieur était élu pour trois ans, d'après la règle établie par le chapitre général de 1642. Abb. de Saint-Victor,

voy. t. 1, p. 355. — *Gall. christ.* t. VII. col. 656-699.

DCCXI.

ÉCOUEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ACHEUL.

1554.

✠ fidus et verax in iusticia indicat et pugnaf¹

.....
 anne sire duc de montmorency pair et
 conestable de france mil v^e lxxx et fin
 nommee anne

Le connétable Anne de Montmorency fit reconstruire, vers 1545, le clocher, la chapelle de la Vierge, le chœur et l'abside de l'église d'Écouen. La nef et son collatéral, de la structure la plus vulgaire, sont datés de 1737. La partie ancienne de l'édifice se distingue surtout par la splendeur de ses vitraux. On y voit dessinés de main de maître des chevaliers, des dames, des prélats de la maison de Montmorency ou de ses alliances, les scènes principales de la Passion, la parabole du Bon-Pasteur, la vie et la mort de la Vierge, saint Charlemagne, saint Louis et bien d'autres personnages historiques ou légendaires. Nous avons recueilli sur un panneau cette moralité :

ASSES · AURONT · ET · PEU · VIVRONS
 L'HOMME CŌTENT EST RICHE ·

On peut citer encore une belle Vierge en pierre, du xiv^e siècle, et une cuve baptismale, de même matière, richement sculptée en style de la Renaissance.

La cloche, contemporaine de celle de Saint-Martin de Montmorency, était aussi la filleule du connétable, dont elle porte le nom et la devise. Il manque, comme on s'en aperçoit facilement, quelques mots à notre copie de l'inscription.

¹ Devise du connétable Anne de Montmorency, tirée de l'Apocalypse de saint Jean, ch. xix, v. 11.

DCCXII.

ÉCOUEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ACHEUL.

xvi^e-xvii^e siècles.

L'église d'Écouen était jadis toute pavée de dalles funéraires de curés de la paroisse ou de personnes attachées au service de la maison de Montmorency. On en peut encore compter plus de douze. Nous en mentionnerons quelques-unes; la plus grande de toutes, à la porte du chœur, datée de 1545, avec ces mots en caractères gothiques. *de mons^r. le connestable a escoüe laquelle trespassa.*; une du xvii^e siècle présentant les traces d'une effigie en culottes courtes et petit manteau; d'autres qui furent armoriées; deux qui paraissent avoir été d'un dessin semblable et sur lesquelles on retrouve des anges tenant les insignes de la Passion. Il est resté sur un mur une bordure de marbre qui encadrait une épitaphe depuis longtemps supprimée. Quelques mots latins, qui ne forment plus rien de suivi, et un chapeau ecclésiastique muni de ses glands, qui surmonte un écusson tout effacé, indiquent la tombe de Nicolas-Christophe de Chardon, licencié en théologie, doyen de Saint-Martin de Montmorency, mort en 1708, à l'âge de trente-trois ans. La famille Chardon professait un dévouement héréditaire pour les Montmorency et pour les princes de Condé, leurs successeurs. Elle fournissait à ses patrons des chapelains, des conseillers, des capitaines du château d'Écouen. Elle avait dans l'église un modeste monument que les révolutions n'ont pas respecté.

L'église d'Écouen renferme encore, on est du moins autorisé à le croire, une sépulture illustre entre toutes; mais aucun signe n'en révèle l'existence. Jean Bullant, l'architecte du château, mort à Écouen le 10 octobre 1578, avait choisi le lieu de son repos dans la nef de l'église, devant le crucifix¹. Qu'il nous soit permis de réclamer une pierre pour une des gloires de la Renaissance française.

¹ Ad. Berty, *Les grands architectes français de la Renaissance*, p. 151-168.

DCCXIII.

ÉCOUEN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ACHEUL.

xvii^e siècle.

.....
 JEAN BAROCHE
 CHANOINE DE MONTMORENCY
 JADIS CURE DE CETTE.....
 CHAPELAIN DE M. HENRY....
 DE MONTMORENCY PAIR ET
 AMIRAL DE FRANCE.....
 APRES AVOIR DONNE.....

Pierre.

On ne peut plus lire qu'une partie de l'építaphe de Jean Baroche, sur une dalle à demi effacée, qui se trouve au fond du bas côté unique de la nef, en avant de la chapelle de la Vierge. Jean Baroche n'est pas le seul curé que le chapitre de Montmorency ait donné à la paroisse d'Écouen. Il exerçait, en même temps, les fonctions de chapelain auprès de Henri II de Montmorency, qui porta le titre d'amiral de France de 1612 à 1626, qui reçut le bâton de maréchal en 1630, et qui périt d'une manière si tragique à Toulouse, dans la cour du Capitole, le 30 octobre 1632.

Une petite pierre carrée, comprise dans le dallage, à côté de la clôture de la même chapelle de la Vierge, présente une courte építaphe, disposée autour d'un écusson qui ne conserve plus qu'un reste de mouchetures d'hermine :

CY · GIST · FRANCOYS · AYMER · FILZ · DV · SR · DAPRE
 MONT · ET · DE · DAMOISELLE · LOYSE · DE · MARCONAY
 QVI · TRESPASSA · LE · · · · · IOR · DAVST · 1559
 PRIEZ · DIEV · POVR · SON · AME ∞

DCCXIV.

ÉCOUEN. — CHÂTEAU.

xvi^e siècle.

Nous n'avons à faire ici ni l'histoire, ni la description de cette magnifique demeure, malheureusement transformée en maison d'éducation et devenue à peu près inaccessible. Ne visite pas qui veut la colonnade monumentale de la cour d'honneur, la merveilleuse chapelle, les chambres peintes, ou la salle des gardes, célèbre par sa statue en marbre de la Victoire. Les devises écrites ou sculptées sur les parois, sur les voûtes, sur les boiseries rentrent seules dans le plan que nous devons suivre. La salamandre et le croissant de François I^{er} et de Henri II sont accompagnés des devises de ces deux princes :

NVTRISCO ET EXTINGVO¹.
DONEC TOTVM IMPLEAT ORBEM.

Les chiffres de Henri II et de Catherine de Médicis se reproduisent fréquemment dans l'ornementation extérieure, peut-être même celui de Diane de Poitiers. Puis viennent à leur tour les chiffres et les devises du connétable Anne et de sa famille :

ΑΓΛΑΝΟΣ

Au-dessous d'un soleil qui dissipe les nuages et d'un arc-en-ciel qui apparaît au milieu d'une tempête de grêle et de pluie² :

ΠΕΡΙ ΑΜΗΧΑΝΙΑΣ ΕΠΕΛΠΙΣΤΙΑ

Sur des banderoles autour des emblèmes de la charge de connétable, comme nous l'avons déjà vu sur la cloche de l'église :

FIDVS ET VERAX IN IVSTICIA IVDICAT ET PVGNAT.

¹ On a écrit aussi *extingo*. — ² Alternatives de faveur et de disgrâce du connétable.

Sur une table bien connue, taillée dans un seul cep de vigne d'un diamètre extraordinaire, qui a été transportée dans la galerie du château de Chantilly¹, ces mots incrustés en lettres majuscules d'ivoire :

DIEV EST MON GRAND SERVICE.

¹ Le retable de l'autel de la chapelle, d'une sculpture exquise, est aussi à Chantilly, ainsi qu'une partie des verrières. (Voy. *Catalogue du musée des monuments français*,

n° 450.) Le prince de Condé s'était également fait restituer les célèbres vitraux de l'histoire de Psyché.

DCCXV.

ÉZANVILLE. — ÉGLISE SUCCURSALE DE NOTRE-DAME.

1670.

CY GIST HONORABLE HOMME M^E FRANCOIS DOVTRVILLEAV ¹ VIVANT
OFFICIER DE MADAME ROYAL DOV

AIRIERE DORLEANS ² DECEDDÉ LE 25 IANVIER 1670 & DE ³

MARIE DESCHAMPS SA PREMIERE FEMME DECEDEE LE 26 OCTO^{BRE} 1652
ET DE MAGDELEINE BOVDET

SA SECONDE DECEDEE LE 18 MAI 1705 ⁴.

FAIT PAR PIERRE

BILLION M^E SCVLPT.

PEINTRE A SENLIS ⁵.

Pierre.

L'église succursale d'Ézanville dépendait de la paroisse d'Écouen. Le chœur seul a été conservé; il date du xvi^e siècle et possède quelques élégants vitraux. La nef appartenait au xiii^e siècle; vers 1832, elle fut livrée à un maçon qui dut se payer des frais de réparation du chœur, au moyen de la cession des matériaux de toute la partie antérieure de l'édifice. C'est devant la porte de ce démolisseur, dans une rue d'Écouen, que nous avons rencontré la dalle funéraire de François Doutrouilleau, en compagnie de plusieurs chapiteaux à larges feuilles recourbées qui provenaient des piliers de la nef sacrifiée. La tombe était intacte; nous ignorons si elle aura trouvé un acheteur décidé à la sauver. Un portique encadrait les trois effigies du mari, placé au milieu, et de ses deux

¹ Tombes de la même famille à Domont. (Voy. ci-dessus, nos DCXCI, DCXCII, p. 419.)

² Marguerite de Lorraine, mariée en 1632 à Gaston de France, duc d'Orléans, veuve en 1660, morte en 1672.

³ Pour que la phrase fût régulière, le graveur aurait dû commencer l'inscription

par les mots *Cy gisent les corps de*, etc.

⁴ L'omission de la formule usitée pour obtenir des prières est une rare exception.

⁵ Il existait à Senlis une véritable école de tombiers qui ont signé un grand nombre de dalles d'un riche travail, comme on le verra dans la suite du présent volume.

femmes debout à ses côtés. Le fronton du portique contenait un écusson dont la pièce principale était une gerbe de blé accompagnée de deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe. Des lampes sépulcrales, une tête de mort ailée et posée sur un linceul faisaient aussi partie de la décoration. Les trois personnages avaient les mains jointes. François Doutrouilleau portait une perruque longue, des moustaches, des culottes arrêtées aux genoux, une veste et un manteau court. Les femmes étaient vêtues simplement de robes à manches bouffantes. Cette dalle occupait le milieu de la nef d'Ézanville. En permettant l'enlèvement des pierres du dallage, l'autorité locale exigea du moins que les cendres des morts ne fussent pas troublées dans leur dernière demeure.

DCCXVI.

MOISSELLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MACLOU.

1708.

D. O. M.

CY GIST M^{RE} ANDRÉ DESROCHE
 CURÉ DE CETTE PARROISSE,
 LE QUEL APRÈS AVOIR DE SERVY
 CE BENEFICE PENDANT 25.
 ANNÉES AVEC UNE ÉDIFICATION
 PARFAITE EST MORT [†] AGÉ DE 53.
 ANS M^R FT M^{LES} DESROCHES
 SES NEVEU ET NIECES LUY
 ONT FAIT METTRE CETTE
 ÉPITAFE

[†] LE 30^E AVRIL 1708

Requiescat in Pacé.

Marbre blanc. — Haut. 0^m,50; larg. 0^m,35.

L'église, rebâtie vers le milieu du xvii^e siècle, n'offre pas le moindre intérêt. Le marbre funéraire du curé André Desroches est aujourd'hui placé au-dessus de la porte du clocher; aucun ornement n'accompagne l'inscription.

DCCXVII.

MOISELLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MACLOU.

1729.

✠ IAY ESTE BAPTISEE LAN DE GRACE 1729 PAR M^{RE} LOUIS
 MOUZE PRETRE CURE DE MOISELLES ET JAY ESTE
 NOMMEE MARIE IEANNE MON PARAIN HAUT ET
 PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE IEAN BAPTISTE ELIE
 CAMUS DE PONTCARRE ET VIARME CHEVALIER CONSEILLIER
 DU ROY EN TOUS SES CONSEILS MAITRE DES REQUESTES
 ORDINAIRE DE SON HOTEL MA MARAINE HAUTE ET
 PUISSANTE DAME MADAME MARIE MARGUERITE
 ELIZABETH DE BEAUSSAN EPOUSE DE HAUT ET PUISSANT
 SEIGNEUR MESSIRE GEOFFROY MACE CAMUS DE
 PONTCARRE CHEVALIER CONSEILLIER DU ROY EN
 TOUS SES CONSEILS MAITRE DES REQUESTES
 ORDINAIRE DE SON HOTEL ET SON PREMIER PRESIDENT
 EN SURVIVANCE DU PARLEMENT DE NORMENDIE.
 IACQUE BENARD SON FERMIER AUDIT LIEU.
 ANTOINE LESPINNE MARGUILLER.

Les armoiries des Camus font suite à l'acte de baptême de la cloche de Moisselles, *d'azur à trois croissants montants d'argent à l'étoile d'or posée en abîme*. Cette famille, arrivée, dès le xvi^e siècle, aux premiers rangs de la magistrature, ajoutait à son nom primitif celui de la seigneurie de Pont-Carré en Brie¹, quelquefois aussi le titre de la seigneurie de Viarmes qui lui avait été transmise par alliance avec celle de Maffliers. Geoffroy-Macé Camus de Pont-Carré et Jean-Baptiste-Élie étaient tous deux fils de Nicolas-Pierre, conseiller au parlement de Paris en 1688,

¹ Ancien diocèse de Paris, doyenné de Lagny.

maître des requêtes en 1691, premier président au parlement de Rouen ou de Normandie en 1703, mort en 1734. Geoffroy-Macé avait épousé en secondes noces, en 1728, Marie-Marguerite-Élisabeth de Baussan, fille de François de Baussan, seigneur de Blainville, maître des requêtes, intendant d'Orléans. L'écusson des Baussan figure sur la cloche de Moisselles, à côté de celui des Pont-Carré, *d'azur au chevron d'or accompagné de trois glands de même.*

DCCXVIII.

ATTAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1285.

Pierre. — Long. 1^m,96; larg. 0^m,94.

† ICI · GIST · MADAME · Y
 DOINE · DAME · DATEINVILLE · QVI · TRESPASSA · ENLAN · DE · GRAC
 E · MIL · Z · CC · Z · IIIIX · Z · V ·
 LESAMEDI · APRES · LA · SAINT · MARTIN · DEST · PRIEZ · POVR · LAME

Le millésime de 1574, inscrit sur un cartouche à la voûte du chœur, nous donne la date de la reconstruction de l'église. L'architecture est simple et régulière. L'édifice ne possède plus d'autre preuve de son ancienne origine que la dalle funéraire de dame Ydoine, autrefois placée dans la nef, aujourd'hui rejetée au seuil de la porte principale, c'est-à-dire dans les conditions les plus défavorables pour sa conservation. Cette tombe, une des plus belles que nous puissions offrir à nos lecteurs, n'a éprouvé jusqu'à présent aucun dommage. La profondeur du trait, la sobriété de l'ornementation, la netteté et la fermeté du dessin sont autant de circonstances qui ont concouru à la préserver, tandis que les dalles, si richement ouvragées, des xv^e et xvi^e siècles, s'émiettent sous les pieds des passants.

Les armoiries n'ont pas disparu. Le premier écusson, à la droite de l'effigie, reproduit le blason de la maison de Lisle, *de gueules à la fasce d'argent accompagnée de sept merlettes de même, quatre en chef, trois en pointe*¹. A la place correspondante, du côté gauche, l'écusson est losangé comme celui des Belloy². Il nous serait malaisé de proposer une attribution pour les deux autres écussons, dans l'ignorance où nous sommes des alliances de la famille à laquelle appartenait la dame d'Attainville.

¹ Voy. ci-dessus, n° DCLIII, p. 353. — P. Anselme, *Hist. génel.* t. VIII, p. 787. —

² Voy. ci-après, n° DCCXXI, p. 466.

DCCXIX.

ATTAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

xvii^e siècle.

CY GIST LOUISE LE GRAIN DAMOISEL.....DAN...CLIN.
 C.....
 DECEDDEE EN SA MAISON SCIZE EN CE VILLAGE DATINVILLE LE XX AOUST 16..
Priez Dieu pour son Ame.

Pierre. — Long. 1^m,77; larg. 0^m,86.

C'est aussi vers l'entrée de l'église que se trouve maintenant posée, comme celle de dame Ydoine, la tombe de damoiselle Louise Le Grain. Moins âgée de plus de trois siècles, celle-ci n'a cependant pas résisté, comme la première, à l'action du temps; le dessin n'en existe plus qu'en partie. L'arcade en plein cintre, bordée de rinceaux, qui forme l'encadrement, repose sur deux pilastres d'ordre dorique. Le costume de l'effigie mérite une mention; coiffe terminée en pointe sur le front: manches bouffantes; corsage avec un large col où la tête est comme enfoncée; ample jupe, garnie au milieu d'un rang de nœuds en rubans. Les mains sont jointes; les cheveux rassemblés en touffes sur les côtés du front. Une tablette carrée, ménagée sous les pieds, contenait quelque texte dont il ne reste plus rien. La moitié de la date a disparu; nous avons cru lire, une première fois, 1619; c'est à peu de chose près l'époque indiquée par le style du dessin.

DCCXX.

ATTAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1769.

HIC JACET
 GUILLELMUS
 BERNARDUS
 DHOUDAIN
 SACERDOS
 CONGREGATIONIS
 MISSIONIS,
 ALIAS
 SEMINARIÏ
 BELLOVACENSIS,
 MOX
 CARNOTENSIS
 SUPERIOR
 MERITISSIMUS.
 OBIIT ITER
 HABENS, ANNOS
 NATUS LXIII.
 DIE XXV. JULII
 ANNI MDCCLXIX.

Pierre.

La congrégation des prêtres de la Mission, ou Lazaristes, reconnaît saint Vincent de Paul pour son fondateur. La direction des séminaires est encore aujourd'hui une des plus importantes fonctions confiées à son zèle. Guillaume-Bernard Dhoudain fut appelé successivement à gouverner les séminaires de Beauvais et de Chartres. Il accomplissait un voyage lorsque la mort le surprit à Attainville. La dalle qui porte son épitaphe est une simple pierre placée sous le clocher de l'église. On aperçoit sur les murs des collatéraux quelques linéaments d'inscriptions tracées au pinceau; il n'est d'ailleurs plus possible d'en rien lire.

DCCXXI.

BELLOY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GEORGES.

1556.



CY GIST GUILLAME DE BELLOY EN SON VIVANT ESCUIER SEIGNEUR DE
 BELLOY EN FRANCE MORANGLE¹ ILLES ET FONTENELLES QUI SSA LE QUATRIÈME
 JOUR DE SEPTEMBRE MIL. V^C CINQUANTE SIX

¹ Morangle ou Merangle, seigneurie près de Beaumont-sur-Oise.

CY GIST DAMOISELLE ANTHOINETTE¹ EN SON VIVANT

FEMME DE FEU GUILLAME DE BELLOY LAQUELLE TRESPASSA LE XXV. V⁵ CINQUANTE
DEUX PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES

Pierre. — Long. 2^m,07; larg. 1^m,27.

Église intéressante, en majeure partie du xiv^e siècle, mais conservant quelques murs du siècle précédent; deux portes remarquables, l'une du xiv^e siècle, au sud, enrichie de charmantes sculptures; l'autre, à l'ouest, plus ornée encore, dont le chiffre et la salamandre de François I^{er} déterminent la date. La cuve baptismale, sculptée en pierre, est aussi de l'époque de la Renaissance, comme l'indique le millésime de M^VXXXIIII gravé sur une banderole. L'écusson losangé des anciens seigneurs² et la date de 1598 se voient à la voûte d'une chapelle, disposée en manière de croisillon du côté du nord. Le badigeon, versé en trop grande abondance sur les parois de cette chapelle, a causé la disparition d'une inscription qui en constatait le rétablissement; nous avons pu seulement reconnaître qu'elle relatait les noms du curé et des marguilliers qui présidèrent à la réparation. Disons encore que le chœur et l'abside sont revêtus d'une élégante boiserie au millésime de 1717.

La tombe de Guillaume de Belloy a été sciée en deux et employée à la confection d'une marche pour la chapelle de Sainte-Geneviève. C'est ainsi que nous l'avons trouvée. Plus tard, on en a rajusté les morceaux; mais il manquait une bande de pierre dans toute la largeur de la dalle et quelques mots de l'épithaphe, comme on peut s'en apercevoir à l'inspection de notre gravure. Guillaume de Belloy appartenait à une vieille famille de chevalerie, déjà illustre au temps de Philippe-Auguste. Un de ses ancêtres, Jacques de Belloy, périt, en 1424, à la bataille de Verneuil, contre les Anglais.

¹ On croit que Guillaume de Belloy, dit le Jeune, épousa Antoinette de Pertuis. (*Généal. de la maison de Belloy*, sans nom d'auteur, p. 37. Paris, 1747.)

² *De gueules à sept losanges d'or, trois, trois et un.* Primitivement, les losanges étaient sans nombre.

Les Belloy de Morangle reconnaissent, comme issus de la même origine, les Belloy de Francières, bien que les armoiries des deux familles ne fussent pas les mêmes. (Voy. ci-dessus, n° DLXV, p. 217, 218¹.)

¹ L'inscription n° DLXV relate les bienfaits du R. P. Antoine de Belloy de Francières envers les pauvres de Saint-Denis. La généalogie de la maison de Belloy (p. 83)

ajoute, aux titres déjà connus de ce religieux, ceux de prieur de Soyers en Bassigny et de sacristain de l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval, au diocèse de Chartres.

DCCXXII.

BELLOY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GEORGES.

1764.

CY GIST

DAME MARIE ADELAIDE
 RENÉ DE LA CROIX
 EPOUSE DE M^{RE} ABRAHAM
 CHARLE CHASSEPOT
 DE BEAUMONT CON^{ER}
 HONORAIRE AU GRAND
 CONSEIL. SEIGNEUR
 DE S^T ROMAIN
 ROUGEMAILLE ET S^T YON

.....

Pierre.

L'épithaphe de dame Marie-Adélaïde de la Croix est inscrite sur une simple tombe, comprise dans le dallage de la nef, près de la porte d'entrée, à main gauche. Cette pierre était auparavant placée dans la chapelle de la Vierge; aujourd'hui, qu'un marchepied la recouvre en partie, on ne voit plus la date du décès, survenu en 1764, ainsi que nous avions pu nous en assurer.

Lorsque l'abbé Lebeuf visita Belloy, la défunte y possédait un fief du chef de son oncle, l'abbé de la Croix, grand archidiacre de Paris.

DCCXXIII.

VILLAINES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1601.

DAMOISELLE DENIZE LE BEAV
 VOVLĀT COSERVER LA MEMOIRE DE
 NOBLE HŌE GVILLAV^E DE VERTAMŌT
 CON^{ER} ET SECRETAIRE DV ROY ET
 LA MAISON ET COVRŌNE DE FRĀCE
 SEIGNEVR DE CE LIEV SON MARY
 SY ENTERRE QVI FVST ASSASINE
 LE XXVIII^E DE IVILLET 1601
 PAR IEHĀ MIGNĀ NATIF DE VILLIER
 LE SEC ET ABITĀT DE CE LIEV
 A FAĪCT FAIRE CE TVMBEAV
 PRIEZ DIEV POVR LAME
 DV DEFFVNT

LASSASIN QVI TVA MON CHER ESPOVX FIDELLE
 LE PERCA DE SEPT COVPS DĀVG BRAS FIER INHVMAIN
 DĀVG MEVRTRE EN FEIST NEVF MESCHANSETE CRVELLE
 CAR MOY NOZ SEPT ENFANS MOVRONS TOVS DE SA MAĪ

Marbre noir. — Haut. 0^m,45; larg. 0^m,33.

.....MŌT

CŌS. NOTAIRE · ET SECRETAIRE DV ROY MAISON · ET COVRŌNE DE FRĀCE ·
 ET DE SES FINĀCES · SEIGN.

.....DECEDA

LE XXVIII IO^R DE IVILLET · MĪL SIX CENS VN PRIEZ DIEV PO^R LVI · ET VOVS
 SOVVIENE DE LA CŌDITIŌ · DE NRE VIE

Pierre. — Long. 1^m,95; larg. 0^m,93.

Petite église sans caractère, terminée par un chœur carré de la fin du xvi^e siècle.

Guillaume de Vertamont, qui périt d'une manière si tragique, repose en avant de l'entrée du chœur sous une dalle de pierre. Sa veuve lui consacra de plus une inscription gravée sur un marbre qu'elle fit appliquer au mur de la nef, à main droite. Le marbre est aujourd'hui fracturé. Le dessin de la tombe reproduit à peu près ce que nous avons déjà rencontré plus d'une fois : arcade soutenue par des pilastres doriques et surmontée d'un fronton triangulaire qui contenait des armoiries ; deux cassolettes fumantes sur les angles de l'entablement ; l'effigie en partie effacée, cheveux bouclés, mains jointes, veste, collerette, petit manteau, culottes bouffantes arrêtées aux genoux par des rubans, épée attachée à un ceinturon.

DCCXXIV.

VILLAINES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1701.

✠ IE SUIS BENITE PAR M^{RE} PIERRE PELCERS CVRE
 DE CE LIEV ET NOMMEE MARIE PAR M^{RE} AVGVSTE
 MACE LE BOVLANGER CHE^{ER} SEIG^R BARON DE
 MAFFLIERS¹ VILLAINNE &^C CON^{ER} DV ROY EN TOVS
 SES CONCEILLES M^E DES REQVESTE ORD^{RE} DE SON
 HOTEL ET PRESIDENT AV GRAND CONSEIL &
 PAR DAME MARTIN EPOVSE DE MESSIRE
 FRANCOIS LE GRAS CHEV^{ER} SEIG^R DV VART &
 DES LOGES CON^{ER} DV ROY ET ORD^{RE} EN SON
 GRAND CONSEIL
 M^E PIERRE MEIGNAN LAB^R² & MARG^{ER} 1701

L'inscription de la cloche nous apporte les noms du curé qui en fit la bénédiction et des magistrats qui en acceptèrent le patronage.

Une autre inscription, qui forme sur le dallage du chœur une longue ligne de plus de trois mètres de développement et qui paraît du xvii^e siècle, nous fait connaître les auteurs d'une réparation, dont nous ne pouvons d'ailleurs apprécier la nature :

.....DE M^{RE} EUSTACHE VAQVEREL CURE DE CE LIEU,
 LE S^R IEAN LE QUERTIER LAB^R³ MARG^{LIER} FAIT PAR
 ANTOINE GINGEOT M^E M⁴.

¹ Village peu éloigné de Villaines, autrefois du diocèse de Beauvais. aujourd'hui de celui de Versailles.

²⁻³ *Laboureur.*

³ *Maître maçon.*

DCCXXV.

LUZARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DAMIEN.

1634.

CY GISSERT ET
 REPOSENT LES CORPS
 DES SIEVRS DE BERTINVAL¹
 PERE ET FILZ LESQVELZ
 DECEDDERENT A VN MOIS LVN
 DE LAVTRE SCAVOIR LE PERE
 LE XXIX^E IOVR DAOVST ET LE
 FILZ LE IOVR DE LA S^T COSME
 QVI EST LE XXVII^E SEPTÈBRE
 MIL SIX CENS TRENTÉ QVATRE
 PASSANS PRIEZ DIEV PO^R
 LEVRS AMES.

Pierre. — Long. 0^m,84; larg. 0^m,60.

Le bourg de Luzarches possédait autrefois deux églises, la collégiale de Saint-Cosme, dans l'enceinte d'un vieux château en ruines, et l'église paroissiale de Saint-Damien. La première était d'une structure remarquable et renfermait des tombeaux anciens; il en reste seulement quelques pans de murs. La seconde existe encore; elle ne nous a fourni que des inscriptions d'un intérêt médiocre. Elle présente une façade du xvi^e siècle, décorée de quelques gracieuses sculptures, et, à la suite d'une nef sans valeur, une triple abside des xii^e et xiii^e siècles.

La tombe des sieurs de Bertinval se trouve dans la nef; l'épithaphe remplit un cartouche ovale dont l'encadrement est mutilé.

¹ Seigneurie au nord de Luzarches. Dans la première moitié du xvii^e siècle, elle appartenait à MM. Le Camus. (Lebeuf, *loc. cit.* t. IV, p. 338.)

DCCXXVI.

LUZARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DAMIEN.

1645.

LES MARGVIL.. DE LEGLÉ ET FABRI.
 DE CEANS.....

 REMEDE DE LAME DE REVEREND PE
 RE.....IEHAN RE..... PRIEVR
 DE LABBAYE DHERIVAVLX.....
 PREMIER.....
 DV DIMANCHE DE LOC
 TAVE DE LASCENSION LE LEN
 DEMAIN LAVÉ A LISSVE DES VESPRES
 DV IO^R ET FESTE DE LA NATIVITÉ DE
 LA S^{TE} VIERGE.....
 PO^R LESQVELZ OBIIS A ESTÉ DONÉ
 QVATORZE LIVRES TZ DE RENTE ANV
 ELLE ET PPETVELLE ASSIGNEZ SVR
 LES HERITAGES MĒTĪONEZ PAR CON
 TRACTS PASSEZ P̄ DEVĀT ARNOVL TA
 BELLION ROYAL EN DATTE DV XVIII^E
 AOVST 1626. ET 16 MARS 1645.

Pierre. — Haut. 0^m,61; larg. 0^m,60.

Dalle gravée en creux, près du chœur, à main gauche; le dessin très-effacé; deux colonnettes cannelées, enveloppées de lierre, en partie; à l'entablement, un écusson blasonné d'une croix; partie supérieure arrondie, encadrant un petit personnage agenouillé devant un crucifix.

La fondation, dont nous ne possédons plus qu'un extrait incomplet.

a été faite pour un prieur de l'abbaye d'Hérivaux¹, ou peut-être par lui-même. Ce monastère, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, reportait son origine à la première moitié du xii^e siècle. Une distance d'une lieue environ le sépare de Luzarches. Une habitation charmante et ses dépendances ont pris la place des bâtiments claustraux. L'église, privée de sa voûte, a été transformée en basse-cour. Elle contenait autrefois des monuments funéraires en grand nombre, et surtout une suite importante de tombes abbatiales². On n'a pu mettre sous nos yeux le moindre fragment d'inscription. Nous avons seulement trouvé, au milieu de débris de sculptures ajustés sur les parois d'un pigeonier, une belle statue de chevalier, en pierre, des premières années du xiv^e siècle. Les armoiries sont celles de la maison de Lisle. La figure provient d'un des tombeaux qui furent érigés dans l'église d'Hérivaux sur les sépultures de plusieurs personnages de cette famille, seigneurs de Puiseux³. On pourrait l'attribuer, sans trop s'écarter de la vérité, à Jean, à Pierre ou à Thibault de Puiseux, morts, l'un en 1330; l'autre, en 1332; le troisième, en 1343.

¹ *Sancta Maria de Herivalle, Gall. christ.* t. VII, col. 816-827. Quelques stalles de l'abbaye, xv^e siècle. (Voyez ci-après, n^o DCCXLIII, p. 497.)

² *Portefeuilles de Gaignières*, anc. coll.

Isle de France. Nouv. coll.; copies exécutées à Oxford.

³ Voy. ci-dessus, n^o DCCXVIII, p. 463. — P. Anselme, *Hist. généal.* t. VI, p. 666; t. VIII, p. 791.

DCCXXVII.

LUZARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DAMIEN.

1647.

CY GISENT HONNESTES
 PERSONNES ANTHOÏNE
 BOÑEFOY VIVANT MAR
 CHANT DEM̄T A LVZAR
 CHE LEQ^t EST DECEDE
 LE IX^e ÌVILLET 1644.
 AGÉ DE 73 ANS ET DEMY
 ET MARYE DE SEVRE
 SA FÈME LAQVELLE EST
 DECEDEÉ LE 17^e ÌANVI^{ER}
 1647. AAGEÉ DE 67. ANS
Priez Dieu po' leurs Ames.
 FRANÇOIS BOÑEFOY ET CATHERINE
 BOÑEFOY LEVRS ENFANS.

Pierre. — Long. 0^m,76; larg. 0^m,50.

Tombe comprise dans le dallage de la nef; encadrement mutilé.

On lit sur une autre pierre, dans la chapelle de la Vierge, une seconde inscription de la même famille :

TOMBEAV DE
 MÉSSIEVRS BONNEFOY
 BAILLY DE LVZARCHE
 ET LEVR FAMILLE

Des rinceaux entourent le texte; au-dessous se montre une tête de mort.

DCCXXVIII.

LUZARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DAMIEN.

1652.

C'est à notre grand regret que nous ne pouvons donner ici une reproduction de la dalle funéraire de Claude Bazot, curé de Luzarches, mort septuagénaire, le 2 octobre 1652. Nous avons remarqué cette tombe entre le chœur et l'absidiole septentrionale. Elle aura sans doute disparu sous quelque banc, sous quelque plancher. Le jour où il s'est agi d'en relever une empreinte, on n'a pu parvenir à la retrouver. Les notes que nous avons prises suppléeront du moins à l'absence de ce petit monument.

Une longue épitaphe latine rapportait que Claude Bazot, né de parents honorables, s'appliqua, dès sa première jeunesse, avec un notable succès, à l'étude des lettres latines, grecques, hébraïques; qu'il professa d'une manière brillante, d'abord les humanités, puis la philosophie; devint procureur de la nation de France¹; fut élu recteur de l'Académie de Paris; se livra ensuite à l'étude de la théologie et fut reçu docteur en Sorbonne; qu'il fut choisi pour successeur, par Philippe le Bel², curé de Luzarches, et que, deux ans avant sa mort, il se démit, en faveur de Jean Dufour, fils de sa sœur, des fonctions curiales qu'il avait exercées pendant seize ans. Au-dessus du texte, le tombier représenta Claude Bazot, mourant, couché dans un lit à quatre colonnes, et, près de lui, son neveu agenouillé. De la bouche du moribond sortaient deux banderoles, l'une avec ces mots : *Vado ad deum*³; l'autre, avec ceux-ci, qu'il adressait à son successeur : *Immola deo sacrifi-*

¹ Dès la seconde moitié du xiii^e siècle, la Faculté des arts de l'Université de Paris se composait de quatre nations : celle de France, celle de Picardie, celle de Normandie et celle d'Allemagne. Chacune avait son procureur, son censeur et son questeur.

² Neveu de l'abbé de Sainte-Geneviève de même nom, docteur de la maison des Cholets (*doctor choletevs*), à Paris, mort et inhumé à Luzarches.

³ Evang. sec. Joann. c. xvi, v. 28.

*civm laudis*¹. Un soleil sans nuages se levait devant ses yeux, et à côté on lisait sur un cartouche :

OMNE DONVM PERFECTVM DE SVRSVM EST DESCENDENS A PATRE LVMINVM²

Jean Dufour fit les frais de la tombe de son oncle, en témoignage de sa reconnaissance. *Vtrique dominvs sit propitivs*, suivant le vœu exprimé par les derniers mots de l'inscription.

¹ Psalm. XLIX. v. 15. — ² Epist. B. Jacobi apost. c. 1, v. 17.

DCCXXIX.

LUZARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DAMIEN.

1656.

CY DESSOVZ
 GIST LE CORPS DE
 DEFFVNCTE ANNE
 TARDIF VIVĀTE FEME
 DE NICOLAS LE CONTE
 MARCHANT DEMEVANT
 A LVZARCHE ET FILLE DE
 REMY TARDIF ET DE
 AMBROISE DE SOEVVRE
 SES PERE ET MERE LAQ^{LE}
 EST DECEDEE LE 25^E
 IOVR DE IVIN 1656.
 AAGEE DE 42 ANS
 HVICT MOIS.

*Priez Dieu Pour Son
 Ame et pour ses amis
 Trespassez.*

Pierre. — Long. 1^m,90; larg. 0^m,80.

Dalle placée dans le chœur, engagée sous le lutrin; épitaphe sur un cartouche ovale décrit par des branches de laurier; au sommet, une tête d'ange; à l'autre extrémité, une tête de mort ailée et une draperie; à l'encadrement, deux pilastres d'ordre ionique, enveloppés en partie de feuilles de laurier; palmes croisées à la frise; entablement décoré d'un cartouche aux initiales de la défunte .A.T. et de deux génies assis, presque nus, palmes en mains.

Au nombre des personnes distinguées nées à Luzarches, l'abbé Lebeuf cite un ingénieur militaire du nom de Tardif, qui mourut maréchal des camps et armées du roi.

DCCXXX.

LUZARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DAMIEN.

1700.

CY GISENT LES
 CORPS DE M^E LOUIS
 BONNEVAL OFFICIER DE

 MONSIEUR FRERE VNIQUE ¹
 DECEDÉ A LUZARCHE
 LE 15^E OCTOBRE 1699. ÂGÉ DE
 ... ANS ET DE D^{LLE} ADRIENNE
 COUSIN SON EPOUSE DECEDÉE
 AU MEME LIEU LE 2^E OCTOBRE
 1700. ÂGÉE DE .. ANS

*Prie^s dieu pour le Repos
 de leurs Ames.*

Pierre. — Long. 0^m,72; larg. 0^m,68.

Messire Louis Bonneval n'a sur sa sépulture qu'une dalle dont l'encadrement a été détruit au marteau. On a fait disparaître de la même manière quelques mots de l'épithaphe indiquant le nom du prince à la maison duquel appartenait le défunt. La tombe se trouve au milieu de la nef.

¹ Philippe de France, Monsieur, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, né en 1640, mort en 1701.

DCCXXXI.

LUZARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DAMIEN.

xviii^e siècle.

CY GIST

DAMOISELLE MARIE CLAUDE
 BARON DECEDEE LE 17 OCTOBRE
 1685 FILLE DE MESSIRE CHARLES
 BARON SEIGNEUR DE CHAUVIGNY¹
 CONSEILLER DU ROY PRESIDENT DU
 GRENIER A SEL ET DE DAME MARGUE
 RITE FUSTEL LA DITE DAME DECEDEE
 LE 27 FEVRIER 1723 A DONNE A CESTE
 EGLIZE DEUX CENTS LIVRES DE RENTES
 PLUS QUINZE CENTS LIVRES AUX CONDITI
 ONS PORTEES PAR LE CONTRACT
 PASSE PAR DEVANT LOUIS ROBEROT
 NOTAIRE A LUZARCHES LE 17
 NOVEMBRE 1723.

REQUIESCAT IN PACE

Épitaphe gravée sur le second pilier du chœur, à main droite; elle est complètement barbouillée de peinture à l'huile, et la lecture ne s'en fait pas aisément. La mère de la défunte se montra généreuse, comme on le voit, envers l'église de Luzarches, en souvenir sans doute d'une fille bien-aimée, à laquelle elle survécut plus de trente-sept ans.

Sur une dalle de la chapelle de la Vierge, on lit dans un encadre-

¹ Seigneurie du territoire de Luzarches, qui passa en la possession de la famille parlementaire des Molé. (Voy. ci-après, p. 496.)

ment ovale cette inscription qui ne paraît pas antérieure au siècle dernier :

TOMBE
POVR LA FAMILLE
DE MADEMOISELLE
DESROCHES OV REPOSE
LE CORPS DE MADAME
DVMONT SA FILLE

Priez Pour

Leurs Ames.

D'autres dalles dispersées dans l'église ne présentent plus que des traces d'épithames à peine appréciables. On y distingue les dates de 1622, 1662, 1681. Quelques mots indiquent la sépulture d'un contrôleur général des rentes de la ville de Paris, dont le nom a disparu. Nous avons cru retrouver, sur une tombe du xvii^e siècle, l'effigie d'un curé; il se pourrait bien que ce fût celle de Philippe le Bel, dont nous avons fait mention sous un des numéros précédents¹.

L'inscription de la cloche principale de l'église se borne à nous en dire la date :

✱ IAY ETE FAICTE EN IUILLET 1762.

¹ Voy. ci-dessus, n^o DCCXXVIII, p. 477.

DCCXXXII.

ÉPINAY-CHAMPLÂTREUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-EUTROPE.

1602.

✱ LAN 1602 ANTOINE LE ROUX ESCVIER SG^{rs} DESPINAY.

SANCTE IOHANNES ORA PRO NOBIS.

La cloche de l'église de Champlâtreux, antérieure d'environ un siècle et demi à l'édifice où elle se trouve maintenant placée, provient de l'église du petit village d'Épinay, qui datait du xvi^e siècle et qui a été détruite. L'architecte Chevotet¹ construisit, vers le milieu du siècle dernier, pour le président Molé, le magnifique château et la modeste église de Champlâtreux. Cette nouvelle église, qui touche aux bâtiments de service du château, devint héritière du titre paroissial d'Épinay. Tout récemment, au mois de novembre 1867, on y a transféré les restes de plusieurs personnages de cette famille des Molé qui fut une des gloires de la magistrature. Henri Sirodot, mon ami, chargé comme architecte de la restauration de l'église et du château, se proposait de me communiquer quelques inscriptions gravées sur des enveloppes de plomb² et renfermées dans le caveau sépulcral; la mort ne lui a pas laissé le temps de remplir la promesse qu'il m'avait faite.

¹ Jean-Michel Chevotet, né à Paris en 1698, membre de l'Académie royale, mort en 1772. (Ad. Lance, *Dict. des Architectes*

français.) — ² On m'a indiqué entre autres les épitaphes de deux cœurs.

DCCXXXIII.

LASSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1556.

BON IHS FONTAINE DE VIE.

DE VOVS NOSTRE AMOVR NE DEVIE.

HAVRIETIS AQVAS IN GAUDIO DE FONTIBVS SALVATORIS. הַשְׂוֹעָה

ESA. 12.¹ DECE. 1556².

Pierre.

Petite église, sans valeur, terminée par une abside du xiii^e siècle. Le seul objet intéressant qu'elle possède est une élégante cuve baptismale, en pierre, décorée de cannelures et de deux têtes de lion. L'inscription forme une seule ligne autour du bord supérieur. Quelques caractères hébraïques précèdent l'indication de l'origine du texte; ils ne présentent que le nom du prophète Isaïe, traduit aussitôt après en latin. A l'exposition universelle de 1867, à Paris, nous avons pu étudier un grand vase en plomb, de forme cylindrique, d'une hauteur d'environ 60 centimètres, qui a été trouvé dans les ruines de Carthage, et qui nous a paru plutôt un bénitier qu'un font baptismal³. On y voyait, soudés les uns auprès des autres, des emblèmes en relief, en grand nombre, les uns chrétiens, les autres empruntés à la mythologie, ou n'offrant pas de signification religieuse déterminée; ici, le Bon-Pasteur, la colombe et le paon, symboles d'innocence et d'immortalité, le cerf qui se désaltère aux sources d'eaux vives, le palmier, une Orante les bras levés au ciel; ailleurs, une Néréide sur un hippocampe, un Silène sur un mulet, la Victoire, des chiens en chasse, des taureaux dévorés par des lions. Le pourtour du vase est rehaussé de feuilles de vignes et de grappes de raisin. Le texte d'Isaïe, que nous

¹ Isaïe, c. XII, v. 3.² Décembre 1556.³ Exposition universelle de 1867. *Cata-**logue général, histoire du travail, etc.* p. 630.

— Régence de Tunis, n° 35.

lisons sur la cuve baptismale de Lassy, se développe aussi sur la bordure supérieure du bénitier carthaginois :

ΑΝΤΛΗCΑΤΕ ΥΔΩΡ ΜΕΤ ΕΥΦΡΟCΥΝΗC

M. Edmond Le Blant croit pouvoir assigner à ce vase précieux la date de la fin du iv^e siècle ou du commencement du siècle suivant; le caractère de l'ornementation, le choix des sujets, la forme des lettres de l'inscription se réunissent, en effet, pour appuyer cette opinion ¹.

¹ Société des Antiquaires de France. *Bulletin*, 1867, p. 142.

DCCXXXIV.

LASSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1733.

✱ LAN 1733 IAY ETE BENITE PAR M^E IACQUES
 DESPREZ CURE DE LASSY ET IAI EU POUR PARAIN
 MONSEIGNEUR MATTHIEU MOLE PRESIDENT A
 MORTIER SEIGNEUR DE LASSY ET AUTRES LIEUX
 & POUR MARENE¹.....

Si nous donnons place à l'inscription de la cloche de Lassy, tout incomplète qu'elle est, c'est surtout par un sentiment de respect pour le nom qui lui sert de patronage. A l'époque de la bénédiction de cette cloche, Mathieu-François Molé n'était encore que président à mortier au parlement de Paris; il devint, en 1757, le chef de cette grande magistrature.

La seigneurie de Lassy est seule désignée dans l'inscription de la cloche paroissiale; nous trouverons plus loin, sur la cloche de l'église de Villiers-le-Sec², l'énumération des fiefs nombreux que les Molé possédaient autour de leur résidence princière de Champlâtreux.

¹ Il paraît qu'ici s'arrête l'inscription. — ² N^o DCCXLII, p. 496.

DCCXXXV.

CHAUMONTEL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1708.

LAN MILE SEPT CENTS
 HVIT AV MOIS DE JVIN CETTE
 EGLISE A ETÉ CARELÉE DES
 DENIERS LAISSÉS PAR
 DEFFVNTTE DAMOISELLE
 AGATHE PAIN

*Priez Dieu pour le
 repos de son ame*

Pierre.

Quelques débris, assez peu apparents, attestent qu'un édifice du xiii^e siècle précéda l'église qui existe aujourd'hui, dépourvue de tout caractère d'architecture. Le parquet du sanctuaire recouvre peut-être les dalles funéraires que cette église renfermait autrefois; nous n'avons pu nous en assurer. C'est sur une pierre du bas côté septentrional que se lit l'inscription qui constate le renouvellement du carrelage en 1708.

Le sculpteur-marbrier Pichon a gravé son nom et sa qualité en grosses lettres sur un marbre noir, auprès des marches de l'autel de la Vierge; il avait voulu sans doute apposer sa signature à quelque œuvre de sa façon qui ne s'est pas conservée.

DCCXXXVI.

MAREIL-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1599.

1599 · F · CH ❀

- ❀ NOVS · CHASSONS · LES · ENNEMIS ·
 QVI · PARMY · LAIR · SE · SONT · MIS ·
 POVR · FAIRE · AV · PEUPLE · NVISANCE ·
 ET · LESGARE · PELERIN ·
 REMETTONS · EN · SON · CHEMIN ·
 SIL · OIT · NOSTRE · RESONNANCE ·
 DE · NOS · ACCORDANCES ·
 VOIS · NOVS · ACOISONS ·¹
 LES · ABBORS · DE · LEFFROIABLE · TONNERE ·
 ET · LES NVAGES · GRESLEVX ·
 ET · LES · ORAGES · VENTEVX ·
 BANNISSONS · DE · NOSTRE · TERRE ·
- ❀ IN PRESENT.² CAR. ET RAD. BONNEVAL
 FRA · PREVOST · FRA · DV · PONT ·
 GVL · ET · CAR · LE : DOVX · M · DE · LA · VILLE ·
- ❀ ANT · COIFIER · LVD · BIDAULT ·
 FRA · AVGER · I · FERRY ·³
- ❀ BENED · NOMEN · MIHI · GENOVEFA ·
 MAGNIFICATE · DOMINVM · MECVM ·

Nous avons rapporté, en son lieu, l'inscription de la cloche de Taverny⁴, qui énumère en latin les vertus merveilleuses des cloches consacrées au divin service; l'inscription de Mareil, qui les proclame à son tour en rimes françaises, n'est pas moins curieuse, comme expression

¹ *Acoiser, accoiser, adoucir, apaiser.*
 (Richelet. *Dictionnaire de la langue française.*
 — Ménage, *Dictionnaire étymologique, etc.*)

² *In presentia*; c'est d'un latin douteux.

³ Ces noms sont probablement ceux des fabriciens, des marguilliers et des notables qui assistèrent à la cérémonie.

⁴ Voy. ci-dessus, n° DCXXXIV, p. 323.

de la croyance populaire. Nous nous garderons bien de contester le mérite des cloches. Plus d'une fois, elles nous ont rendu le même service qu'au pèlerin égaré remis en son chemin par la *résonnance* de la cloche de Mareil. Celle-ci avait reçu, comme elle nous l'apprend, le nom *béni* de Geneviève; elle nous invite à nous joindre à elle pour glorifier ensemble son maître et le nôtre¹.

L'église de Mareil a été reconstruite en style élégant vers le milieu du xvi^e siècle; le millésime de 1581, gravé sur une clef de voûte, indique l'époque d'achèvement des travaux. Le bas côté qui accompagne le vaisseau principal tourne derrière l'abside. Les chapiteaux des colonnes engagées dans les piliers appartiennent aux deux ordres ionique et dorique.

¹ Les initiales, placées en tête de l'inscription, sont certainement celles du fondeur.

DCCXXXVII.

MAREIL-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1617.

Cy gist Anthoine Boull.....¹ Limoges decede a Mareul²
le Dimenche

iii Iulliet 1616 uenāt du Voyage de Flandre³ Et

Catherine Veyrier sa fēme est decedee a Limoges au mois de May 1617. Priez Dieu
po^r leurs Ames.

Pierre. — Long. 1^m,36; larg. 0^m,86.

Dalle exécutée avec soin; deux arceaux, consoles, entablement, ornés d'oves et de rinceaux; armoiries effacées; deux effigies, le mari en costume civil, veste, houppelande à col rabattu, culottes courtes, souliers reliaussés de nœuds de rubans; la femme en longue jupe, avec un corsage surmonté d'un grand col. Les deux époux se regardent; ils ont les mains jointes. Cette tombe est placée dans la nef, auprès de celle dont la description va suivre immédiatement. Le défunt avait sa résidence en Limousin; la mort le surprit à Mareil, au retour d'un voyage en Flandre. Catherine Veyrier mourut quelques mois après lui, à Limoges; c'est sans doute d'après sa volonté dernière qu'on aura réuni son effigie à celle de son mari, sur un même tombeau.

¹ Plusieurs mots grattés.

² *Mareul*, *Mareuil*, formes anciennes du
nom de *Mareil*.

³ Un voyage ordinaire, ou politique, ou
militaire? Nous l'ignorons.

DCCXXXVIII.

MAREIL-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1702.

REQUIESCAT IN PACE
 ICI REPOSE LE CORPS
 DE MESSIRE MARTIN
 LE CANU PRETRE CHA
 PELAIN A MAREIL DE M^{rs}
 DE GESVRES DVC ET PAIR
 DE FRANCE GOVERNE^{VR}
 DE PARIS¹; DECEDÉ LE
 7^E DE FEVRIER 1702
 AGÉ DE 74. ANS

Pierre. — Long. 2^m,00; larg. 1^m,00.

Messire Martin le Canu a sa sépulture devant la porte du chœur. Le dessin de sa tombe diffère un peu de ce que nous rencontrons ordinairement; mais l'exécution manque de finesse. Le défunt est représenté en buste, sans mains, dans un encadrement circulaire; visage imberbe, aube à plis serrés, rabat. Au-dessous, l'épithaphe remplit un cartouche ovale.

¹ Léon Potier, duc de Gèvres, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier des ordres, gouverneur de Paris en 1687, mort le 9 décembre 1704. Il était

devenu seigneur de Mareil et de Fontenay-sous-Louvres, par son mariage avec Marie-Françoise-Angélique du Val, héritière des anciens possesseurs. (Voy. notre t. I, p. 477.)

DCCXXXIX.

VILLIERS-LE-SEC. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-THOMAS
(DE CANTORBÉRY).

1620.



CH. FICHOT DEL.

PHOTOGRAVURE DUJARDIN

CY GISSENT HONNESTES PERSONNES M^E CHARLES CHARTIER EN SON VIUANT PROCUREUR
DE LA SEIGNEURIE ET LABOUREUR

DE VILLERS LE SECQ LEQUEL TRESPASSA LE SAMEDI.

APURIL 1620. ET SUSANNE MANCEL SA FEMME LAQ^{LLE} DECEDA LE.¹ ET
LE^{RS} ENFANS PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES.

Pierre. — Long. 1^m,90; larg. 0^m,94.

¹ La date n'a pas été gravée.

L'église de Villiers-le-Sec, à peu près contemporaine de celle de Mareil, dont nous venons de faire mention, n'a rien de remarquable dans sa structure. Il y reste, près de la porte, en témoignage de son ancienne origine, un fragment de dalle présentant la moitié inférieure d'une effigie de femme qui porte sur sa robe un manteau doublé de vair et dont les pieds reposent sur le dos d'un dragon. Quelques mots de l'épithaphe sont encore lisibles :

..... Z XIII · LA VVILLE · DE LASARDION · PRIEZ · POVR · II ·

Le style du dessin nous autorise à dater cette tombe de l'an 1293.

La pierre était disposée pour recevoir une seconde effigie dont la place est demeurée vide. La défunte occupe le côté gauche; on réservait pour le mari la place d'honneur, à droite.

La tombe de Charles Chartier, que nous publions, se recommande par son élégance et par sa parfaite conservation. Les vêtements des deux époux et de leurs cinq enfants nous prouvent que le costume d'un riche campagnard des premières années du xv^e siècle offrait une distinction qu'il n'a plus aujourd'hui. La gerbe de blé, figurée à l'entablement, ne paraît pas ici comme un emblème héraldique, mais comme celui de la profession de laboureur exercée par le défunt.

DCCXL.

VILLIERS-LE-SEC. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-THOMAS
(DE CANTORBÉRY).

1628.

CY GIST LE CORPS DE FEVE ANNE GVIBILLON NATIFVE DV MESNIL AVBRY¹
FILLE DE M^E I. . . . LON

BOVRGEOIS RECEPVE^R DE LA TRĒ ET SEIG^{IE}

DV PETIT GROSLAY² Y DEMT̄ VIVĀTE FĒME DE M^E FRANÇOIS CHARTIER
LIEVTENANT EN LA IVSTICE DV DICT MESNIL AVBRY ET

PROCVRE^R FISCAL DE LA TERRE ET SEIGNEVRIE DE CE LIĒV LAQVELLE
DECEDDA AAGEE DE.

LANNONCIATION NOSTRE DAME XXV^E MARS³ MIL SIX CENS

VINGT HVICT. PRIEZ DIEV POVR SON AME.
SENLIS P̄ IACQ̄ FRACOIS TVMBIER.

FAICT A

Pierre. — Long. 1^m,57; larg. 0^m,80.

Dalle d'un bon dessin, mais déjà usée; deux pilastres doriques, rehaussés de palmettes et de festons; arcade cintrée; entablement, au milieu duquel un écusson effacé, entre deux branches de laurier; oves, rinceaux, palmettes, enroulements; effigie, mains jointes, coiffe ronde, ample jupe, corsage, col rabattu; costume d'ailleurs très-simple. L'inscription forme deux lignes parallèles sur trois côtés de la pierre. François Chartier, le mari de la défunte, était peut-être le fils de Charles Chartier, dont la tombe se trouve reproduite sous le numéro précédent, et auquel il aurait succédé dans les fonctions de procureur fiscal de la terre et seigneurie de Villiers-le-Sec.

La dalle d'Anne Guibillon est signée de son auteur, Jacques François, tombier à Senlis.

¹ Paroisse de l'ancien diocèse de Paris. (Voy. ci-dessus, n° DLXXVIII, p. 233.) —
(Voy. ci-après, n° DCCL, p. 509.)

² Seigneurie de la paroisse de Groslay. ³ Le 25 mars est le jour même de cette fête.

DCCXLI.

VILLIERS-LE-SEC. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-THOMAS
(DE CANTORBÉRY).

1629.

CY GIST ET REPOSE LE CORPS DE VENERABLE ET DISCRETE PERSONNE
MESIRE FRANÇOIS

GVARY EN SON VIVANT CVRE DE

CEANS LEQVEL TRESPASSA LE 4^E DECEMBRE 1629 PRIEZ DIEV POVR SON
AME.

Pierre. — Long. 1^m,97; larg. 0^m,90.

Nous avons vu la dalle du curé François Guary au pied des marches du maître-autel. On nous apprend qu'elle a été déplacée depuis et reportée vers le bas de la nef. Riche encadrement, pilastres, guirlandes de fleurs et de fruits, arcade avec une tête d'ange à la clef; l'effigie bien dessinée, tête d'un bon style, visage imberbe, chasuble relevée sur les bras, manipule, étole, amict abaissé, bien visible au-dessus du col de la chasuble. L'éloge du défunt, en six vers français, fut inscrit sur une tablette posée en travers, à la hauteur des genoux; on n'en lit plus aujourd'hui que les deux premiers vers et le dernier :

PASSANT NE CHERCHE PAS ICY REPRESENTEE
LA VERTV DE GVARY CAR IL LA MIEVX AIMEE
P.....
P.....
Po.....
IL PERDIT AV TRAVAÏL LA VIE APRES LA VOÏX.

DCCXLII.

VILLIERS-LE-SEC. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-THOMAS
(DE CANTORBÉRY).

1767.

* LAN 1767 IAY ETE NOMMEE MATHIEV ET FAICTE PAR
TRES HAVT ET TRES PVISSANT SEIGNEVR MONSEIGNEVR
MATHIEV FRANCOIS MOLE CHEVALIER CONSEILLER
DV ROY EN TOVS SES CONSEILS DETAT ET PRIVE ANCIEN
PRESIDENT DV PARLEMENT SEIGNEVR DE CHAMPLATREUX
EPINAY TRIANON LACY GASCOVRT THIMECOVRT
CHAVVIGNY DVPLESSIER LES VALLEES BELLEFONTAINE
LVZARCHES POVR MOITIE IAGNY VILLIERS-LE-SEC
MAREIL EN PARTIE MARQVIS DE MERY MERIEL FOVRS
BISAVLCOVRT LA BONNEVILLE MONTVBOIS FIEF
DORGEMONT ET AVTRES LIEVX ET PAR TRES HAVTE
ET PVISSANTE DAME MADAME BONNE FELICITE
BERNARD SON EPOVSE ET BENITE PAR M^E PIERRE
ANTOINE GAILLY DE LA FERRIERE PRETRE CVRE DE
CETTE PAROISSE
LOVIS LATRE FILS MARGVILLIER EN CHARGE
L & I C GAVDIVEAV FECIT ¹.

Mathieu-François Molé, descendant au quatrième degré du premier président Mathieu Molé, devint lui-même, en 1757, un siècle après la mort de son trisaïeul, premier président du parlement de Paris. Il avait épousé la fille du célèbre financier, Samuel Bernard, seigneur de Coubert et secrétaire du roi. C'est Mathieu-François Molé qui fit construire le château de Champlâtreux. Il suffit de lire sur la cloche de Villiers-le-Sec la nomenclature des seigneuries qui appartenaient au premier président pour se faire une idée approximative de l'importance de sa fortune².

¹ Voy. ci-dessus, n° DCXXXIV, p. 323.

576. — Blanchard, *Hist. des premiers présidents*, etc.

² Moréri, *Dictionnaire historique*. — Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. VI, p. 571-

DCCXLIII.

FONTENAY-SOUS-LOUVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AQUILIN.

1451.

Lan de ḡee mil ccccli le xviii^e ior de iunlet Reuerend pere en dien
 m̄os guille chartier¹ enesque de paris dedia ceste presete eglise en ho
 neur de
 dien de sa benoiste mere de s^t vincent martir de s^t aquilin² patron de
 ceans et
 de touslains Maistre iehan Lamy prestre bachelier en decret pour lors
 estant cure de
 ceans Et pour ce que la translation saint aquilin vient cedit iour Icellui
 renered³
 ordona que le laudemain bien matin lon celebreroit la messe sollempnelle
 de
 lad^e translation Et icelle oie³ par les parroissiens ilz pourront aller a
 leurs beso
 guez et negocez et non pars denant

Pierre. — Haut. 0^m,3/4; larg. 1^m,00.

L'église de Fontenay-sous-Louvres, construite au xiii^e siècle et re-
 touchée au xvi^e, se distingue par son étendue et par la beauté de
 quelques détails de son architecture. Les collatéraux de la nef se pro-
 longent au pourtour du chevet. Le chœur est garni de stalles intéres-
 santes du xv^e siècle, provenant, dit-on, de l'abbaye d'Hérivaux⁴;
 Abraham, Isaac, Agar, Jacob, Pharaon, Joseph, Job sur son fumier,

¹ Cent-unième évêque de Paris, de 1447
 à 1472.

² Saint Aquilin, douzième évêque d'É-

veux, dans le dernier quart du vii^e siècle.

³ *Ouïe*, entendue.

⁴ Voy. ci-dessus, n^o dccxxvi, p. 475.

Judith, Tobie, la chaste Suzanne et les vieillards y figurent aux miséricordes; il y a aussi des statuettes et des bas-reliefs, entre autres un amour l'arc et la flèche en main.

L'évêque de Paris, Guillaume Chartier, vint célébrer la dédicace de l'église, le 18 juillet 1451. L'inscription, qui conserve la mémoire de cette cérémonie, s'est retrouvée, il y a peu d'années, sous le badigeon; elle est fixée au premier pilier du chœur, à main droite. L'église possédait une relique de saint Aquilin, son patron, et, comme la fête de la translation se rencontrait avec celle de la dédicace, à la date du 18 juillet, l'évêque de Paris ordonna que la messe de la translation serait remise au jour suivant, de grand matin. C'était seulement après l'avoir entendue que les paroissiens pouvaient vaquer à leurs affaires et à leurs travaux.

DCCXLIV.

FONTENAY-SOUS-LOUVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AQUILIN.

1660.

CY GIST M^E GERMAIN
 PLVYETTE, THEOLOGĪE
 FILS DE GILLE PLVYETTE
 VIVANT PROCVREVR FISCAL DE CE
 BAILLAGE, ET DE CATHERINE
 HAMELIN, LEQVEL AYANT ELEVE
 LES ENFANS DES PLVS CONSIDE-
 RABLES FAMILLES DE PARIS, ET
 SOVTENV AVEC ESTĪME PLVSIEVRS
 CHARGES, ET PARTICVLIEREMENT
 DE PRĪNCĪPAL EN LVNĪVERSĪTĒ
 DĪCELLE VILLE, A ESTĒ CHOĪSY
 PAR M^E VINCENT MARCHANT
 DOCTEVR DE SORBONE CVRĒ
 LORS POVR SON SVCCESSEVR EN
 CETTE PAROISSE, ESTANT ĪNFOR-
 MĒ QVE PLVSSIEVRS DE SES DE-
 VANCIERS PORTANS LE NOM
 DE PLVYETTE LA VOĪENT GOVERNĒE
 DĪGNEMENT AV GRAND CONTENTEM
 ET EDĪFICATIŌ DES SEĪG^{RS} ET DES PEV-
 PLES PAR LESPACE DE PLVS DE 200.
 ANS AVSSY LVY SE SOVVENANT DV
 CHOĪX QVON AVOĪT FAĪT DE SA PERSONNE
 ĪL A ĪMITĒ PLVSIEVRS CVRĒS DE SON
 NOM TANT A PARIS ET AVTRES VILLES
 QVA LA CAMPAGNE, ET AĪNSPIRĒ A SES
 OAILLES LES VERTVS DE PIETĒ, DOV-
 CEVR, AFFABILĪTĒ ET CHARĪTĒ, QVĪ
 LVY ESTOĪENT NATVRELLES, DVVRANT

TRENTE SIX ANS ENTIERS, ET ENFIN
 APRES DES EMPLOIS SI CRESTIENS,
 AGÉ DE 78 ANS IL PASSA DE CE MONDE
 POVR LE CIEL REGRETTÉ DVN CHACVN
 LE 12^E IANVIER 1660.

Priez Dieu Pour Son Ame

Pierre. — Long. 1^m,86; larg. 0^m,97.

L'épithaphe de Germain Pluyette couvre une grande dalle posée dans le chœur, au pied des marches du maître-autel; encadrement arrondi au sommet, bordé d'une guirlande de feuilles de chêne; un cartouche, sur lequel on ne distingue plus aucun emblème, mais accompagné de palmes et de larmes. Les Pluyette étaient en possession, comme l'inscription nous l'apprend, d'une bien ancienne et légitime notoriété de vertu et de générosité dans cette paroisse de Fontenay. Germain Pluyette se recommandait d'ailleurs par son mérite personnel et par son savoir. Le curé Vincent Marchant, qui le choisit pour successeur, avait aussi sa sépulture dans le chœur de l'église de Fontenay. On y voit encore sur une dalle très-usée quelques traces de l'effigie d'un prêtre en chasuble, avec la date de 1624 et ces mots à peine lisibles *venerable personne M^{re} Vincent Marchant vivant cvré*. . . . Quel que soit le mauvais état de cette tombe, l'épithaphe de Germain Pluyette nous permet de la restituer à qui de droit. Il n'en est pas de même de celle d'*honorabile hōme*. . . . *du val*, mort en 1631, dont l'effigie presque détruite porte le petit manteau et les culottes courtes. Le costume ne nous paraît pas convenir plus que la qualification d'honorabile à aucun des personnages de ce même nom de *Du Val*, qui ont possédé la seigneurie de Fontenay aux xvi^e et xvii^e siècles. L'épithaphe est trop mutilée pour se prêter à une recherche d'origine. La dalle se trouve maintenant à l'entrée de l'église, et cette circonstance n'aura pas peu contribué à en accélérer la destruction.

DCCXLV.

FONTENAY-SOUS-LOUVRES.— ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AQUILIN.

1694.

M^{RE} GILLE PLUYETTE VIVANT CURÉ

DE CETTE PAROISSE A LAISSÉ A LA FABRIQUE DEUX ARPENTS DE TERRE LABOURABLE A LA CHARGE QUE LES MARG^{ERS} FERONT CELEBRER TOUS LES ANS LE 14^E JUIN UN SERVICE DE TROIS MESSES HAUTES AVEC LES VIGILES ET LES AUTRES PRIERES ORDINAIRES AVANT LA DERNIERE MESSE AU LIEU DE SONNER TOUTES LES CLOCHES EN BRANLLE ON TINTE LES DEUX GROSSES ENSEMBLE CHACUNE CENT COUPS, QU'ILS FERONT AUSSY DIRE PAR CHÜN AN QUATRE MESSES HAUTES DES DEFFUNTS UNE A CHAQUE SAISON DE L'ANNÉE, IL A AUSSY REMIS GRATUITEM^T A LA FABRIQUE DEUX MILLE LIVRES QU'ELLE LUY DEVOIT AINSY QU'IL EST PORTÉ PAR LE CONTRAT PASSÉ DEVANT PLUYETTE NOTAIRE A CHASTENENAY LE 20. AVRIL 1691. IL DECEDA LE 14. JUIN 1694. APRES AVOIR EMPLOYÉ SON BIEN ET SES SOINS AU SOULAGEM^T DES PAUVRES ET DES MALADES QU'UN MAL CONTAGIEUX EMPORTA AU NOMBRE DE TROIS CENS DANS CETTE PAROISSE PENDANT LA DITE ANNÉE.

M^{RE} JEAN PLUYETTE VIVANT BACHELIER EN THEOLOGIE MAISTRE DU COLLEGE DES BONS ENFANS PROCHE LA PORTE S^T VICTOR A PARIS ET CURÉ DU MESNIL AUBRY, A LAISSÉ 24. ARPENTS DE TERRE LABOURABLE A LA FABRIQUE A LA CHARGE QUE LES MARG^{ERS} FERONT DIRE TOUS LES VENDREDYS DE L'ANNÉE A PERPETUITÉ A L'AUTEL DE S^T NICOLAS UNE MESSE BASSE DE LA S^{TE} CROIX A LA FIN DE LA QU'ELLE LE PRESTRE DOIT FAIRE L'ASPERSION DE L'EAU BENITE SUR LE PEUPLE, IL A AUSSY FONDÉ

DANS LEDIT COLLEGE DES BONS ENFANS DEUX BOURSES POUR DEUX JEUNES ENFANS DE SES PARENS DU SURNOM DES PLUYETTE ET EN CAS QUE SA LIGNÉE FUT FAILLYE POUR DEUX ENFANS DES PAROISSES DE FONTENAY ET DU MESNIL AUBRY, LES MARG^{ERS} DE CES DEUX PAROISSES ONT DROIT DE NÔMER AUD'. BOURSES ET MONSEIG^S L'ARCHEVESQUE DE PARIS DE DONNER LES PROVISIONS A CEUX QUI AURONT ÉTÉ NÔMEZ PAR LES D'. M^{ERS} AINSY QU'IL EST PORTÉ PAR LE CONTRAT PASSÉ DEV^T. NICOLAS BILLERY ET LOUIS BARTELEMY NO^{ERS} AU CHLET DE PARIS LE 12. AVRIL 1476.

Pierre. — Haut. 1^m.95; long. 0^m.93.

Grande table de pierre, sans aucun ornement, fixée à l'entrée du chœur, à main droite, sur un des piliers qui supportent la tour du clocher.

L'inscription se divise en deux parties bien distinctes. La première atteste le dévouement et la charité du curé Gilles Pluyette, mort en 1694. La seconde rappelle la fondation faite, plus de deux siècles auparavant, par Jean Pluyette, docteur en théologie, de deux bourses dans le collège des Bons-Enfants de la rue Saint-Victor, à Paris¹. Ce collège, dont l'origine remontait au xiii^e siècle, et qui comptait saint Louis au nombre de ses bienfaiteurs, fut mis, en 1625, à la disposition de saint Vincent de Paul et prit le titre de séminaire, sous la direction des prêtres de la congrégation de Saint-Lazare. Il en reste quelques bâtiments sans intérêt, reconstruits dans le cours du xvii^e siècle. La porte Saint-Victor, qui touchait au collège, a été démolie en 1684, comme les autres portes de l'ancienne enceinte de Paris, de la rive gauche de la Seine.

¹ Il y avait à Paris deux collèges de ce même titre, l'un situé dans la rue Saint-Victor, l'autre auprès de l'église collégiale de Saint-Honoré. Ce dernier a laissé son

nom à une rue voisine du Palais-Royal. La rue Montesquieu traverse une partie de l'emplacement qu'il occupait.

A l'occasion des fondations des Pluyette à Paris et à Foutenay, l'historien du diocèse cite, d'après le livre de Du Boulai sur l'Université parisienne, plusieurs personnages de cette famille qui se sont distingués dans la science, entre autres Guillaume, recteur en 1515, et Aquilin, pourvu des mêmes fonctions en 1537, puis docteur de la maison de Navarre.

Le nom de Pluyette se retrouve encore à Foutenay sur une pierre¹ engagée sous la cage d'un escalier, auprès des fonts baptismaux. On y lit cette simple indication, qui ne paraît pas gravée au ciseau, mais seulement tracée avec une pointe de fer.

maistre Germain Pluyette
bachelier le 22 Juing 1583

¹ Haut. 25 centimètres; larg. 80 centimètres.

DCCXLVI.

FONTENAY-SOUS-LOUVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AQUILIN.

1730.

D. O. M.

ICY REPOSE LE CORPS
D'HONORABLE HOMME
M^{RE} ESTIENNE BOURSIÉ
DOCTEUR DE SORBONNE
CURÉ DE CE LIEU
DECEDÉ LE 11^E MARS 1730
AGÉ DE 59 ANS

Priez Dieu pour son ame.

Pierre.

La tombe de messire Étienne Boursié se trouve au milieu du chœur, sous le lutrin. Une tête de mort ailée précède le texte.

DCCXLVII.

FONTENAY-SOUS-LOUVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AQUILIN.

1748.

A LA GLOIRE DE DIEU,

ET A LA MEMOIRE DE JEAN GUIARD OFFICIER DE SON ALTESSE
ROYAL MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIERE¹ ET
MARIE CAVILLON SON EPOUSE LESQUELLES ONT FONDÉ DOUZES
MESSES BASSE LE DEUXIEME JOUR DE CHAQUE MOIS AU² JOUR
SUIVANS DE L'ANNÉE DANS L'ÉGLISE DE S^t AQUILIN DE
FONTENAY EN FRANCE, ET SERONT ANNONCÉES AU PRÔNE LE
DIMANCHE PRESEDENT ET TINTÉES 12. COUPS AVEC UNE DES GROSSES
CLOCHES, ET UN SALUT LE JOUR DE LASSOMPTION DE LA SAINTE
VIERGE AVEC UN LIBERA, UN DEPROFUNDIS ET ORAISON A LA FIN
LE TOÛT A PERPETUITÉ.....

Pierre. — Haut. 1^m,05; larg. 0^m,68.

Dalle très-effacée, arrachée de l'église et employée au seuil d'une maison voisine; ossements croisés, larmes, encadrement arrondi au sommet. Les dix premières lignes de l'inscription seules sont complètes; nous les reproduisons. Il y en a onze autres tellement détériorées qu'on en peut tout juste reconstituer la substance.

Jean Guiard et Marie Cavillon, pour assurer l'exécution de leurs fondations, laissèrent à l'église une somme de quatre cents livres, dont le payement fut constaté par contrat passé à Luzarches, le 16 mai 1748, avec le curé et les marguilliers de Fontenay. Les donateurs étaient décédés, le mari au mois de février 1722; la femme, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, au mois de janvier 1741. L'inscription se termine par la formule ordinaire ainsi gravée : *Requies Cat in Pace.*

¹ Élisabeth-Charlotte de Bavière, Madame, duchesse d'Orléans, veuve en 1701, morte en 1722; elle était mère du régent.

² On a évidemment voulu dire *ou*, en cas d'empêchement.

DCCXLVIII.

FONTENAY-SOUS-LOUVRES.— ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AQUILIN.

1774.

JCY

REPOSE LE CORPS DE
VÉNÉRABLE ET
SCIENTIFIQUE PERSONNE
MESSIRE FRANÇOIS QUILLET
PRÊTRE DOCTEUR EN DROIT
DE LA FACULTÉ DE PARIS
PRIEUR DE MANIQUAN
LE QUEL A GOUVERNÉ CETTE
PAROISSE AVEC ZÉLE ET
EDIFICATION

PENDANT 16. ANS.

IL EST DÉCÉDÉ LE 13. MAY.

1774. AGÉ DE 76. ANS.

*Requiescat in pace*BOÛILLETTE A SENLIS ¹Pierre. — Long. 1^m,67; larg. 0^m,80.

Dans le chœur, encadrement semé de larmes; au-dessous du texte. une tête de mort et deux ossements disposés en sautoir.

La paroisse de Fontenay avait le privilège, comme le prouvent nos inscriptions, de recevoir pour curés des ecclésiastiques d'un mérite distingué. Les uns étaient de savants théologiens; François Quillet portait le titre de docteur en droit qui ne s'acquerrait qu'au prix de patientes et difficiles études. La science, même pour la vertu, n'est pas une parure de médiocre valeur.

¹ Le graveur a écrit son nom en dehors de la bordure de l'épita phe. (Voy. pour les tombiers de Senlis, n^{os} dccxv. dccxl, p. 457, 494.)

DCCXLIX.

FONTENAY-SOUS-LOUVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AQUILIN.

1771.

✱ LAN DE GRACE 1771 IAI ETE BENITE PAR
 FRANCOIS QVILLET CVRE DE CETTE PAROISSE
 ET NOMMEE LOVISE FRANCOISE PAR TRES
 HAVT ET TRES PVISSANT SEIGNEVR
 MONSEIGNEVR LOVIS LEON POTIER DE GESVRES
 DVC DE TRESMES PAIR DE FRANCE LIEVTENANT
 GENERAL DES ARMEES DV ROY GOVVERNEVR DE
 LA PROVINCE DE LISLE DE FRANCE MARQVIS
 DE FONTENAY MAREIL¹ ET AVTRES LIEVX
 ET PAR TRES HAVTE ET PVISSANTE DAME
 MADAME FRANCOISE MARIE DVGVESCLIN EPOVSE
 DE TRES HAVT ET TRÉS PVISSANT SEIGNEVR
 MONSEIGNEVR LOVIS JOACHIN PARIS POTIER
 DE GESVRES DVC DE GESVRES GOVVERNEVR
 EN SVRVIVANCE DE LA PROVINCE DE LISLE DE
 FRANCE ET GOVVERNEVR PARTICVLIER DES
 VILLES ET CHATEAVX DE SOISSONS LAON
 ET PONTAVDEMER
 JEAN PIERRE DVBVQVOY MARGVILLIER EN
 CHARGE.

Le nom du curé François Quillet, dont nous venons de citer l'épita-
 phe, paraît encore une fois sur la cloche qu'il a bénite. Cette cloche,
 placée sous le patronage d'un duc et pair de France², peut se glori-
 fier plus encore du nom de sa marraine. Françoise-Marie Du Guesclin
 était fille de Bertrand César, marquis Du Guesclin, premier gentilhomme

¹ Les deux seigneuries de Mareil et de
 Fontenay furent érigées en marquisat en
 1637.

² Les Potier de Gèvres. (Voy. ci-dessus,
 n° DCCXXXVIII, p. 491 ; voy. t. I, p. 476,
 477.)

de la chambre du duc d'Orléans, et mestre de camp, de la branche des seigneurs de Vauruzé et de la Roberie, issus de Guillaume Du Guesclin, aïeul du fameux connétable. Elle épousa, en 1758, Louis-Joachim-Paris Potier, marquis de Gèvres, fils unique de Louis-Léon Potier, comte de Tresmes, et d'Éléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg¹. Le titre officiel, dévolu à l'aîné des Potier, était celui de duc de Gèvres: ceux des autres personnages de la famille variaient suivant les époques et les habitudes de la société. Le nom des Du Guesclin s'est éteint seulement de nos jours.

¹ Moreri, *Dict. hist.*



PL. 100117 10

FICH. 6. 104117

TOMBE DE BLANCHE DE COMBRAILLES, DAME DE MESNIL AUBRY - 1229

DCCL.

LE MESNIL-AUBRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1422.

CY GIST FEUE DAME BLANCHE DE POUPPAINCOVRT EN SON VIUANT DAME
DU MESNIL AUBRY ET DE LYENCOURT JADIS FEMME DE MESSIRE SYMON
MORHIER CHEUALIER

ET SEIGNEUR DE PREUOST DE PARIS QUI TRESPASSA LE
X^E JOUR DE DECEMBRE LAN MIL CCCC ET VINT DEU ... DIEU AIT LAME
DELLE AMEN

Marbre blanc. — Long. 3^m,10; larg. 0^m,60.

L'église du Mesnil-Aubry est un de ces charmants édifices que le connétable Anne de Montmorency se plaisait à élever sur tous les points de ses vastes domaines. Le bas côté septentrional, qui en est aujourd'hui la partie la plus ancienne, porte la date de 1531. Le millésime de 1582, inscrit à la voûte du chœur, détermine l'époque de l'achèvement des travaux. Le collatéral du Nord appartient au style plus riche de la dernière période gothique; une bacchanale, d'une exécution très-fine, y est sculptée sur le mur extérieur; au dedans, sur le revers de la même paroi, de grandes lettres en relief, du meilleur goût, en partie brisées, présentent la strophe qu'il est d'usage de chanter à la messe, au moment de l'élévation¹:

..... *paris hostia cue celi pandi hostium*
bella pre . . . hostilia da robur fer avsi

Les vitraux étaient remarquables; ils ont beaucoup souffert. On y voit encore cependant la Trinité, une Cène datée de 1550, la légende de saint Nicolas, plusieurs saints personnages, le connétable Anne et sa famille avec leurs emblèmes. Un bourgeois, sa femme et ses en-

¹ Cette coutume ne remonte pas au delà du dernier quart du xv^e siècle.

fants, vêtus de leurs costumes de campagne, avaient trouvé place au milieu de ce monde aristocratique, sous le patronage de saint Jean-Baptiste et de saint Pierre, au pied d'une verrière qu'ils avaient donnée, en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, le jour de la Pentecôte de l'année 1583; une cassure du verre a fait disparaître leurs noms.

En reconstruisant l'église, on conserva sans doute les sépultures les plus importantes. C'est ainsi que la dalle funéraire de Blanche de Popincourt a survécu à l'édifice où elle fut d'abord placée. Ce monument a déjà fourni à notre regretté confrère de la Société des Antiquaires de France, M. Vallet de Viriville, le sujet d'une intéressante notice à laquelle nous emprunterons quelques détails historiques¹. Blanche de Popincourt était fille de Jean de Popincourt, premier président du parlement de Paris, mort en 1403, dont la famille devait son nom à la seigneurie d'un petit village des environs de Roye, en Picardie². Elle se trouvait veuve de Thibault de Mézeray, lorsqu'elle épousa Simon Morhier, d'une famille distinguée du pays chartrain. Tout dévoué au parti anglais, ce personnage fut nommé prévôt de Paris, quelques jours avant la mort de sa femme, le 1^{er} décembre 1422, par le duc de Bedford, régent au nom du roi d'Angleterre, Henri VI. Il eut le triste avantage de défendre Paris, une première fois, contre Jeanne d'Arc; une seconde fois, contre le connétable de Richemont. Il usa son courage et sa vie à servir le parti antinational contre le roi légitime. On croit qu'il mourut en 1456 et qu'il fut inhumé auprès de sa seconde femme, Jeanne de Lagny, à Paris, dans la petite église collégiale de Saint-Honoré, entièrement détruite aujourd'hui.

Quelques lignes suffiront pour compléter la gravure que nous publions de la tombe de Blanche de Popincourt. C'est une dalle de pierre calcaire; l'inscription a été gravée sur de petites bandes de marbre

¹ Sépultures de Blanche de Popincourt, etc. et de Jean Pluyette, etc. (*Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XXV.)

hôtel dont le souvenir subsiste dans le nom de la rue de Popincourt, au faubourg Saint-Antoine, à Paris.

² Le premier président a possédé un

blanc incrustées dans les bordures des deux grands côtés ; il en manque seulement un morceau où était indiqué le nom de la seigneurie possédée par Simon Morhier. Un écusson blasonné s'interpose au milieu de chacune des deux parties de l'épithaphe ; l'un, à la gauche de l'effigie, *d'argent à la croix dentelée de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée de quatre besants*, qui est de Popincourt ; l'autre, à la droite, parti du premier et *de gueules à la fasce d'or accompagnée de six coquilles d'argent*, qui est de Morhier. Les deux enfants figurés aux pieds de leur mère, le premier déjà grand, le second encore au maillot, ne comptent dans aucun ouvrage de généalogie ; ils étaient morts avant elle. Les têtes et les mains, rapportées en marbre blanc, n'existent plus. D'après la silhouette de la tête de l'effigie principale, on peut juger du développement et de la forme curieuse de la coiffure. Les statuette des pieds-droits ont en mains les insignes des funérailles. Au sommet, un concert d'esprits célestes célèbre l'entrée en paradis de l'âme de la défunte portée par un ange qui tient aussi une longue croix. La tombe, partagée en deux morceaux, est aujourd'hui posée à l'extrémité du bas côté méridional, devant l'autel de Sainte-Anne.

DCCLI.

LE MESNIL-AUBRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1478.

(Cy gist venerable et discrete p̄sone maistre iehan pluyette en son
vinañ cure) de ceaus et maistre du College des

bons enfans en la

hne saiff victor a paris qui (trespassa lan mil . cccc . lxxviii . le xvi .
iour de septembre dien ait lame de luy amen)

Pierre.

Nous avons lu dans le chœur de l'église de Fontenay-sous-Louvres¹ le détail des libéralités de Jean Pluyette envers la fabrique de cette église et envers le collège des Bons-Enfants de la rue Saint-Victor, à Paris. Il ne se montra pas moins généreux à l'égard de son église paroissiale du Mesnil-Aubry, à laquelle il légua plusieurs pièces de terre, son missel *enluminé*, recouvert de velours, et la meilleure partie des vêtements sacerdotaux de sa petite chapelle domestique. Pour en savoir davantage sur les fondations et les donations testamentaires de Jean Pluyette, il faudrait recourir aux recherches de M. Vallet de Viriville, qui en a relevé toutes les circonstances dans les registres paroissiaux des églises du Mesnil et de Fontenay². On nous a reproché avec bienveillance la sobriété de nos indications sur les personnages dont nous rapportons les épitaphes; si nous devons écrire un mémoire spécial sur chaque inscription, nous n'arriverions jamais au but qui nous est proposé.

Jean Pluyette, maître ès arts et bachelier en théologie, fut élu par deux fois recteur de l'Université de Paris, en 1442 et en 1448. Plus tard, il devint procureur de la maison de Navarre, maître du collège

¹ Voy. ci-dessus, n° DCCXLV, p. 501-503. — ² Voir le mémoire déjà indiqué n° DCCL.

des Bons-Enfants et curé du Mesnil-Aubry. Au mois de juin 1475, il résigna la cure du Mesnil, dont il se réserva d'ailleurs le titre et les honneurs. Rentré à Paris, il exerça, pendant trois ans, les fonctions de curé de Saint-Germain-le-Vieil¹ et mourut, après une vie bien remplie, le 16 septembre 1478. Dans son testament, il demandait à être inhumé dans l'église du Mesnil, *au long du maistre-hostel, a lendroit ou le presbtre fait son lavabo, c'est-à-dire du côté de l'épître.*

Lorsque l'abbé Lebeuf visita le Mesnil, la tombe de Jean Pluyette avait été déplacée et reportée au milieu de la nef. On y voyait l'effigie de l'ancien curé en chasuble, un calice entre les mains. Aujourd'hui l'on n'en retrouve plus qu'un fragment tout oblitéré engagé dans le dallage du bas côté méridional, au pied du second pilier, à main gauche; on y déchiffre encore cependant dix-sept mots de l'épithaphe. Nous avons rétabli entre crochets ce qui nous manquait, d'après une estampe que fit graver, en 1765, Antoine le Flamand, avocat au parlement de Paris, arrière-neveu du défunt, et que M. Vallet de Viriville a fait reproduire pour la Société des Antiquaires de France.

¹ Une de ces petites églises paroissiales de l'île de la Cité, qui ont disparu sans qu'on en puisse découvrir maintenant le

moindre vestige. Nous en avons vu jadis quelques débris.

DCCLII.

LE MESNIL-AUBRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1587.

Cy gist honorable femme charlotte
 du solier elle vinante femme de deffunct maistre pierre guibillon laquelle
 ispassa le dimanche quatriesme Jour de
 Jannier lan mil cinq cens quatre vingt et sept Priez dien pour son ame

Pierre. — Long. 2^m,15; larg. 1^m,10.

Dalle très-effacée; une arcade cintrée reposant sur deux pilastres; effigie de la défunte, mains jointes; coiffure plate et carrée à l'italienne; ample jupe; corsage serré à la taille.

Nous avons déjà rencontré le nom patronymique de Pierre Guibillon, le mari de Charlotte du Solier, sur la tombe d'Anne Guibillon, née au Mesnil-Aubry, morte le 25 mars 1628, femme de François Chartier, lieutenant de la justice et procureur fiscal de la seigneurie du Mesnil¹.

¹ Voy. ci-dessus, n° DCCXL, p. 494.

DCCLIII.

LE MESNIL-AUBRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1629.

.....SIEVR DE LA MAIR..... DE LA VAZVILLE ET MARESCHAL
DES LOGIS DE DEFFVCTE MADAME LA DVCHESSE D'AGOVLE.....

QVI DECEDDA EN SA MAISO AV MESNIL AVBRY LE XXI NOVEM. 1629
AAGE
DE 83 ANS ET DEUX MOIS ET DAME ROBINETTE HAVVARD SA.....
.....

Pierre. — Long. 2^m,35; larg. 1^m,25.

Dalle d'un beau dessin, mais fort endommagée par l'humidité et par des entailles pour scellement de grille; deux pilastres doriques; deux arcades cintrées ornées de rinceaux et de têtes d'anges, avec une clef médiane pendante; entablement, fronton formé de deux enroulements; écusson effacé, surmonté d'un casque à lambrequins; effigies des deux époux, les mains jointes; de celle de la femme on ne voit plus que la jupe; celle du mari est mieux conservée : barbe taillée en pointe, huppelande, veste, culottes courtes enrubannées, chaussures rehaussées de rosettes.

Le défunt avait exercé les fonctions de maréchal des logis auprès de Madame Diane, légitimée de France, fille naturelle du roi Henri II, qui épousa, en 1557, François de Montmorency, fils aîné du connétable Anne, et qui mourut en 1619; elle est surtout connue sous le titre de duchesse d'Angoulême, dont elle ne fut mise en possession qu'en 1582.

DCCLIV.

LE MESNIL-AUBRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1648.

CY GISSENT LES CORPS DE DEFFVNCT BOVCHART LAISNÉ VIVANT
LABOVREVR AV MES

NIL OBRI LEQVEL DECEDA LE 3 MARS 1648 AGÉ

DE 73 ANS ET DE CLAVDE LEDVC SA FEMME DECEDÉE LE 18 OCTOBRE 1655
AGÉE DE 77

ANS *Préz Dieu po' eux*

Pierre. — Long. 1^m,85; larg. 0^m,91.

Dalle en mauvais état, présentant deux effigies à peu près semblables à celles qui viennent d'être décrites sous le numéro DCCLIII. Claude Leduc, morte après son mari, est coiffée d'un voile. Deux génies, assis sur l'entablement de l'architecture, tiennent des palmes.

DCCLV.

LE MESNIL-AUBRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1667.

CY DESSOVBZ
 REPOSENT LES
 CORPS DE DEFFVNCTZ
 HONNESTES PERSONNES
 M^e ANTHOÏNE MALICE
 VIVANT LABOVREVRD ET FER-
 MIER DE LA FERME DV CHATEAV
 ET LIEV SEIGNEVRIAL DV MESNIL
 AVBRY LEQVEL EST DECEDEÉ
 LE 13^e IOVR DE NOVEMB^r. 1667.
 ET DE BLANCHE CLERIN
 SA FEMME LAQVELLE EST
 DECEDEÉ LE 2.¹ IOVR DE
 FEVRIER 1683².
Priez Dieu Pour
Leurs Ames

F. P. P. DE BILLION³ SCEVLPT^r. A SENLIS.

Pierre. — Long. 2^m,30; larg. 1^m,14.

Toute la bordure de la dalle semée de larmes; deux pilastres dont les chapiteaux, d'ordre ionique, sont enrichis de feuilles d'acanthé; fronton triangulaire, accosté de deux cassolettes fumantes; à l'entablement, au milieu de palmes et d'enroulements, un écusson armorié

¹ Il manque un second chiffre.

² Le troisième chiffre est douteux.

³ *Fait par P. de Billion.* La particule ne

se montre pas dans les autres signatures de la même famille. (Voy. ci-dessus, n^o DCCXV, p. 457.)

d'un chevron, avec un croissant placé en chef et une gerbe de blé en pointe, le croissant accompagné des majuscules A.M, la gerbe des majuscules B.C¹; feuilles de chêne décrivant un encadrement ovale autour de l'inscription; au-dessous, une tête de mort ailée et une draperie. Le lapicide a signé son œuvre *P. de Billion*, à Senlis.

On trouve encore, dans l'église du Mesnil, l'épitaphe mutilée du curé Jean-Baptiste Robert, mort en 1731, qui avait fondé une école de frères pour les enfants de sa paroisse; deux autres inscriptions modernes, qui ont été soigneusement grattées, et plusieurs dalles sur lesquelles il ne reste plus trace de lettres ni de figures.

¹ Ce sont les initiales des deux époux.

DCCLVI.

LE PLESSIS-GASSOT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1455.

Cy gist venerable et discrete p maistre M en Robretain en son
 vint prestre maistre es ars
 et natif de blady en brye¹ z cure de ceaus
 trespassa le iour d'auril mil

Pierre. — Long. 2^m,20; larg. 1^m,10.

Église contemporaine de celle du Mesnil-Aubry; la structure en est gracieuse. A la voûte d'une travée du chœur, la date de 1575; au portail, celle de 1682. Autels élégants, sculptés en pierre et en bois, des xvi^e et xvii^e siècles.

Nous avons retrouvé, à la même place où l'abbé Lebeuf l'avait vue il y a plus d'un siècle, la tombe du curé Mathieu Robretain, mort au mois d'avril 1455. Brisée en quatre morceaux, elle fait partie du dallage du bas côté méridional, près de la tour des cloches. L'épitaophe n'existe plus qu'en partie. L'effigie, en costume sacerdotal, est aujourd'hui fort endommagée; on distingue cependant l'aube, la chasuble relevée sur les bras et quelques autres détails. L'ange tenant une bannière est le seul conservé des quatre emblèmes évangéliques figurés dans les médaillons des angles. L'encadrement offrait une riche décoration en rinceaux, arcatures et clochetons; trois statuette garnissaient chaque pied-droit. L'arceau, disposé au-dessus de l'effigie, était en forme d'accolade.

L'abbé Lebeuf désigne le curé défunt par le nom de *Roillenc*²; après examen attentif d'un estampage de l'inscription, nous avons pensé qu'il fallait lire *Robretain*.

¹ Bourg, près de Melun, célèbre par les ruines de son château féodal. — ² *Hist. du dioc. etc.* t. V, p. 391.

DCCLVII.

LE PLESSIS-GASSOT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1584.

Cy gult venerab et discrette

persōne M^e george pruvost natif de ballet¹ en frâce en lō unāt vignaire
de legl̄e et parōisse

nostre dame du plessiez gassot legl̄

f̄spalla le xii^e 10^e de septembre mil v^e quatre xx et quatre pries dieu
po^r lō amePierre. — Long. 1^m,74; larg. 0^m,76.

La dalle du vicaire Georges Pruvost commence à s'oblitérer. Deux pilastres cannelés, d'ordre corinthien; arcade cintrée, bordée d'oves et accompagnée de feuillages dans les tympans; à la clef de l'archivolte, une tête de mort dans une guirlande de chêne; effigie en costume sacerdotal, visage imberbe, mains jointes.

¹ *Baillet*, paroisse du doyenné de Montmorency. (Voy. ci-dessus, n° DCLXXVIII, p. 404.)

DCCLVIII.

LE PLESSIS-GASSOT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1639.

CY GIST LE DV
 PLESS... GASSOT L'ESPACE DE CINQVANTE QVATRE
 ANS ET PLUS LEQVEL DECEDA LE IIII MARS 1639 PRIEZ DIEU POUR SON
 AME *a Senlis par Iacq. Billion*

Pierre. — Long. 1^m,80; larg. 0^m,84.

Dalle très-usée par le frottement; arcade cintrée reposant sur deux pilastres; à l'entablement, deux anges presque nus, tenant des palmes; effigie en aube et chasuble, avec le manipule et l'étole.

Le nom du curé, qui gouverna la paroisse du Plessis-Gassot pendant plus d'un demi-siècle, ne nous est pas connu. Son épitaphe nous apporte du moins, par compensation, celui du sculpteur Jacques Billion, de Senlis, qui avait exécuté le dessin de cette tombe¹.

¹ Voy. ci-dessus. n° DCCLV, p. 517, 518, un artiste de la même famille, qui vivait en 1667.

DCCLIX.

LE PLESSIS-GASSOT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1756.

ICŸ ĠÎT

LAURENT MICHEL

LABOUREUR

RECEVEUR DE

MESSIEURS LES

BLANC MANTAUX

SEIGNEUR DE CE

LIEU DECEDÉ LE 3

F^{IER} 1756 AGÉ DE 43 ANS*Requiescat in pace*Marbre blanc. — Haut. 0^m,57; larg. 0^m,35.

L'épithaphe du receveur des Blancs-Manteaux est gravée sur une plaque de marbre blanc attachée à la première colonne de la nef, du côté du nord. La terre et la seigneurie du Plessis avaient été données, en 1521, aux Guillelmites de Paris, par Antoine-Robert Malon, un des quatre notaires et secrétaires du roi, sous la condition d'une messe perpétuelle¹. Des Guillelmites, la donation passa aux Bénédictins, qui leur succédèrent dans leur prieuré de Notre-Dame².

¹ L'abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. V, p. 392.

² Voy. t. I, p. 381, prieuré de Notre-Dame des Blancs-Manteaux.

DCCLX.

LE PLESSIS-GASSOT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1760.

D. O. M.

CY GIST

REÛNI AUX CENDRES DE SES PERES,
EN ATTENDANT LA RESURECTION

FRANÇOIS CHARTIER

RECEVEUR DES DAMES DE MAUBUISSON ET
PROCUREUR FISCAL DE CETTE PAROISSE

CHRÉTIEN EXEMPLAIRE

JL MIT SA GLOIRE À REMPLIR AVEC PIÉTÉ LES DE-
VOIRS DE LA RELIGION, ASSIDU AU TEMPLE DU SEIGNEUR,
JL ASSISTOIT EXATEMENT AU SACRIFICE DE NOTRE
REDEMPTION.

EPOUX FIDELE

JL CHERIT TOUJOURS L'ÉPOUSE À QUI LE CIEL
L'AVOIT UNI PAR LES NOEUDS LES PLUS ÉTROITS.

PERE TENDRE

JL AIMA SES ENFANS SELON DIEU, JL VEILLA
À LEUR EDUCATION ET FORMA LEURS MOEURS
SUR LE PLAN DE L'ÉVANGILE.

MAITRE BON

JL COMMANDOIT SANS HAUTEUR REPRENOIT
SANS DURETÉ IL ÉTOIT VIF SANS HUMEUR, PLEIN
DE DOUCEUR POUR SES DOMESTIQUES, IL EN ÉTOIT
LE PERE ET L'EXEMPLE.

AMY SINCERE

JL L'ÉTOIT DE TOUS CEUX QUI LE CONNOISSOIENT,
AFFABLE À TOUS, ZELÉ POUR OBLIGER, AIMABLE
JL FAISOIT LES DELICES DE LA SOCIÉTÉ.

JL FUT TOUJOURS

SAGE DANS SES ENTREPRISES, UN HOMME DROIT,
 EXACT À SA PAROLE, IL FUT HUMBLE DANS LA PROS-
 PERITÉ, SOUMIS DANS LES EVENEMENS FACHEUX,
 PATIENT DANS LES SOUFRANCES CHARITABLE
 ENVERS LES PAUVRES, ACTIF, VIGILANT. C'EST DANS
 LA PRATIQUE DE TANT DE VERTUS QUE LE SEIGNEUR
 QUI L'AVOIT FORMÉ POUR LE CIEL L'APPELLÀ A LUY LE
 16 JUIN 1760 DANS LA 63^e ANNÉE DE SON AGE SON
 EPOUSE ET SES ENFANS À QUI SA MEMOIRE SERA
 TOUJOURS PRECIEUSE LUY ONT ELEVÉS CE MONUMENT
 DE LEUR RESPECT ET DE LEUR TENDRESSE.

un de profundis

Pierre. — Haut. 1^m,25; larg. 0^m,60.

L'abbaye de Maubuisson possédait sans doute, sur le territoire du Plessis-Gassot, quelques biens dont François Chartier était chargé de percevoir les produits. L'épithaphe de cet homme vertueux n'a plus la simplicité des anciens temps; elle est tout empreinte de cette recherche de style qui prévalut dans l'épigraphie funéraire vers le milieu du siècle dernier. La plupart des vieilles épithaphes ne dispensent aux morts que de rares éloges; elles vantent leurs actes publics plutôt que leurs vertus privées; elles insistent avant tout pour qu'on les recommande à la divine miséricorde; elles parlent un langage à la fois plus austère et plus chrétien.

François Chartier appartenait à une honorable famille que nous avons déjà citée; on lit, sur les dalles de l'église de Villiers-le-Sec, les noms d'un autre François Chartier, lieutenant en la justice du Mesnil-Aubry, vers 1628, et d'un Charles Chartier, procureur fiscal de la seigneurie de Villiers, mort en 1620. L'inscription du Plessis-Gassot couvre une grande table de pierre sans ornements, appliquée au mur, sous la travée de la tour. Quelques fautes de grammaire se sont glissées dans le texte. Le dallage de cette même partie de l'église contient une inscription de fondation, en caractères gothiques du xvi^e siècle environ, devenue complètement illisible.

DCCLXI.

LE PLESSIS-GASSOT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1601.

✱ LAN 1601 IE FVS FAICTE ET
SVIS NOME MARIE DV TAMP
DE M^E SIMON CHVLOT PBR^E
CVRE DE SEANS
ETANT ALORS MARGVILLIERS
ACQVILIN BONNEFOY. P. GRESSIER

La cloche du Plessis nous apprend, dans les termes les plus modestes, son âge et son nom; arrivée au monde avec la première année du xvii^e siècle, sous le règne de Henri IV, elle compte déjà, on le voit, un nombre d'années respectable.

DCCLXII.

BOUQUEVAL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1581.

Cy gylt venerable ⁊ discrete p̄sone
 Jehan de voulgēs en lō vīnat p̄bre cure de gonuelle¹ de boucquenal
 et de
 bachevillers² lequel trespalla le
 premier Jour de Jannier Mil v^e m^{xx} ⁊ viij. p̄iez dieu p̄r son Ame

Pierre. — Long. 1^m,75; larg. 0^m,90.

L'église de Bouqueval était nouvellement rebâtie à l'époque de la dédicace qu'en célébra, le 30 août 1545, Charles Boucher, évêque de Mégaré; elle n'offre dans sa structure rien d'intéressant. Elle renferme plusieurs dalles funéraires dont le dessin ne s'est pas bien conservé. Le curé Jean de Voulges, chargé de l'administration de trois paroisses, était représenté vêtu, suivant l'usage, de la chasuble sacerdotale. Sa tombe fait partie du dallage de la nef.

¹ *Gonnesse*. (Voy. ci-après, n° DCCLXXXIII.) (département de l'Oise, arrondissement de

² *Bachivillers*, village de l'ancien Vexin Beauvais, canton de Chaumont).

DCCLXIII.

BOUQUEVAL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1587.

Icy gist hoüefte fême Guillemette
 grandin fille de Jehan grandin en son viuant fême de Pierre
 chulot laquelle decedda le vi^e
 Jour du Mois Daoust mil v^e m^{xx} z lept. priez dieu pour son Ame

Pierre. — Long. 1^m,90; larg. 0^m,95.

Dalle placée dans la nef de l'église, à côté de celle qui précède et des deux qui vont suivre; l'effigie et l'encadrement sont à peu près effacés. Le nom patronymique du mari de la défunte, Pierre Chulot, s'est déjà rencontré, à la date de 1601, sur la cloche du Plessis-Gassot¹; il va se présenter encore une fois ci-après, sur la tombe d'un procureur fiscal de la seigneurie de Bouqueval, mort en 1590.

¹ Voy. ci-dessus, n° DCCLXI, p. 525.

DCCLXIV.

BOUQUEVAL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1590.

Cy gisent honorables personnes Charles
 Chulot labour^r et procure^r de la terre et seigneurie de boucheval leq^l
 t^{sp}alla
 xxix^e decembre . 1590 : Et Nicolle bouche
 la femme laquelle decedda le ¹ Priez Dieu po^r leurs Ames

Pierre. — Long. 1^m,75; larg. 0^m,88.

On ne distingue plus sur la pierre que des traces affaiblies du des-
 sin qui la couvrait. Deux arcades cintrées, ornées d'oves; deux con-
 soles et une clef pendante feuillagées; au tympan, un écusson sur un
 cartouche ovale soutenu par deux génies; les deux effigies, mains
 jointes; le mari vêtu d'une longue houppelande, qui descend à mi-
 jambe; la femme portant une coiffure plate et carrée à l'italienne, un
 corsage à col ouvert, des manchettes ouvragées, une jupe qui laisse
 voir la bordure inférieure d'une robe de dessous, et, à la ceinture,
 une grande chaîne terminée par une houppe. Nicolle Bouche paraît
 avoir survécu à son mari, Charles Chulot ²; on ne lui a donné cepen-
 dant, sur leur tombe commune, ni le voile ni le vêtement sévère du
 veuvage.

¹ La date n'a pas été gravée. — ² Autres personnages du nom de *Chulot*, voy. n^{os} DCCLXI,
 DCCLXIII.

DCCLXV.

BOUQUEVAL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1590.

CY GIST FEV NOBLE HOMME GVILLAVME LE
 VACHER EN SON VIVANT-CON^R DV ROY ET CONTREROOLLEVR GENERAL DE
 SON DOMAINE
 EN LA GENERALITE DE PICARDIE LE
 QVEL DECEDDA A ESCOVEN LE IEVDI XXV^E IOVR DOCTOBRE MV^C IIII^{XX} X. Priez
 Dieu po^r son ame.

Pierre. — Long. 2^m,15; larg. 1^m,10.

Dalle détériorée; sur un écusson, entre deux branches de laurier, armoiries parlantes : une vache tournée à sénestre, accompagnée d'un cor de chasse en chef; le défunt représenté vêtu du petit manteau.

La fonction exercée en Picardie par Guillaume le Vacher correspondait à celle d'un directeur des domaines d'aujourd'hui. Le contrôle confié à ce personnage exigeait toutefois une surveillance plus active encore, en raison de la multiplicité extrême des droits, redevances et produits de toute nature qui constituaient alors le domaine royal.

DCCLXVI.

BOUCQUEVAL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1726.

A La Gloire du Dieu Vivant.

ET

A LA MEMOIRE

DE TRES HAUT & TRES PUISSANT SEIGNEUR
 MESSIRE JEAN-BAPTISTE DE FERRERO
 MARQUIS DE SAINT LAURENTS¹ PREMIER
 COLONEL DU REGIMENT DE NICE INFANTERIE
 ETRANGERE ENTRETENÜE POUR LE SERVICE
 DU ROY LIEUTENANT GENERAL DE SES
 ARMÉES CHEVALIER DE LORDRE ROYAL
 & MILITAIRE DE SAINT LOUIS SEIGNEUR
 DE BOUCQUEVAL THIESSONVILLE² ET
 AÜTRES LIEUX DECEDÉ AU CHASTEAU DE
 BOUCQUEVAL³ LE QUINZE DE SEPTEMBRE
 MIL SEPT CENT VINGT SIX AGÉ DE
 QUATRE VINGT NEUF ANS & QUATRE MOIS
 APRES AVOIR SERVI LE ROY L'ESPACE
 DE SOIXANTE ET UNZE ANS.

*Priez Dieu pour le repos de son ame.*Marbre noir. — Haut. 0^m,95; larg. 0^m,58.

Plaque de marbre noir, encadrée d'une bordure de marbre blanc, fixée à la muraille, à l'angle du sanctuaire et du collatéral unique qui accompagne la nef au nord. Sur un cartouche, au-dessus du texte, armoiries gravées à trois bandes chargées, la seconde de trois fleurs de lis, la première et la dernière d'une seule fleur de lis chacune;

Sic.

² *Tessonville*, ancien village détruit, du territoire de Bouqueval.

³ Nous n'avons vu que de faibles débris de ce château; ils ne nous ont pas semblé antérieurs au xviii^e siècle.

en supports, deux sirènes qui tiennent des miroirs; la croix de l'ordre de Saint-Louis; la couronne de marquis d'où émerge à mi-corps, en manière de cimier, un jeune homme nu, tenant une banderole qui porte la devise *inocentia*.

Jean-Baptiste de Ferrero, marquis de Saint-Laurent, d'une illustre famille italienne, entra au service de la France en 1657 et s'éleva successivement jusqu'au grade de lieutenant général, qu'il obtint en 1704. Il assista aux batailles de Senef, de Fleurus, de Nerwinde et de Spire; il prit part aux sièges de Condé, de Bouchain, de Valenciennes, de Cambrai, de Gand, d'Ypres, de Mons, de Brisach et de Landau. En 1678, il fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie portant son nom, formé de sergents et de soldats de divers régiments étrangers. Un brevet du 8 mai 1691 changea le titre de ce corps en celui de régiment du comté de Nice¹.

¹ Pinard, *Chronologie hist. et milit.* t. IV, p. 509, 510.

DCCLXVII.

GARGES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1572.

L'église est d'une construction misérable; la majeure partie de l'édifice nous a semblé refaite dans la seconde moitié du xvi^e siècle.

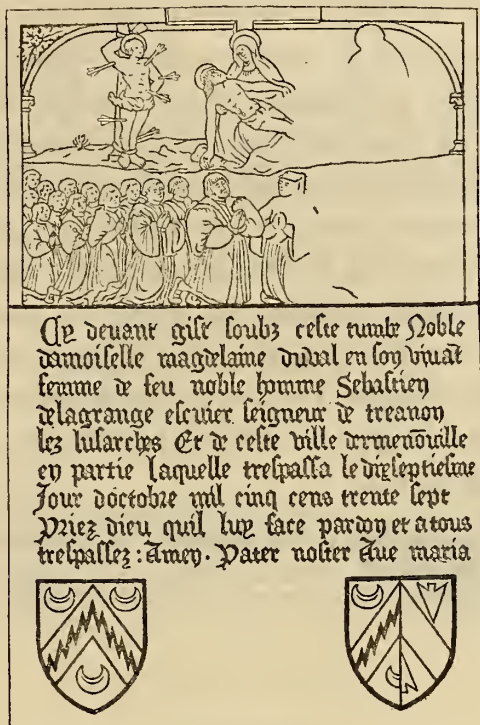
Au pied du lutrin, sur un carreau de marbre noir tout gratté et mutilé, on lit, non sans peine, quelques lignes de l'épithaphe de messire Anne de Garges, chevalier, seigneur du fief de Gicault, assis au territoire de Garges, et autres lieux, mort le 10 janvier 1572, qui s'était fait préparer une *cave* pour lui et pour sa famille. La pierre qui ferme l'entrée de cette sépulture existe sous le marchepied du banc des chantes. Les armoiries, dessinées sur le marbre, ont été raturées.

Les degrés de la porte occidentale se composent de plusieurs morceaux d'une dalle qui peut dater aussi d'une époque avancée du xvi^e siècle. En rapprochant ces débris les uns des autres, on parviendrait à restituer tant bien que mal les effigies d'un laboureur et de sa femme; des ossements sont placés sous leurs pieds; l'épithaphe était en lettres romaines.

DCCLXVIII.

ARNOUVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1537.



Pierre. — Haut. 0^m,90 ; larg. 0^m,58.

Église rebâtie en briques, sur un plan simple et régulier, très-peu d'années avant la Révolution. Nous reproduisons quelques inscriptions qu'on a conservées de l'édifice précédent. Il est regrettable, surtout pour les deux plus anciennes, qu'au lieu de les employer en dallages on ne les ait pas relevées contre les murs, dans la position qu'elles occupaient jadis; elles sont placées dans le collatéral, à main gauche.

Madeleine du Val donna une nombreuse lignée à son mari, Sébastien de la Grange. Douze fils sont agenouillés derrière leur père; la

mère était certainement suivie de plusieurs filles dont les figures ont disparu. Les parents et les enfants adressent tous ensemble leurs supplications à une Notre-Dame de Pitié, accompagnée des patrons de la famille, le glorieux martyr Sébastien, percé de flèches, et Marie-Madeleine, à peu près effacée aujourd'hui. Sébastien de la Grange possédait la seigneurie de Trianon¹ et, en partie, celle d'Arnouville². Le titre de *ville* donné ici à ce dernier village dépasse de beaucoup la réalité. Une des filles de Sébastien épousa Nicolas Molé, conseiller au parlement de Paris, aïeul du premier président si célèbre par son intrépide fermeté pendant les troubles de la minorité de Louis XIV.

Les armoiries des La Grange et des Du Val sont gravées au-dessous du texte de l'épithaphe. Le P. Ménestrier décrit ainsi les premières, dans sa *Nouvelle méthode raisonnée du blason* : de gueules au chevron dentelé d'argent chargé d'un autre chevron de sable, et accompagné de trois croissants d'argent. Les Du Val portaient un chevron accompagné de trois fers de pique, les deux premiers les pointes en bas, le troisième la pointe en haut.

¹ Paroisse d'Épinay-Champlâtreux. (Voy. ci-dessus, n^o DCCXXXII et DCCXLII, p. 483 et 496.)

— ² Nommé autrefois *Ermenonville*.

DCCLXIX.

ARNOUVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1549.



Pierre. — Haut. 0^m,79 ; larg. 0^m,65.

La dalle de Pierre de la Grange a été coupée à sa partie supérieure; mais il ne paraît pas que cette mutilation lui ait fait perdre aucun détail essentiel. La petite scène dessinée au-dessus du texte ne demande pas de commentaire. Les armoiries sont celles que nous avons indiquées sous le numéro qui précède. Le défunt est représenté en cadavre à la bordure inférieure, ayant à ses pieds l'écusson des trépassés, qu'on pourrait décrire ainsi : *de sable à la tête de mort d'argent avec un ossement passé entre les dents*. Au milieu des caractères gothiques de l'épitaphe, on en remarque plusieurs qui appartiennent à l'alphabet romain.

Les fortifications de Picardie, dont Pierre de la Grange était trésorier, avaient, au xvi^e siècle, une importance qu'elles ont perdue depuis que Louis XIV recula les limites du royaume jusqu'aux portes de Bruxelles. Amiens, Péronne, Doullens, et d'autres vieilles cités picardes, furent longtemps pour la France des places frontières qu'il fallait soigneusement maintenir en état de défense.

DCCLXX.

ARNOUVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1722.

D. O. M.

CY GIST

M^E ESTIENNE

DVVIVIER EN SON

VIVANT.....

DIACRE DE CE DIOCESE

M^E ES ARTS EN L'VNIV

VERSITÉ DE PARIS

NÉ A GOUSSAINVILLE ¹

LE 23 X^{BRÉ} 1696.

MORT LE 12 8^{BRÉ} 1722.

Requiescat

in pace.

Pierre.

Dalle dépourvue d'ornements, placée dans le collatéral de la nef, à main gauche, vers l'entrée. La gravure de l'inscription dénote une main peu exercée à ce genre de travail.

¹ Voir ci-après, n° DCCC.

DCCLXXI.

ARNOUVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1723.

I H S

CY GIST

LOUIS MOREVIL

MEVSNIER MORT LE

28 IAN^R 1716 A FONDÉ

LOFFICE COMPLET

DES MORTS LE LVNDI

APRES LA CHANDELEVR

ET VN SALVT LE S^T IOVRDE PASQVE PAR CONTR^{AT}

PASSÉ PAR DESOLLIER

NOTAIRE A GONESSE

LE 30 X^{BRE} 1720.*REQUIESCAT**IN PACE.*

CETTÈ TOMBE A ESTÉE

POSÉE PAR SES HÈTR^S¹ ET

IACQVES MOVCHET M. CHI

RVGIEN IVRÉ DEM^T A

BONNEVIL SON

EXECVTEVR

TESTATAIRE

POSÉE

LAN

1723

M^E

CHAR

LES

ROSA

CVRE

Pierre.

¹ Héritiers.

La tombe du meunier Louis Moreuil se trouve placée tout auprès des inscriptions des La Grange. Cette épitaphe, quelle qu'en soit la brièveté, nous fournit les noms d'un notaire de Gonesse, d'un chirurgien de Bonneuil¹ et du curé qui gouvernait la paroisse d'Arnouville dans les premières années du règne de Louis XV. La gravure n'en est pas plus soignée que celle de l'épitaphe du diacre Étienne Duvivier, publiée sous le numéro précédent.

¹ *Bonneuil-en-France*, paroisse de l'ancien doyenné de Chelles, canton de Gonesse (Seine-et-Oise).

DCCLXXII.

ARNOUVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1773.

✱ LAN 1773 IAY ETE BENITE PAR M^E CHRETION ¹
 BLONDEL PRETRE CVRE DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE
 IEANNE PAR TRES HAVT ET TRES PVISSANT SEIGNEVR
 M^{GR} IEAN BAPTISTE DE MACHAVLT CHER GARDE DES
 SCEAVX DE FRANCE MINISTRE DETAT CONTROLEVR
 GENERAL DES FINANCES ET COMMANDEVR DES ORDRES
 DV ROY ET PAR TRES HAVTE ET TRES PVISSANTE DAME
 MADAME AMALIE ERNESTINE DE PLATEN NEE
 COMTESSE DE LEMPIRE EPOVSE DE TRES HAVT ET
 TRES PVISSANT SEIGNEVR M^{GR} LOVIS PHELIPEAVX
 COMTE DE S^T FLORENTIN MINISTRE ET SECRETAIRE
 DETAT ET COMMANDEVR DES ORDRES DV ROY ET
 CHANCELIER DE LA REINE ²
 M^E IACQVES CHRISTOPHE POIRET MARGVILLIER EN
 CHARGE ET ANCIEN PROCVREVR FISCAL
 LOVIS CHARLES GAVDIVEAV ³ FRERES MONTS FAITE

Le garde des sceaux et le secrétaire d'État nommés dans l'inscription de la cloche d'Arnouville ont été mêlés aux affaires les plus importantes du règne de Louis XV. Jean-Baptiste de Machault, qui était né en 1701 et qui prolongea sa vie jusqu'en 1794⁴, avait entrepris, sur un plan magnifique, en sa qualité de seigneur d'Arnouville, la reconstruction du château de ce lieu, d'après les dessins de deux célèbres

¹ Sic.

² Né en 1705, créé duc de la Vrillière en 1770, membre honoraire de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres; mort en 1777.

³ Voir, pour cette famille de fondeurs. ci-dessus, n° DCCXLII, p. 196.

⁴ Il fut arrêté à Rouen, cette année même, nonobstant sa vieillesse; ses geôliers le laissèrent mourir de misère dans la prison des Madelonnettes, à Paris.

architectes du xviii^e siècle, Contant d'Ivry¹ et Chevotet²; l'édifice est resté inachevé. La grille d'entrée du parc, qui a été dessinée par Contant d'Ivry et qui existe encore, passe à juste titre pour un chef-d'œuvre de serrurerie. On admire surtout le grand écusson du tympan, aux armes de Machault³, accompagné des insignes de la dignité de garde des sceaux, tels que le mortier, le manteau, les deux masses et les colliers des ordres du roi.

¹ Pierre Contant d'Ivry, né à Ivry-sur-Seine, près Paris, en 1698, mort en 1777. Ce fut lui qui commença la grande église de la Madeleine à Paris et qui éleva le

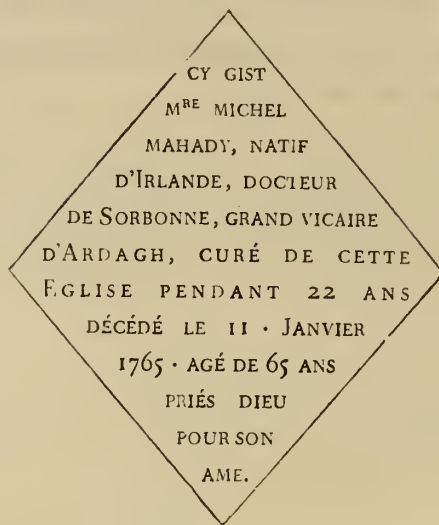
grand escalier du Palais-Royal. — ² Voyez ci-dessus, n^o DCCXXXII, p. 483.

³ *D'argent à trois têtes de corbeaux arrachées de sable; deux corbeaux en supports.*

DCCLXXIII.

GONESSE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1765.



Petit carreau d'ardoise.

Si Philippe-Auguste est né à Gonesse, en 1165, comme le rapportent la plupart des historiens, on peut croire que le roi Louis VII, dont la naissance de ce fils *Dieudonné* comblait le plus cher désir, fit commencer la reconstruction de l'église paroissiale de Saint-Pierre, dont l'édifice ne paraît avoir été terminé que vers le milieu du siècle suivant. Ce beau monument mérite d'être proposé comme un modèle pour une église destinée à une population de deux ou trois mille habitants; ses rangées de colonnes monostyles rappellent celles de la nef et du chevet de Notre-Dame de Paris. La sculpture des chapiteaux, des modillons, des galeries à jour, a été traitée de main de maître. Le buffet d'orgues et sa tribune, datés de 1508, sont enrichis de tuyaux historiés, de tourelles, d'arabesques, de dorures, de médaillons et de charmantes peintures représentant des anges qui exécutent un concert instrumental. Le trésor, bâti en même temps que l'église, possède en-

core deux chapes en velours ponceau, fleurdelisées et rehaussées de sujets de la vie de saint Pierre, dont la donation est attribuée à Louis XIV.

L'église de Gonesse n'a conservé, par malheur, aucune trace de sépultures anciennes. Il faut arriver jusqu'à l'année 1765 pour trouver l'építaphe plus que modeste consacrée à la mémoire d'un pauvre prêtre irlandais proscrit, qui exerça, pendant vingt-deux ans, les fonctions de curé de Saint-Pierre. Michel Mahady portait aussi le titre de grand vicaire d'Ardagh, chef-lieu d'un petit diocèse d'Irlande. Depuis longtemps cette inscription n'est plus à sa place; nous l'avons trouvée, une première fois, au fond d'un confessionnal; elle a été depuis reléguée sous le clocher.

DCCLXXIV.

GONESSE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1646.

J'AY ETE BENISTE PAR M^{RE} BERTRAND
 HVET P^{BRE} CVRE DE S^T NICOLAS DE GONESSE
 M^{RE} LOVIS GIRARD CHEVALIER CON^{ER} DV ROY EN
 SES CONSEILS ET DIRECTION DE SES FINANCES
 M^{RE} DES REQ^{TES} OR^{RE} DE LHOSTEL PRO^R GEN^L DE
 SA MAIESTE EN SA CHAMBRE DES COMPTES
 SEIG^R DE VILLETANEVZE ET DESPINAY SVR
 SEYNE¹ ET DAME MARIE DE FELISSAN VEVFVE
 DE M^{RE} CLAVDE MALLIE EN SON VIVANT CON^{ER}
 DV ROY EN SES CONSEILS INTENDANT ET
 CONTROLEVR DE SES FINANCES SEIG^R DE
 HOVZAY ET NOMMEE MARIE 1646

 IEAN PROVIN MARCHANT ET LABOVREVR
 DEM^{NT} ET NATIF DE LA DICTE PAROISSE MARG^{ER}
 M^E DIDIER TISSERANT HVISSIER A CHEVAL DV
 ROY NOSTRE SIRE EN SON CHASTELET DE PARIS ²

 TOBIE DE LA PAIX & NICOLAS CHAPELLE MONT
 FAICTE ³.

Le bourg de Gonesse possédait autrefois deux églises paroissiales, celle de Saint-Pierre, sur la rive droite de la petite rivière du Crould;

¹ Villages de l'ancien doyenné de Montmorency, déjà cités p. 104.

² Les huissiers à cheval, établis au Châtelet de Paris pour exploiter dans toute l'étendue du royaume; on les qualifiait

plaisamment de chevaliers à cause de leur monture.

³ Le fondateur Tobie de la Paix ne nous est pas connu jusqu'à présent. Pour Nicolas Chapelle ou Capelle, voy. t. I, n° xvii, p. 48.

celle de Saint-Nicolas, moins considérable que la première, sur la rive gauche. Ce dernier édifice, composé de constructions du xiii^e siècle et du xvi^e, a été complètement détruit. Les nombreuses épitaphes sur marbre de laboureurs et de boulangers qu'il renfermait ont également péri. Il n'en reste qu'une cloche, transférée dans la tour de Saint-Pierre, dont le parrain, messire Louis Girard, seigneur de Villetaneuse et d'Épinay-sur-Seine, exerçait, vers le milieu du xvii^e siècle, les fonctions de procureur général près la chambre des comptes de Paris¹.

¹ Voy. au sujet de cette famille, le numéro DCLXXVII, ci-après, p. 549.

DCCLXXV.

GONESSE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1682.

✠ COSMAS OLIM AD CO...ORVM¹ TVTAMEN
 NVNC AD MAIOREM GONNESSII TVTELAM
 MICAEL VOCOR DEO DICATA A M. IOANNE
 DOMONT DOCTORE AC SOCIO SORBONNICO
 EIVSDEM POROECLÆ RECTORE MATRICVLARIIS²
 SEBASTIANO DE LIONS AC RENATO MANEVSE
 ANNO · R · S · H · 1682 MENSE OCTOBRI

✠

N. CHAPELLE E. I. GILLOT & F. MOREAV
 MONT FAICT³.

La grosse cloche de Gonesse, placée d'abord sous le patronage de saint Cosme, quitta son premier nom pour prendre celui de saint Michel. Ce changement eut probablement lieu à l'occasion d'une refonte. Le curé Jean Domont, docteur de Sorbonne, consacra la cloche renouvelée au culte divin, en 1682, avec le concours des marguilliers. Les fondeurs, qui ont gravé leurs noms sur le métal, sont les mêmes qui signèrent le bourdon de Notre-Dame de Paris, en 1685.

Le beffroi de la tour de Saint-Pierre a été refait en 1790, et le charpentier Chalot s'est cru fondé à y mettre son nom.

¹ Une bavure du métal couvre les lettres médianes de ce mot.

² *Marguilliers*.

³ Pour ces trois fondeurs, voy. t. I,

n° XVII, p. 48. Le nom de Jean Guillot se rencontre aussi, à la date de 1681, sur la cloche de Méry-sur-Oise. (Voy. ci-dessus, n° DCLXV, p. 375.)

DCCLXXVI.

GONESSE. — HÔTEL-DIEU.

1655.

DEO OPTIMO MAXIMO.

L'AN DE GRACE 1208. DV REGNE DE PHILIPPE
2 DIT DIEV DONNÉ ROY DE FRANCE, M^{RE} PIERRE
DE TEILLEY¹, CHEVALIER SEIG^R DE FRIEBOIS, MESNIL
MAVGIER, BARNEVILLE, AMVNDEVILLE, QVISBERVILLE
ETC. ET DAME AVELINE DE SAINT CYR SON
ESPOVSE, ONT FONDÉ CET HOSTEL DIEV DE
GONESSE.

L'AN 1621. LES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRERES
PRESCHEVRS REFORMEZ DE LA CONGREGATION
DE ST. LOVIS, ONT ESTÉ ESTABLIS MAISTRES
ADMINISTRATEVRS PERPETVELS DVDICT HOSTEL
DIEV PAR LEMINENTISSIME CARDINAL DE RETZ
HENRY DE GONDY, EVESQVE DE PARIS A LA PETITION
ET AGREMENT DES HABITANS DVD. GONNESSE.

L'AN 1655. CETTE SALLE DES PAVVRES MALADES
Á ESTÉ ENTIEREMENT REPARÉE ET CET AVTEL DE
NRE DAME DE PITIE Y A ESTÉ ERIGÉ PAR LESDICTZ
FF. PRESCHEVRS M^{ES} ADMINISTRATEVRS, LESQ^{LZ} SE SONT
OBLIGEZ DY CELEBRER LE ST SACRIFICE DE LA
MESSE POVR LA CONSOLATION SPIRITVELLE DES
MALADES, TOVS LES DIMANCHES, ET FESTES DE L'ANÉE
ET AVTRES FESTES DE DEVOTION; SELON LINTENTION
DE PLUSIEVRS PIEVSES PERSONNES DE LA VILLE
DE PARIS QVI LES ONT FONDÉES.

CETTE INSCRIPTION

A ÉTÉ TRANSFÉRÉE EN CE LIEV

EN MÉMOIRE DE LA FONDATION

DE CET HOTEL-DIEV

1851

Marbre noir. — Haut. 0^m,80; larg. 0^m,56.

¹ *Le Thillay*, village voisin de Gonesse. (Voy. le n° DCCLXXVII, qui suit.)

Le P. Jacques Du Breul et l'abbé Lebeuf assignent à la fondation de l'hôpital de Gonesse la date de 1210, au lieu de celle de 1208 indiquée dans l'inscription; la différence nous semble sans importance. « Audit Hostel-Dieu sont receus les pauvres, tant sains que malades; les sains pour y coucher en passant, les malades pour y estre admistréz, couchez, nourriz, et medicamentez. . . . , tant les malades dudit lieu que des lieux circonvoisins et estrangers¹. » Après avoir été longtemps desservie par des frères et des sœurs, sous l'autorité de l'évêque de Paris, cette maison fut unie à celle que les jacobins réformés avaient déjà établie à Gonesse. La simple largeur d'une rue séparait l'hôtel-Dieu de l'abside de l'église de Saint-Pierre. Nous n'avons vu que des ruines peu considérables de la chapelle bâtie et dotée par le fondateur. Elle renfermait autrefois plusieurs dalles funéraires intéressantes, des ^{xiii}^e et ^{xiv}^e siècles; il n'en restait, en dernier lieu, que des fragments dispersés dans le dallage des diverses salles de malades. L'inscription que nous publions était placée dans la salle principale, où s'élevait l'autel de Notre-Dame de Pitié. De 1838 à 1841, un nouvel hospice a été construit sur un autre emplacement, à une petite distance du bourg; on y a transféré notre inscription quelques années plus tard. Les anciens édifices ont été affectés au service d'une salle d'asile et à l'agrandissement de l'école des filles. L'administration hospitalière conserve avec soin les vieilles et précieuses archives de la maison.

Le fondateur de l'hôtel-Dieu de Gonesse, Pierre du Thillay, fut un personnage de grande importance au commencement du ^{xiii}^e siècle. Après la conquête de la Normandie, vers 1205, le roi Philippe-Auguste le nomma bailli de Caen. Les fiefs énumérés dans notre inscription faisaient tous partie de cette province².

¹ Du Breul, *Théâtre des antiq. de Paris*, p. 1253-1256.

² Léopold Delisle, *Fragments de l'histoire*

de Gonesse, principalement tirés des archives hospitalières de cette commune. Biblioth. de l'École des chartes, 4^e sér. t. V, 1859.

DCCLXXVII.

LE THILLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1587.

Cy gist Noble damoiselle
 Charlotte le Cardif veufue
 de Noble homme guille
 de Marle en son vivant
 Chevalier¹ seigneur du Tillay
 comissaire ordin^{re}
 des guerres laquelle deceda
 en son hostel à Paris le
 xv^e Jour de Septembre
 Mil v^e m^{xx} et sept
 priez bien po^r
 elle

Pierre.

. L'église paroissiale est un petit édifice du xv^e siècle, d'une construction bien exécutée, mais très-simple; elle fut dédiée en 1583. Le dallage de la nef et surtout celui du chœur comprennent plusieurs grandes tombes, qui sont, par malheur, complètement usées ou peu s'en faut. La plus intéressante était certainement celle qui se trouve devant les degrés du maître-autel, et qui date, nous le croyons, du xiii^e siècle. La pierre se rétrécit vers l'extrémité inférieure; ce n'est qu'avec difficulté qu'on y peut surprendre quelques linéaments de l'effigie d'un chevalier, revêtu de mailles de fer, dont les pieds reposent sur le dos d'un chien. Une autre dalle présente les traces de l'effigie

¹ Mot douteux, sauf les trois dernières lettres; peut-être *Escuier*.

d'un bourgeois du xiv^e siècle, qui avait sa femme auprès de lui; sur une troisième, qui appartient au xvii^e siècle, il y a deux effigies, dont l'une, celle du mari, mieux conservée, en petit manteau et culottes courtes.

L'épithaphe de Charlotte le Tardif remplit un compartiment ovale fleuroné; les armoiries, figurées au-dessus du texte, n'existent plus. La dalle est placée dans le chœur, à main droite. Lucrèce de Marle, fille de Charlotte le Tardif et de Guillaume de Marle, apporta en dot la seigneurie du Thillay à son mari Nicolas Girard, conseiller du roi, trésorier des ligues suisses. Ce nouveau seigneur du Thillay fit construire sur un côté de l'église, pour son usage et pour celui de ses successeurs, la chapelle de Saint-Nicolas, dont le vitrail nous le montre à genoux, assisté de son patron¹. Nicolas Girard mourut en 1614 et fut inhumé dans la chapelle qu'il avait élevée. A côté de son épithaphe, on voyait autrefois celle de son fils, Henri Girard, mort en 1625, à l'âge de trente-quatre ans, procureur général près la chambre des comptes de Paris, *fiscalium rationum procurator generalis*². Les monuments funéraires de la chapelle seigneuriale ont disparu³. Une tombe y est restée sur le sol; mais on n'y aperçoit plus rien. A défaut des anciens souvenirs, une inscription moderne, fixée au mur de cet oratoire, rappelle un nom glorieux; elle indique la sépulture du cœur de Jean-Baptiste Bessières, maréchal de France, duc d'Istrie, tué le 1^{er} mai 1813, la veille de la bataille de Lutzen.

¹ Cette verrière, d'un bon style, est aujourd'hui mutilée.

² Voy. ci-dessus, n° DCCLXXIV, un autre

procureur général appartenant à la même famille.

³ Lebeuf. *loc. cit.* t. V, p. 433-439.

DCCLXXXVIII.

LE THILLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1662.

ICY REPOSE LE
 CORPS DE DEFFVNCT M^E
 PIERRE FREMONT PBRE NATIF
 DE GVERBIGNY E PICARDIE E SON
 VIVAT CVRE DE TILLAY LEQVEL AYANT
 ENVIRO 38. AS SAINCTEM^T GOVERNE
 CETTE PROISSE AVEC TOVTE LA BONNE
 CODVICTE DVN PASTEVN IRRESPROCHAB
 EST PASSE A VNE MEILLEVRE VIE LE 5^{ME}. IO^R.
 DE FEB^{ER} 1662. E LA 77. ANNÉE DE SŌ AAGE
 APRES AVOIR ENTRAVTRES PIEVSES FODATIO^S LEGVÉ A
 CETTE EGLÉ 3. QVARTIERS DE TERRE SITVEZ AV
 TERROIR DE TILLAY, ET 33. LIVRES 6 SOLS 8 DENIERS
 DE RETE DEVE P LES HERS DE DEFFVNCT PHILIPPE
 DE LIONE ET MARGVERITE SAVLNIER SA FME, A LA
 CHARGE Q LES MARG^{ERS} SEROT TENVS A PPEVITÉ DE
 FAIRE CHATER TOVS LES IO^{RS} DE L'OCTAVE DV TRES
 ST SACREM^T TOVT L'OFFICE CANONIAL, PEDAT LEQ^T
 CET ADORAB SACREM^T. SERA EXPOSE SVR LE GRAD
 AVTEL ET LORS DE L'EXPOSITIO LA GROSSE CLOCHE
 TINTÉE PO^R COVOQVER LE PEVPLE ET INVITER TANT
 LES ABSETS Q LES PSENTS A PRIER DIEV PO^R LE REPOS
 DE SŌ AME, ET SEROT PAREILLEM^T TENVS ICEVX MARG^{ERS}
 DE FAIRE CELEBRER P CHACV A LE IO^R. DE SŌ TREPAS
 VNE HAVTE MESSE DE REQVIEM AVEC VIGILES A 3.
 LECOS, ET PO^R LE TOVT FOVRNIR TOVT LE LVMINAIRE
 NECESSAIRE ET PAYER AVX S^{RS} CVRES SES SVCCES-
 SEVRS P CHACVNE ANÉE 15th. PO^R. L'OFFICE DV ST SACREM^T
 ET 40 s. PO^R LA CELEBRATIO DE LOBIT ET AV PBRE ET
 M^E. DESCOLE QVI ASSISTEROT AV SERVICE CANONIAL
 DE L'OCTAVE ET AVD OBIT CHACVN 5. s. P CHACVN
 IO^R. COE PLUS A PLAIN EST DECLARE P SŌ TESTAM^T
 PASSE P DEV^T MATHIEV SAVART GREFFIER NOTE
 ROYAL TABELLIO ET GARDENOTTE ESTABLY A TILLAY
 LE 3. DECEMB 1661. *Priez Dieu po^r son ame.*

Pierre. — Long. 1^m,00; larg. 0^m,70.

Dalle arrondie au sommet, sans ornements, posée dans le chœur, à main gauche.

Le curé Pierre Frémont décéda le 5 février 1662. Un autre curé, probablement son successeur, mort le 3 janvier 1685, à l'âge de soixante-douze ans, avait aussi, dans le chœur, une épitaphe dont les derniers mots seuls nous ont paru lisibles.

Dans sa notice sur l'hôtel-Dieu de Gonesse, l'abbé Lebeuf a cité¹, mais sans la publier, l'épitaphe d'un chapelain perpétuel de cette maison, inhumé à l'entrée du chœur de l'église du Thillay. La tombe de cet ecclésiastique se retrouve, en effet, près de la porte latérale de l'église, au sud. L'effigie est à peu près effacée; l'épitaphe, en caractères gothiques, n'a guère mieux résisté à la destruction. Nous avons pu lire cependant le nom de *M^e Denis Vallet chapelain perpetuel de la chapelle fondee en l'hostel-dieu de gonesse lequel deceda le xxvi^e Mars mil six cens et vingt*

¹ T. V. p. 420.

DCCLXXIX. — DCCLXXX. — DCCLXXXI.

LE THILLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

xviii^e siècle.

CY GIST

MARIE GILLE VEUVE
 EN PREMIERE NOCE DE
 JACQUES BOIVIN ET EN
 SECONDE DE NICOLAS
 DARDEL TOUS DEUX
 BOULANGERS

.....

CY GIST LE CORPS
 DE M. NICOLAS DARDEL
 EN SON VIVANT GARDE
 DE LA VILLE DE PARIS¹
 ET PROCUREUR FISCAL
 DE CETTE PAROISSE
 DECEDÉ LE 15
 MARS 1743
 DANS LA 63^E ANNÉE
 DE SON AGE

*Requiescat in
 pace*

CY GIST
 LE CORPS DE MARIE
 JEANNE DARDEL
 FILLE DE NICOLAS
 DARDEL PROCUREUR
 FISCAL ET DE MARIE
 GILLE DECEDÉE
 LE XII DECEMBRE
 MDCXXL...
 AGÉE DE XVIII ANS
 ... MOIS ET XIV JOURS

*Priez Dieu pour
 le repos de son
 Ame.*

Pierre.

¹ La ville de Paris avait trois compa-
 gnies de gardes, de cent hommes chacune,

sous les noms d'arbalétriers, d'archers et
 d'arquebusiers.

Dalles placées dans le bas côté septentrional, près de la chapelle de la Vierge; au-dessous de la seconde et de la troisième épitaphe, attributs funéraires, tels que têtes de mort, ossements, clochette des trépassés, torches en sautoir.

Marie Gille épousa successivement deux boulangers. On sait quelle était encore, au siècle dernier, la réputation de la boulangerie de Gonesse et des environs. Le garde de Paris, procureur fiscal, de la seconde épitaphe, et le boulanger de la première, ne nous paraissent être qu'un seul et même Nicolas Dardel, inhumé ici auprès de sa femme et de sa fille. La date du décès de Marie-Jeanne Dardel est incomplète, et celle de la mort de la mère manque entièrement.

DCCLXXXII.

LE THILLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1793.

CLOCHE FONDUE EN 1793

BENITE PAR LE CITOYEN FRANCOIS VIGNE CURE

Tandis que, dans la plupart des églises, on précipitait les cloches du haut des beffrois pour en livrer les débris à la fonte, au profit de la nation, le citoyen curé du Thillay bénissait tranquillement une cloche nouvelle pour sa paroisse.

On pourrait citer d'autres faits du même genre. Ainsi, l'inscription de la cloche de l'église d'Hirson, département de l'Aisne, rapporte qu'elle fut fondue en même temps que ses deux sœurs, aux frais de la commune, l'an II de la République (1793), et bénite sous le nom de *César* par le curé, qui cumulait avec ses fonctions sacerdotales celles d'officier municipal¹.

Plus âgée de deux ans, la cloche de la paroisse de Barby-et-Gerson, département des Ardennes, baptisée *sous les auspices des principes de 1789*, formule en ces termes, du haut de son minaret, sa profession de foi :

IE SUIS LA LIBERTE, IANNONCE LA LOY ET LA RELIGION².

Une autre, posée, en 1793, dans la tour de l'église de Ligny-le-Châtel (Meuse), émet ce vœu d'une orthodoxie suspecte³ :

PUISSENT LE RESPECT POUR L'ÊTRE SUPRÊME,
L'AMOUR DE LA PATRIE, LA HAINE DES TYRANS,
LA DOUCE FRATERNITÉ,
SE PERPÉTUER D'ÂGE EN ÂGE
ET FAIRE LE BONHEUR DES GÉNÉRATIONS.

¹ *Revue des Sociétés savantes*, 5^e série.
t. VI, p. 69.

² *Revue*, etc. même série, t. IV, p. 532.

³ *Ibid.* 4^e série, t. VII, p. 161.

DCCLXXXIII.

ROISSY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^T-ÉLOI.

1477.

Cy gist noble home

Jehan en son vivant seigneur de ploisy et de roissy en france escuyer le
quel fpassa le vi (jour de may lan

m . cccc . lxxvii Cy gist damoiselle

perrette de thyois la feme En son vivant dame de nuysemont) les deux
la quelle fpassa

Pierre.

Un dessin de la collection de Gaignières¹ nous conserve l'épithaphe à peu près complète de Jean, seigneur de Ploisy, et de Perrette de Thyois, sa femme. Quelques années plus tard, l'abbé Lebeuf la trouva en partie effacée, comme nous l'avons vue à notre tour plus d'un siècle après. Nous restituons entre parenthèses les mots qui manquent aujourd'hui. La dalle était jadis placée à l'entrée du chœur; elle fait maintenant partie du dallage de la chapelle de Saint-Roch, sur le côté méridional de l'abside. On en a retranché un quart environ, vers la partie inférieure. Les deux effigies ne sont plus reconnaissables. Le seigneur de Ploisy était revêtu de son armure; la dame de Nuysemont portait une jupe blasonnée, à dextre, d'un échiquier; à sénestre, d'oiseaux et de lions.

L'église de Roissy, autrefois décorée du titre de prieuré, est un assez grand édifice. La nef, d'une structure commune, date du xvii^e siècle; le chœur, l'abside et leurs collatéraux ont été construits avec élégance, dans la seconde moitié du xvi^e siècle.

¹ Bibl. nat. portef. *Isle de France*.

DCCLXXXIV.

ROISSY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^t-ÉLOI.

xv^e siècle.

et giff pierres de billy sur oure¹ escuier
 lires de mauregard² qui ĩpalla
 de
 saint donneu xxvij^e Jour de

Pierre.

Quatre siècles et demi de séjour devant les degrés de la principale entrée du chœur ont réduit à bien peu de chose le dessin qui couvrait la dalle funéraire de Pierre de Billy; on en voit assez cependant pour reconnaître une effigie en armure. Le blason consistait en trois tourteaux. La famille de Billy a possédé en partie la seigneurie de Roissy, pendant les xiv^e et xv^e siècles³.

¹ *Billy-sur-Ouercq*, village de l'arrondissement de Soissons, département de l'Aisne.

de Meaux, département de Seine-et-Marne.

² *Mauregard*, village de l'arrondissement

³ L'abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. V, p. 447.

DCCLXXXV.

ROISSY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^t-ÉLOI.

1511.

Vers le milieu de la nef, sur une dalle¹, une longue inscription française en caractères gothiques, composée de vingt-neuf lignes, relatant les fondations faites par Jean Sauvage et par sa femme Perrette, suivant acte passé au mois de novembre 1511, devant deux notaires du Châtelet de Paris. Le détail des services à célébrer pour les donateurs, ou des antiennes et psaumes à chanter devant leur croix au *symetiere*, ne diffère pas de ce que nous avons déjà rencontré sur d'autres monuments du même genre. Nous n'aurions pas exclu cependant cette inscription de notre recueil si nous l'avions trouvée mieux conservée; mais, à l'exception de deux ou trois, toutes les lignes en sont aujourd'hui plus ou moins incomplètes.

Les personnages dessinés au-dessus du texte ne sont guère en meilleur état. Jean Sauvage et sa femme Perrette, assistés de saint Jean l'Évangéliste et de saint Pierre, invoquent le Christ, assis sur l'arc-en-ciel², drapé d'un manteau, les mains ouvertes pour en montrer les plaies, tel qu'on le représente quand il vient juger les vivants et les morts. En arrière de Jean Sauvage, on aperçoit sur un tertre, au milieu d'ossements, un cadavre rougé de vers, près de la bouche duquel ou lit sur une banderole : *Miseremini mei*³. Une petite fille suit sa mère Perrette et prie avec elle.

¹ Hauteur, 1 mètre; largeur, 0^m,75.

² Apocalypse, ch. iv, v. 3.

³ Voici le texte complet : *Miseremini mei*,

miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me. (Job, cap. xix.

v. 21.)

DCCLXXXVI.

ROISSY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^T-ÉLOI.

1590.

Cy gisent honnestes personnes Jehan balagne natif
de Montlennesque ¹ en son vinât laboureur demeurant a
Roissy en France Et Conssanne de la rue sa fême lesquels
sôt deceddes assavoir led' balagne le xix^e Juing Mil v^c iiii^{xx} 4 x
x lad' de la rue le ² priez Dieu po^r leurs Ames

Pierre. — Longueur de la dalle, 2^m,05; larg. 0^m,95.

Dalle bien dessinée, mais détériorée, placée devant les degrés du bas côté septentrional du chœur; deux arcades en plein cintre, bordées d'oves, avec une tête de mort à chaque clef; consoles pour supports; au-dessus de chaque arcade, un écusson blasonné d'une gerbe de blé ³ et accompagné de deux génies nus, assis; les effigies des deux époux tournées l'une vers l'autre, les mains jointes; le mari en houpelande fermée, qui descend à mi-jambe; la femme portant la coiffure à l'italienne et le costume que nous avons déjà décrits pour d'autres épouses de laboureurs de la même époque; à leurs pieds, leurs enfants, deux fils et deux filles.

¹ Village voisin de Senlis, où les évêques du diocèse possédaient un château qui existe encore.

² La date n'a pas été gravée.

³ Armoiries parlantes des laboureurs et fermiers, comme nous en avons déjà vu de nombreux exemples.

DCCLXXXVII.

ROISSY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^t-ÉLOI.

1603.

Cy gist hoüeste fême Jehañe Challa . . . ¹ native de Roissy en France
elle vivant fême

de pierre Demberf laquelle est decedee

le xxiii^e Jour de Novembre Mil six cens trois Priez dien pour son
Ame

Pierre. — Long. 1^m,57; larg. 0^m,75.

L'épithaphe se complète par la mention de l'âge inscrite autour de la tête de l'effigie : *Agee de xix ans.*

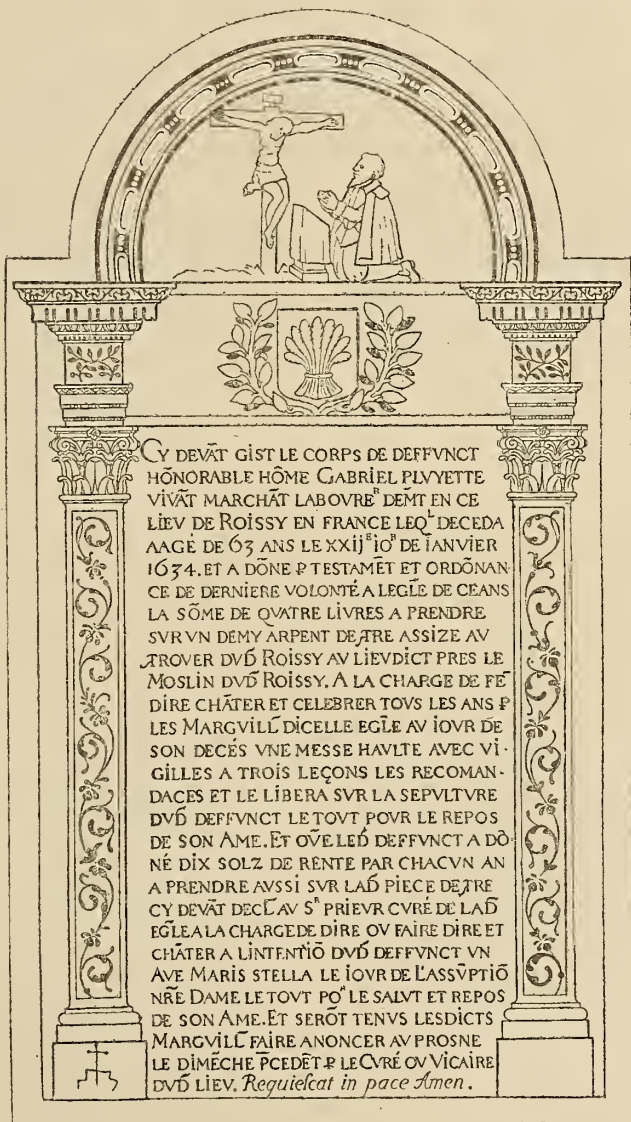
La dalle se trouve en avant des marches par lesquelles on monte à l'aile méridionale du chœur. Deux colonnes corinthiennes, cannelées, en partie enveloppées de pampres; arcade cintrée, enrichie d'oves, accostée de consoles, de têtes de mort et de branches de laurier; à l'entablement, rinceaux, denticules, et, dans une guirlande de chêne, l'écusson à la gerbe de blé. Ni la pose ni les détails du costume de la jeune défunte ne nous suggèrent aucune observation.

¹ Trois lettres douteuses, peut-être *Challaunt*.

DCCLXXXVIII.

ROISSY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^t-ÉLOI.

1634.



Pierre. — Haut. 1^m, 14; larg. 0^m, 64.

Plusieurs inscriptions déjà publiées nous ont fait connaître quel rang honorable la famille des Pluyette tenait à Fontenay-sous-Louvres et dans les paroisses voisines ¹. Le petit monument de Roissy nous apprend que les traditions de piété et de charité se transmettaient parmi eux de génération en génération. Le graveur de l'inscription n'a pas oublié de donner pour emblème héraldique à Gabriel Pluyette la gerbe, dont la richesse comble les vœux du laboureur ¹. Cet acte de fondation avait sa place toute marquée sur un des piliers du chœur; on s'est servi de la pierre pour le dallage de la nef.

¹ Voy. ci-dessus, *Fontenay-sous-Louvres*, p. 499-503; *le Mesnil-Aubry*, p. 512.

² La même gerbe reparait sur une grande dalle, très-oblitérée, engagée sous le mar-

chepied de l'autel de Saint-Roch. Effigie de femme à peu près disparue; épitaphe gothique, dont les premiers mots seuls lisibles: *Cy gist noble femme*

DCCLXXXIX. — DCCXC. — DCCXCI. — DCCXCII.

ROISSY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^t-ÉLOI.

xvii^e-xviii^e siècles.

†
 Hic
 IACET R. P.
 PHILIPPUS CODET
 CANONICUS REGULARIS
 S^t. GENOVEFÆ PARISIENSIS
 PRIOR CURATUS HUIUS ECCLESİÆ
 QUI OBIIT DIE 28. APRILIS
 ANNO 1685. ÆTATIS 60.
 PROFESSIONIS 43^o
*Requiescat
 In Pace.*

†
 Hic
 IACET R. P.
 PETRUS CLERET
 CANONICUS REGULARIS
 S^t. GENOVEFÆ PARISIENSIS
 PRIOR CURATUS HUIUS ECCLESİÆ
 QUI OBIIT DIE SEPTIMA MAII
 ANNO 1688. ÆTATIS 42.
 PROFESSIONIS 18.
*Requiescat
 in pace.*

†
 HIC
 JACET
 R. PATER
 EGIDIUS FRANCIS.
 GENTIL
 CANONICUS REGULARIS
 HUIUS ECCLESİÆ
 PRIOR ET PASTOR
 OBIIT
 DIE XVII AUGUSTI
 AN. DÑI M. DCCXV.
 ÆTAT. LXXV.
 PROF. LV.
*Requiescat
 in pace.*

†
 HIC
 JACET
 R. P.
 FRANCISCVS
 HVBERTVS CARON
 CAN. REG. S^t. GENOVEFÆ
 HUIUS ECCLESİÆ PASTOR.
 OBIIT DIE XIII^a MAII ANNO
 DOM. M.DCC.LXXIX. ÆTAT.
 78. PROFESSI. 59.
Requiescat in pace.
 † † †
 † † †
 †

Odon de Sully, évêque de Paris, céda, par acte du mois de juin de l'an 1200, l'église de Roissy à Jean de Toucy, abbé de Sainte-Geneviève¹. La paroisse a été constamment administrée, depuis cette époque, par un religieux de Sainte-Geneviève, portant le titre de prieur-curé. Les épitaphes de ces prieurs, conservées au nombre de quatre, se trouvent groupées autour du degré de l'autel de saint Roch; elles sont gravées sur des carreaux de pierre, en forme de losange, d'environ 63 centimètres de côté.

¹ Lebeuf, *Hist. du dioc. etc.* t. V, p. 442-445. — Sauval, *Antiq. de Paris*, t. III, p. 53.

DCCXCIII.

ROISSY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^T-ÉLOI.

xviii^e siècle.

SAÏNTE THERÈSE CHAMPY
 PREMIÈRE SUPERIEURE DES
 SŒURS DE LA CHARITÉ DE
 L'HOTEL-DIEU DE GONNESSE
 DÉCEDÉE.HOTEL-DIEU
 LE 20.AGÉE DE
 69. ANS ET DE PROFESSION 44.
Requiescat in Pace.

Pierre.

Une élégante cuve baptismale en marbre, œuvre du siècle dernier, a été placée sur l'épithaphe de la sœur Champy, de manière à en cacher quelques mots, notamment la date du décès. Nous pouvons y suppléer approximativement. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul furent appelées à l'Hôtel-Dieu de Gonesse en 1764¹; il est permis de supposer que sainte Thérèse Champy, leur première supérieure, aura exercé ses fonctions encore pendant quelques années. Est-ce la voix du peuple, ou l'autorité de quelque prieur-curé de Roissy, qui aura canonisé la pieuse servante des pauvres? Ce titre de sainte rendrait d'ailleurs témoignage de la vertu et du dévouement de celle à qui il a été décerné. A la suite d'une pareille affirmation, la formule finale du *Requiescat in pace* semblerait au moins superflue. Mais nous ferons mieux de croire que cette qualification de *sainte Thérèse* n'est autre chose que le nom de religion de la sœur Champy.

¹ M. le curé de Gonesse m'indique la date du 11 septembre 1765 comme celle de leur installation définitive.

DCCXCIV.

ROISSY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE S^T-ÉLOI.

1641.

✠ IEANNE ANTOINETTE SVIS NOMMEE PAR
 HAVLT ET PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE IACQVES
 DE MESMES CHEVALIER PREMIER CONS^{ER} DV ROY
 EN TOVS SES CONSEILZ SEIGNEVR DE ROISSY ET
 MADAME ANTOINETTE DE GROSSAINE SON EPOVSE¹
 MESTRE HENRY DE MELIN P^{TRE} DOCTEVR EN
 THEOLOGIE PRIEVR CVRE DE ROISSY
 DV TEMPS DE FRANCOIS AVBRY ET NICOLAS
 DOMONT MARGVILLIERS 1641
 NICOLAS THEROVENNE ET GVILLAVME THEROVENNE²

La seigneurie de Roissy passa des Juvénal des Ursins aux de Mesmes, dans la première moitié du xvi^e siècle. Le parrain de la cloche paroissiale, Jacques de Mesmes, portait aussi le prénom de Jean, qu'il transmit à sa filleule. Ces noms réunis de Jean-Jacques se retrouvent plus d'une fois dans la généalogie de cette famille³. Le Jean-Jacques de notre inscription était fils unique de Henri de Mesmes, mort en 1596, conseiller au grand conseil, maître des requêtes et chancelier de Henri de Bourbon (Henri IV), roi de Navarre. Il figure dans la généalogie de sa maison comme le deuxième du nom. Ce personnage mourut très-âgé, doyen de tous les conseils du roi, le 31 octobre 1642. Son père lui avait donné pour précepteur le célèbre universitaire Jean Passerat⁴.

¹ Fille de Jérôme de Grossaine, seigneur d'Avaux, lieutenant général au présidial de Reims.

² Ces noms sont certainement ceux des fondeurs; ils se présentent ici pour la première fois.

³ Saint Jean l'Évangéliste et saint Jacques le Majeur étaient tous deux fils de Zébédée; de là, l'usage de confondre leurs noms en un seul.

⁴ Moreri, *Dict. hist.*

DCCXCV.

VAUDERLANT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1637.

CY DEVANT SOVBZ CESTE TVMBE
 GYSENT LES CORPS¹ DE MARIE BINGANT
 EN SON VIVANT FEMME DE IEHAN
 BONNEVIE LABOVREVR DEMEVRAnt EN
 CE LIEV LAQVELLE APRES AVOIR VESCV
 HEVREVSEMENT AVEC LED^T BONNEVIE
 LESPASCE DE XXXII ANS IX MOIS ET IX
 IOVRS DECEDDA LE IX^E IO^R. DE MARS
 1627. ET A LAISSÉ A LOEVVRE ET
 FABRICQVE DE CESTE EGLISSE VN
 DEMY ARPENT DE TERRE AVX CARGES²
 PORTEES EN SON TESTAMENT QVI
 A ESTÉ RECEV PAR DV HAMEL GREFIER
 ET TABELLION DV BOVRG DE GÖNESSE.
 LEQVEL BONNEVIE EN MEMOIRE DE
 LADICTE BINGANT SA FEMME A
 FAICT METTRE CESTE TVMBE ET
 CESTE EPITHAPPE³ ET TRESPASSA
 LEDICT BONNEVIE LE 13^E IO^R.
 DE FEVRIER 1637.

Priez Dieu Pour leurs Ames.

Pierre. — Haut. 0^m,60; larg. 0^m,43.

L'ancienne église, qui datait du XIII^e ou du XIV^e siècle, a été remplacée, au siècle dernier, par un édifice dépourvu de tout caractère d'architecture. L'église nouvelle n'a gardé d'autre titre de son origine qu'une dalle sur laquelle on distingue à peine aujourd'hui les traces d'une effigie, d'un arceau en ogive accompagné d'anges qui tenaient des encensoirs, et d'une inscription en capitale gothique.

¹ La rédaction est incorrecte. Il aurait fallu dire que Jean Bonnevie reposait auprès de sa femme. — ²⁻³ *Sic.*

L'épithaphe de Marie Bingant est gravée sur une dalle arrondie au sommet, avec une tête de mort et des ossements croisés pour accessoires. Nous avons déjà rencontré le nom d'un Maurice Bingant, fondateur, à la date de 1687, sur une inscription de l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris¹. Sa veuve, Marie Demouchy, dont le nom patronymique se retrouve aussi à Vauderlant, sur l'épithaphe qui suit, laissa de quoi remettre en fonte une des cloches de Saint-Nicolas. Les inscriptions de Vauderlant ont été déplacées et réunies sous le clocher de l'église; c'est là qu'on en a relevé les empreintes.

¹ T. I, p. 240.

DCCXCVI.

VAUDERLANT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

xvii^e siècle.

ICY REPOSE LE CORPS DE JOACHIM
 MOUCHY BOULANGER AGÉ DE
 45. ANS BIENFAITEUR DE
 CETTE EGLISE DONT LE ZELE
 ÉTOIT SI GRAND POU^R SA DÉCORATI^{ON}
 QU'IL A DONNÉ CONJOINTEMENT
 AVEC ETIENNETTE POULAIN
 SON EPOUSE POUR PLUS DE HUIT
 CENT LIVRES D'ORNEMENTS
 ET L'ÉGLISE EN RECONNOISSANCE
 DE TANT DE BIENFAITS S'EST
 OBLIGÉE PAR CONTRACT PASSÉ
 PARDEVANT DUMON TABELLION
 A GOUSSAINVILLE DE FAIRE CELEBRE^R
 EN LEUR MEMOIRE A PERPETUITÉ
 TROIS SALUTS SOLEMNELS
 AVEC LE *Libera* ET *De profundis*.
 SÇAVOIR LE JOUR DE NOEL
 PENTECOSTE ET LE DIMANCHE
 APRES LASSOMPTION DE LA
 SAINTE VIERGE.

Requiescat in pace.

Marbre noir. — Haut. 0^m,86; larg. 0^m,54.

Le boulanger Joachim Mouchy avait consacré sans conditions à l'ornement de son église paroissiale une partie du fruit de son travail. L'église lui témoigna sa reconnaissance en recommandant le nom de ce bienfaiteur à la postérité par un monument durable, et en l'associant aux prières solennelles de trois des plus grandes fêtes de l'année. L'inscription ne présente aucune date; elle nous a paru du xvii^e siècle.

DCCXCVII.

VAUDERLANT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

xvii^e siècle.

D. O. M.

A LA MEMOIRE

D'ANGELIQUE PROUINS VEUVE EN 1^{RES} NOPCES
 DE DEFFUNT JEAN LA PERLIER ET EN 2^{DES}
 DE PHILIPPE COSNET; LAQUELLE PAR VN
 MOUVEMENT DE PIETÉ A LAISSÉ Á L'ÉGLISE
 DE NO^{RE} DAME DE VAUDERLAN SA PAROISSE
 3. QUARTIERS DE TERRE LABOURABLE,
 ASSIS AU TERRITOIR DE GONESSE; A LA
 CHARGE QUE L'ON CELEBRERA Á PERPETU-
 ITÉ POUR LE REPOS DE SON AME, 3. ÔBITS
 HAUTS, LE P^{ER} LE MÊME JOUR DE SON DÉCED^S,
 LE 2^D 4. MOIS APRÉS^{ET} LE 3^{ME} TROIS MOIS
 APRÉS; LES QUELS OBITS SERONT PRECEDÉ
 D'VN NOCTURNE DE 3. PSEAUMES ET DE 3.
 LECONS, AVEC LA PROSE ET LE LIBERA SU^R
 SA FOSSE, COMME IL EST PORTÉ PLUS
 AMPLEMENT DANS LE CONTRACT PASSÉ
 PARDEUANT DELAMARRE NOTAIRE ET
 M^{RE} FRANÇOIS ROUSSEL CURÉ ET
 DANTOINE LEVASSEUR MARGUILLIER

*Requiescat in pace.*Pierre. — Long. 0^m,89; larg. 0^m,58.

Dalle arrondie au sommet; enroulements et larmes au-dessous du texte. Le rédacteur de l'inscription a omis à la fois la date du décès de la donatrice et celle du contrat de donation; mais le style et la forme des caractères appartiennent, à n'en pas douter, au xvii^e siècle.

DCCXCVIII.

VAUDERLANT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1742.

A la Gloire de Dieu

CY DEVANT REPOSE LE
CORPS DE VENERABLE ET
DISCRETE PERSONNE MESSIRE
PIERRE MARQUANT, APRÈS
AVOIR GOUVERNÉ CETTE
PAROISSE L'ESPACE DE 32.
ANS, AVEC BEAUCOUP DE
PIÉTÉ ET D'ÉDIFICATION ET
CONDUITE PASTORALE EST
MORT AGÉ DE 73. ANS, LE
2. MAY 1742. A LAISSÉ A LA
FABRIQUE LA SOMME DE
120th. POUR UN OBIIT A PER-
PÉTUITÉ LE JOUR DE SON
DÉCÈS POUR LE REPOS
DE SON ÂME.

Requiescat in pace.

Marbre noir. — Long. 0^m,60; larg. 0^m,38.

La simplicité de l'éloge de ce digne prêtre en fait tout le mérite. Dans ces quelques mots d'un accent si sincère, il y a toute une oraison funèbre, la meilleure qui puisse honorer le curé d'une modeste paroisse rurale.

Dans le chœur, à main gauche, un grand tableau, d'une belle écriture, indique les diverses fondations faites en l'église et les obits à célébrer; il a été dressé, en 1787, par les soins de Pontian Gillet, curé, de la main de Jean-Charles Bourselet, menuisier à Thillay, qui avait, comme on peut en juger par son œuvre, un vrai talent de calligraphe.

DCCXCIX.

VAUDERLANT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1744.

† LAN 1744 IAI ETE BENITE PAR MESSIRE
 LOVIS MARTIN MAHE PRESTRE CVRE DE
 NOTRE DAME DE VAVDERLAN ET NOMMEE
 MARIE GENEVIEVE NICOLLE PAR M^E NICOLAS
 GILLES BOVRGEOIS DE PARIS ET PAR DEMOISELLE
 MARIE IEANNE CAVHET FEMME DE M^E MARC
 ANTOINE GILLES MARCHAND DE VIN A PARIS
 PAREIN ,ET MAREINNE
 ANDRE HOLANDE MARGVILLIER EN CHARGE
 ET IEAN MORET SINDIC.

Aucun personnage illustre n'est nommé dans l'*Histoire du diocèse de Paris* comme ayant possédé la seigneurie de Vauderlant. Il ne faut donc pas s'étonner de ne lire dans l'acte de baptême de la cloché paroissiale que des noms appartenant à la bourgeoisie parisienne.

DCCC.

GOUSSAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE
ET SAINT-PAUL.

1521.

Les m̄ḡl̄rs de leḡle enure et fabricque de ceās et leurs succelleurs sont tenuz de faire dire chāter et celebrer p̄ ch̄un au le lēdemain de la feste & sollempnēte du .S̄^t sacremēt unq obit vigilles hecomādaces z une haulle messe de Requiem au grand autel de ceste eḡle pour le salut et Remede de lame de feu venerable et discrete per sonne maillre pierre limōneau natif du diocese de lucon en poictou en son vīnāl p̄hre cure de ceste d̄ eḡle et cy devant euterre et porter et p̄ter a loffrāde de lad̄ messe pain et vīn moīen certaine sōme de deniers q̄y pour ce leur a este baillee et paiee p̄ les executeurs du testamēt dud̄ def̄nct pour employer en hente ou herita ge aīnly que plus āplemēt est contenu en certaines lres de ce pallees p̄ denāt deux notaires du chātellet de p̄is par lesq̄lles leld̄ m̄ḡl̄rs ont a ce obligē le hevenn et temporel de lad̄ eḡle present et adue nir . lequel limōneau trespasla le .iiij^e. Jo. de nonembre mil . v^e . xxj . Priez dieu pour luy.

Goussainville a pour église un élégant édifice reconstruit dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Le croissant de Henri II se voit sur un contre-fort; une niche est datée de 1569. La majeure portion de la tour porte, dans sa structure, le caractère de la fin du xii^e siècle. Par une exception bien rare dans les églises de l'ancien diocèse de Paris, le maître-autel conserve son retable en pierre, du xvi^e siècle, enrichi de colonnes, de guirlandes et de bas-reliefs. Un prêtre, agenouillé au pied d'un calvaire, représente probablement le donateur. Plusieurs grandes dalles, dont les inscriptions et les effigies ont cessé d'être visibles, existent encore dans le chœur et dans les autres parties de l'église.

L'acte de fondation du curé Pierre Simonneau, gravé sur une simple dalle et placé aujourd'hui sous le porche de l'entrée méridionale, a précédé de plusieurs années la reconstruction de l'édifice. Ce personnage était originaire du diocèse de Luçon, en Poitou. Il vint exercer son ministère et mourir bien loin de son pays natal. Les Simonneau sont encore nombreux dans les départements de la Vienne et de la Vendée.

DCCCL.

GOUSSAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE
ET SAINT-PAUL.

1584-1624.

CY GISSENT LES CORPS DHONO^{BLES} PSŌNES ARTHVS GVERIN VIVĀT LABOVĀR
DEMT A LA FERME DE LA GRANGE DES NOVES¹

ET MADELAINE FERRY SA FĒME Q̄ DECEDERĒT SCAVO^R

LED GVERIN LE LVNDY 9^E 10^R DE IVILLET 1584. ET LAD FERRY LE DIMENCHE
20^E 10^R DOCTOBRE 1624. PRIES DIEV PO^R LEVRS AMES

Pierre. — Long. 2^m,00; larg. 0^m,97.

Dalle déjà fruste, à l'entrée du chœur; aux quatre angles, médaillons qui contiennent les évangélistes assis, occupés à écrire; deux arcades cintrées, sur consoles; entablement décoré d'un écusson qui n'a plus d'insignes, de palmettes et d'enroulements; effigies des deux époux, la femme regardant son mari; costumes semblables à ceux des personnages mentionnés sous le numéro qui suit.

Le nom romanesque d'Arthus, qui ne figure guère dans le vocabulaire des gens de la campagne, fut peut-être importé à Goussainville par Arthus d'Aunay, seigneur de ce lieu au xv^e siècle, et chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, qui avait autrefois, au rapport de du Chesne², sa tombe armoriée dans l'église paroissiale.

¹ Ferme considérable du territoire de Goussainville.

² *Hist. géneal. de la maison de Montmorency*, p. 527.

DCCCII — DCCCIII.

GOUSSAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE
ET SAINT-PAUL.

1677.

CY GISENT LES CORPS DHONNORABLES PERSON
NES IEHAN GVERIN VIVANT FERMIER DE
LA GRANGE DES NOVES ET LOYSE PLVYETTE
SA FEMME · PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES

Pierre. — Longueur de la dalle, 2^m,00; larg. 0^m,96

1677.

.....
IEAN GVERIN VIVANT
LABOVREVR DE LA GRANGE DES
NOVES.....
LOVISE PLVYETTE SA FEMME
LESQVELS.....
ONT DONNÉ ET DELEISSÉ A LEGLISE
DE CEANS VN ARPENT DE TERRE A LA
CHARGE QVE LES MARGVILLIERS DICELLE
SERONT TENVS ET OBLIGÉS FAIRE
ANONCER AV PROSNE ET CHANTER PAR
CHACVN AN A PERPETVITÉ DEUX MESSES
HAVTES DE REQVIEM AVEC LIBERA
ET DEPROFONDIS SVR LEVR SEPVLTVRE
SAVOIR LA 1^{ERE} LE 7 JANVIER 10^R AVQ
DECEDA LED. GVERIN AAGÉ DE 60 ANS
EN LANNÉE 1677 LA 2^{EME} LE 1^{ER} FEB 10^R
DV DECES DE LAD PLVYETTE EN LANNÉE
1645. *Priez Dieu pour Eux.*

Pierre.

La première inscription, composée seulement de quatre lignes, se lit au bas d'une grande dalle funéraire, à l'entrée du chœur. Même disposition que pour la tombe d'Arthur Guérin qui précède; les effigies assez bien conservées; elles ont les mains jointes; Jean Guérin, barbe en pointe, col rabattu, veste garnie de boutons et ornée d'un nœud de ruban, culottes courtes enrubanées, bas, souliers à rosettes, petit manteau descendant aux genoux; Louise Pluyette, coiffée d'un bonnet ou chapeau rond auquel s'ajuste une voilette, col ouvert, corsage, jupe ample et longue.

L'inscription de fondation, placée sous le porche méridional, est gravée sur une table de pierre encadrée d'une bordure à petits compartiments de marbre de différentes couleurs. Au-dessus du texte, les donateurs invoquent un Christ en croix.

D'après le rapprochement des dates, on peut croire que Jean Guérin était le petit-fils d'Arthur. Leurs tombes se touchent. Louise Pluyette mourut très-jeune sans doute, trente-deux ans avant son mari. Elle appartenait à la famille dont nous avons déjà signalé des monuments à Fontenay-sous-Louvres, au Mesnil-Aubry et à Roissy-en-France.

DCCCIV.

GOUSSAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE
ET SAINT-PAUL.xvii^e siècle.

CY DEVANT GISĒT ET REPOSĒT

LES CORPS D'HONESTES PERSONES NICOLAS
CHEVESNEAV, IEANNE LA PERLIERE SA PREM^{RE}
FĒME, ET DENISE FRENEAV, SA SECODE FĒME,
LESQ^{LES} ONT DONÉ ET LAISSÉ A LEGLISE DE CE-
ANS VN ARPĒT ET DEMIE QVATRES PERCHE DE
TERRE SITVÉ AV TERROVER DE COVSSAINVILLE
A LA CHARGE QVE LES MARGVIER^{ES} DE L'EGLISE
D'VD GOVSSAINVILLE SEROT TENVS ET OBLI-
GEZ DE FAIRE ANOCER AV PROSNE DE LA MES-
SE PAROISSIALE ET FAIRE CHĀTER TOVS
LES ĀS A PERPETVITÉ 5. MESSE HAVTES DE
REQVIEM AVEC VIGILES A 3. PSEAVMES 3. LE-
ÇOS LIBERA ET DE PROFVDIS, A LA FIN DE
CHACVNE MESSE SVR LE LIEV DE LEVR SE-
PVLTVRE PO^R. LE SALVT ET REPOS DE LEVRS
AMES, DĒT LA P^{RE} MESSE SE CHĀTERA LE 8^E. MAY
LA SECODE LE 14^E AOVS LA 3^E. LE 8^E. OCTOBRE
LA 4^E. LE 5. DECĒBRE ET LA 5^E. LE 25^E. FEBVRIER
10^R AVQ^{EL} DECEDA LAD^{TE} IEANNE LAPERLIERE
EN LANEE 1651. ET CHACQVE MESSE QVE LĒ.
DIRA DE FAIRE TINTER 20. FOIS LA GROSSE
CLOCHE

Priez Dieu pour leurs Ames

*Requiescant In Pace Amen.*Pierre. — Long. 0^m,55; larg. 0^m,41.

Dalle sous la lampe du chœur; deux petites têtes d'anges dessinées dans les angles inférieurs.

L'inscription ne nous fournit qu'une date, celle du décès de Jeanne la Perlière, femme de Nicolas Chevesneau, qui trépassa le 25 février 1651; mais on doit en reporter la pose à une époque plus avancée du xvii^e siècle, puisqu'elle n'a pu être rédigée qu'après la mort de Nicolas Chevesneau et de sa seconde femme, Denise Freneau.

DCCC.V.

GOUSSAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE
ET SAINT-PAUL.

1687.

D. O. M.

PAR CONTRACT DU 22. SEPTEMBRE 1678.
PASSÉ PARDEVANT LAPERLIER TABELLION A
GOUSSAINVILLE, M^E JEAN LALLEMANT MEDECIN
CHIRURGIEN, ET OFFICIER DE LA FEÛE REYNE
MERE DU ROY, ET JEANNE GILLET SA FEMME
Y DEMEURANTS, ONT FAIT DONNĀON A LA PAR
ROISSE DUD. LIEU DE DIX LIVRES DE RENTE, A LA
CHARGE QUE LES MARG^{ERS} ET LEURS SUCCESEURS
SERONT OBLIGEZ DE FAIRE CHĀTER ET CELEBRER
PAR CHŪN AN A PERPETUITÉ DANS LĀD. ÉGLISE
4. MESSES D'OBITS HAUTES AVEC VIG^{LES} A 3. LECONS,
AVANT CHŪNE DESDITES MESSES, ET APRES LE
Libera, ET *De profundis*, SUR LES SEPULTURES
DE DEFFUNTS M^E MICHEL LALLEMANT, ET DENISE
GUERIN PERE ET MERE DŪ DONNATEUR PO^R LE
REPOS DE LEURS AMES, SÇAVOIR LA VEILLE OU
LE LENDEMAIN DE LA FESTE DE LA CONVERTION
DE S^T PEUL LE 25. IANVIER 27. ET 30. SEPT^{BRE} ET
10. OCTOBRE, OU AUTRES IO^{RS} ET OUTRE SERONT
AUSSY TENUS ICEUX MARG^{ERS} DE FAIRE CHANTER
ET CELEBRER PENDANT LA VIE DESD. DONATEURS
PAR CHŪN AN 2. MESSES HAUTES EN L'HONNEUR DE
LA S^{TE} VIERGE LE 2. MAY, ET PREMIER OCT^{BRE} ET
APRES LEURS DECEDS AU LIEU DESD. DEUX
MESSES DE LA S^{TE} VIERGE 2. MESSES HAUTES
D'OBITS PAR CHŪN AN A PERPETUITÉ, PO^R LE
REPOS DE LEURS AMES, AUX IOURS DE LEURS
DECEDS OU AUTRES IOURS.
JEANNE GILLET EST DECEDÉE LE MARDY 27.
MAY 1681. DERNIERE FESTE DE LA PENTECOSTE
JEAN LALLEMANT EST DECEDÉ LE VENDREDY
23. IANVIER 1687.

Priez Dieu pour eux

Marbre noir. — Haut. 0^m,95; larg. 0^m,72.

Simple plaque de marbre, à la quatrième travée de la nef, du côté du nord. Le médecin-chirurgien Jean Lallemant avait fait partie de la maison de la reine Anne d'Autriche; nous pouvons le croire originaire de Goussainville, où son père et sa mère avaient leur sépulture. Le nom de famille de sa mère, Denise Guérin, se présente ici pour la troisième fois dans la même église.

Nous avons encore à faire mention de quelques inscriptions appartenant au xvii^e siècle, trop mutilées pour qu'il soit possible d'en publier le texte.

Dans la nef, près des tombes des deux Guérin, fermiers de la Grange des Noües, une dalle dont l'effigie n'existe plus; sur la bordure, quelques mots de l'épithaphe d'un prêtre, né à, près Compiègne, curé de Goussainville pendant vingt-deux ans, mort à l'âge de soixante-cinq ans, le 18 janvier 1641.

Sous le porche méridional :

Épithaphe de Michel, chirurgien, mort à l'âge de trente-sept ans, qui donna un demi-arpent de terre pour assurer la célébration d'un service à l'anniversaire de son décès, et d'un autre le jour de la Saint-Michel; au-dessus du texte, le Christ en croix invoqué par le défunt et par sa femme; tête de mort, ossements croisés; armoiries au chevron accompagné en chef de deux croissants et d'une gerbe de blé en pointe.

Fragment de l'épithaphe d'une femme nommée Marie Guerost.

Épithaphe de Pierre Cavette, prêtre, chapelain de l'église de, diocèse d'Amiens; il laissa une rente à prendre sur sa maison, à charge de célébration d'obits.

DCCCVI.

GOUSSAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE
ET SAINT-PAUL.

1696.

HIC JACENT

NICOLAUS NICOLAI¹

EQUES MARCHIO DE GOUSSAINVILLE

DOMINUS DE PRESLE D'YVORS DE LA ROCHE &

REGI À SANCTIORIBUS CONSILIIS

ET SUPREMÆ RATIONUM REGIARUM CURIÆ PRINCEPS

Vir animi excelsitate justitiæ ac boni publici studio

ingenii & eloquentiæ præstantia eximius

ætatis anno LIV æræ Christianæ MDCLXXXVI fato functus

ET

ELISABETHA DE FIEUBET² IPSIUS UXOR

PRÆCLARÆ VIRTUTIS PIETATISQUE FÆMINA

quæ cum filios tres filiam unam carissimo Marito genuisset³.

sexto conjugii anno, post Christum MDCLIX mortua

prior hic condita est.

Ibi etiam compositus cū optimis Parentibus quiescit Filius natu maximus

ANTONIUS LUDOVICUS

immature funere elatus, anno M.DC.LXXVII.

Nec non Avo & Avix appositus, annis vitæ vix tribus expletis⁴

NEPOS EX ALTERO FILIO JOANNE ÆMARIO

¹ Nicolas de Nicolai, d'abord conseiller au grand conseil, succéda, en 1656, à son père Antoine, comme premier président de la chambre des comptes de Paris.

² Fille de Gaspard de Fieubet, baron de Launac, trésorier de l'épargne.

³ Antoine-Louis de Nicolai, mort en

1677, inhumé sous cette même dalle; Jean Aimar, premier président, mort en 1737; Nicolas, colonel du régiment d'Auvergne; Marie-Élisabeth.

⁴ Jean Aimar, né en 1691, mort en 1694.

CUJUS ET UXOR DULCISSIMA MARIA CATHARINA

AMPLISSIMI VIRI JOANNIS LE CAMUS LIBELLORUM SUPPLICUM
 IN REGIA MAGISTRI AC PARISIENSIS PROPŒTORIS FILIA:
 OB EGREGIAS ANIMI CORPORISQUE DOTES AC SANCTISSIMOS MORES
 COMMENDATA HUC QUOQ̄ HAUD MULTO POST SUAVISSIMŪ FILIOLUM ILLATA EST:
 amantissimo Conjugi duobus Liberis superstitibus² universæque familiæ
 luctuoso & peracerbo letho prærepta XI. Maii anno M.DC.XCVI.

REQUIESCANT IN PACE.

JOANNES EMARIUS NICOLAI EQVES MARCHIO DE GOUSSAINVILLE &
 REGI A SANCTIORIBUS CONSILIIS
 ET SUPREMÆ REGIARUM RATIONUM CURIÆ PRINCEPS
 IN EO MAGISTRATU CONTINUA PATERNÆ STIRPIS SUCCESSIONE SEPTIMUS
 HOC PARENTI UTRIQUE FRATRI, FILIO, CONJUGI BREVE ELOGIUM,
 PIETATIS ET AMORIS SUI MONUMENTUM POSUIT
 EODEM ANNO, M.DC.XCVI.

Marbre noir. — Long. 2^m,15; larg. 1^m,10.

Dalle sans ornements, fracturée; elle a été mutilée. On la voit aujourd'hui à la quatrième travée, du côté du nord.

La seigneurie de Goussainville fut apportée en dot par Anne Baillet, en 1527, à son mari Aimar de Nicolai, le second de son nom qui exerça les fonctions de premier président de la chambre des comptes de Paris. En 1645, cette terre fut érigée en marquisat. Le château, construit auprès de l'église, existe encore; l'architecture en est moderne et vulgaire. Le caveau seigneurial se trouve sous le chœur; un fragment de tombe du xiii^e siècle en ferme l'ouverture. Les corps

¹ Voy. t. I, n° ccxxv, p. 383. Marie-Catherine le Camus fut la première femme de Jean-Aimar de Nicolai, qui épousa en secondes noces, en 1705, Françoise-Élisabeth de Lamoignon, morte en 1733. Marie-Catherine le Camus avait fondé à Goussainville deux sœurs grises, pour prendre soin

des malades et pour instruire les jeunes filles.

² Antoine-Nicolas, mort et inhumé à Auteuil (voy. ci-dessus, n° dui, p. 72, 73); Marie-Élisabeth, morte sans alliance en 1717.

qu'il renfermait furent dépouillés de leurs cercueils de plomb pendant la Révolution et transférés au cimetière. On détruisit à la même époque plusieurs épitaphes et monuments placés, en l'honneur des Nicolai, soit dans le chœur, soit dans le bas côté septentrional, où saint Nicolas, le patron de la famille, avait son autel. L'inscription que nous publions a seule échappé à la ruine¹.

¹ Pour la généalogie et l'histoire des Nicolai, voir A.-M. de Boislisle, *Premiers présidents de la Chambre des comptes de Paris*, 1873.

DCCCVII. — DCCCVIII.

GOUSSAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE
ET SAINT-PAUL.

1777.

D. O. M.

ICI · REPOSE · LE
CORPS · DE · DEFUNTE
GENEVIEVE · CECILE
MICHEL · FEMME
DE · NICOLAS · BRU-
NARD · PROCUREUR
FISCAL · DE · GOUS-
SAINVILLE · DECEDÉE
LE · 2 · OCTOBRE · 1777
AGÉE · DE · 33 · ANS · UN
MOIS · 26 · JOURS .

*Requiescat in
Pace.*

Pierre.

1779.

ICY

REPOSE LE CORPS DE
M^{RE} ANTOINE BONNET
PRÊTRE CURÉ DE
CETTE P^{SSE} DECEDDÉ
LE 15. AOUST 1779.
AGÉ DE 40 ANS.

*Priés Dieu pour le repos
de Son Ame.*

Pierre. — Long. 0^m,50; larg. 0^m,50.

L'építaphe de Geneviève-Cécile Michel se trouve à l'entrée du chœur; des larmes, des croix, des os en sautoir et une tête de mort accompagnent le texte.

La tombe du curé Antoine Bonnet, placée sous la lampe, en avant du sanctuaire, ne présente aucun ornement.

DCCCIX.

GOUSSAINVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE
ET SAINT-PAUL.

1682.

✠ LAN 1682 IAY ETE BENITE PAR MESSIRE
CLAVDE FRICHOT PRESTRE DOCTEVR
DE LA SORBONNE CVRE DE CETTE PAROISSE
ET NOMMEE NICOLE ELISABETH PAR HAVT
ET PVISSANT SEIGNEVR M^{RE} NICOLAS NICOLAI
CON^{ER} DV ROY EN TOVS SES CONSEILS PREMIER
PRESIDENT DE SA CHAMBRE DES COMPTES
MARQVIS DE GOVSSAINVILLE SEIG^R DE LA
ROCHE DE PRESLES ET YVOR ET PAR
DAMOISELLE MARIE ELISABETH NICOLAI SA
FILLE VNIQVE¹
MAISTRE NICOLAS LE SOVRD NICOLAS GVERIN &
ESTIENNE DE LOVVRES MARG^{ER} MONT
FAIT FONDRE
N CHAPELLE I GILLOT & F MOREAV
MONT FAICT²
PIERRE THORIGNY CLERC.

¹ Voy. ci-dessus, n° DCCCVI, notes. Nicolas de Nicolai mourut en 1686, laissant une seule fille et deux fils.

² Pour ces trois fondateurs, voy. l'inscrip-

tion de la grosse cloche de Gonesse, n° DCCLXXV, p. 546, avec renvoi aux citations antérieures.

DCCCX.

LOUVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JUSTIN.

1587.

Cy gist honorable personne

Antoine bimon en son vivānt laboureur dem̄ a Louvre en parisis age de
cinquāte trois ans lequel decedda leMercredy xxvii^e Jo^r de May mil v^c lvi^{xx}. Et sept priez dien pour son
AmePierre. — Long. 1^m,95; larg. 0^m,95.

Bas côté septentrional de l'église; dalle usée à la partie supérieure; deux colonnes composites; une tête de mort à chaque piédestal; une tête d'ange à chaque fût; arc en ogive, accompagné de rosaces, de rinceaux et d'enroulements; effigie du défunt, barbe taillée en pointe, une houppelande très-simple pour costume.

Il y avait autrefois, à Louvres, deux églises administrées par un même curé, celle de Saint-Rieul, qui a été détruite, et celle de Saint-Justin, qui sert encore de paroisse; elles étaient parallèles et séparées seulement l'une de l'autre par un étroit passage. La tour de Saint-Rieul, d'une belle structure des xii^e et xiii^e siècles, est devenue le clocher de Saint-Justin. L'église conservée présente quelques détails intéressants : une porte du xii^e siècle, plusieurs piliers du xiii^e, des sculptures, des colonnes, des chapiteaux, des voûtes du xv^e et du xvi^e. Elle renferme aussi, comme la plupart des églises voisines, des dalles funéraires en pierre de Senlis. Nous avons vu encore à Louvres, sur la rue principale, la façade remarquable d'un hôtel-Dieu du xiii^e siècle, qui fut abandonné et vendu en 1848.

DCCCXI.

LOUVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JUSTIN.

1589.



PHOTOGRAVURE DIJARDIN

Pierre. — Long. 1^m,96; larg. 0^m,92.

CY GIST HONNESTE FEMME MARIE BOUCHER EN SON
 VIANT FEMME DE HONNESTE PERSONNE ANTHOÏNE GUERIN AAGE DE
 XXVIII ANS LAQUELLE DECEDDA LE V^E
 JOUR DU MOIS DE FEBURIER MIL V^C IIII^{XX} ET NEUF. PRIEZ DIEU POUR SON
 AME

La tombe de Marie Boucher nous paraît une des plus charmantes qu'on puisse rencontrer. Pourquoi donc le dessinateur de cette élégante architecture et de cette gracieuse effigie n'a-t-il pas signé son œuvre? La jeunesse, la candeur empreintes sur les traits de la défunte nous disent bien qu'elle fut prématurément ravie à la tendresse d'un époux; elle ne vécut pas plus de vingt-huit ans. La dalle funéraire qui nous conserve son image atteste les regrets qu'a dû laisser sa mort.

DCCCXII.

LOUVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JUSTIN.

1595.

Dalle bien conservée, portant une inscription en caractères gothiques, gravée avec soin, qui relate les fondations faites par Pierre Guérin, prévôt de Louvres, mort en 1595, et par sa femme, décédée en 1610. Tous deux sont représentés à genoux aux pieds d'un Christ en croix. Deux colonnes, enveloppées de feuillage et cannelées, accompagnent le texte. La dalle se trouve aujourd'hui engagée sous un plancher près du bénitier, à l'entrée méridionale de la nef, de telle manière qu'il n'a pas été possible d'en obtenir un estampage ni même une copie complète. L'inscription se termine par cette sentence en lettres romaines :

VIVRE POVR MOVRIR

MOVRIR POVR VIVRE

Le dallage de la nef comprend plusieurs tombes des xvi^e et xvii^e siècles; elles sont toutes à peu près effacées. J'en ai compté cinq, dont une datée de 1633, à deux effigies chacune; d'autres n'offrent qu'un seul personnage. Nous citerons celle d'un laboureur décédé au mois de novembre 1588, et celle d'une femme morte le 20 du même mois de la même année.

DCCCXIII.

LOUVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JUSTIN.

1643.

..... PERSONE MAISTRE ANTHOINE REGNAVLT VIVANT
 APOTICQVAIRE ET LABOVREVR LEQVEL

EST DECEDE LE DIX HVITIESME IOVR DE I Ving MIL

SIX CENS QVARANTE TROIS AGE DE CINQVATE CINQ ANS. PRIEZ DIEV POVR
 SON AME

Pierre. — Long. 1^m,40; larg. 0^m,85.

Dalle du bas côté septentrional du chœur, près de la chapelle de Saint-Nicolas; la partie supérieure brisée et le reste oblitéré. L'effigie de ce personnage, qui cumulait la profession d'apothicaire avec celle de fermier, porte le même costume que les simples laboureurs : petit manteau, veste, culottes courtes. Le titre de *maître* seul le distingue, en le désignant comme un homme d'étude, affilié sans doute à la communauté des apothicaires de Paris.

DCCCXIV.

LOUVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JUSTIN.

1653.



Dalle posée devant les degrés de la chapelle de la Vierge, au fond du bas côté méridional du chœur. Elle a été sciée en deux; il n'en reste plus aujourd'hui que la partie dont nous publions la gravure, et qui en formait à peu près la moitié. L'épithaphe des deux personnages, gravée à l'extrémité inférieure de la tombe, a été réduite dans la même proportion. Le défunt prend le titre de *chevaucheur de*;

peut-être remplissait-il dans la maison du roi une fonction analogue à celle du sieur de la Chapelle, dont nous avons trouvé l'épithaphe dans l'église d'Andresy¹. L'office de maître de la poste de Louvres, dont il était aussi pourvu, passait pour très-lucratif, en raison de la situation du bourg sur la grande route de Flandre; l'établissement des chemins de fer lui a enlevé toute importance.

¹ Voy. ci-dessus, n° DCLII, p. 351.

DCCCXV.

LOUVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JUSTIN.

1726.

D. O. M.

ICY REPOSE

DANS L'ATTENTE D'UNE

~~~~~

~~~~~

~~~~~

~~~~~ LE 29

MARS 1726 DANS LA 63^E ANNÉE

DE SON AGE.

SA SAGESSE IRREPREHENSIBLE,

SON ATTENTION TOUJOURS ÉGALLE

SUR LUY ET SUR SES OUAILLES,

SON ZELE ECLAIRÉ ET DISCRET,

L'ONT FAIT AIMER DE DIEU ET

DES HOMMES, C'EST LE TEMOI

GNAGE QUE LUY EN REND LA

PLUS PRECIEUSE PORTION DE

SON TROUPEAU.

Priez pour lui.

LATARE ET MARGRY A SENLIS¹.

Dalle de pierre, comprise dans le pavé du chœur. Les quatre lignes qui contenaient les noms et le titre de ce pasteur si cher à ses paroissiens sont aujourd'hui complètement effacées. Les deux tombiers de Senlis, signataires de l'építaphe, n'ont produit cette fois qu'une gravure de caractères sans grande valeur; aucun ornement n'accompagne le texte.

Une dalle² à deux personnages, qui se trouve dans le bas côté mé-

¹ Voy. ci-dessus, n° DCXVI. — ² Long. 1^m,90; larg. 0^m,94.

ridional, fut peut-être aussi l'œuvre de ces deux artistes. La médiocrité du dessin nous a détourné de la publier. L'inscription placée au-dessous des effigies a disparu ; il n'en reste plus que le millésime de 1715. Un mari et sa femme occupent toute la tombe ; il n'y a pas d'encadrement d'architecture. Les costumes sont ceux de la bourgeoisie, à la fin du règne de Louis XIV. Le mari a le visage imberbe, les cheveux très-longs, l'épée au côté, cravate, habit droit, à larges manches, à basques carrées, descendant presque aux genoux, serré à la taille par de gros boutons et ouvrant un peu par le haut ; culottes, bas, souliers carrés à talons très-élevés. La femme coiffée d'un ample voile qui se termine en pointe au sommet, collier à gros grains, longue robe ouverte par le haut, larges manches, ceinture à deux bouts de rubans flottants.

Sur une autre tombe, on ne lit que le nom d'Antoine Lerouge, laboureur, mort en 1762.

La cloche, bénite en 1790, sous le patronage du commandant de la garde nationale du lieu, portait une inscription que des révolutionnaires plus avancés ont limée avec le plus grand soin. Les premiers mots et les derniers ont été seuls épargnés :

† LAN 1790 IAY ETE BENITE PAR

.....

LOUIS GAUDIVEAU FONDEUR ¹

¹ Pour les fondateurs de ce nom, voy. ci-dessus, n° DCCLXII, p. 540.

DCCCXVI.

ÉPIAIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1570.

**Cy gist honorable
 personne Sebastien ganeron en son vivant laboureur.

 Soixante z dix Priez Dieu pour son ame**

Pierre. — Long. 1^m,30; larg 0^m,95.

Fragment de dalle, très-usée; pas d'ajustement d'architecture, simples filets d'encadrement; esfigie, mains jointes, vêtue de la houppelande du xvi^e siècle. La partie retranchée sert de seuil à la porte de la maison du maître d'école; on n'y distingue plus rien.

L'église d'Épiais, qui datait de la première moitié du xiv^e siècle, a été remplacée de nos jours par une petite chapelle de moellons et de plâtre, dépourvue de tout caractère. On n'a conservé de l'ancien édifice qu'une tour bien bâtie, du xvi^e siècle. Nous avons vu jadis entassés, près de la porte de la chapelle neuve, des clefs de voûte historiées et des chapiteaux à feuillages. On pouvait craindre aussi que les quatre dalles revêtues d'épithèques, qui avaient été extraites de la vieille église, ne fussent mises au rebut; nous savons qu'elles ont été réintégrées dans la chapelle et dressées contre les murs, près de l'entrée. Nous en publions les inscriptions sous le présent numéro et sous les trois qui suivent.

DCCCXVII.

ÉPIAIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1672.

CY GIST VENERABLE ET DISCRETE PERSONE M^{HE}
 NICOLAS PLUYETTE VIVAT CVRÉ DE CEANS DECEDÉ
 LE 20^E MAY 1672. AAGÉ DE 73. ANS LEQ^T A DONNÉ
 ET LEGVÉ A L'EGLE. NRE DAME DESPIETZ VN DEMY
 ARPENT DE TERRE EN DEUX PIECES LA PREMIERE
 CONTENANT VN QUARTIER¹ SEIS AV TERROIR DE
 MAVREGARD² LA SECONDE CONTENANT AVSSY VN
 QUARTIER SEIS AV TERROIR DE VEMARS³ AINSY
 QVIL PAROIST PAR SON TESTAMENT ET ORD^{CE} DE
 DERNIERE VOLONTÉ PASSÉ PARDEV^T. ROVGEMOT
 TABELLION AVD. ESPIETZ LE 12^E IOVR DE MAY
 1672. A LA CHARGE QVE LE MARG^{ER} EN CHARGE
 DE LEGLISE DVD. ESPIETZ SOT TENVS DE FAIR^E
 DIRE ET CHANTER A PERPETVITÉ PAR CHACVN
 AN DEUX OBITS DE VIGILLES A TROIS LEÇONS
 VNE MESSE HAVLTE AVEQ VN LIBERA A LA FIN
 POVR LE REPOS DE LAME DVD. DEFFVNCT ET
 POVR SES AMIS TRESPASSEZ SCAVOIR LVN
 A PAREL IOVR DE SON DECEDZ ET LAVTRE
 HVIC IOVR APRES, ET POVR CET EFFECT SEROT
 TENY PAYER A M^R LE CVRÉ XXV. SOL XV. SOL A
 M^R LE VICAIRE QVI ASSISTERA ET V. SOL
 AVX PETITS ENFANS ET LE SVRPLVS VEUX
 ET ENTEND LEDIT DEFFVNCT ESTRE
 LAISSÉ A LADITE ÉGLISE.

Priez Dieu pour son Ame.

Marbre noir. — Haut. 0^m,56; larg. 0^m,44.

¹ Un quart d'arpent.

² *Mauregard*, paroisse voisine d'Épiais,
située dans le diocèse de Meaux.

³ *Vémars*, paroisse de l'ancien doyenné
de Montmorency. (Voy. ci-après, n^o DCCCLV.)

Messire Nicolas Pluyette, curé d'Épiais, appartenait à une famille qui s'était fait une position considérable dans toute cette partie du diocèse de Paris. Nous avons déjà cité bien des personnages de ce nom, distingués par leur bienfaisance et par leur vertu, dont les monuments se retrouvent dans les églises de Fontenay-sous-Louvres, du Mesnil-Aubry et de Roissy-en-France¹.

¹ Voy. ci-dessus, p. 499, 501, 512, 561.

DCCCXVIII.

ÉPIAIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1702.

CY GIT

M^{RE} CLAUDE

PRUDHOMME ABBÉ

DE S^T RAMBERT DANS

LE LIONNOIS ET CURÉ DE

CETTE PAROISSE D'ESPIAIS

LEQUEL APRES SY ESTRE

ACQUITTÉ DIGNEM^T DE SESDEVOIRS • ET PRINCIPALEM^T

DE CEUX DE LA CHARITÉ

ET DE L'ORAISON PENDANT

31 AN EST DECEDÉ LE 22^EIOUR DE X^BRE DE LANNÉE

1702. AGÉ DE 67 ANS.

*Priez pour son**Ame*Pierre. — Long. 1^m,85; larg. 0^m,95.

Encadrement ovale, composé d'enroulements et accompagné de rinceaux; une tête de mort, à la partie inférieure.

Claude Prudhomme succéda immédiatement, dans la cure d'Épiais, à Nicolas Pluyette, dont nous venons de publier l'épithaphe. Il portait le titre d'abbé commendataire de la petite abbaye bénédictine de Saint-Rambert, au diocèse de Lyon. La fondation de ce monastère remontait au v^e siècle. Une ville du même nom s'est formée au pied de son enceinte. On évaluait à 2,000 livres le revenu de la mense abbatiale¹. Claude Prudhomme fut nommé abbé vers 1680.

¹ S. Ragnebertus. — Gall. christ. t. IV, col. 254-258. — Piganiol de la Force. Descript. de la France, t. IV et XI.

DCCCXIX.

ÉPIAIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1732.

IFIS

D. O. M.

CY GIST

PROC^R FISCAL, ET
 PIERRE FREMIN VIV^T LABOUREUR¹
 EN CE LIEU, DECEDÉ LE 30
 9^{BRE} 1731 LEQU'EL A FONDÉ EN
 CETTE ÉGLISE POUR LE REPOS
 DE SON AME ET DE CELLES DE
 SES PARENS, DOUZE MESSSES BASSES,
 UNE CHAQUE MOIS, ET DEUX MESSSES
 HAUTES AVEC VIGILES, L'UNE DANS
 LE MOIS D'AVRIL, ET L'AUTRE DANS
 LE MOIS D'OCTOBRE QUI SERONT
 ANNONCÉES LE^S DIMANCHES
 PRECEDENT^S, POUR LAQU'ELLE
 FONDATION LES HERITIERS DUD.
 DEFFUNT ONT DONNÉ A LADITE
 ÉGLISE TREIZE ARPENS VINGT
 TROIS PERCHES DE TERRE
 SUR LE TERROIR DE LOISY
 ET AUX ENVIRONS PAR CONTRAT
 PASSÉ DEVANT ROUGEMONT
 TABELLION A MONCY LE NEUF²
 LE 30 9^{BRE} 1732 · AINSI QU'IL
 EST PLUS AU LONG PORTÉ AUD.
 CONTRAT.

Requiescat in pace.

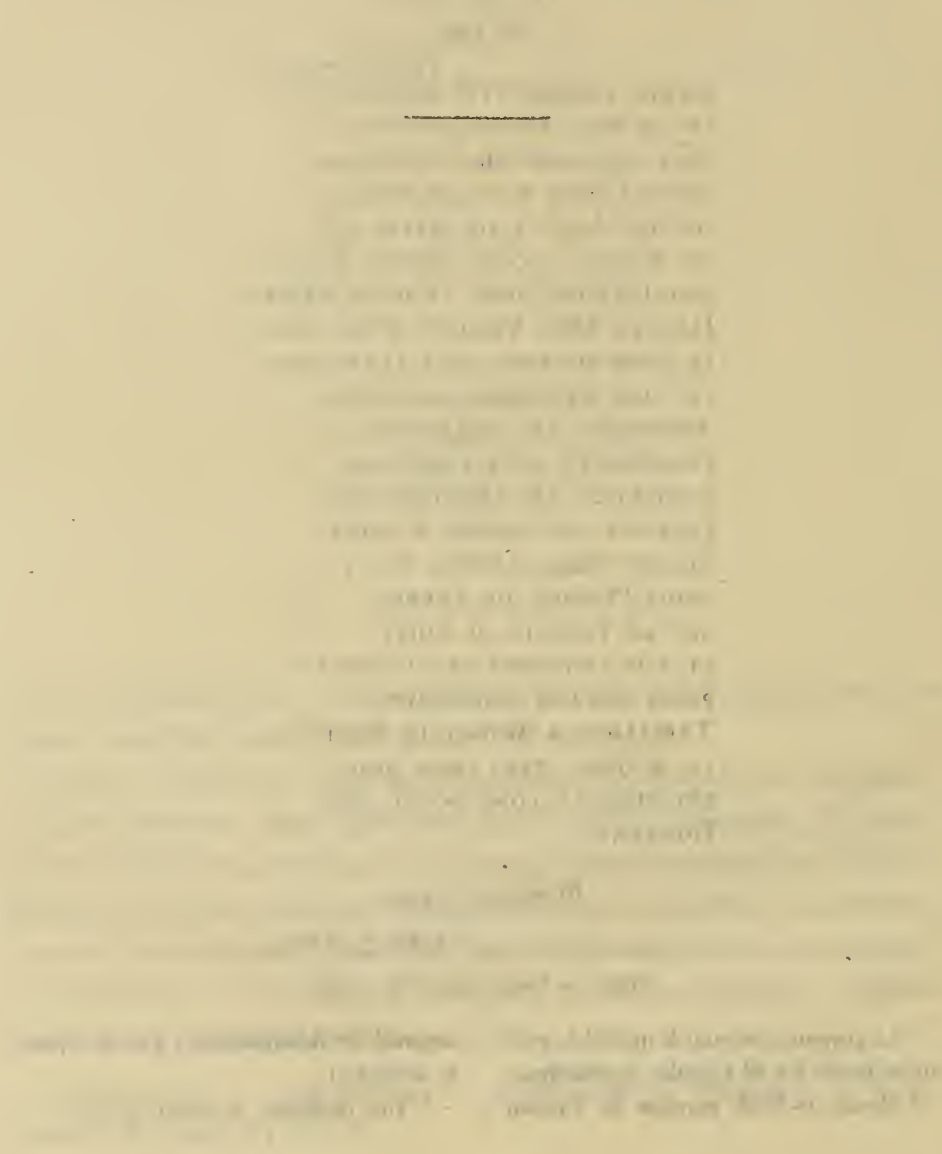
LATARE A SENLIS³.

Pierre. — Long. 1^m,29; larg. 0^m,59.

¹ Le graveur avait omis la qualité de procureur fiscal; il a dû l'ajouter en interligne. doyenné de Montmorency. (Voy. ci-après, n° dcccclxvi.)

² Moussy-le-Neuf, paroisse de l'ancien ³ Voy. ci-dessus, n° dcccxv, p. 593.

Le donateur, qui disposait ainsi de plus de treize arpents de terrain en faveur de sa paroisse, était certainement un riche propriétaire. toutes modestes que paraissent sa qualité de laboureur et même celle de procureur fiscal. Le souvenir de ses libéralités est gravé sur une table de pierre de la plus grande simplicité, à laquelle cependant le tombier de Senlis a cru devoir attacher son nom.



DCCCXX.

ÉPIAIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1759.

✱ LAN 1759 IAY ETE BENITE PAR
 M^{RE} FRANCOIS DEAUBONNE CURE
 DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE
 GENEVIEVE PAR MONSIEUR PIERRE
 MARTEL NEGOCIANT A PARIS DE LA
 PAROISSE S^T MERRY ET PAR MADE
 MOISELLE GENEVIEVE HENRIETTE
 MARTINOT DE LA MEME PAROISSE
 MARTIN LANDRY ANCIEN MARGUILLIER
 IEAN BAPTISTE IANNETS MARGUILLIER
 EN CHARGE.

Nous ne possédons aucun renseignement qui puisse compléter ceux que la cloche d'Épiais nous apporte elle-même sur son origine et sur ses patrons.

DCCCXXI.

ÉPIAIS. — LES CROIX DE PIERRE.

1645.

ET · TVNC · PARE
 BIT · SIGNV̄ · FILII
 HOIS · IN · CÆLO
 MATH · 24 · V · 30
 AD · POSTERORV̄ ·
 · MEMORIAM ·
 SCVLPSIT · HOC
 CRVCIS · MONIMETV̄
 DIONISIVS · DANVIN
 DILIGENTIA · M ·
 A · WA N · HVI^s ·
 ECCLÆ · PAROCHI
 ET · R · TA . . . · EIVS
 DE · MATRICVLARII
 LVDOVICO

 M · DC · XLV ·
 MENSE · NOVEMBRI

Une croix remarquable, sculptée en pierre, s'élève au milieu du cimetière d'Épiais. En voici la description :

Piédestal en forme d'autel, exhaussé sur trois marches et décoré de têtes d'anges à ses angles; obélisque quadrangulaire; sur une des faces, l'inscription et des armoiries qui ont été grattées; sur une autre, des guirlandes enlacées; sur la troisième, les insignes de la Passion; sur la dernière, des ossements et d'autres attributs de la mort; à la pointe de l'obélisque, une croix qui présente, du côté de l'ouest, la figure du Christ expirant; du côté de l'est, celle de la Vierge.

Les premières lignes de l'inscription annoncent, d'après l'évangile de saint Matthieu, l'apparition de la croix au moment même où les morts, inhumés au pied de notre monument, sortiraient de leurs sépulcres pour comparaître devant leur juge.

La suite, aujourd'hui rongée par la mousse, ne se lit plus qu'avec peine. Plusieurs lignes sont même devenues totalement indéchiffrables. Le nom du sculpteur Denis Danvin, qui ne nous est connu par aucun autre ouvrage, a par bonheur échappé à la ruine. Nous avons aussi la date de l'achèvement de son travail, au mois de novembre 1645. Quant aux noms du curé, des marguilliers et des autres paroissiens qui ont pu concourir à l'érection du monument, il ne nous a pas été possible de les reconstituer.

Une autre croix, aussi en pierre, la plus importante qui se soit conservée dans les environs de Paris, occupe le milieu de la place du village. Quatre degrés au soubassement; du côté de l'occident, un autel muni d'un pupitre en pierre, sur lequel on chantait jadis l'évangile des Rameaux; piédestal carré, orné, sur chaque face, d'une niche, de deux pilastres ioniques et d'un fronton demi-circulaire; une haute et mince colonne d'ordre composite, terminée par une croix très-ouvragée, présentant, comme celle du cimetière, un Christ et une figure de la Vierge. Ce monument n'a pas d'inscription; il paraît contemporain de l'œuvre de Denis Danvin. C'était, sans aucun doute, une de ces croix comme il en existait autrefois en si grand nombre, auxquelles on donnait le nom de *croix hosannières* en mémoire de l'hosannah triomphal du dimanche de Pâques fleuries.

DCCCXXII.

CHENEVIÈRES-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU
ET SAINT-GILLES.

1658.

D O M

CY DEVANT GISENT LES CORPS DE DEFFV̄TZ HŌNĒSTES PER
SONNES PIERRE GVERIN VIVĀT P̄CVREVR FISCAL DE LA TERRĒ
ET SEIGNEVRIE DE CHENNEVIÈRE ET LABOVRE^{VR} DEMEVRĀT
AVD̄ LIÈV ET MARTINE CHVLLOT SA FĒME LESQVELS ONT
FONDÉ CHACVN VNG OBĪTZ SOLEMNEL ANVELS ET PERPE
TVELZ SCAVOIR VNG POVR LED̄. GVERIN QVY SE DIRA PAR
CHACVN AN AV IOVR DE SON DECEDZ SCAVOIR VIGILES A
NEVF LECON RECOMANDASE ET VNE MESSE HAVTE COMĒ
AVSY VNG AVXTRE OBĪTZ PŌVR LAĀ. CHVLLOT QVY SE
DIRA PAR CHACVN AN A PAREIL IOVR DE SON DECEDZ ET
VIGILE A TROIS LECON ET VNE MESSE HAVTE ET DE PLUS
LED̄. GVERIN A FONDÉ VNG AVXTRE OBĪTZ QVY SE DIRA
PAR CHACVN AN A LINTENTION DE DEFFVNCTE LOISE
GVERIN SA FILLE VIVĀTE FĒME DE MICHEL BERSON
A PAREIL IO^R DE SON DECEDZ QVY POVR CETTE EFFAICT
ONT DONNÉ ET LAIGVÉ A LEGLISE ET FABRICQVE DE
CEANS VNG ARPENT DE TERRE EN DEUX PIECE POVR LESD̄
OBĪTZ DESD̄. GVERIN ET CHVLLOT ET. VI. LIVRES TZ DE
RENTE POVR LOBĪTZ DE LAĀ. LOISE GVERIN LEVRS
FILLE ET A LA FIN DESD̄. OBĪTZ SERA CHANTÉ LE LIBERA
ET DE PROFVNDIS ET ORAISON ACOVTVMEÉ SVR LES SE
PVLTVRE DESD̄. GVERIN ET CHVLLOT ET SERON RECOM
MANDÉ AV PROSNE LE DIMANCHE PRECEDANT ET SERA
DICT VNG DE PROFVNDIS A LEVRS INTENTION AINSY QVIL
EST PLUS AV LONG PORTÉ AV CONTRACT PASSÉ PARDEVANT
ROVGEMONT TABELLION A MOVCY LE NEVF LED̄. GVERIN
EST DECEDÉ LE 12^E. MARS 1658 AGÉ DE 56 ANS ET LAĀ. CHVLLOT
LE 29^E. JVIN 1651 AGÉE DE 56 ANS ET LAĀ. LOISE GVERIN LEVRS
FILLE LE 29^E. OCTOBRE 1652 AGÉE DE 28 ANS LE S^R. CVRE AVRA
POVR CHACV̄ OBĪTZ 40 S. LE S^R. VICAIRE 12 S. LE M^E. 5 S. AVX ANFAN^S
5 S. EN CAS DAPSESE SERA CŌVERTY EN AVSTRE PRIERE *Pries Po^r Eulx*

Pierre. — Long. 1^m,49; larg. 0^m,80.

Dalle, ornée d'enroulements, de palmes, d'une tête de mort; au-dessus du texte, le donateur, sa femme et leur fille, en prières devant un Christ en croix. L'orthographe de cet acte de fondation est très-incorrecte. Nous avons eu à citer fréquemment le nom de Guérin dans les paroisses de cette portion de l'ancien doyenné de Montmorency. Peut-être les différents personnages dont nous avons fait mention appartenaient-ils à une même famille. Nous ne saurions cependant l'affirmer; car ce nom n'était pas plus rare autrefois qu'aujourd'hui.

L'église de Chenevières se compose d'une nef, de structure commune, qui peut dater de la fin du xvi^e siècle, puis d'un chœur et d'une abside, reconstruits avec élégance dans les premières années du dix-septième.

DCCCXXIII.

CHENEVIÈRES-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU
ET SAINT-GILLES.

1667.

LES MARGVILLIERS DE L'ÉGLISE DE S^T LEU
S^T GILLES DE CHENNEVIERES EN FRANCE
SONT OBLIGÉS DE FAIRE CELEBRER TOVS
LES ANS LA VEILLE DE LA TOVSSAINCT VN
SERVICE SOLEMNEL COMPLET, ET DE FAIRE
PRIER DIEV LES QVATRE FESTES SOLEM-
NELLES DE L'ANÉÉ POVR LE REPOS DE
L'AME DE MESSIRE GVILLAVME LVSSON
CHEVALLIER SEIGNEVR DVD̄ LIEV CON^{ER}
DV ROY EN SES CONSEILS ET PREMIER
PRESIDENT EN SA COVR DES MONNOYES,
LE TOVT AINSY QV'IL EST PORTÉ PLVS
AMPLEMENT PAR LE CONTRACT DE
FONDATION QVI EN A ESTÉ FAICT PAR
MESSIRE CLAVDE LVSSON ESCVIER
SEIGNEVR DVDICT CHENNEVIERES CON^{ER}
DV ROY EN SES CONSEILS, PASSÉ PARDE-
VĀT CHARLEMAGNE GAVDET TABELLION
DVDICT LIEV LE DOVZIEME IOVR DE
NOVEMBRE M. vi^c LXVII¹.

*Requiescat in pace*Marbre noir. — Haut. 0^m,66; larg. 0^m,47.

La plaque de marbre est fixée au mur du bas côté septentrional du chœur. Au-dessus du texte, un nom de Jésus, historié et surmonté d'une croix, placé entre deux écussons; le premier, à dextre, blasonné

¹ Une correction, faite après coup, a mis de la confusion dans les chiffres.

d'un chevron accompagné de deux colombes en chef et d'une rose en pointe ; le second, à sénestre, parti du premier, et bandé d. . . . et d. . . . Il y a pour chaque écusson un casque à lambrequins, avec un lion en cimier et deux lions pour supports.

La cour des monnaies, dont Guillaume Lusson était premier président, faisait remonter son origine au ^{xiv}^e siècle. Elle siégeait au Palais, à Paris. Sa juridiction s'exerçait sur les délits et litiges concernant les monnaies ; son organisation était la même que celle des autres corps de haute magistrature.

Au ^{xvii}^e siècle, les Lusson possédaient la seigneurie de Chenevières. Plusieurs d'entre eux remplirent les fonctions d'auditeur à la chambre des comptes de Paris.

DCCCXXIV. — DCCCXXV. — DCCCXXVI. — DCCCXXVII. —
DCCCXXVIII.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1549.

Cy gist venerable & discrete p̄sone
maistre vincent caillet en son vinant p̄bre Cure de leglie parochial de
ceans
qui trespalla le mardi xiv^e Jo^r de
fevrier lan mil cinq cens xlix Priez

Pierre. — Long. 2^m,10; larg. 1^m,00.

1560.

Cy gist

. desmares en son vivant
p̄bre et cure de villeron
lequel trespalla le xviii^e de janvier mil v^e L x . Priez dien po^r luy

Pierre. — Long. 1^m,50; larg. 0^m,75.

1578¹.

. et discrete personne M^e Jehan dee en s^o vivant p̄bre et cure
de villeron lequel trespas

1595.

Cy gist venerable
& discrete p̄sone M^e Claude le mire en s^o vinant p̄bre Cure de leglie &
fabricque
. in² de villeron

¹ Date effacée, très-douteuse. La dalle paraît bien du xvi^e siècle. — ² De Saint Germain.

leq̄l̄ deceda le xxv^e Octobre. 1595. Age de lx ans . priez Bien pour son Ame.

Pierre. — Long. 1^m,64; larg. 0^m,82.

1620.

Cy gisl̄ venerable et discrette personne Messire Guillaume marion en son viuat

p̄bre Cure de Villeron leq̄nel̄ deceda

le xvij^e. iour Doctobre mil six cens vingt. Priez Bien po^r son Ame.

Pierre. — Long. 1^m,64; larg. 0^m,80.

L'église de Saint-Germain de Villeron, reconstruite dans la seconde moitié du xvi^e siècle, n'offre dans son architecture rien de remarquable; mais elle est une des plus riches de la contrée en inscriptions et en dalles funéraires des xvi^e et xvii^e siècles. Une des colonnes de la façade porte la date de 1557, qui détermine l'époque précise du renouvellement de l'édifice.

L'abbé Lebeuf, qui s'était proposé de publier une histoire diocésaine et non un recueil d'épigraphie, s'est contenté de dire sommairement que le dallage du chœur consistait presque tout entier en tombes de curés de la paroisse, dont les effigies avaient les pieds tournés vers l'orient, suivant l'ancien usage. Les dalles de Claude le Mire et de Vincent Caillet conservent seules leur position première; les autres ont été dérangées et regardent maintenant l'occident.

Les figures du curé Desmares, de Jean Dee et de Vincent Caillet sont à peu près effacées. Celle de Claude le Mire, protégée par le marchepied des chœurs, et celle de Guillaume Marion n'ont pas autant souffert. Les défunts portent la chasuble avec une grande croix sur le devant, l'aube, l'étole, l'amict et le manipule; leurs mains sont jointes. Des pilastres, des arcades, des anges, des palmettes, des rinceaux, des attributs funéraires décorent les encadrements.

DCCCXXIX. — DCCCXXX.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1648.



CH. FICHOT DEL.

CY GIST ET REPOSE LE CORPS DE VENERABLE ET DISCRETE PERSONE M^E IEHAN
FONTAINE

VIVANT CVRÉ DE VILERON L'ESPACE DE XXVII

ANS EST DECEDE AAGÉ DE CINQUANTE SIX ANS LE XXIX^E OCTOBRE. 1648.

F. A SENLIS P.
PRIEZ DIEV PO^B S^O AME. IA. FRANCOIS^L.

Pierre. — Long. 2^m,17; larg. 1^m,07.

Fait à Senlis par Jacques François. Voy. ci-dessus n° dccxl. p. 494.

Vers 1648.

CY DEVĀT GĪST LE CORPS DE VENERABLE ET DĪCRETTE P̄SŌNE M^E JEAN FONTAINE LEQ^L PAR SŌ TESTAMĒT OLOGRAPHE A DŌNĒ ET AVGMENTĒ A LA FABRICQVE DE LAD̄ EGLISE DE VĪLĒRON LA SŌĒ DE VĪNGT SIX LIVRES TZ DE RENTE EN TROIS PARTĪES A LVY VENDVE ET CONSTITVEZ P̄ SĪMON FONTAINE ET JEANNE DOMŌT SA FĒME ET PERCEVABLE P̄ CHV̄N AN LE PREMIĒR IO^R DE MAY, SVR VNE MAĪSON ET LIĒVX ASSĪS A LOVVRES EN PĪSĪS¹ SVR LA GRANDE RVE, AMPLEMENT DECLAREZ EN DEVX CONTRACTZ PASSEZ P̄DEVANT DE S^T PAVL TABELL AVĀD LOVVRES LE 14^E MAY 1638. ET SECOND FEBVRIĒR 1642. ET EN VN AVTRE CŌTRACT PASSĒ P̄DEVĀT GAVDET TABELL A VEMARS, LE 14^E AVRĪL 1644. AVX CHARGES QVE LES MARGVĪLL^S DE LAD̄ EGLĒ SERONT TENVS DE FAĪRE CELEBRER CHV̄N AN A P̄PETVĪTĒ POVR LE REMEDE DE L'AME DVĀD DEFFVĀT DOVZE MESSĒS HAVLTES DE REQVĪEM VĪGĪLLES A TROIS PSALMES ET TROIS LĒCŌS LIBĒRA ET LES SVFFRAGES ACOVSTVMEĒS, SCAVO^R VNE MESSE LE P̄MIĒR IO^R DE CHV̄N MOĪS DE LANĒĒ OV LE PLVS PROCHĀIN, ET DEVX AVĒS MESSĒS DOBĪTZ P̄ CHV̄N AN AVEC PARĒĪLZ SVFFRAGES SCAVOĪR VNE PO^R LE REPOS DE L'AME DE PASQVETTE GAVOY, SA BELLE MERE, QVĪ CE² CELEBRĒRA LE 22^E D'AOVST, ET L'AVĒ PO^R LE REPOS DE L'AME DE DEFFVNCTE NOELLE FONTAINE SA SĒVR LE IX^E IOVR DVĀD MOĪS D'AOVST, FAĪRE RECŌMANDER LESĀD OBĪTZ ET FAĪRE PRIĒRE LE DĪMANCHE P̄CEDDĀT LA CELEBRĀŌN POVRQVOY SERA PAĪĒ A M^E LE CVRĒ PO^R LA CELEBRĀŌN DE TOVS LESĀD OBĪTZ ET RECŌMANDĀŌN P̄ CHV̄N AN, LA SŌĒ DE DĪX LIVRES DĪX SOLZ, AV CHAPPELĀIN QVĪ ASSĪSTĒRA A TOVS LESĀD OBĪTZ DĪN-HVĪCT SOLZ, ET AVX ENFFANS D'ESCOLLE HVĪCT SOLZ ET ENCORE QVATORZE SOLZ A VNE PAVVRE FĒME QVĪ SERA CHOĪSĪE PAR LES MARGVĪLL^S ET QVĪ ĪRA A L'OFFRANDE AVSĀD OBĪTZ ET PORTĒRA SA DEVOTĪŌ, FAĪRE AVSSY RECŌMANDER L'AME DVĀD DEFFVNCT AVX PRIĒRES CHV̄N AN LE IOVR DE PENTECOSTE, FAĪRE CHĀTER VN SALVT LE MESME IOVR A SIX HEVRES DV SOĪR OV SERA CHĀTĒ LE VENĪ CREATOR LE RESPŌS ADVENĪT ĪGNĪS³, LE VERSET ET L'ORAĪSON DV IOVR, L'ANTIENNE DE LA VIERGE REGĪNA CŌELĪ LE VERSET ET L'ORAĪSON, ET ENSVĪTE LE P̄MIĒR ET DERNĪER VERSET DV LIBĒRA SVR LA FOSSE DVĀD DEFFVNCT, ET REPĒTĒ LĒD PMĪER VERSET DV LIBĒRA PVĪS DĪRE LE DEPROFVNDĪS L'ORAĪSON DEVS QVĪ ĪTER APOS

¹ *En Parisis.* (Voy. ci-dessus, p. 586.)

jeudi après la Pentecôte : *Advenit ignis divinus, non comburens, sed illuminans, etc.*

² *Sic.*

³ Répons de l'office du Saint-Esprit, du

TOLICOS, ET FIDELIVM¹, ET PO^R CE FAIRE SERA PAIÉ P̄ LESD̄ MARGVILLIERS
 A MONS^R LE CVRÉ CINQ SOLZ TZ AV CHAPPELAIN DEVX SOLZ SIX DEN̄ ET
 DEVX SOLZ SIX DEN̄ AVX ENFFANS D'ESCOLLE, LE TOVT SELŌ QV'IL EST PLVS
 A PLAÏN PORTÉ AVD̄ TESTAMĒT, ET AV CŌTRACT DE DELIVRANCE PASSÉ PAR
 DEVANT LEDICT GAVDET LE IOVR DE²
 LA TVBE ET EPITAFE A ESTÉ FAÏCTE A LA DILIGĒ DE MARTIN FŌTAÏNE DIT S^T
 MARTIN SON NEPVEV. S

Pierre. — Long. 1^m,20; larg. 0^m,69.

La tombe de Jean Fontaine, comme celle de Claude le Mire, doit sa conservation au marchepied des chantres qui lui a servi d'abri. Notre gravure permet d'apprécier le mérite de cette œuvre élégante, exécutée à Senlis par le tombier Jacques François, dont nous connaissons déjà le talent et la signature.

L'acte de fondation de Jean Fontaine fut sans doute d'abord placé sur un des piliers du chœur les plus voisins de la tombe, comme l'indiquent les premiers mots *Cy devant gist*. On le trouve maintenant attaché au mur du bas côté septentrional. Des denticules, des filets, une tête d'ange, enrichissent la bordure. Au-dessus du texte, le curé, en aube et surplis, agenouillé devant un prie-Dieu, adresse ses supplications au divin Rédempteur expirant sur la croix. Une draperie, sur laquelle est posé un livre ouvert, recouvre le prie-Dieu. Le neveu du défunt, Martin Fontaine, dit Saint-Martin, prit soin de consacrer à la mémoire de son oncle un double monument; on peut croire qu'il en confia l'exécution au même tombier, Jacques François.

¹ Nous avons indiqué ailleurs l'origine des divers psaumes, versets, oraisons ici mentionnés. — ² Date non complétée.

DCCCXXXI. — DCCCXXXII.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1693.

CY GIST
 VENERAB. ET DIS-
 CRETTE PERSONNE
 M^{RE} IEAN LEFEBVRE EN
 SON VIVANT PBRE CVRÉ DE
 NOSTRE DAME ET S^T GERMAIN
 DE VILLERON LEQ^L APRES
 AVOIR VESCV L'ESPACE DE
 43. ANS CVRÉ DE VILLERON
 EST DECEDÉ LE QVINZE
 DV MOIS D'AOVST 1693.
 AAGÉ DE 74. ANS.
Priez Dieu Pour
Son Ame.

FAIT PAR PIERRE BILLION SEVLPTVR¹ A SENLIS².

Pierre. — Long. 2^m,25; larg. 1^m,10.

1693.

.....
 IEAN LE FEBVRE NATIF DU MESNIL S^T GEORGE
 PRES MONDIDIER CURÉ DE.....
 CETTE PAROISSE DE VILLERON LEQ^L APRES
 43 ANS DE CURE DECEDÉ LE 15 AOUT 1693
 A LAISSÉ A L'EGLISE 15 LIVRES DE RENTE
 POUR LA FONDATION DE CINQ OBITS A PERPETUITÉ

Pierre.

¹ *Sic.* — ² Voy. ci-dessus n° DCCLV, p. 517.

Jean Lefebvre a deux monuments, comme Jean Fontaine, une épitaphe dans le chœur et une inscription de fondation dans le bas côté septentrional. L'épitaphe seule présente une certaine ornementation : le tombier, Pierre Billion, l'a signée. Des guirlandes de chêne décrivent autour du texte un encadrement ovale. Des larmes, des ossements croisés, une tête de mort, des branches de laurier, un cartouche contenant des initiales, couvrent les autres parties de la dalle.

DCCCXXXIII. — DCCCXXXIV.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1559.

Cy gist hōnelle plōne Jehan brulle dit

lucas en son vivāt laboureur demourāt a vanlereus paroisse de villeron qui
trespalla le xxii^e.

de septēbre mil v^e lxx Et ma

la fēme laquelle trespalla le x^e Mars 1561.

Priez Dieu po^r eulx

Pierre. — Long. 1^m,90; larg. 0^m,95.

1587.

Cy gisent hōrables perlōnes Guille brulle¹

en son vivāt Marchāt laboureur demūt a la ferme de vanlaures paroisse de
villeron lequel

Trespalla le v^e Jo^r de Juing . 1587. Et Jehanne

fremin la fēme laquelle trespalla le xxiiii^e Decembre. 1589. Priez dien
po^r leurs Ames.

Pierre. — Long. 1^m,95; larg. 1^m,10.

Les dalles funéraires de fermiers ne sont pas moins nombreuses à Villeron que celles des curés de la paroisse. En voici deux qui appartiennent à une même famille, dont le nom se retrouvera encore sous les numéros suivants. Elles présentent chacune deux effigies, le mari et la femme. La tombe de Jean Brulé n'a pour encadrement que la bordure occupée par l'épithaphe. Celle de Guillaume est enrichie d'un double portique très-orné, accompagné de colonnes corinthiennes, d'enroulements, de palmettes et de quatre anges en tunique soutenant

¹ Guillaume était, suivant toute apparence, fils de Jean Brulé.

des têtes de mort au-dessus des archivolttes. Les houppelandes des hommes, les jupes et les coiffures des femmes, reproduisent des types que nous avons déjà décrits. Jean Brulé a le visage rasé; Guillaume porte la barbe courte, taillée en pointe.

La ferme de Vaulaurent¹, régie par les Brulé, faisait partie, depuis le XII^e siècle, des domaines des religieux cisterciens de l'abbaye de Chaalis, qui se construisirent un si magnifique monastère dans les environs de Senlis, au milieu des bois². La grange de Vaulaurent, qui subsiste encore, est elle-même un véritable monument, si bien qu'on a voulu la faire passer pour une ancienne église de Templiers. Elle a 66 mètres de long sur 18 de large. Les baies et les arceaux sont de forme ogivale. L'intérieur se divise en trois nefs et en treize travées. Les arcs reposent sur des piliers très-simples, d'une grande élévation. Un triple comble en charpente recouvre les nefs. On peut dater cette curieuse construction de la première moitié du XIII^e siècle³.

¹ *Vallis Laurentii.*

² Abbaye fondée par le roi Louis VI, en 1136. Les ruines imposantes de son église romane, la chapelle du roi bâtie à la fin du XIII^e siècle, peinte à fresque au XVI^e, et même le logis abbatial, d'architecture moderne.

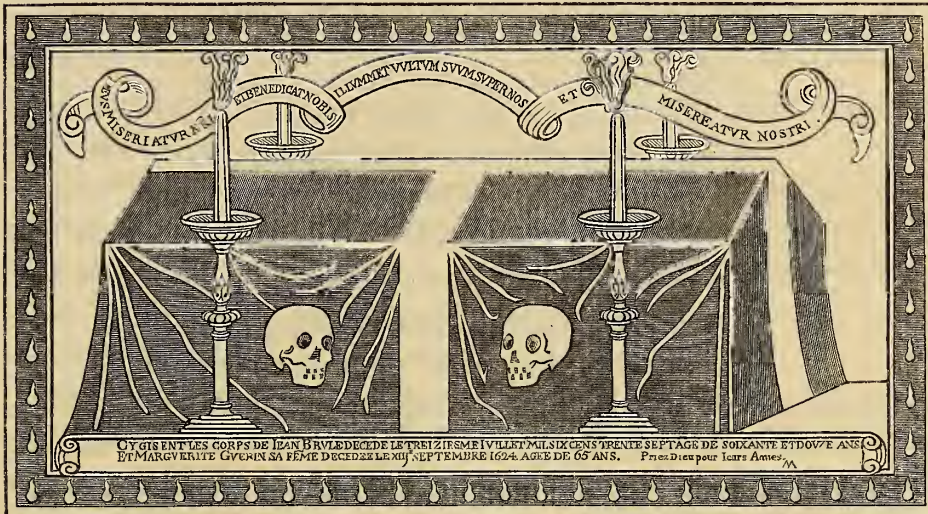
dédommagent amplement le voyageur de la peine qu'il a pu prendre à les aller chercher au fond de leur solitude.

³ Voy. *L'Architecture civile et domestique au moyen âge et à la Renaissance*, par MM. Verdier et Cattois.

DCCCXXXV. — DCCCXXXVI.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1637.



Pierre. — Haut. 1^m, 10; larg. 2^m, 04.

DEVS MISERIATVR¹ NRI ET BENEDICAT NOBIS
ILLVMMET² VVLTVM SVVM SVPER NOS ET MISEREATVR NOSTRI³.

CY GISENT LES CORPS DE JEAN BRVLE DECEDE LE TREIZIESME IVILLET MIL SIX CENS TRENTA SEPT. AGE DE SOIXANTE ET DOVZE ANS

ET MARGVERITE GVERIN SA FĒME DECEDEE LE XIII^E SEPTEMBRE 1624. AGE DE 65 ANS. Priez Dieu pour leurs Ames⁴.

1637.

In nomine Domini.

JEHAN BRVLÉ DECEDE LE XIII^E IVILLET 1637. ÂGE
DE 72. ANS, ET MARGVERITE GVERIN SA FEMME

¹⁻² Sic. Lisez : *Misereatur, illuminet.*

³ Psalm. LXVI, v. 1.

⁴ La signature du tombier, apposée dans l'angle, n'est plus lisible.

DECEDEE LE xiiij^e SEPTEMBRE 1624. AGEE DE 65.
ANS, LES CORPS DESQUELZ SONT INHUMEZ EN CE
LIEV, ONT PAR TESTAMENT DONNE A L'OEUVRE ET
FABRICQVE DE CEANS VN ARPENT SIX PERCHES DE
TERRE SCITVEE AV TROVER D'ARGETEUIL AV DESSVS
DV LIEVD VIGNOLLES¹, POVR QVOI LES MARGVILL⁵
SONT OBLIGEZ DE FAIRE CELLEBRER PAR CHACVN
AN A TOVSIOVRS A PAREILZ IOVRS DES DECEDS CY
DESSVS DATTEZ DEYX SERVICES D'OBITS A HAVTES
MESSES VIGILLES ET AVES PRIERES SELON LES CO-
TRACTS PASSEZ PARDEVANT GAVLT TABELLION A
VESMARS L'VN PAR LEDICT BRULE LE... MAY 1626.
ET L'AVTRE PAR LES ENFANS DES.....
LE XXX OCTOBRE 1637.

Et le 4^e Juin par Chacun an se celebrera l'obit de deffunct
Guillaume brulé² Pere du^d deffunct Jean brulé Coe
aussy le 27 Novembre celuy de deffunct Claude brulé
son oncle et biefacteur.

Vous vivas priez Dieu po^r les trespassez

Et lon priera po^r vo^s quand vo^s serez passez

PARI MĒSVRA QVA MENSĪ FVERITIS

REMETIETVR VOBIS³.

Spectātes gnati Patris Matrisqz sepulchrum

Mœrentes orant⁴mente Deum.

. quies defunctis.

Pierre. = Long. 0^m,66; larg. 0^m,49.

Jean Brulé, deuxième du nom, repose dans la nef, auprès de son père et de son aïeul. La dalle qui recouvre sa sépulture diffère de toutes celles que nous avons rencontrées jusqu'à présent. Au lieu des effigies ordinaires, on y voit la représentation mortuaire qu'il est d'usage de placer dans l'église au-dessus des corps, pendant la cérémonie des funérailles. Un poêle en étoffe noire, tendu sur un appareil

¹ *Liev dit Vignolles.*

² Voy. ci-dessus, n^o DCCCXXXIV, l'épithaphe de Guillaume Brulé, qui donne pour date

du décès le 5 et non le 4 juin. — ³ Matth. c. vii, v. 2; Luc, c. vi, v. 38. — ⁴ *Scrplice?*

en bois, enveloppe les cercueils. Une grande croix blanche, cantonnée de têtes de mort, se dessine sur la draperie. Quatre chandeliers, d'une forme élégante, sont rangés autour, portant des cierges enflammés. Cette représentation peut donner une idée assez exacte de la célébration des obsèques d'un riche fermier, dans une église de village, au commencement du xvii^e siècle. Les poêles funéraires anciens sont aujourd'hui d'une extrême rareté. Il s'en est retrouvé un, du xvi^e siècle, il y a quelques années, dans cette église de Folleville (Somme) justement célèbre par ses tombeaux de la Renaissance¹.

L'inscription, qui relate les fondations de Jean Brulé pour son père Guillaume, pour son oncle Claude, qui était son bienfaiteur, et pour lui-même, se lit sur une table de pierre, dans la chapelle de la Vierge, au fond du bas côté septentrional. Des larmes et des ossements accompagnent le texte.

Deux inscriptions gravées sur des dalles du bas côté septentrional nous ont semblé indéchiffrables, l'une très-longue, en caractères gothiques, l'autre en lettres romaines. Ce sont certainement des actes de fondation. Nous n'avons recueilli de la première que la date de 1559 et les noms de *Bruslé* et de *Michel laboureurs*. Il reste sur la seconde quelques traces d'une famille agenouillée. Toutes deux ont péri sous l'action dévorante du salpêtre.

¹ Didron, *Annales archéol.* t. II, p. 230 (description et gravure).

DCCCXXXVII.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1584.

Cy gisēt hoūeltes perloūes Nicolas
 ganeron en lō vināt labou^r dem̄ a la ferme de vaullaurents : Et longse dember
 la femē
 qui s̄passerent allanoir led^t ganeron
 mars 1584 : Et lad^t dember le xvi^e feburier 1608¹. priez dien
 po^r leurs ames

Pierre. — Long. 1^m,86; larg. 0^m,92.

Nicolas Ganeron était certainement le parent, peut-être le fils, de Sébastien Ganeron, dont nous avons vu la tombe dans l'église d'Épiais². La qualité de laboureur leur est commune. Les costumes de Nicolas Ganeron et de sa femme, Louise Dember, sont les mêmes que ceux de la famille Brulé³. Leur tombe fait partie du dallage du bas côté septentrional. Les arcades, figurées au-dessus des effigies, se composent chacune de deux enroulements dont la courbe décrit à peu près une ogive; l'écusson à la gerbe de blé occupe le tympan.

¹ Date complétée en ronde, vingt-quatre ans après la mort du mari.

² Voy. ci-dessus n° DCCCXVI, p. 595.

³ Voy. ci-dessus n° DCCCXXXIII, DCCCXXXIV, p. 615, 616.

DCCCXXXVIII.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1589.

Cy gilēt honorab perlonēs guill^e le mire en
 lō vināt Marchāt laboure^r dem^t a la ferme de naulaurens paroilles de
 villeron lequel
 trespalla le ix^e Jor de may 1589 Et francoise
 ganeron¹ la fēme laq^{le} trespalla le 10^{me} ianvier 1629. priez dieu po^r leurs
 Ames.

Pierre. — Long. 1^m,60; larg. 0^m,79.

Tombe du bas côté septentrional; encadrement à deux arcades;
 écusson à la gerbe de blé; costumes des deux effigies semblables à
 ceux des autres laboureurs de la même époque et de la même église.

Un curé de Villeron, Claude le Mire, était contemporain et, sans
 doute, parent de Guillaume².

¹ Voy. le n^o DCCCXXXVII qui précède. — ² Voy. ci-dessus n^o DCCCXXXVII, p. 608, 609.

DCCCXXXIX.

VILLERON. -- ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1612.



CH. FICHOT DEL.

PHOTOGRAVURE DUJARDIN

Pierre. — Long. 1^m,98; larg. 0^m,95.

CY GIST HONORABLE HOMME ANTHOINE GUÉRIN VIVANT MARCHANT ET
 LABOUREUR DEMEURANT A LA FERME DE VAUXLAURENS
 PARROISSE DE VILLERON LEQUEL TRESPASSA LE
 QUINZIESME IOUR DE JANUIER MIL SIX CENS DOUZE. PRIEZ DIEU POUR SON
 AME. F. A SENLIS PAR JACQUES FRANCOIS¹.

¹ Voy. ci-dessus n° DCCCXXXIX, p. 610, 612.

La tombe d'Antoine Guérin s'est bien conservée au dallage du bas côté septentrional. Nous en publions la gravure comme un excellent modèle de toute une série de monuments funéraires de la seconde moitié du xvi^e siècle et des premières années du siècle suivant. L'atelier de Jacques François de Senlis, qui l'a produite, était certainement un des meilleurs de cette époque. Le nom patronymique du défunt se rencontre fréquemment dans le pays, soit qu'il ait été porté par une même famille ou par plusieurs.

DCCCXL. — DCCCXLI.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1590.

Cy gîlēt honeltes persoēs Adrien mouge marchāt

labou^r. dem̄ a villerō et p̄cure^r fiscal de la terre et seigneurie dud̄ lieu lequel
decedda leij^e decēbre mil v^e iiii^{xx} et dix : Et Jehāneprenot la femē laq̄ll^e decedda le¹ priez dieu po^r leurs AmesPierre. — Long. 1^m,62; larg. 0^m,86.

1638.

CY GISENT HONNESTES PERSONES M^e GVILLAVME MONGÉ VIVĀT PROCVREVR
FISCAL DE VILLERON ETLABOVREVR DECEDÉ LE XXVI^e IANVIER 1638. ETTHOMASSE BENOÏST SA FEMME DECEDEE LE²PRIEZ DIEV POVR SENLIS P. IA. FRANCOIS³.Pierre. — Long. 1^m,96; larg. 0^m,97.

La première dalle se trouve dans la nef, et la seconde dans le bas côté septentrional. Elles présentent chacune deux effigies sous un portique de deux arcades. Le style de l'ornementation, l'ajustement des figures, sont les mêmes que sur les tombes des autres personnes du même temps et de la même condition. Le monument de Guillaume Mongé a été exécuté à Senlis, comme celui d'Antoine Guérin, par le même dessinateur, qui l'a également revêtu de sa signature.

¹⁻² Les deux femmes survécurent à leurs maris. La place destinée à recevoir les dates de leur décès n'a pas été remplie. — ³ Voy. ci-dessus n^o DCCCXXXIX, p. 622.

DCCCXLII.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1670.

HÆC META LABORVM¹

CY DEVANT REPOSENT LES CORPS
 DE DEFFVNTES HONNESTES PERSONNES M^{rs}
 ADAM LE FEBVRE VIVANT PROCVREVR FISCAL
 DE LA TERRE ET SEIGNEVRIE DE VILLERON
 ET FERMIER DE LA FERME DE VAVLAVRENS
 QVI EST DECEDÉ LE 20^e. IOVR DE FEBVRIER
 1670. AAGÉ DE 65. ANS ET DA^{re}. SVSANNE LE
 MAIRE SA FEMME QVI EST AVSSI DECEDÉE
 LE 20^e. MAY 1669. AAGÉE DE 55 ANS LESQVELS
 ONT DONNÉ ET LEGVÉ A LEGLISE ET FABRICQVE
 DE NOSTRE DAME ET S^t. GERMAIN DE VILLERON²
 ET AV SIEVR CVRÉ D'ICELLE LA SOMME DE DIX
 LIVRES $\overline{\text{TZ}}$ DE RENTE A PRENDRE ET PERCEVOIR
 PAR CHACVN AN A LA S^t. MARTIN D'HYVER SVR VN
 ARPENT DE TERRE ASSIS AV TERROIR D'ARGÈTEVIL
 AV LIEV DIT VIGNOL³ AINSY QVIL EST PLUS AMPLEMÈT
 DECLARÉ PAR LE TESTAMENT DV^d. DEFFVNT PASSÉ
 PARDEVANT CORNÉ NO^{re}. ROYAL AV MESNIL AMELOT
 A LA CHARGE PAR LES S^{rs}. CVRÉ ET MARGVILLIERS DE
 LAD. EGLISE DE FAIRE DIRE ET CELEBRER DEUX
 MESSES DOBÏT PAR CHACVN AN SCAVOIR VNE A
 L'INTENTION DV^d. DEFFVNT A PAREIL IOVR DE SON

¹ Virgile a exprimé ainsi la même pensée :
 *requies ea certa laborum.*

² Saint Germain d'Auxerre est le véri-
 table patron titulaire de la paroisse. On joint

par dévotion à ce patronage celui de la
 Vierge.

³ Lieu déjà mentionné ci-dessus dans un
 acte de donation, n^o dccvxxvi, p. 618.

DECEZ ET L'AVTRE A L'INTENTÏON DE LAD^{TE} DEFFV^E
 SVSANNE LE MAÏRE A PARÉIL IOVR AVSSY
 DE SON DECEZ ET POVR LA CELEBRATIÏON DES^D
 OBÏTZ LES^D. S^{RS} CVRÉ ET MARG^{ERS} SERÏT TENVS DE
 FOVRNÏR LES CHOSÉS NECESSAÏRES ET FAÏRE
 ANNÏCER LES^D. OBÏTZ PAR CHACVN AN LES DIMĀCHES
 PRECEDENTS LES IOVRS QVÏLS SERONT CELEBREZ

IN LABORE REQVIES ¹

*MORTEL QVI QVE TV SOÏS QVI DESÏRE D'APPRENDRE
 APPREND ICY DE NOVVS CE QVE TV PEVT PRETENDRE
 QVÏL NEST RIEN PLVS CERTAIN QVÏL NOVVS FAVT TOVS MOVRÏR
 RIEN DE PLVS INCERTAIN QVAND IL NOVVS FAVT MOVRÏR.*

Priez Dieu Pour Leurs Ames.

Pierre. — Long. 2^m,00; larg. 0^m,85.

Dalle du bas côté septentrional; au-dessus du texte, entre deux palmes, sur un cartouche décoré d'enroulements, une gerbe de blé accompagnée de trois étoiles; au-dessous, une tête de squelette.

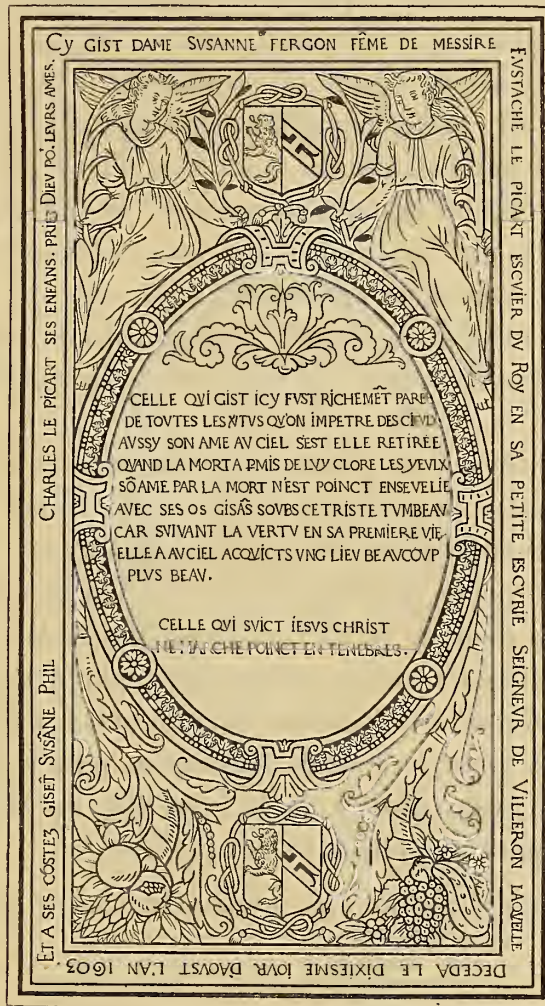
L'inscription commence par une citation de facture virgilienne; elle emprunte plus loin quelques mots à l'office de la Pentecôte. Il semble que le défunt ait voulu évoquer ses réminiscences classiques et religieuses pour proclamer que la mort était pour lui un repos péniblement acquis.

¹ Premiers mots de la quatrième strophe de la prose *Veni, Sancte Spiritus*.

DCCCXLIII.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1603.



PHOTOGRAPHURE DUJARDIN

DE

CY GIST DAME SVSANNE FERGON FÈME DE MESSIRE

EVSTACHE LE PICART ESCVIER DV ROY EN SA PETITE ESCVRIE SEIGNEVR DE VILLERON LAQUELLE

DECEDA LE DIXIESME IOVR D'AOVST L'AN. 1603.

ET A SES COSTEZ GISĒT SVSAÑE PHIL..... LE PICART SES ENFANS.
PRIEZ DIEV PO^r LEVRS AMES¹.

Pierre. — Long. 1^m,87; larg. 1^m,03.

La chapelle de la Vierge, qui occupe la partie extrême du bas côté septentrional, appartenait autrefois à messieurs le Picart, seigneurs de Villeron, aux xvi^e et xvii^e siècles. Elle renfermait le tombeau en pierre de Louis le Picart, et l'épithaphe latine de son père, Eustache, qui s'était distingué aux batailles de Coutras et d'Ivry. Ces monuments n'existent plus. L'abbé Lebeuf s'est contenté de les citer², sans rien dire d'ailleurs des deux inscriptions que nous publions sous le présent numéro et sous le numéro suivant. Un socle orné de cartouches en relief, employé au bénitier, et quelques fragments de colonnes cannelées, relégués sous le clocher, ont peut-être fait partie du tombeau de Louis le Picart.

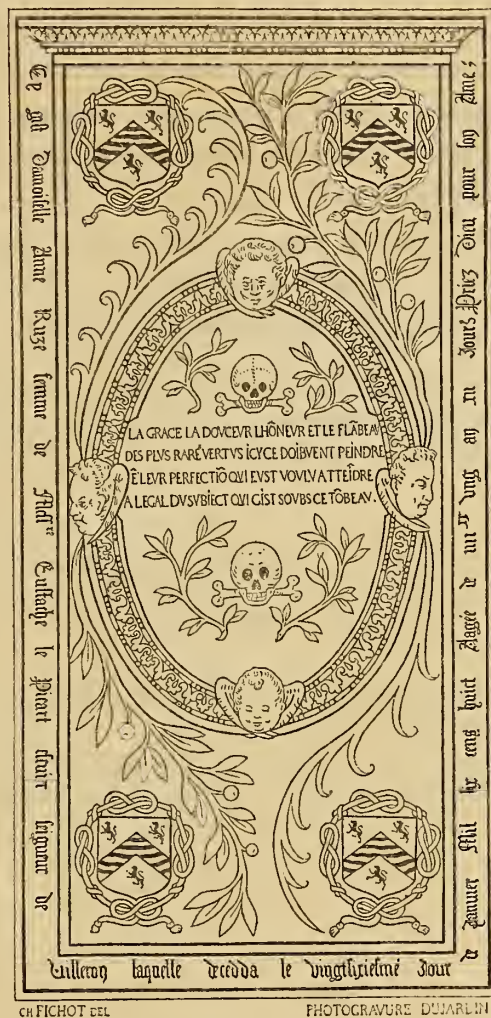
Le serviteur dévoué du roi Henri IV, Eustache le Picart, mourut presque octogénaire au mois de mars 1635. Sa femme, Suzanne de Fergon, était décédée trente-deux ans auparavant, le 10 août 1603. On remarquera que la particule, omise en avant de son nom, a été surajoutée après coup, en petits caractères. Elle laissa trois fils; mais elle avait eu plusieurs autres enfants qui, sans doute, moururent jeunes, et qui, d'après son épithaphe, furent inhumés à ses côtés. L'encadrement de la portion rimée de l'inscription nous a paru digne de la gravure. Le texte, placé à la fin, est tiré de l'Évangile selon saint Jean, chapitre viii, verset 12.

¹ Il suffit de transcrire, pour en rendre la lecture plus commode, l'inscription gravée dans la bordure. — ² Tome V, p. 495.

DCCCXLIV.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1608.



CH FICHOT DEL

PHOTOGRAVURE DUARLEN

Cy gylt Damoifelle Anne Huze femme de Mell^{re} Eustache le Picart escuier
Seigneur de

Villeron laquelle decedda le vingthixiesme Jour

de Jannier Mil six ceus huict Lagée de m^{xx} ung au xu Jours Priez Dieu
pour son Ame

Pierre. — Long. 1^m,90; larg. 0^m,95.

L'épithaphe de Marie-Anne Ruzé est écrite en caractères gothiques, sur la bordure de la dalle, tandis que le quatrain à sa louange, placé au milieu de l'encadrement, est gravé en lettres romaines. L'ajustement de cette dalle, disposé, quant à l'ensemble, comme celui de la tombe de Suzanne de Fergon¹, en diffère toutefois dans les détails; nous avons cru devoir aussi le publier.

Marie-Anne Ruzé était la femme d'un premier Eustache le Picart, seigneur de Villeron, la mère de celui qui combattit à Ivry², et la belle-mère, par conséquent, de Suzanne de Fergon.

¹ Voy. le n° DCCCXLIII, qui précède.

comme le nom patronymique. (Voy. encore

² Le prénom d'Eustache se transmettait dans cette famille de père en fils, à peu près

ci-après le n° DCCCXLV.)

DCCCXLV.

VILLERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1669.

✕ LAN 1669 IE SVIS BENITE PAR V^{LE} & DISC^{TE}
 PERSONNE M^{RE} IEAN LEFEBVRE PB^{RE} CVRE DE
 N. DAME & S^T GERMAIN DE VILLERON & NOMME
 MARIE PAR M^{RE} EVSTACHE IOSEPH LE PICARD ¹
 CH^{ER} SG^R DE VILLERON LIEV^T DARTILLERIE AV
 DESPAR^T DE LISLE DE FRANCE & DAME MARIE
 MALLE^T F^{ME} DE M^{RE} THYERY LE REBOVRS
 CON^{ER} DV ROY EN SES CON^{LS} M^E DES REQVESTES
 ORD^{RE} DE SON HOTEL PRESIDENT EN SON
 GRAND CON^{LL}. SEIGN^R DE BERTREN FOSSE ²
 & AVTRES LIEVX
 IEAN GILLOT FONDEVR ³
 PIERRE BOVTEILLIER MARG^R

Cloche.

¹ Voyez, pour cette famille, ci-dessus, n° DCCCXLIII, p. 627.

² *Bertrand-Fosse*, fief et château de la commune de Plailly (Oise), peu éloignée de Villeron.

³ Un des fondeurs du bourdon de Notre-Dame de Paris. (Voy. ci-dessus, Goussainville, n° DCCCIX, p. 585, avec renvoi aux mentions précédentes.)

DCCCXLVI.

CHÂTENAY-EN-FRANCE. -- ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1644.

CY GIST LE CORPS DE VENERABLE ET DISCRETE PERSONE M^{re} SIMON LE
COR.....

.....
..... EN SON VIVAT CVRE DE CEANS LEQVEL LE IX AOUST
1644. PRIEZ DIEV POVR SON AME.

Pierre. — Long. 1^m,66; larg. 0^m,83.

L'église de Châtenay, reconstruite au siècle dernier, n'est plus qu'une grande salle quadrangulaire, sans collatéraux ni chapelles.

La dalle du curé Simon, oblitérée en partie, occupe le milieu du chœur. L'effigie, en costume sacerdotal, les mains jointes, s'ajuste sous une arcade portée par deux pilastres. L'entablement a pour décoration un vase accompagné de deux génies nus, qui tiennent des palmes. Une tablette, placée aux pieds du personnage, semble avoir été destinée à recevoir un complément d'inscription.

DCCCXLVII.

CHÂTENAY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1649.

CY GIET

ET REPOSE

HONORAB. H^{OM} M^{RS} MATHIEV

PORLIER DICT PAGONN PRESTRE

BACHELIER EN THEOLOGIE DE LA

FACULTÉ DE PARIS ET CVRÉ DE

CHATENAY EN FRANCE AAGÉ DE

34. ANS I. MOIS FILZ DE PIERRE

PORLIER DICT PAGONN · LABOVREVR

DEM^T A ESCOVAM LEQ^T APRES AVOIRNOVRY SPIRITUELLEM^T LES OVAILLEDVD^T CHATENAY L'ESPACE DE 4. AS · X ·

MOIS ET DEMY OV EVIRO EST DECEDÉ

AVD^T CHATENAY LE 26^{ME} IVILLIET1649 ET A DONNÉ A L'EGLISE DVD^TCHATENAY LA S^{OM} · DE 60 · LIVRES

TZ VNE FOIS PAYÉ QVE LAD. EGLISE

SERA OBLIGÉ DE LUY FAIRE CHÂTER

VNE MESSE HAVLTE AVEC VIGILLE

A TROIS LECONS ET LIBERA A LA FIN

DICELLE LEDICT IO^R DVD^T DECEDSOV LE PLUS PROCHE IO^R QVE FAIRE

CE POVRR A LAISSÉ 20. SOLZ

DE RÉTRIBVTION POVR LE PRESTRE

QVI LA CHANTERA QVE LADICTE

EGLISE SERA OBLIGÉ LUY PAYER

SOIT QVELLE BAILLE LESDICTS 60.

LIVRES A RENTE OV NON, Priez dieu

po^r luy dit pater

et aue maria

FAICT A SENLIS PAR JEAN BOVCHER TVMBIER.

Pierre. --- Long. 1^m,91 ; larg. 0^m,95.

Dalle placée, comme celle dont nous venons de faire mention, vers le milieu du chœur; encadrement arrondi à ses deux extrémités, accompagné de têtes de squelette, d'ossements croisés et de deux cassolettes fumantes.

La famille du curé défunt était établie dans le bourg d'Écouen, dont le nom se trouve ici tout défiguré.

C'est pour la première fois que nous rencontrons une œuvre du tombier Jean Boucher.

Il exerçait son art à Senlis, dans le cours du xvii^e siècle, comme Jacques François, Pierre Billion et d'autres que nous avons déjà cités.

DCCCXLVIII.

CHÂTENAY-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1674.

✱ EN 1674 IAY ETE BENITE PAR M^{RE} MARTIN
 FARDEL PB^{HE} CON^{ER} ET AVLM^{ER} DV ROY¹ CHAPP^{AIN}²
 DE LA S^{TE} CHAPELLE DV PALAIS ET CVRE DE S^T
 MARTIN DE CHASTENAY ET NOMME MARTINE DV
 NOM DV PATRON PAR LED^T CVRE ET IEANNE DEE³ FEMME DE M^{RE}
 ANTHOINE PLVYETTE⁴ PROC^R FISCAL ET RECEV^R
 DE LA TERRE ET SEIGNEVRIE DVD^T CHASTENAY
 M^E NICOLAS DE AVBONNE MARG^{ER} EN CHARGE
 POVR SA 2^{ME} ANNEE
 GILLOT FONDEV^R⁵

Cloche.

¹ Il y avait, au xvii^e siècle, huit aumô-
 niers du roi servant par quartier. Le titre
 de conseiller du roi était attaché à leurs
 fonctions.

² Pourvu d'une des nombreuses chapel-
 lenies fondées en la Sainte-Chapelle de Paris.

³ Nous avons cité, à Villeron, la tombe

d'un curé de ce nom. (Voyez ci-dessus
 n^o DCCCXXV.)

⁴ Famille importante de cette contrée.
 (Voyez Fontenay-sous-Louvres, le Mesnil-
 Aubry, etc.)

⁵ Voyez ci-dessus n^o DCCCXLV, p. 631.
 cloche de Villeron.

DCCCXLIX.

PUISEUX-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1612.

ANNE PLVIETTE FEMME DE
 NICOLAS GELLENAVLT DMS
 A GONESSE A LAISSÉ PAR
 TESTAMÉT DE DERNIERE
 VOLONTÉ A LA FABRICQ DE
 L'EGLE S^{TE} GENEVIÈVE DE
 PUISEUX DEMY ARPENT DE
 TERRE ASSIZE AVD TROVER¹
 A LA CHARGE DE DIRE ET
 CELEBRER VN OBIT AVEC
 VIGILLE A TROIS LECONS
 POVR LE REMEDE DE S^O AME
 ET DE SES AMIS TPASSEZ
 AV IO^R DE SON DECEDZ QVI
 EST LE 19^E FEBVRIER 1612.

PRIEZ DIEV POVR
 SON AME.

Pierre. — Long. 0^m,70; larg. 0^m,37.

Église sans importance et sans caractère, entièrement reconstruite, ou au moins remaniée à l'époque de la dédicace, qui en fut célébrée en 1578. « Le voisinage des carrières de Senlis, disait l'abbé Lebeuf, fait « qu'on y voit de fort belles tombes pour de simples habitants du lieu². » Notre prédécesseur n'a pas cru devoir nous en apprendre davantage. Le nombre de ces dalles est aujourd'hui bien restreint, et encore celles

¹ Terroir. — ² *Hist. du dioc. etc.* t. V, p. 506.

qui survivent ont-elles été mutilées avec acharnement ; on s'est efforcé de faire disparaître à la fois les effigies et les épitaphes. C'est dans les maisons du village qu'il a fallu aller rechercher, à l'exception d'une seule¹, les inscriptions dont nous publions le texte ; elles y sont employées en dallage. Aux xiii^e et xiv^e siècles, la seigneurie de Puiseux appartenait à une illustre famille qui en portait le nom et qui avait choisi pour lieu de sépulture l'église abbatiale d'Hérivaux².

Nous n'avons retrouvé, dans l'église de Puiseux, qu'une inscription du xviii^e siècle, qui aura plus loin sa place ; un fragment de tombe, du xvi^e siècle environ, avec les traces de l'effigie d'un curé de la paroisse, et une autre dalle, à peu près du même temps, qui a été dépouillée de son épitaphe, mais où l'on voit encore, sous un portique, un père et une mère, accompagnés de trois fils et de deux filles à genoux à leurs côtés.

L'acte de donation d'Anne Pluyette ne réclame aucun commentaire ; il nous apporte un titre de plus en faveur de cette famille³ qui avait su se rendre si recommandable par sa bienfaisance, et dont la mémoire demeure encore entourée d'un respectueux souvenir. Anne Pluyette est représentée, au-dessus de l'inscription, en prières devant un Christ en croix.

¹ Celle qui porte le n° DCCCLV.

² Voy. ci-dessus n° DCCXXVI, p. 475.

³ Voy. ci-dessus Fontenay-sous-Louvres, le Mesnil-Aubry, Châtenay, etc.

DCCCL.

PUISEUX-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIEVE.

1692.

ICY REPOSE LE CORPS DE M^{RE} ESTIENNE
 LE CAMVS NATIF DE PARIS DECEDE LE 7^E
 AVRIL 1685. AAGÉ DE 65. ANS APRES AVOIR
 GOVERNÉ CETTE EGLISE 32. ANS AVEC TOVT
 LE ZELE ET LA VIGILANCE D'VN VERITABLE
 PASTEUR, LEQVEL A FAIT DON A CETTE EGL̄E
 LA SOMME DE 330th. DE RENTE SCAVOIR 280th.
 A PRENDRE SVR L'OSTEL DIEV DE PARIS CÔM
 IL APERT PAR SIX CONTRCT¹ PASSEZ DEVÂT
 CHVPPIN NOT^{RE} A PARIS YNONCÉ² AVX CONTRACTS
 ET TESTAM^T ET 50th. SVR L'OSTEL DE VILLE DE
 PARIS PAR CONTRCT PASSÉ DEVANT CARNOT
 NOT^{RE} A PARIS LE 5. DOCTOBRE 1681. LAQVELLE^E
 SOMME DE 330th. DE RENTE ANNV^{LE} DOIT ESTRE
 DISTRIBVÉE PAR LES CVRÉ ET MARGVIL^{ER}
 A LA FABRICQVE CVRÉ VICAIRE OV PRESTRE
 CONFRAIRIE DV ST SACREM^T DV ST NOM DE
 IESVS DE NOSTRE DAME DE MONT CARMEL
 MALADES ET PAVVRES DE LA PAROISSE SVI-
 VANT ET CONFORMEMANT AVX INTEN^{ONS} DV^D
 FONDATEVR, OVTRÉ CE A FONDÉ VN LIT A LA
 CHARITÉ DE PARIS PO^R LES PAVVRES MALADES
 DE CETTE PAROISSE A LA NOMINATION DV CVRÉ

Priez Dieu Pour Son Ame.

A LA DILIGENCE DE M^{RE} BLAISE LE ROVSSEL^R
 CVRÉ DE CE LIEV NICOLAS DV PVIS MARGVI^R
 ET M^E IACQVES FRANCOIS BOVRDEREAVX^{DV}
 PROC^R AV CHATELET DE PARIS ET EXECVTEVR.
 TESTAM^T DV^D DEFFVNCT LE CAMVS 1692.

Pierre. — Long. 1^m,03 ; larg. 0^m,65.

Au-dessus de l'encadrement du texte, entre deux palmes, un cartouche présente, pour armoiries du charitable curé, un cœur surmonté d'un nom de Jésus. Nous voudrions pouvoir dire que les habitants de Puiseux, en expiation de l'ingratitude de leurs pères, auront réintégré dans leur église l'inscription consacrée à la mémoire d'un pasteur qui avait comblé cette paroisse de bienfaits¹. Les malades, les pauvres, les trois confréries du Saint-Sacrement, du Saint-Nom de Jésus et de Notre-Dame du Mont-Carmel, le curé et son vicaire, ou le prêtre qui tiendrait lieu de ce dernier, devaient tous avoir leur part dans les trois cent trente livres de rente léguées par Étienne le Camus sur l'Hôtel-Dieu et sur l'hôtel de ville de Paris. La fondation d'un lit à perpétuité à l'hôpital de la Charité, de la rue des Saints-Pères à Paris, ouvrait aussi un asile assuré au malade de la paroisse qui n'aurait pu recevoir au village le traitement convenable.

¹ Nous apprenons, trop tard pour le constater autrement qu'en note, qu'un des derniers curés de Puiseux est parvenu à faire

restituer ces monuments à l'église d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

DCCCLI.

PUISEUX-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

xvii^e siècle.

LES CVRÉ ET MARGVILLIERS DE L'ÉGLISE DE CEANS PRESENS
 ET ADVENIR SERONT TENVZ ET OBLIGEZ DE FAIRE DIRE CHANTER
 ET CELEBRER TOVS LES ANS ET A PPTVITÉ POVR LE REPOS DE
 L'AME DE DEFFVNT M^E FRANÇOIS CARLIER VIVANT P^{BRE} CVRÉ
 DE LADICTE EGLISE VN SERVICE LE XX^E OCTOBRE PAREIL IOVR
 DE SON DECEDZ A SON INTENTION, ET VN AVE¹ LA SEMAINE DES
 ROGATIONS AVSSY PAR CHACVN AN ET A PERPETVITÉ PO^R SES PERE
 MERE PARENS ET AMIS TRESPASSEZ LESDICTZ SERVICE AVEC
 VIGILLE A NEVF LEÇONS REC^{OM}ANDACE MESSE HAVLTE LIBERA
 ET SALVE SVR LA FOSSE, ET LE IOVR DE L'ASSVMPTION NOSTRE
 DAME APRES LES VESPRES SOIT CHANTÉ AVSSY A SON INTENTI^O
 DE SES PARENS ET AMIS TRESPASSEZ VN SALVT AVQVEL SERA
 CHANTÉ VESPRE DV IOVR IVSQVE A COMPLIE, ENSVITE LIBERA
 SVR LA FOSSE SALVE ET L'ANTIENNE DE S^{TE} GENEVIEFVE SE-
 RONT TENVZ AVSY LESDICTZ MARGVILLIERS FAIRE ANONCER
 LE DIMENCHE PRECEDENT AV PROSNE A QVEL IOVR CE CELE-
 BRERONT LESDITZ SERVICE ET SALVT, COMME AVSSY DE FOVR-
 NIR PAR LESDITZ MARGVILLIERS ORNEMENS LVMINAIRE ET TOV-
 TES AVLTRE CHOSES GENERALLEMENT QVELCONQVE NECESSAIRE
 POVR LA CELEBRATION DESDITZ SERVICES ET SALVT. LE TOVT A
 PERPETVITÉ MOIENNANT LA SOMME DE TROIS CENS LIVRES TZ
 DONNEZ ET LEGVEZ PAR LEDIT DEFFVNT POVR ESTRE EMPLOI-
 EZ EN TERRE LABOVABLE AV PROFFIT DE LA FABRIQVE DE LA-
 DITE EGLISE LE TOVT ET AINSY QVIL EST PORTÉ PAR LE CON-
 TRACT DE CE FAIT ET PASSÉ PAR SON EXECVTEVR TESTAMATÉ
 AVEC LESDITZ S^R CVRÉ ET MARGVILLIERS DE LADITE EGLI
 PARDEVANT².....
 LE ... IOVR DE

*Requiescant in pace.*Pierre. — Long. 1^m,11 ; larg. 0^m,65.¹ *Un autre.* — ² Ligne restée incomplète, ainsi que la suivante.

L'inscription du curé François Carlier ne nous fait connaître ni la date de sa mort ni celle du contrat de sa donation testamentaire. Nous serions disposé à croire qu'il fut le prédécesseur d'Étienne le Camis, dont nous venons de rapporter l'épithaphe. Le style de son petit monument convient, en effet, à la première moitié du xvii^e siècle. L'encadrement est orné de perles, de denticules, de filets, d'une tête d'ange ajustée sur une draperie. Au-dessus du texte, le Christ en croix, invoqué par sainte Geneviève, la patronne de la paroisse, et par saint François, le patron du curé, tous deux agenouillés. Sainte Geneviève tient de la main droite le cierge traditionnel qu'un petit démon s'efforce d'éteindre¹. Saint François porte le costume de l'ordre illustre qu'il fonda ; il est penché en avant, les mains ouvertes, dans l'attitude qu'on lui donne au miracle des stigmates. On remarque, au-dessous du texte, entre deux branches de laurier, une petite boîte ronde, fleurdelisée, aux initiales du défunt F. C., dont je ne m'explique pas la signification. Serait-ce un reliquaire donné par le curé à son église ?

¹ Voyez tome I, n° cccxci, p. 692.

DCCCLII.

PUISEUX-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1718.

LES HÉRITIERS DE JEANNE

HEURTAUT MARLI

LA VILLE.....

.....1718. POUR EXEC^{TER}SA DERN^{RE} VOLONTÉ ONT DONNÉ A L'E-GLISE DE PUISEUX EN FRANCE UNE MAÏS^{ON}

..... COÏN DE LA RÛE JEAN CH...E

..... L'ÉGLISE A CONDITION DE

..... D'UN

..... ER A LA FIN LES 4.

..... LA PREM^{RE} SEMAÏNEDE JANU. AU.....OCT^E DE CHACQUE

ANNÉE POUR LE REPOS DE SON AME ET

CELLES DE CES PARENS, ET LE CINQ^{ME}LE JOUR DU DECEZ DE LA^D. JEANNE HEU^TLE TOUT SUIU^T LA SENTENCE D'ABAND^TPASSÉE DEVANT MILLY TABELLION DU^D.

LIEU LE 25 MAY 1718. PRIE DIEU

POUR EUX

*Requiescant in pace.*FAÏT P^R L. LA BOUR FACTEUR D'ORG^{UE}ET ORG^{TE} A FONTENAY.Pierre. — Long. 0^m,92; larg. 0^m,55.

Une croix pattée, entre deux larmes, et des têtes de squelette forment les accessoires de l'inscription de Jeanne Heurtaut. Le texte n'a pas résisté à l'usure causée par le frottement. Ce qui en reste suffit cependant pour donner un sens satisfaisant. Le sieur L. la Bour, qui a mis son nom au bas de la pierre, avec la qualité de facteur d'orgues et d'organiste à Fontenay¹, a signé, non pas sans doute comme graveur, mais comme héritier ou exécuteur testamentaire de la défunte.

¹ Fontenay-sous-Louvres, paroisse voisine.

DCCCLIII.

PUISEUX-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1736.

IHS

CY DEV^T REPOSENT LES
 CORPS DE JEAN LIONNET
 MARCHAND, DECEDÉ LE 18 \bar{X} BRE
 1704 ÂGÉ DE 45 ANS, ET DE LOUISE
 HAMOUSSE SON EPOUSE, DECEDÉE
 LE 10 IUIN 1726 ÂGÉE DE 68 ANS
 DENIS LAMY, FRANÇOIS LE
 ROUSSEL, LEURS GENDRES, ET
 MARIE ANNE LIONNET LEUR
 FILLE, ONT DONNÉ A LA FABRIQ.
 DE CE LIEU 300th. QUI ONT ETÉZ
 EMPLOYÉES POUR AIDER A REM-
 BOURSER UNE RENTE DE 30th.
 QU^{LE} DEVOIT, A LA CHARGE D'UNE
 MESSE HAUTE D'OBIT PRECEDÉE
 D'UN NOCTURNE, ET SUIVIE D'UN
*LIBER*A SUR LE^R SEPULTURE, ESDITS
 IOURS 18 \bar{X} BRE ET X IUIN; D'UNE
 MESSE BASSE POUR CHACUN D'EUX DANS
 LA SEMAINE DES \bar{D} . OBITS, ET D'UN
 SALUT POUR LES DEUX LE IOUR ET ¹
 DE L'OEFICE² DE LA DEDICACE AVEC
 MEMOIRE DE S^{TE} GENEVIEVE, LE
 TOUT A PERPETUITÉ, SUIVANT LE
 CONTRACT PASSÉ DEV^T MILIN LE
 26 FEVRIER 1736.

Requiescant in PACE.

LATARE A SENLIS.

Pierre. — Long. 0^m,95; larg. 0^m,55.

¹ Le mot *feste* semble omis. — ² *Sic*.

Quelque simple que soit l'épithaphe du marchand Jean Lionnet, le tombier de Senlis l'a cependant signée¹. L'inscription relate les fondations faites par les gendres et par une des filles du défunt pour le repos de son âme et de celle de sa femme, Jeanne Hamousse, décédée après lui. La somme de trois cents livres, versée à cette occasion, fut employée à éteindre pour partie une rente de trente livres dont la fabrique se trouvait alors grevée, c'est-à-dire la moitié de la dette, en supposant la rente remboursable au denier vingt.

¹ Voyez ci-dessus n° DCCCIX, p. 599.

DCCCLIV.

PUISEUX-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1753.

LES CURÉ
ET MARG^{ERS} DE L'ÉGLISE
DE CEANS SONT TENUS
DE F^{RE} DIRE ET CELEBRER PAR
CHACUN AN, LES MESSES OU OBITS
CI APRES.

LE 1^{ER} P^R LE REPOS DE L'AME DE D^E MARIE
BERAULD, EPOUSE DE M^{RE} AMBROISE
FERRAND, DOYEN DES CON^{ERS} DE LA
GRAND CHAMBRE LE 11. F^{ER}

LE 2^E LE 21 F^{ER} P^R JEAN LEFEVRE, ET
PERRETTE LANGLOIS, SA F^E

LE 3^E LE 25. F^{ER} P^R GENEVIEVE LEFEVRE,
V^E DE CLAUDE DECHARS.

LE 4^E LE 20. AVRIL P^R NICOLAS LEFEVRE
FONDATEUR.

LE 5^E LE 3. MAY P^R LE^D. S^R FERRAND,
ET LE 6^E P^R LE^D. DECHARS.

PLUS UN SALUT LE JOUR DE LA
NATIVITÉ 8. 7^{RE} AVEC EXPOSITION
DU S^T SACREMENT.

LE TOUT AUX TERMES DU TESTAMENT
DUD. NICOLAS LEFEVRE, ET DE LACTE
PASSÉ AVEC LES^D CURÉ MARG^{RS} ET HAB^{TS} DE
LA P^{SSE} DE CEANS D^T M^E MOÛETTE NO^{RE} A PARIS
LE 29. X^{RE} 1753. ET AUX CHARGES DE F^{RE}
DIRE LES PRIERES ENONCÉES AUD. ACTE.

Pierre. — Haut. 0^m,90; larg. 0^m,55.

Dalle sans ornements. On cherche vainement dans l'inscription quelque renseignement sur la qualité du fondateur, Nicolas Lefèvre : on voudrait savoir aussi quel était le degré de parenté qui l'unissait au doyen de la grand'chambre, Ambroise Ferrand, et aux autres personnes auxquelles il voulut assurer des prières perpétuelles. Les recueils généalogiques ne nous en ont rien appris.

DCCCLV.

PUISEUX-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1760.

II[†]S

IN SPEM RESURRECTIONIS,
 HIC JACET ANNA DE BRADEFER,
 E BURGUNDIA ORIUNDA.
 PIETATE IN DEUM, CARITATE
 ERGA PROXIMUM, ENITUIT.
 OBIT 7^A DIE NOVEMBRIS 1760,
 ÆTATIS SUÆ 80.
 HOC POSUIT JOANNES LUCOTTE
 MONUMENTUM PIETATIS, EX
 MATRE NEPOS, HUIUSCE
 ECCLESIAE PAROCHUS.

Pierre.

L'épithaphe d'Anne de Bradefer, engagée dans le dallage, à l'entrée du chœur, est la seule qui soit demeurée en place à l'intérieur de l'église. Elle atteste la piété filiale du curé Jean Lucotte envers son aïeule maternelle, originaire de Bourgogne, qui mourut octogénaire à Puisseux.

DCCCLVI.

PUISEUX-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1793.

✠ LAN 1793 2^{EME} ANNEE DE LA REPUBLIQUE
 FRANCAISE JAY ETE BENITE PAR LE CITOYEN
 FRANCOIS LOUIS HENRY CURE DE CETTE
 PAROISSE ET NOMMEE MARIE GENEVIEVE
 SEBASTIENNE ANCIEN PATRON
 GAUDIVEAU FONDEUR¹

Les cloches renouvelées, sous le régime républicain, au milieu des orages les plus terribles de la Révolution, ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le supposer. Le fondateur Gaudiveau continuait le cours de ses opérations et promenait son matériel dans les paroisses des environs de Paris. (Voir ci-après, n° DCCCLX, une autre cloche de la même époque et du même industriel.)

L'inscription semble indiquer que la cloche de Puisseux aurait reçu, entre autres noms, celui de Sébastienne, en mémoire de l'ancien patron ; l'abbé Lebeuf, si préoccupé de rechercher les titres primitifs des églises, ne parle pas de ce patronage.

¹ Voyez, pour cette famille de fondeurs, n° DCCCXV, p. 594.

DCCCLVII.

FOSSÉS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE (PAPE, MARTYR).

1752.

✱ LAN 1752 IAY ETE FONDUE PAR LES SOINS
 DE M^E NICOLAS DE LA FOSSE CHANOINE
 REGULIER PRIEUR CURE DE CETTE EGLISE ¹
 BENITE PAR LE R^{ME} PERE BLAISE DUCHESNE ABBE
 DE S^{TE} GENEVIEVE DE PARIS ² ET NOMMEE IEANNE
 ETIENNETTE ³ PAR M^E FRANCOIS HENRY PETIT ⁴
 DE LA VILLONIERE CONSEILLER DU ROY EN SA
 COUR DE PARLEMENT SEIGNEUR DE FOSSES
 & PAR DAME IEANNE BRUTEL SON EPOUSE
 JEAN BAPTISTE MONGE ⁵ MARGUILLIER PAUL
 SANDRIN SYNDIC

Petite église, à triple abside, construite de la fin du XII^e siècle au commencement du siècle suivant. L'architecture en est intéressante. Une partie des collatéraux a été refaite aux XV^e et XVI^e siècles. On remarque dans cet édifice une armoire en pierre, élégamment sculptée vers la fin du XV^e siècle, qui renfermait des reliques de saint Étienne, pape et martyr, de saint Vit, de saint Modeste et de sainte Crescence, apportées certainement de Rome à une époque très-ancienne. Nous n'avons trouvé à Fossés d'autre inscription que celle de la cloche paroissiale. Les explications qu'elle demande sont données ci-dessous en notes.

¹ L'église de Fossés ayant été concédée, en 1260, à l'abbaye d'Hérivaux par Renaud de Corbeil, évêque de Paris, la cure fut constamment administrée, depuis cette époque, par un chanoine régulier.

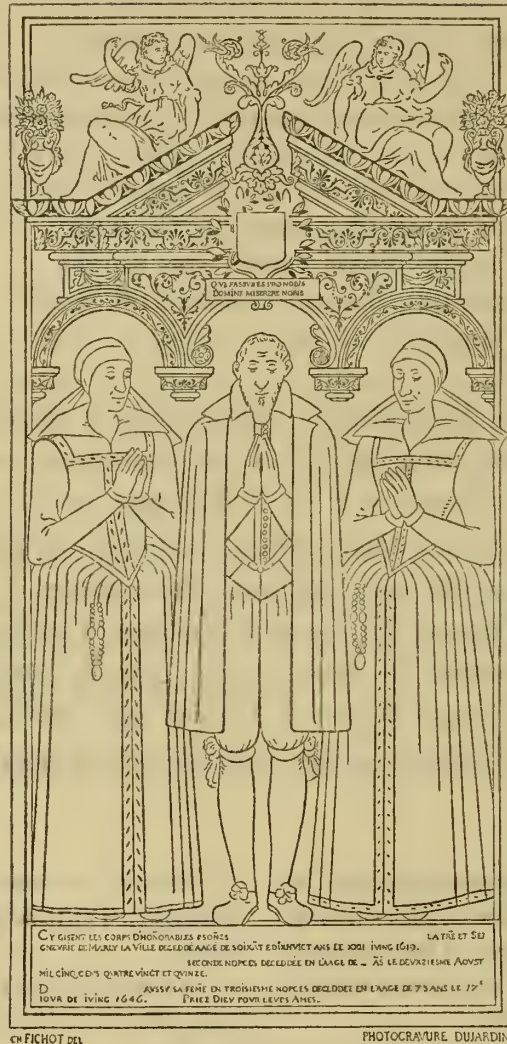
² L'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris était le chef-lieu des chanoines réguliers de la congrégation de France, à laquelle était affiliée l'abbaye d'Hérivaux.

³ *Jeanne*, en l'honneur de la marraine; *Étiennette*, en mémoire du patron de la paroisse.

⁴ La seigneurie de Fossés cédée à la famille Petit par M. Cousinet, maître des comptes.

⁵ Voyez deux tombes de personnages du nom de Mongé, à Villeron, n^{os} DCCCXL et DCCCXLI, p. 624.

DCCCLVIII.

MARLY-LA-VILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE
(PAPE, MARTYR).xvi^e-xvii^e siècles.

CH. FICHOT DEL.

PHOTOGRAVURE DUJARDIN

Pierre. — Long. 2^m,40; larg. 1^m,20.

Le bourg de Marly possède une des églises suburbaines les plus élé-

gantes de l'ancien diocèse de Paris. L'édifice appartient à la seconde moitié du xiii^e siècle, à l'exception de la voûte de la nef, qui ne date que du xvi^e. L'architecture en est fine et légère. Les dalles à personnages, en pierre de Senlis, y sont encore nombreuses, mais d'une époque peu éloignée; la plus ancienne n'est pas, en effet, antérieure au xvi^e siècle. Les défunts représentés sur ces tombes ne portaient que des noms plébéiens; la plupart n'avaient exercé d'autre profession que celle de laboureur; les amis de l'égalité absolue n'en ont pas moins recherché avec le soin le plus minutieux, pour les faire disparaître, des noms et des qualifications qui les offusquaient. Nous devons donc nous borner à donner ici la nomenclature des inscriptions mutilées, ne pouvant y ajouter aucune espèce d'explication.

1° Près de la clôture du chœur, une figure de femme à moitié effacée, placée sous une arcade enrichie de divers ornements. L'épithaphe, en partie détruite, nous apprend que là repose Denise Malice¹, femme d'un procureur fiscal de Gonesse. Cette inscription est aujourd'hui la seule qui reste en caractères gothiques.

2° Dalle à trois personnages : un mari mort en 1619, accompagné de sa seconde et de sa troisième femme, décédées en 1595 et en 1646. On peut juger, par la gravure que nous en publions, du style des tombes de Marly et du genre de mutilation qu'elles ont subi².

3° Effigies³ d'honnête personne qui mourut le 11 septembre 1625, et de sa femme, Denise Bimont, décédée le 7 juin 1633. La dalle est signée *Faict a Senlis par Iean Lebel Tombier*⁴. Les costumes des personnages ne diffèrent pas de ceux que nous avons déjà vus sur des tombes de laboureurs et fermiers des xvi^e et xvii^e siècles. Un portique, bien dessiné, à double arcade, forme l'encadrement.

4° Tombe de deux époux, représentés l'un auprès de l'autre; la

¹ Sur un personnage de même nom voyez ci-dessus n° DCCLV, p. 517.

² Le texte inscrit en tête de la dalle est tiré de l'office de prime du dimanche des

Rameaux. — ³ Long. 1^m.95; larg. 1^m.00.

⁴ Ce nom se rencontre ici pour la première fois.

femme décédée le lundi 17 août 1637. *Faict a Senlis par Jacques Francois tombier*¹.

5° Honorables personnes M^e de la Justice de ceste ville et laboureur, mort en 1641, âgé de soixante-deux ans, et sa femme Jeanne² La date du décès de la femme n'a pas été inscrite sur la pierre. Riche entablement, orné d'enroulements et de guirlandes; un édicule, peut-être un tombeau, accosté de deux génies assis et tenant des palmes. Au pourtour des deux arcades du portique, ce texte : *non confundas me domine ab expectatione mea*³.

La femme, jeune et souriante, a les yeux tournés vers son mari.

6° Sous un portique, effigies, comme celles qui précèdent, de et de Rovy, sa femme, morte en 1647, âgée de soixante-deux ans.

7° Effigies de Gallet, laboureur à Marly, et de sa femme, Marthe Dee⁴, qui décédèrent, le premier, le 5 avril 1650, à soixantedix-sept ans, la seconde, le 29 octobre 1657. Portique à double arcade; fronton triangulaire; enroulements, denticules et rinceaux⁵. Le dessinateur qui a signé la dalle, et dont le nom n'est plus lisible, s'attribue la triple qualité de sculpteur, peintre et tombier; il avait son atelier à Senlis⁶.

8° Pas d'architecture ni d'effigies; une grande croix, plantée sur un calvaire, à laquelle sont fixés les trois clous et la couronne d'épines, avec ces mots sur une banderole : *O crux ave*. Cette dalle marquait la sépulture d'une femme qui mourut à l'âge de soixante-douze ans, et dont le mari était inhumé à Paris dans l'église de Saint-Cosme⁷. On a raturé la majeure partie de l'épithaphe. (Première moitié du xvii^e siècle.)

¹ Voy. ci-dessus n° DCCCXLI, p. 624.

² Long. 2^m,00; larg. 1^m,00.

³ Psalm. cxviii, v. 116.

⁴ Autres personnes de ce nom, voyez n°^s DCCCXXV, DCCCXLVIII, p. 608 et 635.

⁵ Long. 1^m,90; larg. 1^m,00.

⁶ Peut-être Jacques-François. (Voy. ci-dessus note n° 1.)

⁷ Les épitaphiers parisiens ne nous ont fourni aucun renseignement sur ce personnage.

9° Dalle à deux effigies, le mari et la femme, xvii^e siècle ; il n'y a plus d'inscription ; tout le pourtour semé de larmes.

10° Autre dalle à deux effigies ; même ornementation, mêmes costumes que ci-dessus. On ne peut tirer de l'inscription que l'indication d'un décès survenu au mois de mai 1666.

11° Épitaphe latine, à moitié martelée, d'un vicaire de la paroisse, qui mourut à l'âge de cinquante ans le 25 février 1675, après quinze ans de fonctions : *Fuit Vir Simplex, Rectus Ac timens Deum*¹. Encadrement ovale, orné de moulures et signé par le tombier, *Pierre Billion à Senlis*².

12° Grande tombe³ à trois effigies : le mari lieutenant en la justice de Marly, sa femme et leur fille, nommée Louise Guérin. Le premier vécut soixante-dix ans, la seconde cinquante-sept et la troisième cinquante-huit. La femme mourut le 13 avril 1675, le mari le 17 décembre 1690. Le dessin est déjà usé. Pas d'encadrement d'architecture. L'inscription, placée au-dessous des personnages, a été grattée en grande partie. Les trois défunts ont les mains jointes. Le mari a sa femme à droite, sa fille à gauche. Son vêtement n'est plus celui des personnes de même condition représentées sur les tombes dont nous venons de faire mention. Il porte l'habit droit, à la française, en usage pendant tout le xviii^e siècle, et la culotte courte. Cet habit se distingue par ses rangées de gros boutons ronds et par ses larges basques. Le costume de la femme est très-simple ; il n'offre d'intéressant qu'une haute coiffure garnie d'un voile. L'effigie de la fille ne s'est conservée que d'une manière très-incomplète.

¹ *Job*, cap. 1, v. 1. — ² Voy. ci-dessus n° dcccxxxi, p. 613. — ³ Long. 2^m,20 ; larg. 1^m,15.

DCCCLIX.

MARLY-LA-VILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE

(PAPE, MARTYR).

1777.

HIC JACET

EXPEDITÆ EQUITUM TURMÆ, QUOS DRACONE^s
 AIUNT NOSTRI, PRÆFECTUS MARIA CAROLUS
 LUDOVICUS FRANCISCUS-XAVERIUS

JAM CÆLO MATURUS, ETSI DECEM MENSES
 SUPRA ANNOS VIGINTI DUNTAXAT HABERET,
 SUB INELUCTABILI ADVERSÆ VALETUDINIS
 FATO, POST RECEPTIONEM OMNIUM SANCTÆ
 MATRIS ECCLESIE SACRAMENTORUM QUORUM
 SÛMMÂ CUM ANIMI RELIGIONE CORDIS QUE
 MUNDITIÂ PARTICEPS FACTUS, E CORPORIS
 CARCERE AD PATRIAM ANHELANS EVOLAVIT
 DIE XX MENSIS DECEMBRIS

ANNO DOMINI MDCCLXXVII.

ILLUM CUNCTI FLEVERUNT, NAM VIRTUTIBUS
 PLENUS CUNCTIS ACCEPTUS ERAT; AST EJUS
 EXEQUIAS EO GRAVIORI LUCTU PAUPERES
 IMPRIMIS SUNT PROSECUTI, QUOD AB IPSO
 AVITÆ LIBERALITATIS TENACI LARGA QUIDEM,
 SEMPER SECRETA, PLURIES ETIAM, QUANDO
 MAJORES PREMEBANT ANGSTIÆ,
 ITERATA SUBSIDIA RECEPERANT.

HÛC TUMULUM, AD PERENNEM OPTIMI FILII
 MEMORIAM, POSITUM CURAVERE
 PARENTES EJUS
 MÆRENTES, QUIBUS TANTA AMISSIO, NI SPES
 ALTERIUS VITÆ, POST PRÆSENTEM, MELIORIS
 ADESSET, VULNUS FORET INSANABILE.

*Requiescat In Pace.*Pierre. --- Long. 1^m,95; larg. 0^m,95.

Quel est ce jeune capitaine de dragons qui termina sa courte existence par une mort si édifiante, et dont la perte causa une si vive affliction à ses parents ? On a martelé avec tant de soin, dans l'épithaphe, tous les mots destinés à nous le dire, qu'il nous est aujourd'hui impossible de le savoir. Nous soupçonnerions volontiers de ce méfait, ainsi que des autres mutilations du même genre commises à Marly, un latiniste, un demi-lettré, peut-être le citoyen curé de 1793, dont la cloche paroissiale nous apprendra tout à l'heure le nom. Des villageois ignorants ne s'en seraient pas tirés avec une pareille sagacité. Un écusson armorié, accompagné de deux palmes, surmontait le texte ; c'est évidemment la première chose qu'on aura détruite.

Il existe à Marly un petit hôpital. Une des sœurs qui servaient dans cette maison les pauvres et les malades fut inhumée, en 1765, dans la nef de l'église paroissiale, sous une pierre carrée portant épithaphe. Son nom, tout modeste qu'il fût, n'a pas été plus respecté que celui d'un aristocrate. L'hôpital a pour enseigne ces belles paroles inscrites sur un marbre noir :

FÆNERATUR DOMINO QUI MISERETUR
PAUPERIS¹.

¹ *Proc.* cap. XIX, v. 17.

DCCCLX.

MARLY-LA-VILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE
(PAPE, MARTYR).

1793.

LAN 1793 2^{ME} DE LA REPUBLIQUE
 IAY ETE FONDUE PAR LE POUVOIR DU
 CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE
 DE MARLY LA VILLE BENITE PAR LE
 CITOYEN LEGER PAPIN CURE ET
 NOMMEE JEANNE THERESE PAR JEAN
 BAPTISTE BRADOR MAIRE ET NICOLE
 THERESE PREVOST EPOUSE DU CITOYEN
 MAUGIN OFFICIER MUNICIPAL
 SEBASTIEN JOSEPH HERBAUX P. R¹. DE LA
 COMMUNE ET JEAN CHARLES BARA NOTABLE²
 ET COMISSAIRE
 GAVDIVEAV FECIT³.

¹ Procureur.² Expression contraire à l'égalité.³ Cloche du même temps et du même
fondeur, voy. ci-dessus n° DCCCLVI, p. 647.

DCCCLXI.

BELLEFONTAINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1619.

CAROLO MEYNARD PARISIENSI

SENATORII ORDINIS VIRO

MUSIS ET APOLLINI CHARO¹

Charles Meynard, conseiller de grand'chambre au parlement de Paris, fils de Georges Meynard, membre de la même compagnie, mourut le 5 décembre 1619, et fut inhumé sous une dalle de pierre, dans le chœur de l'église de Bellefontaine. Les armoiries ont été grattées. Le texte de l'épithaphe, fortement oblitéré, nous a semblé à peu près illisible, et nous n'en avons recueilli que le peu de mots qui précèdent. L'abbé Lebeuf, qui reproduit si rarement les inscriptions, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, a jugé celle-ci digne d'intérêt; il en a donc publié une partie que nous nous empressons de lui emprunter, tout en regrettant qu'il n'ait pas conservé la disposition du texte original.

.....
 QVI, CVM DVBIIS ET NVTANTIBVS
 SVB HENRICO III REBVS IN FIDE MANSISSET,
 ET, RESTAVRATA DEMVM HENRICI MAGNI
 VICTRICIBVS ARMIS GALLIA, PENATIBVS REDDITVS,
 PRISCA ET VERE GALLICA VIRTVTE REGIVM NOMEN
 SEMPER COLVIT.
 DEMVM, LVDOVICO XIII REGE, MAIORIBVS
 IN SVBSELLIIS SEDENS, DECESSIT NONIS DECEMBRIS
 M. DC. XIX.

¹ Abus des réminiscences mythologiques. (Voy. t. I, n^{os} CXXIII, CCCCIX, etc.)

La fidélité constante de Charles Meynard au roi légitime est ici exprimée d'une manière singulièrement énergique, *prisca et vere gallica virtute*. C'était la vieille religion politique de la France. Le digne magistrat, que son épitaphe nous représente comme un si fervent disciple d'Apollon et des Muses, fut sans doute, en réalité, aussi bon chrétien que sujet dévoué.

L'église de Bellefontaine, couverte en charpente et en plâtre, n'offre aucun caractère bien déterminé. Quelques détails de menuiserie pourraient cependant indiquer un remaniement opéré vers le commencement du xvi^e siècle.

DCCCLXII.

BELLEFONTAINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1672.

HIC IACET
FRATER IOANNES
BONTEMPS PARISIŒ'
PRESBYTER CANONIC'
REGVLARIS PRIOR
DE BELOFONTE¹ QVI
OBIIT ANNO REPARATÆ
SALVTIS 1672. ÆTATIS.
SVÆ 66. CVI DEVS
SIT PROPITIVS

IB

MOMENTVM A QVO PENDET

ÆTERNITAS

Pierre. — Long. 1^m,50; larg. 0^m,77.

A la suite de l'union de la cure de Bellefontaine à l'abbaye d'Hérisvaux, dans les premières années du xv^e siècle², un chanoine régulier de ce monastère, décoré du titre de prieur, fut chargé de l'administration de la paroisse. Frère Jean Bontemps, Parisien, était à la fois prêtre, chanoine régulier, prieur et curé de ce lieu. Peut-être appartenait-il à la famille du sculpteur Pierre Bontemps, de Paris, si justement célèbre sous les règnes de François I^{er} et de Henri II³. La dalle de Jean Bontemps se trouve à l'entrée principale du chœur de son

¹ *Sic.* — ² Lebeuf, *loc. cit.* t. V, p. 526 — ³ Voy. ci-dessus, p. 168, 169.

église. Bordure semée de larmes ; cartouche ovale, formé de guirlandes de chêne ; fronton triangulaire, accosté de deux cassolettes fumantes, et interrompu, au milieu, par un cœur enflammé qu'entoure une couronne d'épines. Au pied de la tombe, sur une pierre carrée qui en est séparée, mais qui paraît bien du même temps, on lit ce texte de Job¹, que la calviniste Genève a pris pour devise, en lui attribuant une fausse interprétation :

POST TENEBRAS

SPERO LVCEM

¹ Cap. xvii, v. 12.

DCCCLXIII.

BELLEFONTAINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1761.

SOUS CETTE PIERRE REPOSE LE CORPS
 DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR
 MESSIRE MAXIMILIEN BRUNO IOSEPH
 FOREST CHEVALIER SEIGNEUR DE
 BELLEFONTAINE LE PLESSIS ET AUTRES
 LIEUX, LEQUEL PLEURÉ DE SES
 PROCHES ET REGRETTÉ DES HABITANS
 DE CETTE PAROISSE EST DECEDÉ LE
 VINGT SIX DECEMBRE MIL SEPT
 CENT SOIXANTE & UN.

Requiescat in Pace.

Pierre.

La dalle de Maximilien Forêt ne possédait d'autre ornement qu'un écusson armorié que le ciseau de l'égalité a supprimé. Elle occupe une place dans le chœur, à côté de la sépulture de la femme du défunt, Marie-Élisabeth de Braque, dame de Bellefontaine, fille de Christophe de Braque, seigneur de Saint-Brice, Piscop et autres lieux. Cette dame mourut le 31 mai 1720, à l'âge de dix-neuf ans, après quatre mois seulement de mariage. Son épitaphe, autrefois blasonnée, est aujourd'hui fruste et mutilée.

DCCCLXIV.

BELLEFONTAINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1783.

On lit, auprès des fonts baptismaux, une inscription en français consacrée à la mémoire de frère Joseph-Gabriel Gault, chanoine régulier de l'abbaye d'Hérivaux, comme témoignage d'affection, par ses deux domestiques, Jacques Boucher et Jeanne Delaunay, qui l'avaient servi pendant trente ans. Il y a aussi, devant l'autel de la Vierge, une petite épitaphe latine, gravée sur un carreau de pierre, qui indique la sépulture de ce même religieux. Joseph-Gabriel Gault gouverna pendant trente-trois ans la paroisse de Bellefontaine, et mourut en 1783, à la veille de la suppression de son monastère; il portait le titre de prieur, comme les religieux qui avaient exercé avant lui les mêmes fonctions curiales.

Les inscriptions de l'église de Bellefontaine sont aujourd'hui en mauvais état. Nous n'en avons publié que deux textes, un peu moins détériorés que les autres. Nous en citerons encore deux qui nous ont paru illisibles : l'un, en caractères gothiques, à l'extérieur de la porte; le second, à l'intérieur, présentant quelques traces confuses d'une épitaphe du xvii^e siècle.

DCCCLXV.

VÉMARS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

xvi^e-xvii^e siècles.

✱ EN 1653 IAY ETE FONDVE
 ET NOMMEE CATHERINE PAR MARTIN
 ETIENNE SAINCTOT CONSEILLER DV
 ROI EN SES CONSEILS & C¹. EN SA COVR DE
 PARLEMENT ET CATHERINE PINGRE FEMME
 DE MESSIRE NICOLAS SAINCTOT PARRAIN
 & MARRAINE M^e NICOLAS DARGONNE
 CVRE & PASQUIER GAVDET MARGVILLIER

L'église de Vémars, reconstruite sur un plan régulier dans la première moitié du xvi^e siècle, a été complètement restaurée il y a environ vingt-cinq ans. Plusieurs tombes, dont une de très-grande dimension devant les marches du chœur, font partie du dallage de la nef; on n'y distingue plus aucun vestige d'épithaphe ou d'ornementation.

Dans la chapelle de la Vierge, on reconnaît sur une dalle les contours de l'effigie d'un curé, mort en 1559. L'inscription était gravée en caractères gothiques. C'est probablement sur cette tombe que l'abbé Lebeuf remarqua le nom de la paroisse écrit *Vaulmar*. Les effigies d'un personnage en armure, l'épée au côté, et de sa femme, dessinées sur une autre dalle de la même chapelle, ne sont pas mieux conservées que celle du curé; l'épithaphe a disparu.

L'inscription de la cloche nous apporte les noms de MM. de Saintot, seigneurs de Vémars au xvii^e siècle. Martin-Étienne fut conseiller au parlement de Paris, et Nicolas, introducteur des ambassadeurs². Ce

¹ *Et Conseiller.*

² Nicolas Saintot, d'abord maître des cérémonies de France, puis introducteur des

ambassadeurs, mourut en 1713, dans sa quatre-vingt-sixième année. Il a son portrait au musée historique de Versailles, n^o 3477.

dernier eut une fille nommée Claude-Catherine, qui mourut en 1750, veuve du comte de la Tour-d'Auvergne, et qui reçut la sépulture dans l'église de Vémars.

Le curé Nicolas Dargonne, qui bénissait la cloche paroissiale en 1653, mourut le troisième jour de février d'une des années suivantes; un fragment de son épitaphe, en français, sert de marche à l'entrée du chœur.

L'église de Vémars possède une charmante statue en pierre, deminature, de sainte Geneviève, sculptée à l'époque de la Renaissance, provenant de la chapelle de la ferme des Carneaux, qui est située à une des extrémités du village et qui appartenait à la célèbre abbaye dédiée à la patronne de Paris.

DCCCLXVI. — DCCCLXVII.

MOUCY-LE-NEUF¹. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VINCENT.

1515.

.....
 le bouteillier en son vinât seigneur de moucy le uent et de vignent
 en pte protonotaire du sanct siege²

.....
³ de ceaus et de pierrenal quy t'palla le⁴ lan mil v^c xii
 priez dieu pour son ame.

Pierre. — Long. environ 2^m,00; larg. 1^m,15.

1552.

Cy gist noble et discrette perlone M^r

Anthoine le bouteillier en son vinât s^r du tref de hilet et de moucy le uent
 en partie protonotaire du sanct

siege apostolique qui⁵

Pierre. — Long. 2^m,00; larg. 1^m,00.

L'ancienne église prieurale de Sainte-Opportune, dont l'origine remontait à la seconde moitié du ix^e siècle, et qui fut reconstruite, vers

¹ Contrairement à l'orthographe ancienne on écrit aujourd'hui *Moussy*.

² Officier de la cour de Rome, supérieur d'un degré aux autres notaires ou secrétaires de la chancellerie romaine. En France, ce n'était qu'un titre honorifique décerné par le pape. Les protonotaires furent primitive-

ment chargés de la rédaction des Actes des martyrs.

³ *Curé?*

⁴ *Le xiii de janvier* (Lebeuf, t. V, p. 560).

⁵ *Deceda le x juillet m. v^c. liii* (Lebeuf, t. V, p. 560).

1220, en excellente pierre des carrières de Senlis, sert aujourd'hui de grange et d'écurie. Elle a perdu ses monuments épigraphiques, mais elle conserve encore dans sa misère quelques colonnes surmontées de chapiteaux du meilleur style. L'église paroissiale, du titre de saint Vincent, diacre et martyr, est un édifice du xvi^e siècle, d'une structure simple et régulière, bien appareillé en pierres de taille. A l'époque de la suppression du prieuré, en 1791, l'église paroissiale hérita de la relique de Sainte-Opportune, laissée à Moucy par les évêques de Séz. en reconnaissance de l'hospitalité donnée en ce lieu au corps entier de la sainte, pendant les invasions des Normands. Un tableau, de la fin du xvii^e siècle, représente la sainte en costume d'abbesse, ayant auprès d'elle l'oiseau fantastique nommé *Basilic* dans les vieux bestiaires. Les principaux sujets de la légende de sainte Opportune remplissent plusieurs médaillons disposés autour de la figure principale. On voit, dans le dernier, la Dauphine, belle-fille de Louis XIV, accomplissant un pèlerinage au pied de la châsse.

La seigneurie de Moucy-le-Neuf n'a cessé d'appartenir, du xiv^e au xvii^e siècle, à l'illustre famille des Le Bouteillier, qui devait son nom à l'office héréditaire de grand bouteiller ou grand échanson de France. Les deux églises voisines de Moucy-le-Neuf et de Moucy-le-Vieux¹ contiennent encore plusieurs monuments funéraires de cette famille. Nous venons de transcrire les épitaphes de deux protonotaires du Saint-Siège dont les tombes occupent une place d'honneur dans le chœur de Saint-Vincent de Moucy-le-Neuf. Les effigies de ces deux dignitaires sont fort oblitérées, et leurs épitaphes endommagées. Chaque personnage était représenté debout, en costume ecclésiastique, sous une arcade enrichie de divers ornements.

La dalle la plus ancienne a été coupée à ses deux extrémités. Une partie de l'inscription manque aujourd'hui, notamment le prénom du défunt. La date, atteinte par l'usure, nous laisse aussi quelque doute. Nous lisons *mil* i^c *xxv*; l'abbé Lebeuf lisait *mil* i^c *xxv*. Il ne nous a pas

¹ La paroisse de Moucy-le-Vieux faisait partie du diocèse de Meaux; elle n'a pas changé de circonscription.

semblé cependant qu'il y eût place sur la pierre pour un troisième chiffre entre le *x* et le *r*.

La dalle d'Antoine Le Bouteillier¹ s'est un peu mieux conservée. La bordure se compose d'oves et de guirlandes. Des têtes d'anges et des cartouches accompagnent l'arcade cintrée qui abrite l'effigie. Il y avait des armoiries à la partie supérieure de la bordure et à la clef de l'arcade ; on les a effacées ; on a mutilé, en même temps, le mot *noble* au commencement de l'épithaphe. Les médaillons des quatre angles de la pierre ont à peu près disparu. La tête du défunt est fruste ; elle ne porte pas de coiffure. Une boiserie fixe recouvre mal à propos tout un côté de cette dalle, dont le dessin a été habilement exécuté.

¹ Antoine Le Bouteillier, mort le 10 juillet 1552, figure dans le livre du P. Anselme non pas comme protonotaire apostolique, mais avec le titre d'écuyer ; il avait fondé

une messe de la Passion pour tous les vendredis de l'année. (*Hist. des grands officiers*, etc. Généal. des Le Bouteillier de Senlis, t. VI, p. 250-268.)

DCCCLXVIII.

MOUCY-LE-NEUF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VINCENT.

1561.

Cy gist noble hōme Charles le bouteillier en son vināt escuyer s^r de vigneuil
et moucy le neuf en p^{te} et du fief

de buyet Qui ſpalla le x^e 10^r de Juillet . 1561 . Et gist apres

de luy damoiselle Jehanne ¹⁻²

.

Pierre. — Long. 2^m, 10; larg. 1^m, 23.

Dalle placée dans le chœur, à main gauche, engagée en partie sous une boiserie et fort oblitérée; riche ornementation; double arcade cintrée, accompagnée d'enroulements; pilastres doriques, décorés de palmettes; arcature à l'entablement; Charles Le Bouteillier en armure, à sa droite une épée dans le fourreau avec le ceinturon, à sa gauche un casque à lambrequins; sur la cuirasse, une cotte bordée de rinceaux; la femme, en costume d'apparat. Les mains jointes et les faces sont rapportées en marbre blanc. On a fait disparaître les armoiries de l'entablement et des angles de la tombe; elles étaient d'or, à la croix de gueules, chargée de cinq coupes d'or³.

Une autre dalle toute semblable, à deux personnages, se trouve à côté de celle de Charles Le Bouteillier; l'épithaphe gravée, non sur la bordure, mais à l'extrémité inférieure de la dalle, est devenue illisible. Peut-être faut-il reconnaître ici la sépulture, citée par l'abbé Lebeuf,

¹ De Begeon (le P. Anselme, *Hist. gén.* t. VI, p. 260).

² . . . sa femme de la maison de la Roche-Froissart au pais danjou qui trespasa date non complétée (Lebeuf, t. V, p. 560).

³ Le P. Menestrier, *Nouvelle méthode du blason*. Suivant le P. Anselme, les Le Bouteillier portaient écartelé d'or et de gueules, au lambel à trois pendants.

de haut et puissant seigneur Charles Le Bouteillier de Senlis, et de dame Jeanne Dauvet, sa seconde femme. Ce Charles Le Bouteillier, deuxième du nom, était chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, lieutenant de cent hommes d'armes de son ordonnance, capitaine de cent cheveu-légers, capitaine des ville et château de Damartin. Il mourut le 8 décembre 1626.

DCCCLXIX.

MOUCY-LE-NEUF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VINCENT.

1530.

Cy gist honorab hōme

M^r loys des portes en son vinât notaire et legrefaire du Roy advocat en la courtde plemēt et baillly¹ de môcy le neufz quidecedda en la mailō de la follie² paroule dud môcy le p̄mier 10^r octobre 1530 priez dieu po^r luyPierre. — Long. 1^m,77; larg. 0^m,83.

Dans le chœur, vers la gauche, dalle fort usée, surtout du côté de la tête; deux pilastres portant une arcade cintrée; effigie du défunt, les mains jointes, en longue robe de palais à larges manches pendantes; à sa droite, un enfant emmaillotté posé debout, joignant les mains comme son père; au milieu de la bordure supérieure, un écusson dépouillé de son blason. La date du décès de Louis des Portes, telle que nous l'avons relevée sur la pierre; est antérieure de cinquante ans, 1530 au lieu de 1580, à celle que nous lisons dans l'*Histoire du diocèse de Paris*, différence qui doit être imputée sans doute à une de ces erreurs d'impression plus fréquentes dans les livres d'érudition que partout ailleurs.

¹ Bailli.

Boucher, procureur au parlement (Lebeuf, t. V, p. 566).

² La Folie, manoir pourvu d'une chapelle qui appartenait, en 1551, à Pierre

DCCCLXX.

MOUCY-LE-NEUF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VINCENT.

1660.

CY GIST HONORAB̄ HŌE ESLOY PINGVARD SECRETAIRE ORD^{RE}
 DE LA ROYNE MERE DV ROY¹ ET S^R DV FIEF DE LA MOTTE SCIZE
 A MOUCY LE NEVF ET IEANNE CANARD SA F^{ME} LESQ^{ELS} ONT
 LEGVE A LEGLISE DE CEANS VINGT CINQ LIVRES DE RĒTE PŌ DIRE
 P̄ CHACVN ANS CINQ MESSES DE LOCTAVE DV S^T SACREM^T ET
 AV^{TS} SERVICES PORTEZ P̄ LE CŌTRACT DE DONATIŌ FAICT PAR
 LED^T PINGVARD PASSE P̄ DEVANT ROVGEMONT TABELLION AVD^T
 MOUCY. LESQ^{ELS} SŌT DECEDEZ SCAVOIR LED^T PINGVARD LE...
² ET LAD^{TE} CANARD LE VINGT SEPTIESME
 IOVR DE JANVIER 1660. PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES.

Pierre. — Long. 2^m,37; larg. 1^m,10.

Dalle en partie usée, placée dans la nef; deux arcades cintrées qui ont pour appuis trois pilastres doriques, et dont les clefs sont rehaussées de têtes d'anges; grand entablement à rinceaux; fronton formé d'enroulements et de guirlandes; au milieu, une urne embrasée; sur les côtés, deux anges assis, en tuniques; effigies des deux époux tournées l'une vers l'autre; le mari portant le petit manteau, la veste et les culottes courtes; la femme très-simplement vêtue, la tête protégée par une petite coiffe; l'inscription gravée sur une tablette, qui couvre les figures à partir des genoux et ne laisse plus paraître que l'extrémité des chaussures.

¹ La reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. — ² Date non gravée.

DCCCLXI.

MOUCY-LE-NEUF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VINCENT.

1694.

CY

GIST LE CORPS

DE M^{RE} NICOLASLE MAIRE P^{BRE}

LICENTIÉ EN THEOLO-

GIE CYRÉ DE MOVSSY

LE NEVF QVI DECEDA

LE TREIZIESME MAY

1694.

*Requiescat in**Pace.*Pierre. — Long. 1^m,82; larg. 0^m,95.

Dalle dans la nef; encadrement ovale, entouré d'une guirlande de chêne; au-dessus, les initiales du défunt L. M. N., sur un cartouche orné d'enroulements; au-dessous, une tête de squelette avec des ailes de chauve-souris.

DCCCLXXII.

MOUCY-LE-NEUF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VINCENT.

1706.

D. O. M.

CY DESSOUS

REPOSENT LES

CORPS DE MAITRE

NICOLAS MALICE ¹

VIV^T P^{CR} ² FISCAL DE

CE LIEU DE MONCY LE

NEUF, ET MARGUERITE

LE DOUX SA FEMME

Priez pour

Leurs Ames

LATARE SCULPTEUR A SENLIS 1706 ³

Pierre. — Long. 2^m,17; larg. 1^m,14.

Monument compris dans le dallage de la nef, dessiné dans le même genre que celui du curé Nicolas Le Maire; encadrement de même forme, décrit par des enroulements et des moulures; entre deux palmes, un écusson à la gerbe de blé accompagnée en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant; une grande tête de mort ailée; monogrammes de Jésus et de Marie, I^HIS. M^A.; indications de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique, P^{TR}. AVE.

¹ Voy. ci-dessus personnages du même nom, n^{os} DCCLV, DCCCLVIII, p. 517. 651.

² *Procureur.*

³ Voy. ci-dessus n^o DCCCLIII, p. 643.

DCCCLXXIII.

MOUCY-LE-NEUF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VINCENT.

1775.

† LAN 1775 IAY ETE BENITE PAR
 M^{RE} MARTIN LE BAUBE PRETRE DU
 DIOCESE DE ROUEN CURE DE CETTE
 PAROISSE NOMMEE FRANCOISE
 ROTHELIN DORLEANS PAR SON ALTESSE
 MONSEIGNEUR CHARLES ARMAND IULE
 PRINCE DE ROHAN ROCHEFORT
 MARECHAL DES CAMPS ET ARMEES DU ROY
 GOUVERNEUR DES VILLES ET CITADELLE
 DE NISMES ET S^T HYPOLITE¹ PREMIER
 BARON DE BIGORRE ET PAR TRES HAUTE
 ET PUISSANTE DEMOISELLE FRANCOISE
 DOROTEE DORLEANS ROTHELIN COMTESSE
 DE MOUSSI LE VIEUX DAME DE MOUSSI
 LE NEUF REPRESENTES PAR LE SIEUR
 CHARLES NOEL FRANCOIS CAMUS REGISSEUR
 DES TERRES ET SEIGNEURIES DES DEUX MOUSSI
 ET FRANCOISE BOUCHER SON EPOUSE
 L. S. MARTIN LEFEVRE MARGUILLIER EN CHARGE
 C. DORMOY & I. DORMOY FONDEURS².

D'après les nouvelles circonscriptions territoriales de la France, Moucy-le-Neuf se trouvait compris dans le département de Seine-et-Marne. C'est à Meaux qu'on transporta, en 1793, l'argenterie de la sacristie paroissiale et trois cloches, dont la plus grosse pesait environ

¹ Saint-Hippolyte, ville autrefois fortifiée du département du Gard.

² Les noms de ces fondateurs paraissent ici pour la première fois.

868 kilogrammes¹. La cloche, laissée dans la tour pour l'usage de la commune, a conservé jusqu'à ce jour les noms des illustres personnages qui lui avaient servi de patrons. La marraine, Françoise-Dorothée d'Orléans-Rothelin, descendait du fameux Jean d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, qui prit une si grande part à la délivrance de la patrie et à la restauration du roi Charles VII. Le comté de Moucy-le-Vieux et la seigneurie de Moucy-le-Neuf étaient passés des Le Bouteillier aux Rothelin par le mariage que Marie Le Bouteillier de Senlis contracta, le 12 novembre 1653, avec Henri-Auguste d'Orléans, marquis de Rothelin². Françoise-Dorothée, née le 28 septembre 1752, était leur arrière-petite-fille; elle avait pour père Alexandre d'Orléans, lieutenant général des armées du roi, et pour mère Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles³.

¹ *Monuments de Seine-et-Marne*, par Auffaivre et Fichot, p. 189.

des grands officiers, t. I, p. 224-226. —

³ Moréri, *Dictionn. hist.*

² Le P. Anselme, *Histoire généalogique*

SUPPLÉMENT.

DCCCLXXIV¹.

SAINT-DENIS. — ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE.

1675.

« Nous avons voulu, » écrivait le roi Louis XIV à l'abbé, au prier et aux religieux de Saint-Denis, après la mort de Turenne, « pourvoir « de telle sorte à la sépulture d'un aussi grand homme et d'un sujet « aussi nécessaire, que le lieu où elle seroit, fust un tesmoignage de « la grandeur de ses services et de nostre reconnoissance. »

Le corps de Turenne fut déposé à Saint-Denis, dans un caveau qui existe encore. Ses neveux, le cardinal de la Tour d'Auvergne et le duc de Bouillon, lui firent ériger par Tuby et Demarsy, d'après les dessins de Le Brun, un magnifique tombeau dans la chapelle de Saint-Eustache de l'église abbatiale, avec l'autorisation du roi².

Le 12 octobre 1793, les commissaires de la Convention nationale pénétraient dans le caveau et le cercueil en était arraché. Pour soustraire à la fureur sauvage des profanateurs ce glorieux cadavre, il fallut leur persuader que la science le réclamait comme une momie digne de prendre place dans une des collections nationales de curiosités. Pendant plusieurs mois, le corps demeura confié à un gardien qui le montrait moyennant rétribution, et qui, de temps en temps, lui enlevait une dent pour la vendre à des amateurs de reliques³. Sur la demande

¹ A classer après le n° DLII.

² D. Félibien, *Hist. de l'abbaye royale*, p. 513, 514, 569, 570; cllii.

³ On a vendu aussi, à la même époque, des dents plus ou moins authentiques d'Héloïse et d'Abélard.

du savant botaniste Desfontaines, on l'apporta, en 1794, au Muséum d'histoire naturelle, où il devint l'objet d'une déplorable exhibition. Un peu plus tard, un membre du conseil des Cinq-Cents eut le courage de se plaindre publiquement de ce que *les restes du grand Turenne étaient déposés entre ceux d'un singe et d'un éléphant*. Ce ne fut toutefois qu'en 1799 que le directeur du Musée des monuments français obtint que le corps lui serait remis pour être décentement inhumé dans l'ancien jardin des Petits-Augustins, où plusieurs illustres morts l'avaient déjà précédé. L'heure de l'expiation solennelle arriva enfin. Quelques semaines après la victoire de Marengo, le cinquième jour complémentaire de l'an viii, consacré par le calendrier républicain à la fête des armées (22 septembre 1800), en vertu d'un arrêté consulaire, un cortège guerrier transféra en grand appareil la dépouille mortelle de Turenne à l'église de Saint-Louis des Invalides, qu'on appelait alors le Temple de Mars. Le tombeau provenant de l'abbaye de Saint-Denis avait été réédifié pour la recevoir, dans une des principales chapelles latérales du dôme, après avoir séjourné pendant cinq ans au Musée des monuments français, dans la salle du xvii^e siècle. L'œuvre de Tuby et de Demarsy, destinée à une chapelle de médiocre élévation, dont elle couvrait toute une paroi, ne se trouve plus en rapport avec les proportions colossales du dôme des Invalides¹. On ne lui a pas restitué les riches trophées en bronze doré qui lui servaient autrefois d'accessoires. Nous regrettons aussi qu'on ait laissé subsister jusqu'à ce jour les traces trop apparentes de la précipitation avec laquelle le monument a été rajusté à une place jadis occupée par un autel.

Sur la foi d'une indication officieuse, nous avons pensé que l'ancien cercueil de plomb de Turenne pourrait se retrouver dans une cave du

¹ Catalogue du Musée des monuments français, n^o 195 et 511. — Procès-verbaux des séances de l'assemblée des professeurs du Muséum d'histoire naturelle. — Procès-verbaux de la cérémonie de l'an viii. Voy. le *Moniteur* du 1^{er}, du 3 et du 8 vendémiaire an ix, les Descriptions du Musée des mo-

numents français par Lenoir, les Archives du Ministère de la guerre.

Ces divers documents ont été résumés dans un excellent mémoire de M. Dolly, chef de bureau au Ministère de l'intérieur, qui a bien voulu m'en donner communication.

Muséum d'histoire naturelle. M. Desnoyers¹, bibliothécaire de cet établissement et membre de l'Institut, a bien voulu se livrer, en notre faveur, à des recherches qui n'ont pas confirmé le renseignement donné, mais qui nous ont du moins procuré une copie figurée de l'inscription gravée sur une plaque de cuivre, aussitôt après la mort de Turenne, pour être, suivant l'usage, attachée au cercueil :

ICY EST LE CORPS
 DE SERENISSIME PRINCE
 HENRY DE LA TOUR D'Auvergne
 VICOMTE DE TURENNE,
 MARESCHAL GENERAL
 DES CAMPS & ARMÉES DU ROY,
 COLONEL GENERAL
 DE LA CAVALERIE LEGERE DE FRANCE,
 GOUVERNEUR DU HAUT & BAS LIMOSIN &c
 LEQUEL FUT TUÉ D'UN COUP DE CANON
 LE XXVII DE JUILLET
 L'AN M. DC. LXXV.

Cette inscription, soigneusement conservée avec le corps, fut renfermée dans une boîte d'acajou que le Ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, déposa dans le mausolée au moment du scellement de la plaque de marbre qui en forme la clôture. La boîte contenait aussi plusieurs médailles et une seconde inscription relatant les vicissitudes étranges que nous avons rapportées à notre tour. L'extérieur du monument ne présente d'autre épitaphe que le nom de Turenne².

Le dôme des Invalides est assurément un noble asile pour les restes de Turenne, et personne ne peut songer désormais à troubler une fois

¹ Ce cercueil fut probablement envoyé à la fonte avec ceux des rois. beau de Machiavel, à Santa-Croce de Florence).

² *Tanto nomini nullum par elogium* (tom-

encore le repos du grand homme. Il ne serait cependant pas impossible, tout en respectant le fait accompli, de donner à la volonté de Louis XIV et à la basilique de Saint-Denis une légitime satisfaction. La famille de la Tour d'Auvergne-Lauraguais possède le cœur de Turenne, qui avait été mis à part pour l'église abbatiale de Cluny, où il devait recevoir la sépulture dans le magnifique tombeau du frère aîné du maréchal, Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, prince de Sedan¹. La place de ce cœur, qu'il nous soit permis de le dire, n'est pas dans les archives d'une famille, mais sous les voûtes de Saint-Denis.

¹ Monument d'une richesse extraordinaire, exécuté à Rome, aux frais du cardinal de Bouillon, doyen du sacré collège.

relevé en partie dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de la ville de Cluny.

DCCCLXXV¹.

DEUIL. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-EUGÈNE.

1621.

CY GIST

DAM^{LE} MARGVERITE

DE LA CROIX VEVFVE

DE FEV M^E CHARLES HOT-

MAN ESCVYER EN S̄O VIVAT

CON^{ER} ET SECRETAIRE DE LA

ROYNE ELISABETH D'AVSTRICHE

LAQVELLE DECEDA LE 15^E 10^R

DE FEBVRIER 1621

A la gloire de Dieu

*Elle feust de vertu et charité douée**L'aulmosne qu'elle peust en s̄o vivāt dōner**Oncques ne refusa mais elle est plus louée**D'avoir voulu la mort de s̄o filz pardōner*

Pierre.

L'église de Deuil ne nous a fourni jusqu'à présent que l'inscription de la cloche paroissiale. Nous annonçons, en la publiant, que nous réservions pour la partie supplémentaire de notre recueil, s'il y avait lieu, une épitaphe du commencement du xvii^e siècle, dont la découverte récente nous était signalée². La dalle funéraire de damoiselle Marguerite de la Croix servait, depuis longtemps, de table d'autel, lorsqu'on s'aperçut, en 1869, qu'elle présentait quelques traces d'une élégante ornementation et une inscription bien conservée. Le texte occupe un cartouche ovale, bordé d'oves et d'enroulements. Pour

¹ A classer après le n^o DLXXVI. — ² Voy. ci-dessus n^o DLXXVII, p. 231, 232.

adapter la tombe à la forme et aux dimensions de l'autel qu'elle devait recouvrir, on en avait malheureusement retranché l'encadrement et les armoiries¹. Le curé l'a sauvée en la faisant fixer sur un des murs intérieurs de l'église. Après avoir vanté la vertu et la charité de la défunte, l'épithaphe lui fait surtout un mérite d'avoir eu la force de pardonner la mort de son fils. Ces mots renferment sans doute une allusion à quelque circonstance tragique dont le souvenir s'est effacé. Marguerite de la Croix mourut en 1621, et non en 1631, comme nous le disions d'abord suivant une indication erronée.

Charles Hotman, décédé en 1589, laissant de sa femme plusieurs enfants, avait rempli les fonctions de secrétaire auprès d'Élisabeth d'Autriche, qui était fille de l'empereur Maximilien II et qui épousa, en 1570², le roi de France Charles IX. Devenue veuve en 1574, elle se retira auprès de sa famille à Vienne, et mourut, avec une grande réputation de sainteté, en 1592, à peine âgée de trente-huit ans, dans le monastère des filles de Sainte-Claire qu'elle avait fondé.

C'est à l'obligeance de M. Alexandre Hurel, graveur sur bois, que nous sommes redevable d'un dessin et d'une copie de l'épithaphe de Marguerite de la Croix.

¹ Les Hotman portaient *emmauché d'argent et de gueules de dix pièces*. Cette famille était originaire du duché de Clèves. Pierre Hotman, père de Charles, fut nommé conseiller au parlement de Paris en 1544. (De

la Chesnaye-Deshois, *Dictionn. de la noblesse*.)

² Une inscription, placée dans la grande église de Mézières, rappelle la célébration de ce mariage.

DCCCLXXVI¹.

PASSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1763.

ANNA VOCOR BENEDICTA MENSE AUGUSTO
 ANNO 1763 AB ILLUSTR. D. D. DE LA CROÏTE DE
 BOURZAC EPISCOPO NOVIOM. COMITE AC PARI
 FRANCIE² ILLUSTR. D. D. STEPH. RENATO POTIER
 DE GEVRES S. S. R. ECCLESIE CARDINALE EPISCOPO
 BELVACENSI COMITE AC PARI FRANCIE REGII
 S^{TI} SPIRITUS ORDINIS COMMENDATORE HUIUS
 DOMUS ABBATE COMMENDATARIO³ D. IOSEPH
 LAGO PRIORE D. C. M. MOGE CELLERARIO. NON
 PEREANT MEMORIE EORUM CUM SONITU.
 A FULGURE ET TEMPESTATE LIBERA NOS DOMINE.

Passy, une des anciennes communes suburbaines annexées aujourd'hui à la capitale, faisait autrefois partie de la banlieue de Paris. Il ne se trouve en ce lieu d'autre inscription que celle qui se lit sur une cloche d'origine étrangère, réfugiée dans la tour de l'église paroissiale. Nous nous sommes d'abord contenté d'en indiquer l'existence, lorsque nous avons eu à nous occuper des paroisses de la banlieue⁴; mais il nous semble préférable de la publier immédiatement que de la laisser de côté pour un temps indéterminé. Au moyen des noms épiscopaux gravés sur le métal, et avec le secours du *Gallia christiana*, il n'était

¹ A classer après le n° DIX.

² Jean-François de la CroÏte de Bourzac, évêque de Noyon, de 1733 à 1765. (*Gall. chr.* t. IX, col. 1032.)

³ Étienne-René Potier de Gèvres, abbé commendataire d'Ourscamp en 1723, évêque de Beauvais de 1728 à 1771, désigné car-

dinal en 1749 (*Gall. chr.* t. IX, col. 769). Les évêques de Beauvais et de Noyon portaient le titre de comte; ils tenaient le quatrième et le sixième rang parmi les pairs ecclésiastiques.

⁴ Voy. ci-dessus p. 69.

pas difficile de reconnaître que cette cloche provient de l'abbaye d'Ourscamp¹. Son acte de baptême est aussi régulier qu'on puisse le désirer; il nous apporte à la fois le nom de l'évêque diocésain, celui de l'abbé comendataire, celui du prieur et celui du cellerier du monastère. L'inscription émet le vœu que la mémoire de ces vénérables personnages soit plus durable que le son de l'airain qui se perd dans les airs. La formule finale atteste la confiance populaire en l'influence des cloches sur la foudre et sur la tempête.

¹ *Ursicampus* (*Gall. chr.* t. IX, col. 1129-1135), illustre et riche abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux et du diocèse de Noyon; origine très-ancienne; fondation renouvelée en 1129. Bâtimens immenses, reconstruits au siècle dernier, convertis en filature. Ruines

d'une grande et belle église des XII^e et XIII^e siècles. Vaste édifice, du commencement du XIII^e siècle, vulgairement appelé la Salle des morts; c'était probablement un réfectoire.

TABLE

DES

INSCRIPTIONS CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

PARIS.

ÉDIFICES CIVILS.

| | Pages. |
|--|--------|
| CCCCLIX. Porte Saint-Bernard, 1670..... | 1 |
| CCCCLX. Porte Saint-Denis, 1672..... | 3 |
| CCCCLXI. Porte Saint-Denis, 1673..... | 3 |
| CCCCLXII. Porte Saint-Martin, 1674..... | 5 |
| CCCCLXIII. Porte Saint-Martin, 1675..... | 5 |
| CCCCLXIV. Porte Dauphine, 1673..... | 7 |
| CCCCLXV. Porte Saint-Jacques, 1684..... | 7 |
| CCCCLXVI. Porte Saint-Marcel, 1685..... | 8 |
| CCCCLXVII. Limites de Paris, 1727..... | 11 |
| CCCCLXVIII. Pont Saint-Michel, 1617..... | 14 |
| CCCCLXIX. Petit-Pont, 1719..... | 16 |
| CCCCLXX. Pont-Neuf, monument de Henri IV, 1618..... | 19 |
| CCCCLXXI. Reconstruction du Louvre, 1548..... | 23 |
| CCCCLXXII. Reconstruction du Louvre, 1556..... | 23 |
| CCCCLXXIII. Jardin des Tuileries; groupe équestre, 1702..... | 27 |
| CCCCLXXIV. Chambre des comptes, 1486..... | 29 |
| CCCCLXXV. Hôtel de ville, travaux divers, 1608..... | 33 |
| CCCCLXXVI. Hôtel de ville, achèvement, 1628..... | 33 |
| CCCCLXXVII. Hôtel de ville, statue de Louis XIV, 1654..... | 37 |
| CCCCLXXVIII. Hôtel de ville, statue de Louis XIV, 1687..... | 37 |
| CCCCLXXIX. Hôtel de ville, histoire de Louis XIV, 1689..... | 41 |

| | Pages. |
|--|--------|
| CCCCLXXX. Hôtel de ville, histoire de Louis XIV, 1689..... | 41 |
| CCCCLXXXI. Hôtel des Invalides, 1675..... | 43 |
| CCCCLXXXII. Hôtel des Monnaies, première pierre, 1771..... | 45 |
| CCCCLXXXIII. Hôtel des Monnaies, figures allégoriques, 1775..... | 44 |
| CCCCLXXXIV. Hôtel des Monnaies, figures allégoriques, 1775..... | 44 |
| CCCCXXXV. Jardin des Plantes, cloche, 1633..... | 46 |
| CCCCXXXVI. Marché aux chevaux, 1760..... | 48 |
| CCCCXXXVII. Marché aux chevaux, 1762..... | 48 |
| CCCCXXXVIII. Halle au blé, 1782..... | 50 |
| CCCCXXXIX. Hôtel de Cluny, 1644..... | 52 |
| CCCCXC. Hôtel de Rambouillet, 1618..... | 54 |
| CCCCXCI. Hôtel de Villars, 1731..... | 56 |
| CCCCXCII. Maison de Nicolas Flamel, 1407..... | 58 |
| CCCCXCIII. Maison de la rue des Noyers, xvii ^e siècle..... | 61 |
| CCCCXCIV. Maison de la rue Saint-Jacques, xvii ^e siècle..... | 62 |
| CCCCXCV. Carrefour du puits de Rome, 1666..... | 63 |
| CCCCXCVI. Maison de la rue de la Ferronnerie, xviii ^e siècle..... | 64 |
| CCCCXCVII. Maison de la rue Saint-Antoine, 1717..... | 65 |
| CCCCXCVIII. Maison de la place Saint-Michel, 1730..... | 66 |
| CCCCXCIX. Maison de la rue Saint-Denis, 1733..... | 67 |
| D. Maison de la rue de Vaugirard, 1778..... | 68 |

ANCIENNE BANLIEUE DE PARIS.

AUTEUIL.

| | |
|--|----|
| DI. Cloche paroissiale, 1554..... | 70 |
| DII. Construction de la sacristie, 1741..... | 71 |
| DIII. Antoine-Nicolas de Nicolai, 1731..... | 72 |
| DIV. Claude-Jean-Baptiste, comte de Saisseval, 1761..... | 74 |
| DV. H. F. d'Aguesseau, chancelier de France, 1753..... | 75 |

BOULOGNE-SUR-SEINE.

| | |
|--|----|
| DVI. L'église paroissiale, la confrérie de Notre-Dame, 1745..... | 78 |
| DVII. Nicolas Myette, 1338..... | 82 |
| DVIII. Jean Le Mercier, 1397..... | 84 |

CLICHY-LA-GARENNE.

| | |
|---|----|
| DIX. Joseph Bonnier de la Mosson, 1744..... | 86 |
|---|----|

MONTMARTRE.

| | Pages. |
|---|--------|
| DX. Les abbesses, XIII ^e -XVIII ^e siècle. | 88 |
| DXI. Nicolas Doublet, avocat, 1677. | 92 |

LA CHAPELLE-SAINT-DENIS.

| | |
|--|----|
| DXII. Françoise Dorée, 1605. | 94 |
| DXIII. Cloche paroissiale, 1756. | 95 |

BELLEVILLE.

| | |
|---|----|
| DXIV. Cloche paroissiale, 1762. | 96 |
|---|----|

CHARONNE.

| | |
|---|-----|
| DXV. Dédicace de l'église, 1460. | 98 |
| DXVI. Marie-Anne Framery, 1736. | 100 |
| DXVII. Cloche paroissiale, 1606. | 101 |
| DXVIII. Georges de Channes, 1771. | 102 |

ANCIEN DOYENNÉ DE MONTMORENCY.

SAINT-DENIS.

| | |
|---|-----|
| DXIX. Furia Valentina Eustathiola, époque romaine. | 109 |
| DXX. Sarcophage chrétien, VII ^e -XI ^e siècle. | 111 |
| DXXI. Mosaïque du XI ^e siècle. | 116 |
| DXXII. Verrières du XII ^e siècle. | 119 |
| DXXIII. Sculpture du XII ^e siècle. | 123 |
| DXXIV. Dallage historié du XIII ^e siècle. | 125 |
| DXXV. Vase de la reine Éléonore, XII ^e siècle. | 129 |
| DXXVI. Vase de l'abbé Suger, XII ^e siècle. | 129 |
| DXXVII. Vase de l'abbé Suger, XII ^e siècle. | 129 |
| DXXVIII. La Vierge de la reine Jeanne d'Évreux, 1339. | 135 |
| DXXIX. Reliquaire de saint Placide, 1340. | 138 |
| DXXX. Cloches de l'abbaye, XV ^e -XVII ^e -XVIII ^e siècle. | 141 |
| DXXXI. Lavoir de l'abbaye, vers 1200. | 145 |
| DXXXII. Louis VI, XII ^e siècle. | 149 |
| DXXXIII. Sceau de la reine Constance de Castille, vers 1160. | 151 |
| DXXXIV. Translation de princes inhumés à Royaumont, 1791. | 153 |
| DXXXV. Jean, fils de saint Louis, 1248. | 156 |
| DXXXVI. Blanche, fille de saint Louis, 1243. | 156 |
| DXXXVII. Louis et Philippe, fils du comte d'Alençon, vers 1275. | 159 |

| | Pages |
|---|-------|
| DXXXVIII. La reine Isabelle d'Aragon, 1271..... | 160 |
| DXXXIX. Blanche, duchesse d'Orléans, 1393..... | 163 |
| DXL. Tombeau de Louis XII..... | 165 |
| DXLI. Vase du cœur de François I ^{er} , 1547..... | 168 |
| DXLII. Marie et Catherine de Bourbon, 1594..... | 172 |
| DXLIII. Louis XIV, 1715..... | 174 |
| DXLIV. Marie-Adélaïde de Savoie, dauphine, 1712..... | 176 |
| DXLV. Louise-Élisabeth de France, duchesse de Parme, 1759..... | 177 |
| DXLVI. Inscriptions commémoratives, xviii ^e siècle..... | 178 |
| DXLVII. Abbés de Saint-Denis, xiii ^e -xvi ^e siècle..... | 180 |
| DXLVIII. Jacques Longuejoe, grand prieur, xv ^e siècle..... | 186 |
| DXLIX. Michel de Troyes, grand prieur, 1517..... | 188 |
| DL. Nicolas le Bossu, grand prieur, 1520..... | 190 |
| DLI. Jean de la Fontaine, infirmier de l'abbaye, 1661..... | 192 |
| DLII. Guillaume du Chastel, 1441..... | 194 |
| DLIII. Pierre Hugon, écuyer, xiii ^e siècle..... | 196 |
| DLIV. Guérin, architecte, xiii ^e siècle..... | 198 |
| DLV. Louise-Marie de France, fille de Louis XV, 1787..... | 201 |
| DLVI. Louise Gavot, carmélite, 1644..... | 204 |
| DLVII. Anne des Chiens, carmélite, 1738..... | 204 |
| DLVIII. Élisabeth-Catherine Gillet, 1709..... | 208 |
| DLIX. Anne Peint, 1754..... | 208 |
| DLX. Marguerite-Françoise Chevard, 1760..... | 209 |
| DLXI. Construction de l'église des Annonciades, 1684..... | 210 |
| DLXII. Dédicace de l'église des Annonciades, 1712..... | 210 |
| DLXIII. Première pierre de l'église des Ursulines, 1641..... | 212 |
| DLXIV. Madeleine de la Personne, abbesse de l'Amour-Dieu, 1640..... | 214 |
| DLXV. Antoine de Belloy, gouverneur de l'Hôtel-Dieu, 1648..... | 217 |
| DLXVI. Balustrade de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, 1730..... | 219 |
| DLXVII. Michelle Michelon, fille de la Charité, 1735..... | 220 |
| DLXVIII. Guillaume Renard, bourgeois de Paris, 1744..... | 221 |

AUBERVILLIERS.

| | |
|--|-----|
| DLXIX. Claude de Clémencey, oratorien, 1734..... | 222 |
| DLXX. Cloche d'origine allemande, 1455..... | 223 |

SAINT-OUEN-SUR-SEINE.

| | |
|---------------------------------------|-----|
| DLXXI. Un curé, 1517..... | 224 |
| DLXXII. Cloche paroissiale, 1781..... | 225 |

LA COURNEUVE.

| | |
|--|-----|
| DLXXIII. Dédicace de l'église, 1580..... | 226 |
|--|-----|

TABLE DES INSCRIPTIONS.

689

Pages.

| | |
|---------------------------------------|-----|
| DLXXIV. Cloche paroissiale, 1771..... | 228 |
| DLXXV. Une croix de chemin, 1772..... | 229 |

STAINS.

| | |
|--|-----|
| DLXXVI. Toussaint Bellanger, 1740..... | 230 |
|--|-----|

DEUIL.

| | |
|--|-----|
| DLXXVII. Cloche paroissiale, 1758..... | 231 |
|--|-----|

GROSLAY.

| | |
|--|-----|
| DLXXVIII. Jacques Maleude, curé, 1661..... | 233 |
| DLXXIX. Ach. Alex. Beuvain du Vandier, avocat, 1780..... | 235 |
| DLXXX. Cloche paroissiale, 1769..... | 237 |
| DLXXXI. Cloche paroissiale, 1783..... | 237 |

MONTMORENCY.

| | |
|---|-----|
| DLXXXII. Guillaume de Montmorency, 1525..... | 238 |
| DLXXXIII. Guillaume de Montmorency, 1531..... | 240 |
| DLXXXIV. Jean David, chanoine, 1536..... | 245 |
| DLXXXV. Cloche paroissiale, 1564..... | 247 |

SAINT-GRATIEN.

| | |
|---|-----|
| DLXXXVI. Jacques Poille, conseiller au parlement, 1623..... | 248 |
| DLXXXVII. Accroissement de l'église, 1651..... | 251 |
| DLXXXVIII. Jean Subtil, curé, 1668..... | 252 |
| DLXXXIX. Nicolas de Catinat, maréchal de France, 1712..... | 253 |
| DXC. Nicolas de Catinat, maréchal de France, 1712..... | 254 |
| DXCI. Marie-Renée de Catinat, 1779..... | 257 |
| DXCII. Cloche paroissiale, 1783..... | 259 |

SOISY-SOUS-MONTMORENCY.

| | |
|--|-----|
| DXCIII. Bénédictier de l'église, 1757..... | 260 |
|--|-----|

ANDILLY.

| | |
|--------------------------------------|-----|
| DXCIV. Cloche paroissiale, 1783..... | 261 |
|--------------------------------------|-----|

ERMONT.

| | |
|------------------------------------|-----|
| DXCV. Pierre de Mallion, 1271..... | 262 |
| DXCVI. Daniel de Cernay, 1573..... | 263 |

SAINT-PRIX.

| | |
|--|-----|
| DXCVII. Étienne Favières, chanoine régulier, 1691..... | 264 |
|--|-----|

| | Pages. |
|---|--------|
| DXCVIII. François Vallin, curé, 1723..... | 266 |
| DXCIX. Cloche paroissiale, 1616..... | 267 |

MONTLIGNON.

| | |
|-----------------------------------|-----|
| DC. Cloche paroissiale, 1767..... | 268 |
|-----------------------------------|-----|

ARGENTEUIL.

| | |
|---|-----|
| DCI. Addalaldus, diacre, maître de musique, XI ^e siècle..... | 269 |
| DCII. Marie la Quate, 1323..... | 272 |
| DCIII. Jean Gaignon, prêtre, 1524..... | 274 |
| DCIV. Jean du Ru, greffier, 1562..... | 276 |
| DCV. Denis Regnard, marchand, 1635..... | 277 |
| DCVI. Jean-Jacques d'Erlach, lieutenant général, 1694..... | 279 |
| DCVII. Geneviève Le Page, 1719..... | 280 |
| DCVIII. Jean-Jacques d'Hémel, brigadier des armées du roi, 1729..... | 282 |
| DCIX. Françoise de Castellane, marquise de Mirabeau, 1789..... | 284 |
| DCX. La dîme du vin, 1673..... | 286 |
| DCXI. Cloche paroissiale, 1636..... | 288 |

BEZONS.

| | |
|---|-----|
| DCXII. Louis-Philippe de Villepatour, lieutenant général, 1781..... | 290 |
|---|-----|

CHATOU.

| | |
|---|-----|
| DCXIII. Thomas Le Pileur, contrôleur général des guerres, 1623..... | 292 |
| DCXIV. Marguerite Morot, 1654..... | 295 |
| DCXV. Cloche paroissiale, 1666..... | 296 |

CROISSY-SUR-SEINE.

| | |
|--|-----|
| DCXVI. Gaspard de Marsy, sculpteur du roi, 1683..... | 297 |
| DCXVII. Léonard Cumont, chanoine régulier, 1780..... | 299 |
| DCXVIII. Cloche paroissiale, 1775..... | 301 |

CARRIÈRES-SAINT-DENIS.

| | |
|---|-----|
| DCXIX. Nicolas Le Goust, buvetier au parlement, 1742..... | 302 |
|---|-----|

SARTROUVILLE.

| | |
|-------------------------------------|-----|
| DCXX. Cloche paroissiale, 1708..... | 305 |
|-------------------------------------|-----|

SANNOIS.

| | |
|--------------------------------------|-----|
| DCXXI. Cloche paroissiale, 1777..... | 306 |
|--------------------------------------|-----|

FRANCONVILLE.

| | Pages. |
|--|--------|
| DCXXXII. Dalles funéraires du xvi ^e siècle..... | 308 |

CORMEILLES-EN-PARISIS.

| | |
|--|-----|
| DCXXXIII. Charpente de l'église, 1512..... | 309 |
|--|-----|

MONTIGNY.

| | |
|--|-----|
| DCXXXIV. Cloche paroissiale, 1561..... | 310 |
| DCXXXV. Louis Parmentier, 1710..... | 310 |

LA FRETTE.

| | |
|--|-----|
| DCXXXVI. Cloche paroissiale, 1699..... | 312 |
|--|-----|

LE PLESSIS-BOUCHARD.

| | |
|---|-----|
| DCXXXVII. Cloche paroissiale, 1770..... | 314 |
|---|-----|

TAVERNY.

| | |
|---|-----|
| DCXXXVIII. Philippe, chevalier, xiii ^e siècle..... | 315 |
| DCXXXIX. Jean de Montmorency, enfant, 1352..... | 317 |
| DCXXX. Mathieu de Montmorency, chevalier, 1360..... | 318 |
| DCXXXI. Charles de Montmorency, enfant, 1369..... | 319 |
| DCXXXII. Bouchard du Ru, 1387..... | 320 |
| DCXXXIII. Jean de la Motte, vicaire, 1557..... | 321 |
| DCXXXIV. Cloche paroissiale, 1768..... | 323 |

BESSANCOURT.

| | |
|---|-----|
| DCXXXV. Charles Delange, curé, xvi ^e siècle..... | 324 |
| Thomas Clouet, chanoine, 1546..... | 324 |
| DCXXXVI. Cloche paroissiale, xviii ^e siècle..... | 326 |

PIERRELAYE.

| | |
|---------------------------------------|-----|
| DCXXXVII. Madeleine Neyret, 1641..... | 328 |
| Charles Delisle, enfant, 1642..... | 328 |

HERBLAY.

| | |
|---|-----|
| DCXXXVIII. Étienne de Barroys, confesseur du roi, 1351..... | 330 |
| DCXXXIX. Don de verrières, 1537, 1540..... | 332 |
| DCXL. Nicolas Hellet, curé, 1613..... | 333 |
| DCXLI. Jacques Hellet, curé, 1626..... | 333 |
| DCXLII. Nicolas Dellin, prêtre, 1641..... | 333 |

| | Pages. |
|---|--------|
| DCXLIII. Fondations de Nicolas Hellet, curé, 1614. | 336 |
| DCXLIV. Nicolas Henriart, avocat au conseil du roi, 1693. | 338 |

CONFLANS-SAINTE-HONORINE.

| | |
|--|-----|
| DCXLV. Jean de Montmorency, chevalier, 1325. | 339 |
| DCXLVI. Guillaume, receveur de l'acquit, 1542. | 341 |
| DCXLVII. Antoine Turpin, écuyer, 1545. | 342 |

ANDRESY.

| | |
|--|-----|
| DCXLVIII. Jean Meline, 1612. | 343 |
| DCXLIX. Hildevert Huche, curé de Poissy, 1666. | 345 |
| DCL. Pierre de Marines, secrétaire du roi, 1675. | 347 |
| DCLI. Claude le Bourlier, 1688. | 349 |
| DCLII. Claude le Page, chef du gobelet, 1704. | 351 |
| DCLIII. Cloche paroissiale, 1605. | 353 |

JOUY-LE-MOUTIER.

| | |
|--|-----|
| DCLIV. Jean de la Barre, président des trésoriers de France, xvii ^e siècle. | 354 |
| DCLV. Charpentier, curé, 1666. | 356 |
| DCLVI. Donations de Charles et Jacques Bornat, 1706. | 358 |
| DCLVII. Cloche paroissiale, 1554. | 361 |

ÉRAGNY.

| | |
|---|-----|
| DCLVIII. Dame de Saint-Leu, 1380. | 362 |
|---|-----|

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE.

| | |
|--|-----|
| DCLIX. Dédicace de l'église, 1499. | 364 |
| DCLX. Étienne Le Goust, marchand, 1677. | 366 |
| DCLXI. Simon de la Corée, major de la gendarmerie de France, 1708. | 368 |

ABBAYE DE MAUBUISSON.

| | |
|--|-----|
| DCLXII. Jean Ameline, chapelain, 1549. | 370 |
| DCLXIII. Première pierre du colombier, 1739. | 372 |

MÉRY-SUR-OISE.

| | |
|---|-----|
| DCLXIV. Dédicace de l'église, 1487. | 373 |
| DCLXV. Cloche paroissiale, 1681. | 375 |

PRÉPILLON.

| | |
|---|-----|
| DCLXVI. Cloche paroissiale, 1787. | 377 |
|---|-----|

VILLIERS-ADAM.

| | Pages. |
|---|--------|
| DCLXVII. Cloche paroissiale, 1753 | 378 |

ABBAYE DU VAL-NOTRE-DAME.

| | |
|--|-----|
| DCLXVIII. Marie, femme de Pierre Le Saunier, 1329 | 379 |
| DCLXIX. Pierre Le Saunier, chevalier, 1338 | 380 |
| DCLXX. Charles, seigneur de Montuorency, 1381 | 382 |
| DCLXXI. Régnauld de Gaillonnet, panetier du roi, 1412 | 385 |
| DCLXXII. Robert d'Anunay, chevalier, 1414 | 387 |
| DCLXXIII. Jacques de Villiers, prévôt de Paris, 1471 | 388 |
| DCLXXIV. Charles de Villiers, évêque de Beauvais, 1535 | 390 |
| DCLXXV. Jacques Pinguet, religieux, sacristain, 1590 | 392 |

MÉRIEL.

| | |
|---|-----|
| DCLXXVI. Cloche paroissiale, 1723 | 394 |
|---|-----|

CHAUVRY.

| | |
|--|-----|
| DCLXXVII. Philippe Polly, curé, xvii ^e siècle | 395 |
| DCLXXVIII. Reconstruction de l'église, 1757 | 397 |

MONTSOULT.

| | |
|---|-----|
| DCLXXIX. Eudes de la Queue, chevalier, xiii ^e siècle | 398 |
| DCLXXX. Antoine de Bussy, maître d'hôtel du cardinal d'Amboise, xvi ^e siècle | 399 |
| DCLXXXI. Nicolas de la Grandière, auditeur en la chambre des comptes, 1692 | 401 |
| DCLXXXII. Cloche paroissiale, 1701 | 402 |

BAILLET.

| | |
|--|-----|
| DCLXXXIII. Charles d'O, gentilhomme de la chambre du roi, 1584 | 403 |
| DCLXXXIV. Cloche paroissiale, 1601 | 406 |

DOMONT.

| | |
|---|-----|
| DCLXXXV. Dalle du xiii ^e siècle, employée une seconde fois au xiv ^e | 407 |
| DCLXXXVI. Jean de Villiers, chevalier, xiv ^e siècle | 410 |
| DCLXXXVII. Jean de Villiers, chevalier, 1360 | 411 |
| DCLXXXVIII. Trois épitaphes de la maison de Villiers, 1363, 1367, 1375 | 413 |
| DCLXXXIX. Artus de Champluisant, écuyer, 1550 | 416 |
| DCXC. Antoine de Champluisant, gentilhomme de la maison du roi, 1557 | 418 |
| DCXCI. Jean Doultreleau, laboureur, 1558 | 419 |
| DCXCII. Jean Doutrouveau, procureur fiscal, 1638 | 419 |
| DCXCIII. Louis Barbaut, gouverneur de Saint-Pol, 1737 | 421 |
| DCXCIV. Françoise-Julienne Talon, comtesse de Blémur, 1777 | 422 |

| SAINT-BRICE. | | Pages. |
|------------------|---|--------|
| DCXCV. | Cloche paroissiale, 1713..... | 424 |
| PISCOP. | | |
| DCXCVI. | Robert Bracque, maître d'hôtel de la reine, 1563..... | 425 |
| DCXCVII. | François de Bracque, capitaine de la forêt de Bondy, 1571..... | 428 |
| DCXCVIII. | Marie Chartier, 1589..... | 430 |
| SARCELLES. | | |
| DCXCIX. | Jean Soudain, huissier du roi, 1582..... | 432 |
| DCC. | Marguerite Poncelles, 1588..... | 434 |
| DCCI. | Jacques Reboule, valet de chambre du roi, 1605..... | 435 |
| DCCII. | Jean Bonart, curé, 1626..... | 436 |
| DCCIII. | Marie-Marguerite Jeanson, 1703..... | 437 |
| VILLIERS-LE-BEL. | | |
| DCCIV. | Nicolas du Biez, écuyer de cuisine de la duchesse de Montmorency, 1586..... | 439 |
| DCCV. | Construction de l'autel paroissial, 1635..... | 441 |
| DCCVI. | Jean Flamen, 1661..... | 443 |
| DCCVII. | Denis Rahault, marchand, donation des orgues, 1669..... | 444 |
| DCCVIII. | Jean Ledoux, chef du cerdeau de la duchesse d'Orléans, 1676..... | 446 |
| DCCIX. | Louis Le Doux, lieutenant de la prévôté, 1690..... | 448 |
| DCCX. | Philippe de la Proustière, prieur, 1694..... | 450 |
| ÉCOUEN. | | |
| DCCXI. | Cloche paroissiale, 1554..... | 452 |
| DCCXII. | Dalles funéraires des xvi ^e et xvii ^e siècles..... | 453 |
| DCCXIII. | Jean Baroche, curé, xvii ^e siècle..... | 454 |
| DCCXIV. | Devises au château, xvi ^e siècle..... | 455 |
| ÉZANVILLE. | | |
| DCCXV. | François Doutrouilleau, officier de la duchesse d'Orléans, 1670..... | 457 |
| NOISSELLES. | | |
| DCCXVI. | André Desroche, curé, 1708..... | 459 |
| DCCXVII. | Cloche paroissiale, 1729..... | 460 |
| ATTAINVILLE. | | |
| DCCXVIII. | Idoine, dame du lieu, 1285..... | 462 |
| DCCXIX. | Louise Le Grain, 1619..... | 464 |
| DCCXX. | Guillaume-Bernard Dhoudain, lazariste, 1769..... | 465 |

BELLOY-EN-FRANCE.

| | Pages. |
|--|--------|
| DCCXXI. Guillaume de Belloy, écuyer, 1556..... | 466 |
| DCCXXII. Marie-Adélaïde-Renée de la Croix, 1764..... | 469 |

VILLAINES.

| | |
|--|-----|
| DCCXXIII. Guillaume de Vertamont, secrétaire du roi, 1601..... | 470 |
| DCCXXIV. Cloche paroissiale, 1701..... | 472 |

LUZARCHES.

| | |
|---|-----|
| DCCXXV. Les sieurs de Bertinval, 1634..... | 473 |
| DCCXXVI. Un prieur de l'abbaye d'Hérivaux, 1645..... | 474 |
| DCCXXVII. Antoine Bonnefoy, marchand, 1647..... | 476 |
| DCCXXVIII. Claude Bazot, curé, 1652..... | 477 |
| DCCXXIX. Anne Tardif, 1656..... | 479 |
| DCCXXX. Louis Bonneval, officier de Monsieur, frère du roi, 1700..... | 480 |
| DCCXXXI. Marie-Claude Baron, xviii ^e siècle..... | 481 |

ÉPINAY-CHAMPLÂTREUX.

| | |
|---|-----|
| DCCXXXII. Cloche paroissiale, 1602..... | 483 |
|---|-----|

LASSY.

| | |
|---|-----|
| DCCXXXIII. Font baptismal, 1556..... | 484 |
| DCCXXXIV. Cloche paroissiale, 1733..... | 486 |

CHAUMONTEL.

| | |
|---|-----|
| DCCXXXV. Carrelage de l'église, 1708..... | 487 |
|---|-----|

MAREIL-EN-FRANCE.

| | |
|---|-----|
| DCCXXXVI. Cloche paroissiale, 1599..... | 488 |
| DCCXXXVII. Dalle funéraire, 1617..... | 490 |
| DCCXXXVIII. Martin Le Canu, chapelain du duc de Gèvres, 1702..... | 491 |

VILLIERS-LE-SEC.

| | |
|--|-----|
| DCCXXXIX. Charles Chartier, laboureur, 1620..... | 492 |
| DCCXL. Anne Guibillon, 1628..... | 494 |
| DCCXLI. François Guary, curé, 1629..... | 495 |
| DCCXLII. Cloche paroissiale, 1767..... | 496 |

FONTENAY-SOUS-LOUVRES.

| | |
|--|-----|
| DCCXLIII. Dédicace de l'église, 1451..... | 497 |
| DCCXLIV. Germain Pluyette, curé, 1660..... | 499 |

| | Pages. |
|---|--------|
| DCCXLV. Gilles Pluyette, curé, 1694..... | 501 |
| DCCXLVI. Étienne Boursié, curé, 1730..... | 504 |
| DCCXLVII. Jean Guiard, officier de la duchesse d'Orléans, 1748..... | 505 |
| DCCXLVIII. François Quillet, curé, 1754..... | 506 |
| DCCXLIX. Cloche paroissiale, 1771..... | 507 |

LE MESNIL-AUBRY.

| | |
|--|-----|
| DCCL. Blanche de Popincourt, 1422..... | 509 |
| DCCLI. Jean Pluyette, curé, 1478..... | 512 |
| DCCLII. Charlotte du Solier, 1587..... | 514 |
| DCCLIII. Un maréchal des logis de la duchesse d'Angoulême, 1629..... | 515 |
| DCCLIV. Bouchart l'aîné, laboureur, 1648..... | 516 |
| DCCLV. Antoine Malice, fermier, 1667..... | 517 |

LE PLESSIS-GASSOT.

| | |
|--|-----|
| DCCLVI. Mathieu Robretain, curé, 1455..... | 519 |
| DCCLVII. Georges Pruvost, curé, 1584..... | 520 |
| DCCLVIII. Simon Chulot, curé, 1639..... | 521 |
| DCCLIX. Laurent Laboureur, receveur, 1756..... | 522 |
| DCCLX. François Chartier, receveur, 1760..... | 523 |
| DCCLXI. Cloche paroissiale, 1601..... | 525 |

BOUQUEVAL.

| | |
|---|-----|
| DCCLXII. Jean de Voulges, curé, 1581..... | 526 |
| DCCLXIII. Guillemette Grandin, 1587..... | 527 |
| DCCLXIV. Charles Chulot, laboureur, 1590..... | 528 |
| DCCLXV. Guillaume Le Vacher, contrôleur général du domaine, 1590..... | 529 |
| DCCLXVI. Jean-Baptiste de Ferrero, lieutenant général, 1726..... | 531 |

GARGES.

| | |
|--|-----|
| DCCLXVII. Anne de Garges, chevalier, 1572..... | 532 |
|--|-----|

ARNOUVILLE.

| | |
|---|-----|
| DCCLXVIII. Madeleine du Val, 1537..... | 533 |
| DCCLXIX. Pierre de la Grange, trésorier des fortifications de Picardie, 1549..... | 535 |
| DCCLXX. Étienne Duvivier, diacre, 1722..... | 537 |
| DCCLXXI. Louis Moreuil, meunier, 1723..... | 539 |
| DCCLXXII. Cloche paroissiale, 1773..... | 540 |

GONESSE.

| | |
|---|-----|
| DCCLXXIII. Michel Mahady, curé, 1765..... | 542 |
| DCCLXXIV. Cloche paroissiale, 1646..... | 544 |

TABLE DES INSCRIPTIONS.

697

| | Pages. |
|--|--------|
| DCCLXXV. Cloche paroissiale, 1682 | 546 |
| DCCLXXVI. Fondation de l'Hôtel-Dieu, etc. 1655 | 547 |

LE THILLAY.

| | |
|--|-----|
| DCCLXXVII. Charlotte le Tardif, 1587 | 549 |
| DCCLXXVIII. Pierre Frémont, curé, 1662 | 551 |
| DCCLXXIX. Marie Gille, xvii ^e siècle | 553 |
| DCCLXXX. Nicolas Dardel, garde de Paris, 1743 | 553 |
| DCCLXXXI. Jeanne Dardel, xviii ^e siècle | 553 |
| DCCLXXXII. Cloche paroissiale, 1793 | 555 |

ROISSY-EN-FRANCE.

| | |
|--|-----|
| DCCLXXXIII. Jean, seigneur de Roissy, 1477 | 556 |
| DCCLXXXIV. Pierre de Billy, écuyer, xvi ^e siècle | 557 |
| DCCLXXXV. Jean Sauvage, 1511 | 558 |
| DCCLXXXVI. Jean Balagne, laboureur, 1590 | 559 |
| DCCLXXXVII. Jeanne Challaunt, 1603 | 560 |
| DCCLXXXVIII. Gabriel Pluyette, laboureur, 1634 | 561 |
| DCCLXXXIX. Philippe Godet, chanoine régulier, curé, 1685 | 563 |
| DCCXC. Pierre Cléret, chanoine régulier, curé, 1688 | 563 |
| DCCXCI. Gilles Gentil, chanoine régulier, curé, 1715 | 563 |
| DCCXCII. François Caron, chanoine régulier, curé, 1779 | 563 |
| DCCXCIII. Thérèse Champy, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Gonesse, xviii ^e siècle | 565 |
| DCCXCIV. Cloche paroissiale, 1641 | 566 |

VAUDERLANT.

| | |
|--|-----|
| DCCXCV. Marie Bingant, 1637 | 567 |
| DCCXCVI. Joachim Mouchy, boulanger, xvii ^e siècle | 569 |
| DCCXCVII. Angélique Provins, xviii ^e siècle | 570 |
| DCCXCVIII. Pierre Marquant, curé, 1742 | 571 |
| DCCXCIX. Cloche paroissiale, 1744 | 572 |

GOUSSAINVILLE.

| | |
|--|-----|
| DCCC. Pierre Simonneau, curé, 1521 | 573 |
| DCCC1. Arthus Guérin, laboureur, 1584 | 575 |
| DCCCII. Jean Guérin, fermier, 1677 | 576 |
| DCCCIII. Jean Guérin, fermier, 1677 | 576 |
| DCCCIV. Nicolas Chevesneau, xvii ^e siècle | 578 |
| DCCCV. Jean Lallemant, médecin, officier de la reine, 1687 | 579 |
| DCCCVI. Nicolas Nicolaï, premier président de la Chambre des comptes, 1696 | 581 |
| DCCCVII. Geneviève Michel, 1777 | 584 |

| | Pages. |
|---|--------|
| DCCCVIII. Antoine Bonnet, curé, 1779..... | 584 |
| DCCCIX. Cloche paroissiale, 1682..... | 585 |

LOUVRES.

| | |
|---|-----|
| DCCCX. Antoine Bimont, laboureur, 1587..... | 586 |
| DCCCXI. Marie Boucher, 1589..... | 587 |
| DCCCXII. Pierre Guérin, prévôt, 1595..... | 589 |
| DCCCXIII. Antoine Regnault, apothicaire et laboureur, 1643..... | 590 |
| DCCCXIV. Paian, chevaucheur, maître de poste, 1653..... | 591 |
| DCCCXV. Un curé, 1726..... | 593 |

ÉPIAIS.

| | |
|---|-----|
| DCCCXVI. Sébastien Ganeron, laboureur, 1570..... | 595 |
| DCCCXVII. Nicolas Pluyette, curé, 1672..... | 596 |
| DCCCXVIII. Claude Prudhomme, curé, 1702..... | 598 |
| DCCCXIX. Pierre Fremin, procureur fiscal, 1732..... | 599 |
| DCCCXX. Cloche paroissiale, 1759..... | 601 |
| DCCCXXI. Croix du cimetière, 1645..... | 602 |

CHENEVIÈRES-EN-FRANCE.

| | |
|---|-----|
| DCCCXXII. Pierre Guérin, procureur fiscal, 1658..... | 604 |
| DCCCXXIII. Guillaume Lusson, premier président de la Cour des monnaies, 1667..... | 606 |

VILLERON.

| | |
|---|-----|
| DCCCXXIV. Vincent Caillet, curé, 1549..... | 608 |
| DCCCXXV. Desmares, curé, 1560..... | 608 |
| DCCCXXVI. Jean Dee, curé, 1578..... | 608 |
| DCCCXXVII. Claude Le Mire, curé, 1595..... | 608 |
| DCCCXXVIII. Guillaume Marion, curé, 1620..... | 609 |
| DCCCXXIX. Jean Fontaine, curé, 1648..... | 610 |
| DCCCXXX. Fondations par le même curé..... | 611 |
| DCCCXXXI. Jean Lefebvre, curé, 1693..... | 613 |
| DCCCXXXII. Jean Lefebvre, curé, 1693..... | 613 |
| DCCCXXXIII. Jean Bruslé, laboureur, 1559..... | 615 |
| DCCCXXXIV. Guillaume Bruslé, laboureur, 1587..... | 615 |
| DCCCXXXV. Jean Brulé, 1637..... | 617 |
| DCCCXXXVI. Jean Brulé, 1637..... | 617 |
| DCCCXXXVII. Nicolas Ganeron, laboureur, 1584..... | 620 |
| DCCCXXXVIII. Guillaume Le Mire, laboureur, 1589..... | 621 |
| DCCCXXXIX. Antoine Guérin, laboureur, 1612..... | 622 |
| DCCCXL. Adrien Mongé, laboureur, 1590..... | 624 |
| DCCCXLI. Guillaume Mongé, procureur fiscal, 1638..... | 624 |

TABLE DES INSCRIPTIONS.

699

| | Pages. |
|--|--------|
| DCCCXLII. Adam Le Febvre, procureur fiscal, 1670 | 625 |
| DCCCXLIII. Susanne de Fergon, 1603 | 627 |
| DCCCXLIV. Anne Ruzé, 1608 | 629 |
| DCCCXLV. Cloche paroissiale, 1669 | 631 |

CHÂTENAY-EN-FRANCE.

| | |
|--|-----|
| DCCCXLVI. Simon, curé, 1644 | 632 |
| DCCCXLVII. Mathieu Porlier, curé, 1649 | 633 |
| DCCCXLVIII. Cloche paroissiale, 1674 | 635 |

PUISEUX-EN-FRANCE.

| | |
|--|-----|
| DCCCXLIX. Anne Pluyette, 1612 | 636 |
| DCCCL. Étienne Le Camus, curé, 1692 | 638 |
| DCCCLI. François Carlier, curé, xvii ^e siècle | 640 |
| DCCCLII. Jean Heurtaut, 1718 | 642 |
| DCCCLIII. Jean Lionnet, marchand, 1736 | 643 |
| DCCCLIV. Nicolas Lefèvre, fondations, 1753 | 645 |
| DCCCLV. Anne de Bradefer, 1760 | 647 |
| DCCCLVI. Cloche paroissiale, 1793 | 648 |

FOSSÉS.

| | |
|--|-----|
| DCCCLVII. Cloche paroissiale, 1752 | 649 |
|--|-----|

MARLY-LA-VILLE.

| | |
|---|-----|
| DCCCLVIII. Dalles funéraires, xvi ^e -xvii ^e siècles | 650 |
| DCCCLIX. Un capitaine de dragons, 1777 | 654 |
| DCCCLX. Cloche paroissiale, 1793 | 656 |

BELLEFONTAINE.

| | |
|---|-----|
| DCCCLXI. Charles Meynard, conseiller de grand'chambre, 1619 | 657 |
| DCCCLXII. Jean Bontemps, prieur, curé, 1672 | 659 |
| DCCCLXIII. Maximilien Forest, chevalier, 1761 | 661 |
| DCCCLXIV. Joseph-Gabriel Gault, prieur, curé, 1783 | 662 |

VÉMARS.

| | |
|---|-----|
| DCCCLXV. Cloche paroissiale, 1653 | 663 |
|---|-----|

MOUCY-LE-NEUF.

| | |
|---|-----|
| DCCCLXVI. N. Le Bouteillier, protonotaire, 1515 | 665 |
| DCCCLXVII. Antoine Le Bouteillier, protonotaire, 1552 | 665 |
| DCCCLXVIII. Charles Le Bouteillier, seigneur de Moucy, 1561 | 668 |
| DCCCLXIX. Louis des Portes, bailli de Moucy, 1530 | 670 |

| | Pages. |
|--|--------|
| DCCCLXX. Éloi Pinguard, secrétaire de la reine mère, 1660..... | 671 |
| DCCCLXXI. Nicolas Le Maire, curé, 1694..... | 672 |
| DCCCLXXII. Nicolas Malice, procureur fiscal, 1706..... | 673 |
| DCCCLXXIII. Cloche paroissiale, 1775..... | 674 |

SUPPLÉMENT.

SAINT-DENIS.

| | |
|-------------------------------|-----|
| DCCCLXXIV. Turenne, 1675..... | 677 |
|-------------------------------|-----|

DEUIL.

| | |
|---|-----|
| DCCCLXXV. Marguerite de la Croix, 1621..... | 681 |
|---|-----|

PASSY.

| | |
|--|-----|
| DCCCLXXVI. Cloche paroissiale, 1763..... | 683 |
|--|-----|

PLANCHES TIRÉES HORS DU TEXTE.

| | Pages. |
|--|--------|
| Église paroissiale de Notre-Dame de Boulogne-sur-Seine. — Dalle funéraire de messire Jean Le Mercier | 84 |
| Église abbatiale de Saint-Denis. — Le martyr de saint Pérégrin. | 125 |
| Tombe en cuivre émaillé de Jean, fils de saint Louis. | 156 |
| Dalle funéraire d'Antoine de la Haye, abbé. | 182 |
| Dalle funéraire de Michel de Troye, grand prieur | 188 |
| Église paroissiale de Taveray. — Dalle funéraire de Mathieu de Montmorency | 318 |
| Église paroissiale de Conflans-Sainte-Honorine. — Dalle funéraire de Jean de Montmorency | 339 |
| Église paroissiale du Mesnil-Aubry. — Dalle funéraire de Blanche de Popincourt | 509 |

GRAVURES ET FAC-SIMILE INTERCALÉS DANS LE TEXTE.

N^{os} CCCCLXXIV, CCCGXCI, CCCXCXVIII;

DVII, DX, DXX, DXXV, DXXVIII, DXXXI, DXXXII, DXXXIII, DXXXVIII.
DXLIII, DXLVII, DXLVIII, DLIII, DLIV;

DCI, DCII, DCXXVIII, DCLXIV, DCLXXV, DCLXXVII, DGLXXXV, DCLXXXVII,
DCLXXXIX, DCXCVI, DCXCVII;

DCCIV, DCCXVIII, DCCXXI, DCCXXXIX, DCCLXVIII, DCCLXXIX, DCCLXXXVIII;

DCCCXI, DCCCXIV, DCCCXXIX, DCCCXXXV, DCCCXXXIX, DCCCXLIII,
DCCCXLIV, DCCCLVIII.

CORRECTIONS.

- P. 3, lig. 11 : GEPIT, *lisez* CEPIT.
- P. 24, lig. 16 : Carrozet, *lisez* Corrozet.
- P. 37, lig. 33 : Chessy, *lisez* Chessy,
- P. 64, lig. 6 : larg., *lisez* long.
- P. 89, lig. 25 : devoir publier cette dalle, *lisez* devoir la publier.
- P. 98, lig. 5 : su. *lisez* fu.
- P. 98, lig. 11 : pardon, *lisez* pardon.
- P. 105, lig. 8 : Montsout (id.) t, *lisez* Montsout (id.).
- P. 119, note 4 : eni m, *lisez* : enim
- P. 126, lig. 1 : mortier, *lisez* mastic.
- P. 127, lig. 13 : sous ce n°, *lisez* sous le n°.
- P. 128, lig. 12 : Sixte II, *lisez* Saint Sixte II.
- P. 138, lig. 4 : *supprimez* le trait d'union final.
- P. 139, lig. 4 : se lit sur un socle, *lisez* se lit en deux lignes sur un socle.
- P. 182, lig. 14 : différentes, *lisez* diverses.
- P. 185, lig. 9 : restauration *lisez* restauration ,
- P. 192, lig. 2 : ÉGLISE, *lisez* ABBAYE.
- P. 194, lig. 2 : ÉGLISE, *lisez* ÉGLISE ABBATIALE.
- P. 196, lig. 3 : siècle, *lisez* siècles.
- P. 215, lig. 13 : Le prieur, *lisez* Le grand prieur.
- P. 224, lig. 16 : siècle, *lisez* siècles.
- P. 226, lig. 19 : et de broules marguiliers, *lisez* et de brou les marguiliers.
- P. 232, lig. 19 : Homen, *lisez* Hotman.
- P. 276, lig. 19 : Gennevilliers, *lisez* Genevilliers.
- P. 337, lig. 17, 18, 19 : Nous savons par l'abbé Lebeuf que Nicolas Robin mourut, le 16 septembre 1629, de la même contagion qui avait causé la mort de Jacques Hellet, après que ce dernier eut longtemps donné ses soins aux pestiférés.
- Lisez* : Nous savons par l'abbé Lebeuf qu'après avoir longtemps donné ses soins aux pestiférés, Nicolas Robin mourut le 16 septembre 1629, de la même contagion qui avait causé la mort de Jacques Hellet.
- P. 358, lig. 18 : chañlr, *lisez* Chanlr.
- P. 421, note : L'ordre de Saint-Louis? *lisez* ¹ L'ordre de Saint-Louis?
- P. 439, lig. 7 : écorés, *lisez* décorés.

P. 462, lig. dern^{re} : saint, lisez seint.

P. 466, fac-simile : cinquante, lisez cinquante.

P. 466, fac-simile : lx, lisez six

P. 466, lig. 5 : . . . ssa, lisez . . . assa

P. 489, à la fin de la dernière ligne, suppléez un renvoi à une note 2 : « Un curé de Mareil en 1688, voir ci-dessus, p. 349, n° DCII. »

P. 509, lig. 8 : ait, lisez ait.

P. 511, lig. 12 : silhoutte, lisez silhouette.

P. 541, note 1 : le grand escalier, lisez l'escalier d'honneur.

P. 546, note 1 : de ce mot, lisez de ce mot qui ne peut être que *colonorum*.

P. 591, gravure : 1663, lisez 1653.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS.

TOME I.

N° XXX, p. 77.

Après avoir reconnu, d'après le style du dessin de la dalle funéraire, qu'elle appartient à un personnage du temps de Philippe de Valois, nous aurions dû recourir, comme nous l'avons fait si souvent, à l'œuvre du P. Anselme; nous y aurions lu que « Guillaume de Feucherolles, ci-devant maître de la chambre « aux deniers du roi Philippe VI, lorsqu'il n'était encore que comte de Valois, fut depuis aumônier de « ce prince en 1329 jusqu'en 1343, qu'il fit son testament le 4 décembre, dans lequel il prend cette « qualité¹. » Le chanoine de la Sainte-Chapelle, que nous avons nommé *Guillelmus de Teneneroliis*, s'appelait, en effet, *Guillelmus de Feucherollis*. Le nom de Feucherolles appartient à plusieurs localités, notamment à une paroisse de l'ancien diocèse de Chartres où Guillaume, qui en était probablement seigneur, fit une fondation en 1350². Ce qui nous a induit en erreur, c'est que les bords de la dalle ont été retaillés, et que du mot *Feucherollis* il ne reste que la partie inférieure des lettres; mais ce mot s'adapte si bien sur ce qui subsiste que nul doute ne peut plus s'élever sur l'exactitude de la dernière lecture.

La note additionnelle de la page 819 devra être considérée comme superflue.

N° LXXVIII, p. 153.

Tombeau de Louis de Poncher, 1531. On a pensé que l'expression *eqves avratvs*, qui se reproduit dans deux autres épitaphes du tome I, p. 603 et 607, pouvait s'appliquer à la *milice d'or*, d'institution pontificale, plus connue à Rome sous le nom d'*ordre de l'Éperon d'or*. Cette explication ne nous satisfait pas, surtout à l'égard de Louis de Poncher, trésorier de France au xvi^e siècle, dont nous n'apprécions pas bien les titres à une distinction de cette nature.

N° CXVII, p. 207.

Mosaïque de Saint-Merry. La Madone donnée par le premier président Jean de Ganay à son église paroissiale est certainement celle que David Ghirlandajo, frère de Dominique et de Benedetto, représenta en mosaïque, accompagnée d'anges, sur une épaisse table de noyer, pour l'envoyer au roi de France, comme nous l'apprend Vasari. Le biographe des artistes italiens, toujours prodigue d'éloges envers ses compatriotes, ajoute que cet ouvrage fut très-goûté. La mosaïque de Saint-Merry était encore fixée, il n'y a pas longtemps, sur sa table de bois, à laquelle on a substitué une dalle de pierre. (*Archives de l'art français*, Ph. de Chennevières et A. de Montaiglon, t. I, p. 97-99.)

¹ *Hist. généalog.* t. VIII, p. 226 (*Grands aumôniers de France*).

² « Fundavit in patrimonio et vico de Feucherolles « juxta Hodantum oppidum (Houdan) capellam regalem in qua oratur pro animâ regum Francorum, ad « quos ejusdem omnimoda collatio pertineret, præ-

« sentatio vero ad dominos temporales loci de Feucherolles. »

Guillaume avait un frère grand prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en France. (*Gallia christ.* t. VIII, col. 231.)

N° CLXXXVIII, p. 315-317.

Avec un peu plus de sagacité, il nous aurait été facile de retrouver sous son déguisement latin le véritable nom de Jean-Baptiste Haultin, notre vénérable prédécesseur, au double titre de magistrat et d'archéologue. Une fois qu'on sait que ce docte personnage consacrait ses loisirs à l'étude de l'antiquité, on ne s'étonne plus de trouver sur son épitaphe les emblèmes des catacombes et des sarcophages chrétiens. Né à Paris, vers 1580, d'une bonne famille de robe, Jean-Baptiste Haultin a laissé plusieurs traités de numismatique, devenus d'une extrême rareté. Un de ces traités porte son nom latinisé comme à Saint-Séverin, *J. B. Altini numismata non antea antiquariis edita*, Paris, 1640, in-fol. La *Biographie universelle* de Michaud contient une notice sur ce personnage; mais le lieu de sa sépulture n'y est pas indiqué.

N° CCVI, p. 346.

Le nom de la défunte doit être lu CHROTRVDIS au lieu de EIROTRVDIS. Le groupe des trois premières lettres liées ensemble donne un C carré, dont le trait perpendiculaire se rattache à celui de la lettre R par une barre transversale, de manière à former un H. (Voir le fac-simile parfaitement conforme à l'original.)

N° CCXIV, p. 369.

Le médaillon et l'épitaphe latine de Descartes sont maintenant réunis et fixés sur une des parois de l'escalier de la direction du Musée historique de Versailles.

N° CCCCXV, p. 721.

L'inscription extraite des ruines de l'église de Saint-Denis de la Chartre, que nous n'avions vue qu'au travers d'une couche de plâtre et de poussière, a été portée à l'hôtel de Carnavalet, où elle se trouve placée dans un vestibule. On en lit le texte sans aucune difficulté. La fondatrice se nommait Denise de Maizière; nous avons lu d'abord de *Matzure*. Les parents de la défunte devaient être convoqués dans l'hôtel de l'Aigle d'or, pour assister à la célébration de son obit annuel. Quant à l'hôte de cette maison, il n'avait pas à intervenir dans la cérémonie. D'après un renseignement qu'on nous a communiqué, le décès de Denise de Maizière arriva le 2 juin 1494.

TOME II.

N° DVIII, p. 84-85.

M. Demay, notre confrère à la Société des Antiquaires de France, a bien voulu nous donner connaissance d'une pièce qui fournit un précieux témoignage de la dévotion particulière de Jean Le Mercier pour Notre-Dame de Boulogne. Par lettres datées du mois de janvier 1376, le roi Charles V autorisa la fondation faite par son conseiller, Jean Le Mercier, d'une chapellenie dans l'église de Notre-Dame de Boulogne la Petite¹, près Saint-Cloud, au moyen de rentes assises sur plusieurs maisons de Paris qui se trouvaient en la censive royale, *infra limites ecclesie beatissimæ et gloriosissimæ virginis Mariæ, que dicitur Parva Bolonia, prope sanctum Clodoaldum*.

N° DXI, p. 92.

Nicolas Doublet, avocat au parlement, était chef du conseil de la maison de Soissons et de celle de

¹ On appelait ainsi l'église de Boulogne-sur-Seine pour la distinguer de la grande église de Boulogne-

sur-Mer. (*Dépôt des Archives nationales*, J. J. 110. n° 53, f° 35 et 36.)

Longueville. Les Longueil, quelle que fût l'importance de leur famille, ne pouvaient avoir la prétention de confier à un conseil la direction de leurs affaires, tandis que les Longueville, qui formaient une branche de la maison royale, avaient un droit incontestable à un pareil privilège. Il faut donc lire, dans l'épithète de Nicolas Doublet, *Longuevil* et non *Longueil*.

N° DXXXI, p. 144-148. Les *Mémoires de l'Académie celtique*, t. V, p. 517, contiennent une notice d'Éloi Johanneau sur la cuve du réfectoire de Saint-Denis.

N° DXL, p. 166-167.

Les deux strophes, inscrites sur l'enveloppe du cœur de la reine Anne de Bretagne, se composent chacune de quatre vers alexandrins que le graveur a mal à propos divisés en huit vers de six syllabes. Ce n'est qu'en cherchant la rime qu'on s'aperçoit de cette apparente irrégularité.

N° DCIII, p. 275.

On pourrait compléter la note relative à l'inscription de l'ancien cimetière d'Argenteuil, au moyen des indications bibliographiques suivantes : voir *Revue de Rouen*, 1846 (inscription de l'église des Em-murées); *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. II, p. 253-254, 318-319.

N° DCCXXIX, p. 479.

Ambroise de Soeuvre était probablement de la même famille que Marie de Sevre nommée dans l'inscription N° DCCXXVI.

N° DCCLVIII, p. 521.

Le curé du Plessis-Gassot, qui mourut en 1639, après avoir gouverné la paroisse pendant plus de cinquante-quatre ans, c'est-à-dire au moins depuis 1585, ne peut être que messire Simon Chulot, qui présida en 1601 à la fonte de la cloche paroissiale. (Voy. N° DCCLXI, p. 525.)

N° DCCLXXII, p. 541.

Le château d'Arnouville appartenait, en dernier lieu, à M^{me} la baronne Nathaniel de Rothschild qui, au moment de le vendre, a fait transporter la grille d'entrée dans sa propriété des Vaux-de-Cernay.

N° DCCLXXV, p. 546.

Il est permis de supposer que la grosse cloche de Saint-Pierre de Gonesse fut consacrée à Dieu, après avoir été employée à quelque service municipal de sûreté publique (*ad colonorum tutamen*).





GETTY RESEARCH INSTITUTE



3 3125 01378 1113

